



**HAL**  
open science

# Conduites minoritaires et représentations sociales. Entre dynamiques culturelles et tendances anomiques: volume principal HDR

Jean-Marie Seca

## ► To cite this version:

Jean-Marie Seca. Conduites minoritaires et représentations sociales. Entre dynamiques culturelles et tendances anomiques: volume principal HDR. Sciences de l'Homme et Société. Université de Franche Comté (UFC), Besançon, FRA., 2008. tel-03002371

**HAL Id: tel-03002371**

**<https://hal.science/tel-03002371v1>**

Submitted on 12 Nov 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

**Jean-Marie SECA**

Docteur en psychosociologie  
Maître de conférences à l'Université de Versailles-Saint-Quentin  
Laboratoire LAREQUOI

**CONDUITES MINORITAIRES ET REPRÉSENTATIONS SOCIALES :  
ENTRE DYNAMIQUES CULTURELLES ET TENDANCES ANOMIQUES**

Tome 1 : Synthèse et approche prospective

**MÉMOIRE D'HABILITATION À DIRIGER LES RECHERCHES  
Sous la direction du Professeur Gilles FERRÉOL**

**BESANÇON, UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ  
UFR Sciences du langage, de l'homme et de la société  
LASA (Laboratoire de Socio-Anthropologie : E.A. 3189)**

**Membres du jury :**

CASTRA Denis, Professeur de psychologie sociale (Université de Bordeaux-II, Laboratoire de psychologie, *rapporteur*)

DENIOT Joëlle, Professeure de sociologie (Université de Nantes, CEFRESS, Centre d'étude, de formation et de recherche en sciences sociales-Amiens, *Présidente*)

FERRÉOL Gilles, Professeur de sociologie (Université de Franche-Comté, LASA, Laboratoire de socio-anthropologie)

HERMEL Philippe, Professeur de sciences de gestion (Université de Versailles-Saint-Quentin, LAREQUOI, Laboratoire de management)

RENARD Jean-Bruno, Professeur de sociologie (Université de Montpellier-III, CRIS, Centre de recherche sur l'imaginaire social, *rapporteur*)

ROUQUETTE Michel-Louis, Professeur de psychologie sociale (Université de Paris-V, Laboratoire de psychologie environnementale, *rapporteur*)

**Date de soutenance : 17 mars 2008**

## TABLE DES MATIÈRES

Remerciements .....	7
Introduction générale.....	8
<b>PREMIÈRE PARTIE : DE LA MUSIQUE ET DES PAUVRES :</b>	
<b>BILAN ET PRINCIPAUX RÉSULTATS (1981-2007).....</b>	<b>22</b>
<b>Chapitre 1 : Préhistoire de la recherche et parcours professionnel .....</b>	<b>23</b>
1.1. Défragmentation biographique .....	24
1.2. Pluridisciplinarité, nomadisme et discours de prétoire.....	30
<b>Chapitre 2. L'observation des phénomènes musicaux <i>underground</i>.....</b>	<b>41</b>
2.1. La normalisation de la recherche sur les musiques populaires en sciences humaines .....	41
2.2. Des principes de tolérance et de veille critique .....	46
2.3. La segmentation croissante de la société et l' « <i>underground</i> de masse » .....	48
2.4. Les travaux sur les minorités <i>rock</i> .....	51
2.4.1. Musiques populaires et générations.....	51
2.4.2. L'âge et le genre des rockeurs et des autres .....	55
2.4.3. L'appartenance sociodémographique des musiciens.....	58
2.4.4. Aspects techniques et gestion du travail musical .....	64
2.4.5. S'agit-il de <i>PVI</i> (projets viables d'identification) ?.....	67
2.4.6. Quelle matrice commune aux différents styles ?.....	71
2.5. L'attitude de consommateur culturel (adepte ou non) et la relation aux pratiques	73
2.5.1. Hétérogénéité des cultures « jeunes » et formes de l'éclectisme .....	73
2.5.2. Pratiques amateurs et interférences avec les activités dans des groupes de musique populaire .....	74
2.5.3. L'impact des formes extrêmes ou alternatives de musique.....	79
2.5.4. Éléments sur les pratiques <i>rock</i> en milieu lycéen.....	80
2.5.5. Musiques et représentations sociale de l'apparence vestimentaire .....	82
2.5.6. Synthèse : conduites sexuées et caractéristiques des engouements jeunes .....	86
2.6. Les sept caractéristiques de l'état acide .....	89
2.6.1. Une grille d'analyse de l'émergence .....	89
2.6.2. Implications théoriques : une psychosociologie de l'engagement dans l' <i>underground</i> .....	90

2.6.2.1. <i>Une ambivalence structurelle et structurante et un aveuglement vis-à-vis des systèmes industriels de production du charisme</i> .....	90
2.6.2.2. <i>Une recherche exacerbée de visibilité publique</i> .....	91
2.6.2.3. <i>La gestation et l'accueil de conduites de transition professionnelle et personnelle</i> .....	91
2.6.2.4. <i>La valorisation d'un conventionnalisme stylistique, plus fréquent chez les groupements d'adorateurs et/ou de producteurs de musique</i> .....	92
2.6.2.5. <i>Le développement d'une éthique « entrepreneuriale »</i> .....	92
2.6.2.6. <i>La manifestation quasi systématique, parfois déniée, d'une vocation pour la fonction de porte-parole</i> .....	93
2.6.2.7. <i>L'aménagement de structures d'accueil et de mise en œuvre de techniques du corps, d'effets de transe et d'effervescence publique</i> .....	94
2.7. Modernité, émergence et accommodements aux esthétiques électro-diffusées ....	95
2.7.1. Les autres styles plus récents sont-ils aussi des illustrations du modèle l'état acide ?.....	95
2.7.2. Rébellion et rage créative : une spécificité de l'émergence liée aux effets des cultures de masse .....	98
2.8. Conclusion .....	102
<b>Chapitre 3 : Des minorités identitaires : pauvres, pauvreté et représentations sociales</b> .....	107
3. 1. De quelques questions préalables à cette recherche sur la nature de la pauvreté	108
3.1.1. Des musiques populaires à l'objet « pauvreté » .....	108
3.1.2. Solidarité, abstraction et modes d'interventions idéologiques et sociales ....	111
3.1.3. Double caractère subjectif / objectif (micro / macro) de l'approche des niveaux de richesse et des inégalités .....	112
3.1.4. La pérennité de certaines explications de l'exclusion .....	116
3.1.5. Les savoirs face au dénuement .....	119
3.1.6. Observatoires, dispositifs d'observation et d'aide.....	120
3.1.7. Les mouvements caritatifs et humanitaires .....	125
3.2. Méthodologie de l'enquête par entretiens sur la <i>RSP</i> .....	128
3.3. Définir la pauvreté et les pauvres : le prototype du sans-abri.....	130
3.3.1. L'effet d'écran cognitif de la catégorie « sans-abri ».....	132
3.3.2. Voir le fait en face ou dans les médias et réagir.....	135
3. 4. Attribution de besoins aux pauvres et de causes à la pauvreté .....	137
3.4.1. Une hiérarchie variable selon l'expérience directe de la misère .....	137
3.4.2. Attributions internes / externes et multifactorialité .....	139
3.4.3. Responsables ou « responsabilisables » ?.....	141
3.5. L'aide et sa <i>RS</i> : l'objet tel qu'on l'agit .....	141
3.5.1. L'aide comme « contrat » et celle comme « intervention » .....	142
3.5.2. Trier le « bon » du « mauvais » pauvre ? Pratiques personnelles d'aide .....	144

3.5.3. Idéologies, utopies, visions globales du social .....	144
3.6. Repérer les systèmes centraux et l'organisation de la représentation de la pauvreté .....	147
3.6.1. Principaux résultats pour l'échantillon de la région parisienne.....	147
3.6.2. Éléments de comparaison internationale sur les données du test associatif ..	160
3.6.3. Présentation des principaux <i>clusters</i> , suite à une analyse textuelle automatisée et à des analyses factorielles selon divers facteurs .....	163
3.7. Conclusion .....	168
<b>DEUXIÈME PARTIE : SOCIO-ANTHROPOLOGIE DE LA RAGE:</b>	
<b>GRILLES D'ANALYSE, RÉFLEXION PROSPECTIVE.....</b>	<b>169</b>
<b>Chapitre 4 : La théorisation du « devenir minorité active » .....</b>	<b>170</b>
4.1. Du sens de la résistance culturelle dans les sociétés de masse .....	170
4.1.1. De quelques implications, en termes d'historicité, de la multiplication des mondes virtuels et de la numérisation des cultures .....	170
4.1.2. Cultures et groupes anomiques ?.....	176
4.2. La position déviante et ses conséquences sociopolitiques.....	178
4.3. Les niveaux d'analyse : qualification des minorités et observation du développement identitaire.....	181
4.4. Les contenus et les pratiques privilégiés.....	186
4.4.1. Les stratégies d'influence sociale et les styles d'action.....	186
4.4.2. La structure des cultures minoritaires.....	187
4.4.3. Les représentations de l'échec et de la réussite .....	188
4.5. Les types de populations considérés .....	188
4.5.1. Les minorités professionnelles .....	190
4.5.2. Les minorités identitaires.....	191
4.6. Conclusion et transition .....	194
<b>Chapitre 5 : Cultures du ressentiment et formes actuelles du mysticisme .....</b>	<b>196</b>
5.1. L'état hétérodoxe de base : un but confirmé de recherche .....	196
5.2. Le souci de soi et les représentations sociales de la société .....	202
5.3. Du blasphème, de l'insulte et de la révolte .....	204
5.4. Les raisons du ressentiment .....	210

5.5. Transe et ritualité .....	213
5.6. Hypothèse dite de la « panne symbolique » .....	217
5.6.1. Forme accélérée de transport mental ou accès à une idéalité structurée ? ...	217
5.6.2. Y-a-t-il des représentations sociales des effets de transe ?.....	220
5.6.3. Une pratique typiquement associée à l'anomie et l'activation d'un stress ?.	223
5.6.4. Privilégier l'interprétation de l'expérience de transe comme liée à un contre- monde .....	226
5.7. Rage, cognitions et sentiments.....	227
5.7.1. Un « excès » dans la perception du monde .....	227
5.7.2. Quels liens entre les affects déploratifs et / ou colériques.....	231
5.8. Théâtralité, représentations et violence dans les musiques extrêmes .....	234
5.8.1. Une surenchère ininterrompue de rituels provocateurs ? .....	234
5.8.2. La centralité de la fonction identificatoire.....	237
5.8.3. Quelle position scientifique peut-on avoir face aux excès brutaux dans les art ? .....	240
5.8.4. Modèle de la quasi-secte et ambivalence .....	244
<b>Chapitre 6 : Conclusion et projets divers : représentations de la pauvreté et du travail.....</b>	<b>248</b>
6.1. Les pensées en acte sur les pauvres : perspectives complémentaires .....	248
6.1.1. Le lien « représentations / conduites » : un enjeu essentiel ?.....	248
6.1.2. Propositions méthodologiques.....	254
6.2. Les <i>RS</i> du travail, de la vocation et du soi en transition .....	257
6.2.1. Un guide d'entretien sur la <i>RS</i> du travail comme première exploration .....	257
6.2.2. Le modèle « artiste » du travail .....	257
6.2.3. La représentation urgentiste de l'activité en organisation .....	258
6.2.4. Le retrait, le ludique et les rébellions larvées .....	259
6.2.5. Dogmatisme, autoritarisme et acceptation / refus de la divergence organisationnelle.....	259
6.2.6. L'évaluation des dispositifs de gestion des bilans de compétences .....	260
6.3. Portrait du psychosociologue en renard.....	263
<b>7. Références bibliographiques .....</b>	<b>270</b>
7.1. Arts et pratiques culturelles .....	270
7.2. Croyances, valeurs et sociologie religieuse .....	275
7.3. Mondes culturels et conduites des jeunes .....	276
7.4. <i>Jazz, flamenco</i> , musiques du monde.....	279
7.5. <i>Rap, hip-hop</i> , arts graphiques .....	279
7.6. <i>Rock, punk et metal</i> .....	281
7.7. <i>Techno</i> et styles électroniques .....	285

7.8. Minorités et déviance : influence sociale, mouvements sociaux et constructions identitaires.....	286
7.9. Pauvreté, exclusion, misère .....	289
7.10. Représentations, mémoire et cognitions sociales : théories et méthodes .....	293
7.11. Ritualisations de la violence, trances et variantes (émotion, plaisir, rage) .....	295
7.12. Systèmes de communications .....	298
7.13. Sociologie générale et essais critiques.....	299
7.14. Psychologie sociale et du travail.....	302
Index des noms propres .....	307
Index notionnel.....	319

## Remerciements

Une œuvre, si modeste et solitaire soit-elle, se construit à plusieurs. Avec les années qui passent, je m'en rends de plus en plus compte. C'est pourquoi, je veux marquer mon estime à tous ceux qui ont su m'accompagner. Je me réfère d'abord à Jean Maisonneuve, psychosociologue et professeur honoraire à l'Université de Paris-X-Nanterre, qui a représenté, par son amitié et ses suggestions lucides, une personnalité éclairante et délicate, tout au long de ma carrière. Je tiens aussi à remémorer l'influence marquante de Serge Moscovici, directeur de recherche à l'EHESS-Paris, sur la construction des grilles de lecture des représentations et des conduites des minorités actives. Ce dernier m'a incité, en 1995, à participer à une recherche internationale, au sein du Laboratoire Européen de Psychologie Sociale, autour du thème de la pauvreté et de ses représentations. Il m'a ensuite proposé, avec Jean Maisonneuve, de publier un ouvrage dans la collection « Psychologie sociale » des Presses Universitaires de France, en 2001. D'autres participants du « monde du travail » ont, par ailleurs, aidé à maintenir le « véhicule Seca » en bon état de circulation professionnelle. Je pense à Guy Jucquois, professeur émérite à l'université catholique de Louvain et éditeur d'un de mes livres, et à Philippe Hermel, directeur du *LAREQUOI* de l'Université de Versailles-Saint-Quentin, qui a su faire preuve d'une honorable hospitalité et d'une saine curiosité par un soutien continu, tant matériel qu'humain, durant de longues années. Diana Cooper-Richet et Jean-Yves Mollier, historiens, sont deux de mes collègues de faculté qui ont su m'apporter leur appui administratif ou scientifique durant des moments difficiles. Alexandre Dorna, professeur à l'université de Caen, Stefan Boncu, maître de conférences à l'université Ioan Cuza d'Iasi (Roumanie), Michel Maffesoli, professeur à l'université Paris-V-René Descartes ont coopéré avec moi en différentes occasions. Merci à eux ! Michel-Louis Rouquette, professeur à l'université de Paris-V-René Descartes, a influencé, sans le savoir et par ses options théoriques, ma motivation à défendre une approche structurale des cultures musicales. Enfin, je veux rendre un hommage appuyé à Gilles Ferréol qui, dès notre première rencontre, durant un voyage en Roumanie, en 1997, marqua une attention, une rigueur et un soutien, tant éditorial qu'amical, à divers engagements de recherche et d'ouvrages, dont deux volumes, édités dans ses collections, l'un en 2001, chez Armand Colin, et l'autre, en 2007, chez InterCommunications.

La rédaction de ces pages est un travail au long cours, fruit d'une volonté consistante. Elle résulte, tout autant, du désir de défendre une grille de lecture que de l'art d'éviter les embûches inévitables de la pratique professionnelle. « Nul bonheur, nulle sérénité, nulle espérance, nulle fierté, nulle jouissance de l'instant présent ne pourraient exister sans la faculté d'oubli. » Il s'agit d'appliquer cette maxime, chaque jour, sans perdre les traces du meilleur dans le passé. La réflexion qui complète la phrase fameuse de Nietzsche, dans *La généalogie de la morale*, éclaire aussi mon sentiment : « Eh bien ! Cet animal nécessairement oublieux, pour qui l'oubli est une force et la manifestation d'une santé robuste s'est créé une faculté contraire, la mémoire, par quoi, dans certains cas, il tiendra l'oubli en échec ». L'encouragement permanent de mon épouse, Dominique, et de mon fils Matthieu, appartient, en effet, aux zones sacrées du souvenir intemporel. Puissent ces lignes pouvoir leur exprimer toute ma chaleureuse affection.



## Introduction générale

« Le temps était pour lui une carrière dont il extrayait des années d'un cristal sans défaut. Au reste, qu'y avait-il d'autre à tirer des montagnes escarpées de l'avenir ? L'argent ? L'argent lui avait toujours échappé. La célébrité ? Elle l'avait pris au piège. Le travail portait en lui sa propre récompense ; il n'y en avait pas d'autre. Créer plus de figures radieuses de marbre blanc que la terre ou le ciel n'en eût jamais connues ; exprimer, par elles, des vérités universelles : voilà où résidait la gloire de l'artiste. Tout le reste n'était qu'illusion – fumée évanescence à l'horizon » (Irving Stone, 1983, *La vie ardente de Michel-Ange, puissant et solitaire*, Paris, Plon, 1<sup>re</sup> éd. en langue anglaise : 1960.)

Depuis le milieu des années 1990<sup>1</sup>, en France, on assiste à la multiplication de publications, centrées sur les *musiques populaires*, interférant avec celle, plus générale, présentée ici. Elles sont souvent réalisées par de fervents amateurs de musiques, parfois par des musiciens. Dès le départ, ces pratiques ont été approchées par moi dans une optique d'anthropologie de la rébellion. Mon intérêt théorique pour une certaine psychologie sociale européenne repose essentiellement sur la spécificité politiste de deux publications de Serge Moscovici (1979, *Psychologie des minorités actives* et, 1981, *L'âge des foules. Traité historique de psychologie des masses*). Par ailleurs, la seconde préoccupation qui a aiguillé ma recherche est la question : « Qu'est-ce que l'absence / présence d'amitié et de groupes d'amis fait à la société ? ». Les formations artistiques amateurs sont, avant tout, des rencontres, au sens fort du terme et leur message sociologique, s'il y en a un seul, est dans l'impact révolutionnaire de leur force affinitaire et du style qui en émane. Une troisième question, plus épistémologique et méthodologique, a mûri en moi, à la suite du pullulement de travaux sur les musiques populaires, évoqués précédemment : « Doit-on obligatoirement en passer par une sociologie passionnée ou partisane d'une pratique pour parvenir à une professionnalité respectable et donc pour mieux élaborer des schémas d'analyse, des modèles originaux et des grilles de lectures pertinentes » ?

Mon expérience de la recherche et, peut-être, le marquage non clairement conscient par l'esprit acide du temps me portent plutôt vers la transgression des frontières disciplinaires, des mondes culturels, des réseaux et des attachements routiniers. Le tissage d'un sens critique et d'une grille d'analyse ne se fait-il pas, inévitablement, contre la passion ou malgré elle ? L'ethnométhodologie, arc-boutée dans l'adhérence fétichiste aux pratiques, aux détails ethnographiques collectés, a acquis, en France, un prestige accru, depuis le lancement de nombreuses enquêtes sur les engouements *jazz*, *rock*, électroniques, *techno*, *rap*, *metal*, citant abondamment et parfois un peu lourdement, les principes d'observation et de compte rendu, chers à Garfinkel et à ses coreligionnaires. On ne compte plus les documentations sur les sous-continentes et les territoires ainsi exposés, doublés de commentaires et de prolégomènes méthodologiques convenus.

---

<sup>1</sup> Voir bibliographie et paragraphe 2.1. de ce tome, pour plus de détails. La liste est trop longue pour évoquer, sur une seule note de bas de page, l'ensemble des publications d'ouvrages de la dernière décennie.

Des palimpsestes et des tableaux baroques de l'ethnographie de ces musiques, souvent de qualité, multiples et ciselées, sont ainsi tracés dans un redoublement descriptif, redondant et virtuel d'un réel néanmoins toujours plus complexe. Cette suractivité d'observations itératives se déroule dans un état d'esprit étonnant. Chaque peintre-ethnographe, souvent à moitié amnésique, plus ou moins récemment venu à la discipline, se définit, implicitement ou explicitement, comme le spécialiste, le narrateur patenté, ou encore le fondateur d'une véridique recherche sur telle pratique ou sur la tendance ainsi mise à l'honneur et ceci d'autant plus qu'il affirme son expertise approfondie d'un style. Ces portraits riches et colorés finissent alors par former des *patchworks* multiples et juxtaposés, répétant avec des mots plus ou moins différents – ou déniaient ou éludant partiellement – les apports des plus anciens, dans une vision étonnamment contradictoire avec les principes scientifiques, qui considèrent qu'il faut d'abord faire un bilan informé et mesuré des études passées avant de tenter d'avancer et de proposer une « autre » vision, une comparaison ou des compléments d'analyse. On ne s'inscrira pas dans ce mouvement, plus ou moins entretenu, d'amnésie typiquement générationnel. L'apport des diverses approches empiriques récentes à une compréhension des formes musicales *underground* doit être reconnue mais il ne s'agit pas non plus de surévaluer son utilité théorique.

Certains phénomènes, émergeant sur le long terme dans les sociétés modernes, doivent néanmoins accaparer le regard de l'analyste. La multiplicité et l'accentuation des formes narcissiques de comportements, centrés sur l'épanouissement personnel et la survalorisation du projet individuel sont à interroger. Les travaux de Vincent de Gaulejac (1987) sur l'angoisse de mobilité, de Christopher Lasch (2000), sur l'anxiété élitaire des classes moyennes, ou de Richard Sennett, sur l'évolution de la valeur-travail et les formes de l'intimité (Sennett, 1979, 2000, 2006) apportent un éclairage sur cette tendance très spécifique des 20<sup>e</sup> et 21<sup>e</sup> siècles. Le « nouvel esprit du capitalisme » (Boltanski et Chiapello, 1999 ; Menger, 2002) et la confiance excessive dans les régulations et manipulations par le marché et ses sociabilités « égogrégaires » (Dufour, 2007) semblent de plus en plus se mouler à l'ère des réseaux, connexions, des projets, de la créativité, de l'apologie du l'instantanéité et à la modalité « artiste » d'appréhension du monde, présentes en filigrane, dans les pratiques *underground*. La volonté de structurer un *dessein personnel*, hors-les-murs, et donc une orientation structurante de son avenir est illustrée par la floraison de conduites paradoxalement préoccupées par le soi et sa reconnaissance tant professionnelle que personnelle. Or les pratiques artistiques ont aussi du succès dans le monde capitaliste – mais pas uniquement dans ce système, maintenant globalisé – parce que le travail aliéné en est une composante de base. La légitimation d'une partie, plus intime, plus « incomprise », « inachevée », non encore assez connue, de la personne, ne peut, dès lors, et dans les sociétés fondées sur ce rapport au travail, être envisagée que dans quelques zones d'activités essentielles, comme les arts, l'amour, le jeu, le religieux, l'endoctrinement politique ou la domesticité obsessionnellement choyée.

« D'un côté, le travail utilitaire assigné à un but, un produit et qui s'éteint en lui ; de l'autre, le travail comme accomplissement, expression de soi, *praxis* qui désigne la manière pour l'humanité de réaliser son essence, non pas dans la passivité du loisir, mais dans le mouvement de l'action productrice de quelque chose de durable et de non immédiatement programmable. Cette valeur du travail est celle qu'a mise en avant une très longue tradition philosophique [...]. Dans ses premiers écrits Marx avançait une conception [...] qui faisait de l'activité artistique le modèle du travail non aliéné, la forme, par excellence, de l'activité par laquelle l'individu s'accomplit dans la plénitude de ses capacités. Pour que le travail ait du sens et qu'il puisse révéler à l'individu tout ce que celui-ci porte en lui et qu'il ne connaîtrait pas s'il ne l'extériorisait pas dans l'action, il faut absolument qu'il ne soit pas guidé par un but totalement prédéterminé, ni exécuté selon un plan programmé sans surprises ni liberté d'initiative » (Menger, 2005, pp. 91-92.)

Le développement de paysages urbains déshumanisés et industrialisés, sous l'impulsion, entre autres, de l'utopique Le Corbusier et de la politique de reconstruction gaullienne des banlieues, a permis de confirmer l'intuition et les analyses d'observateurs comme Albert Hirschman, Daniel Bell, Manuel Castells, Henri Lefebvre ou Stuart Ewen, selon qui le monde de la *vie privée* (réalisation de soi, loisir, logement, plaisir, famille, amour, rencontres, passions) est un domaine de conquête économique et d'influence sociale (Bell, 1979 ; Castells, 1977 ; Ewen, 1983 ; Hirschman, 1983 ; Lefebvre, 1968). La malédiction et la segmentation antidémocratiques, inégalitaire, programmée et architecturale de l'environnement des cités a renforcé une vision négative du social (entendu dans son sens institué et prescriptif) et le désir d'exprimer le malaise qui en sourdait par l'édification de communautés parallèles et alternatives. L'essor de ces groupes et ensembles affinitaires ne se cantonne cependant pas au seul Hexagone et aux conséquences des politiques d'urbanisme qui y ont été mises en œuvre (cf. Seca, 2007).

La seconde caractéristique captivante de l'époque est la fonctionnalité et l'usage intégrés des foisonnements rebelles et des cultures qui les structurent, les soutiennent et les prolongent. L'intrication entre les politiques urbaines, écologiques, industrielles, *marketing*, communicationnelles, éducatives et les diverses formes de marginalité est extrêmement étonnante et très difficile à apercevoir dans sa logique et ses significations. On ne décrit pas, avec suffisamment de distance, la multiplicité et la complexité de ces interconnexions étranges. Il n'y a pas toujours de pure intention d'institutionnalisation dans tout cela, ni, en permanence, une volonté politique impulsée d'en haut. Mais il faut bien redire que les groupes déviants sont très proches de nous. Ils sont désormais devenus des catégories sociologiques de l'action publique tant éducative que culturelle (Faure et Garcia, 2005 ; Guibert, 2007, Le Guern et Dauncey, 2007). Il ne s'agit pas seulement des fameux « sauvages », « *break dancers* », « jeunes des cités » ou de « racailles » (termes connotés sur lesquels il faudrait faire un commentaire plus approfondi). Ce sont des voisins de palier qui font une fête *techno*, juste en dessus, en s'envolant comme des hirondelles vers leur extase dansée, quitte à oublier que les sons dispensés feraient exploser le plus patient des yogis. Ce sont des étudiants qui font mine de vous écouter avec attention mais qui se sont, hélas, déjà « évadés mentalement » ou des collègues de travail ne disant mot de leur seconde vie (politique, culturelle, artistique) ou de leurs activités souterraines et qui pourraient nous étonner par la représentation de leur propre « projet » qu'elles activent. Ce sont aussi ces atomes créatifs et multi-insérés, quémandeurs de tâches journalières ou à façon, dispersés et hétérogènes, des diplômés en stage permanent et des « intellos précaires » (pigistes, doctorants, *DSEF* – docteurs sans emploi fixe – enquêteurs, journalistes, chefs de projets) qui ne sont pas apparus, contrairement aux représentations activées par les auteurs d'un livre, très tonique, sur ce phénomène social, à la faveur des capacités génitrices de la génération soixante-huitarde de la haute bourgeoisie et des castes intellectuelles parisiennes bien qu'à la suite de leur régulière diffusion, la précarité et l'insécurité sociale touchent, de nos jours, toutes les strates sociologiques (Rambach et Rambach, 2001).

L'opposition entre deux formes du social (instituée / instituante, profane / sacrée, idéologique / utopique, adaptée / rêvée, conformiste / alternative, domestique / sauvage), malgré sa caractérisation un peu sommaire et manichéenne, n'arrête pas de surprendre et faire réfléchir les observateurs. Cela tient à une caractéristique constante de l'institutionnalisation et du fait social émergent. En effet, il y a une grande différence entre les dimensions alternatives, comme les courants musicaux *underground*, les pratiques festives, dramatiques, distractives, voire érotiques, d'une part, et le fanatisme politique et religieux, de l'autre : dans le premier cas, il y a une fragmentation du pouvoir, une

dispersion des forces totalitaires et violentes dans l'instantanéité. À l'inverse et régulièrement, le second domaine se pare des atours de l'exclusivité, de l'exigence nationaliste ou du dogmatisme des monothéismes. Il constitue alors l'un des terrains de l'intolérance, des guerres et des totalitarismes. Malgré leur rage ou leur agressivité brouillonne et en dépit de leurs sacrilèges divers ou de leur caractère néoreligieux, les foisonnements rebelles, en affaiblissant cyniquement ou joyeusement les modèles majoritaires (*mainstreams* musicaux, figures culturelles et culturelles, gouvernances indiscutées, conventions, traditions), contribueraient implicitement au renforcement d'une société apaisée ou cathartiquement soulagée. Même si l'histoire des sociétés ne se réduit évidemment pas à un combat aussi simple, entre des forces contraires dont il ne s'agit pas de caricaturer la valence, cette disjonction essentielle continue à produire des effervescences et de nouvelles formes de violences, plus ou moins déclarées et graves. Ces oppositions structurantes et rémanentes, entre l'apollinien et le dionysiaque ou entre la normalité et la déviance finissent par constituer cependant des catégories plus ou moins officieuses dans la genèse des politiques publiques. S'agit-il d'une mutation marquée par une revalorisation de la relation mystique, personnalisée et chamanique (néopaïenne ?) au monde ?

« De prime abord, l'essor de la notion de chamanisme semble lié à une compréhension de plus en plus individualisée de la pratique religieuse. Assurément, l'idée même d'une religiosité ouverte à l'expression de la personnalité a sa place dans le contexte actuel : maintes reconfigurations récentes ont pris leur élan dans le rejet de formes religieuses fortement instituées et cléricalisées. Au-delà de l'aspect psychologique des choses, cette idée d'une relation spirituelle personnelle et directe peut contribuer à rendre compte de la valeur novatrice associée au chamanisme et de son rapprochement avec la mystique, comprise comme phénomène découlant d'un conflit avec les valeurs établies d'une religion historique » (Hamayon, 2000, p. 10.)

Nous reviendrons sur l'importance de cette relation spécifique à la notion de nature, à l'expérimentation psychique, au développement croissant de croyances hors institution, « buissonnières », au « sacré sauvage » (Bastide, 1975) et à l'individualité créative (chapitre 5). Pour l'heure, on ne peut, pour des raisons de cohérence de l'exposé et, aussi, de choix théorique dans l'élaboration du plan de ce texte, faire un bilan sur les interconnexions complexes entre puissance publique et foisonnements *underground* ; mais nous signalerons les spécialistes et les théoriciens de ce secteur d'étude, tout au long de cette contribution.

Les industries culturelles ont aussi basé une partie de leur développement autour d'une intégration raisonnée et stratégique des pratiques minoritaires. Une des questions indirectes, posées sur les relations entre ces deux champs, est de savoir s'il faut fonctionnaliser et fonctionnariser la subversion et l'invention qui peut en résulter (statut de l'intermittence des artistes, aide aux musiques dites « actuelles » par le canal de différents supports publics ou parapublics). Le sens de cette généralisation (plus ou moins aidée, soutenue) des arts subversifs pose problème en soi et, au-delà de ses bénéfices économiques, en termes de valeur ajoutée, conduirait, selon certains analystes, à une dévalorisation ou obsolescence symbolique et esthétique des œuvres ainsi produites et diffusées. Aurait-on atteint alors un point limite ?

« Il s'avère que le geste non reproductible de Duchamp (il n'avait sûrement pas perdu son œuvre pour rien) a été reproduit. De sorte que nous sommes sortis de l'acte subversif et entrés dans la copie indéfiniment dupliquée de l'acte subversif. En d'autres termes, nous sommes sortis de l'authenticité et entrés dans l'ère du "comme si", qui ne peut conduire qu'à la "comédie" de la subversion programmée [...]. Cette administration de la subversion programmée ne peut, bien sûr, que produire de la médiocrité » (Dufour, 2007, pp. 291-292.)

Les théoriciens de la sociologie des associations, du « tiers secteur » ou du « monde du milieu » (Guibert, 2007 ; Laville et Sainsaulieu, 1997 ; Seca, 2005) préfèrent utiliser des termes, tels que « solidarité », « médiation », « soutien aux pratiques innovantes », « valeur ajoutée de la production culturelle » et « sociabilités urbaines ».

Pour ce qui est de ce volume, on se cantonnera à la description et à quelques interprétations des représentations sociales (Seca, 2005c), formant des socles sociocognitifs hiérarchisés et complexes de socialisation et de communication dans lesquels puisent de nouvelles générations pour s'identifier, créer, engendrer et diffuser un mode d'être au monde. Ces formes, alternativement idéologiques et utopiques, sont de plus en plus influencées par les institutions et l'action des gouvernements nationaux ou locaux. J'ai choisi, pour ma part, de parler de ces objets (musique, rébellion) par l'interrogation de sujets inconnus et de praticiens à peine amateurs. J'ai toujours voulu réaliser une *anthropologie des gens ordinaires de la foule*, voulant émerger, devenir actifs, créatifs, grandir, changer<sup>2</sup>. Il reste à exposer, dans la partie I (en trois chapitres, présentés ci-après), un bilan de mes recherches passées, une synthèse des résultats principaux. Dans la seconde partie (divisée aussi en trois chapitres), on trouvera une série d'éléments prospectifs reprenant des éléments thématiques et analytiques précédents (musiques populaires, pauvreté) mais en élargissant la problématique et les terrains possibles d'enquête.

Dans le chapitre premier (« Préhistoire de la recherche et parcours professionnel »), il s'agit de présenter une carrière, un itinéraire professionnel, les liens entre diverses insertions dans des institutions, des laboratoires et la continuité de l'effort de publication et de recherche. Il faut bien reconnaître que, dans certains cas, la position de *marginalité conviviale* s'impose comme nécessaire à la poursuite durable d'un cheminement. Cette situation implique, par ailleurs, de savoir reconnaître, inventer et renforcer les communications et coopérations avec ce qu'il faut bien appeler un « collège invisible » d'amis, de contacts, de relations de colloques, d'éditeurs et de collaborations nationales et internationales. Au fond, ce type de parcours illustre, sur plus de vingt années, l'idée que l'université, par sa pragmatique dialogiquement universelle d'institution du savoir, se construit aussi par un maillage élargi, dans et hors de l'institution d'appartenance.

« Le premier exemple d'un tel collège fut un groupe informel de scientifiques, dans les années 1600, qui créèrent, plus tard la *Royal Society*. Le XVIII<sup>e</sup> siècle vit une véritable éclosion de ces communautés "invisibles" de scientifiques, de philosophes, comme l'atteste la vaste correspondance de Voltaire. À cette époque, les "collèges invisibles" étaient très internationaux. Leur nombre a connu, depuis, une croissance exponentielle à travers les revues, les associations, les conférences, la correspondance, le téléphone, les ordinateurs et la télécopie [...]. La plupart des départements universitaires ne comptent qu'un ou deux représentants de chaque spécialité ; ils doivent donc communiquer avec leurs collègues d'autres départements, d'autres universités ou même d'autres pays. Les sciences progressent grâce à de telles interactions » (Dogan et Pahre, 1991, pp. 89-90.)

Bien sûr, le nomadisme intellectuel n'aurait aucun sens sans l'hospitalité et l'accueil de quelques-uns, quel que soit le lieu de travail.

Dans le chapitre 2, assez long (« L'observation des phénomènes musicaux *underground* »), est exposé un état de l'art sur un domaine de recherche très multi-

---

2 Je ne chercherai pas, dans ce volume, à faire l'apologie de l'amateurisme et de l'à-peu-près mais plutôt à détecter les facteurs et les processus de l'*accomplissement d'une vocation* et du *devenir minorité active*. Je reviendrai sur ces questions au chapitre 4. Les conséquences destructurantes (délégitimation des savoirs experts, primauté d'une philosophie de l'autoréférence, gratuité du travail effectué pour toutes les tâches artistiques) d'une généralisation de l'idéologie « amateur », décrites par Andrew Keen, un ancien entrepreneur de *startups* de la Silicon Valley, dans un livre récent, *The Cult of the Amateur*, ne sont pas à négliger (Keen, 2007) mais elles ne sont pas approfondies dans cette contribution.

approprié et interdisciplinaire, qui ne m'a initialement intéressé que sous l'angle des rituels et des représentations. On prend progressivement conscience, après une thèse de « psychologie sociale du *rock* » qu'il faut aller vers d'autres territoires de connaissances, intégrer d'autres facteurs et points de vue. Après mes études empiriques sur les praticiens de ces musiques, je me suis rendu compte, à la fin des années 1990, que se mettait en place une étrange normalisation de la recherche dans ces domaines avec, comme « objets » et *stimuli* privilégiés de travail, le succès de nouveaux genres (*rap*, musiques électroniques, *techno*, *grunge*, *hard-core*, *metal*, *gothic*) qui, pourtant, tiraient, tous, leur inspiration des états naissants des années 1965-1980. Je dis « étrange » car on est loin, encore de nos jours, d'une reconnaissance scientifique et académique claire des recherches sur ces pratiques, sauf, parfois, si l'on travaille dans les centres de musicologie (ou dans des universités anglaises ou américaines) et bien que, d'un autre point de vue, on assiste à une diffusion croissante d'écrits, de thèses, de revues, de collections dans ce domaine.

De plus, je défends une conception traditionaliste de ces styles. On n'arrête pas de nous asséner le mot « nouveau » quand on narre leur avènement. Pour ma part, je considère que la multiplication des moyens de distribution audiovisuelle et numérisée des performances des héros de ces courants (qu'ils soient mondiaux ou régionaux) institue une ritualité et un ensemble mythologique bien plus rapidement accessible et absorbé que par le passé. On se retrouve donc dans une situation étonnante où tout le monde parle de nouveauté<sup>3</sup> à chaque scansion de « création générationnelle » ou territoriale (*London Calling*, *French* ou *Detroit's touch*) et où finalement beaucoup oublie la filiation, l'origine, les prédécesseurs, les continuités et les primautés (sauf dans le cas spécifique des sosies, jeunes adorateurs scrupuleux d'idoles du passé ou de mausolées divers de la musique). On n'arrête pas, depuis des décennies, d'enfoncer les portes, ouvertes plusieurs fois par d'autres générations, de l'art « subversif » (Dufour, *op. cit.*, pp. 282-298). S'il existe du « nouveau », de nos jours, il provient beaucoup d'une *généralisation* des pratiques dites « *underground* » et d'une *intensification des recherches de sensations fortes* dans les arts et le son, pour ce qui concerne les musiques populaires. La confection d'instruments et d'outils de production, le bricolage technique, sonique, les constructions et compositions en collage, en architecture, en sculpture ou en empilage de « morceaux » empruntés, détournés, mixés, remixés ne sont pas une invention des musiques actuelles ou récentes. Tout cela procède d'une longue intériorisation de représentations des actes de création, d'appropriation / modification d'inventions technologiques démocratisées, par leurs prix en baisse constante, et d'une emprise mentale plus grande d'une *mythologie pop* et *underground*, au sens très général de ces termes.

On trouvera aussi, dans ce chapitre deux, une synthèse de quelques résultats de mes travaux passés, comparés à d'autres données récentes, issues d'études quantitatives ou qualitatives. Je continue à défendre la thèse suivante : *une lutte contre la passivité mentale engendrée par l'état de consommateur de culture et de citoyen conformiste est structurellement et fondamentalement explicative des initiatives plus ou moins sectaires (cet adjectif n'est pas un gros mot, dans mon esprit) et artistiques underground*. Même quand les minorités en question revendiquent leur statut de normalité en tant que mères / pères de famille, cadres ou « consommateurs de télévision » ou, au contraire, leur fuite dans les marges par un anonymat se voulant distinctivement subversif, ce désir d'affirmation tonique du soi est fondamental. C'est pourquoi, à un moment de ce chapitre, je propose une réflexion sur les données des pratiques culturelles (consommatistes ?

---

<sup>3</sup> Harold Rosenberg, commentait, dès 1960, cette « tradition du nouveau » (Rosenberg, 1962) et la transformation de l'utopie en nécessité de renouvellement permanent des styles et des divertissements.

activistes ? éclectiques ? omnivores ? ritualistes ?) en milieu lycéen et que je décris les conditions d'avènement de ce que je qualifie de « résistance ». Cette consonnance « révoltée », « dissidente » et *implicitement* « politique » des scènes musicales n'échappe pas à l'observateur attentif. Elle se structure, comme la valeur de l'authenticité, en ce que Pierre-Michel Menger nomme, avec justesse, un « idéologème » (Menger, 2006, p. XVII). Elle explique une bonne partie de la résurgence des pratiques dans ces milieux, y compris quand elle est de type entrepreneurial. C'est dans la même perspective que j'approfondis les sept caractéristiques de l'« état acide », expression qui, malgré sa consonnance vertigineusement métaphorique<sup>4</sup>, décrit, selon moi, une grille de lecture généralisable des modes de socialisation des styles populaires et *underground*.

Dans le chapitre 3 (« Des minorités identitaires : pauvres, pauvreté et représentations sociales »), je présente une recherche qualitative-quantitative, réalisée entre 1995 et 1998 (données construites suite à l'administration d'entretiens semi-directifs et d'un test associatif). Concernant ce champ-là de réflexion, je ne contredirai pas un avis d'expert qui en parle en des termes assez similaires à ceux évoqués, par moi pour les recherches sur les styles *underground* :

« Il faut bien reconnaître que la pauvreté ne constitue pas aujourd'hui, du moins, en tant que tel, un champ de la sociologie. Certes, il existe d'abondants travaux qui touchent à cette question, mais la plupart d'entre eux sont dérivés d'autres objets sociologiques, soit plus restreints, soit plus vastes » (Paugam, 2005, p. 19.)

Cette difficulté, de type épistémologique et méthodologique, dépeinte par Serge Paugam, n'est pas exactement du même ordre que celle à l'œuvre dans le processus de légitimation institutionnelle des recherches sur les pratiques musicales *underground*, mais on peut affirmer que ces « objets » d'étude renvoient, tous deux, aux notions d'interdisciplinarité, d'émergence, de minorité, d'impureté / pureté et de marge, sans parler de la paupérisation relative des classes moyennes et de la généralisation du mode « artiste » et précaire du salariat qui, risque de devenir un prototype de construction positive (art, accomplissement de soi, innovation, expertise) et négative (appauvrissement, démotivation, stress, marginalisation, insécurité, contrat de travail à durée déterminée et aléatoire), parfois répulsive (chute, enchaînement fatal), des socialités au travail. À la remarque précédente, on doit ajouter la suivante qui résume la dimension insaisissable de ce phénomène :

« La pauvreté est devenue la métaphore moderne de l'exclusion sociale. En elles, se combinent et se cristallisent toutes les figures de la déréliction. Tout se passe comme si, nécessairement, la pauvreté devait échapper à toute définition, sous ses visages multiples et changeants, et par là-même, rendre indispensable et indéfinie la tentative, toujours renouvelée, de lui donner un sens » (Autès, 1993, p. 189.)

Après en avoir décrit certaines dimensions théoriques (définition, multidimensionnalité, flou conceptuel, lien avec l'intervention des administrations de l'aide), on verra que l'analyse empirique et discursive de la pauvreté et de ses représentations sociales permet de repérer presque toutes les modalités et les divers débats présents dans les assemblées plus savantes, étudiant ou agissant sur ce phénomène.

Le titre de la première partie, *De la musique et des pauvres*, laisse supposer l'existence d'un rapport entre ces deux thèmes. C'est, en fait, dans le chapitre 4 (« La théorisation du "devenir minorité active" »), inclus dans la seconde partie, *Socio-anthropologie de la rage*, que cette mise en liaison sera opérée. La socialisation de l'individu oscille régulièrement

---

4 Je maintiens l'usage de cette expression malgré les « dangers de la métaphore » et les mises en garde de Jacques Bouveresse sur les *prodiges et vertiges de l'analogie* (Bouveresse, 1999).

autour de deux pôles : l'*accomplissement professionnel* et la *recherche d'une légitimité / visibilité identitaire*. Les modes d'identification au sacré deviennent de plus en plus un vecteur clandestin des conduites. Ils sont vaguement théorisés et classifiés dans le genre « appartenances et pratiques religieuses ». Ils ne seront pas l'objet d'une réflexion approfondie dans ce texte. Mais il en sera plus question au chapitre 5. Le type « musicien » correspond à l'accomplissement vocationnel et celui du « pauvre » à la mise au premier plan d'une identification administrative (donc du refus ou de l'intériorisation d'un stigmate ou d'une catégorisation identitaire effectuée par un autrui prescripteur de normes et de ressources). Le second type (« identitaire ») correspond aussi à la généralisation « droit-de-l'hommiste » des mouvements sociaux et de la lutte contre l'exclusion, l'inégalité, l'injustice et la pauvreté. Au fond, la République porte le type identitaire en son sein comme une conséquence inévitable de ses prétentions universalistes et égalitaires. Il ne faut pas lire le quatrième chapitre comme une proposition d'ingénierie de l'insertion tant professionnelle que « sociale ». Ce texte est plutôt une synthèse dynamique de ce qui est exploré dans la première partie. J'accorde alors une grande importance à la notion de « conversion » y compris pour constater son absence d'emprise dans les pratiques sociales. Cette fréquente impossibilité d'être consistant ou d'entrer dans une logique de conviction renvoie à la figure de *l'homme sans qualité*, dépeinte magistralement par Robert Musil.

Au fond, existe-t-il beaucoup de vraies conversions, fondées sur une transformation spirituelle et l'adoption continuée et durable d'une vision, de représentations originales et d'un style d'action en prise avec le monde, dans un espace social ou chez un même individu ? Le changement que ce processus implique ne doit pas seulement résulter d'une *imposition* (ou manipulation), comme cela arrive souvent dans les conversions aux religions et aux idéologies dominantes. Il devrait s'appuyer sur une maïeutique et sur l'intériorisation réfléchie et ressassée d'un contexte ou d'une pratique nouvelle, prolongeant un processus analogue, étudié par les théoriciens de la rationalisation. Dans ce dernier paradigme, la personne « insérée » ne serait vraiment active et remobilisée que lorsqu'on lui proposerait une « chance », donc une « activité », un « bain organisationnel » ou une « possibilité d'embauche », le reste (idées, pensée sur le travail à faire, sentiment de reconnaissance, vocation, motivation, santé) ne venant que par surcroît et par son intégration active dans une situation tonifiante et structurée. Les travaux exemplaires de Denis Castra défendent, en partie, cette grille d'analyse dite de l'« engagement ». On invite alors, avec pertinence, les spécialistes de l'insertion à proposer plus de postes de travail ou des stages, des contrats, des contacts avec les organisations plutôt que de cantonner les publics désocialisés professionnellement, à une situation d'attente minante et disqualifiante (formation, alphabétisation, projet, observations internalistes interminables, individualisantes, bilans intermédiaires répétés : Castra, 2005). Soulignons cependant que le phénomène de *désaffiliation* (Castel, 1995) touche, de nos jours, des publics élargis, autres que ceux traditionnellement désignés comme « précaires ». L'invitation à faire entrer la personne à insérer dans les « structures organisationnelles » plutôt que de diagnostiquer indéfiniment un faisceau de facteurs à un état de marginalisation ne suffit plus à traiter la pluralité et la multiplicité des mécontentements et besoins exprimés.

C'est pourquoi la logique d'auto-insertion que j'analyse est une réponse *complémentaire* à celle évoquée précédemment (théorie de l'engagement et modalités pragmatiques alternées et essentielles de l'intégration socio-organisationnelle). Les entreprises elles-mêmes embauchent mal ou avec réticence, y compris quand les individus sont compétents et expérimentés. L'inefficacité de l'Agence nationale pour l'emploi et d'autres organismes censés favoriser la jonction avec les marchés du travail empire le contexte français dans ce domaine. Je soutiens, avec d'autres observateurs avisés, que la



précarisation ou la difficulté de rester dans la course finissent par toucher de plus en plus grandes fractions de populations, y compris parmi les plus diplômés. Il ne reste parfois à ceux qui veulent construire une éthique de travail et un accomplissement personnel que la solution de la construction d'un soi « rêvé », d'initiatives micro-socio-économiques ou de coopérations artistiques avec les moyens du bord (l'autre étant la culture du retrait ou de l'attente de la retraite, la crispation sur cette dernière étant la conséquence d'une trop grande désimplification au travail et d'un dégoût accumulé face aux expériences organisationnelles décevantes). Les logiques d'auto-insertion décrivent alors des formes plus ou moins clandestines de contre-pouvoir face à l'emprise psychiatisante des évaluateurs ou à l'encontre de l'administration indifférente, approximative ou répressive des politiques de l'emploi. L'ANPE et l'INSEE ne sont pas ou *rarement évalués* dans leur efficacité et le mode de construction de leur indices. Pourtant ces deux institutions, chacune à leur manière, ne demeurent-elles pas évaluatrices et stigmatisantes soit par leurs contrôles, soit par leurs constructions statistiques minorantes ? Certains travailleurs sociaux, agents de l'emploi et spécialistes de l'insertion, tout en étant ritualistes dans leurs pratiques, ne demandent-ils pas, avec suffisance et un faible sens éthique, aux stagiaires et chercheurs d'emploi de « prendre des risques » et de « se responsabiliser » ?

Comment peut-on éviter de comprendre le sens du déploiement désespéré et luxuriant des cultures parallèles et des désirs flous d'un « autre monde », à côté des académismes et des groupes sociaux (minoritaires) intégrés, engagés, heureux dans leur travail, cumulant les ressources, tant sociales, culturelles que monétaires, et les cotisations pour leur retraite ? Comment ne pas accepter de percevoir aussi le long sanglot d'une grande partie des groupes sociaux dits « intégrés » qui paient leurs efforts pour se maintenir sur la barque par des souffrances au travail les plus diverses, tant psychiques que physiques, et par une mélancolie démocratique indéfinie, après parfois avoir subi la fermentation de leur amertume durant une longue « file d'attente » socioprofessionnelle (Askenazy, 2004 ; Clot, 1999 ; Dejours, 2000 ; Duriez, 2007 ; Légeron, 2001) ? Un tel aveuglement sur la généralité des états de frustration relative (et, pour certains, absolue) ne peut qu'accroître un ressentiment larvé et l'émergence toujours plus virulente de ce qu'il faut bien appeler des conduites d'enragés. Alors donc ? La solution autoritaire serait-elle la seule face à cet affleurement atrabilaire et impétueux ? La très grande partie des élites au pouvoir, en France, depuis la Révolution de 1789, n'a pas su pratiquer le modèle intermédiaire de gouvernement, à la fois démocratique et ferme, communicatif et régulé, ouvert à autrui et fier de sa pensée ou de la direction à prendre. Dans nombre d'organisations publiques et privées, de nos jours, c'est le même défaut qu'on observe, en plus d'un cloisonnement et des effets d'opacité dus aux réseaux affinitaires de recrutement. En effet, il est courant d'entendre des jugements extrémisés de management dans les entreprises, qui ne résument souvent pas des injonctions en termes de « soit, soit » : par exemple, « soit vous vous pliez (à la culture maison, aux rites du service, au bon vouloir de tel ou tel), soit vous cherchez un poste, ailleurs » ! On ne sait que très rarement raisonner, en même temps, contre l'autocratie *et* contre le laisser-faire. On a du mal à accepter, *dans les pratiques*, le dialogue et la divergence comme principes sains de communication. Presque soixante-dix ans après les fameuses expériences de Ronald Lipitt et Ralph White sur les climats *autocratiques*, *laisser faire* et *démocratiques* de pédagogie de groupe, on n'a pas su intégrer les fondements élémentaires des relations humaines que ces travaux pionniers impliquaient, non seulement pour les éducateurs, mais aussi pour nombre d'acteurs organisationnels (Lipitt et White, 1939). Est-ce qu'il s'agit, comme on le dit trop facilement, d'une particularité culturelle de la France ou d'un retour du refoulé faisant réémerger un besoin de relation absolutiste et dichotomisée ?

Tout cela conduit à un sentiment trouble et agité sur le climat français du dialogue public et en organisation<sup>5</sup> où, en permanence, s'insinuent de vieux schèmes de pensée despotiques, méprisants, unilatéraux, parfois jusqu'au-boutistes et durant lequel l'inverse de cette vision autocratique, c'est-à-dire, la fraternité terrifiée et terrorisante du « nous », réuni face à l'adversité, se manifeste comme opposition alternative et messianique au nom du « grand soir » ou du « passé faisons table rase ». Ce clivage manichéen et destructeur est pointé du doigt par de nombreux observateurs des mondes organisationnels. Selon Thomas Philippon, un économiste, expert des relations de travail, enseignant à la New York University, un rituel communicationnel stéréotypé entre partenaires sociaux en est la conséquence :

« Le dialogue social est parti sur de mauvaises bases : il a été empêché, étouffé. L'État intervenant et légiférant, les partenaires sociaux n'ont eu ensuite aucune incitation à se mettre d'accord. Dans ce cadre, il s'est développé un second cercle vicieux : les conservatismes se sont renforcés réciproquement entre un syndicalisme extrémiste, d'abord anarchiste puis communiste, et un patronat très autoritaire. Les dindons de la farce ont alors été les patrons plus progressistes et les syndicats les moins idéologues et les plus ouverts. Le système s'est maintenu, car il est difficile de s'interposer au milieu de la bataille et de faire émerger un syndicalisme fort et rénovateur [...]. Les torts sont partagés. On a tendance à mettre en cause les syndicats, alors que le patronat a été au moins aussi archaïque et conservateur. Les observateurs étrangers l'ont toujours souligné en décrivant un patronat français autoritaire et hiérarchique. C'était une attitude de défense face à des syndicalistes hostiles et ayant une vision idéologique des problèmes. De leur côté, les salariés ont toujours ressenti l'autoritarisme du patronat, et se refusaient à coopérer... »<sup>6</sup>

Les consultations électorales de 2007 (comme celles antérieures) ont aussi réactivé cet aiguillon et ce tourment passionnel de rébellion / soumission, profondément ancré dans la culture dialogique et politique hexagonale. La France, plus que d'autres pays européens et du fait de son passé schizoïde (républicanisme, égalitarisme, droits de l'homme *versus* sentiment impérial / dominateur, expansionnisme colonial qui pèse malgré tout sur le présent), est une nation où domine la mélancolie, la rage et le ressentiment. Je grossis le trait. Certes ! On est toujours exposé à un risque de caricature quand on se hasarde sur le terrain de la pensée diagnostique et globalisante. Mais il faut bien tenter de retrouver l'origine ou quelques conditions causales expliquant peut-être la généralisation des arts musicaux *underground* et des formes parallèles de contestation anomique de l'institué, à côté des cultures domestiques, centrées sur le bonheur privé, le *cocooning*, et des tendances narcissiques / individualisées-communautaires de la consommation au quotidien (tourisme, bricolage, vacances, industries distractives, télévisuelles). L'enjeu psycho-sociopolitique est d'importance. N'oublions pas que la construction de l'Union européenne est basée, depuis cinquante années, sur ce pari de l'influence apaisante du développement économique, du marché et de la consommation (Ferréol, 2000). Tout se passe comme si le bonheur (notion vague mais utilement invoquée dans les discours) se fragmente en

---

5 Rappelons qu'on ne parle pas ici seulement des réflexes de confrontation nationale, comme durant les grèves des services publics et de fonctionnaires, mais surtout d'une culture particulière du management et de conflits segmentés, isolés, dans le secteur privé et en région, et des formes larvées de leur intériorisation pathologiques ou de retraits au travail (absentéisme, stress, accidents). Contrairement aux stéréotypes, la France ne serait qu'onzième sur dix-huit pays industrialisés, sur la période 1970-1990, en termes de journée de grève par salarié et par an, selon François Doutriaux, un juriste spécialisé dans les questions sociales, qui ne cite pas ses sources dans un article pour un quotidien national (François Doutriaux, « Le mythe d'un pays gréviste », *Libération.fr*, 14 novembre 2007). Il y a toute une littérature de sociologie et de psychologie appliquées qui analyse ces questions de prévention et d'observation des dysfonctionnements au travail et des comportements organisationnels (non exhaustivement : Bernaud et Lemoine, 2000 ; Clot, 1999 ; Dejours, 2000 ; Dolan, Lamoureux et Gosselin, 1996 ; Lévy-Leboyer, 2001 ; Lévy-Leboyer et Spérandio, 1987 ; Martin, 2005 ; Truchot, 2004).

6 Cf. Thomas Philippon (entretien avec Adrien de Tricornot), « “Les conservatismes se sont renforcés réciproquement entre un syndicalisme extrémiste et un patronat très autoritaire” », *LeMonde.fr*, 29 octobre 2007.

pratiques insouciantes, matérielles et relaxées, tout en devenant toujours plus recherché, impermanent, évanescent et introuvable.

Et puis, même quand ils sont superficiellement distractifs, les groupes de musiques populaires envoient à leurs publics un message / message / solution implicite face à une morosité ambiante quel que soit le contexte national. Leur inspiration et leur contexte de vie tournant autour de mélodies tendanciellement maniaco-dépressives. Les fait entrer dans des alternances soit ludiques / dansées (*rock'n roll, rockabilly, hip-hop, R'n'B, house music*, certaines tendances *gothic*, mais aussi *java, musette, tango, salsa*, musiques africaines des villes), soit guerrières / farouches / froides (*metal, hardcore, Oi!; punk, gansta rap, techno* et styles industriels), soit redoublant subtilement l'émotion plaintive, comme dans le *blues*, le *dor*, le *fado* ou le *flamenco* (Demeuldre, 2005 ; Seca, 2004a). Bien entendu, le classement des styles ci-dessus est strictement destiné à illustrer, de façon plus précise, ce balancement entre la joie tonique de la manie et la peine monotone de l'attitude d'abandon dépressif dans les cultures de masse. Dans son écoute, un amateur de *black-metal* peut retrouver, dans le combat guerrier antireligieux et la misanthropie, une plainte et, dans cette dernière, une danse et des distractions.

Dans le chapitre 5 (« Cultures du ressentiment et formes actuelles du mysticisme »), on préférera parler de la propagation d'un « état hétérodoxe de base » et de représentations spécifique de la société, au sens global et projectif du terme. Différentes thématiques sont ainsi traitées sans, pour autant, être exhaustives : la perception du soi, la déviance, l'inflation blasphématoire, la nature du ressentiment dans les sociétés postmodernes, les conduites de transe, l'explication cognitiviste des comportements enragés et la théâtralisation de la violence dans les musiques extrêmes. La « fin des idéologies », au sens de doctrines transcendantes, porteuses d'un avenir radieux, d'une utopie gouvernementale ou d'un engagement politique, ne signifie pas que l'*emprise doctrinale ou cognitive* de certains thèmes s'affaiblit (croyances internalistes, volonté psychologisante, manichéisme, apologie de la concurrence, néodarwinisme culturel, hiérarchisation absurde entre « faibles » et « forts »). Un mysticisme sans Dieu se manifeste alors par l'activation de conduites centrées sur l'immédiateté (plaisirs, reconnaissance, extase, transe) et la communication peu maîtrisée avec d'improbables entités spirites ou démoniaques (doctrines individualistes, satanistes et païennes). Mais il ne faut pas voir ces mysticismes, efflorescents et polymorphes, comme un nouvel « opium des marginaux ». On l'a déjà dit dans cette introduction : le choix activiste des musiciens, mais aussi des minorités déviantes, doit être pensé comme une volonté de « mentaliser » les échanges avec autrui et le monde. De la même manière, la transe est, d'une certaine manière, une forme « cérébralisée » et sociale d'affirmation identitaire. On a trop souvent interprété les conduites de possession comme des tendances « inférieures » ou « infantiles », par contraste avec celles « contrôlées » et « adultes » des classes riches rationnelles, bien pourvues en capitaux culturels, scolaires et relationnels. Cette réduction de ces recherches mentales particulières (incluant l'expression de la rage) à des « conduites de pauvres » reproduit des catégorisations (primitifs / civilisés ; malades / bien portants, enfants / adultes) qui organisent les réponses aux questionnements millénaires de la socialisation individuelle et des rapports intergroupes. C'est pourquoi je tiens à caractériser les conduites alternatives des groupes dits « dominés » (mais on a vu précédemment que les classes moyennes participent aussi à l'édification de ces modes de socialisation) comme des *formes de régénération cognitive et sociale* (rage, création, lutte, opposition, serrer les rangs entre égaux pour combattre l'adversité, détournements, contre-technologies) mais, aussi, comme des résultantes d'une culture autocratique, dissymétrique, appauvrissant les modes de représentation d'autrui et des relations interindividuelles. Un tel mysticisme

guerrier et affirmatif ne va pas sans effets régressifs, ni sans manifestations de conduites contraires à celles prônées. Elles peuvent aussi signifier une tendance à l'abandon ou au communautarisme béat et illusoire. Sans vouloir légitimer ces dérives, il faut bien dire que le cheminement d'une existence est fait d'ombres et de lumières. Quand on est dans une situation ressentie comme de l'exclusion ou de la marginalité, il y a plus de chances de vivre l'obscurité et la désespérance que l'accomplissement de soi. C'est dans la continuité de ce point de vue et en fonction du contexte (virtuellement ou réellement urbanisé) français, qu'on privilégiera l'explication des états de transe et d'altération du soi (modification de sentiments de la conscience et du corps) comme une *sortie hors des conventions et comme des conduites « hors les murs »*. Finalement, ce qui surprend le plus, malgré la trivialité et la récurrence de ces formes d'identification (*techno, metal* et même *rap*), c'est que des membres (principalement des jeunes de quinze à trente ans mais aussi d'autres catégories d'âges) de classes moyennes et supérieures veuillent en éprouver les sensations, considérées, par certains, comme négatives et néfastes. Les minorités culturelles influencent donc des groupes extérieurement riches, stabilisés et au statut favorisé, mais vivant apparemment soit un vide existentiel et spirituel, soit un désir de rejet de la culture d'appartenance, soit une misère morale et une désaffiliation dont il faudrait détecter l'ampleur et approfondir la nature.

« Pour sa part, la société accorde une reconnaissance explicite à tout déviant, même le plus extrême, et, cela, de manière parfois fort étonnante [...]. Le prestige romantique du déviant reflète, dans une certaine mesure, l'acceptation imparfaite de la norme, même de la part d'individus les mieux adaptés, et leur identification avec le "héros", le "grand criminel" et l'"excentrique" qui ose la défier » (Devereux, 1970, p. 119.)

Il faut poser une dernière question transversale. Elle motive aussi ce travail et est rarement posée car on pense, avec raison, que la dernière frontière de la liberté individuelle et de la révolte peut être discernée dans la posture artistique. La diffusion toujours plus large de cultures électrifiées de la transe est-elle l'indice d'une prévisibilité des sentiments et des attitudes et d'une *standardisation du ressentir dans les collectivités humaines* ? On constate un récurrent ébahissement, exprimé par divers observateurs, face aux regroupements, parfois spectaculaires et cérémoniels, des jeunes et de diverses minorités artistiques qui s'allient, déroutent des fragments ou des sons, jouent, recombinaient, réutilisent, récupèrent et forment des réseaux pour contrer et pénétrer différemment les industries du disque et proposer leur production. Mais il faudrait se demander si *l'outil (home studio, miniaturisation, progrès de la digitalisation du monde et des cultures) ne contribue pas à modeler et « piloter » la genèse de certaines représentations sociales et donc des modes d'organisation des groupes d'individus y étant connectés*. Certes, ces derniers alimentent, à leur tour, ces mêmes ensembles symboliques et industrialisés, en innervant, en aménageant et en vitalisant les procédures de l'innovation. Cette saisie ni apologétique, ni réductrice des modes d'influences réciproques entre industries technologiques / culturelles et acteurs minoritaires changerait alors l'interprétation des socialités dites « *underground* ». Nombres d'ethnographes insistent, à juste titre, sur le fait qu'il s'agit de conduites individualistes et les exemples ne manquent pas pour illustrer cette thèse. Cette caractéristique, fondée sur un *ethos* de l'accomplissement personnel, était le motif même de leur persécution dans les pays européens sous influence soviétique, durant les années 1960-1970<sup>7</sup>. Peut-on seulement considérer l'hypothèse d'un effet

7 Cf. L'excellent documentaire, réalisé par Lutz Rentner et Frank Otto Sperlich, 2007, « *Hippies derrière le rideau de fer* », Berlin, *RBB Fernsehen* (diffusion, sur *Arte*, le 25 juillet 2007). On y narre notamment la triste condamnation à la prison, pour « trouble de l'ordre public », des *Plastic People of the Universe*, un groupe pragois apolitique et typiquement *rock*. L'individualisme très relax de cette formation musicale et la répression dont il a été l'objet, donnèrent lieu à

probable de modelage techno-industriel des conduites de ces « individus » enchaînés à un programme de confection des « sons », un peu comme pour les jeunes s'adonnant à des séries de jeux en ligne ou sur leur *game-boy* ? On pourrait alors penser, sans contredire entièrement l'interprétation individualiste et innovante de ces cultures, que les représentations sociales ainsi activées sont issues directement des potentialités et des arborescences binaires des outils et programmes largement accessibles. La modularité et l'adaptabilité de certains logiciels, leur bricolage ingénieux par des esprits alertes, souvent jeunes, ne modifient rien à cette tendancielle et ancienne « mécanisation du psychisme » et donc à cette situation paradoxale d'individus libres, en lutte, s'opposant à la normativité et pourtant profondément charmés par certaines matrices techno-programmées. Une des origines de la violence constatée dans les arts ou les groupements anomiques, des prises de risques ou des conduites extrêmes (y compris d'automutilation corporelle) et d'addictions (jeux, psychotropes, excès et dérélictions érotiques, prégnance d'un état « agentique » ou de dépendance dans le rapport dichotomisé et « hiérarchiste » à autrui) pourrait peut-être résider dans cette digitalisation larvée, mais omnipotente, de l'existence reproduisant l'émotion et le ressentir avec tant de véridicité qu'elle emporterait le sujet dans une transe spécifique et un entortillement virtuel sans fin, plus ou moins contrôlé (ce point sera abordé au début du chapitre 4).

Mes projets de recherche sont présentés dans les chapitres 4 et 5. Mais à défaut d'opérationnalisation rapide de ces intentions, auxquelles je tiens néanmoins beaucoup, je me propose, en fin de volume (chapitre 6 conclusif), d'approfondir deux objets d'étude, issus directement d'enquêtes déjà entreprises : la représentation sociale (= *RS*) de la pauvreté et celle du travail (et de la vocation). La continuation de l'analyse de la *RS* de la pauvreté est centrée sur l'observation des processus d'identification à des catégories administratives ou politiques diffusées, utilisées, appliquées, construites par les États, les organisations internationales et les associations caritatives et humanitaires. Une partie de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion est aussi une discussion sur les réactions à ces catégorisations. L'identification des « assistés » aux formes classificatoires par lesquelles on agit sur eux est un phénomène identique à ce qui se déroule dans d'autres espaces de revendication identitaire et communautaire. Cette disposition, à la fois administrative et passionnée, politique et impliquée, à mettre au premier plan l'« identité », au lieu de l'identification et de la coopération, est déroutante et impossible à refréner du fait qu'elle découle, d'une part, d'une philosophie morale de l'individualité profondément partagée (Taylor, 1997, 1998) et, de l'autre, de situations d'injustice criantes ne laissant aux sujets pas d'autre choix que le silence ou l'expression plus ou moins émotionnelle sur le manque et la béance (la phase de l'ascèse pouvant ou non succéder à l'aporie de l'affrontement du néant et ceci quel que soit le degré de culture et de capital scolaire du sujet entrant dans cette phase-là).

L'oscillation entre l'*affirmation identitaire* (ou identificatoire) et l'*accomplissement vocationnel*, est un mouvement constant de la socialisation. Il implique des phases biographiques très particulières et variées, pour une même personne, ou des choix politiques construits pour des grands nombres, autour de catégories sociales et d'âge les plus diverses à des fins d'amélioration de l'emploi, des dispositifs d'assistance ou de formation continue et initiale. L'approche des représentations de la pauvreté ne doit pas, de plus, sous-estimer l'importance des inter-associations cognitives et affectives et des liaisons avec d'autres systèmes de pensée, liés à la mort, au *fatum*, au malheur, au corps, à

---

l'initiative de la Charte 77, manifeste pour la défense des droits de l'homme, dans le bloc soviétique et en Tchécoslovaquie.

la vision des besoins, aux croyances religieuses et de la continuité d'une existence. Cette exploration des formes premières de réactions et de représentations face à l'objet « pauvreté » et à tout ce qu'il charrie implicitement et explicitement devrait être l'un des deux objectifs de recherche.

La description des représentations de la vocation (au sens fort du terme que nous précisons au chapitre 4) permettrait de comparer son adoption ou son oubli dans divers groupes sociaux et culturels (qu'ils soient marginalisés, précarisés, frustrés, intégrés, riches ou pauvres). Je le répète : cette comparaison peut prendre diverses formes mais elle repose sur l'idée, confirmée par divers observateurs (Boltanski, Castel, Chiapello, Menger, Sennett) que la configuration du mode « artiste » de vie, l'intermittence, l'engagement professionnel à la carte et la précarisation embrouillée des contrats de travail risquent, de plus en plus, de servir de « patrons » pour confectionner les habits professionnels durant ce 21<sup>e</sup> siècle. Certes, il pourrait subsister, à l'avenir, des élites hautement et durablement rémunérées de dirigeants d'entreprises déconcentrées et en réseaux de grands groupes financiers et bancaires ou d'experts en mondes virtuels, scientifiques et technologiques sophistiqués ainsi que de hauts-fonctionnaires (juristes, économistes, administrateurs, chercheurs) internationaux et nationaux. On ne sait pas si l'élite mondiale des vedettes de la culture et des arts audio-visuels ainsi que la *nomenklatura* des mass-médias perdront ou non de leur vernis dans l'avenir. Il se pourrait que leur maintien, comme modèles positifs et espaces projectifs électro-diffusés, pourrait provenir d'une réelle et constante paupérisation psychologique et économique des masses. Concernant la « centralité excentrique » de la dimension vocationnelle dans la représentation du travail, un seul exemple : le statut des docteurs non reconnus (surtout titulaires de titres en sciences humaines) qui, pour des motifs obscurs (comme d'autres groupes discriminés par l'âge, l'ethnie, le statut sexuel ou l'apparence), sont peu considérés par nombre d'entreprises et d'organisations privées, en France. Plus généralement encore, beaucoup d'individus en poste sont sous-employés ou, du moins, déniés dans leurs compétences, pour des raisons non liées à la bonne marche ou aux impératifs techniques des organisations auxquelles ils appartiennent. Cela peut conduire ces strates professionnelles à mettre en veille leur « amour du travail » et leurs idées. Passons maintenant, dans le chapitre qui suit, à une synthèse de la biographie professionnelle.

**PREMIÈRE PARTIE : DE LA MUSIQUE ET DES  
PAUVRES :  
BILAN ET PRINCIPAUX RÉSULTATS (1981-2007)**

# Chapitre 1 : Préhistoire de la recherche et parcours professionnel

« Veux-tu marcher avec le troupeau ? En tête ? Ou de ton côté ? Il faut savoir *ce que* l'on veut et *que* l'on veut quelque chose... » Friedrich Nietzsche, 1889, *Crépuscule des idoles ou comment philosopher à coups de marteau*.

La volonté de présenter le monde ou certaines de ses parties dans une œuvre n'est-elle pas éminemment romanesque ? Un chercheur en sciences humaines *est tout aussi impliqué qu'impuissant*. Il est engagé par le choix d'un thème de recherche, non seulement professionnellement mais éthiquement (du moins, il le devrait). Son influence sur la vie de la cité et l'accompagnement du changement des pratiques observées, demeurent néanmoins illusoire (incapacité gestionnaire) ou à faible portée. Au lieu d'être source d'intervention sociales ou urbaines, ses comptes-rendus de terrain (ou ses expérimentations) se doivent d'être « jolis ». Cette importance de l'élégance résume le statut incertain d'ingénierie de nos disciplines ; elle implique une sensibilité aux formes expressives les plus diverses (arts, cultures, mœurs) *et* une exigence tant scientifique que philosophique. Elle engendre un rapport attentif et technicien au monde, fondé sur l'intuition et la connaissance. Même quand il s'agit d'une perspective « cubiste » ou de déconstruction du réel, comme dans les expérimentations, le sentiment produit par un tel réagencement de l'« objet », n'est pas si éloigné de la jubilation suscitée par le regard distancié et créateur de l'artiste. L'attention esthétique n'est pas le « résultat de l'implication sur le terrain », elle est le fruit empoisonné du retour à soi, lorsqu'on a gâché trop de temps à tenter de dénouer les ficelles d'un problème. Je ne dis pas que les réseaux intellectuels, n'ont pas du tout d'impact sur l'allure et la course du monde. Je souligne simplement qu'ils n'« agissent » pas plus que d'autres groupes qui intellectualisent autrement leur environnement et qui, par leurs représentations partagées, favorisent, à leur manière, une pensée, des schèmes et des pratiques plus ou moins surnuméraires, redondants, féconds ou néfastes.

Le but de toute recherche est d'être « accueillie », « intersubjectivée » et mise en dialogue, selon les canons de la rationalité les mieux adaptés aux terrains prospectés, aux données exposées et aux communautés de chercheurs interpellées. L'écueil peut surgir à la suite d'un choix plus ou moins audacieux d'un thème de travail ou après une orientation méthodologique (imposée par le terrain) mais non conventionnelle dans la discipline de référence. Le style marque une chanson, une sculpture ou un tableau. Le style du chercheur, c'est sa méthodologie. Il résulte de la technologie utilisée pour élaborer des observations qui, en s'assemblant en articles, en communications diverses ou en livres, peuvent soit lui permettre de gagner l'estime du *champ social de recherche*, soit le condamner à une sorte de « jachère intellectuelle ». La reconnaissance d'un jury de soutenance de thèse et de quelques autres personnalités académiques ne suffit pas à celui qui a choisi un terrain perçu comme « lourd », comme on le dit à propos d'une course de chevaux. Si son handicap (méthode, style, origine pluridisciplinaire, non-connaissance des rites de sociabilité universitaires) rend sa course encore plus hasardeuse, il est tendanciellement porté à l'aggraver, en suivant inconsciemment une loi d'inertie de l'autostigmatisation assez redoutable.

Un dilemme se pose à lui, comme dans ces cas plus nobles, contés par Serge Moscovici, dans sa *Psychologie des minorités actives*, lorsqu'il décrit les personnages emblématiques



d’Alexandre Soljenitsyne et André Tvardosky (Moscovici, 1979, pp. 241-266). Le premier représente celui qui a refusé les honneurs des officiels soviétiques et assume un rôle de minorité active, portée par un contenu, un message à délivrer et un style propre, distinctif. Le second, transigeant avec le régime, ménageant la chèvre et le chou, tentant de plaire autant aux dissidents qu’aux « politiques » et aux gouvernants, sombre dans la déviance, l’anonymat, l’insignifiance, le *burnout* et la maladie. C’est un exemple caractéristique de la conduite d’une minorité anomique, peu engagée politiquement, incapable d’assumer une opposition claire, face aux incohérences de la vie en Union soviétique et à la réalité du goulag. En simplifiant quelque peu, je dirai que Tvardosky est un idéaliste désenchanté et Soljenitsyne un déçu actif. Les recherches sur l’épuisement professionnel laissent d’ailleurs supposer que la trop forte idéalisation et l’engagement, initialement excessivement enthousiaste, dans un travail sont sources d’effets pathologiques, d’écroulements émotionnels et de somatisations caractéristiques (Truchot, 2004). Les enjeux d’une affirmation « professionnelle et identitaire » sont du même ordre que ceux mis en évidence par Moscovici. On peut également sombrer dans le *burnout* lorsque l’on tente de construire son « radeau » d’intellectuel, le plus important étant alors de suivre la voie, tonique, ferme, créative, empruntée par des hommes exemplaires, tels que Soljenitsyne, notamment.

## 1.1. Défragmentation biographique

La rédaction d’un rapport pour le diplôme d’habilitation à diriger les recherches se doit de voisiner avec un récit de vie professionnelle, sans s’y réduire pour autant. Certes, on ne confondra pas l’écriture autobiographique, même restreinte, avec l’univers du métier de chercheur. Il faut exposer, ci-après, un bilan et un programme. Mais on peut affirmer, sans amollir trop fortement la pratique d’une discipline appartenant à l’espace tendre des sciences sociales, qu’une bonne évaluation de l’intrication entre les buts « personnels » et les finalités scientifiques sont sources d’une aptitude à se projeter vers l’avenir. C’est dans ce sens, celui d’une identification intellectuelle, que je veux dire deux mots de la préhistoire de ma thèse et de mes recherches. Pour ce faire, il faut temporairement s’appuyer sur un auteur qui exprime, de façon tonique, la philosophie de l’existence de tout intellectuel. Georges Gusdorf, dans *Le Crépuscule des illusions, Mémoires intempestifs*, publié seulement en 2002, insiste sur un point qui passe cependant inaperçu, tant il apparaît comme évident :

« La question la plus essentielle pour chaque vivant humain est celle du plein emploi de son être » (*op. cit.*, p. 373.) Et le philosophe ajoute : « Question bien souvent masquée [...] parce que les circonstances matérielles ou morales la relèguent à l’arrière-plan, en deuxième urgence, dans les marges des programmations utilitaires et impératives de la vie quotidienne. L’idée de plein emploi, la part faite des malentendus qui dévorent l’existence usuelle, serait celle de l’accomplissement des exigences fondamentales de l’être humain, à la faveur des activités et des occupations auxquelles, de gré ou de force, il se consacre. En dépit des apparences, ce problème ne se pose pas lorsque tous les autres sont résolus, une fois que l’on a un métier permettant d’assurer la subsistance de sa famille, comme par surcroît. La plupart des hommes se consacrent à [...] gagner leur vie, sans penser à cette autre nécessité de vivre leur vie, de donner sens à une existence abandonnée à des nécessités extrinsèques » (*op. cit.*, pp. 373-374.)

La simplicité de l’énonciation ne doit pas tromper sur la rareté de la satisfaction du besoin qu’elle signifie. Le « plein emploi de son propre être » est une question trop rarement posée. Des souvenirs d’un jeune homme bringuebalé par des idées post-soixante-huitardes (on peut appeler cela les « représentations sociales des objets “révolution”,

“avenir”, “peuple”, “gauche”, “prolétariat”, “communisme”, “socialisme”, “communauté”, “humanité”) peuvent être guettés dans divers interstices de mon passé adolescent. On peut imaginer l’arrivée, à Nancy, d’un garçon provenant d’une famille d’ouvriers immigrés, d’origine paysanne, qui tente de se frayer une autonomie au milieu des moments de déconfiture idéologique, diplomatique, culturelle et économique des années 1975-1985 et du début de la fin de la guerre froide. C’était l’époque de slogans insanes, qui traversaient la mémoire de publicitaires cyniques : « *No future* », criaient certains groupuscules *punks* et quelques jeunes, slogan repris aussitôt par *Cosmopolitan* ou d’autres magazines à la mode. Et lui, l’étudiant, tente de faire son droit, puis, dépité, au bout d’une semaine de consommation d’un cours d’introduction à cette matière dans un amphithéâtre bondé, s’inscrit en sociologie, en s’inspirant moralement de visions révolutionnaires et en s’appuyant, sans illusion, sur certaines anticipations, glanées dans des *Introductions* à cette matière, concernant la fonction de l’intellectuel comme agent du changement : une douce illusion qui appartenait à son époque.

Pour ce qui concerne le thème traité dans ma future thèse, je n’avais, à ce moment-là, aucune conscience du processus intellectuel fort actif et persistant, décrit par divers observateurs de l’histoire des arts, pour les courants *underground*<sup>8</sup>, et qui était censé imprégner l’ambiance des amphithéâtres, des mouvements contestataires, des cultures et des formes éparses de créativité émergeant autour de moi (Marcus, 1998). Les cours suivis étaient classiques et ahurissants : d’une part, de nombreux éléments de sociologie générale et de méthodologie, accompagnés de spécialisations en psychologie sociale, en sciences appliquées aux organisations et au travail ; d’autre part, des enseignements centrés sur le marxisme sur tous les tons : économie politique, sociologie urbaine, sociologie politique. Rien ne manquait ! Venir du monde ouvrier, vouloir en sortir à tout prix et recevoir un tel enseignement, programmatique et messianique, était assez déstabilisant. C’était un contenu ascétique et déconnecté des préoccupations de ceux que je côtoyais dans la vie de tous les jours. Son message général était, à mes yeux, aussi désopilant que de subir celui de droit, dispensé, à l’époque, dans de piètres conditions de pédagogie de masse. Un jour, quand je passais devant la faculté de sciences juridiques et politiques pour visiter un copain qui y était resté, j’aperçus un bourgeois hautain, habillé, à mes yeux, comme un aristocrate. « Regarde, me dit mon ami, c’est Jack Lang, le fondateur du festival mondial de théâtre ! C’est le doyen de la fac. » Je fus très étonné de voir l’attraction que suscitait ce personnage, déjà bien dans son rôle en 1977. Pour ma part, je découvrais, avec surprise et pour la première fois, ce qu’était un mandarin, habillé « dernier chic ». À cette époque-là, avec ma naïveté d’alors, j’étais à cent lieues d’imaginer qu’il pouvait représenter mon « appartenance de classe » ou un mouvement issu des milieux populaires. Rencontre du troisième type que j’allais retrouver, quelques années plus tard, en tant que ministre,

---

8 Il est précisé, dans cette note, comme dans un livre précédemment publié (Seca, 2001), que nous utilisons les appellations « musiques *underground* » ou « alternatives » à d’autres qualifications (« actuelles », « électrifiées », « amplifiées » ou « émergentes ») parce qu’elles permettent d’évoquer l’empreinte « minoritariste » et « amateur » des pratiques auxquelles elles se réfèrent (Seca, 2001 ; Seca, 1991). Le rapport à la convention, la position face à la commercialisation, le déni de l’imitation des vedettes, la recherche d’un public et d’un vedettariat, même limité à quelques amis, la volonté de préserver une authenticité expressive et une démarche originale apparaissent comme les caractéristiques essentielles de ces styles et du discours de leurs adeptes qui, bien que se voulant dissidents, en marge, opposés, demeurent tourmentés par les normes majoritaires de la réussite. L’expression « musique populaire » sera aussi parfois utilisée, accolée aux adjectifs « électronique », « rap » ou « rock ». On qualifie aussi ces musiques d’« amplifiées », en se référant à la technologie du son et aux médias. Le ministère de la culture, en 1998, a choisi l’expression « musiques actuelles » pour intégrer à la fois les formes *rock*, *techno*, *rap*, *jazz* et d’autres styles provenant de pratiques populaires (voir Shuker, 1998).

accompagné de journalistes et de conseillers, descendant<sup>9</sup> dans le Parking 2000 où j'enquêterai pour ma thèse, entre 1983 et 1986 ! Cette remarque n'est pas innocente : il ne s'agit pas que d'une anecdote. La grandiloquente politique langienne de la musique a été de ne rien changer dans les conservatoires (ou très peu<sup>10</sup>) et de tout faire porter sur des événements « tape à l'œil » (descentes dans le parking 2000, quand j'y enquêtais ; organisation de la religieuse et adulée *Fête de la musique*) qui consistent en coups de publicité propagandistes ou en renforcements d'une politique publique du *rock* durant son deuxième ministère – pour ce dernier point, voir Guibert, 2006).

L'éducation musicale a été l'enfant pauvre de ce ministère (voir Seca, 2007, p. 35-39). Bien entendu, cette marginalisation de la pédagogie et de l'institution scolaire, au sein même de l'institution « culture » remonte à la politique mise en place sous André Malraux, managée, pour le secteur musical, par Marcel Landowski puis par sa fille, Anne Chiffert-Landowski, qui a été directrice de la Musique et de la Danse jusqu'en 1998. Au-delà de l'étrange succession, à la tête d'une haute administration de l'État et sous des gouvernements aux couleurs politiques différentes, de membres si éminents soient-ils, de la même famille nucléaire, cette orientation (adoptée depuis plus de quarante ans) a donné aux conservatoires une conformation élitiste. Elle a marginalisé la musique classique ou savante, d'une part, et vulgarisé le mode « *underground* » et alternatif d'accès aux apprentissages musicaux, de l'autre. La conception générale de Malraux opposait la sensibilité esthétique, le partage de biens universels et l'inachèvement de la culture (domaine réservé du ministère qu'il patronnait) à la formalité et au caractère indiscuté et achevé des savoirs et connaissances (objets de « transmission » par l'éducation tant scolaire qu'universitaire : Urfalino, 2004, pp. 31-108). Ces exemples laissent supposer que nombre d'inerties et de conservatismes aient été hérités d'un ministère à l'autre, par un phénomène bien connu de redondance organisationnelle et malgré les déclarations lénifiantes de politique publique des ministres. Évidemment, il y a eu des réussites dans la politique culturelle des gouvernements socialistes (prix unique du livre, soutien au cinéma français et aux industries, au nom de l'idée, très américaine, que « la culture c'est de la valeur ajoutée » et donc une possibilité d'exportation, pratiques de festivités avec l'intention magique de vitalisation du « tissu social », multiplication des associations et initiatives locales de production). Mais pour les conservatoires, rien n'a bougé avec le « souffle du changement ».

Comme beaucoup d'étudiants en sciences sociales, je me suis fabriqué ma sociologie et ma psychologie du monde clandestinement, tout en suivant un ensemble de cours et de travaux qui me conduisaient aux « diplômes ». J'attendais le moment propice qui ne venait pas. Des centaines de pages rédigées sans but, ni prétention ! Pour voir ! Je ne sais pas dans quelle mesure, ces exercices libres d'écriture ont, implicitement et partiellement, influencé mes idées pour la suite de mes travaux. Concernant les intellectuels et chercheurs de l'université de Nancy-II qui ont marqué mon intérêt, en 1977-1981, je peux citer, dans l'ordre alphabétique, les noms suivants : Jean-Léon Beauvois, Maurice Blanc, Étienne Géhin, William Grossin, Henri Hatzfeld. Pour les autres, j'ai le défaut de ne pas me

9 « Ce qui est fait ici, c'est une formidable cité souterraine de la musique, un vrai centre de formation », commentait le ministre, à cette époque (Rémy Kolpa-Kopoul, « Jack Lang fait une descente au 4<sup>e</sup> sous-sol du *rock* », *Libération*, 19 avril 1985, p. 19).

10 En fait, il semblerait que la décentralisation, tant vantée, et la mainmise des municipalités sur les écoles de musiques aient aggravé la situation par une distribution, encore plus différenciée socialement des services d'éducation musicale (Cueille, 2004). D'un côté, il y a les classes moyennes et aimantées par l'élitisme qui « espèrent » que leurs enfants puissent plaire et réussir dans les conservatoires, et de l'autre, on offre, dans des maisons de quartier, des palettes de pratiques (*rap*, *rock techno*) à des jeunes plus rétifs aux cours de théorie musicale, qui sont, le plus souvent, profondément inadaptés pédagogiquement.

souvenir du mauvais côté des personnes fréquentées et d'oublier leur nom. Je me rappelle ma frustration d'alors devant l'aride et compliqué continent des sciences humaines, en plus de ma déception face à l'absence d'enseignement de philosophie dans les cursus de sociologie ou de psychologie, pour des raisons qui m'ont toujours paru obscures, dommageables et inexpliquées. Tout cela était peu intellectualisé, aussi étonnant que cela puisse paraître. Je ne comprenais pas dans toute sa profondeur et je ne pouvais pas nommer la nature de mon ébahissement face à ces savoirs désarticulés. Faire une thèse, dans ce sens, m'a sauvé de cet état mental absurde : j'ai pu enfin (après cinq années pour obtenir l'équivalent du master actuel) construire une continuité de pensée, en articulant un ensemble de connaissances. Finalement, à un certain degré, il faut toujours penser contre l'institution pour se sauver de ses incohérences.

Il s'agissait d'un moment où triomphaient les approches structuralistes ou, à l'inverse, les théories des mouvements sociaux qui intéressaient plus car elles donnaient envie de continuer à avancer et de transformer le monde. Ce qui émergeait dans les déconstructions de l'humanisme classique (présentes souvent en économie politique, en linguistique et dans la psychologie sociale enseignées à Nancy), était une représentation du sujet sur- et - multi-déterminé, influencé par des conditions sociales et des forces économiques qui l'accablaient à l'impuissance et l'impossibilité d'être un « acteur autonome », « maître de sa destinée ». Les travaux de Pierre Bourdieu étaient déjà très discutés sans que tout le monde sache toujours de quoi il en ressortait. Je ne juge pas, bien sûr, les théories de ce sociologue dont une partie peut aider à l'élaboration de grilles de lectures (Seca, 2008). Mais son style ardu et emberlificoté était, pour moi et pour quelques autres, source de soucis, tant théorique que sémantique. Histoire de style, là aussi, car certains collègues (en sciences de gestion ou en sociologie) m'ont fait part de leur *profond plaisir* à lire *toute l'œuvre* de ce sociologue ! À l'université, aucune aide, aucun secours, pas d'appui ni de manuel du savoir-vivre académique : les « communautés » d'étudiants et d'enseignants-chercheurs étaient dispersées. Seuls quelques gauchistes isolés parcouraient, comme des poissons nettoyeurs, le campus de lettres et sciences humaines de l'université de Nancy-II, en tentant vainement de recruter de futurs propagandistes. L'un d'eux, un moustachu, vêtu toujours avec la même parka kaki, portant des lunettes en écailles, me harcelait littéralement avec ses exemplaires de *Lutte ouvrière*, soigneusement rangés dans sa serviette de cuir marron usé. Il m'épouvantait de façon cauchemardesque quand il m'invitait, avec obstination, à aller faire la révolution et à retourner dans les usines que je cherchais, par tous les moyens, à fuir. « Justement, me disait-il, tu es l'un d'entre eux. Tu sauras mieux les convaincre » ! À d'autres moments, il me rabrouait quand je me moquais, comme beaucoup de jeunes de mon époque, des chanteurs de la variété française (Mireille Mathieu, Michel Sardou, Gérard Lenormand...) « car, arguait-il, on n'a pas le droit d'ironiser sur le goût du peuple, comme tu le fais ! Il ne faut pas mépriser tes origines [*Il m'attribuait, à tort, un mépris de mes origines. À ses yeux, il fallait aimer l'ensemble du prolétariat parce que j'en venais. Il faisait erreur, comme nombre de militants de ce type. Je ne m'identifiais pas à la classe ouvrière mais à ma famille tout simplement. Je ne rejetais pas la musique du peuple mais des styles qui me déplaisaient*]. Tu seras capable de faire passer le langage révolutionnaire avec les mots adaptés dans les usines », continuait-il, d'une voix assurée et autoritaire.

« Usine » le mot qu'il ne fallait pas prononcer ! Le malheureux allait s'épuiser dans sa volonté persuasive à mon égard, tout en m'agaçant passablement au passage, malgré son intelligence logique et têtue ! S'en suivaient des arguments, à n'en plus finir, sur la nécessité de la dictature du prolétariat et d'autres arguties du même acabit. Je n'étais pas contre le progrès social. Loin de là, vu d'où je venais ! Mais quand même ! Cet opiniâtre

individu voulait vraiment charger la mule. Je parvenais, avec peine, à étudier et à comprendre le sens de certains cours et de mes objectifs universitaires et professionnels et, lui, il voulait, qu'en plus, je prenne sur mon dos les problèmes de l'ensemble de la classe ouvrière, ceux de certains de mes camarades restés à l' « usine » et dans les quartiers et pourquoi pas, d'autres choses encore ! Je n'en étais pas capable. Par contre, me suis-je dit plus tard, pourquoi ne pas observer certains musiciens amateurs ou artistes plus ou moins donquichotesques et ambitieux pour essayer de comprendre pourquoi, eux, ils ne faisaient pas cette révolution tant scandée ou invoquée ?

Revenons aux moutons des études. J'ai dit, plus haut, que le sentiment d'absence de cohérence dans un cursus, l'impression de ne pas bien comprendre ainsi que le désir de vouloir mieux expliquer ou rendre cohérent un certain désordre pouvait expliquer, en partie, l'envie de faire un travail de thèse. C'est une motivation assez légère et très sérieuse. Il faut, en effet, admettre que l'on n'entreprend pas toujours un projet intellectuel en calculant, au millimètre (ni au centimètre), la rentabilité d'un tel travail et son futur. Ce qui étonne encore, c'est qu'une partie d'entre nous et des jeunes générations se hasardent régulièrement vers ce genre de chemin. Les étudiants, dont je faisais partie, étaient, entre 1977 et 1986, bien trop livrés à eux-mêmes, comme des fétus de paille pulvérisés dans la constellation universitaire. On ne peut, par conséquent, imaginer le dégrisement qu'a causé la Gauche dans mon esprit quand, pendant plusieurs années de suite, elle n'a pas fait quoi que ce soit pour améliorer les conditions de la vie étudiante (de 1981 à 1989) et le système universitaire. La loi Savary : j'en ai entendu parler, comme beaucoup d'ex-étudiants, mais longtemps après 1984, quand je suis devenu enseignant-chercheur et qu'il fallait participer à diverses instances représentatives ou services communs. Entre 1981 et 1989, il était rare d'en savoir quelque chose, tant sur le plan de ses effets concrets qu'au niveau de l'information la concernant.

Heureusement, les gouvernants de cette époque n'ont pas tenté de supprimer, comme celui Raffarin de 2003, les postes de surveillants dans les lycées, sinon, je n'aurais jamais fini ma thèse. Beaucoup d'étudiants de doctorat d'aujourd'hui prétendent, pour le moins, même s'ils n'y parviennent pas toujours, animer quelques travaux dirigés par semestre, à 35 € de l'heure. En ces temps-là, cela aurait paru carrément prétentieux d'y penser (même pour 16 € de l'heure de l'époque), tant le peu de budget destiné à cette fin était réparti entre les ouailles fidèles aux maîtres et tenues bien informées par quelques directeurs de département et ayant la chance d'être souvent des « héritiers », au sens bourdieusien du terme (Bourdieu et Passeron, 1964). Le rappel de tous ces éléments peut paraître inconvenant mais de nombreux étudiants d'origine modeste ont longuement subi beaucoup des désagréments de l'université de masse – qui continuait à fonctionner, à certains niveaux, sur le mode féodal – alors qu'ils y avaient naïvement placé tous leurs espoirs<sup>11</sup>. Ce « marché de dupe » dure encore. À lire l'histoire de l'institution universitaire de notre pays, il semble que des gens provenant des milieux défavorisés ont été placés aux plus mauvais moments d'apprentissage, bien pire que ceux vécus par certains de mes enseignants, comme Serge Moscovici ou Jean Maisonneuve, par exemple, qui, dans les années 1940 à 1950, bénéficiaient de conditions de recherche et de travail antérieures à l'université de masse, avec un nombre restreint de prétendants au titre, quoiqu'avec des objectifs de publication de thèse plus difficiles à rejoindre qu'aujourd'hui.

11 Ces intuitions sont d'ailleurs affinées par des travaux de macrosociologie des générations (voir Louis Chauvel, 1998, 2006). Certains de mes entretiens, avec des étudiants d'origine populaire ou immigrée, confirment, qu'aujourd'hui encore, cette représentation et cette profonde déception sont vraiment accentuées, au point que certains d'entre eux, en aparté, se moquent de leur propre diplôme qui leur apparaît, à tort ou à raison, démonétarisé, sans utilité pour l'obtention d'un poste de travail dans le secteur privé.

Comme je l'ai écrit plus haut, j'ai étudié la sociologie à l'université de Nancy-II. J'y ai obtenu une maîtrise en sociologie des organisations et du travail avec une spécialité en psychologie sociale. J'y ai aussi rédigé un petit mémoire sur la pratique *rock* amateur en 1979-1980. J'aimais aller aux concerts. J'écoutais toutes sortes de styles du folklore des Abruzzes aux *rocks*, *free-jazz*, *punk*, *new wave* et classique. La mode, chez les jeunes de 13-25 ans, était au *punk* en France, mais en Lorraine, la pratique était au *hard-rock* bétonné et au *folksong*, avec quelques années de retard par rapport à ce qui s'était passé aux États-Unis, durant les années 1960 (Delmas et Gancel, 2005). Héritier électro-acoustique du psychédéisme américain, le *progressiv* ou *synphonic rock* marquait cette époque et cette région. L'un de ses représentants français, les plus caricaturaux, avec le recul du temps, était le groupe *Ange*. À ce moment-là, on assistait à une transition entre ces groupes, héritiers d'un passé psychédélique assez pesant et maladroit, et la fraîcheur *punk*, *new wave* et *garage* que j'allais tenter de décrire plus tard, avec quelques autres analystes de ces cultures.

Je m'étais, au départ, intéressé à ces thèmes, centrés sur les musiques, pour comprendre les conduites d'addiction grave, noyées dans des solos de guitare et des répétitions interminables en *MJC* ou dans les espaces associatifs, de ceux (proches ou connaissances) qui semblaient dans mon quartier<sup>12</sup>. Le second motif de mon intérêt de recherche était mon activisme anarchisant (durant la fin des années 1970). Cet engagement bien innocent et très culturel (création d'un journal de quartier, volonté de revitaliser la vie sociale des jeunes, création d'un carnaval, protestation contre l'attitude autoritariste et stéréotypée de la mairie conservatrice) était à mes yeux une voie d'action identique à celle de ces groupes d'artistes. Par une recherche sur les milieux musicaux amateur, la *protestation* devait donc être soutenue autant que comprise et observée. Il s'agissait d'un engagement romantique, existentialiste et convivial qui entraînait cependant en contradiction avec l'héroïnomanie de certains camarades. Le troisième fondement de mon enquête était ma difficulté de mettre en œuvre un travail d'étude sur la vie en entreprise, qui, déjà à cette époque, était considérée comme devant être traitée prioritairement afin de « favoriser une adaptation aux besoins du marché ». À propos de la raison moralisante sur les drogues : quand j'étais en université, je ressentais une certaine fierté d'être parvenu à m'y inscrire. En conséquence, je n'acceptais pas du tout que divers camarades s'embarquassent dans une vie bohème et chimique sans même songer que leur jeunesse allait passer très vite et les occasions de construire quelque chose et de s'insérer aussi. Mon mémoire sur des membres d'un groupe de *rock* lorrain provenait de ce refus de la fuite dans les paradis artificiels que les cultures populaires électroniques de l'époque diffusaient déjà fortement tout autant que de l'intérêt pour une pratique proactive centrée sur la création de messages publics esthétisés.

Par ailleurs, je voulais absolument sortir de ces mondes, vécus et perçus comme « gris », du travail en industrie que je connaissais le temps d'emplois d'été, sur des chaînes de production de la métallurgie lorraine. Ces organisations industrielles étaient très stéréotypées, proche de l'imagerie des *Temps modernes*, le fameux film de Charlie Chaplin, mais existaient encore à cette époque<sup>13</sup>. Je n'ai, en fait et dès mon plus jeune âge, pas connu le meilleur aspect des entreprises. Comment pouvait-on m'en donner une bonne représentation et me faire travailler dans des milieux qui ont toujours été, d'après ma

12 Je me souviens particulièrement de moments pénibles, en 1977, avec des camarades, si sympathiques et spontanés, durant l'enfance, et qui, ensuite, au début de leur vie d'étudiant, ont sombré dans l'héroïne. Je les distingue encore, avachis dans la pénombre, écoutant avec vénération une musique de Lou Reed, éloignés de tout échange et de tout dialogue. Malgré leur moins grande nocivité, les rituels groupaux de partage du joint de haschich, avec les crises de rires distinctifs et exhibitionnistes qui s'en suivaient, me fatiguaient aussi largement.

13 Comme elles existent encore de nos jours.

biographie, des lieux d'aliénation réelle, d'injustice et de souffrance ? Mais d'un autre côté, je ne voulais pas céder à la facilité et je me suis forcé à vivre l'expérience de l'usine afin de ne pas en parler abstraitement. Quand j'ai fait mon rapport de stage de maîtrise en sociologie du travail, je me suis mis en tête de pénétrer dans l'usine où travaillait mon père, conducteur d'un énorme camion transportant les scories des hauts-fourneaux à la vitesse de 15 km à l'heure. J'avais réussi à m'insérer dans une équipe en trois / huit. J'observais, avec leur assentiment méfiant et distant, la fonction des agents de maîtrise dans l'établissement d'une grande société sidérurgique à Florange. Je me levais pendant un mois, à toutes les heures des trois grands rythmes horaires (de 5h à 13h, de 13h à 21h, de 21h à 5h). Ce n'était pas le premier séjour de ce type pour moi, mais après l'usine de radiateurs où les opérateurs en fabriquaient à la chaîne 24h sur 24h et celle des plaques de tôles pour boîte de conserves qu'il fallait cercler, une fois l'emballage en carton constitué, ma nausée de ces mondes du travail surnageait.

On a beau jeu, aujourd'hui, et surtout dans les années 1980, de célébrer publicitairement le « culte de l'entreprise » comme s'il s'agissait d'un espace vivifiant, moderne, adapté, branché, fascinant et positif (Rousseaux et Merlant, 1988). La réalité actuelle n'est certes pas aussi triste qu'en 1975-1981 car les procédés d'automatisation, de robotisation et d'interconnexion entre processus de production transforment partiellement le quotidien d'un opérateur. Mais il ne faut pas cependant croire qu'il s'agit d'un univers radicalement transformé. Qu'on veuille encore s'en écarter, de nos jours, pour mieux s'épanouir et développer ses capacités ailleurs montre encore les progrès à accomplir en matière d'éthique et de *management*. On n'imagine pas la douleur que cette « contrainte culpabilisante » (« être un homme d'entreprise pour ne pas gaspiller l'argent du contribuable ») occasionne dans l'esprit de celui qui tente son apprentissage pour entrer dans le monde de l'intellect. Le mot de Georges Gusdorf, le mandarin honorable, revient de façon lancinante et m'obsède maintenant : le « plein emploi de son être » ! Quelle belle expression ! Continuons notre présentation !

## 1.2. Pluridisciplinarité, nomadisme et discours de prétoire

Le petit mémoire sur un groupe lorrain dont j'ai parlé plus haut était, en fait, un travail de licence de sociologie, effectué dans le cadre d'un enseignement de maîtrise de psychologie sociale à l'Université de Nancy-II, sous le tutorat d'Alain Trognon. Le but était d'établir une monographie d'un groupe de *rock* mosellan, tout en y appliquant des méthodes d'analyse de contenu classique enseignées en licence et en maîtrise. Il s'agissait d'interroger, individuellement, chaque membre de cette formation et de faire plusieurs entretiens collectifs. C'était évidemment un travail modeste, réalisé en 1979-1980, prélude à une orientation dont je ne soupçonnais pas la suite. Après l'obtention de la maîtrise en sociologie du travail, sous la direction de William Grossin et Henri Hatzfeld, je me suis mis en tête d'obtenir un *DEA* (l'équivalent du master recherche actuel), non délivré, à cette époque, à l'université de Nancy-II. J'ai alors prospecté les établissements parisiens. J'ai pris contact directement avec Serge Moscovici, en septembre 1981. Il a bien voulu diriger mon projet de thèse d'alors. J'avais lu, trois mois auparavant, son livre, *Psychologie des minorités actives*, au moment où je rédigeais mon projet de recherche. J'ai réalisé un mémoire de *DEA* intitulé « *“Groupisme” et socialisation dans l'espace urbain : musique rock et pratiques amateur* ». Ensuite, après l'obtention de ce diplôme de troisième cycle (1982), j'ai soutenu ma thèse de doctorat, en février 1987. J'ai été nommé maître de conférences, en octobre 1988, à l'Université de Reims-Champagne-Ardenne. J'ai ensuite obtenu ma mutation, en octobre 1992, à l'Université de Versailles-Saint-Quentin où je suis

resté jusqu'à aujourd'hui. Je suis actuellement membre d'un laboratoire de management (*LAREQUOI*) de cette même institution. Mon premier livre, édité en 1988, adoptait un style narratif, dans un but éditorial et de rapprochement avec le public susceptible de me lire.

Du point de vue d'une reconnaissance par certains psychologues sociaux plus orthodoxes sur le plan de la méthode, cette monographie, qui était pourtant qualitative *et* quantitative, a assurément été élaborée au plus mauvais moment, durant une période (fin des années 1980, début 1990) où certains ont cru voir poindre « la révolution cognitiviste ». Du fait même de mon parcours de formation, je me suis trouvé à l'intersection de différentes cultures disciplinaires (l'économie politique, le marxisme, l'existentialisme, la psychanalyse groupale, la sociologie, la psychologie sociale sociologisante, telle que la défendaient Maisonneuve ou Moscovici notamment). Cette pluridisciplinarité m'est apparue, à l'époque, comme un handicap (« ne pas en être », « ne pas faire partie du *mainstream* ») ! Ce n'est que peu à peu, les années passant, que j'en ai ressenti les avantages. À mes yeux, à l'heure où j'écris ces lignes, j'y perçois une force, correspondant au sentiment de ne pas avoir été accaparé par les lourdeurs opératives, liées à une technologie d'étude. Cela m'a obligé à mettre, en permanence, les questions théoriques et l'approche critique au premier plan. Cette « puissance » de mon moi professionnel est, certes, toute relative et probablement autosuggérée. Je ne prétends pas du tout faire partie de la grande histoire de la psychologie sociale. En écrivant ces lignes, je veux simplement apporter un témoignage des différents aspects de mon « nomadisme institutionnel » plus ou moins subi. Je suis tout à fait conscient du risque d'être suspecté d'un regard biaisé (mais j'espère qu'on le percevra comme non complaisant) sur moi-même et sur les diverses communautés scientifiques rencontrées, qui demeurent, avant tout, des ensembles humains. Comme beaucoup d'entre nous, j'ai dû faire face à diverses difficultés, durant mes dix-neuf années de carrière, mais j'ai eu aussi la chance d'avoir rencontré des personnalités fortes, rigoureuses et indépendantes, au jugement net, non inféodées à une police de la pensée. J'en reparlerai un plus tard dans ce paragraphe. Ce que je peux affirmer est que l'amitié est tout aussi importante que l'estime intellectuelle pour poursuivre un chemin de recherche, original ou non. Mais la seconde dimension est cependant essentielle pour que la première survive à l'épreuve du temps.

Une indication qui peut être pertinente pour comprendre mon orientation, durant de longues années : j'ai été formé à la sociologie jusqu'à la maîtrise, et je suis venu à la psychologie sociale, par le suivi de modules optionnels, à l'université de Nancy-II, choix prolongé par une inscription à l'université Paris-10 et par la fréquentation du Laboratoire de Psychologie Sociale de l'*EHESS*-Paris. L'année de *DEA* a été consacrée, méthodologiquement, à l'entretien, à l'analyse du discours (Claude Chabrol), à l'épistémologie (Jean-Claude Filloux). L'aspect théorique a été centré sur l'étude des rituels (Maisonneuve), des représentations sociales et des minorités (Moscovici). Parallèlement, j'approfondissais ma connaissance de la sociologie des cultures populaires et des mouvements sociaux. Cette attention aux dynamiques du changement explique la présence de François Dubet à mon jury de thèse, en 1987. Cette double orientation de mon cursus de formation (psychologie sociale / sociologie) m'a conduit à penser que ces deux matières étaient beaucoup plus proches que certains de leurs représentants orthodoxes ne l'affichaient et, ceci, d'autant plus que j'ai été assez marqué par un séminaire de très haut niveau de Moscovici, à l'*EHESS*, durant les années 1985-1986, qui allait ensuite conduire



à la publication de son livre, en 1988 : *La machine à faire des dieux. Sociologie et psychologie*<sup>14</sup>.

En d'autres termes, au moment de ma soutenance de thèse, je portais, *sans le savoir*, quelques « stigmates de marginal » dans le champ même de la psychologie scientifique. Dans *ma* représentation du monde, je possédais des diplômes complémentaires et un itinéraire de formations hétérogènes mais cohérent. Je n'étais pas intéressé par l'objectif de me spécialiser dans la thérapie (script professionnel attaché à la psychologie). J'avais écrit une monographie en utilisant les outils quantitatifs et qualitatifs classiques de l'ethnologie et de la sociologie. J'avais appliqué, à un terrain peu exploré, les grilles de lecture de la psychologie sociale. J'étais peu préoccupé par la nécessité absolue d'expérimenter car sur mon terrain d'étude, il était impossible de le faire. Mais je précise que je respectais les acquis des recherches expérimentales que je cite et utilise, encore aujourd'hui, pour la plus grande partie de mes enseignements. Je ne pensais pas que le fait de pratiquer une méthode impliquait l'adoption d'une carte d'identité disciplinaire et le rejet d'autres perspectives de construction des données. Je ne me souciais pas des liens, assez rigides, entre certaines méthodologies et la légitimation professionnelle. J'étais, en quelque sorte, un « idiot » au sens dostoïevskien du terme. Dans le roman de l'écrivain russe, le héros est un personnage pathétique, pas spécialement inintelligent mais plutôt inadapté à son environnement. Il croit en l'authenticité humaine, il se laisse emporter par ses actions, convaincu de la vérité de ses impressions et fort clément envers ses contemporains. Le visionnage du film d'Anton Corbijn (sorti en mai 2007), consacré à la biographie d'Ian Curtis, chanteur du groupe *Joy Division*, m'a permis de comprendre le lien existant entre cet état d'excès décrit par Dostoïevski, très bien illustré dans cette vie trop courte (ce jeune artiste s'étant suicidé à 23 ans), et le besoin d'aller vers les mondes d'expression *rock*. Il y a parfois des connexions invisibles qui relient une pratique de recherche aux sujets enquêtés et aux pratiques observées. L'idiot pourrait être vu comme une espèce de « mystique illuminé » – pour reprendre la distinction proposée par Bastide (Bastide, 1931, p. 9) – rongé par diverses contradictions.

Cette relative marginalisation (comme la mienne, en 1988-1995) avait cependant engendré, en moi, une conscience désordonnée de l'insertion institutionnelle avec des conduites intempestives et parfois absurdes de demande d'affiliation. L'effet paradoxal de cette situation est une *mise en veille de la réflexion* et une poursuite lente et souterraine de l'activité. Ce qui fait que, sans le vouloir, je finissais par ressembler aux phénomènes anomiques et *underground* que j'étudiais. Après ma thèse, j'ai été rattaché au Laboratoire de l'EHESS. Par la suite, j'ai accepté, entre 1992 et 2001, en guise de « solution provisoire », d'appartenir à quatre laboratoires de disciplines différentes de l'université de Versailles-Saint-Quentin (histoire, sociologie, civilisations américaines et, actuellement, sciences de gestion qui est devenu mon affiliation officielle et stable, depuis plusieurs années). Ces appartenances multiples sont souvent des « chaussures mal assorties, trop grandes ou trop étroites ». Elles entraînent régulièrement des déceptions ou des malentendus. J'ai cependant tenu à faire valoir, dans toutes les équipes auxquelles j'ai participé, les grilles d'analyse psychosociales. Certains de ces groupes de travail promettaient d'organiser une pluridisciplinarité. Ils défendaient, en réalité, un pré carré épistémologique, disciplinaire et méthodologique spécifique, au même titre que les représentants d'une psychologie sociale orthodoxe dont la politique dogmatique me

14 Cette contribution, ayant reçu le *Prix européen d'Amalfi pour la sociologie et les sciences sociales*, en 1989, tentait de mettre en comparaison les deux disciplines et montrait que les cloisonnements édifés ne rendaient pas compte de grandes proximités thématiques et théoriques entre elles (Moscovici, 1988). On comprendra que mon mode de pensée ait été largement influencé par cette littérature.

conduisait à m'affilier à d'autres espaces de recherche. Ceux-ci, pour la plupart, n'intégraient pas réellement les chercheurs extérieurs à leur champ disciplinaire. Ils restaient, scientifiquement et pratiquement, des univers « monocentrés », axés sur leur discipline de référence. L'appartenance actuelle à un laboratoire de sciences de gestion est plus sympathique et durable (*LAREQUOI*). Elle est surtout le résultat de l'ouverture intellectuelle et du compagnonnage de Philippe Hermel<sup>15</sup>. Mais elle ne facilite pas une stratégie de reconnaissance professionnelle conduisant au professorat en psychosociologie.

J'ai dû, peu à peu, au fur et à mesure de ma fréquentation de colloques, entre 1989 et 1994, me résoudre à l'évidence : le monde n'est pas à l'image du Laboratoire de l'*EHESS* (1982-1987), dirigé par Moscovici, ou des séminaires de Maisonneuve sur les conduites rituelles, à l'université de Paris-X-Nanterre. Il m'a fallu accepter l'idée que ma position n'était pas articulée aux préoccupations dominantes dans la discipline, ne serait-ce que dans les buts (publier dans des revues orthodoxes) assignés avec beaucoup trop de rigidité par la 16<sup>e</sup> section du *CNU*, à partir de 1992, aux futurs candidats à la liste de qualification de professeur. La mise en œuvre de ma progression scientifique s'en est trouvée, en partie, altérée. Certes, j'ai publié quelques articles dans de bonnes revues. Mais il y avait d'emblée un obstacle dans certaines revues de psychologie sociale, lié à l'obligation de procéder à la construction des données de façon expérimentale et normée. De plus, de 1992 à 2001, j'ai été fréquemment sollicité pour assumer des responsabilités administratives. Le fait de les accepter peut être perçu, à certains égards, comme une forme de déviance relative et comme un signe d'abandon temporaire de la recherche. En un mot, on peut « diagnostiquer », à cette période, un affaiblissement du tonus de chercheur (dont l'aimant demeure la curiosité). Cette caractérisation (en termes de minoration) de l'activité administrative est déplorable car il faut bien que nos institutions fonctionnent et que nos étudiants étudient dans de bonnes conditions.

Mon projet intellectuel, du fait des difficultés rencontrées, a été strictement raccroché à mon passé, durant toute cette vingtaine d'années ayant suivi ma soutenance de thèse. Aujourd'hui encore, je suis « travaillé par mon terrain ». Cela provient, pour une bonne part, de cette mise en marge qui m'a cantonné trop longuement à une écriture « justificatrice ». Je me suis senti acculé à expliquer, par le détail, ce que je faisais, les raisons et les activités ainsi que les possibles développements. J'ai donc, très sûrement à tort, éprouvé l'obligation de réhabiliter mon travail. *La marginalisation incite à développer un discours de prétoire*. Elle pousse à vouloir se comprendre, à se remettre en cause, tout en tentant de se faire accepter. D'où pas mal de temps perdu, même si on s'en remet. L'aspect bohème de cette position est donc source de soucis et pas uniquement d'innovation et d'expériences d'autonomie, comme le développent les historiens des sciences et les observateurs des minorités. L'affiliation à une « famille de chercheurs » qu'est le laboratoire de référence unique, tel qu'il est pratiqué dans nombre d'universités, a altéré les dix premières années de ma carrière, tant cette obligation m'était assénée régulièrement dans toutes les réunions de travail. Désormais, je suis devenu plus indépendant alors que mon intégration à une équipe s'est affermie (depuis 2001).

« En se référant aux analyses biologiques ou physiologiques de son temps et en extrapolant leur propos au corps social, Durkheim montre que la spécialisation entraîne un blocage de la circulation sociale. À notre tour, en métaphorisant les termes de son analyse, en abusant même de celle-ci, on peut dire que le manque de flexibilité, l'immobilisation en une fonction que celle-ci soit professionnelle, idéologique, affective, loin d'être la marque d'une supériorité, d'un progrès social ou individuel, peut être le symptôme d'un

15 Cet appui s'est d'ailleurs manifesté par ma participation à un séminaire de management, du 29 avril au 7 mai 2007, à l'université de Georgetown, à Washington DC. Ces dix jours intenses mais tonifiants ont été organisés par le directeur du *LAREQUOI*. Ce séminaire extraordinaire s'est effectué en la compagnie de la quasi-totalité de l'équipe de recherche.

enfermement et donc, à terme, avoir un effet mortifère [...]. On peut dire que le propre du politique, dans son souci de gestion et de productivité, est de se méfier de ce qui est errant, de ce qui échappe au regard » (Maffesoli, 1997, pp. 22-23.)

L'indépendance et cette position nomade ont fini par me plaire. À force de vivre aux frontières, on s'y construit une niche. « Il n'y a rien de mal à être déviant », écrit Moscovici, en 1979, dans sa *Psychologie des minorités actives*, et il ajoute : « il est tragique de le rester ». Je suis tenté de corriger cette dernière partie de son énoncé de la manière suivante : « il est tragicomique d'aimer le devenir, d'y demeurer et d'éviter les structures disciplinaires, sources de reconnaissance, d'adopter une position qui affecte la peau et le corps de celui qui s'y complaît ».

À l'époque où j'ai commencé à diffuser les résultats de ma recherche (1987-1994), j'étais préoccupé par la formalisation et l'opérationnalité expérimentales de mon travail précédent. Ce souci a fini ensuite par disparaître devant l'impossibilité de le faire face aux terrains observés. Cela a eu, aussi, un effet de suspension du travail de terrain, après avoir éprouvé le sentiment qu'il serait probablement inutile de sonder à nouveau les acteurs de ces pratiques, puisque le statut des paroles collectées n'était pas accepté comme suffisamment scientifique par la majorité des psychologues sociaux<sup>16</sup>. Ce renoncement surprenant au terrain (une forme d'autocensure finalement) allait de pair avec la conscience intime d'avoir développé un vrai regard critique sur les pratiques et les cultures analysées. Ce qui ne manquait pas d'approfondir une lassitude professionnelle et un vécu paradoxal de mon activité. Ce mélange de dépendance intellectuelle à l'égard d'un champ de reconnaissance épistémologique (l'expérimentation et la psychologie sociale) et de découragement face au travail de terrain (entrepris pour ma thèse mais peu considéré pour une progression de carrière) m'a finalement « bloqué intellectuellement » plusieurs années de suite. Cela m'a déporté vers une conscience, ou trop affirmée, ou trop timide, de ma différence, et vers une activité de pédagogue pour étudiants non-spécialistes (AES, économie, sciences de gestion, sciences politiques, sociologie). Blocage ne signifie pas « abdication ». Les priorités de la vie « tout court », conjuguées aux aspects relevés *supra*, amènent à mettre en sourdine, d'abord, puis à revitaliser et poursuivre un tel projet. Après une période de veille et d'hibernation d'environ une huitaine d'années de 1992 à 1998, la soif de construction des connaissances est bien plus intense qu'après une soutenance de thèse. Mais ce qui stimule aussi l'esprit de recherche c'est l'apparition d'un nombre singulier d'enquêtes, de travaux et de publications dans un domaine si peu exploré, au départ, dans l'Hexagone. J'en reparlerai au chapitre 2. L'encouragement de certains collègues et la traduction de deux de mes livres en espagnol et en roumain, obligent à la continuité.

L'appui de Gilles Ferréol a été providentiel. Il faut que je le dise clairement. Les gens, par couardise ou par prétention, ont du mal à reconnaître l'aide qu'ils ont reçue. Pour ma part, au contraire, j'y mets un point d'honneur. Ferréol a été rencontré à l'aéroport de Baneasa, en 1997, près du musée de l'aviation à Bucarest. Je me souviens de son humour rafraîchissant quand nous avons été contraints de voyager sur un vieil Antonov soviétique à destination d'Iasi, en Moldavie roumaine, dont les vibrations et les réactions face aux

---

16 Je ne suis pas animé par une profonde passion pour les musiques populaires, contrairement à Marc Touché qui a continué imperturbablement son travail ethnographique, durant toute sa vie professionnelle, au Musée des Arts et Traditions populaires. Son goût constant de la collection lui a permis de ne pas subir les obstacles rencontrés et de les contourner, par exemple, en ramenant assez fréquemment et temporairement chez lui des objets à entreposer avant de les confier au musée. Pour ma part, l'intérêt pour les sciences humaines, l'étude des représentations et le souci d'une explication psychosociale des faits sociaux étaient aussi importants que le désir de faire une monographie des milieux *underground*.

trous d'air étaient loin d'être rassurantes. Nos échanges ont toujours été naturellement respectueux et cordiaux. Il m'a proposé de publier un ouvrage sur les représentations sociales, dans sa collection « Cursus sociologie », chez Armand Colin (Seca, 2005c). Il a soutenu aussi mon projet, *Musiques populaires underground et représentations du politique*, auprès du comité éditorial d'InterCommunications / EME. Cela s'est traduit par un autre livre, édité dans la collection « Proximités sociologie » qu'il dirige aussi (Seca, 2007a). Si l'on compte les contributions en langue roumaine, je suis aussi intervenu dans huit chapitres d'ouvrages dirigés par lui. Et je suis sûr que si mon énergie et mon temps avait été plus extensibles, d'autres écrits auraient pu voir le jour. Cette suite de coopérations a été vraiment un solide renfort pour que je puisse continuer ma carrière et affermir mon modèle de pensée. Je lui dois une fière chandelle.

La Roumanie a été le pays de mon directeur de thèse et celui où j'ai fait la connaissance de Ferréol. Il a aussi constitué un lieu de rencontres et d'échanges intenses. Adrian Neculau, professeur honoraire, à Iasi, fait partie de ces bons souvenirs. Nous avons coopéré, dès 1996, lors d'une recherche collective sur la représentation de la pauvreté, au laboratoire européen de psychologie sociale de la Maison des Sciences de l'Homme. Son accueil, son hospitalité et sa jovialité ont contribué à donner un visage souriant et affable à ce pays. Mais il y a d'autres chercheurs qui ont tissé les liens forts, sans lesquels rien n'est possible pour personne. Je veux surtout parler de Stefan Boncu qui, en 1996, était doctorant, lors de notre première entrevue, à Paris et qui est, aujourd'hui maître de conférences à l'université Ioan Cuza d'Iasi. Lui et Aurel Stan, autre enseignant-chercheur de cette université, ainsi que le doyen de la faculté de psychologie et de sciences de l'éducation, Teodor Cozma, m'ont invité plusieurs fois au symposium qu'ils organisent, tous les deux ans, avec la Société roumaine de psychologie. J'ai eu l'occasion de collaborer fréquemment avec la revue *Psychologia sociala*, dont je suis membre du comité scientifique et la traduction de plusieurs articles en roumain doit tout à la force de travail de Boncu et sa modeste mais efficace ténacité. Mon réseau amical et professionnel roumain m'a permis de comprendre que la vitalité intellectuelle ne nécessite pas de gros moyens financiers ou d'énormes infrastructures techniques. Mais je souligne néanmoins que, désormais, ce pays n'a rien à envier aux conditions de recherche en sciences humaines de la France, qui y sont parfois plus mauvaises.

Jean-Yves Mollier, professeur à l'université de Versailles-Saint-Quentin, spécialiste de l'histoire contemporaine du livre et des cultures populaires, a aussi soutenu mes travaux en m'invitant à animer, plusieurs années de suite, des séminaires de DEA qu'il dirigeait jusqu'en 2005, autour du thème « Musiques et sociétés ». J'ai aussi rencontré et lié amitié avec Dany-Robert Dufour, en 1989, durant un colloque à Toulouse. Il est actuellement professeur de sciences de l'éducation à l'université Paris-VIII et directeur de programme au Collège international de philosophie. L'intelligence vive et la clairvoyance de ce philosophe inclassable, féru de psychanalyse lacanienne et fin connaisseur de divers domaines des sciences humaines, m'ont tout de suite surpris et captivé. Ajoutons que le style nerveux et original de ses écrits contribue largement à sa renommée grandissante. Il a élaboré, durant plus de dix-sept années, une œuvre notable en publiant divers ouvrages au propos mesuré mais prenant et dérangeant, hors des sentiers battus, avec un questionnement visionnaire sur l'allure décontenante de notre époque. Les sciences humaines sont donc tenues d'affronter ce que de tels explorateurs et sculpteurs d'idées et de problématiques essentielles pointent du regard.

J'ai eu aussi l'honneur de mieux connaître personnellement Michel-Louis Rouquette, de 2001 à 2006. J'ai pu intervenir sur le thème des « cultures de la transe », lors d'un

séminaire dans le cadre de son équipe de recherche. Bien qu'il soit très accaparé par ses responsabilités de Directeur du Laboratoire de psychologie environnementale de l'université René Descartes, à Boulogne, nous avons cependant pu régulièrement deviser sur nos expériences de travail respectives. Des thèmes communs de conversation ont alors émergé peut-être, aussi du fait d'une formation initiale identique en sociologie et d'une communauté de vue sur l'épistémologie structuraliste, la théorie des représentations sociales dont il est un expert reconnu internationalement et l'observation des comportements et pensées des foules. La psychologie sociale de Rouquette est de type transversal, politique et pluridisciplinaire. Je suis persuadé que l'une des solutions au caractère trop foisonnant et parfois redondant des recherches en sciences sociales des musiques populaires (et dans d'autres secteurs thématiques) pourrait s'inspirer de son souci d'économie cognitive, d'inventivité méthodologique et d'anthropologie structurale. Une telle approche éviterait, à l'avenir, de multiplier les lourdes monographies sans guidance théoriquement armée. De ce point de vue, l'apport de Rouquette s'avère utile et stimulant, tant sur le plan de l'esprit de recherche qu'au niveau de notions appliquées à certaines pratiques culturelles et sociales.

Gérôme Guibert, l'un des trois éditeurs de la revue *Copyright Volume* est un jeune chercheur qui a su reconnaître l'héritage des anciens tout en affirmant son ambition. Sa curiosité permanente et sa profonde connaissance des mondes organisationnels des musiques populaires m'ont épaté et m'ont conduit à approfondir certains champs de recherche. Michel Maffesoli a su aussi m'accompagner, durant une partie de mon cheminement, et soutenir certaines publications récentes. Je l'ai connu assez tard dans ma carrière, même si j'avais pu lire certains de ses ouvrages, par le passé. Par sa courtoisie et son style ciselé, il propose une conception cohérente et stylisée des réseaux, des cultures, des affinités et des émotions postmodernes. Sa tolérance est malheureusement une vertu peu partagée : on préfère projeter, sur l'écran de notre époque, des lumières crues et contrastées dessinant des images stéréotypées et réductrices. Un paradoxe de plus dans la société française ! J'ai pu aussi m'entretenir plusieurs fois, ces dernières années, avec Jean Maisonneuve, à son domicile, et bénéficier de sa vivacité discursive, de son humour et de la pertinence de ses jugements. Maisonneuve a inspiré ma réflexion sur le corporéisme, les rituels et les représentations de la beauté dans les arts. Son ouvrage, *Modèles du corps et psychologie esthétique* (écrit en collaboration avec Marilou Bruchon-Schweitzer et publié aux Presses Universitaires de France, en 1981), insuffisamment salué pour sa qualité, est à la fois visionnaire et très pertinent, dans l'interprétation proposée des néorituels artistiques. Je signale enfin ma coopération récente avec Marc Touché, du Musée National des Arts et Traditions Populaires et Philippe Le Guern, de l'université d'Angers. Ces deux membres du laboratoire Georges Friedmann de l'Université Paris-1 ont pour objectif de fonder une association pour la recherche et la conservation des musiques populaires et électro-amplifiées. Leur bonne humeur et leur enthousiasme ont su me contaminer positivement. Un projet d'ateliers dit des « Premiers » (*Les premiers usages de l'électricité dans les musiques populaires*, par exemple) est en voie de réalisation pour 2008.

Pour résumer, j'ai été, pour ma part, régulièrement pris entre deux feux : l'objectif de la reconnaissance intradisciplinaire et celui des modes de socialisation scientifique, présents dans d'autres matières qui tirent la couverture de l'objet de recherche vers elles, en le transformant. L'origine psychosociale de ma grille théorique a été, dans le même temps, déniée et intégrée. Le danger principal de la situation que j'ai vécue n'est pas dans le copiage ou la réappropriation d'idées. Elle réside principalement dans l'autostigmatisation (je sais que c'est une attitude « facile »), et, du même coup, dans la dévalorisation de sa propre « originalité ». Ce processus d'intériorisation destructrice du regard évaluateur

d'autrui conduit parfois à renoncer à la défense de son propre modèle théorique et plus profondément encore, de sa « vision ». La croissance, fort élevée, depuis une dizaine d'années, du nombre de travaux dans un domaine universitaire, initialement marginal en France, celui des musiques *rock* et électroniques, prouve qu'il faut s'opposer à l'inertie du *mainstream* pour avancer plus rapidement. Il faut savoir se forger, en quantité suffisante, les armes intellectuelles et textuelles (résultats, enquêtes nouvelles, illustrations et avancées théoriques) qui permettent de contrer les jugements rapides et superficiels d'une communauté d'appartenance, enfermée dans des modes éthérés de reproduction des connaissances. Finalement, être un chercheur marginal, c'est savoir se forger un « esprit guerrier ». L'ascèse n'est-elle pas un combat pour l'affirmation d'un soi par le dépassement de l'immanence ? Je *n'ai pas appris que cela* durant les vingt années, depuis la rédaction de ma thèse jusqu'à aujourd'hui. Mais il s'agit d'un sentiment fort, issu de l'expérience. Je vais m'attacher à en maintenir le sens, en termes de projets et de publications, pour le restant de mon temps de chercheur et, j'espère, de ma dernière portion de vie. Un temps devenu précieux à ce stade de la réflexion. Il importait de décrire pourquoi et par quels méandres, on peut parvenir à ce sentiment serein d'urgence !

Je propose, ci-après, une synthèse synoptique de mon parcours de recherche, uniquement pour mieux formaliser les grandes lignes de ce que je viens de décrire. Le tableau présenté est un exercice peu évident de « bilan ». Rappelons que les textes réglementaires sur le bilan de compétence réservent un droit à la confidentialité du rapport final, remis par le chargé de bilans à la personne accompagnée (ce dernier est ensuite libre de divulguer tout ou partie, transformé ou non, du document de synthèse issu de ses séances en centre de bilans). Je n'ai pas réalisé, ici, par moi-même, un bilan de compétences proprement dit, en élaborant ce tableau bien que, par certains aspects, il s'y apparente. Il s'agit surtout de mettre en parallèle des événements, des dates qui me semblent marquants, des insertions institutionnelles, disciplinaires ainsi que quelques grilles théoriques ou auteurs principalement utilisés. Ces références ne sont pas, bien sûr, exhaustives. J'oublie sûrement des choses importantes. Je me dirai peut-être, dans quelques années, en relisant ce chapitre, que j'aurais pu inscrire d'autres informations, dans l'une des cases du tableau qui, d'un certain point de vue, n'en dit pas assez. Et pourtant, il parle ! Il me permet de désigner métonymiquement vingt-six années de recherches en incluant la phase *DEA / Doctorat*, et environ vingt années d'exercice professionnel et quelques pérégrinations dans les laboratoires. Il montre, dans un premier temps (1<sup>er</sup> tableau), une montée en cohérence et un apprentissage assez habituel, tenus par un but (doctorat, jusqu'en 1987). Une seconde période renvoie à une nomination (1988), puis à une mutation (1992) et à une reconnaissance par quelques premières publications (2<sup>e</sup> tableau : 1988-1998). Il s'agit d'un « moment critique », où une relative réussite académique (1987-1992) se ternit par un sentiment d'isolement, des demandes d'affiliations diverses (1992-1998), une volonté non aboutie de se conformer à l'empirisme expérimental, le développement d'une parole et d'une écriture de prétoire (impression de répéter des assertions et des résultats). Puis, divers projets d'ouvrages (publiés en 2001, puis en 2007), ainsi qu'une connaissance et une prise de conscience d'un mouvement de recherche sur les musiques populaires *underground*, provenant d'autres sciences sociales que la psychosociologie, me conduisent à me concentrer sur un « second souffle » de chercheur (3<sup>e</sup> tableau dont l'avenir dessinera la suite). Je veux juste insister sur un point qui n'est pas mineur quoique cette contrainte soit partagée par nombre de collègues. J'ai passé beaucoup de temps (de 1992 à 1995 et de 1998 à 2003), c'est-à-dire, à peu près, dix des dix-neuf années de ma carrière universitaire à favoriser le développement de l'université nouvelle à laquelle j'appartiens, en y exerçant des charges de direction du département

d'Administration Économique et Sociale (AES), du Service commun universitaire d'insertion professionnelle et d'orientation (SCUIO) et de missions diverses de développement et d'ingénierie pédagogique, sans parler de nombreuses heures complémentaires, nécessaires à la bonne marche des diplômés<sup>17</sup>.

**Tableau 1a**

Résultats de recherche et principales publications	Formation et responsabilités administratives et professionnelles	Laboratoire de référence Reconnaissance scientifiques	Représentation, durant ma recherche, du contexte scientifique dominant en France	Théories psychosociales utilisées	Théories socio-anthropologiques adoptées
1980 : Monographie d'un groupe de rock de la fin des années 1970	Certificat de psychologie sociale dans le cadre d'un deuxième cycle de sociologie du travail (U. Nancy-II) ; Maîtrise de sociologie du travail (U. Nancy-II).	Aucun	Structuralisme, freudo-marxisme, analyse du discours, crise du productivisme et de la vocation au travail, mouvements sociaux, recherche-action, gauchismes et influences marxistes sur les enseignements.	<i>La vie affective des groupes</i> (M. Pagès) ; <i>Questions de méthode</i> (Sartre) ; <i>Psychologie collective et analyse du moi</i> (Freud).	Description du discours du groupe sur lui-même ; contextualisation socio-économico-psychologique de l'objet d'étude.
1981 : « Groupisme » et socialisation dans l'espace urbain : musique rock et groupes amateurs...	DEA de psychologie sociale et sciences de l'éducation (U. Paris-X- Nanterre), mention « bien ».	Laboratoire de PS (EHESS)	Centration trop exclusive de certains courants sur l'analyse du discours (Chabrol, Ghiglione, Trognon) ou l'expérimentation (sans prise en compte explicite de l'approche ethnographique) ;  Inadaptation relative de l'expérimentation à l'objet « rock ».	<i>Influence de la psychologie des foules, de la recherche de Moscovici sur les minorités actives, de la réflexion de Maisonneuve sur les rituels et le corps ; besoin de prendre en considération la psychanalyse des groupes.</i>	Mouvements sociaux (Touraine, Alberoni) ; Réflexion sur l'utopie et l'esthétique (Desroches ; Sennett) ; Approches sociologiques sur les musiques (Carles et Comolli ; Denisoff et Peterson ; Gillet ; Frith ; Dauffouy et Sarton).
1987 : Recherche sur 106 groupes et 281 lycéens : <i>L'état acide : approche psychosociale des minorités rock</i> (thèse).	Doctorat de psychologie sociale (U. Paris-X-Nanterre) (dir. : S. Moscovici).	Laboratoire de PS (EHESS).	Vision ouverte de la psychologie sociale (cf. séminaires de Moscovici sur son futur livre : <i>La machine à faire des dieux</i> ; ou approches très pluridisciplinaires, comme celle de Maisonneuve) ;  Généralisation du cognitivisme ;  Nouvel essor parallèle de l'étude des représentations sociales ;  Oubli / impossibilité de connexions (par Seca) avec les objectifs de professionnalisation et l'intégration dans un courant d'étude strictement cognitiviste ou expérimentaliste.	Représentations sociale (Moscovici, Jodelet) ;  Minorités actives, conversion (Moscovici, Mugny, Pérez) ;  Approches sur le corporéisme, l'esthétique (Maisonneuve, Picard), l'identité sociale (Codol, Lemaine), la sublimation et la philosophie de l'art (Freud, Foucault, Jauss, Reich).	Rituels (Maisonneuve, Rivière...), Transe et chamanisme (Lapassade, Leiris, Rouget), Identité flottante (Erikson), Mouvements sociaux (Dubet, Touraine), Consommation et culture de masse (Baudrillard, Buxton, Morin), Vocation (Weber), Effervescence (Durkheim), Présentisme (Maffesoli), <i>Cultural studies</i> (Frith, Hebdige, Peterson).

<sup>17</sup> On trouvera un approfondissement de mon parcours professionnel, en tome 2, section 23, avec une présentation plus classique et plus de détails sur mes responsabilités administratives.

**Tableau 1b**

Résultats de recherche et principales publications	Formation et responsabilités administratives et professionnelles	Laboratoire de référence Reconnaisances scientifiques	Représentation, durant ma recherche, du contexte scientifique dominant en France	Théories psychosociales utilisées	Théories socio-anthropologiques adoptées
1988 : Ouvrage dans une collection de psychologie sociale ( <i>Vocations rock. L'état acide et l'esprit des minorités rock</i> , Paris, Klincksieck).	Nomination en tant que MCF à l'U. de Reims-Champagne-Ardenne (IUT de Troyes).	Laboratoire de PS (EHESS-Paris).	<i>Idem</i> qu'en 1987.	<i>Idem</i> qu'en 1987.	<i>Idem</i> qu'en 1987.
1988-1998 : Articles divers, reprenant la grille et les résultats précédemment trouvés.	Mutation à l'U. de Versailles-Saint-Quentin (1992) ;  Multiples charges administratives durant la phase de création de cette université nouvelle.	Laboratoire d'histoire culturelle ;  Laboratoire de sociologie ;  Laboratoire « Suds » sur les cultures américaines.	Spectateur impuissant face au clivage institutionnalisé entre <i>recherche appliquée</i> et <i>recherche fondamentale</i> à la Société française de psychologie ;  Durcissement orthodoxe, vers 1992, des critères de recrutement au CNU.	Existence de quelques rares thèses en psychologie sociale de la musique ;  Prise en compte plus grande de la théorie des représentations sociales.	Émergence de publications sur les « <i>cultural studies</i> » à la française et de la sociologie des pratiques musicales ; prise de connaissance d'approches d'autres disciplines (anthropologie, économie, géographie, histoire, sciences de l'éducation, sociologie).
1998-2001 : Recherches sur la RS de la pauvreté ;  Publication d'un livre sur <i>Les représentations sociales</i> (Paris, Armand. Colin) 1 <sup>re</sup> publication : 2001, dernière réimpression : 2005 ; traduction roumaine : 2008 ;  Réalisation d'un ouvrage supplémentaire incluant les résultats des terrains précédents : 2001, <i>Les musiciens underground</i> , Paris, PUF) ; traduction en castillan : 2004.	<i>Continuation des charges d'administration</i> : Direction d'un service commun universitaire (SCUIO de l'U. de Versailles-Saint-Quentin)	Associé au Laresco-Icotem (U. Poitiers) ;  Recherche internationale au Laboratoire européen de psychologie sociale (MSH-Paris) ;  Membre des comités de lectures de <i>Psihologia sociala</i> (Roumanie) et <i>Copyright Volume</i> (France).	Volonté anémique de prendre en compte l'approche du <i>mainstream</i> ;  Tentatives par Seca, à l'UVSQ (1992-1998), de faire reconnaître la psychologie sociale comme discipline d'enseignement et de recherche (exemples : essai de fondation d'un département de psychologie sociale, en 1992-1994 ; proposition, en 1995, d'ouvrir des modules d' <i>initiation à la psychologie sociale</i> pour la licence de sociologie – ce type de cours a cependant été adopté plus tard, de façon non prévue, par le canal de la « demande étudiante », suite à la réforme « LMD », en 2004-2005- ; idée de réaliser un enseignement de maîtrise sur les <i>représentations sociales</i> , théorie rejetée par les sociologues de cette université).	Prise en compte de la psychologie de l'addiction et des théorisations des affinités et de l'expression des sentiments (Maisonneuve).	Sociologies de la culture et des communications (Adorno, Bastide, Dufour, Hennion, Lohisse, Mignon, Valière).



Tableau 1c

Résultats de recherche et principales publications	Formation et responsabilités administratives et professionnelles	Laboratoire de référence Reconnaisances scientifiques	Représentation, durant ma recherche, du contexte scientifique dominant en France	Théories psychosociales utilisées	Théories socio-anthropologiques adoptées
<p>2001-2007 : Mise en œuvre d'une stratégie de transformation de l'étude sur les musiques populaires en un travail sur la standardisation / Différenciation du ressenti et des cultures ;</p> <p><u>Juin-2005-2007</u> <u>juin</u> : organisation d'un colloque « Musiques <i>underground</i> et aspects politiques » à l'UVSQ + publication d'un livre collectif : Seca (éd), 2007 ;</p> <p>Réalisation du mémoire d'<i>HDR</i>.</p>	<p>Obtention d'un congé thématique de recherche (février-septembre 2004) ;</p> <p><i>MCF hors classe</i> (septembre 2004) ;</p> <p>Influence positive imprévue du processus « <i>LMD</i> » sur la reconnaissance de la <i>psychologie sociale</i> dans l'université d'appartenance (multiplication, aux rentrées 2004-2005-2006, des inscriptions dans les modules de cette matière) ;</p> <p>Enseignements en Licence (toutes filières) et en Master de sciences de gestion (Administration des entreprises, Gestion des Ressources Humaines).</p>	<p>Membre du Laboratoire <i>LAREQUOI</i> (Management et sciences de gestion) ;</p> <p>Membre du comité de lecture de la revue en ligne : <i>Les Cahiers de psychologie politique</i> ;</p> <p>Coopérations ponctuelles avec <i>Le Bulletin de psychologie</i> ;</p> <p><i>Du 29 avril au 07 mai 2007</i> : séminaire de management à Georgetown University (État de Washington), dans le cadre du <i>LAREQUOI</i>.</p>	<p>Perception de l'émergence de préoccupations pluralistes en psychologie ;</p> <p>Vision de la psychologie sociale comme un archipel de la mer Égée (où l'on fuit les zones touristiques et où parfois on trouve une île hospitalière)</p>	<p>Il s'agit d'intégrer, à ce stade, une perspective d'étude de la politique de la ville et des formes de la temporalité et sociabilité fondées sur les cultures musicales et <i>rock</i> ;</p> <p>Centration sur les effets et les appropriations des musiques dites « extrêmes » ou « hyper-violentes » ;</p> <p>La problématique est la même que celle utilisée dans l'étude des effets des médias (Marchand, 2004).</p>	<p>La sociologie de l'interculturalité (Demeuldre, Ferréol, Lucrèce, , Taguieff, Wolton) ;</p> <p>Les travaux sur la socialisation professionnelle et l'industrie culturelle (Menger, Lahire, Moulin, Warnier)</p> <p>Il s'agit d'articuler les approches concernant le métissage des cultures et les modes de construction identitaire.</p>

## Chapitre 2. L'observation des phénomènes musicaux *underground*

Dans un premier temps (2.1. à 2.3.), un point de vue sur l'épistémologie de la recherche sur les milieux musicaux est présenté. Cette vision est le fruit de l'expérience de terrain et du temps qui passe. Elle est aussi l'effet d'une prise de connaissance des apports de chercheurs nouvellement concernés par ce secteur d'étude. Dans un second temps<sup>18</sup>, on résumera quelques éléments des enquêtes auprès des producteurs de musiques (2.4) et chez les consommateurs et adeptes (2.5.). Ensuite, il s'agira de présenter le modèle dit de « l'état acide » (2.6.), déjà décrit dans divers écrits (doctorats, ouvrages, articles), afin d'en tirer la « substantifique moelle » et les implications théoriques sur l'approche de ces pratiques. En fin de chapitre, on s'interrogera sur la généralisation du modèle proposé et sur les types d'accommodation aux émotions esthétiques électro-diffusées (2.7. et 2.8.).

### 2.1. La normalisation de la recherche sur les musiques populaires en sciences humaines<sup>19</sup>

La réalisation d'une approche universitaire, de niveau doctoral et empirique, sur les objets « musiques populaires », plus ou moins amplifiées et *rock*, apparaît, en 2007, comme une perspective de travail un peu plus acceptée qu'en 1980-1987, date de soutenance de ma thèse (Seca, 1987). Cela ne veut pas dire que ce genre de terrain soit reconnu comme faisant partie des objets nobles d'études en sociologie ou en psychologie. Cela signifie uniquement que les travaux de type « master<sup>20</sup> » et « doctorat » se multiplient, surtout depuis le début des années 1990. Ce thème est approfondi dans divers laboratoires d'études des cultures anglo-saxonnes, d'anthropologie, de géographie<sup>21</sup>, d'histoire, de sciences politiques et de gestion, de socio-économie ou de sociologie<sup>22</sup>. C'est

---

18 Dans les points 2.5. et 2.6., sont repris, synthétisés et commentés, en fonction des acquis de recherches plus récentes, les principaux résultats des travaux, effectués, entre 1981 et 2000, dans les milieux des groupes de musiciens et auprès de lycéens de Paris (Seca, 1987, 1988, 1991a, 2001).

19 Ce paragraphe-ci inclut une partie d'une conférence non publiée, donnée à Toulouse et intitulée « La lutte pour la reconnaissance sociale : pratiques *underground* musicales et enjeux de légitimation scientifique », le 24 mai 2004, aux Journées « Terrains de la musique » à l'EHESS de Toulouse, sous les hospices de la DRAC (24-25 mai 2004). Je remercie d'ailleurs la DRAC de cette région de m'avoir invité ainsi que Marc Perrenoud, instigateur de ces journées.

20 Une liste complète des mémoires de maîtrise et de DEA sur ces objets d'étude est à établir et à analyser. Si l'on se base sur une seule jeune université comme celle de Versailles-Saint-Quentin, on pourrait recenser plus d'une vingtaine de TER de licence, mémoires de master et autres synthèses réalisés, entre 1992 et 2006 (à multiplier, probablement, par le nombre d'universités où l'on enseigne les sciences sociales, en France).

21 Voir, pour un point de vue analytique et critique de géographes sur la « *world music* » : Connell et Gibson, 2004.

22 Voir les divers paragraphes de la bibliographie thématique (section 7 de ce volume), centrés sur la sociologie des musiques populaires (Angelo, 1997 ; Bara, 1999 ; Bazin, 1995 ; Benetollo, 1999 ; Bocquet et Pierre-Adolphe, 1997 ; Boudinet, 1996 ; Brandl, 2004 ; Buscatto, 2003a et 2003b ; Carlet, 2004 ; Castanet, 1999 ; Chastagner, 1997 ; Coulangeon, 1999, 2003, 2004, 2005 ; Delorme, 2002 ; Demeuldre, 2004 ; Desverité, 1997 ; Desverité et Green, 1997 ; Dorin, 2005 ; Escal et Rousseau-Dujardin, 1999 ; Faisant, 1990 ; Fontaine et Fontana, 1997 ; Fournier, 1999 ; Gallan, 2003 ; Gaillot, 1999 ; Gerbod, 1988 ; Ghosn, 1998 ; Green, 1997 ; Guibert et Parent, 2005 ; Guibert, 1998, 2002b, 2004 ; Grynszpan, 1999 ; Hampartzoumian, 2004 ; Hein, 2003 ; Hennion, 1991 ; Jouvenet, 2004 ; Lafargue de Grangeneuve, 2004 ; Lasen, 1997 ; Le Bart, 2000 ; Leblon, 1994 ; Lecomptère, 1998 ; Lescop, 2003, 2007 ; Mabillon-Bonfils, 2004 ; Martinez Galiana, 1998 ; Miglietta, 1989 ; Mignon et Hennion, 1991 ; Molière, 1997 ; Mombelet, 2004 ; Mucchielli, 1999, 2003 ; No Pasaran (collectif), 2004 ; Pecqueux, 2004 ; Perrenoud, 2003, 2007 ; Petiau, 2004 ; Pichevin, 1997 ; Pourtau, 2004 ; Racine, 2002 ; Raibaud, 2005 ; Ricard, 2000 ; Seca, 2001 ; Skoff Torgue, 1975 ; Tassin, 2004 ; Teissier,

dans ces disciplines-là que l'on trouve le plus d'intervenants plus ou moins actifs. Nombre d'entre eux, sont néanmoins peu reconnus professionnellement parlant. Nous sommes loin d'être exhaustifs sur le nombre de publications. L'École des Hautes Études en Sciences Sociales de Marseille, l'université de Paris-V ou l'université de Paris-IV dont notamment l'Observatoire musical français, sont des institutions où l'on répertorie des professionnels dirigeant des travaux dans ces domaines. La *DEPS* (Département des études, de la prospective et des statistiques) du ministère de la Culture fournit des études quantitatives nationales régulières fort utiles (cf. notamment : Ministère de la culture, 1982 ; Donnat et Cogneau, 1990 ; Donnat, 1996, 1998 ; Guy, 1995 ; Hennion, Maisonneuve et Gomart, 2000). Des parutions croissantes d'ouvrages, portant sur les styles *rock*, *rap*, *techno* et les « musiques du monde », et l'émergence d'une politique publique des styles électrifiés<sup>23</sup> complètent ce tableau assez dynamique des recherches dans ce domaine (Berthelot, 1997 ; Donnat, 1996 ; Raibaud, 2005 ; Veitl et Duchemin, 2000). Néanmoins, malgré un récent et apparent dynamisme, ce genre de terrain ne fait pas encore nettement partie des objets institutionnalisés d'études, au même titre que les pratiques et les styles musicaux qu'il désigne<sup>24</sup>.

Le nombre de travaux de niveau « maîtrise » et « doctorat » augmente cependant dans toutes les universités de l'Hexagone. Cet essor de ce que l'on pourrait nommer des « *cultural studies* à la française », date du début des années 1990. Il s'est déroulé, avant tout, dans les sciences sociales autres que la psychologie<sup>25</sup>. Il y a certes une *psychologie de la musique* de type cognitif (Francès, 1984 ; Imberty, 1979 ; Lechevalier et Cambier, 2003 ; McAdams et Deliège, 1988 ; Seashore, 1967 ; Sloboda, 1988 ; Zenatti ; 1994 ; voir aussi revue *Psychology of Music*, chez Sage Publications) ou thérapeutique (Touati, 1989). Mais il n'existe pas de psychosociologie sur cette thématique, sauf si l'on mentionne quelques recherches isolées, telles que celle de Nicolas Christakis ayant travaillé, entre 1986 et 1994, sur les sociabilités *rock* à Paris et à Athènes, de Béatrice Madiot, ayant soutenu sa thèse, en 1993, sur le *jazz* ou de Verena Aebischer *et al.*, qui, en 1984, expérimentent sur l'influence indirecte des styles *pop* dans l'enseignement secondaire. Il y a un autre thème exploré qui est plus lié à la psychologie des médias et aux réactions des associations religieuses ou de défense de la famille : le lien entre violence et musique (cf. paragraphe 7.11. des références bibliographiques). Il en sera question dans le chapitre 5 de

---

2003 ; Tekman et Hortaçsu, 2003 ; Terradillos et Martin, 1997 ; Vicherat, 2001 ; Voisin, 2003 ; Vulbeau, 1997 ; Walzer, 2004, 2005, 2007).

23 Signalons l'activité de l'Observatoire des politiques culturelles (<http://www.observatoire-culture.net/index.php>) qui a son siège à Grenoble et est soutenu par le ministère de la Culture, l'IEP de Grenoble et l'université Pierre-Mendès-France. L'IRMA (Centre d'Information et de Ressources sur les Musiques actuelles : <http://www.irma.asso.fr/>) est une association conventionnée et financée, elle aussi, par le ministère de la Culture, à visée nationale, travaillant avec des centres régionaux, locaux ou municipaux. Cette structure a divers objectifs dont ceux d'information, d'orientation, de conseil, de formation afin d'offrir des supports à la professionnalisation et à la défenses de certains courants (*rock*, *rap*, *techno*, *jazz*, musiques traditionnelles et du monde). Un répertoire, mis à jour chaque année par l'IRMA, *L'Officiel de la musique*, authentifie, dans une certaine mesure, la liste volumineuse des coordonnées des réseaux, professionnels, journalistes, chercheurs et autres acteurs travaillant dans et autour de ces musiques. Pensons, aussi, à d'autres entités associatives comme l'INJEP (Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire : <http://www.injep.fr/>) qui favorise la recherche et les études sur les pratiques culturelles des jeunes, dont les musiques, la FÉDUROK (Fédération des lieux de musiques amplifiées actuelles : <http://www.la-fedurok.org/>) ou la FNEIJM (Fédération Nationale des Écoles de Jazz et de Musiques Actuelles : <http://www.fnejma.org/>).

24 La seule entrée catégorielle courante, dans les études et recherches en sciences sociales françaises est « pratique culturelle » ou « pratique amateur ».

25 En psychologie, j'ai recueilli le témoignage de certains thésards qui ont subi des injonctions et des pressions pour « changer leur terrain et leur problématique » parce que ceux qu'ils avaient choisis (les musiques populaires actuelles) étaient considérés comme non conformes ou « peu scientifiques ». Certains de ces apprentis chercheurs se sont conformés à l'ordre reçu, dans une volonté, semble-t-il, de faire carrière. Je n'en dirai pas plus. Et je conserverai évidemment l'anonymat de ces individus.

ce tome. J'ai appris, par hasard, en visitant le site web d'une *Conférence internationale sur les représentations sociales*, qu'un symposium sur « représentations et musique » s'est tenu, à Guadalajara, en 2004. J'ai connu l'existence de cet événement, par accident et tardivement, au détour d'une fin de repas, lors d'une réunion d'un comité de rédaction d'une revue. C'est dire à quel point les informations circulent mal, même dans un milieu restreint où tout le monde se connaît et où Internet existe. Je n'ai donc pas pu proposer une communication pour y prendre part. À la suite de cela, j'ai cependant organisé, dans le cadre du laboratoire *LAREQUI* de mon université, le 17 juin 2005, un colloque d'une journée sur « Musiques *underground* et politique<sup>26</sup> ».

Une série d'initiatives intéressantes est la mise en place de collections ou d'expositions muséographiques<sup>27</sup>. Marc Touché, ingénieur du *CNRS*, intégré au Musée National des Arts et Traditions Populaire, est une minorité active dans ce domaine. Il a monté, par exemple, un livret d'exposition, *Mémoires vives*, à Annecy, dans le cadre de l'Écomusée (Touché, 1998). Il a contribué fortement à la création du Musée des musiques populaires de Montluçon<sup>28</sup> (initiative unique en France). Il dirige la Commission d'acquisition de la Collection « Musiques amplifiées » au *MNATP* (Musée national des Arts et Traditions populaires, futur Musée des Civilisations d'Europe et de Méditerranée de Marseille).

Toujours est-il qu'il y a une multiplication des observations sur les musiques populaires amplifiées ou actuelles, quelles qu'en soient la motivation (musicologique, critique, apologétique, scientiste, professionnalisantes<sup>29</sup>) ! Ces intérêts de recherche sont renforcés par des initiatives diverses comme l'institutionnalisation d'un réseau anglophone, assez hétéroclite et approximatif, de recherche (*IASPM*<sup>30</sup>), la naissance de revues spécialisées, principalement anglo-saxonnes (*Copyright Volume*<sup>31</sup>, *Radical Musicology*<sup>32</sup>; *Popular*

26 Site du programme de ce petit colloque : <http://www.larequoui.uvsq.fr/PDF/colloque17juinlarequoui.pdf> ; pour une présentation plus approfondie cf. Seca, 2005c).

27 Mentionnons le *Rock and Roll Hall of Fame and Museum* de Cleveland (<http://www.rockhall.com/>), le *Savin Rock Museum* de West Haven (<http://savinrockmuseum.com/>), la Maison d'Elvis Presley à Memphis (<http://www.elvis.com/graceland/>), lieu privé, le plus visité – pour les États-Unis – le *Rockmuseum* de Munich (<http://www.rockmuseum.de/>), le *Deutsches Rockpop Museum* de Gronau (<http://www.deutsches-rockmuseum.de/>) les expositions du musée de Freudenberg (<http://www.rock-museum.de/en/>) – en Allemagne – les collections du *Nationaal Pop Museum* et du *Rock Art Galerie* d'Hoek van Holland ([www.rockart.nl/](http://www.rockart.nl/)), le *National Pop Instituut* d'Amsterdam (<http://www.popinstituut.nl/>), l'*Elvis Presley Museum* de Molkwerum (<http://www.elvispresleymuseum.nl/>) – pour les Pays-Bas – feu le *National Centre for Popular Music* de Sheffield (qui a fermé ses portes pour manques de moyens et de fréquentation) ou le *Madame Tussaud's Rock Circus*, à Londres (<http://www.rock-circus.co.uk/>), en Grande Bretagne. La liste pourrait être plus longue. Même la fondation Cartier (au 261, boulevard Raspail, à Paris) a organisé une exposition sur les origines de ce courant, *Rock'n' Roll 39-59*, de juin à octobre 2007 : Bruno Lesprit, « L'éternelle séduction du *rock'n'roll* à la Fondation Cartier », *LeMonde.fr*, 23 juin, 2007.

28 <http://www.musees-montlucon.com/>. Dans ce musée, une exposition de six mois est organisée de juillet à décembre 2007 sur le travail de luthier de la famille Jacobacci, créateur des premières guitares électriques, en France (cf. Touché, Lory et Sabatier, 2006).

29 Sur le plan professionnel, un rapport, ayant fait date, est rédigé, en 1998 (Dutilh et Varrod, 1998). La commission, réunie autour du ministre de la Culture de l'époque, étant composée de nombreux professionnels de tous les secteurs des musiques populaires. Le qualificatif « actuel », plutôt qu'« électrifié », « amplifié », fut choisi pour désigner divers styles évalués et discutés, afin d'inclure le *jazz* le *rap* et les musiques du monde dans la politique culturelle en gestation à cette période.

30 *IASPM* (*International Association for Study of Popular Music* : <http://www.iaspm.net/start.html>).

31 Revue francophone, publiée par une petite maison d'éditions de Clermont-Ferrand, fondée en 1998 : Mélanie Seteun (anagramme de « Samuel Étienne », enseignant-chercheur en géographie, à l'université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand, et spécialisé, notamment, dans l'étude des *fanzines* : Étienne, 2003, 2006) : site web : <http://www.seteun.net/>. Signalons, néanmoins que le travail fouillé de Catherine Rudent d'analyse de contenu de la presse musicale, est devenu une référence incontournable dans ce domaine (Rudent, 2000).

32 <http://www.radical-musicology.org.uk/>.

*Musicology*<sup>33</sup> ; *Popular Music and Society*<sup>34</sup>, *Popular Music*<sup>35</sup>, *Journal of Popular Music Studies*<sup>36</sup>, *European Journal of Cultural Studies*<sup>37</sup>, *Journal of Popular Culture*<sup>38</sup>), de collections dédiées à ces courants (chez Mélanie Séteun, l'IRMA, L'Hamattan) et d'ouvrages, toujours plus nombreux, portant sur les tendances *rock*, *rap*, *punk*, *techno*, *metal*, *gothic* et les « musiques du monde ».

Deux grands angles d'approche sont généralement décelables à ce sujet : musicologique et socio-anthropologique (avec ses variantes économiques, géographiques, gestionnaires, historiques, littéraires, « politistes », psychologiques ou sociologiques). La perspective musicologique est fondamentale. Il faut signaler, à ce propos, l'activité essentielle de Danièle Pistone, à l'Observatoire Musical Français<sup>39</sup> de l'université de Paris-IV. Cette experte, internationalement reconnue, a largement contribué à enrichir sa discipline par l'intégration des sciences humaines (anthropologie, linguistique, psychologie, sociologie) et l'ouverture explicite aux pratiques du *jazz*, des styles dits « actuels et populaires ». Ce qui, finalement, rend la tâche des sociologues des musiques populaires encore plus difficile car les musicologues ont, sauf exception pour les précédents, une plus forte expertise dans leur art, tant en histoire qu'en théorie et technique instrumentale.

Dans cet écrit, je me centrerai beaucoup plus sur les sciences sociales que sur l'analyse musicologique, non par manque d'intérêt intellectuel pour cette dernière, mais surtout parce qu'elle requiert des compétences techniques que je ne possède pas à un degré suffisamment élevé. Pour ma part, j'ai réalisé une monographie complète, de niveau doctoral, sur les milieux musicaux *underground*, en Île-de-France, entre 1980-1987 et 1999-2001, auprès de plus de 110 groupes soit, en moyenne, cinq cents musiciens, sans parler des 280 lycéens à qui j'ai soumis un questionnaire sur leurs préférences (Seca, 1991). Quand j'ai réalisé ma thèse, déposée en 1986 (soutenue en 1987), les démarches empiriques sur ces phénomènes étaient rares, sinon inexistantes. Il y avait quelques travaux inégaux, souvent essayistes critiques ou apologistes<sup>40</sup>, parfois de type philosophique ou historique<sup>41</sup>. On observait quelques enquêtes, comme celles de Régine Boyer et Patrick

33 <http://www.popular-musicology-online.com/>.

34 <http://www.tandf.co.uk/journals/titles/03007766.asp>.

35 <http://journals.cambridge.org/action/displayJournal?jid=PMU>.

36 <http://www.blackwell-synergy.com/loi/jpms>.

37 <http://ecs.sagepub.com/>.

38 <http://www.blackwellpublishing.com/journal.asp?ref=0022-3840&site=1>.

39 <http://www.omf.paris4.sorbonne.fr/>. Cet observatoire publie la revue *Musicologies* qui est l'une des rares publications françaises spécialisées dans ce domaine : [http://www.omf.paris4.sorbonne.fr/musicologies/musicologies\\_4.pdf](http://www.omf.paris4.sorbonne.fr/musicologies/musicologies_4.pdf).

40 Voir section 7 (bibliographie) : Adorno, 1950, 1971, 2001, Attali, 1977 ; Avron, 1978 ; Barthes, 1972 ; Beaud et Willener, 1973 ; Buxton, 1985 ; Charles, 1971 ; Conan, 1979 ; Daphy, 1988 ; Daufouy et Sarton, 1971 ; Delmas et Gancel, 2005 ; Fatela et Mignon, 1979 ; Groddeck, 1972 ; Green, 1988 ; Halbwachs, 1939 ; Hebdige, 1979 ; Hersent, 1988 ; Hirsch, 1971a ; Hoffmann et Leduc, 1978 ; Inciyan, 1987 ; Lapassade et Rousselot, 1990 ; Leary, 1973 ; Marcus, 1998 ; Martin, 1979 ; Maurice, 1978 ; Mayol, 1997 ; Mignon, 1978, 1988 ; Mitchell, 2002 ; Noblet et Lipsic, 1967 ; Roberts, 1972 ; Rubin, 1971 ; Sabin, 1999 ; Skoff Torgues, 1975 ; Taylor, 1997 ; Tosche, 2003 ; Trédez, 2000 ; White, 1973 ; Willis, 1975...

41 Une des modalités prisées de l'étude des musiques populaires est l'écriture d'ouvrages à partir de discographies fournies (*cf.*, par exemple, pour le *rock* : François Ribac, 2004, et, pour le *jazz* : Roland Guillon 1999, 2001, 2003, 2005). Quand il s'agit d'analyses à visée esthétique, comme celles de Guillon, l'expertise discographique, combinée à une connaissance socio-historique, fait merveille. Ribac effectue le même type de travail, en tant que fin connaisseur de l'histoire des styles *rock*. Il prend néanmoins appui sur cette position essayiste et journalistique afin de se singulariser dans la discipline sociologique. De plus, sa reconnaissance universitaire étant en construction (doctorant, en 2007), il s'est prévalu d'un statut symbolique de « chef de file » des sciences sociales des musiques populaires, en France, en formant un directoire de la section française de l'IASPM, le 17 juin 2005, épaulé par deux musicologues, titulaires de chaires, à Paris et en Belgique. Jusqu'à octobre 2007, Christophe Pirenne (Président), Catherine Rudent (Trésorière) et Ribac (Secrétaire) formaient le triumvirat de cette société savante (<http://iaspmfrancophone.online.fr/index.html>). Ce

Mignon sur les lycéens (Boyer *et al.*, 1988 ; Mignon *et al.*, 1986), de Christian Bachmann sur le *hip hop* (Bachmann et Basier, 1985), d'Antoine Hennion sur les producteurs de variétés et l'économie du disque (Hennion, 1981, 1983 ; Hennion et Vignolle, 1978 ; voir aussi sur cette question : Le Diberder et Pflieger, 1987), de Jean Hurstel sur l'appropriation adolescente des structures culturelles (Hurstel, 1984), de Jean-Charles Lagrée sur l'analyse de contenu de textes chantés (Lagrée, 1982), de Pierre-Michel Menger sur les professions musicales (Menger, 1983a, 1983b, 1983c ; 1990 ; 2002), d'Edgar Morin sur les industries culturelles (Morin, 1961, 1962, 1966 1972) ou de Jacques Perriault sur le *rock* et l'informatique (Perriault *et al.*, 1985).

La perspective essayiste continue d'ailleurs à proliférer, comme si ces formes esthétiques dérangeaient plus que d'autres et nécessitaient absolument d'être attaquées ou défendues (Bloom, 1987 ; Genton, 2000, Leary, 1996 ; Michaud, 2003 ; O'Hara, 2004, Shusterman, 1991, par exemple). Les Américains et les Anglais ont l'habitude, depuis la fin des années 1950, de conduire des études empiriques sur ces phénomènes et notamment en milieu scolaire et adolescent (Altheide, 1979; Becker, 1985 ; Blau, 1988 ; Brown, 1971 ; Chambers, 1985 ; Chapman et Williams, 1976 ; Cole, 1971 ; Etzkorn, 1982 ; Frith, 1981; Gillett, 1970 ; Hirsch, 1971b ; Johnstone et Katz, 1957; Lowenthal, 1950 ; Middleton, 1990 ; Murdock et Mc Cron, 1973 ; Murdock et Phelps, 1970 ; Peterson et Berger, 1975 ; Peterson, 1992 ; Street, 1986 ; Tanner, 1981 ; Witheley, 1997). Le seul livre portant le titre de *psychologie sociale de la musique* est en anglais (Hargreaves et North, 1997), repris, en partie, par Nicolas Guéguen, plus particulièrement dans un chapitre 5, très approximatif, sur « Lieux de vente et musique d'ambiance », mieux présenté et intégré, deux années plus tard, dans un article de synthèse (Guéguen, 2005, 2007). On ne peut évoquer la multiplicité des recherches publiées dans la langue de Shakespeare<sup>42</sup>. Dans une bibliographie relativement représentative, de 2001, des références, en sciences sociales, sur le *rock* et la *pop* musique, en anglais, allemand et français, établie par Peter Wicke, de l'université Humboldt (*Speicherplatz*) de Berlin (<http://www2.hu-berlin.de/fpm/bibliogr/pop.htm>), on comptait plus de mille titres d'articles ou de livres (les références en langue française, citées dans cette liste bibliographique de Wicke, étant assez minoritaires et incomplètes – moins de 1 %).

---

dernier n'avait pas vraiment entrepris d'enquête sur le terrain. Philosophiquement, il adoptait une épistémè des indigènes musiciens (en prenant parti et en confondant parfois « action politique » et « recherche de savoir »), tant dans ses écrits que dans ses *mailings* de responsable de cette section française de l'*IASPM*. L'interdisciplinarité, classée sous le label « *popular music* » ou « *cultural studies* », recèle, donc, tout autant de défauts structurels et organisationnels, dans la définition de la légitimité des chercheurs s'en réclamant, que celle de disciplines plus classiques. La revendication d'un relativisme culturel et d'un sentiment d'appartenance à un « hors-courant » des sciences sociales explique, en partie, cette recherche d'incomparabilité sociale des jeunes chercheurs se regroupant dans de telles structures. Le terme « self-sociologie » qualifie assez bien ces procédures d'adoubement entre égaux et de conduites égo-légitimantes tentant d'anticiper, de façon propitiatoire, celles des instances académiques. L'idée est de « faire groupe », de construire une identité professionnelle parallèle et d'« apparaître » institutionnellement (section française de l'*IASPM*). Bien sûr, d'un strict point de vue esthétique et philosophique, ce genre de société savante apporte toujours un enrichissement à la réflexion sur ces phénomènes.

42 Une banque de données bibliographiques, dans le cadre du réseau *IASPM*, a été mise en ligne, courant juin 2007 : <http://www.carloercole.com/tagg/index.php>.



## 2.2. Des principes de tolérance et de veille critique

Comme dans d'autres situations d'observation participante, il y a une vraie réticence de ces acteurs artistiques à être pris pour des objets d'analyse. Ils refusent tendanciellement (et cela se comprend) d'être observés ou « exotisés ». Cela explique, d'une part, la tendance des chercheurs récents à « adhérer », à « soutenir » les « nouveaux courants musicaux » et à être « parties prenantes » de ce qu'ils « aiment » et, de l'autre, le caractère agité et confus des travaux dans ces domaines. On constate, premièrement, un refoulement poli des apprentis-chercheurs et de ceux plus confirmés par les structures académiques, sous des prétextes divers ; et secondairement, un mépris latent et défensif des pratiquants qui se sentent plus ou moins vexés d'être pris pour des « animaux de foire ». Ce n'est donc pas facile. J'ai passé quatre années, de 1982 à 1986, puis deux années, entre 1999 et 2001, à faire un travail de terrain que j'ai trouvé éprouvant et impliquant. J'en ai tiré des conclusions inverses à celles des conseillers en ethnographie qui recommandent une attitude de « sympathie » vis-à-vis de leurs « objets d'étude ». L'empathie est certes une qualité nécessaire de l'ethnographe. Les minorités *rock* ou artistiques (et tout le monde associatif ou politico-culturel qui gravite autour d'elles) ont beaucoup de spécificités mais elles ne sont pas spécialement agréables à fréquenter. On pourrait évidemment passer par-dessus ce problème et se dire qu'il faut appliquer la règle de la communication professionnelle (empathie), préconisée maintes fois. C'est ce que j'ai fait.

Et je me suis retrouvé fréquemment dans la situation de dépendance vis-à-vis de ceux que j'interviewais ou dans une posture guindée de mutisme courtois du professionnel compréhensif. Du fait de la situation d'entretien (j'« écoute » et « eux parlent » avec, bien sûr, toutes les nuances et relances attachées à la technique de l'entretien exploratoire et conversationnel), beaucoup, parmi ceux-ci, trônaient, face à moi, en exhibant timidement ou crânement leurs aptitudes créatives, leur unicité, leurs projets ou en exaltant amèrement certaines de leurs déceptions. « Dépendance » signifie qu'ils étaient ce sur quoi allait se fonder mon travail futur. En même temps, les « résultats » de la recherche étaient contenus dans le regard que je jetais sur eux et que j'allais construire progressivement, au fur et à mesure de ma progression d'écriture. Cependant, il s'agissait quand même d'une relation de forte sujétion et de basculement. Il fallait que je me « compromette » avec « leurs » idées et que j'accepte de laisser venir leur mode de représentation dans le cadre interactif de l'interlocution et des enregistrements que j'en faisais. Toute proportion étant gardée et toute comparaison étant hasardeuse, je me suis retrouvé dans la même position que des observateurs de l'extrême droite (Lescop, *op. cit.* ; Orfali, 1991, 2003). Fortement gênés face aux hordes de *skinheads* à interroger, ils ne partagent pas forcément le point de vue des indigènes. Il n'est pas évident de faire comme si le discours recueilli pouvait avoir une épaisseur philosophique ou une valeur relationnelle forte. Le propos enregistré est l'objet d'une thèse mais est-il source d'adhésion de l'enquêteur ? La « sympathie » (ou plutôt l'empathie) reste une stratégie d'enquête ! Rien de plus. Il est plus facile d'être stratège avec des « objets » impurs. Les groupuscules d'extrême droite rebutent l'intellectuel comme ce dernier les hérissent aussi. Il y a quelques risques de mimétismes. Mais ils sont fort limités. Bien sûr, nombre de sujets et groupes observés par moi étaient tout à fait accueillants et je leur ai bien rendu. Je tiens à dire que certains interviewés m'ont beaucoup apporté et ont tenu un discours riche, polymorphe, suggestif. Mais la sympathie, en tant que principe de la technique d'observation, ne doit pas affaiblir l'intention de théorisation et l'analyse.

Je préférerais opter pour le « principe de tolérance ». Celui de « sympathie » est liée à une volonté de dissoudre un rapport social et hiérarchique, préexistant, entre l'anthropologue (généralement européen) et l'observé (appartenant aux cultures traditionnelles et exotiques). Bien que son origine soit psychosociale et rogérienne, le principe de sympathie, tant prôné méthodologiquement, présuppose une participation heureuse de l'Occidental à des formes de sociabilités, éloignées et souvent dévalorisées par les colonisateurs, les classes dominantes et les relations de salons du même ethnologue. À propos des milieux populaires, Pierre Sansot va un peu dans ce sens (reconnaissance de la « barrière »), quand il dit de « la culture de ces gens-là », qu'il en assume le sens ambigu du titre de son livre (*Les Gens de peu*) :

« Car il est vrai que, quoi que nous écrivions, il s'agit toujours de *gens de peu*, différents, un peu lointain : le respect, l'émerveillement dont nous avons su faire preuve à leur égard n'abolissait pas la distance qui nous sépare d'eux. Peut-être reposait-elle, au contraire, sur son existence » (Sansot, 1991, p. 205.)

Le principe de sympathie implique aussi un acte de métacommunication professionnelle et une philosophie existentielle implicite. Dans les faits, il ne devrait mener qu'à une pragmatique de l'observation. Néanmoins, il s'apparente à une volonté de proximité philosophique, affective et comportementale, face à l'autre ayant subi maints stigmates. Cette attitude est, dès lors, marquée par la position hiérarchique et sociale de l'ethnologue (occidental ou d'extraction bourgeoise) qui l'active. Il y a belle lurette que les chercheurs en sciences humaines ont perdu ce statut valorisé, teinté de prestige social. Dans ce sens-là, l'idée de désirer réduire une distance qui n'existe presque plus dans les faits, semble absurde. Les études sur les cultures *pop-rock* et électroniques, fondées sur ce seul principe, freinent le progrès de la réflexion critique car beaucoup de ces observateurs se veulent « frères », « proches », « mêlés », « porte-étendards d'un style » ou « intellectuels organiques ». Elles sont, majoritairement réalisées par des amateurs passionnés (même si, par moments, un peu critiques) de ces styles. Et ce n'est pas sans poser de problème. Certes, beaucoup d'entre eux connaissent divers courants sur le bout des doigts. On assiste, dans la continuité de cette logique passionnelle et sous prétexte qu'il serait trop ambitieux de comparer les courants entre eux, à une « fétichisation » de l'étude d'*un seul style*. Chaque ethnographie d'un courant musical particulier finit par être érigée comme *expertise de substitution*, presque « à la place des sciences sociales » et à l'encontre d'une réflexion sur les processus sociétaux impliqués par ces phénomènes. Quelquefois, telle théorie de la domination est convoquée pour soutenir la lutte d'un groupement stylistique. À d'autres moments, une spécialisation monographique se constitue en (relative) opposition aux connaissances disciplinaires, dans la mesure où on sous-entend que l'espace des pratiques produit un « savoir alternatif » aux sciences sociales. Certes, la monographie est une voie royale de l'accès aux connaissances, mais on oublie parfois de dégager la structure, sous cette exubérante prolifération descriptive. En quelque sorte, le fétichisme monographique finit par devenir une sorte d'idéologie justificatrice des cultures stylistiques et des divers modes de vie mis à l'honneur. À cet égard, il s'agit d'une position légitimatrice de l'existant ou de l'observé (ce dernier substantif n'étant pas synonyme de « réel ») et, finalement, assez libérale sur le plan philosophique. Une remarque en passant : l'usage du déguisement, en se mettant « dans la peau » d'une ethnie ou d'un groupe social, est certes excitant, au premier abord, mais révèle une limite dans les difficultés d'identification de l'enquêteur qui peut parfois manifester de véritable accès de rage face à ceux qu'il observe clandestinement (Boulet, 1994). Les notations des fameux carnets de Malinowski évoquaient les errements et les névroses, parfois obsessionnelles, associés à l'observation participante (Malinowski, 1985).



À cette orientation stratégique (*tolérance*), je conseille enfin d'adjoindre la notion de « *veille critique* ». Les dérives épistémiques précédentes tiennent essentiellement au fait que ces objets finissent par émerger, au-delà de leur rusticité et de leur rudesse expressive, comme des faits sociaux totaux, au sens que lui donnait Marcel Mauss (Mauss, 1924, 1968). En tant que tels, ils monopolisent la perception immédiate et focalisent l'entendement sur le contexte et sur les facteurs engendrant cette simplicité et une certaine violence, tout autant que sur l'humanité concrète des acteurs. On passe ainsi, assez imperceptiblement, d'une « complaisance méthodologique » à une fraternisation intellectuelle et normative. Drôle de guerre de position que celle du socio-anthropologue ! Il est, en effet, bien difficile de se distancier vis-à-vis d'« objets » ambigus, qui représentent une tendance utopique, vaguement « jeune », exprimant une « mode », une tendance « branchée » et une forme de mysticisme sans Dieu (Ferrarotti, 1984). Pourquoi cette volonté, souvent constatée, dans les comptes rendus d'observation, d'adhérer à des valeurs, comme le *rock* de tel groupe, au point de vue de tel artiste, ou encore, à l'idéologie de la contre-culture ? Ces participants des mondes de l'art (Becker, 1983, 1988), assez aut centrés, potentiellement attirés par le fait d'être sources d'influence, fond jaillir de leur mode d'être et de leurs représentations, une attitude d'immodestie qui les rend amers, cyniques ou grandiloquents. La fréquentation de tels petits grands hommes est assez usante. La sympathie stratégique (voire la tolérance) évite l'épuisement. *Il ne s'agit surtout pas d'être des porte-parole de ces courants esthétiques*. Les directions d'association pour la défense des « musiques actuelles » et des services spécialisés des ministères de la culture ont ce rôle et ne veulent pas qu'on se substitue à elles. Dénoncer ou encenser motive. Mais la dénonciation ou l'apologie n'est pas le motif premier d'une œuvre d'art et d'une esthétique qui peuvent, certes, être utilisées de mille manières par d'autres intervenants que leurs créateurs, une fois produites. Il est donc hasardeux de vouloir *représenter* un ensemble social, en tant qu'artiste. Pourquoi vouloir le faire en tant que psychologue social ou sociologue ? Il faut, en effet, écarter d'un revers de main, les discours bien-pensants, imprégnés de jeunisme et de philosophie de relativisme culturel, qui transforment toute approche sur le *rock*, la *techno* ou le *rap* en système de défense et de valorisation de l'idéologie d'avant-garde, militariste et combattante des styles « dernier cri », pas suffisamment reconnus ou légitimés. Faut-il être automatiquement militant, démagogue ou, au contraire, tout aussi stéréotypiquement « antijeune » pour en parler ? Certains analystes de ces courants et d'autres chercheurs de toutes les disciplines auraient intérêt à regarder de plus haut ou de plus loin cet appareillage musical, technologique, industriel et culturel qui mélange étonnamment « reproduction presque à l'identique d'une manière de pleurer et de jouer ensemble » et « tâtonnements créatifs et artistiques sincères ».

### **2.3. La segmentation croissante de la société et l'« *underground* de masse »**

Les styles *rock*, *punk* et électroniques, plus ou moins hermétiques ou *easy-listening*, se naturalisent toujours plus : ils sont devenus le réflexe de base de diverses générations occidentalisées. On est né, pour la majeure partie des jeunes et anciens jeunes d'aujourd'hui, avec l'état acide ou *underground*. Durant les années 1960-2000, ceux qui prisait ces courants étaient des franges minoritaires. Au 21<sup>e</sup> siècle, il faut se résoudre à voir s'affirmer ces affinités pour ces styles<sup>43</sup>. Alors, quel discours produire, en tant que

43 Statistiquement la progression du nombre et de la proportion d'amateurs de ces styles est régulière depuis une trentaine d'années (cf. paragraphes 2.6.2 et 2.6.3, de cet écrit).

psychosociologue, par comparaison avec le journaliste spécialisé, l'historien des arts, les amateurs passionnés ou les fanzines ? Le problème est le même qu'en sociologie du football (Bromberger, 1998), du sport, de la photographie (Bourdieu, *et al.*, 1965), des organisations et des ressources humaines ou du risque<sup>44</sup>. Dans le football : à chaque sélection de l'équipe nationale (pour la France ou l'Italie, par exemple), on peut voir pulluler des millions de spécialistes, de sélectionneurs, de tacticiens, sûrs de leur diagnostic. Et s'il y a une défaite, les expertises se multiplient et les visions du jeu deviennent encore plus subtiles. Comment un sélectionneur d'une équipe nationale, ou... un chercheur en ethnologie du football, peut-il faire face à autant d'offres gratuites de compétences ? Et concernant le risque environnemental, l'implication dans des drames humains terribles rend les choses encore plus délicates et les positions scientifiques plus difficiles à tenir. La gestion des ressources humaines et des organisations souffre aussi de ce désir de certains praticiens ou responsables hiérarchiques de rembarrier le chercheur spécialisé (ou son *alter ego* qu'est l'étudiant fraîchement formé et stagiaire), dans le but de lui montrer qu'il « ne sait pas de quoi il parle ». Nous évoluons alors dans un monde autolégitimé, où le goût du savoir et la prise de distance analytique sont bannis. L'une des explications de la faible portée éthique des contenus formatifs délivrés dans les masters professionnels pourraient bien trouver son origine, malgré les déclarations lénifiantes des dirigeants d'entreprise, lors de cérémonies de remise de diplômes, dans cette ambiance gestionnaire délibérément a-théorique des mondes organisationnels, qui finissent par devenir des îlots culturels autosuffisants, tendant à délégitimer le vernis académique des nouveaux entrants (diplômés) qui, par couardise et par désir de s'intégrer, se pressent d'oublier, définitivement ou temporairement, l'exigence de savoir critique et d'évolution morale permanente, inscrite dans leur titre fraîchement acquis. Et pourtant, les directions générales ne cessent de dire qu'il faut accueillir la « pensée divergente » et favoriser un bon développement éthique de l'organisation dont ils ont la charge ! Bien évidemment, cette dérive face à l'académie et à l'éthique de la conviction ne peut qu'être contredite par quelques exceptions (minoritaires). Mais elle prend bien ces contours.

Pour revenir à l'analogie avec le football, dans les musiques électroniques et populaires, on se trouve, à peu près, face au même piège intellectuel, sauf qu'il concerne non pas une équipe nationale de *rock*, mais des clubs amateurs, de division d'honneur, des rencontres régionales ou communales. Les passions et les expertises y sont plus fragmentées. Il n'y a pas de *Champions League* de l'*underground*. Il existe des industries distractives vaguement œcuméniques du type « Graines de *star* », « Nouvelles *star* » ou « *Star Academy* » mais pas de phénomène unifié des cultures alternatives. Ici, c'est, *au contraire*, le pluriel qui prévaut. L'aspect « minoritariste » ou communautariste, leur diversité suscitent, encore et toujours, l'investissement de nouvelles générations. Il s'agit de versions renouvelées d'une sorte de polythéisme moderne, avec des demi-dieux, un panthéon d'anciens, plus ou moins canonisés, des assemblées contestant inévitablement certaines affiliations et des groupements d'adorateurs, qui se fragmentent toujours plus en sous-styles et en sous-groupes, émergeant au fur et à mesure que les récents adeptes s'approprient le « jouet *underground* ».

Toute comparaison étant hasardeuse mais parfois utile, on peut dire que la démultiplication incessante des gauchismes et de ses chapelles théoriques ou politiques ressemble, assez, à celle de ces courants musicaux. En tant qu'amateur, comme au titre de la recherche, on peut se spécialiser sur des segments stylistiques quasiment inconnus. En

---

44 *Risques et Environnement : les outils des Sciences Sociales, Journée d'études du 13 juin 2005*, Laboratoire de Psychologie Environnementale UMR 8069, Université Paris Descartes, Institut de Psychologie ; cf. Dupont, 2003.

lisant, par exemple, des écrits sur la *techno* ou le *metal* extrême, on peut noter plusieurs dizaines d'idiomes pour désigner des sous-styles dont quelques-uns se résument dans des groupes qui se comptent sur les doigts d'une main, comme, par exemple, le courant français du *NSBM* (national-socialiste *black metal* : Mombelet et Walzer, 2007). Certains « nouveaux » courants, accolés de qualificatifs plus ou moins latinisés, celtisants ou anglicisés, se lexicalisant indéfiniment, pourraient être en train de naître au moment-même l'on lira précisément ce volume.

Cette « groupusculation » incessante implique que tout un chacun peut se considérer comme un vrai spécialiste d'une période ou d'un domaine donné, tout en risquant, certainement, de passer pour un ignare face à un autre « expert » d'un courant différent. Philippe K. Dick décrit bien cette tendance absurde à la prolifération de savoirs désarticulés, au début de son roman de 1975, *Portrait de l'artiste en jeune fou*, où Jack Isidore collectionne et organise « son savoir » à partir de monceaux de références hétéroclites (articles de journaux, objets farfelus), étudiant ces éléments personnels de l'univers sans suivre aucune autre logique que celle présente dans sa subjectivité et sa fantaisie du moment. C'est pourquoi on peut tout aussi bien apparaître comme partial ou, pire encore, partiel et ringard, aux yeux de tel ou tel groupement de journalistes spécialisés ou d'adeptes sourcilleux si l'on n'a pas deviné l'univers de savoirs et les présupposés esthétique à l'honneur. Un autre exemple fameux et équivalent est le film *Forrest Gump*, chef d'œuvre réalisé par Robert Zemeckis, en 1994, qui trace un portrait au vitriol des cultures américaines des années 1950-1980, à travers la biographie et la figure attachante d'un sympathique simple d'esprit, surdoué monomane et brave homme entier dans ses passions, symbole, dans le scénario, de la réussite aux États-Unis et qui vit de façon totalement fragmentée et naïve son immersion dans les événements historiques vécus.

Il y a donc un snobisme de l'*underground*, avec son cortège de m'as-tu-vu, toujours prêts à montrer que « maintenant c'est mieux qu'avant » ou l'inverse, qu'« untel n'est pas vraiment dans le style » ou encore que, vous-mêmes, « vous n'y connaissez rien ». Ce type de commérage n'est pas exceptionnel. Il suffit de lire Proust ou d'autres narrateurs moins connus des salons mondains pour le percevoir. La fréquentation de cercles littéraires, culturels ou artistiques parisiens d'aujourd'hui permet d'en constater la permanence. Cette forme de sociabilité n'est pas spécifique au *rock* ou à d'autres styles *pop* plus « modernes » ou commerciaux. Tous les arts sont concernés par cette logique du *dire* et de la *désignation* où le supportaire se valorise en vantant l'artiste inconnu qu'il vient de découvrir ou qu'il a vraiment aimé (Proust, 2003). Je ne suis pas sûr que ce genre d'engouement soit très différent, dans sa nature même, des discussions entre voisins, parlant du dernier disque vidéo, vu en famille, ou des idolâtries d'adolescents vis-à-vis d'artistes plus commerciaux, méprisées par les « intelligents ». Structuralement, il y a équivalence entre les fans de Johnny Hallyday et ceux d'Ian Curtis (*Joy Division*) ou de groupes moins connus encore. Évidemment, les amateurs de divers styles s'opposent régulièrement à une mise en comparaison avec une musique « impure » et se jugent plus « *wild* », « *true* » « sauvages », « rebelles », « sincères » et au courant de la « bonne musique ».

Tout mode de socialisation artiste tendrait à favoriser un compromis entre un égalitarisme démocratique et une orientation irrépressible vers un mixte d'élitisme par le mérite (par l'œuvre accompli) et le don (reçu par la grâce de la naissance).

« Pourquoi a-t-il fallu que l'élitisme artiste renoue – mais sur le plan individuel du talent – avec l'élitisme aristocratique, faisant de l'appartenance à la catégorie “artiste” la condition de ce privilège ? C'est que, probablement, il existe un attachement irréductible à l'idée – pourtant profondément injuste – d'une grandeur qui ne soit pas relative à des actes, mais soit “donnée” par la naissance [...]. Or dans l'excellence artiste, telle qu'elle se définit à partir du romantisme, le travail n'est pas seul en compte : le don y prend une part prépondérante, renouant avec la “naissance” aristocratique, cette grandeur qui est donnée sans qu'on l'ait personnellement méritée. Contrairement à l'élitisme démocratique, l'élitisme artiste préserve l'indexation de l'excellence sur le privilège de la naissance que représente le don inné. Cependant, contrairement à l'élitisme aristocratique, cette grandeur native n'est pas d'ordre collectif mais individuel, étant indexé sur le mérite que représente le talent, mixte de don et de travail » (Heinich, 2005, pp. 348-349.)

Dans les *patterns* de socialisation des musiciens *underground* sont activées une « matrice aristocratique » et une forme de « déni de la hiérarchie » (Seca, 2001, pp. 58-61). L'idéologie hiérarchiste des castes, bien qu'elle soit éloignée de nos cultures et de ces pratiques, est réintroduite, de façon moins prégnante, bien sûr, dans cette opposition « pur / impur » (ou « fausse / vraie » culture *underground*), favorisant l'instauration de lignes distinctives, plus ou moins intériorisées par les artistes et leurs publics. Là aussi, l'« aristocratie » des cultures minoritaires émerge spontanément. Les logiques de la distinction ne sont pas seulement à l'œuvre par les classes dominantes (Bourdieu, 1979). Elles prévalent aussi à l'intérieur de ces regroupements d'amateurs de musiques travaillées par la stigmatisation et la marginalisation et qui, pour une partie, peuvent revendiquer un égalitarisme politique ou, pour d'autres, rêvent à un monarchisme décadent et désespéré (Walzer, 2007, pp. 277-278). On peut parler, à leur propos, de « cultures contre-distinctives<sup>45</sup> ». Ces styles, tout en continuant à être rejeté par certaines élites stéréotypées, réactionnaires et arrogantes, sont légitimées, de façon massive, par divers canaux de socialisation et, notamment, en France, par des réseaux associatifs, de soutiens publics locaux et tout un ensemble de journaux et de médias plus ou moins régionaux ou nationaux, sur Internet ou ailleurs. En parlant de « hiérarchie », de « pseudo-caste », je ne veux pas cependant laisser penser que les protagonistes de ces courants *pop* ne sont ni égalitaristes, ni humanistes ou romantiques. Au contraire ! Beaucoup d'entre eux peuvent se revendiquer d'un anti-humanisme plus ou moins satanique, nihiliste, nietzschéen, situationniste ou libertaire. D'autres, du même courant, feront des déclarations paradoxales et lyriques. Parfois aussi, ils s'énonceront « anti-humanistes », d'une façon passionnée ou ils se proclameront « romantiques » d'une façon barbare. On le sait : si les arts suivent une route orthodoxe ou trop cohérente idéologiquement, ils tendent vers une mise aux ordres d'un pouvoir quel qu'il soit (institutionnel, politique, occulte, économique, financier...). *C'est l'état naissant, l'exploration du possible, l'existence régulière d'une ambivalence, d'une anomie et d'une attitude paradoxale qui structurent nombre de ces conduites. Ces phénomènes ne prolifèrent qu'aux lisières de l'institué.*

## 2.4. Les travaux sur les minorités *rock*

### 2.4.1. Musiques populaires et générations

Le *rock* et ses variantes plus ou moins électroniques, parlées ou chantées (*hip hop*, *techno*, *metal*...), ont souvent été associés à une vision « subculturelle » des groupements

45 Un exemple parmi mille autres : le groupe *électro*, *Justice*, désigné comme le successeur de *Daft Punk* par le journaliste qui les interviewait, sur France-Inter, le 13 juillet 2007 après-midi, se distinguait verbalement en qualifiant tous les autres styles (*rock*, *metal*, *rap*, *punk*) comme de la « *pop* », sous-entendu, dans leur esprit, comme des « musiques grand public », donc « non vraie » ou peu « avant-gardiste ».

d'affinités et de leurs représentations sociales<sup>46</sup>. Certains ont voulu en faire, dans la même perspective, un élément central de compréhension de la société adolescente (Yonnet, 1985). D'autres ont souligné la singularité de son mode de production socio-économique (Benhamou, 2004 ; Guibert, 2004, 2006 ; Hennion, Vignolle 1978, Hennion 1980, 1983, Vignolle, 1980). L'impact des « nouveaux courants musicaux » sur la « manière de faire de l'art » a été pensé comme spécifique par certains (Jouvenet, 2006 ; Poschardt, 2002). Plus généralement, un lien déterminant est affirmé entre la naissance et l'affermissement d'une certaine représentation des « jeunes » et l'avènement d'une culture qui leur serait propre (Galland, 1984 ; Isou, 1967 ; Roszak, 1970 ; Savage, 2007 ; Mastronardi, 2003). Cette dernière renverrait, ultérieurement et complémentaiement, à une dimension essentielle et parfois consubstantiellement subversive du mode de vie, irrigué « par les communications de masse » (Altheide, 1976 ; Bell, 1956 ; Buxton, 1985, McLuhan, 1970, 1977). Les technologies, les arts et les musiques populaires sont ainsi conçues comme des pièces maîtresses d'une « nouvelle instance de création » qui baigne dans sa zone mentale, tous les groupes sociaux (Chion, 1994). La métaphore du fluide ou du courant électrique sert alors à matérialiser cette influence des médias tout autant que les effets psychiques de styles électro-amplifiés et la consistance des espaces sonores ainsi diffusés (Seca, 2003c ; Touché, 1994, 1998 ; Vauchey, 1987). On a pu parler, à ce propos, d'individus « imbibés de culture urbaine » (Morin, 1966), en évoquant des adolescents d'une petite ville de Province, porteurs de conduites novatrices, par rapport à leur contexte traditionnel de vie. Cette connotation d'« imbibation » fait étrangement écho à celle de l'individu *inhibé*, discuté dans les traités de psychanalyse, à la fin du 19<sup>e</sup> siècle. On serait probablement passé de l'état tendanciel d'inhibition à celui diffus d'imbibition, durant la période 1950-1960. Les scènes d'hystérie face aux *Beatles* ou Elvis Presley auraient alors une signification d'état naissant et de basculement vers d'autres modes d'expression de l'émotion ou de ce que Dufour nomme fort justement « modalités de la subjectivation et du rapport à soi » (Dufour, 2007, p. 28).

L'audience du *rock*<sup>47</sup> présuppose une suite d'influences, réciproques et successives, au fur et à mesure des changements générationnels, entre « jeunes » et « vieux ». Tel ou tel « *rock* » est ainsi un espace investi imaginaiement par les groupes d'âges plus matures autant que par les jeunes eux-mêmes. Ces cultures *médiatisent* et *font circuler* les représentations sociales du plaisir (Tiger, 1992), de la vocation, du soi et de l'art (Seca, 1988, 1989, 2001). En tant qu'esthétiques de la transe, elles deviennent, de plus en plus, des formes normalisées, tout en étant à la fois contrôlées par les pouvoirs publics et mises en marge dans les instances de légitimation culturelle (Seca, 2007c). Le processus d'intériorisation d'un « sens musical *underground* » est, dès lors, à replacer dans un contexte essentiellement pluriel, métissé autant que dans une perspective de socialisation

---

46 Les pratiques *rock* sont souvent décrites comme esthétiques d'un mode de vie « mauvais garçon » (Dubet, 1987 ; Tanner, 1981 ; Murdock, 1972), en tant qu'activités de transition (Parsons, 1955), exaltation de l'authenticité (Maurice, 1978 ; Conan, 1979) ou en contrepoint d'une « éthique d'adulte » à assumer tôt ou tard (Erikson, 1972). Les productions culturelles, au sens large, sont une instrumentation identitaire progressivement élaborée (Bruner, 2000). Celles de l'adolescence et de la postadolescence, sont fréquemment marquées d'une limite et neutralisées comme « mutilées », « en crise », « en transition », « sans autonomie réelle », voire même, « insignifiantes » (Brusset, 1975). Il y a, effectivement, une construction sociale, des représentations partagées de ces phénomènes (Abric, 1994, 1989 ; Berger et Luckmann, 2003 ; Flament et Rouquette, 2003 ; Halbwachs, 1925 ; Jodelet, 1989a ; Moliner *et al.*, 2002 ; Moliner, 1993 ; 1996 ; Moscovici, 1976 ; Rouquette et Rateau, 1998 ; Seca, 2003b).

47 Certains chercheurs ont montré l'importance du contexte, du prestige d'une œuvre, donc du social, sur l'écoute et la perception musicales (Chapman et Williams, 1976). D'autres ont insisté sur une approche plus anthropologique, en synthétisant les analyses des relations, existant entre mythes, représentations culturelles du corps et du plaisir musical (Rouget, 1981).

par l'excès<sup>48</sup>. Ce sont des mouvements de synthèse et de disjonction qui engendrent l'évolution des formes *rock* : « On privilégiera une approche du “*rock*” comme produit de l'activité sociale, comme espace de production de valeurs esthétiques et éthiques et comme lieu de conflits » (Mignon, 1988, p. 32). C'est cette tension, dans le champ social, qui va permettre au sens d'une pratique d'émerger, aux yeux des divers acteurs qui la constituent, l'ignorent ou la critiquent. L'adhésion stylistique suit les voies de l'élitisme et de la (contre) différenciation sociale : « Il n'y a rien qui, autant que les goûts en musique, permette d'affirmer sa *classe*, rien aussi par quoi on soit infailliblement classé » (Bourdieu, 1980b, p. 155.) Cette phrase sibylline de Bourdieu ne s'applique pas spécialement aux musiques populaires mais celles-ci sont indirectement concernées par les logiques de distinction émanant des académies et des appropriations socioculturelles.

La critique récente (Lahire, *op. cit.* ; Coulangeon, *op. cit.*) de cette mécanique distinctive et contre-distinctive ne tient pas car tout art et toute représentation, au sens large, ont un objectif d'emprise. L'attribution d'un trait, d'une signification à une forme dépend donc des sens qu'elle prend dans les groupes, opposés à d'autres, *durant l'interaction elle-même* (Tajfel, 1978). L'influence, dite « *indirecte* », n'est pas sans conséquence sur la constitution des inclinations et l'évolution des normes<sup>49</sup>. Tous ces points incitent à penser le goût (pour tout style) comme un effet de la médiation entre le social et l'individu<sup>50</sup>. Il est, par conséquent, plus facile de parler de culture de la jeunesse que de groupe « jeunes » unifié. La notion de « culture jeune » évoque un schème culturel et cognitif<sup>51</sup> et donc une représentation sociale<sup>52</sup>. En tant que catégorisation, ce schème conduit à oblitérer la complexité sociologique des phénomènes générationnels<sup>53</sup>. Les vocations *rock* ne doivent pas être examinées comme *représentatives de la jeunesse*, en

48 Outre cet aspect d'expérimentation de la transe, il s'agit, sur un autre plan, de pratiques d'art *accessibles* pour ceux (génies ignorés ou gens du commun, moins doués mais passionnés) qui n'ont pas bénéficié de « formation artistique ou d'éducation culturelle ». Qu'il y ait des personnalités vraiment capables, révélées par ces pratiques musicales, ne fait pas de doute. Mais certains auteurs tentent d'élaborer une négation de la notion de « don », d'« intuition » ou de « génie », au non d'une perception collectiviste, constructiviste et coopératrice de la production artistique (Chiapello, 1998 ; Poschardt, 2002). Cette position antiromantique et antipsychologique, par principe, est inadéquate. Elle élude l'intention et la phénoménologie de l'influence mentale de ces styles et des arts.

49 Il est difficile, en effet, de distinguer entre les fonctions symboliques ou expressives d'une musique et l'attribution d'un trait négatif selon qu'on la prétend aimée par un groupe déviant (négativement apprécié) ou par un groupe majoritaire d'appartenance (valorisée positivement). La constitution d'un goût obéit à des phénomènes d'influence subtils. Verena Aebischer *et al.* ont montré comment une musique minoritairement appréciée (la *new-wave*), chez des collégiens préférant le *hard-rock*, était rejetée d'autant plus que les sujets étaient perméables à elle et informés que des jeunes élèves de *LEP* (perçus comme ayant un bas statut) l'adoraient (Aebischer *et al.*, 1984). Les lycéens rejetant le plus la *new-wave* étaient ceux qui auraient été perméables à elle. Ceux-ci choisissaient alors la musique *contemporary*, considérée par les expérimentateurs comme proche de la *new-wave*, pour se démarquer des élèves de *LEP*, ayant mauvaise réputation dans ces lycées. Une préférence trop explicite pour la *new-wave* était traduite en goût plus prononcé pour la musique *contemporary*. Les lycéens gardaient un peu de l'esprit de la *new-wave*, tout en se différenciant d'elle. Concernant les phénomènes d'influence indirecte, on peut aussi se référer à : Moscovici et Mugny, 1987.

50 L'analyse de la création culturelle, en termes de constitutions de réseaux d'affinités et de groupes (Johnstone et Katz, 1957), est à inclure dans cette approche.

51 Le schème cognitif (*cf.* Beauvois et Deschamps, 1990, p. 92) est défini comme une structure de savoir préalable appliqué à un spécimen, susceptible de permettre une catégorisation de l'objet, une élimination / négligence de ses aspects non-schématiques et une accentuation de ses qualités schématiques (voir aussi Seca, 2005c).

52 En tant que « principes générateurs de prises de positions liées à des insertions spécifiques dans un ensemble de rapports sociaux et organisant les processus symboliques intervenant dans ces rapports » (Doise, 1990, p.125 ; Flament et Rouquette, 2003 ; Jodelet, 1989 ; Moscovici, 1976 ; Rouquette, 2004).

53 Le groupe des 13-30 ans est hétérogène psychologiquement, culturellement autant que psychosocialement. Les différents strates qui le composent sont traversées par des modes d'identification génétiquement et structurellement différenciés, liés au niveau d'âge, à la maturité effective des individus les constituant, au milieu d'origine et / ou de destination, à l'urbanité ou à la ruralité de l'ambiance de vie, au type d'affiliation à un groupe de référence, à l'expérience bonne, moyenne ou mauvaise de l'institution scolaire (Boudinet, 1996, 1997) et à la vision de la résistance aux modèles publicitaires de vedettariat et de culture.

tant qu'ensemble abstrait, mais plutôt comme des phénomènes minoritaires se multipliant, se vivant comme annonciateurs de nouveaux *scénarii* de vie en société, de consommation et de restructuration du « soi » (Ricard, 2000 ; Tassin, 2004) et comme contribuant à conférer une « touche » spécifique à l'esprit du temps. Certains y discernent l'avènement d'une *économie politique de la composition* :

« La composition renvoie alors à une économie politique difficile à penser : la production s'y confond avec la consommation et la violence ne se canalise pas dans un objet mais s'investit dans le faire, substitut au stockage d'un travail simulant le sacrifice. Chaque entité de production-consommation (de composition) peut remettre en cause, à chaque instant, son programme, la production n'est plus prévisible avant sa fin. [...] On peut voir, dans la constitution d'orchestres, dans la création d'instruments nouveaux, dans le développement de l'imaginaire dans l'aménagement de jardins individuels, dans la production à partir d'outils rudimentaires, une esquisse de ce que peut signifier la composition : le rêve, par chacun, de ses propres critères en même temps que de la façon de s'y conformer » (Attali, 1977, p. 234.)

D'autres y perçoivent une affirmation générationnelle, rituelle, joyeuse, régressive et enchantée.

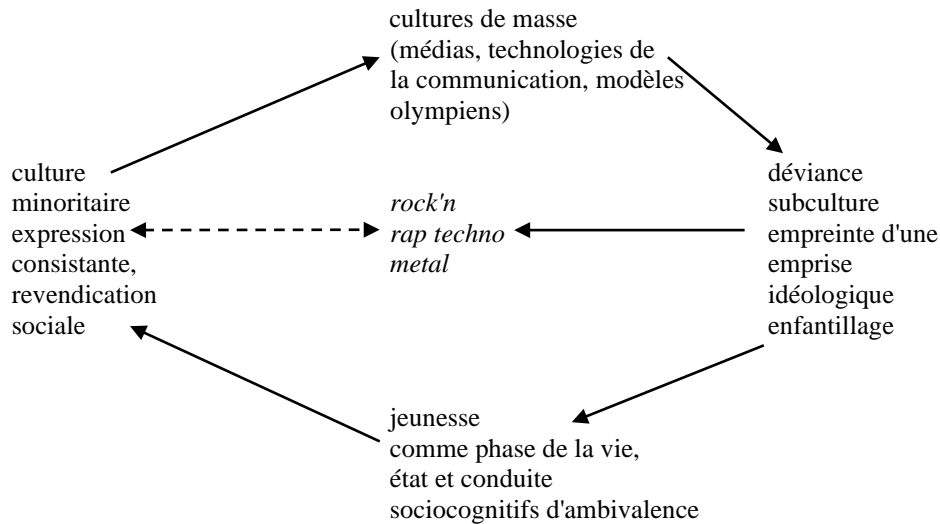
« L'obscurité de la mémoire archaïque est, certainement, le motif central de la fable postmoderne. Il vaut mieux en être conscient, car cela le sera de plus en plus. Cet "instant obscur" qui, selon Ernst Bloch, est au fondement toute utopie créatrice. J'ajouterais utopie au quotidien, celle de la vie sans qualité qui, au travers de rituels anodins ou des explosions factuelles, assure la perdurance de l'être social et de son "vouloir vivre". La répétition, propre à ces rituels, la redondance, caractéristique des mythes les exprimant, viennent de loin » (Maffesoli, 2006, p. 120.)

En toutes occurrences, ces musiques-là (et celles plus généralement populaires, au sens *folk* du terme) ne véhiculent pas spécialement une doctrine que certains partis ou groupements confessionnels tenteraient de confisquer ou de défendre. Elles sont des *RS*, transmises et réappropriées, favorisant la restructuration cognitive et groupale de l'idéologie de l'expression de soi, véhiculées par les médias et les technologies modernes de la communication<sup>54</sup>. Ce processus de reconstruction par des *RS* est fondamentalement rituel, minoritaire, innovant et autoreproductif<sup>55</sup>. À travers ces élaborations créatives / répétitives, on peut donc observer les stratégies de contournement, d'intégration, d'identification, de reproduction aussi et de résistance quotidienne à l'emprise des modèles de valorisation *marketing* et des majorités. Ces cultures d'adolescents et de postadolescents sont l'enjeu d'un étiquetage qui les renvoie au double statut d'enfantillage et d'expression minoritaire ou d'*outsider* (Becker, 1986) :

---

54 En ce sens, cette construction progressive s'édifie en ce que Karl Mannheim qualifie d'« entéléchie de génération », c'est-à-dire l'unité d'un but intérieur, l'expression d'une expérience de la vie et du monde (Mannheim, 1928, p. 35 ; voir Mead, 1971 ou Mendel, 1969, Seca, 2001, pour un point de vue approfondi sur cette question).

55 Les prolongements de cette tendance – il y en aura d'autres – sont les courants de la *house music*, de la *techno* et du *rap* qui, chacun à leur manière, reprennent l'idée de la création par soi-même, de la référence à un public de *fans-frères*, plus ou moins révoltés et artistes, et à des ancêtres illustres. Ce concept *marketing*, informatique et communicationnel se généralise reprenant une pratique, constatée dès le début des années 1980 et mise en évidence dans ma thèse (Seca, 1987), à la confection de la musique chez soi : le *home studio* ou studio d'enregistrement / mixage / création musicale (et vidéo-informatique), avec, de nos jours, une diffusion de modules d'autocomposition sur Internet et des réappropriations incessantes (Jouvenet, 2004, 2006 ; Poschardt, *op. cit.*).



### 2.4.2. L'âge et le genre des rockeurs et des autres

Pourquoi la question de l'âge est-elle si importante dans l'analyse de ces pratiques ? La raison principale provient des arguments des partisans d'une vision révolutionnaire de la jeunesse. Ils font de cette période une phase spécifique. Aussi étonnant que cela puisse paraître, ce parti pris conduirait à privilégier une approche développementale ou génétique de ces pratiques<sup>56</sup> ; la crainte d'être accusé de réductionnisme ou, même, de stigmatisation « psychologisante », disparaissant alors comme par enchantement alors que c'est bien le reproche principal qu'on peut faire à ceux qui prétendent qu'il existerait une « autonomie des cultures jeunes ». Certes, on observe une relative « étanchéité culturelle » entre les générations, mais la question est de savoir quelles formes cognitives et rituelles sont activées pour que des groupes d'âges (et jeunes, en l'occurrence) se constituent en tant qu'« espaces homogènes ou autonomes ». Quelles sont les strates d'âges qui pratiquaient le *rock* dans les populations de mes enquêtes, effectuées principalement à Paris, auprès de 106 groupes (Seca, 1987, 1988, 2001) ?

56 Par exemple, on peut essayer de vérifier si les jeunes de moins de 17 ou 18 ans (12-15 ans, du collège, puis de 16-18 ans, au lycée) sont beaucoup moins fréquemment membres de groupes musicaux *rap*, *rock*, *techno*, *metal* ou carrément absents de ces pratiques. Cette enquête, à visée statistique et qualitative, devrait tenir compte de la généralisation des *home-studios* et savoir catégoriser correctement l'intimité-publicité des pratiques collectives entre amis. Cela n'a pas encore été fait par les statisticiens de la *DEPS* du Ministère de la Culture et demande un vrai travail de classification et d'analyse préalable, ainsi que de pré-enquête dans les collèges et lycées. Mais qui financerait ce type d'étude ?



**Tableau 1d : Répartition, par tranches d'âge, des musiciens *rock* et antillais**  
(pourcentages, par rapport au total des membres de groupes, non réponses exclues / effectifs entre parenthèses)

Âge	Groupes de <i>rock</i>	Groupes antillais	Total
13-15 ans	00,0 (0)	00,0 (0)	00,0 (0)
16-20 ans	23,8 (91)	0,9 (1)	18,7 (92)
21-25 ans	42,4 (162)	28,8 (32)	39,3 (194)
26-30 ans	28,1 (107)	34,2 (55)	32,8 (162)
31-35 ans	05,2 (20)	15,3 (17)	07,5 (37)
36 ans et plus	00,5 (2)	05,4 (6)	01,6 (8)
<i>Non-réponses par rapport au total des membres</i>	05,8 (24)	13,3 (17)	07,7 (41)
<i>Total</i>	(406)	(128)	(534)
<i>Total sans les non-réponses</i>	(382)	(111)	(493)

Source des données : Seca, 1987

Les enquêtes les plus récentes (Guibert, 2006 ; Perrenoud, 2007 ; Pourtau, 2005 ; Tassin, 2004 ; Walzer, 2007) confirment les tendances observées, en 1980-1985, puis en 1999-2000, tant pour les strates d'âges que pour les autres variables décrites. Damien Tassin, dans son enquête sur plus de 760 groupes d'usager des studios de répétition des Yvelines vérifie la conformation postadolescentes de ces conduites qui ne sont pas seulement *rock* mais demeurent largement amateurs. Toutes les enquêtes donnent un âge moyen du musicien oscillant entre 24 et 26 ans.

« Dans ces structures, la classe d'âge des "19-24 ans" est la plus fortement représentée, les "moins de 18 ans", peu nombreux constituent 18 % de l'échantillon. Si les musiciens de moins de 24 ans représentent plus de la moitié de l'échantillon (61 %), les "plus de 25 ans" forment 39 % des usagers » (Tassin, *op. cit.*, p. 75.)

L'hypothèse, avancée par Olivier Galland ou Christian Baudelot, sur l'existence sociologique « d'un nouvel âge de la vie » se confirme notamment par ces récurrences (Baudelot, 1988 ; Galland, 1987, 1988, 1990, 1991). Il s'agirait d'une phase intermédiaire entre la fin de l'adolescence et l'assomption symbolique et personnelle de la situation « adulte » (travail stable, fondation d'une famille, logement personnel<sup>57</sup>). Les musiciens *rock* traversent donc une phase de transition sociale, culturelle, professionnelle vers la vie adulte. Ils édifient, pour une partie d'entre eux, par leurs activités esthétiques, une position plus anémique et embrouillée. Ils inventent, temporairement, d'autres trajectoires que celle, plus directe et organisée, de gestion rationnelle de la carrière ou d'acceptation des

57 Une recherche québécoise repère aussi une phase d'homogénéisation culturelle relative de la postadolescence bien que les auteurs n'utilisent pas un tel terme pour désigner les 18-30 ans (Gauthier, Boily et Duval, 2001).

contraintes liées à la fondation d'une famille et d'une vie adulte normée. Ceci n'empêche pas, cependant, beaucoup de membres de minorités *rock* de réaliser, quand même, leur intégration sociale, d'accéder à une profession ou de fonder un ménage ou une famille. La naissance et le développement de ces vocations, au sens wébérien du terme, a surtout lieu avant l'âge moyen du mariage (29 à 30 ans chez les hommes ; 28 à 29 ans chez les femmes).

Le rockeur est de sexe masculin neuf fois sur dix et a, en moyenne, entre 23 et 26 ans. Assigner une *culture* à un *âge de la vie* est une opération fréquemment artificielle (mais efficace cognitivement) si on l'isole et si on la subsume comme catégorie naturelle et allant de soi (voir Mannheim, 1928, ou Galland, 1990, 1991, sur ces questions). Sans aller trop vite en besogne, on peut quand même affirmer que les formes *rock* ont souvent été des cultures appropriées et pratiquées très majoritairement par les jeunes hommes (Frith, 1981 ; Hebdige, 1979 ; Tripier, 1998). Ceci ne veut pas dire que des femmes sont « incapables » d'en faire (*cf.* Bayton, 1997 ; Bruzzi, 1997 ; Coates, 1997 ; Kearney, 1997 ; Leonard, 1997 ; Witheley, 1997a, 1997b) mais que la variable « âge » est alors en très forte interaction avec le statut « sexe » et, probablement, avec le facteur moins numérisable qu'est la libido. Je dis « moins numérisable » malgré la définition quantitative de cette notion et en dépit des lubies de Wilhelm Reich concernant ses objectifs de mesure de l'« énergie cinétique de l'orgone » et de confection d'une machine à cette fin (Reich, 1970, pp. 282-297).

Le *rock* peut-il apparaître comme un « script culturel » de la jeunesse, au sens large, ou en tant que forme typique de sociabilité de la jeune masculinité, au même titre que le football (Seca, 2002b) ? L'attrait de nombreuses jeunes femmes pour le chant et le *jazz* est aussi un autre indice, tenu, dénotant peut-être l'existence de certaines préférences stylistiques sexuées (Buscatto, 2003 ; Escal et Rousseau-Dujardin, 1999). Mais il ne s'agit surtout pas, ici, de « substantialiser » un « goût féminin » qu'on opposerait à une orientation spécifiquement « masculine ». Hyacinthe Ravet, dans sa thèse sur les chefs d'orchestre et l'impact des représentations sociales sur leur parcours de carrière, démontre que la réalité est toujours plus complexe que les stéréotypes (Ravet, 2000). De plus, selon certains observateurs, nombre de jeunes femmes s'approprient des instruments de musique plus « masculins » (Clawson, 1999). Il est cependant troublant (il faudrait donc plus de travail d'enquête) de retrouver, dans les appropriations féminines de ces musiques, à la fois, un conformisme sans originalité et des formes de restructurations / inventions provocatrices (asexualité ou androgynie des *punks* ou des *straightedge versus* hypersexualité) dans la présentation du soi et du corps, reprenant des formes d'expression mythiques et transgressives de la féminité. En effet, ces modes d'expression sont à la fois émergents et mémoriaux : Jules Michelet dans son livre, *La sorcière* (Michelet, 1862) rappelle les persécutions auxquelles ils ont donné lieu. À l'appui de l'argument sur l'ancienneté de ces conduites transgressives, un article de Vanessa Rousseau, documenté et riche en remarques analytiques d'ordre historique, donne fort à penser sur l'impact du mythe et de l'androgynie de la figure de Lilith, souvent réinvestie par des minorités artistique féminines et conférant une continuité et une ancienneté aux excentricités actuelles de certaines jeunes filles (Rousseau, 2003). Un exemple évocateur, pour les années 2000, est, pour ce qui concerne les styles post-punk, celui de Katie Jane Garside alias « *Queen Adreana* », ou celui de Nina Hagen, dans les années 1980<sup>58</sup>. La construction

58 La liste est cependant longue de figures féminines d'exception, malgré cette prédominance démographique masculine. Sans parler de l'exemplaire Édith Piaf, de Marie Dubas ou de Juliette Gréco, en France, ou des légendes du *jazz* et du *blues*, qu'il serait trop long d'évoquer (d'Ella Fitzgerald à Nina Simone ou Aretha Franklin), il y a évidemment bien d'autres exemples, datant principalement de la fin des années 1960 et 1970 : Janis Joplin, Patti Smith, Pat Benatar,

alternative du genre et la manipulation contestataire et allusive / ironique de l'image de la « belle fille », chez des artistes *rock*, comme Ani DiFranco ou PJ Harvey, sont de plus en plus combinées et incorporées aux productions musicales populaires féminines, depuis une dizaine d'années (McCarthy, 2006). L'ambivalence et la non-prévision de leurs impact communicationnel étant des caractéristiques générales des conduites artistiques, on retrouve, cependant, encore de nos jours, dans les contenus audio-visuels massivement diffusés, des attributions de traits considérés comme féminins, plus conventionnels et parfois stéréotypiques (préférences pour l'expressivité du chant, la danse, la musicalité du *jazz* ou l'harmonie), sans parler des effets d'altération identitaire et de stigmatisation de l'estime de soi des jeunes femmes elles-mêmes (Stephens et Few, 2007 ; Stokes, 2007). Les chansons à contenu agressif contre les femmes ou misogynes engendrent d'ailleurs plus d'agressivité des sujets masculins contre le genre féminin mais aussi des sujets femmes contre les garçons (Fischer et Greitemeyer, 2006).

Comparativement, le champ littéraire comprend beaucoup plus de femmes, malgré une prédominance d'hommes. L'enquête de Bernard Lahire porte sur 503 sujets ayant publié au moins un livre. On trouve alors le chiffre de 31,8 % de femmes. Les statistiques de recensements divers confirment cette proportion ou bien vont dans le sens d'une répartition 52 % d'homme / 48 % de femmes. L'échantillon constitué, en 2004 par Lahire, est cependant composée d'environ 89,8 %, de sujets au-dessus de 40 ans et de 27 % d'individus dont les pères sont employés ou ouvriers (Lahire, 2006, p. 577). On ne peut commenter toutes les données de cette recherche, mais il semble clair qu'il s'agit là d'un autre monde socioculturel et créateur. L'un des points communs avec les musiciens *underground* est la précarité d'une partie de l'échantillon et une affirmation professionnelle (double activité, dépendance face aux aides de conjoints ou d'allocations) timide, hésitante et, en tous cas, problématique (Lahire, *op. cit.*, p. 585).

#### 2.4.3. L'appartenance sociodémographique des musiciens

Les rockeurs sont comparés aux musiciens antillais (une partie de notre échantillon d'enquête) dans le tableau 1e, ci-dessus. Les musiques *rock* (ou antillaises) satisfont des besoins sociaux identiques (sens festif, regroupement d'amis, catharsis, effervescence sociale, rituels de travail et de création, objectifs plus ou moins ambitieux de diffusion / commercialisation). Néanmoins, pour les Antillais, l'activité musicale n'est pas seulement une transition vers la vie adulte mais aussi un mode d'expression de l'appartenance géographique et d'une mémoire commune de l'origine géoculturelle. Faire de la musique semble y être une activité significative, *même après trente ans*, et malgré les contraintes du travail et de la famille (contrairement aux membres des minorités *rock* qui s'adonnent *tendanciellement* à leurs pratiques dans une situation de postadolescence).

La musique serait alors beaucoup plus intégrée à une tradition et au mode de vie des Antilles (ou de l'Afrique, pour une petite minorité interrogée). Autre particularité : les

---

Madonna, Debie Harry, puis, plus tard, Courtney Love, pour l'iconographie du mouvement *grunge*. Pour l'Hexagone, on peut aussi rappeler la cristallisation féminisée de la vogue yéyé (Françoise Hardy, France Gall, Sheila, Sylvie Vartan). Les « *girls groups* », aux États-Unis, au début des années 1960 (*cf.* les vedettes noires de l'époque, comme Diana Ross, Martha Reeves et Ronnie Spector) ont aussi influencé les mentalités en matière d'image de la féminité malgré leur conventionnalisme apparent. Par sa radicalité, inspirée du *punk* et ses revendications féministes, la tendance dite des « *Riot grrrls* » semblent néanmoins marquer un tournant dans l'histoire des musiques populaires (voir note 79). Je ne prétends pas ici à l'exhaustivité car le *hip hop* (j'en ai parlé dans mon livre de 2001) recèle, malgré sa symbolique très masculine et peu ambiguë en matière de mise en scène d'une troisième voie de la représentation du genre, des figures féminines hétérodoxes, certes minoritaires mais se voulant rebelles à toute catégorisation machiste.

formations antillaises, observées en 1981-1985, étaient presque toutes centrées sur la *biguine* et les musiques de bal, d'orientation afro-cubaine (Roberts, 1972). Les courants *rock* (mais aussi *rap* ou *techno*) expriment plutôt une dissidence anomique et une rébellion rageuse. Leurs adeptes sont plus métissés culturellement. Ils utilisent une autre manière d'entrer dans la création (la reproduction n'est pas considérée comme une valeur en soi, contrairement aux styles antillais qui préfèrent l'idée de reprise et de *remix* comme dans le *jazz* ou le *rap*). Je ne veux pas sous-entendre, là non plus, que l'on « ne crée pas » dans les styles afro-cubains, bien au contraire. La comparaison entre ces deux tendances musicales s'arrête là. Il ne s'agit pas d'accentuer des différences qui finiraient par résulter plus de la comparaison elle-même que de la spécificité des objets analysés.

Voyons quelques informations sur la composition sociale de ces populations. 185 individus sur 379 membres des groupes de *rock* sont pourvus d'un travail n'appartenant pas au champ social des arts, soit 48.9 % (lignes g. à l. du tableau 1e). Ce chiffre est appréciable car il permet de détecter l'existence d'une recherche d'un *épanouissement hors entreprise*, chez les salariés eux-mêmes. La situation postadolescente de non-entrée dans la phase adulte et d'exploration des possibles face à l'intégration professionnelle est, aussi et surtout, une situation symbolique, potentiellement enrichissante, génératrice d'espoir, mais aussi de tensions. C'est pourquoi on cherche parfois à préserver ses avantages et ses sinuosités, même après l'accès à un statut salarié. Globalement, les membres de minorités *rock*, pourvus d'une profession, ont beaucoup plus tendance à s'associer avec d'autres catégories professionnelles pour faire de la musique. Ils forment, plus fréquemment, des groupes hétérogènes socialement. Les groupes antillais étaient, avant tout, composés de chômeurs et d'employés / ouvriers. Les vocations *rock* ont, pour leur part, une caractérisation bien plus variée.

**Tableau 1e**

<i>Autodésignation professionnelle (enquête de 1985)</i>	Pourcentage sur les 379 membres répondants de 92 groupes <i>rock</i>	Totaux cumulés des pourcentages	Pourcentage sur les 77 musiciens répondants de 14 ensembles antillais	Totaux cumulés des pourcentages
a. <i>Chômeurs ou intérimaires</i>	14,8	14,8	27,3	27,3
b. <i>Lycéens</i>	03,9	18,7	00,0	27,3
c. <i>Étudiants</i>	18,7	37,4	01,3	28,6
d. <i>Musiciens professionnels</i>	10,3	47,7	00,0	28,6
e. <i>Artistes</i>	02,1	49,8	00,0	28,6
f. <i>Non-mention ou dénomination elliptique de l'activité</i>	01,3	51,1	11,7	40,3
g. <i>Ouvriers</i>	04,7	55,8	07,8	48,1
h. <i>Employés</i>	10,0	65,8	35,0	83,1
i. <i>Fonctionnaires (RATP, EDF, PTT)</i>	01,8	67,6	07,8	90,9
j. <i>Professeurs et éducateurs</i>	07,2	74,8	00,0	90,9
k. <i>Cadres moyens, artisans, commerçants</i>	16,2	91,0	07,8	98,7
l. <i>Professions libérales, cadres supérieurs</i>	09,0	100,0	01,3	100,0
m. <i>Non-réponses, n'entrant pas en considération dans le calcul des pourcentages ci-dessus</i>	06,6	-	39,8	-

Source des données : Seca, 1987 et 2001

Des résultats d'une analyse statistique, effectuée selon une méthode de comparaison entre les pourcentages des individus appartenant à des groupes de *rock* homogènes socio-économiquement (31 groupes ne comprenant, au maximum, qu'un individu différent par son origine socio-économique) et la proportion de sujets dans chaque catégorie sociale (voir Seca, 1987, tome 2, pp. 23-30) le confirment. On obtient, alors, le classement suivant (à propos des membres des minorités *rock* : 92 groupes = 406 individus), en commençant par les catégories sociales les plus homophiles (les pourcentages correspondent à la proportion d'individus de chaque catégorie sociale s'associant tendanciellement plus fréquemment avec les cinq autres catégories pour former un groupe) :

Tableau 1f

CATÉGORIE SOCIALE	(I) Pourcentage de membres de groupes homogènes (entre parenthèses : nombre d'individus appartenant théoriquement à ce type sur la base d'une moyenne de 4,5 membres par groupe)	(II) Proportion de membres d'une catégorie sociale par rapport au total d'individus (entre parenthèses : nombre d'individus comptabilisés dans ce type)	Différence entre (I) et (II) rapportée au total d'individus de chaque catégorie sociale (entre parenthèses : écart entre (I) et (II) exprimé en nombre d'individus)
Étudiants, lycéens	18,9 % (76,5)	22,7 % (86)	11,0 % (9,5)
Artistes, musiciens	10,0 % (40,5)	12,4 % (47)	13,8 % (6,5)
Chômeurs, intérimaires	10,0 % (40,5)	14,8 % (56)	27,7 % (15,5)
Professions intermédiaires, ouvriers, employés	21,1 % (85,5)	32,7 % (124)	31 % (38,5)
Professions intellectuelles, cadres supérieurs	5,5 % (22,5)	16,1 % (56)	62,3 % (38,5)

Source des données : Seca, 1987, tome 2, pp. 23-30

Les étudiants, artistes et, dans une moindre mesure, les chômeurs formaient l'essentiel des groupes homogènes et représentaient une tendance homophile socialement. Par conséquent, plus on fréquenterait le monde du travail et plus on formerait de groupes avec des individus de milieux différents du sien propre. Les catégories sociales plus marquées par leur statut transitoire ou précaire (étudiants, artistes, chômeurs) s'associeraient plus volontairement à leurs semblables. Cette convivialité intragroupale d'« expérimentateurs de statuts transitoires » semble caractéristique des sociabilités adolescentes et d'une partie des pratiques musicales *rock*. Mais sur un autre plan, nos résultats convergent avec ceux des études de Jean Maisonneuve qui repèrent une plus grande hétérophilie chez les cadres (Maisonneuve et Lamy, 1993 ; Maisonneuve, 2004). Il y a une fascination relative ou une nostalgie des milieux sociaux plus intégrés professionnellement ou socio-économiquement face à ces pratiques. L'influence d'une dilection par l'emprise d'un « mode de vie » est inverse à celles d'un automatisme d'attribution (quasi-« sociologiste ») du seul déterminisme des attitudes par la variable de la position occupée dans le champ de la reconnaissance socioprofessionnelle (qui est une partie de la thèse de Gilles Boudinet sur le lien entre *rock* et échec scolaire<sup>59</sup>). La « vérité » (ou justesse descriptive, pour être plus

59 L'autodidaxie et le savoir praxéologique des activités *rock* y sont évalués comme structurants. En se basant sur une analyse de contenu d'entretiens auprès de deux sous-groupes de jeunes « hors-échec » et « en échec scolaire », l'auteur observe deux habitus différenciés, illustrés notamment, chez le second échantillon, par une plus grande verbalisation de l'utilité du plaisir musical, du *labeur*, du *sérieux*, d'une « réparation salvatrice » de la musique *rock* (alors que les jeunes « hors-échec » évoquent, plus volontiers, un « plaisir pour soi », plus exhibé, et des « loisirs renforçateurs du temps scolaire » positivement perçu et intégré). « Cette recherche permet de comprendre la "transposition" subtilisante et le détournement compensateur de ces valeurs sur l'activité musicale, où le sujet est en position de contrôle, où il peut enfin se gratifier et se prouver en tant que travailleur sérieux, rigoureux et méritant. Faut-il voir là une sorte d'ironie suprême qui consisterait, par une réussite musicale, à dénoncer l'incapacité de l'école à pouvoir réaliser, elle-même, ses valeurs de mérite, au travers de l'enseignement de ses propres disciplines ? » (Boudinet, *op. cit.*, p. 68.) Un peu plus loin, Boudinet, décrit le caractère de « douloureuse épreuve initiatique », « tabou » et « cachée » dans le local de répétition, des praticiens *rock*, issus de publics scolaires en échec scolaire (*op. cit.*, pp. 84-85). Ces derniers adhèreraient plus à l'idéologie du don qui, paradoxalement, conduirait à une légitimation des inégalités, de la reproduction sociale, des différences culturelles que l'espace scolaire réitère dans ses modalités d'apprentissage et de dispensation des savoirs. Cette thèse, proto-marxienne, d'une compulsion à l'« auto-handicap » et de la reproduction de la pauvreté par une adhésion des strates démunies à l'idéologie libérale et individualiste, est largement avancée par Roberto Fasanelli et Ida Galli, dans leur synthèse théorique sur la genèse de la pauvreté. Ils s'appuient sur la *System Justification Theory*, élaborée aux États-Unis par John Jost et Mahzarin Banaji (Fasanelli et Galli, 2003, pp. 28-29 ; Jost et Banaji, 1994). Néanmoins et sans utiliser les mêmes modèles théoriques (comparaison sociale, différenciation), Boudinet valide aussi l'idée, défendue dans ce volume et dans d'autres contributions, que les pratiques *underground* sont des « conduites d'incomparabilité sociale ».

précis), comme dans de nombreuses autres analyses de phénomènes culturels, se trouve entre les deux thèses (prédominance de la fascination / dilection *versus* déterminisme par la position occupée dans le champ socioprofessionnel et scolaire).

Dans les *interviews*, une partie de ces minorités énonce un discours relativement distancié et cynique vis-à-vis de la sphère de l'activité professionnelle, vue comme « aliénante » ou « idéalisée » et « hors de portée ». Ces milieux sont donc difficiles à décrire parce qu'ils ne correspondent pas complètement à un certain folklore de l'*underground*-culture (l'artiste maudit, la vie de bohème, conformément à une iconographie de la socialisation artistique maintenant centenaire, très souvent narrée sur les webzines et fanzines et décrite pour les milieux de la peinture : Heinich, 1991) tout en lui ressemblant un peu. En effet, si on cumule « chômeurs, intérimaires », « lycéens », « étudiants », « artistes », « musiciens », « non-classées » (lignes *a.* à *f.* du tableau 1e, sans compter les « non-réponses »), on parvient au chiffre de 51,2 % (194 individus sur 379). Tous ces groupes sociaux jouaient souvent ensemble et étaient, en quelque sorte, en situation de précarité et d'extra-temporalité scolaire, universitaire, économique. On y retrouvait donc des franges sociales proches des milieux du *rap* de banlieue et de la galère urbaine (Jazouli, 1992). Les musiciens antillais de cette époque l'étaient d'ailleurs encore plus car ils ne comprenaient que 9,1 % de cadres et professions intermédiaires.

D'un autre point de vue, une bonne partie des praticiens du *rock* ne représentait pas un monde social spécialement rongé par le sentiment de désinsertion et de pauvreté. Beaucoup habitaient la Capitale (54, 9 % des minorités *rock* du Parking 2000 venaient de Paris *intramuros* ; la proportion de Parisiens pour les Antillais étant de 37 %). Le critère « activité salariée » faisait cependant ressortir qu'il s'agissait d'individus relativement dépendant économiquement. Les ouvriers, les employés, définissables notamment par leur place hiérarchique d'exécutants, ne figurent pas dans les catégories les plus satisfaites ou heureuse au travail. Leur regroupement avec les 51,2 % de non-actifs professionnellement (chômeurs, étudiants, intermittents) conduit au chiffre de 65,8 % (250 sur 379 individus). Dans l'enquête de Guibert, on retrouve une proportion similaire : 48% de titulaires d'un salaire sur un total de 371 sujets dont plus de la moitié sont des ouvriers ou des employés. Ce chercheur observe une proportion moins grande de cadres et professions intermédiaires (18,6 %) mais son enquête porte sur la population vendéenne, où la proportion de cette catégorie sociale est identique (Guibert, *op.cit.*, pp. 402-408).

Ces pratiques sont, au final, pour une partie d'entre elles, des modalités d'auto-insertion ou d'expérimentation professionnelle pour ceux qui ne disposent pas d'un « vrai salariat » (Nicole-Drancourt, 1990 ; Nicole-Drancourt et Rouleau-Berger, 1995) et des espaces d'investissement loisiristique ou alternatif, pour ceux qui travaillent de façon plus régulière, avec une forte composition d'ouvriers ou d'employés et une partie, d'un quart à un tiers du total, de cadres et professions intermédiaires. Les pratiques *rock* étaient, et sont encore aujourd'hui, des indices :

- d'une insatisfaction au travail, même si de nature différente selon les catégories et les individus (employés, ouvriers, cadres) ;
- d'une volonté de marquer un âge bohème de la vie qu'on considère, sur le moment, comme « privilégié » (lycéen, étudiants, artistes) ;
- d'une recherche ou d'un maintien d'une place idéalisée dans la vie sociale (étudiants, lycéens) ;

- d'une pratique d'ouverture sociale, de créativité et d'équilibre énergétique par rapport à la vie professionnelle (cadres supérieurs, professions intellectuelles) ou au chômage.

Tous ces motifs de l'activité *rock* sont modulés en fonction du statut social de chacun. La tendance à aller se grouper avec d'autres personnes que les gens avec qui l'on travaille est, somme toute, un désir vocationnel, exprimant une volonté de sortir des cadres d'un destin familial, lié à divers déterminismes socio-économiques, au profit d'une valorisation de l'affinité, du don et d'une vie hors-norme. Le milieu *rock* est donc composé de *marginiaux culturels* (salariés, classes moyennes et supérieures...), d'une *frange plébéienne* (chômeurs, marginaux, ouvriers, employés), de groupuscules *adolescents*, expérimentant, à leur manière, un néorituel de passage (lycéens, étudiants) et d'un « queue de comète » d'artistes et de minorités marqués éthiquement par leur choix professionnel (musiciens, artistes, étudiants...). Outre leur caractéristique d'hétérogénéité sociale, ces pratiques demeurent, du fait de l'âge moyen constaté, de type postadolescent. Elles figurent le passage d'une phase relativement identificatoire, passive et ambivalente d'ingestion et de consommation des cultures de masse (adolescence) à une période plus active de création en groupe, de culture quasi tribale (Maffesoli, 1988), auto-expérimentatrice (réseaux, *cyberpunk*, *home-studio*, *rap*). Ces maillages artistiques n'en restent pas moins minoritaires, au sein même de la population générale des postadolescents. Ils reproduisent, de façon fragmentée et incessante, une différenciation de motivation (entre les producteurs de ces cultures et leurs adeptes ou consommateurs) bien qu'ils continuent à marquer les modes de vie, dits dorénavant « actuels »<sup>60</sup>, des jeunes (et des moins jeunes). Tout en cristallisant, esthétiquement les signes extérieurs des conduites postadolescentes, ces vocations ne se réduisent cependant pas uniquement à une culture de la jeunesse. Elles illustrent ce qu'une tendance de la sociologie américaine a pu nommer la « disposition de l'homme moderne à la déviance »<sup>61</sup>.

Cette compulsions au *retrait* exprime, de façon plus ou moins codifiée, une résistance et une nausée face à un environnement urbain stressant et à des relations perçues comme conventionnelles. La haine et l'attrait du religieux (spécifiquement du christianisme et de son *alter* sataniste) et le blasphème en sont les derniers avatars, dans des courants comme ceux du *black metal* (Guibert et Hein, 2007 ; Hein, 2003 ; Mombelet, 2004 ; Walzer, 2007). Il renvoie aussi à un rejet latent des cultures organisationnelles, à une sorte d'« allergie » à tout mode d'assignation stricte à une position sociale et à un rôle définis dans les institutions, tant éducatives qu'économiques ou politiques. Ce refus latent ne veut pas dire qu'on n'entre pas dans le jeu social, qu'on s'auto-exclut définitivement des institutions. On peut plutôt le voir comme une mise entre parenthèses des engagements auxquels on est destiné, culturellement et socio-économiquement parlant. Le *rock* et ses variantes actuelles sont les *consciencés malheureuses et esthétisées des institutions et des cultures organisationnelles*. C'est aussi dans cette mesure qu'elles correspondent à des conduites anomiques et que la contestation n'est qu'une de leurs caractéristiques (voir paragraphe 3.2.). Cette interprétation est, d'ailleurs, confirmée par les résultats de l'analyse de contenu des données, recueillies durant l'observation participante (Seca, 1987, 1988, 2001).

---

60 Selon l'estampillage et l'appellation préférée par des responsables du Ministère de la Culture et en fonction de considérations stratégiques de valorisation du *jazz* et d'autres musiques populaires que le *rock* (Dutilh et Varrod, 1998)

61 Cf. David Matza, 1961, « Subterranean Traditions of Youth in "Teen-Age Culture" », *The Annals of the American Academy of Political and Social Sciences*, Vol. 338, pp. 102-118 ; Bennett Berger, 1963, « On the Youthfulness of Youthculture », *Social Research*, vol. 30, n° 3 (automne), pp. 319-342 ; Paul Goodman, 1960, *Growing up Absurb. Problems of Youth in the Organized System*, New York, Random House. Tous ces auteurs sont cités in Nicole Maupeou-Abboud, 1966.



#### 2.4.4. Aspects techniques et gestion du travail musical

Divers travaux confirment nos résultats empiriques. Il serait trop long d'en donner tous les détails. On peut mentionner, par exemple, l'ethnographie du travail instrumental et des outils pour la production du son (Touché : voir bibliographie et *infra*). La liste des instruments les plus utilisés (recensement constitué durant mes recherches, en 1980-1985), chez les groupes d'enquête, était : guitare, basse, batterie, chant solo, synthétiseurs et claviers ainsi que saxophones (Seca, 1988, p. 88). Guibert, dans des enquêtes plus récentes, retrouve les mêmes proportions, en oubliant de les comparer à mes statistiques. Ce qui est dommage. Plusieurs réponses sont autorisées à cette question sur le type d'instrument joué mais j'ai recalculé les pourcentages pour permettre la comparaison avec mes résultats.

Depuis l'époque de nos enquêtes, on observe l'apparition, de plus en plus fréquente et naturalisée, de la numérisation du son (sampleurs, séquenceurs, logiciels) et de l'usage des platines (principalement dans le *rap* et la *techno*, qui étaient des courants peu développés dans le Parking 2000, lieu de mon terrain principal d'enquête). Ce qui est intéressant à constater, c'est la permanence des dispositifs de base pour composer la musique (y compris le pourcentage marginal d'instruments moins habituels, comme le violon ou la mandoline). L'ajout des procédés informatiques ne modifie pas fondamentalement la conception du travail musical, qui est organisé autour d'une vision minimaliste de la composition, de l'instrumentation et d'objectifs maximalistes pour la recherche d'effets de son.

**Tableau 1g : Analyse de la proportion d'instruments utilisés par les musiciens**

Types d'instruments	Nombre d'instruments correspondants					
	Parking 2000 A+B	Groupes de rock A+C	Groupes de rock Parking 2000 A	Groupes afro-antillais B	Gr. de rock C extérieurs au Parking 2000	Ensemble des groupes enquêtés
Basse	68	86 (21 %)	54	14	32	100
Batterie	69	87 (21 %)	55	14	32	101
Chants / chœurs	54	49 (12 %)	31	23	18	86
Guitare	106	131 (32,4 %)	84	22	47	153
Saxophone	16	13 (3,2 %)	5	11	8	24
Autres cuivres	10	1 (0,2 %)	0	10	1	11
Percussions	19	4 (1 %)	2	17	2	21
Synthétiseurs claviers	19	24 (5 %)	10	9	14	33
Divers (banjo harmonica, bandoline...)	6	7 (1,8 %)	6	0	1	7
Assistance technique	2	3 (0,7 %)	1	1	2	4
<b>Total</b>	<b>369</b>	<b>405</b>	<b>248</b>	<b>121</b>	<b>157</b>	<b>540</b>

Source : Seca, 1987, tome 2, annexe, p. 31.

**Tableau 1h : autre enquête sur les musiciens populaires et leurs instruments**

Instruments	Nombre correspondant	Pourcentages (par rapport au nombre total d'instruments)
Chants / chœurs	80	18,8
Guitare	112	26,4
Basse	66	15,5
Batterie	73	17,2
Percussions	8	1,9
Claviers (piano, orgue, synthétiseur)	18	4,3
Saxophone	8	1,9
Autres cuivres (trombone, trompette)	10	2,3
Divers (accordéon, flûte, contrebasse, bombarde, harmonica, violon)	14	3,3
<i>Rap</i>	7	1,6
Platines	15	3,5
Sampleurs, séquenceurs, logiciels	14	3,3
<b>Total</b>	425	100

Source : Guibert, 2006, p. 414.

J'avais, dès 1987, conscience de l'importance de la coopération en collectif puisque j'avais élaboré la catégorie « assistance technique » qui, malgré son occurrence faible, indique plus une sensibilité de l'anthropologue à un fait de collaboration dans la confection du son qu'une catégorisation nettement repérable sur le plan empirique, à l'époque. On va retrouver plus facilement cette notion dans l'observation des réseaux du *rap* ou des *sound-systems techno*. L'organisation de fêtes improvisées et plus ou moins autorisées (*free parties*, qualifiées de « *rave* » dans les années 1992-1995<sup>62</sup>) demande des moyens lourds et une coordination parfaite, entre plusieurs techniciens (conduite de camions poids-lourd, murs d'enceinte à disposer et orienter, système de numérisation et de production du son à connecter, structuration de l'approvisionnement alimentaire, électrique des lieux de fêtes, contacts avec les associations diverses dont celles chargées de la sécurité médicale, négociations avec les autorités locales et préfectorales, démarches et connaissances juridiques diverses, gestion de l'environnement de la fête). On trouvera, dans les publications effectuées (Seca, *op. cit.*), d'autres éléments de description des modalités de composition, création, structuration du répertoire.

Outre les évolutions créatives et productives, liées à l'insertion de la numérisation et de techniques du *mix* et les « collages », plus fréquents, dans les musiques électroniques et

62 Un exemple de curiosités *underground* : quand mes premiers étudiants ont commencé à travailler sur l'observation de la *techno* (en maîtrise ou en licence de sociologie), vers 1994, ils qualifiaient les fêtes « sauvages » de « *rave parties* » et c'est d'ailleurs le radical du titre (*Raver*) d'un des premiers livres sur ces phénomènes (Fontaine et Fontana, *op. cit.*). Depuis les années 2000, les observateurs de ces pratiques se sont mis à différencier les « *raves* » (vues comme « légales », « commerciales ») des « *free parties* » (décrites comme « en marge », « libres », « moins légales » ou « moins autorisées » ; cf. Pourtau, 2007).

*rap*, on observe, depuis quelques années, la diffusion de programmes d'autocomposition de musique électronique sur Internet.

« Le premier album de *Coldcut*, paru en 1997, sur le label Ninja Tune, et rapidement reçu comme une œuvre manifeste, était déjà couplé avec un *CD-ROM*, donnant accès à une application permettant des remixes de sons et d'images proposés par l'artiste (l'album s'appelait *Let Us Play*). Aujourd'hui, les visiteurs des sites internet de nombreux compositeurs peuvent, de la même manière, se servir de leur œuvre comme matériau de création [...]. Dans cette perspective, le studio domestique, le "*home studio*", est perçu comme un moyen d'attirer la musique à soi, pour en extraire les composantes et les réagencer dans des propositions personnelles qui iront rejoindre le flux musical qui baigne nos sociétés contemporaines [...]. L'informatique musicale devient alors le vecteur de pratiques susceptibles d'activer des dispositions artistiques chez des personnes *a priori* éloignées des circuits de formation et de validation des compétences légitimement reconnues comme artistiques. Présentée en ces termes, elle apparaît comme un outil de démocratie culturelle, libérant les individus de leur passivité de simples consommateurs de l'offre de musique commerciale et des *diktats* des institutions de sélection des talents » (Jouvenet, *op. cit.*, pp. 67 et 85.)

Prolongeant l'esprit autogestionnaire et libertaire (*Do it yourself*) *hippy* et *punk*, on veut alors conférer à aux *softwares* de programmation sonore un statut d'œuvre ouverte, incitant, chacun créateur potentiel, à la poursuite d'une composition musicale indéfinie et sans fin.

« Aujourd'hui, la technologie numérique révolutionne le domaine sonore et constitue un espoir pour la connaissance et la valorisation des phonogrammes collectés. L'indexation fine peut permettre de "feuilleter le son", rendant l'accès plus aisé et favorisant enfin la création d'un appareil méthodologique propre au champ sonore. L'Internet facilite la constitution d'un *Catalogue collectif des collections et sources sonores (musique, paroles, sons)* » (Calas, 2002, p. 13.)

« Internet a renvoyé vers une préhistoire du numérique toutes les considérations qui précèdent : avant, le numérique était une technologie, Internet en a fait un usage total, un système technique au sens de Simondon. Mais on ne peut comprendre l'usage social d'Internet sans prendre en compte ces affinités de la musique avec l'ordinateur, dès les premiers temps de la micro-informatique : l'échantillonnage ("*sampling*"), la norme *MIDI*, la numérisation ont très tôt ouvert la voie à une osmose très forte. Aujourd'hui, Internet est une immense bibliothèque sonore au service d'une créativité du collage, du fragment, de la citation avec ce que cela comporte d'esprit libertaire en matière d'accès libre à ces sources, de possibilités de reprendre dans une réappropriation continue toute la musique du monde. Avec ce que cela comporte aussi de large diffusion de l'acte créatif personnel beaucoup plus répandu pour la musique que pour la vidéo, parce que les frontières y sont plus poreuses entre l'artiste en herbe et le groupe musical au faite de la gloire. Sur Internet, la musique a été le lieu de conflagration entre l'esprit libertaire issu du "*home studio*", du logiciel libre et les *majors* de l'industrie du disque qui voyaient s'effondrer leur dispositif économique de remontée de valeur. Confrontation aussi avec les artistes confirmés qui ne voient plus de moyens de vivre de leur création avec des sites comme Napster, Gnutella et bien d'autres. Confrontation enfin avec les législations nationales et les principes de territorialités face à un media aussi nomadisant. » (Rodes, 2002, pp. 14-15.)

Cette série de réappropriations par des imitateurs créateurs anonymes, enfermés dans leur appartement, pianotant sur leur ordinateur, tente de prolonger l'esprit de partage des *sound-systems*, le don honorant beaucoup plus celui qui l'émet que son bénéficiaire (Mauss, 1923-1924 ; Testart, 1993). De plus, d'autres articulations, plus interactives encore que par le passé, entre ingénieries, technologies et arts se profilent.

« Le régime numérique met, tout d'abord, les différents acteurs aux prises avec un même outil : l'ordinateur. Le fait d'utiliser l'outil numérique et informatique change, en effet, sensiblement le problème de l'aide technique aux artistes. Bien qu'une forme de service artisanal à façon puisse encore exister pour des tâches identifiées, d'autres types de coopérations émergent, qui ne s'apparentent plus à une aide. D'un côté, les artistes accueillent le numérique comme une nouvelle donne qui les oblige à concevoir différemment leur démarche. Les contraintes langagières et la nécessité de programmation assignent, d'emblée, la conceptualisation de l'œuvre aux rigueurs de l'analytique et l'assimilent, très tôt, à un travail d'écriture. Ce qui fait remonter la coopération bien en amont, par rapport à ce que l'on observe dans d'autres pratiques professionnelles. De l'autre côté, le travail à effectuer par l'informaticien est bien, en effet, un travail intellectuel, ce qui change son statut par rapport à celui d'un artisan, même si ce dernier pouvait mettre à disposition de l'artiste des connaissances et des recommandations parfois conceptuelles. L'innovation tient ici à ce que le partenaire de l'artiste – l'informaticien – peut, lui-même, être considéré comme un créateur dans la mesure où l'objet de son travail, non seulement, nécessite des qualités intellectuelles élevées, mais, aussi et surtout, est en lui-même un objet de recherche. À l'inverse des partenariats plus traditionnels, mobilisant un artiste, maître d'œuvre, et un technicien, ou artisan exécutant, les coopérations à l'œuvre numérique enrôlent l'artiste et l'informaticien, à parts égales, dans un travail intellectuel de conception qui associe deux formes d'écriture : [celle] de l'algorithme de programmation, d'une part, et [celle] de l'idée ou du concept (au sens d'intention) artistique, d'autre part. L'outil informatique fait se côtoyer ces deux acceptions du terme "écriture" et place conjointement les deux scripteurs, incarnés par l'informaticien et par l'artiste, dans une position d'"auctorialité" équidistante. La coopération met ainsi en scène une polyphonie énonciative qui a plusieurs effets sur l'œuvre qui est censée en émaner. Les nouvelles situations de conception incorporent désormais les personnalités, les savoirs, les compétences d'un couple "artiste-scientifique" dans la réalisation d'un projet multicentrique qui ne peut, par conséquent, plus être exclusivement attribué à un auteur individuel » (Fourmentaux, 2007, p. 176.)

Au-delà de l'analyse élogieuse de la cyber-crédation, de la prédominance, supposée, à tort, nouvelle, du domaine public / collectif dans l'activité inventive et des attentes régulièrement excessives, voire fétichistes, par rapport à la technologie, on pourrait, en effet, voir se multiplier de plus en plus d'univers numériques coopératifs, métissés professionnellement, culturellement, tendant à activer des initiatives d'autocomposition et, peut-être (et là, c'est un espoir utopique aussi probablement), à plus ou moins long terme, la « démonétarisation » de certains modes d'extraction de la plus-value (star-système, bénéfices et taxes sur la diffusion, principes actuels de rémunération des auteurs) par les industries culturelles<sup>63</sup>. On ne sait pas encore quel modèle économique, relationnel et gestionnaire se dégagera des cendres de ces industries qui tentent le tout pour le tout répressif et législatif afin de sauvegarder leurs gisements de profits.

#### 2.4.5. S'agit-il de PVI (projets viables d'identification) ?

a. Les cultures musicales émergentes semblent actualiser, de façon récurrente, une coupure culturelle importante entre le fait d'être consommateur (musique subie, adorée, dansée) et celui de devenir acteur culturel (musique agie, créée, partagée). Les vocations pour le *rock*, le *punk*, le *rap*, le *metal* ou la *techno* sont alors à décrire comme des mouvements alternés entre l'idéologie et l'utopie. Il s'agit d'espaces commercialisés / standardisés / différenciés de *résistance culturelle* et d'expériences transitoires de *révolte*.

b. La *résistance culturelle* est phénoménologiquement descriptible comme une *lutte contre l'anomie*, la désorganisation sociale et le morcellement, résultant de

63 L'économiste Jacques Attali ne s'est-il pas autorisé, lors d'une conférence au 41<sup>e</sup> MIDEM, grand rassemblement des industriels dans ce domaine, à Cannes, à prédire la survenue de la gratuité totale de la musique, les recettes futures provenant progressivement et totalement de la publicité ? (Olivier Horner, « Musique et internet, le nouvel âge », *LeMonde.fr*, 23 janvier 2007.

l'affaiblissement de l'impact des institutions éducatives, d'intégration, de citoyenneté, des effets des médias de masse et de la division du travail. Nous reviendrons sur ce point qui est essentiel dans la naissance de ces mouvements et leur continuation.

c. Les formes *underground* réactivent des stratégies de différenciations spécifiques, visant à se mettre « hors norme » ou des pratiques dites « d'incomparabilité sociale » (cf. Gérard Lemaine – notamment 1966, 1974, 1980, 1983 – ou Jamous et Lemaine, 1962 ; Lemaine et Kastersztein, 1972 ; Lemaine, Kastersztein et Personnaz, 1978). En tentant de s'investir dans des espaces non évaluatifs, les jeunes postadolescents rejettent ou minimisent les assignations scolaires au « résultat » et à la comparaison finalisée par la réussite professionnelle. Ils suspendent ainsi la mécanique « sanctionnante » des institutions scolaires et universitaires, pour s'engager sur un terrain mouvant, au départ, rassurant, mais source d'incertitudes plus grandes et de dissonance cognitive (Festinger, Sennett, Zimbardo).

« Les arts révèlent, en effet, bien plus directement que la recherche scientifique, la part d'arbitraire et d'imprévisible qui habite toute activité créative. La liberté y est beaucoup plus grande à l'égard des règles d'évaluation, des normes de validation et des contraintes de cumulativité des innovations et de déclassement de l'ancien par le nouveau, qui pèsent sur la recherche scientifique. La grande variété des formes et des modes d'expression artistique en témoigne : la créativité y est mise au service d'une différenciation sans limites, ce qui rend les arts infiniment perméables aux manifestations improbables de l'invention individuelle et beaucoup plus directement soumis au verdict du consommateur et aux différents niveaux de réception » (Menger, 2002, p. 8.)

Et l'on sait, que les attentes non prévisibles des engagements musicaux, l'issue totalement incontrôlable de la « commercialisation » de leur production personnelle et groupale va paradoxalement augmenter, à un stade particulier et ultérieur, une tension comparative. En résulteront alors des états d'attention focale sur l'instantanéité créative, de refuge dans le refus, d'investissement de plaisirs musicaux immédiats, au nom desquels la valeur d'authenticité (ou d'intégrité) est revendiquée assez vite « contre le monde du marché standardisé » et « contre l'aliénation culturelle des masses ».

d. La *révolte* est aussi une des formes prises par la « résistance » à l'anomie et au morcellement du monde. Elle exprime plutôt le versant de la lutte contre la galère, la domination et l'exclusion, vécues par des strates sociales jeunes défavorisées économiquement ou immigrées. Inutile de développer cet aspect, tant il y a efflorescence et pullulement de ces formes esthétisées de la rage et du ressentiment dans ces pratiques, y compris dans des catégories de jeunes non touchées directement par la pauvreté.

e. La standardisation de ces formes émergentes trouble les buts de résistance culturelle des musiciens et le regard de l'analyste. Elle a toujours perturbé les créateurs et les minorités. Au début de mes travaux sur les conduites « *underground* », il y a, en effet, une interrogation fondamentale, comme cela arrive souvent dans de tels types de recherche. Je veux faire référence aux questions autour de l'influence sociale, impliquée par les courants musicaux. Cela correspondait aussi à un thème récurrent, dans les entretiens avec les musiciens et dans leurs débats, durant ou après les répétitions : « quelle est le statut de l'imitation ? » ou bien « à quel degré sommes-nous marqués par tel ou tel courant dans notre groupe ? ». Les réponses varient souvent mais beaucoup s'accordent sur une vision : on veut demeurer original, imbibé mais sans modèle, inspiré mais proche de soi-même tout étant, si possible, un peu en avance sur les autres (on ose le mot « avant-garde » parfois). Les conceptions de l'inspiration et des modalités de l'expiration créative sont fondées sur cette recherche d'équilibre entre la possession par des modèles exemplaires et l'expression du soi. La représentation de l'adaptation aux publics, tant dans les concerts que par les diffusions à distance (disques, internet, publicité), décrit le même type de préoccupation. Il

faut « s'adapter mais ne pas s'éloigner des fondamentaux », « vendre sa musique sans trahir », « être proche de ceux pour qui l'on doit jouer tout en pensant au marché ».

f. Un fil conducteur dans ces divers points de vue, traçant le sillon de l'explication : ces musiciens, postadolescents pour la majeure partie d'entre eux, recherchent une ligne de conduite, un but. Je qualifie cette magnétisation pour un *PVI* (projet viable d'identification) de « devise ». Ce dernier terme est proposé par Gilbert Rouget dans son fameux ouvrage *La musique et la transe* (Rouget, 1980). Elle renvoie à « l'air juste » que le dieu ou l'esprit peut entendre durant les cérémonies rituelles de possession et que l'initié doit trouver et chanter au bon moment et à la place appropriée. Rouget en fait une catégorie structurale, expliquant la genèse identitaire dans nombre de sociétés traditionnelles où les rituels d'initiation sont fréquemment fondés sur la musique. Plus spécifiquement, il s'agit d'une entité sémantique, musicale, représentationnelle exprimant un socle d'identification profonde de l'initié.

Une observation conforte mon approche sur l'importance de la structuration identitaire par la devise. Selon Roberte Hamayon, la recherche d'originalité est consubstantielle à l'assise professionnelle d'un chamane. Or, j'ai largement insisté sur la proximité de structure de cette « professionnalité » avec celle des musiciens *underground* que j'ai qualifiés de « proto-chamanes » (Seca, 2001, pp. 111-126).

« Il reste que l'activité chamanique est un creuset de créativité et une voie d'expression individuelle, souvent les seuls, dans les sociétés archaïques où il n'existe pas d'autre médiateur avec le monde des esprits que le chamane. Il reste aussi que la pratique est toujours personnalisée, non en vertu d'une quelconque absence de règles, mais de propos délibéré : il n'y a pas de liturgie à observer et chaque chamane doit faire différemment des autres – même si tous assument un même rôle et y mettent en œuvre de nombreux clichés. Même lorsque la fonction est héréditaire et reconnue telle, elle est dite exercée en vertu d'un talent personnel à le faire. Une sorte de charisme s'attache, par principe, à la fonction même, exigeant de ceux qui la remplissent qu'ils développent un style propre. En somme le chamanisme qui, en tant que système symbolique ne dérive pas d'une logique de la personnalité, dans sa mise en œuvre, confère au chamane une personnalité hors du commun » (Hamayon, 1990, pp. 33-34.)

J'ai repris cette notion de devise et sa fonctionnalité d'assise identitaire pour la différencier du slogan dont la réalité hypnotique est plus apte à captiver les foules, hordes, masses sérielles, « troupeaux », dont les membres sont plus souvent anomiques ou imitatifs. Cette préoccupation, voire, cet entortillement inconscient autour de la devise soutiennent, à mon avis, l'essentiel des recherches *underground*. La question de la « devise » (originalité, *feeling*, personnalisation) occupe pragmatiquement les débats entre musiciens dès le début de leurs échanges et de leur création. Sa captation et sa filature permanente donnent beaucoup de soucis à ceux qui tentent de s'y ressourcer. Les thématiques de la récupération, de la trahison ou de la damnation sont des traductions de cette crainte latente de *perdre le fil de la devise* et, par conséquent, d'un certain rapport à une « spiritualité et en un temps retrouvés »

g. Ainsi, en devenant des « musiquants » et en inventant progressivement (ou de façon jaillissante) leur *PVI*, les groupes de musiciens réinitialisent la mécanique issue du modèle de la minorité active (Moscovici, *op. cit.*). La devise peut être probablement « trahie » dans le fait qu'une idée personnelle (texte ou son) est réappropriée par un (ou plusieurs) membre(s) du groupe. Elle est réélaborée, donc transformée, altérée, par le « bœuf » ou l'improvisation, les rajouts, les collages, les dialogues sur la meilleure manière de parvenir à une musique commune. Puis, après divers échanges, cette devise finit par constituer un « répertoire », un ensemble de « morceaux » variant indéfiniment les « micro-devises » de chacun des acteurs du groupe. Une orientation se dessine. Le *PVI* prend forme. Une fierté d'exister et de vivre son art se profile. Une renaissance a lieu. Un état acide enflamme le

groupe. Il le propulse, il le catapulte. Une force s'empare du collectif. Plus rien n'a de sens, en-dehors de ces moments forts (y compris « sans public ») où la musique emplit le local de travail. La devise est alors cette logique identitaire fascinante qui conduit tout groupe à l'action minoritaire et à l'entrisme commercial. Et pourtant, cette devise, si peu comprise par les spécialistes du marketing et les professeurs de la *Star academy*, cette devise-là forme, à mon sens, ce qui est le plus précieux dans les cultures dites « jeunes ». Non, il n'y a pas de cultures jeunes. Les jeunes sont trop hétérogènes, trop divers, trop traversés par des tensions de classes, de positions sociales, politiques, religieuses. Et cependant, dans une certaine mesure, il y a des cultures jeunes. Elles sont le fruit de ce que ces derniers, à la fois influencés par les industries du sport et de la culture, et enthousiasmés par certaines devises bien diffusées dans les concerts, les disques, les films ou d'autres arts, veulent bien entendre, recréer et réintégrer dans leur quotidienneté.

Sur ce point-ci, la conclusion de Jouvenet sur la nature sociologique clanique de l'« authenticité », décrite à partir de l'expérience, trop particulière, de certains rappeurs, amoindrit la potentialité combinatoire et la signification exploratoire de la démarche individuelle (fort bien analysée, par ailleurs, dans son ethnographie des mondes électroniques) et, surtout, de la *recherche de la devise* dans les pratiques musicales de ce genre. Sa définition de l'authenticité, arrime la création et la production à une « sociation » plus ou moins communautaire, assez douteuse (parce que définie par une légitimité de la « bande ») et appauvrissante (du fait de sa concaténation à une production en réseaux d'amis et de collaborateurs « qui en sont » et à des influences musicales ou médiatiques revendiquant cette vision-là, violemment mimétique et fondée sur une injonction culpabilisatrice du type « reste le même, mon frère ! », de l'authenticité) :

« Si être “authentique”, en effet, c'est “rester le même”, la stabilité de soi passe par autrui, *par la bande* [...]. Être authentique, en somme, c'est accepter d'être durablement saisi par son origine sociale, parce qu'elle donne à voir et savoir sur le monde social, et assumer pour cela un rôle de héraut, au cœur des conflits portant sur le sens et les images du monde social [...] La connaissance de soi est aussi, dans le cas de ces professionnels de la musique, reconnaissance du collectif *en soi*. Même le plus grand artiste est, en effet, considéré comme le maillon d'une chaîne de (relations) sociale » (Jouvenet, 2006, p. 269-270.)

Je veux bien lire entre les lignes de ce sociologue en supposant qu'il décrit une idéologie de l'authenticité plus qu'une éthique artistique Je restitue, en contrepoint, les propos d'Adorno qui éclairent utilement ma remarque sur le sens réducteur de cette « authenticité en bande » :

« L'art acquiert sa spécificité en se séparant de ce dont il est issu. La loi de son mouvement constitue sa loi formelle. Il n'existe que dans le rapport à son autre et est le processus qui l'accompagne [...]. Incontestablement, les œuvres d'art ne sont cependant devenues telles qu'en niant leur origine » (Adorno, 1989, p. 17.)

h. *N'y a-t-il pas des effets de leurre de PMVI (projets de masse viables d'identification) ?* Une nouvelle aliénation est née avec la prolifération des cultures de masse<sup>64</sup>, de l'art à l'état diffus et comme expérience esthétique multi-appropriée.

« Il y a une telle profusion et une telle abondance d'œuvres, un tel embarras de richesses, qu'elles n'ont plus rien de leur intensité : la rareté se donne à la pelle et le fétiche se multiplie sur les rayons du supermarché culturel. Dans le même temps ou presque, dans le champ de la relation aux expériences et du

64 L'adoption de techniques de commercialisation issues de l'*underground* est un exemple de la capacité d'absorption des formes les plus volatiles de recherche de reconnaissance sociale, par les industries culturelles et la publicité : *street-marketing*, mercatique virale, de bouche à oreille, ou *buzz-marketing* sur l'internet (cf. le site d'une agence spécialisée dans ce type de travail : [http://www.culture-buzz.com/rubrique.php3?id\\_rubrique=25](http://www.culture-buzz.com/rubrique.php3?id_rubrique=25)).

culte de l'art, on assiste à une rationalisation, à la standardisation et à la transformation de l'expérience esthétique en produit culturel accessible et calibré » (Michaud, *op. cit.*, p. 12.)

À l'ancienne aliénation qui se maintient, liée à l'extraction de la plus-value, à la massification industrielle, à la sérialité et aux conditions de travaux néotaylorienne (nouveau productivisme à l'ère de la gestion en flux tendus), se rajoute une contrainte nouvelle : la multiplication et, parfois, le placage de *PMVI* sur les besoins de devises, progressivement élaborables. Cette nouvelle forme d'organisation psychique des consommateurs, liée à l'emprise de l'image et à la vulgarisation du besoin de vedettariat, les rend doublement étrangers à eux-mêmes, en tant qu'individus porteurs d'un projet et d'une vocation et comme êtres désocialisés de leur appartenance communautaire. L'esprit du temps, si souvent utilisé comme paravent de la définition des cultures jeunes, n'est pas qu'une forme douce, précipité des valeurs essentielles. Il est aussi le temps des médias, des publicités, des modes, des formes fétichistes de l'appartenance à une vision prescrite de la jeunesse (qu'elle soit jeuniste, à visée financière, ou d'une autre forme plus stigmatisée négativement). On comprend alors que les exigences d'authenticité des minorités *underground* (je ne parlerai jamais de « bandes » ni de « tribus » contre lesquelles on cherche justement à ériger son art) expriment aussi ce rejet de la pacotille, sur un mode souvent rageur, en plus de renvoyer à ce que l'on peut qualifier d'« anthropologie politique » spontanée de la révolte.

#### 2.4.6. Quelle matrice commune aux différents styles ?

C'est par une opposition mécanique à la standardisation que les cultures émergentes forment des représentations sociales, agrégées à des rituels stylistiquement hétérogènes et à des ancrages socioculturels différenciés. Il y a cependant une homogénéité des mouvements musicaux, d'ordre philosophique et anthropologique (parvenir à l'élaboration d'une devise). Elle est, aussi, dans un second temps, d'ordre matriciel, une fois prises en compte les enquêtes effectuées sur divers terrains, et dans une logique tout aussi structurale. Cette matrice *underground*, je la qualifie de « vision fluide et hypnotique de la musique », est confirmée d'ailleurs par d'autres observateurs, par exemple, pour les musiques électroniques :

« Lors de ces fêtes musicales, le “son” semble finalement moins écouté que ressenti comme un espace (que le musicien) invite à habiter [...]. Discutant de leur plaisir esthétique, les amateurs peuvent louer les choix musicaux du DJ comme qualité du matériel – *a fortiori* lorsqu'ils font de l'expérience physique des ondes musicales la source de leurs émotions. L. jugeait ainsi qu'un concert réussi parce que “les poils du nez vibraient tellement il y avait de basse” ». À chaque fête, on peut d'ailleurs apercevoir des groupes de danseurs se former à quelques centimètres des surpuissantes enceintes, pour mieux se laisser “traverser” par ces vibrantes sensations [...]. Le MC “tue” tout le monde, “atomise la concurrence”, la “déchire”, réalise un “carnage”, etc. (c'est dans le *rap* qu'on a commencé à décrire une bonne chanson comme une “tuerie”<sup>65</sup>) » (Jouvenet, *op. cit.*, pp. 67-68 et 75.)

Cette *RS* des formes fluidiques des styles rock et électroniques renvoie à six thématiques<sup>66</sup> repérées dans mes recherches et ailleurs, tant dans les discours sur la

65 Ce qui est faux car j'ai déjà évoqué cette métaphore de l'effraction et du déchirement dans ma thèse de doctorat, dès 1987, et, plus spécifiquement, dans le *hard-rock*. À travers ce court extrait, on ne cite qu'un des multiples exemples de la tendance à l'amnésie de certains jeunes chercheurs sur les musiques populaires qui substantialisent un courant artistique (*rap* et courants électroniques dans ce cas de figure) sans le mettre en perspective avec une histoire culturelle et des sciences sociales et en oubliant de citer un point important (la représentation fluide de la musique) observé et formalisé bien avant eux. Pourquoi ? L'objet d'étude, connoté « jeune » et « cool », exempterait-il de la rigueur récapitulative et de la mémoire scientifique ? Là aussi, ma remarque ne met pas en cause la qualité indéniable du travail réalisé par cet auteur.

66 À noter que Danièle Pistone, dans sa thèse de doctorat d'État de musicologie, a élaboré, il y a quarante ans, un champ lexical décrivant les mots « piano » et « pianiste » et faisant émerger des matrices représentationnelles analogues (avec



musique pratiquée et ses effets que lors d'observations de comportements symptomatiques, en concert ou lors de répétitions (Seca, 2001, pp. 13-32) :

- Effets hypnotiques, « corporéisés » et biologiques (déchirement, atteinte des viscères, de l'intériorité le corps comme espace d'épanouissement jouissif, d'effraction et d'expérimentation : Zbinden, 1997) ;
- Circulation collective des émotions à un niveau mental et doux (ambiance, attitude, vibration, *feeling*) et centration sur l'ambiance, son aspect aérien et ses conséquences bénéfiques ;
- Sensation du plaisir musical analogiquement proche de celui de la toxicomanie (son ou rythme qui « défonce », « déchire », « kiffe », dont on est « accro' », procurant des « *flashes* », isomorphie lexicale et esthétique avec les effets des drogues de synthèse et psychotropes) ;
- Obsession technique du contrôle, de l'orientation technique du plaisir, de la maîtrise, voire de la puissance (on est ici dans le refus de la « soupe », du fécal, pour affirmer un « projet », une volonté d'emprise et une expertise technique) ;
- Renvoi récurrent mais pas systématique à la « rue », à la foule de frères, à une similarité communautaire utopique, à la horde, aux « mêmes » (Keyes, 2002) ;
- Hypostasie de la musique « pure », authentique fondée sur la devise.

Ces six axes structurent la matrice *underground*. Celle-ci se traduit, dans les médias de masse, par une programmation commercialisée et une cristallisation musicalisée (orale, corporéisée, artistique, sonique) de la dissidence. Cette tendance enragée et engagée domine et exprime l'esprit du temps mais aussi le mode de vie occidentalisé (c'est-à-dire fondé sur l'alliage des idées de « mélange des cultures » et de « romantisme créatif »).

---

des contenus différents), même si portant sur des styles et une période très différents, notamment dans les écrits de Balzac ou de Zola (Pistone, 1975).

## 2.5. L'attitude de consommateur culturel (adepte ou non) et la relation aux pratiques

### 2.5.1. Hétérogénéité des cultures « jeunes » et formes de l'éclectisme

Pourquoi considèrera-t-on que les cultures lycéennes cristallisent, plus que la phase dite « postadolescente », un état mental de « consommateur face aux cultures » ? Pour répondre à cette question on s'appuiera sur les résultats d'études récentes et sur certains éléments de notre enquête<sup>67</sup>. L'adolescence est, dans la prolongation des phases de loisirs et d'apprentissage de l'enfance (Sirota, 2006), une période de programmation / structuration des activités de la postadolescence. L'étude empirique, effectuée en milieu lycéen (Seca, 1991), avec des sujets nettement plus jeunes que la population observée chez les producteurs de musique populaire, montre que les 13-18 ans sont moins concernées par la *pratique effective* du *rock*, contrairement aux stéréotypes, répandus dans les médias, sur les *teenagers* (Savage, 2007 ; Mastronardi, 2003). Cela confirme les observations sur l'homogénéité très relative de la « culture adolescente » ou « jeune » (Mignon, Daphy et Boyer, 1986 ; Mulder, Ter Bogt, Raaijmakers et Vollebergh, 2007). Concernant les vocations *rock*, seuls 1,1 % des lycéens (3 sur 281) interrogés, en 1986, appartenaient à une formation *de ce genre*. 18 individus précisaient y avoir appartenu dans le passé (6,4 % de l'ensemble). Si le critère retenu est celui de la participation à un collectif au sens large du terme (orchestre, chorale, quatuor, etc.), le chiffre était de 3,6 % (10 lycéens sur les 281). Au total, on comptait, dans l'enquête de 1986, 87 sujets se déclarant « musicien », au sens large (environ 31 % du total), dont 53 (18,9 % du total) utilisaient des instruments usuels dans le *rock*.

Cela va dans le sens de l'hypothèse d'une transition entre les deux époques de la vie, assez différenciées sociologiquement : l'adolescence et de la postadolescence (Baudelot, *op. cit.* ; Galland, *op. cit.*). La phase adolescente tout en étant très active, est une longue exploration, active, gourmande, des possibles. On en veut pour preuve les divers résultats d'enquêtes sur les pratiques éducatives, sportives, artistiques, culturelles des 13-18 ans (Boyer et Coridian, 2000 ; Defrance, 1997 ; Ferréol et Vieille Marchiset, 2008 ; Octobre, 2004 ; Pasquier, 2005). Assujetti à de fortes contraintes et obligations morales, teintées de rêves d'autonomie, de développement du soi et de sécurité (Chamboredon, 1985), l'adolescent tente de s'adapter aux différents dispositifs d'évaluation qui strient son parcours quotidien, de la « famille » aux institutions économiques et professionnelles, de l'orientation scolaire aux stages et aux relations d'allégeance et de négociation avec les employeurs et les enseignants, parents, jusqu'à la gestion de la dépendance financière. Ces contraintes génèrent alors une disposition à une *culture rêvée* et spéculaire. Leur expérience progressive du mode de vie amoureux et romantique déporte nombre d'entre eux vers l'obsession pour le *look*, la mise en spectacle du monde (cinéma, disques, vidéo, sorties) et donc un certain univers des représentations sociales.

Du fait du caractère « consummatiste<sup>68</sup> » de ce type de culture, on observe une identification à un espace pluriel, diversifié, d'offres culturelles, renforcée, depuis une

<sup>67</sup> Le texte de cette section a été, en partie, construit à partir d'un article, paru dans la *Revue française de pédagogie* (Seca, 1991a) : voir tome 2.

<sup>68</sup> Le « consummatisme » (en anglais « *consumptionism* ») est un terme, proposé par Stuart Ewen, désignant une idéologie de l'acte de consommer, véhiculée par les messages publicitaires et visant à l'influence des masses, à leur « éducation ». La consommation est considérée, de ce point de vue, comme un processus de fabrication d'un état psychique adapté à la circulation des usagers dans un espace culturel finalisé, basé notamment sur une faible estime de soi et l'annulation de toute originalité ou hauteur de pensée. Ewen propose aussi le terme « consummatisation » (Ewen,

dizaine d'années, par la virtualité et l'accessibilité de produits en ligne. Il faut insister sur un point : l'*éclectisme* n'est pas une tendance récente, découverte par des sociologues de la culture (voir développements de Coulangeon, p. 60-64). Il en est de même pour le repérage de goûts sexués dont la récurrence, dans divers travaux d'observation, n'est pas anodine (*ibid.*, p. 65). Quoiqu'il en soit, on pourrait dire des jeunes lycéens de cette époque (comme d'ailleurs de ceux des années 2000) qu'ils faisaient preuve d'un éclectisme « omnivore » (Tak Wing et Goldthorpe, 2007 ; Peterson, 1995) et d'une curiosité faisant fi des barrières liées à l'appartenance sociale et aux statuts. Complémentairement, l'hypothèse développée par maints sociologues (Menger, Chamboredon) est que l'éclectisme serait de nature différente, selon les groupes sociaux et professionnels. Il se caractériserait parfois par une connaissance diversifiée des arts savants ou légitimés (musiques classiques, contemporaines, *jazz*) mais aussi des folklores et des formes avant-gardistes et *underground*. Il serait activé, préférentiellement, chez les cadres et catégories intellectuelles supérieures ou professions intermédiaires (Coulangeon, *ibid.*, p. 61). Ce qui est d'ailleurs aussi la thèse de Richard Peterson (*ibid.*).

La période adolescente, du moins globalement lycéenne et non acculée à l'échec scolaire et à une expérience minante de la marginalité d'un quartier, est à concevoir comme un long accouchement d'un « soi » toujours remodelable et espéré, d'une indépendance rarement obtenue, sinon sur le mode imaginaire et de l'évasion / consommation culturelle velléitaire et exploratrice. Les résultats des enquêtes sur les goûts culturels et musicaux des lycéens (Donnat, 1998 ; Mignon, Daphy et Boyer, 1986) confirment régulièrement l'existence d'un éclectisme, symbolisant la recherche sur soi et l'affirmation symbolique d'une différence. Cette exploration d'« identités imparfaites » (Palmonari *et al.* 1979) est confrontée aux contraintes sociales, au sentiment d'une potentialité créative et d'une « autonomie à portée de main ». La postadolescence demeure, en ce sens, une période d'unification et de réalisation plus concrète de ce qui existait à l'état potentiel, simulé, virtuel, pendant la phase de la vie précédente. Ce qui n'empêche pas le postadolescent d'être profondément marqué par ses passions antérieures et par le ludisme notamment.

### **2.5.2. Pratiques amateurs et interférences avec les activités dans des groupes de musique populaire**

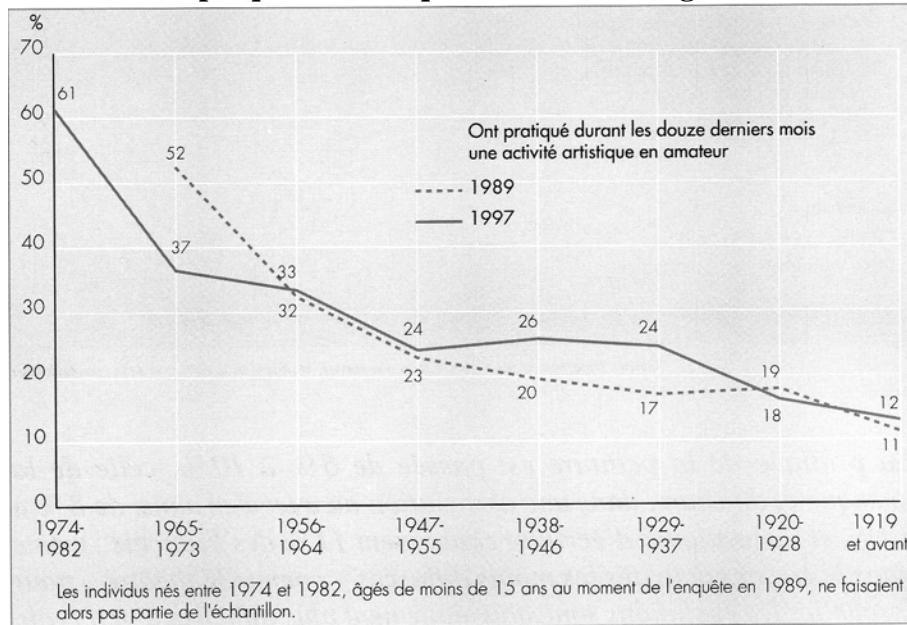
Sur le plan des statistiques globales concernant les formes de l'engagement amateur, les travaux de la *DEPS* du ministère de la Culture indiquent que 18% des Français ont joué d'un instrument de musique, en 1997 (essentiellement le chant), au cours des douze derniers mois précédant l'étude. 32% auraient pratiqué, en amateur, dans des champs d'activités et des contenus non-musicaux (contre 27%, en 1989). Seuls 8% avaient fait de la musique dans des collectifs (avec une organisation ou des amis). Comme on l'a déjà affirmé, la pratique musicale demeure un fait minoritaire, comparée, par exemple, à celle de la photographie (66% des Français, en 1997) dont l'appropriation devrait s'être accrue avec la généralisation de la numérisation, de 2000 à 2007, et qui est surtout un marqueur du passage à la « vie maritale et adulte » (caméscope et photos de famille, fêtes, baptême, rites, mariage). Ce qui est plus appréciable sur le plan de la sociologie des activités amateurs est que les nouvelles générations ont toujours des taux de pratiques supérieurs aux aînés. Ce qui explique aussi leur essor croissant, en France, au fur et à mesure des enquêtes (voir graphique 31, ci-dessous, tiré de Donnat, 1998, p. 280). Les générations,

---

1983). Dufour suggère l'expression « anthropofacture des individus » pour désigner une fonction assez similaire des industries culturelles (Dufour, 2007, p. 40).

nées entre 1974 et 1982, comprenaient, en 1997, 61% de sujets ayant pratiqué, au cours des douze derniers mois, l'une des *sept activités* retenues comme amateurs par le *DEPS* (musique, journal intime, écriture de poèmes ou nouvelles ou chansons, peinture ou sculpture ou gravure, artisanat d'art, théâtre, dessin, danse, usage d'un appareil photo ou d'un caméscope).

**Graphique 1 : Pratiques en amateur et génération**



Source : Département des études et de la prospective, Ministère de la culture et de la communication

(Sources citées dans : Donnat, 1998, p. 280)

Outre cette multi-activité notable et toujours croissante, des nouvelles générations, on remarque un tassement répété des pratiques artistiques après trente ans (fin de la post-adolescence, entrées massives dans une vie de couple et familiale) et une reprise à l'approche de l'âge de la retraite (chant, danse, écriture, peinture). L'essor des activités amateurs n'est donc pas un phénomène typiquement « jeune ». Pour caractériser les pratiques amateurs des adolescents et des postadolescents, on doit plutôt cibler certains contenus : instruments de musique, théâtre, écriture, journal intime. Il faut aussi y adjoindre les pratiques sportives qui dépeignent, tout autant que les arts, un certain engagement des 15-34 ans (Boulimi et Pineau, 2001). On peut prendre comme simple exemple l'éducation physique et sportive ainsi que la gymnastique que 53 % des 15-19 ans (dont 35 % de pratiquants réguliers) affirment avoir pratiquées, au cours des douze derniers mois, puis 33 %, pour les 20-24 ans, 21 %, pour les 25-34 ans, 17 %, pour les 35-44 ans, jusqu'à 7 % pour les plus de 65 ans (voir Donnat, 1998, p. 37, ou bien Soulé et Corneloup, 2007, pour l'engagement corporel extrême). Sport, jeux vidéo (Peter, 2007) et musique, ajoutés à une augmentation constante des temps de présence et des modes de vies devant les écrans<sup>69</sup> (internet, logiciels de dialogue à distance, télévision, jeux en lignes, *games-boy*) et de la radio semblent donc particulièrement distinguer les jeunes adolescents et postadolescents.

<sup>69</sup> Martine Laronche, « Les enfants sont-ils trop branchés ? », *LeMonde.fr*, 14 novembre 2007. Cf. l'ouvrage de Serge Tisseron, Sylvain Missonier, Michael Stora, 2006, *L'enfant au risque du virtuel*, Paris, Dunod.

Si l'on pose la question sur le *sentiment* de « savoir jouer d'un instrument de musique » à l'ensemble des Français, on trouve les chiffres suivants : 24 % (1989) et 25 % (1997). La proportion serait nettement plus élevée chez les 15-19 ans (60 %). On assiste ensuite à un déclin de ces déclarations sur l'aptitude à la pratique instrumentale avec l'âge. Rappelons quelle est la proportion des hommes (29 %) et des femmes (22 %) assurant savoir en jouer et la hiérarchie des instruments les plus usités : piano (8 %), flûte (7%), guitare (6 %). L'analyse des modalités d'apprentissage révèle des phénomènes intéressants. L'école demeure un espace dominant d'accès à cette activité, chez les 15-19 ans – 74 % déclarant avoir appris dans un tel cadre (école ou écoles de musique) contre 50 % chez les 20-34 ans. L'autodidaxie –seul ou avec un ami- est proportionnellement plus forte, après vingt ans : 37 % (20-24 ans) et 33 % (25-34 ans). L'autoformation est certes une dimension importante chez les 15-19 ans (31 %) mais elle est plus fréquemment complétée par *l'apprentissage à l'école* dont l'impact décroît après vingt ans. Par ailleurs, les femmes sont deux fois plus nombreuses à déclarer avoir appris à l'école (39 %), comparé aux hommes (19 %).

En résumé, le rapport à l'instrument et à la musique que ces chiffres dénotent, décrit, par inférence, les traits de l'engagement dans des pratiques musicales *underground*. Le plus fort attrait pour l'autodidaxie, après vingt ans, et une moins grande prédisposition à l'apprentissage en école, chez les sujets masculins se retrouvent, en effet, tendanciellement, dans toutes les enquêtes sur les pratiques *rock, rap, techno, metal*. La proportion des sujets masculins y est, on l'a vu, très grande (de 80 à 90 %). Par ailleurs, l'apprentissage de l'instrument en solitaire est un fait récurrent dans les groupes de *rock* et d'autres styles analogues.

**Tableau 1i : Apprentissage de la musique par les musiciens vendéens (plusieurs réponses possibles) : Enquête départementale de 2001 sur les groupes de musiques amplifiées**

	Effectifs	Pourcentages
Seul	249	66,9
Avec des amis	52	14,0
En école de musique ou au conservatoire	81	21,8
En cours privés	48	12,9
Par d'autres moyens	2	0,5
Total	(nombre d'instruments) 432 (nombres de musiciens) 372	(pourcentage d'instruments) 116,1

(Données cité in Guibert, 2006, p. 410)

À noter que l'autodidaxie est aussi plus marquée chez les Français faiblement diplômés (niveau VI ou V) : par exemple, les *CAP-BEP* comprennent la plus forte proportion d'autodidactes (41 %) en instrument de musique ; ceux qui ont fait des études supérieures la plus faible (23 %). Là aussi, on retrouve des liens avec la pratique du *rock* dont une frange est d'origine plus populaire (voir les chiffres sur la proportion de catégories exerçant dans des métiers à faible qualification : paragraphe 2.4. précédent). La position d'autodidaxie est cependant, aussi, une attitude caractéristique des artistes, en général :

« L'idée que l'individu s'autocrée, qu'il n'est pas le simple produit de tout le passé de son art ni le fidèle disciple de ses professeurs, est une formule psychologique et, en quelque sorte, métaphysique de la valeur (ou de la prétention) inaugurale du travail créateur authentiquement nouveau. L'indiscipline, la transgression, l'allergie aux conventions sont la traduction de cette métaphysique dans une façon d'être et d'agir dans une sorte d'éthique professionnelle de l'artiste [...]. Les réticences des artistes à reconnaître

l'importance de la formation initiale tiennent aussi au fait que le travail artistique est précisément attirant et expressif parce qu'il est formateur par lui-même, parce qu'il apprend énormément sur le tas, dans l'exercice même de l'activité. C'est le propre des activités qui ne sont pas routinières, c'est l'un des ressorts de leur séduction – apprendre, c'est échanger en permanence avec son environnement, c'est évoluer, découvrir des aspects insoupçonnés, découvrir aussi de quoi on peut être capable et qu'on ne soupçonnait pas tant que la situation ne se présentait pas, pour en tirer des éléments à faire fructifier » (Menger, 2005, p. 85-85.)

**Tableau 1j : Les modes d'apprentissage de la musique en France**

	<i>Sur 100 Français de 15 ans et plus</i>	
	1989	1997
Savant jouer d'un instrument de musique .....	24	25
Ont appris à jouer de l'instrument...		
à l'école .....	6	7
avec l'un des parents .....	2	3
seul ou avec des amis .....	7	9
avec un professeur particulier .....	6	6
dans le cadre d'une école de musique .....	4	5
Autres .....	1	1

*Source : Département des études et de la prospective, Ministère de la culture et de la communication*

(Sources citées dans : Donnat, 1998, p. 285)

Tous ces chiffres sont à prendre avec précaution car la proportion des instrumentistes assertant avoir joué d'un instrument, *au cours des douze derniers mois*, est plus restreint en nombre : 13 % des Français (soit environ 52 % des instrumentistes autodéclarés). Si l'on ajoute à ce résultat 4 % de chanteurs, *pratiquant au cours des douze derniers mois précédant l'enquête*, on parvient à un total de 17 % de musiciens « amateurs », en France, proportion plus proche d'une réalité de terrain. La consultation d'un article de synthèse de 1995, écrit par le même statisticien, indique qu'un Français sur dix a joué d'un instrument ou participé à une chorale au cours des douze derniers mois de l'enquête de 1995. La pratique juvénile de la musique y est observée comme étant, à la fois, instable et diffuse :

« Le mode d'inscription le plus courant des activités musicales dans le cycle de vie des Français consiste à débiter enfant, souvent très jeune sur l'incitation plus ou moins insistante des parents, pour abandonner soit rapidement avant quinze ans, soit au moment de l'adolescence. Il concerne presque la moitié des musiciens [...] et sa [...] diffusion au cours des vingt dernières années est, pour une large part, à l'origine de l'essor des pratiques instrumentales et a contribué à accentuer leur caractère juvénile, à les associer, encore plus étroitement, à l'enfance. Toutefois, si la musique perd beaucoup de ses amateurs très tôt, elle sait aussi en conserver une partie très longtemps : plus d'un tiers des musiciens en activité ont plus de 25 ans de pratique derrière eux » (Donnat, 1995, pp. 3-4.)

Comme on l'a vu plusieurs fois précédemment, on délaisse ce genre de pratique au fur et à mesure qu'on s'éloigne de la période des 15-35 ans. Faire de la musique est donc une activité fluctuante et qui ne concernent, de façon constante, qu'environ un à deux Français sur dix.

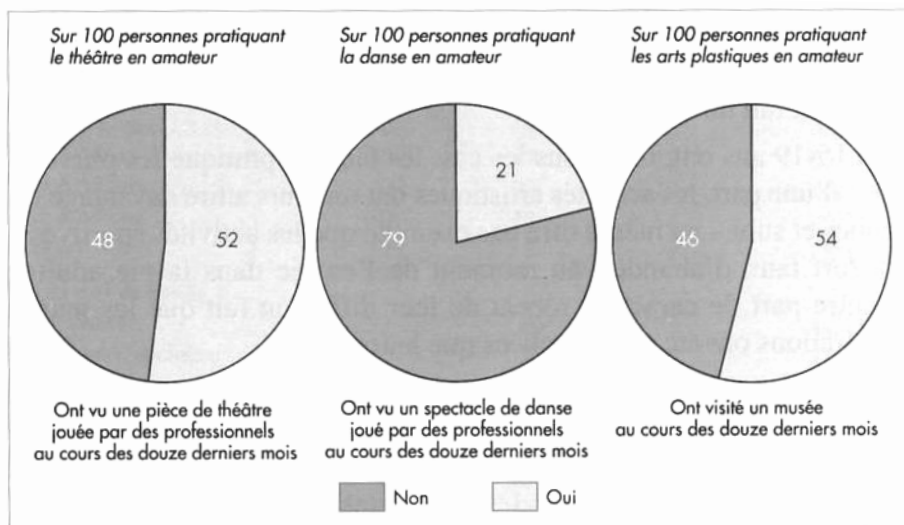
Un autre phénomène intéressant de la sociologie des pratiques culturelles, régulièrement constaté, est que l'implication dans une activité renforce la probabilité de participer à d'autres (42 % des praticiens amateurs de théâtre, au cours des douze derniers mois, disent jouer d'un instrument de musique ; 37 % d'entre eux prétendent avoir écrit des poèmes ou des nouvelles ; 38 % des instrumentistes amateurs signalent avoir aussi fait du dessin).

« Les musiciens amateurs, qu'ils soient encore en activité ou non, ont, d'une manière générale, un niveau de participation à la vie culturelle supérieure à la moyenne des Français. Les différences de comportement entre les anciens amateurs et ceux qui continuent à pratiquer sont faibles, à l'exception du cas des concerts où les seconds sont près de deux fois plus nombreux à se rendre (43% contre 23%). » (Donnat, 1995, p. 7.)

Concernant les praticiens amateurs, en général, plus de la moitié d'entre eux prétendent fréquenter, régulièrement ou habituellement, des équipements culturels (théâtre, concerts, poterie). À cette effervescence boulimique, active, ouverte, éclectique, éclairée, on doit cependant opposer une attitude paradoxale, très évocatrice de la fermeture « fonctionnelle » des artistes en général (que j'ai nommé « conduite de recherche d'incomparabilité sociale » dans mes travaux : voir Seca, 2001, pp. 196-198, ou paragraphe 2.4.5. de ce volume). On observe, sur le plan statistique, une limite à cette ouverture mentale et éclectique impliquant une volonté « de ne pas être influencé », comme me le faisait remarquer une de mes étudiantes, professeure de danse, peu étonnée, à qui je montrais ces chiffres, apparemment en contradiction avec l'activisme précédemment décrit :

« Le fait que la moitié de ceux qui font du théâtre amateur n'ont vu aucune pièce jouée par des professionnels, au cours des douze derniers mois, de même que près de la moitié des peintres amateurs n'ont visité aucun musée, révèle que la relation entre la pratique en amateur et la "consommation" des œuvres produites par les professionnels ne présente aucun caractère systématique. Le cas de la danse – où seulement un amateur sur cinq a assisté à un spectacle de danse classique, moderne ou contemporaine, au cours des douze derniers mois – montre, de manière assez spectaculaire, que les deux démarches restent, dans l'ensemble, assez largement autonomes et qu'elles ne sont véritablement associées que par une minorité d'amateurs » (Donnat, 1998, p. 292.)

### Graphique 2 : Pratiques en amateur et rapport à la production professionnelle



Source : Département des études et de la prospective, Ministère de la culture et de la communication

(Sources citées dans : Donnat, 1998, p. 292)

### 2.5.3. L'impact des formes extrêmes ou alternatives de musique

Quel est l'impact des styles dits « *underground* » sur les différentes classes d'âge ? Une première réponse globale est que ces courants ne sont pas toujours représentatifs de la jeunesse dans son ensemble et qu'ils ne sont qu'une des composantes des goûts musicaux consommés. La question 53b (« Genres de musiques écoutés le plus souvent » – plusieurs réponses possibles) de l'enquête de 1997 sur les *Pratiques culturelles des Français* indique que les courants « *rock* », « *rap* » et « *hard-rock, punk et trash* » totalisent 22 % d'audience dont 59 %, pour les 15-19 ans, 37 %, pour les 20-24 ans, et 24 %, chez les 25-34 ans. À la question 53c (« Genre de musique préféré – une seule réponse possible »), on obtient des chiffres plus faibles pour l'ensemble « *rock, rap, hard-rock* » : 12 % des sondés toutes générations, et 30, 18 et 12 % pour la suite des classes d'âge précédemment citées. La catégorie musicale « *hard-rock, punk et trash* », se référant un peu plus aux tendances dont nous parlons au paragraphe 5.8. et aux formes plus théâtralisées de la violence n'aurait été écoutée, le plus souvent, que par une infime partie de la population : 4 % de l'ensemble et 16, 9, 4 % des strates générationnelles précédemment évoquées. Seul le *rap* était auditionné fréquemment par une proportion considérable de 15-19 ans (28 %), durant l'année 1997 (Donnat, 1998, pp. 160-164). Depuis cette époque, il y a eu huit années d'écoulées<sup>70</sup>, pendant lesquelles il y a quelques possibilités pour que les préférences pour l'ensemble des styles « *rock, rap, hard-rock, techno* » croissent de deux à cinq pour cent (pour atteindre peut-être 22 à 25 % de l'ensemble des Français), si l'on se base sur la courbe de croissance précédemment constatée : 20 % des sujets interrogés par la *DEPS* du ministère de la Culture écoutaient le plus souvent du *rock*, en 1988, contre 15 %, en 1981 (cf. Donnat et Cogneau, 1990). La proportion des adeptes de ces courants augmente donc régulièrement, depuis une trentaine d'années.

Le public du *metal* extrême, des courants *techno, rock* et *rap hardcore* notamment est cependant loin d'être majoritaire, statistiquement parlant, tout en proliférant étonnamment. Peu d'albums y atteignent les cent mille exemplaires, voire les dix mille. Mais il y a de plus en plus de productions, de disques, de fanzines et de diffusions sur l'internet. Leur impact, si on considère que leur nature est analogue aux influences inconscientes, minoritaires (Channouf, 2004 ; Durandin, 1982 ; Moscovici et Mugny, 1986 ; Tchakhotine, 1939) et différée (Moscovici, Lage et Naffrechoux, 1969), est plus difficile à cerner que dans la procédure classique d'enquête du ministère de la Culture. Il devrait être considéré comme plus important que le constat fondé sur le repérage des goûts. Il s'agit de formes musicales marquées et aux effets masqués ou non repérables facilement, dont certaines sont de nouvelles réécoutes (le *punk*, actuellement : Zaytseva, 2007), formant des « sédimentations mnésiques » sensibles, au fur et à mesure que le temps passe, depuis ces cinquante dernières années. Ces tendances (*rap, hard-rock, techno, metal, hard-core*) sont historiquement générées et bénéficient du *background* d'un panthéon d'ancêtres éponymes plus ou moins mythifiés par des épreuves narrées, écrites, filmées, scénarisées et racontées, de souffrance ou de mort. Modèles lointains mais fascinants, les cultures musicales (dont le *rock*) sont triées, filtrées, collectionnées, utilisées plus ou moins festivement ou sérieusement, en fonction des valeurs dominantes dans les groupes de pairs ou / et les médias.

<sup>70</sup> La consultation du site web du Ministère de la Culture et de la Communication indique que la nouvelle enquête sur les pratiques culturelles des Français aurait eu lieu courant 2007 (<http://www2.culture.gouv.fr/deps/>), pour une probable publication en 2008.



### 2.5.4. Éléments sur les pratiques *rock* en milieu lycéen

Notre étude sur les jeunes lycéens (Seca, *ibid.*) authentifie cette appréhension de l'influence à la fois minoritaire et latente des « cultures musicales plus ou moins *rock* ». Elle s'est déroulée dans trois lycées de l'est de Paris<sup>71</sup>. Il s'agissait d'une enquête par questionnaires, auprès de 281 jeunes de 15 à 18 ans, suivant un cursus d'enseignement général, durant la période, allant de janvier à février 1986. À cette époque-là, nous n'avions pas posé de questions sur l'origine socioprofessionnelle de leurs parents. On ne peut donc que présupposer, par inférence, les facteurs d'appartenance sociale de ces sujets qui étaient tous situés dans des quartiers où les classes moyennes ou professions intermédiaires étaient déjà prédominantes (Atlas des Franciliens : *INSEE*, 2002).

Le questionnaire, très long (106 variables constituant le corpus d'analyse de données), était centré, avant tout, sur la volonté de vérifier *l'hypothèse d'un effet de halo et d'escalade dans l'engagement rock* : l'habitude aux cultures musicales « jeunes » conduisait-elle à une pratique en groupe ? Quels liens y avait-il entre l'attitude négative / positive face aux musiques populaires *rock* ou de variétés, la représentation de la réussite et les conduites que nous observions dans les sous-sols ? Y avait-il une différenciation « filles-garçons » concernant les pratiques artistiques et la musique ? Quels rapports pouvait-on établir entre les cultures vestimentaires et les musiques ? Quels liens y avait-il entre le phénomène des groupes de *rock* et le milieu lycéen ? Voilà les questions qui structuraient ce questionnaire. Nous écartions, sans les sous-estimer, les questions de déterminisme socioculturel ou d'influence des professions des parents sur l'orientation de ces jeunes. Toutes ces questions étaient liées à l'analyse ethnographique effectuée en parallèle dans les milieux *rock* et au désir d'expliquer l'engagement dans ces pratiques-là. Il ne s'agissait pas de faire un portrait des pratiques culturelles des 15-19 ans, à Paris. J'ai donc organisé le questionnaire en pensant aux groupes de *rock* observés et non selon un raisonnement de sociologie de l'éducation ou des classes sociales (dont je ne sous-estime évidemment pas l'intérêt, je me répète). Cette hypothèse d'effet d'imitation nécessitait de poser de nombreuses questions sur les pratiques et les modes de consommation des styles incriminés, sans d'ailleurs pouvoir couvrir l'ensemble des pratiques socioculturelles.

On ne peut pas penser un produit culturel comme indépendant des représentations qui en permettent la genèse et l'appropriation (Parmentier, 1986, p. 202). Pour cette enquête, des catégories de classification des goûts musicaux ont néanmoins été élaborées. Les représentations de l'avenir, des projets professionnels et personnels, des visions de la réussite, des loisirs et des centres d'intérêts des lycéens ont été questionnées. Les résultats concernant ces dimensions n'ont pas semblé sensiblement différents par rapport à d'autres (Boyer, 1988 ; Boyer, Delcaux, et Bounoure, 1987 ; Green, 1988 ; Mignon, Daphy et Boyer, 1986 ; Ministère de la Culture, 1982, 1990 ; Guide de l'Étudiant, 1978). 27,4 % des lycéens interrogés affirmaient cependant être allés, durant la période d'enquête de 1986, soit tous les mois, soit tous les trimestres, au moins une fois à un concert de musique. Ce taux était assez élevé par rapport à *la population de la même tranche d'âge française* (Boyer, Delcaux, Bounoure, 1987 ; Donnat, 1998, p. 253). Notre observation portait sur des catégories très insérées dans l'urbanité, sortant relativement plus que la moyenne des

71 On a enquêté dans un groupe de classe de seconde et un autre de terminale littéraire : 73 sujets du lycée Voltaire dans le 11<sup>e</sup> arrondissement ; deux classes de seconde, une de première *ES* et deux terminales –littéraire et *ES* : 145 usagers du lycée Colbert du 10<sup>e</sup> arrondissement ; deux classes de terminale littéraire et scientifique : 63 jeunes du lycée Ravel du 11<sup>e</sup>. On notait l'existence d'une prédominance de filles : 61,6 % contre 38,4 % de garçons.

jeunes Français<sup>72</sup> et très influencées par les cultures de masse. Probablement y-avait-il dans les réponses de ces jeunes adolescents un effet de prestance (par une surestimation des sorties en concert). Mais il nous a été impossible de le vérifier. Cette frange parisienne et urbaine était modelée par une culture diversifiée, plutôt référée à la musique commerciale et électronique.

Sur le plan de leur représentation de l'avenir, les filles étaient un peu plus sensibilisées aux arts, plus motivées par l'investissement professionnel et relationnel (Boyer, 1991) et plus nuancées, sinon moins réceptives, à un style *rock* distinctif et radicalisé. Cette enquête explorait une définition non figée du *rock*<sup>73</sup>. Ce dernier terme a été entendu au sens large de « musique populaire jeune plus ou moins commerciale, dissidente et / ou distractive, influencée par le *blues*, électrifiée et se diversifiant en formes acides ou conventionnelles, allant du *folk rock* aux variantes *punk*, *hard-rock* et *new wave* ». Les lycéens de l'époque pratiquaient peu ces musiques en groupe pour créer ou reproduire des « morceaux » en public. Leur univers culturel était (et demeure) essentiellement axé autour d'idolâtries mass-médiatiques. La *pratique musicale, en général*, interrogeait leur imaginaire et leurs désirs plus que des conduites d'artistes. Le lycéen était descriptible, avant tout, en tant qu'auditeur consommateur plus que comme producteur-créateur, même si 31 % d'entre eux se déclaraient « musiciens ».

Musiciens instruments <i>rock</i> (guitare, chant, batterie, basse, saxophone <sup>74</sup> , synthétiseur)	12 %	} 31% (soient 87 sur 281) se déclarant musiciens ;
Musiciens instruments non- <i>rock</i>	18,9 %	
Lycéens non-musiciens	69 %	(194/281).

Sept lycéens sur dix environ ne s'affirmaient pas comme « musiciens » et un sur dix prétendait jouer un instrument *rock*. Ce qui tranche avec les résultats de la *DEPS* du Ministère de la Culture, précédemment cités indiquant qu'environ 60 % des 15-19 ans joueraient d'un instrument en 1997 (dix ans plus tard). En fait, la proportion trouvée par ce dernier organisme, par la méthode classique du questionnaire, ne pose pas la question frontale « Faites-vous de la musique vous-même ? » telle que proposée à mes lycéens des années 1980. On peut supposer que certains de mes sujets interrogés aient pensé que la pratique de la flûte à bec en salle de classe n'était pas « faire de la musique ». Une preuve de ce que j'avance est la réponse donnée par ceux qui ne faisaient pas de musique.

72 À cette époque, les Parisiens sortaient plus que les autres Français. Ce qui a changé par la suite, au milieu des années 1990, dans le sens d'un plus grand rapprochement entre les conduites des résidents des grandes villes françaises (Roméra et Depret, 2000).

73 On a estimé, dans certaines enquêtes en milieu lycéen, que les styles musicaux n'avaient pas une unité et une cohérence aussi stricte (Boyer, 1988 ; Boyer, Delcaux et Bounoure, 1987 ; Mignon, Daphy et Boyer, 1986). Ce qui, implicitement, remet en cause, une fois de plus, la vision d'une « culture jeune » homogène dans ses références et ses modes d'appartenance sociale : « A l'image du sens commun d'une jeunesse unitaire se substitue le constat de la pluralité » (Boyer, Delclaux, Bounoure, 1987, p. 60).

74 Ces six groupes d'instruments, y compris le saxophone, ne sont pas listés dans cette catégorie « rock » par hasard. Ils sont les outils de production musicale les plus cités par les musiciens se revendiquant de ce genre, interrogés durant les enquêtes de 1980-1986 (cf. § 2.5.4. *infra* et Seca, 1987, Tome 2, pp. 13-26).

Il leur avait été demandé s'ils désiraient en faire dans un futur plus ou moins éloigné :

- ne désiraient pas en faire : 80 sur 194 = 41,2 % (28,5 % de l'ensemble) ;
- désiraient en faire : 114 sur 194 = 58,8 % (40,5 % de l'ensemble).

L'attraction symbolique du modèle musical, au sens large, était, donc, assez remarquable : si l'on ajoute à ceux qui *désiraient faire de la musique*, ceux qui *en faisaient effectivement*, on obtient le chiffre impressionnant mais difficile à interpréter de 71,5 % (201 sur 281 élèves). La musique captivait donc les lycéens. Mais tous ne voulaient pas « entrer dans un groupe de *rock* » :

- ne désiraient pas faire partie d'un groupe *rock* : 78,3 % (220/281) ;
- désiraient appartenir à un groupe *rock* : 19,6 % ( 55/281) ;
- non-réponses : 02,1 % ( 6/281).

### 2.5.5. Musiques et représentations sociale de l'apparence vestimentaire

Il y a une relative gradation de l'attrait pour la pratique *rock*, selon un critère axé autour de la perception de l'activité musicale, en général, et de la relativisation de l'envie d'appartenir à de telles formations. Ceci est confirmé par la représentation de l'influence de la musique : cette dernière était surtout ressentie comme matérialisée et « corporisée ». 74,7 % des sujets estimaient, en effet, qu'il y avait un grand rapport entre la musique qu'on écoute et les vêtements qu'on porte. Ce fétichisme vestimentaire déclaratif, purement verbalisé, attribué à un autrui abstrait, était typiquement associé à la mode et à la notion de culture consommée, décrite plus haut. Une interrogation, *plus centrée sur soi* (la définition de son propre *look* – en question ouverte) fit néanmoins apparaître une très faible référence aux termes musicaux : 10,7% seulement d'auto-attributions musicales *pour qualifier sa propre apparence vestimentaire*. Les lycéens cherchaient à disparaître derrière une normativité rassurante (« simples, communs, normaux » -13,2%- « bon chic-bon genre, conventionnels, élégants » -18,1%). Cette volonté de n'afficher aucun des signes désignant une originalité accentuée, trop exhibitionniste est une attitude régulièrement observée (Sommer et Wind, 1986 ; Obalk, Soral et Pasche, 1984). Au-delà des clichés *marketing* et des stéréotypes langagiers, que les expressions comme « bécébébé » véhiculent, cette volonté d'être normal, voire plus conforme que les autres (31,3 % des réponses à la question ouverte sur l'autodéfinition de soi) est un exemple « d'effet *PIP* (*primus inter pares*) » ou « conformité supérieure de soi » (Codol, 1979). Cette attitude se manifeste aussi par l'affirmation verbale d'un désir de non-comparaison culturelle (« être hors-mode, très personnel, composant soi-même son propre costume » = 26,3 % des réponses). Il y a une spécificité dans cette recherche de différenciation par la mise à l'écart de soi, en voulant contrer les échelles communes d'évaluation. On peut d'ailleurs associer à cette dernière tendance, la minorité de lycéens (5,7 %) disant vouloir provoquer par l'habillement, « être excentrique », donc se mettre hors de comparaison. Enfin, il faut noter l'apparition d'une dernière catégorie de réponses classées dans la catégorie « *cool, relax* » et renvoyant à la présentation par le mental de l'apparence extérieure. Quoi de moins variable, en effet, que l'affirmation d'un trait de personnalité, désignant surtout l'intériorité, alors que la question posée portait sur le « *look* » (= apparence vestimentaire et corporelle) ? Cette catégorie de réponse est inévitable puisqu'on se situe à l'entrecroisement de l'affirmation du soi et de l'affichage social de son corps. Les réponses « *cool, relax* » (= 21%) désignent un « soi » psychique mais aussi un état corporel plus que vestimentaire, un désir de non-comparaison

sociale, au même titre que pour les « hors mode » (=26,3%) ou les « excentriques » (= 5,7%).

La variété des autoqualifications vestimentaires rejoint divers résultats sur les classifications naturelles et les effets des styles musicaux (Seca, 1987 ; Mignon, Daphy, Boyer, 1986). Les vêtements comme les goûts en musique sont rarement consciemment avoués comme des conduites d'imitation ou de distinction sociale, au sens d'appartenance à un milieu ou un groupe social. Leur naturalité étrange (parce que profondément modelée par le social) les fait émerger comme passions. Le phénomène musical des « *gothics* » illustre le caractère de profond engouement, semi-ouvert, minoritaire vestimentairement d'une tendance excentrique et marquante des années 2000 (Durafour, 2005). De même, les téléspectateurs, conformément à l'effet « tierce personne », ne pensent pas être influencés par la télévision (Meyer, 1995 ; Marchand, 2004, pp. 44-45). Mis à part quelques phénomènes festifs, proches d'un carnaval de fin de semaine, comme ceux liés aux soirées et styles *gothic*, l'influence des styles se fait d'une façon indirecte (Moscovici, Mugny, 1988 ; Aebischer, Hewstone, Henderson, 1984). Les lycéens questionnés soulignent cependant l'existence d'un rapport très général entre *musique qu'on écoute* et *vêtement qu'on porte*. Cette conscience de subir une influence n'est pas désignée avec précision. Difficile d'affirmer un lien fort entre histoire des musiques populaires et « grammaire » des *looks* ! Ces réponses incitent cependant à penser l'apparence vestimentaire comme un enjeu sensible et significatif, exprimant bien plus le désir immédiat de rester original que de celui, artistique, de créativité musicale. Le vêtement, plus accessible, rapide à endosser, que l'assomption d'une longue pratique des arts, est une réserve symbolique commode de signes malléables d'approbation sociale. Il est plus soumis au regard majoritaire.

Certes, quelques minorités, souvent liées aux réseaux de production musicale *underground* (*gothics*, divers adeptes du *hip hop*, de la *techno* ou du *metal*) ou des activistes des milieux branchés de la mode, « bricolent » des univers vestimentaires innovants et dérangeants. Il y a quelques liens (différences significatives par rapport à la moyenne) entre *le fait d'estimer un grand rapport entre vêtement et musique qu'on écoute*, d'une part, et celui *de ne pas être musicien et de vouloir le devenir*, de l'autre. En contradiction avec notre hypothèse d'une séparation « consommation / production » dans la représentation du *rock*, on note cependant l'émergence d'une relation relativement forte entre le sentiment d'un lien « vêtement et musique » et le « désir de faire partie d'un groupe de *rock* ». De même, plus les groupes de *rock* étaient considérés comme *proches de la manière de vivre des lycéens* et comme *faisant changer le monde*, plus le rapport estimé entre vêtement et musique écoutée, était perçu comme grand (Seca, 1987). On pressent dans ces corrélations l'influence du caractère totalisant de ces styles, fondés sur un désir d'utopie concrète et quotidienne (ces liens de cohérence étant le fait d'adeptes).

**Tableau 1k : Croisement entre la question portant sur l' « estimation d'un degré élevé ou non de relation entre vêtement portés et musique consommée » et celle ayant trait à l' « opinion que les groupes de *rock* sont proches ou non de la manière de vivre » des sujets interrogés (enquête auprès de 281 lycéens)**

(le  $\chi^2$  du tableau croisé à 36 degrés de liberté est de 61,6 et est très significatif à 0,0001)

Effectifs Pourcentages colonnes <i>Pourcentages en ligne</i>	Les groupes de <i>rock</i> sont peu proches de la manière de vivre des lycéens	Les groupes de <i>rock</i> sont proches de la manière de vivre des lycéens	Ensemble
Estimation négative du rapport entre vêtements et musique	49 33,56 72,06	19 14,39 27,94	68 24,46 100
Estimation positive du rapport entre vêtements et musique	97 66,44 46,19	113 85,61 53,81	210 75,54 100
Ensemble (moins les non- réponses)	146 100 52,52	132 100 47,48	278 100 100

(Seca, 1987, tome 2, p. 243)

**Tableau 1l : Croisement entre la question portant sur l' « estimation d'un degré élevé ou non de relation entre vêtement portés et musique consommée » et celle ayant trait à l' « l'attirance faible ou forte pour les groupes de *rock* » des sujets interrogés (enquête auprès de 281 lycéens)**

(le  $\chi^2$  du tableau croisé à 36 degrés de liberté est de 54,8 et est très significatif à 0,023)

Effectifs Pourcentages colonnes <i>Pourcentages en ligne</i>	Attirance faible des lycéens pour les groupes de <i>rock</i>	Attirance forte des lycéens pour les groupes de <i>rock</i>	Ensemble
Estimation négative du rapport entre vêtements et musique	20 34,48 29,41	48 22,22 70,59	68 24,82 100
Estimation positive du rapport entre vêtements et musique	38 65,52 18,44	168 77,78 81,56	206 75,18 100
Ensemble (moins les non- réponses)	58 100 21,17	216 100 78,83	274 100 100

(Seca, 1987, tome 2, p. 241)

*Nota bene* : Les tests du chi-deux mentionnés aux tableaux croisés 1k à 1n, correspondent à élaborés lors du calcul initial, avant le recodage des questions à échelle (6X6), présentées, aux pp. 84-85, en 2 X 2 items. Le test du chi-deux sur 36 degrés de liberté a été calculé, au départ, à partir du croisement des réponses à deux échelles d'attitude en six points, donc 7 items (6+ 1 correspondant aux non-réponses) par question. Ces échelles ont ensuite été rassemblées en deux positions attitudinales dans les tableaux présentés 1k à 1n.

**Tableau 1m : Croisement entre la question portant sur l' « estimation d'un degré élevé ou non de relation entre vêtement portés et musique consommée » et celle ayant trait au sentiment que « les groupes de rock font ou non changer le monde » des sujets interrogés (enquête auprès de 281 lycéens)**

(le  $\chi^2$  du tableau croisé à 36 degrés de liberté est de 54,6 et est très significatif à 0,024)

Effectifs Pourcentages colonnes <i>Pourcentages en ligne</i>	Les groupes de rock ne font pas changer le monde	Les groupes de rock font changer le monde	Ensemble
Estimation négative du rapport entre vêtements et musique	53 30,46 80,30	13 12,87 19,70	66 24,00 100
Estimation positive du rapport entre vêtements et musique	121 69,54 57,89	88 87,13 42,11	209 76,00 100
Ensemble (moins les non-réponses)	174 100 63,27	101 100 36,73	275 100 100

(Seca, 1987, tome 2, p. 242)

**Tableau 1n : Croisement entre la question portant sur l' « estimation d'un degré élevé ou non de relation entre vêtement portés et musique consommée » et celle portant sur la perception du rock comme « musique mentale versus physique » des sujets interrogés (enquête auprès de 281 lycéens)**

(le  $\chi^2$  du tableau croisé à 36 degrés de liberté est de 74,3 et est très significatif à 0,000)

Effectifs Pourcentages colonnes <i>Pourcentages en ligne</i>	Le rock est avant tout une musique mentale	Le rock est avant tout une musique physique	Ensemble
Estimation négative du rapport entre vêtements et musique	19 28,36 31,15	42 21,32 68,85	61 23,11 100
Estimation positive du rapport entre vêtements et musique	48 71,64 23,64	155 78,68 76,36	203 76,89 100
Ensemble (moins les non-réponses)	67 100 25,38	197 100 74,62	264 100 100

(Seca, 1987, tome 2, p. 244)

Ces résultats indiquent qu'une relation existerait entre désir de visibilité (voire de matérialisation) sociale et la volonté de créer par soi-même. Ce qui n'est pas en contradiction avec la proportion assez faible de lycéens qui se définissent vestimentairement par un qualificatif associé à la musique (10,7%). En fait, on retrouve, dans ces minorités à la fois vestimentaires, musicales et tentées par les pratiques artistiques, les franges probablement les plus similaires aux populations de musiciens amateurs *rock* auprès desquels nous avons enquêté. Une certaine tendance exhibitionniste, typique des « adeptes » ou « consommateurs-suiveurs actifs », serait tendanciellement assimilée à l'acte créateur. Ces « hordes » seraient proches mentalement des groupes de

*rock* et de ceux qui, il y a quatre-vingts ans, à la Nouvelle Orléans, étaient nommés les « *second lines* » et donc de l'état de « musiquant ». Ceux-ci suivaient, en accompagnant quelques fois rythmiquement, les parades de *jazz*. (Billard, 1989, p. 18). Une certaine dépendance aux groupes et aux styles revendiqués ou cultivés se traduirait, donc, par un désir exhibitionniste de se démarquer vestimentairement. Ce désir serait moins fort à la suite d'une certaine reconnaissance sociale de la personnalité « vraie », de façon analogue au conte allégorique, macabre et provocant imaginé par Éric-Emmanuel Schmitt, *Lorsque j'étais une œuvre d'art* (Schmitt, 2002).

### 2.5.6. Synthèse : conduites sexuées et caractéristiques des engouements jeunes

Si je rappelle tous les points qui suivent, c'est parce que je suis persuadé qu'ils expliquent, en grande partie, les conduites culturelles et d'orientation des classes adolescentes d'aujourd'hui. D'un point de vue psychosocial et idéologique, la libido et la différenciation sexuelle sont des éléments essentiels de discours et de compréhension des phénomènes de contre-culture. Le *rock* est aussi, et surtout, une sortie d'énergie, composé de toute une ardeur dont les symboles érotisés ont fait scandale à leurs heures de gloire. L'adhésion à ces modèles serait donc relativement différente selon le genre et les appartenances sociodémographiques (Seca, 2002). Il faudrait faire une enquête sur le lien entre ces dimensions et les pratiques religieuses. En ce qui concerne le rapport entre vêtement et musique et le statut sexuel, on notait une moins grande sensibilité affichée des garçons. Mais les chiffres et les écarts par rapport à la moyenne étaient peu importants entre les deux groupes. Les garçons manifestaient une plus grande expressivité dans l'affirmation, dérisoire et réaliste, de la réussite par l'argent, l'érotisme et d'une haute position sociale (Seca 1987 ; Boyer, Mignon, Daphy, 1986). À l'opposé, les filles voyaient la réussite sous la forme d'un bonheur *avec les autres* et dans un groupe généralement familial (l'importance du contact humain, du lien, de l'ensemble, de la continuité).

Les *garçons* étaient proportionnellement plus nombreux à plébisciter l'activité sportive (Seca, 1987). On l'a déjà noté, l'engagement *rock* et *underground*, au sens large, attire généralement beaucoup plus de sujets masculins. Il y avait plus d'ex-membres de groupes de *rock* et plus de musiciens jouant un instrument *rock* chez les garçons que chez les filles. Plus spécifiquement, les *lycéennes* se disaient plus prédisposées envers les arts au sens large, le désir de faire changer la société et les voyages. De la même manière, les filles, non encore initiées à cela, étaient moins nombreuses à vouloir *faire de la musique*. Elles étaient cependant proportionnellement en aussi grand nombre à *se dire musiciennes*. Un résultat très intéressant d'une enquête récente auprès des 10-14 ans décrit une relation très significative entre la pratique des jeux vidéo (84% de garçons, 47% de filles y jouant une fois par semaine) et l'activité sportive au sens large (observation d'un rapport plus affirmé avec les sports en milieu incertain -comme le *roller-* ou les pratiques d'adversité -judo, football ; voir : Peter, 2007). Ce constat rend plus complexe qu'on ne le pense l'observation des pratiques adolescentes et enfantines et la réflexion sur les conduites sexuées dont on veut parfois, au nom d'une théorisation politique du genre, effacer la permanence et les contrastes.

Ceci ne signifie pas que les jeunes femmes ont moins de vocations artistiques, bien au contraire<sup>75</sup>. Avec le *rock*, on est en face d'un modèle d'expression musicale fortement masculinisé, répondant à une tradition d'exhibition sexualisée et de présence corporelle.

75 Dans cette enquête, elles sont trois fois plus nombreuses à affirmer une vision de leur avenir en termes d'activité artistique. C'est ce qui les distingue d'ailleurs des garçons qui, sur tous les autres plans, semblent partager les mêmes visions de l'avenir qu'elles.

Ces modes de comportement ont été symbolisées, jusqu'à aujourd'hui, beaucoup plus fréquemment par les hommes que par les femmes. Quand on analyse les chiffres de cette époque, sur les raisons avancées pour ne pas vouloir faire du *rock* en groupe, on s'aperçoit que les lycéennes exprimaient essentiellement un désir d'en rester au rôle d'auditrices. Elles expliquaient aussi qu'elles étaient peu passionnées par le *rock*. Les garçons, au contraire, avançaient plus des raisons évoquant un sentiment « instrumental » et technique, d'impuissance (manque de don, trop grandes difficultés, autres passions) devant l'art musical. Il faut, de plus, nettement distinguer l'univers des médias et du vedettariat où fleurissent, depuis longtemps, nombre de femmes plus ou moins provocantes ou rangées<sup>76</sup>, et celui, moins scénographié, de la quotidienneté. L'évolution (ou plutôt l'activation) des mœurs semble, quant à elle, plus déterminée par des traditions incorporées, non explicitées, et par les représentations sociales en situation du rôle de l'homme et de la femme (Kaufmann, 1992) et, donc, par la permanence de conduites liées au genre. Ces résultats rejoignent d'autres travaux sur les pratiques culturelles des lycéens :

« Les activités et goûts des lycéens sont sensiblement différents, selon qu'il s'agit de filles ou de garçons, et reproduisent les normes les plus traditionnelles de la division sexuelle des rôles [...] » (Boyer, Delcaux, Bounoure, 1987, p. 61.)

La passion et les différentes formes par lesquelles elle s'exprime sont étroitement associées à des variables comme le genre, l'éducation, la culture familiale, l'évolution individuelle ou l'éducation à la musique classique durant l'enfance. Il faut bien dire que les seuls qui exprimaient une aversion explicite pour le modèle *rock*, dans mon enquête de 1986 étaient les jeunes *affirmant un goût pour la musique classique* (exemple : 11 sur 12 d'entre eux ne désiraient pas appartenir à un groupe de *rock*). Enfin, les lycéens dits « sans style », énonçant n'avoir aucune musique spécialisée préférée, ne citant parfois aucun disque, ni courant musical et évoquant surtout des personnalités de la variété et des vedettes fortement commercialisées (Jean-Jacques Goldman, Michael Jackson), rejoignaient les amateurs de « musique classique » et ce type proportion : 26 sur 29 rejettent l'idée de pratique du *rock* en collectif). Ce phénomène est souvent passé sous silence dans les enquêtes et les commentaires sur les engouements *rock* ou électro-amplifiés. Mais il a un sens très spécifique qui ne doit pas être réduit à une attitude simplement « conservatrice » ou « conventionnelle ».

Les lycéennes, même si certaines d'entre elles affirmaient leur attrait pour ce genre, sous-entendaient que le *rock* longtemps était une affaire d'hommes où la gente féminine tenait, plutôt, un rôle secondaire, de supporteur chaleureux et « libéré ». Depuis le moment *punk* et son expression musicale asexuelle, androgyne<sup>77</sup>, les groupes féminins de *rock*<sup>78</sup> semblent avoir trouvé un territoire symbolique qui leur convient plus. La violence expressive et le dénuement stylistique *punk* favorisent une expression fétichiste et urbaine, qu'on appellerait aujourd'hui, « *queer* » (cf. pour une application de cette philosophie aux styles *hard-rock* : Schipper, 2000). De plus, le mouvement *riot grrrl*<sup>79</sup>, plus revendicatif

76 Un exemple récent est le très jeune groupe féminin, prisé et en vogue, *Les Plasticines*, originaire de Saint-Cyr-l'école, près de l'*UVSQ*, dont certains parents seraient liés au milieu des médias et du *show business* ([http://www.pop-rock.com/article.php?id\\_article=1725](http://www.pop-rock.com/article.php?id_article=1725)).

77 Le modèle de l'androgynie, décrit par Fabrizio Lorenzi-Cioldi (1994), pourrait être retrouvé dans le *heavy metal*, le *hard-rock* ainsi que dans la *techno*.

78 Il s'agit, cependant, là aussi, de minorités.

79 L'expression « *Riot grrrl* », signifiant « filles rebelles », cristallise la réémergence du *punk* féminin, de la fin des années 1980 à début 1990. Des jeunes filles, dont la plus célèbre est la tumultueuse Courtney Love, très volontaires, forment des groupes comme *Sugar Baby Doll*, *Hole*, *Bikini Kill*, *Babes in Toyland*, *L7*, souvent américains et d'inspiration *punk* ou *grunge*. Ces musiciennes vont revendiquer une position antimachiste, contre le sexisme, l'homophobie et toute forme de racisme.



d'une « culture féminine » émancipée, a renforcé cette tendance à l'appropriation féminine de ce courant (Leonard, 1997 ; Mullaney, 2007). Indépendamment de l'évolution de l'art *rock*, il apparaît que les hommes semblent plus happés, jusqu'à présent, par son emprise.

Il faut résumer cependant quelques points importants concernant les grandes caractéristiques de la consommation de ce style :

a. C'est une *pratique* extrêmement minoritaire chez les lycéens (1,1% appartenant à ce type de groupe et 6,4 % s'en disant « anciens membres ») et, *a fortiori*, chez les lycéennes interrogées. D'ailleurs le caractère exceptionnel de cette pratique expliquerait que la scène soit pour les débutants jeunes (15-20 ans) un défi réel.

b. Comme *modèle diffus*, il était assez influent mais pas unanimement plébiscité (35,2 % des sujets connaissaient personnellement un groupe de *rock*, 19,6 % de l'ensemble, 25,6 % des musiciens et 17,6 % des non-musiciens auraient désiré appartenir à un tel type de groupe).

c. Les lycéens étaient essentiellement préoccupés (80 %) par leur avenir professionnel et universitaire. Il y avait certes une certaine ambivalence, concernant les vocations envisagées. 58 % disaient, avec précision, quel type de profession ils désiraient exercer et quelles études ils voulaient poursuivre ; dans cette catégorie de sujets, 27,3 % envisageaient un avenir artistique. Ce qui était un chiffre appréciable et annonçait les tendances de plus grande valorisation des « loisirs et cultures » qui sont, peu à peu, passées du 7<sup>e</sup> rang (1960) au 4<sup>e</sup> (2000) dans la consommation des ménages, en France (Coulangeon, 2005, p. 3).

d. L'influence du *rock* n'est pas toujours traduisible en adhésion explicite à des courants stylistiques, reconnus comme tels. Elle se concrétise par une intériorisation des *valeurs musicales* au sens large et par une extériorisation vestimentaire non maîtrisée, dont la cohérence symbolique n'est pas évidente à repérer. Tout se déroule comme si les groupes de *rock* avaient une influence *indirecte* mais indéterminée sur les choix esthétiques des lycéens.

e. L'audience des groupes de *rock* (et de nos jours, *rap*, *techno*, *metal*) semble cependant plus forte que l'examen des chiffres bruts ne le laisserait supposer. La prédominance d'un certain éclectisme et d'une relative tendance à l'affranchissement vis-à-vis des clichés véhiculés par les modes et la « culture-jeune » des médias va de pair avec une certaine indolence du *teenager* qu'est avant tout le lycéen (= machinerie idéale et idéalisée de la consommation culturelle de masse, ouverte donc malléable, adaptable à un marché en mouvement).

f. Peut-on, alors, parler d'une « musicalisation » de la société dont le *rock* et ses infinies variantes<sup>80</sup> formeraient le noyau minoritaire mais à fort pouvoir d'attraction ? Sept sujets sur dix désiraient faire de la musique *ou* pratiquaient effectivement un instrument, en 1986. L'attrait pour la musique est un indice important d'appréhension des alternatives aux nécessités d'adaptation individuelles aux structures sociales. On est cependant loin, pour ces lycéens, comme pour ceux d'aujourd'hui, d'un *gauchisme culturel* (Zafiroopoulos et Pinell, 1982). On ne peut pas non plus « diagnostiquer » froidement que ces jeunes formeraient un ensemble amorphe et homogène de *teenagers*. Leur préoccupation majeure

---

80 Précisons que les fondements descriptifs de l'idéal type de ces courants ont été identifiés lors d'entretiens avec des musiciens (Seca, 2001). Il s'agit de relevés de termes (évoquant l'objet « musique »), renvoyant à une représentation hypnotique et « corporéiste » de l'action musicale et artistique (cf. paragraphe 2.5.6., ci-dessus). Par ailleurs, dans la page qui suit, on trouvera, à travers la grille dite de « l'état acide », une approche structurale et typifiée de ces courants.

semblait, comme de nos jours, être celle de la vocation professionnelle et c'est paradoxalement le thème autour duquel les membres des minorités *rock* se mobilisaient et s'engagent encore aujourd'hui, avec force et obstination (Seca, 1988). Voyons maintenant quelles sont les approches possibles de l'endossement du statut de minorité artistique (qui est, pour nous, synonyme, aussi, d' « amateur »).

## 2.6. Les sept caractéristiques de l'état acide

### 2.6.1. Une grille d'analyse de l'émergence

On peut maintenant synthétiser les grandes lignes d'une grille de lecture des pratiques *underground*, qualifiée d' « état acide », suite à diverses enquêtes dans les studios d'enregistrement, garages et sous-sols de la Capitale, en 1979-1986 et en 1999-2000 (Seca, 1987, 1988, 2001). Ce terme décrit la socialisation et l'atteinte de buts (éthiques et économiques) de reconnaissance de ces formations culturelles qui se disent parfois en opposition à la « société » ou à la « majorité ». Pourquoi l'expression « état acide » ? Plusieurs origines sont à noter. La première est une suggestion de Serge Moscovici à qui je parlais souvent d' « état naissant » (des mouvements sociaux et aux sens multiples et complémentaires que lui attachent Max Weber, Alain Touraine ou Francesco Alberoni notamment), dans mes entretiens avec lui en tant que doctorant, lors de mes visites, entre 1981 et 1987, dans son bureau du Laboratoire de Psychologie sociale à l'EHESS-Paris. En quelques mots, il me fit remarquer qu'il serait presque plus conforme d'utiliser le terme « état acide », en référence aux expériences psychédéliques de la fin des années 1960 et du *rock* du même nom, pour qualifier l'expérience créative de ces praticiens que j'observais alors. Il ajouta : « Ce sont des minorités anomiques finalement, cher Seca, à la fois torturées par les affres de la réussite et le vedettariat et par la recherche d'un code propre, actif » (ces propos sont approximativement rapportés de mémoire, presque vingt années après). Ce terme « état acide » est certes métaphorique. Certains me l'ont assez reproché, quelque temps après, y compris Moscovici, qui m'a incité paradoxalement à utiliser le rasoir d'Occam et à éviter les « pièges de la métaphore », dans son rapport de soutenance de thèse. Toujours est-il que l'état acide, c'est, tout simplement et avant tout, l'état mental, esthétique et collectif qu'on cherche à rejoindre par et durant ces activités créatives. Il a été expérimenté par des groupes utilisant des psychotropes durant les années 1960 et s'est transmis par la technologie, les médias, le son, les styles.

La seconde explication du sens de ce terme est dans ma volonté théorique de désigner autre chose que l'aboutissement « heureux » de l'état naissant, moment de la plénitude des valeurs, d'incarnation des normes d'un groupe ou d'une institution normée, exaltation romantique de la vitalisation identitaire. Je voulais marquer théoriquement et lexicalement l'idée de champ de forces et de tension psychique dans la volonté d'accomplir un destin. Il m'a tout de suite semblé que parler d' « état acide » et non « d'état naissant » me permettait de qualifier l'existence de ce que Maffesoli et ses élèves vont qualifier de « cultures anomiques ». Cette désignation avait l'avantage d'opérer une médiation entre un « avant » (psychédéisme américain) et un « après » (*acid house* et valorisation de formes diverses de la transe dans les styles électroniques *techno* ou autres). Il synthétisait la genèse de représentations, issues d'un état spécial (et chimiquement favorisé parfois) de la conscience (individuelle et collective) et une pratique éternellement recommencée de la naissance de quelque chose de nouveau, avec, comme arrière-plan mental, un phénomène d'identification violent et torturé (comparaison sociale, recherche de visibilité, mise en scène d'un collectif, en lutte pour l'affirmation du soi, récit de vie, projet).

L'état acide formalise théoriquement l'*expérimentation* émotionnelle et cognitive, très prégnante dans les situations de *transition professionnelle et d'orientation*. Ces contextes concernent des acteurs déviant et anormaux. Il décrit l'ossature des représentations et des conduites d'acteurs cherchant à trouver, par essais et erreurs, un style propre (le PVI), imprégnés de philosophie « présentéiste ». Il correspond à un modèle éclairant de la socialisation sectaire (Rouquette, 2003) et minoritaire. L'expérience qu'il recouvre résulte :

1. De pratiques artistiques, le plus souvent musicales, se sédimentant en rituels ou en néorituels ;
2. De l'existence de représentations connexes, stylistiquement et commercialement marquées par les pratiques précédemment évoquées ;
3. Du statut des acteurs (faible reconnaissance et frustration minoritaire) ;
4. De l'entrecroisement entre les pratiques (création / diffusion des rituels par les répétitions, la production de disques, les concerts) et les représentations (« fluide » musical alimentant ces pratiques, accentuant les effets de sens et la portée des actes de communication sur les destinataires) ;
5. De la recherche d'états spéciaux de la conscience et du corps (thème transculturel faisant lien entre les quatre dimensions ci-dessous).

L'état acide, est le vécu, actif et mélancolique, de ces minorités qui se cherchent un code et un rituel conformes à ce qu'elles considèrent être leur « nature » et leur propre « authenticité ». De ce point de vue, ce modèle est exportable à d'autres types d'activités analogues, du point de vue professionnel, politique ou identitaire (voir chapitre 4).

## 2.6.2. Implications théoriques : une psychosociologie de l'engagement dans l'*underground*

On peut synthétiser sept caractéristiques de l'expérience, dite de « l'état acide », traversée par ces acteurs de la vie *underground*.

### 2.6.2.1. Une ambivalence structurelle et structurante et parfois même, un aveuglement (impliquant l'intervention de la dimension n° 2, ci-après décrite), vis-à-vis des systèmes industriels de production du charisme

Cette ambivalence n'est pas d'ailleurs adressée à l'encontre du star-système. Elle constitue un mode d'être minoritaire, lié au besoin de reconnaissance sociale, maintes fois souligné dans mes écrits. L'activation d'un mimétisme souvent dénégatoire ou idolâtre par rapport aux vedettes et aux styles de référence est un indice et une conséquence de cette ambivalence. C'est ce qui fait d'ailleurs l'essence de l'attitude *underground*, quels que soient les courants observés : une volonté de ne pas reproduire la sérialité des styles jugés, à tort ou à raison, « commerciaux », « inauthentiques » ou « peu innovants ». En complément à cette dénégation, on constate la permanence d'un narcissisme « civilisationnel » (Lasch, 2000) et d'une corrélatrice célébration constante de la créativité comme éthique protestataire de l'existence quotidienne. Certains, plus pragmatiquement, tentent de parler d'un « droit à la création » et d'une égalité culturelle entre citoyens (entendue dans le sens d'accès à une pratique artistique considérée comme un espace de citoyenneté active<sup>81</sup>).

81 Cf. Rioux, 1985 ; Roth, 1985. Pour plus d'informations sur cette philosophie « artiste » de la société, on peut consulter les écrits de Doc Kasimir Bisou sur l'internet (*alias* de Jean-Michel Lucas, ancien conseiller de Jack Lang pour les

### 2.6.2.2. Une recherche exacerbée de visibilité publique

Elle se manifeste, explicitement (par le désir de succès, de concerts), implicitement (dans le travail de répétition, l'artisanat du « son ») et de manière dissimulée (par l'activation altruiste de l'uchronie festive et de l'utopie de la fusion communautaire, source de déchirements et d'accusations diverses de trahisons : cf. Pourtau, 2007). Cette conduite est la conséquence de l'ambivalence, plus haut dénommée. Pour réduire son intensité ou ses effets inhibiteurs, le recours au prosélytisme déporte vers une suractivité de communication publique ou une idéologie du « mouvement », vite transvasée dans le sonique et le rythmique (*techno, punk, hardcore, straight-edge*<sup>82</sup>, *oi!*<sup>83</sup>, *rap*). Le problème surgit, pour tous les groupes, lorsque cette reconnaissance sociale oblige à « trahir » les idéaux. L'obligation de « gagner de l'argent avec ça » ou de devoir négocier avec les représentants de la majorité ou des autorités peut aussi renvoyer à des dilemmes récurrents. La *légitimation* (reconnaissance) implique donc la *construction parallèle d'une identification professionnelle* et / ou politique, souvent en réseaux ou en connexion avec une communauté de goûts ou de créateurs, proches dans l'inspiration ou le style, ainsi que d'un récit connexe (clandestinement assumé en général) sur sa propre existence.

### 2.6.2.3. La gestation et l'accueil de conduites de transition professionnelle et personnelle<sup>84</sup>

La musique facilite les expérimentations sur soi (apprentissage, lutte contre l'ennui, appréhension « pour voir » d'une orientation). Elle favorise la communication et la socialisation de l'expression entre intimes (« ceux qui en sont ! »). Elle cristallise, mieux que d'autres pratiques, l'idée d'un espace culturel intermédiaire, entre l'adolescence et la vie adulte. Cette situation de transition identitaire et d'incertitude existentielle, associée à l'expérience artistique, correspond assez bien aux représentations du projet (professionnel et de vie) durant la période allant environ de 13 à 30 ans. Cette période, allant de l'adolescence au début de la vie maritale, a, comme une rivière, débordant puis retrouvant régulièrement son lit, fini par trouver sa « culture propre ». Plus spécifiquement, cette transition, qui dure, favorise la germination des compétences et d'apprentissages par l'expérience (Ghodbane, 2006 ; Zittoun et Perret-Clermont, 2001), la compréhension des logiques de compensation de l'échec scolaire (Boudinet, 1996, 1997). On a construit des « échelles de perception sociale » (*Rap Music Attitude and Perception Scale*) favorisant une meilleure prise en compte de ces dimensions culturelles dans des programmes soit éducatifs, soit communicationnels à destination des jeunes (Tyson, 2005, 2006), certains

---

musiques actuelles, maître de conférences en économie politique à l'université de Rennes-2 : <http://www.irma.asso.fr/jeanmichelucas>). On peut aussi visiter les sites de l'*IRMA*, de la *FEDUROK* ou du *CRY* (Centre de Ressources des Yvelines ; voir Seca, 2007a, chapitre 1 et 3, pour plus de développement sur le qualificatif administratif, « musiques actuelles », pour désigner les styles *punk, rock, rap, techno, metal, jazz* et les musiques du monde).

82 Ce terme, signifiant « route droite », en français, est un mouvement musical et idéologique international, d'origine américaine, initié par le groupe *Minor Threat* (de Washington DC) dont une des chansons (1981) porte le nom de ce courant. Le *straight-edge*, rejette la sexualité facile ou sans sentiment, la drogue, l'alcool. Il prône le végétarisme, le droit des animaux (le veganisme) et une philosophie du partage, issue des mouvements *punk* et *hardcore* (pour une description de cette tendance : Williams, 2006).

83 Dans les milieux branchés, on préfère écrire, à l'anglaise, « *Oi!* » sans le tréma. Nous choisissons délibérément une écriture francophone « *Oï!* » impliquant une explicitation de la prononciation du terme et une qualification objectivée de ce courant. On peut lire une description de la naissance de la *Oï!* dans un article, paru dans *Copyright Volume* (Lescop, 2003).

84 Les musiques populaires pénètrent aussi dans le milieu pénitentiaire : Véronique Montaigne « *MAP, une bouffée d'air rap en prison* », *LeMonde.fr*, 23 juin 2006. Il semble que des prisonniers trouveraient dans ce genre de pratique un moyen de restructuration identitaire et de resocialisation (Andrieu, 2005).

enseignants dans des zones urbaines défavorisées américaines, n'hésitant pas à faire apprendre les tables de multiplication en les faisant déclamer en style *rap*. D'autres observateurs tentent de voir cette transition (au sens de Winnicott, 1975), en tant que pure expérience culturelle / identitaire et comme un instant dionysien éternel, inspirés par la philosophie du présentisme (Maffesoli, 2007 ; Petiau, *op. cit.*).

#### **2.6.2.4. La valorisation d'un conventionnalisme stylistique, plus fréquent chez les groupements d'adorateurs et/ou de producteurs de musique**

L'approfondissement des situations esthétiques (fétichisme vestimentaire ; inclination au « groupisme » ; construction d'une cohérence sémiotique totalisante, obsessionnelle) est « naturellement » rituel et consistant (Piesen, 2005) Dans les enquêtes sur les goûts et les pratiques en musique lorsqu'on interroge de grands nombres, il se passe à peu près le contraire (voir paragraphe 2.5.) : on constate plutôt une orientation vers l'éclectisme. Les styles *pop* et tous les arts tendent à se constituer en univers cohérents stylistiquement parlant. C'est d'ailleurs autour de fétiches communs que les supporteurs et les artistes se retrouvent pour « gober », « jouir » de moments spécifiques attachés à leur production / consommation.

« Pour quelqu'un qui ignorerait l'existence du groupe dont fait partie le musicien, l'action exercée sur son cerveau par les signes ne saurait être qu'insignifiante, parce qu'il ne l'apprécierait que d'après les propriétés purement sensibles du signe lui-même. Or ces propriétés ne distinguent guère le signe de beaucoup d'autres objets de la vue qui n'exercent, sur nous, aucune action. Pour rendre à la perception de ce signe toute sa valeur, il faut la replacer dans l'ensemble dont elle fait partie : c'est dire que le souvenir d'une page couverte de notes n'est qu'une partie d'un souvenir plus large, ou d'un ensemble de souvenirs : en même temps qu'on voit en pensée la partition, on entrevoit aussi tout un milieu social, les musiciens, leurs conventions, et l'obligation qui s'impose à nous, pour entrer en rapports avec eux, de nous y plier. » (Halbwachs, 1939, pp. 7-8.)

*Cette nécessité de cohérence stylistique est intimement liée à la réalisation des rituels correspondant qui permettent de rendre saillants les contenus et les formes de ce qui est idolâtré et créé.* Je résumerai ce point par deux phrases simples et renvoyant à deux types idéaux imparfaitement incarnés : « L'adepte est ritualiste. Le consommateur est éclectique » (ou « omnivore », selon une terminologie diffusée en Angleterre et aux États-Unis, qui se généralise). Par ailleurs, on peut mettre en correspondance ce fait ritualiste avec une interprétation sociologique de la néoreligiosité de ces pratiques (Bischoff, 2007).

#### **2.6.2.5. Le développement d'une éthique « entrepreneuriale »**

Il faut entendre cette notion au sens authentiquement capitaliste du terme (Schumpeter, 1999). Elle se manifeste par :

a. La création d'un milieu lié à un courant de référence<sup>85</sup>, et de réseaux de micro-entreprises (labels, journaux en tous genres, radios, lieux de distraction ; *cf.* Derenbourg, 2003 ; Jouvenet, 2006 ; Strachan, 2007) et d'innovation (Alter, 2000 ; Bucaille et Costa de Beauregard, 1987).

b. L'application d'une tactique de reconnaissance par « petits pas » ;

c. La construction de systèmes d'entraide (Guibert, 2007) et de professionnalisation ;

d. La valorisation parallèle d'affinités et d'un goût et (e) une philosophie d'économie sociale et d'auto-insertion autour d'un tissu associatif, représentant ce qui est désigné par

85 Par exemple, Technopol (<http://www.technopol.net/>) et TechnoPlus (<http://www.technoplus.org/>) ou les associations liées aux musiques actuelles dont on a déjà parlé.

des expressions comme « tiers secteur » ou « monde du milieu » (Guibert, *op. cit.*). De toutes les manières, un effet de diversité et d'innovation est ainsi agrégé aux politiques d'adaptation / intégration aux marchés émergents et aux contextes sociaux différenciés, conduites par les industries du disque et des cultures (Lena, 2006).

#### 2.6.2.6. *La manifestation quasi systématique, parfois déniée, d'une vocation pour la fonction de porte-parole*

On peut désigner ces acteurs comme des « porte-nexus » ou « porte-devise », développant un *désir velléitaire de convertir les masses* (vues soit comme « fraternelles » et « adeptes », soit comme « en extase » ou « mines d'or », sources d'achats de disques). L'hésitation et l'ambivalence sont évidentes pour l'objectif de conversion d'autrui. Il n'est évident ni de se sentir assuré sur le statut de son propre produit esthétique (est-il digne d'être reçu par un public ?), ni d'être persuadé par une idéologie (qui risque de prendre le dessus sur l'art choyé). Cette présence de la fonction de porte-parole donne lieu à des identifications problématiques (résistance à assumer la place potentielle et symbolique de *leader*, sources de violences réelles de fans et de musiciens : Chastagner, 1998 ; modèle de la soumission / rébellion : Merton, 1965) ; formes diffuses et atténuées de commercialisation de cette fonction et du besoin correspondant, par exemple, dans le succès avéré des soirées *karaoké* ou vogue des chorales, durant la période 2003-2005, par exemple, suite au succès d'un film français sur cette pratique). Dans « porte-parole », il est fait référence à l'activité linguistique dont le statut est loin d'être clair dans ces musiques. Le développement récent du *slam*, une série de performances récitatives et poétiques, issues du contexte *rap*, conforte l'importance attachée à cette fonction.

« Le texte du slammeur consiste généralement en un poème autobiographique, sur le ton de la plainte ou de la complainte : chez un intéressant poète qui expliquait qu'il avait, par ses origines, “le cul entre trois chaises” (Afrique, Antilles, France), j'ai entendu des références au *blues*, aux esclaves noirs, à Aimé Césaire, à la ségrégation sociale vécue au quotidien, à la vie dans les banlieues parisiennes. Sur fond de musique *funk* ou *hip-hop*, et en tout cas sur un rythme de type *groove* (c'est-à-dire soit binaire à quatre temps, soit de type *shuffle*, mélangeant binaire et ternaire, avec dans les deux cas accentuation de l'*after-beat* —soit les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> temps), le slammeur harangue le public comme le ferait un *preacher* noir américain (et comme l'ont fait avant lui beaucoup de performers, du *blackface* au musicien de *free jazz*, en passant par le *bluesman*) : il accentue et répète certains mots, suscite des réponses, des commentaires de la part du public, qui lui répond, qui siffle et commente voire ponctue la fin d'une strophe<sup>86</sup> ».

Sur le plan des musiques populaires comme le *rock*, l'étude des modalités d'écoute des « morceaux », chez les anglophones comme chez les non-anglophones, rend perplexe sur la construction d'un sens commun autour de textes de références (Delmas et Gancel, *op. cit.*). La politisation doctrinale des masses est faiblement influencée par les plus engagés de ces groupes. L'idéologie humaniste et tiers-mondiste de type altruiste redouble des formes humanitaires existantes (Carlet et Seca, *op. cit.*). Les musiciens eux-mêmes fuient l'assignation de leur parole et de leur pratique artistique à un mouvement politique ou idéologique univoque et explicitement nommé. La fonction de porte-parole se réduit donc fréquemment à l'activité de porte-vibration et de porte-son. La subversion se déclame sur le mode de l'implicite, de l'ambiguïté et du « Tu me suis ! N'est-ce pas ? ». Dans le cas des déclamations satanistes ou néonazis, beaucoup de groupes dénie leur appartenance à ces

86 Extrait de l'article de Régis Meyran, 2007, « Slam », *EspacesTemps.net*, Mensuelles, 17 juin : <http://espacestemp.net/document2473.html>. Dufour considère que la transition du *rap* au *slam*, lieu-rite de plus grande liberté expressive, plus nuancée textuellement, chez les jeunes, est un signe intéressant de « mise en discours des passions » (Dufour, 2007, p. 198-199). J'ajouterais que le *slam* est aussi une paradoxale reviviscence de l'art poétique, combiné à l'activation de la fonction de porte-parole dont je parle ci-dessus.

courants, sectes ou confessions ou changent régulièrement d'identité collective, de nom ou de partenaire ou de pseudonymes (Lescop, *op. cit.* ; Walzer, *op. cit.*).

### **2.6.2.7. L'aménagement de structures d'accueil et de mise en œuvre de techniques du corps, d'effets de transe et d'effervescence publique**

Cet objectif moteur des musiciens (pour leur propre plaisir et dans un but de partage de leur émotion), explique aussi les conduites d'excès (prises de drogue, possession, orgasmes et « dionysismes »). Attirons l'attention sur la distinction tendancielle entre les spectateurs (« musiqués<sup>87</sup> », faible contrôle de l'état second) et les acteurs de la musique (« musiquants », conducteur et producteur de l'état second) et sur une représentation spécifique du style, vu comme « authentique », « bruitiste », « sale », « brut », « dépouillé » mais « maîtrisé », « sincère », « authentique », « émotionnel ». Cette représentation du son va de pair avec l'apologie d'un sens musical « corporéisé », centré sur la production d'états modifiés de la conscience, la mise en œuvre et la recherche d'une intensité croissante (ou permanente) du ressentir : techniques du corps et moments publics de concerts (Lecomptère, *op. cit.* ; Pichevin et Cherki, 1997 ; Pion, 2002). Cette quête est un élément central de l'activité artistique, à tel point qu'on peut parler de généralisation des « musiques de transe », au sens que lui donnait, jadis, Hanns Eisler (Eisler, 1998) ou Gilbert Rouget (Rouget, 1980).

*En conclusion de ce paragraphe*, la tactique de reconnaissance par « petits pas » et la construction de réseaux d'entraide et de professionnalisation impliquent l'idée d'appartenance à un « milieu ». Elles présupposent une arborescence de micro-entreprises formant le terreau d'une certaine innovation culturelle, innervant le tissu économique local, national et international. Ce processus institue le groupe et son réseau comme un « hors-champ social » de professionnalisation (*cf.* conduites d'incomparabilité sociale, plus haut désignées : § 2.4.5.) et d'expérimentation de l'auto-insertion.

Une tendance prosélyte, parfois activiste, apparaît aussi souvent, conjuguée à divers degrés de dérives doctrinales, plus ou moins libertaires ou transgressives, ou carrément, à l'autre extrême, populistes, racistes, en fonction des époques (*skinrock* ou *Oï !*, *black metal* national-socialiste très marginal mais virulent, *hardcore*). Le contraire de la recherche commerciale, donc fusionnelle, unanimiste, consensuelle, implique la négation des critères communs de communication publique et la dérive vers des idéologies radicales ou bien vers la segmentation et la déliaison de l'expérience du soi et de la société. Le processus est, dans ce cas, identique à celui énoncé par Dominique Wolton quand il parle du lien problématique entre les médias spécialisés et le « grand public » :

« Dans la perspective d'une télévision conçue comme mélange d'une dimension sociale et technique, quel est l'enjeu ? Savoir si elle restera ce média généraliste à destination de tous les publics en assumant ainsi son rôle fondamental de lien social dans une société de solitudes organisées, ou bien si elle se transformera en télévisions fragmentées au gré des différentes demandes des publics solvables, offrant certes à chacun ce qu'il désire, mais seulement ce qu'il désire. Le règne de la demande contre celui de l'offre. L'individu ou le public, tel est le choix. La télévision restera-t-elle un média généraliste ou deviendra-t-elle un média segmenté » (Wolton, 1990, p. 13 ?)

La « thématization », relativement récente, des télévisions, avec les spécialisations qu'elle présuppose, met, en effet, entre parenthèses les rituels de consensus et de lien social élargi (le grand public, la majorité, le consensus). Les pratiques *underground* surgissent là où le religieux et le politique s'épuisent dans la fabrication du processus de « reliance » et

87 Cette distinction entre « musiqués », « musiquants » et « musiciens » est empruntée à Gilbert Rouget (Rouget, 1980) et a été exposée plusieurs fois dans nos écrits dont nous ne rappellerons pas systématiquement les références.

de charisme. Elles engendrent des stratégies comparatives paradoxales (enfermées dans l'hors-norme et ouvertes au marché). Elles sont sources de différenciations spécifiques, de « mis en réserve », sur un « autre terrain », comme le font aussi les « cataphiles », depuis longtemps, dans le sous-sol parisien (Glowczewski *et al.*, 1983). Le fait d'entretenir sa « représentation du monde », s'accompagne donc d'objectifs parallèles visant, à un moment ou à un autre, à imposer ses valeurs ou à séduire. Finalement, il s'agit d'un art martial, fondé sur la guérilla et l'escarmouche : se cacher pour élaborer son rite, ses valeurs, sa différence, afin de les proposer, à qui sera d'accord pour être charmé, capté.

« Mais le plus étonnant est de voir cette revendication d'être soi-même s'épanouir dans des ambiances sonores extrêmement martiales – la *techno* ou le *rap* – le plus souvent [organisé], comme dans les marches militaires, par un rythme à deux temps martelé par une énorme grosse caisse virtuelle qui oblige chacun à marquer le temps avec les autres sans aucune possibilité de pouvoir jouer sa partition propre » (Dufour, 2007, P. 239.)

J'avais moi-même attiré l'attention sur cet aporie martiale et obsédante des musiques *underground* (Seca, 2001, chapitre 1 et final). Cette logique stratégique ne s'oppose pas, bien sûr, à une forme assez courante de conformité stylistique par rapport à un courant de référence (« le » *hip hop*, « la » *techno*, « le » *metal* extrême, « le » *rock*, etc.) et par rapport au groupe d'origine, plus ou moins « ethniciisé » ou populaire de l'artiste. Au contraire, l'une (originalité relative) s'appuie sur l'autre (engagement et conformité supérieure de soi à une norme esthétique).

## 2.7. Modernité, émergence et accommodements aux esthétiques électro-diffusées

### 2.7.1. Les autres styles plus récents sont-ils aussi des illustrations du modèle l'état acide ?

J'ai choisi, dès le début de ma recherche, l'expression « minorité anomique » (en lien avec la théorisation des minorités actives développée par Moscovici : 1979) pour désigner ces groupes. Les approches expérimentales sur ce type de minorité sont rares. Ces groupuscules se posent moins souvent la question « comment avoir plus d'influence sociale ? » que celle (plus connotée symboliquement, en termes de référence aux signes du pouvoir) du « comment en avoir ? » L'appréhension du devenir minoritaire actif implique une démarche clinique et écologique (voir chapitre 4). La description de ces minorités dans leur « niche » culturelle est le seul moyen pour parvenir à une connaissance de leur mode de (re)présentation sociale, combinée à une grille de lecture comme celle que je propose. L'autonomie dans les pratiques musicales amateurs ou plus professionnalisées est fondée sur le processus du devenir minoritaire actif. « Comment l'angoisse et la fuite se transforment-elles en expression originale ? » est une autre formulation de question. Pourquoi et comment une nécessité s'impose de transformer en produit public quelque chose d'intime ou d'incertain ? Cette tendance est verbalisée de différentes manières par les groupes. Globalement, d'après l'observation statistique, on discerne trois types de tendances (Seca, 1988), chez les minorités *rock*, durant les années 1980-2000 (qui sont *grosso modo* retrouvées dans d'autres observations plus récentes déjà signalées dans ce volume) :

1° les *formations très reconnues* et professionnelles (régularité des prestations scéniques au moins deux à trois par mois ; ou satisfaisant aux critères leur permettant de toucher les allocations de demandeur d'emploi des intermittents et des artistes ; combinaisons de



subsidés publics, de royalties de prestations scéniques et de droits d'auteurs-compositeurs-interprètes sur la diffusion des supports enregistrés) ;

2° les *amateurs passionnés* (évoluant dans la pénombre, entre scène et studio de répétition : 4 à 5 prestations scéniques par an ; productions de maquettes de disques, entrisme commercial, diffusion sur le web ; touchant parfois le RMI ou ayant un statut provisoire ou un deuxième emploi) ;

3° les *groupes de l'ombre* (anonymes, néophytes, aux sensations mal encodées), désignés par moi comme « typiques de l'état acide », à certains égards, les plus proches de la notion de minorité anémique et de l'amateurisme rageur (ici on trouve tous les types de catégorie professionnelle).

Chaque groupe, selon son degré d'accès à la scène, construira son autonomie en fonction de la perception menaçante ou lointaine de la sphère de reconnaissance médiatique et marchande. Plus ce champ est éloigné et plus il est l'objet de critiques. Plus la reconnaissance augmente et plus le langage se professionnalise. Peu d'entre eux maintiennent alors une consistance rebelle.

Les courants *rock* ont contribué à l'édification d'une matrice de production des tendances *house* et *techno* (Seca et Voisin, 2004). Les formes électroniques plus récentes peuvent être perçues, en se basant sur une rétrospective de vingt-cinq années, comme des *prolongements*, des *intensifications* et des *extensions* des courants antérieurs. En effet, quand on prend la peine de relire les déclarations des diverses figures plus ou moins célèbres des tendances stylistiques passées et, plus particulièrement, des *punks*, on note, par exemple, que le refus puritain de l'idolâtrie y était une préoccupation centrale. La machine commerciale *rock* est, par ailleurs, dès le départ, une usine à intégrer des inconnus plus ou moins doués des cités et des foules, initiant ainsi ce mouvement perpétuel, de type « jeunisme », d'appropriation d'un nouveau courant au fur et à mesure de la succession des générations (Hamon et Rotman, 1988). L'apologie de l'*anonymat de l'artiste pop* ou *techno*, de sa provenance labellisée et directe des publics de consommateurs branchés, de tel ou tel style, comme carte d'anoblissement et d'entrée dans la machinerie des créations d'« authenticités » électroniques, est une rhétorique ancienne (parfois ambivalentes) des contre-cultures. Il en est de même pour la réduction des moyens de produire le son et la miniaturisation, au début des années 1950, qui ont, dès le départ, été vues comme une régression par rapport aux *big bands* de *jazz* des années 1930 et 1940. Le trio « chant – basse – batterie » était une aberration du même type que la singularisation à l'unique platine, plus ou moins sophistiqué et branché à divers appareillages informatiques des *DJ's* dans les courants *techno* ou *rap* actuels.

On pourrait dire la même chose de tout un usage des friches industrielles et des environnements urbains qui provient du *punk* et de ses ramifications dans le *post-punk*. Divers travaux socio-historiques permettent de délimiter une série d'emboîtements et de déterminations successives dans les modalités d'appropriation des musiques électro-amplifiées, d'emprunts culturels, techniques et d'approfondissement de logiques commerciales, créatives ou artistiques qui étaient précédemment en germes, plus éparées ou minoritaires. Le collage et la transformation de versions d'un standard est, depuis des années, une tradition du *jazz*. Les *remix* triturés de morceaux « classiques » *rock* ou électroniques en sont une excroissance. Un groupe américain, *The Residents*, rarement cité par les historiens de la genèse de la *techno*, n'hésitait pas, durant les années 1970, à proposer un album cynique et typiquement adapté à l'esprit *punk* de l'époque, *The Third Reich of Rock'n Roll*, ou reprenait, en 1989, de façon similaire à ce qui se fait aujourd'hui

et depuis plus de dix ans, les grands standards d'Elvis Presley, en les remodelant électroniquement à leur manière. L'histoire des musiques populaires fourmille de ce genre d'initiative (Castanet, *op. cit.*). Et quand on parle des *followings* ou ensembles de producteurs, supporteurs, poètes et musiciens (*crews, tribes, posses*) accompagnant activement un groupe ou un style, rappelons les excentricités des *Merry Pranksters* et de leur entourage délirant de la fin des années 1960 (Wolfe, 1968) pour mesurer l'ancienneté du phénomène. Déjà à cette époque, s'exprimait un mépris persiflant à l'encontre des foules adulant les *Beattles*.

Les « *garage bands* », ancêtres américains et canadiens des groupes *punks*, durant la décennie 1960, se sont développés, comme des formes d'opposition au vedettariat *rock* et en tant que mouvements de consommateurs mécontents et avec des moyens minimaux tant techniques qu'esthétiques ou économiques. Là aussi, on retrouve des caractéristiques analogues : musiques artisanalement produites et confidentiellement diffusées sur des bandes enregistrées, minimalistes et bruitistes, groupes restreints, sortis de l'ombre, esprit de distraction (le *fun*) sans arrière-pensée militante, son « *distorted* », brouillé, « métallique », montée des « cristaux de masse » (Canetti, 1966) vers la reconnaissance, diffusion très rapide des conduites d'imitations du « concept rebelle » initial et recommencement des fragmentations par rapport à ce qui est compris comme du vedettariat ou non suffisamment représentatif ou authentique. Les railleries des adeptes des *free parties*, de *techno hardcore* ou son *drum and bass* à l'encontre des « *happies* » de la « *house music* » peuvent être comparées à d'autres oppositions stylistiques ou idéologiques du même type dans les courants *rocks* et *punks*. Il suffit de se souvenir de celles entre les « *new wave* » et les formes plus « déchirées », « brouillonnes » ou « plébéiennes » dans les groupes *punks*. Même la disjonction relative, et aux frontières très poreuses, entre le *rap* parolier et la *techno* « sonique » peut se retrouver dans le *rock* entre les « *folkeux* » et les courants de *symphonic* ou de *progressiv* des années 1970. On retrouve d'autres types de dichotomies : par exemple entre le « symphonique » (proche de l'ancien *rock progressiv*) et le « *trash* » (plus inspiré du *low-fi* et du *punk*), dans le *metal* et dans des styles prisés par les adeptes du *gothic*.

L'idéologie de la créativité est, en grande partie, commune à divers courant, depuis quelques dizaines d'années, dans la mesure où les principaux styles actuellement en vogue (*rock, rap, techno* et leurs variantes commerciales ou acides), nés entre 1965 et 1985 (*reggae, cyberpunk, hip hop, rock new wave* et industriel), ont en commun l'idée d'une pratique autoformatrice, initiée à partir d'une robinsonnade électronique : fabriquer des « perles » à partir de savoirs musicaux classiques, dans une visée minimaliste tant sur le plan esthétique que technique (et malgré la sophistication des logiciels et des dispositifs technologiques utilisés). La maîtrise instrumentale en a été transformée, surtout dans les approches récentes de production sonore (Jouvenet, 2006). Le plus grand nombre des artisans *underground* est animé par le sentiment de pouvoir produire, à partir de « bouts de ficelles » et de moyens réduits, LE « futur standard », LE « classique » même et surtout « *underground* » et bientôt (sinon tout de suite) « introuvable ». Les plus engagés dans cette manière de voir n'hésitent pas à produire leur disque en petite quantité. Le grand avantage de cette idéologie pour ce qui concerne la *techno* est l'idée, déjà présente antérieurement et ailleurs, que l'on peut passer en boucle de la création à sa diffusion, sans attendre que les *majors* et les distributeurs approuvent et répercutent sur le public. Mais, là aussi, les *punks* et les *rocks* alternatifs des années 1980 avaient montré le chemin, sans parler de la légende maudite du *Velvet Underground* qui est devenu célèbre et « culte » après sa dissolution. Le modèle de référence, en l'occurrence, demeure l'expérience du groupe fondé par Andy Warhol (Dorin, 2005a).

On doit insister sur la *fonction de recherche de puissance* de ces conduites : dans tous les cas de figure, on a affaire à des entités fabriquant des *systèmes portatifs d'emprise électro-acoustique*. Bien entendu, des différences et des évolutions se font jour, depuis le moment *punk* des années 1970 et les « *garage bands* » de 1960-1970. Néanmoins, mon modèle d'analyse des groupes *underground* dit de l'« état acide » (1987-88 et 2001) peut aussi être appliqué à l'observation des modes de production *techno* et *rap*. Étrange coïncidence : le mot « acide » est réapparu dans la presse et chez certains groupes électroniques, entre 1986 et 1988, à la même période où j'utilisais le terme dans mes recherches. Peu de corrections sont à y apporter, même si les spécialistes du *marketing*, divers musicologues, collectionneurs de disques et sémiologues de l'actuel mettent à jour régulièrement la liste de caractéristiques propres à chacune de ces tendances.

La généralisation de cette éthique *underground*, depuis l'avènement et l'affermissement des tendances *gothic*, *techno hardcore*, *rock hardcore* et *metal* extrême permet de repérer, de nos jours, des discours relativement consistants sur le *web* ou lors d'entretiens. Mais il s'agit aussi d'une *stratégie*, liée à la saturation du marché en petits groupes. La recherche de la subversion éhontée n'en est qu'une triste conséquence (Mombelet et Walzer, *op. cit.*). Enfin, une éthique entrepreneuriale se met en œuvre, fondée sur la pratique de la micro-entreprise, en relation avec un espace local et mondial. Il n'est pas rare qu'un groupe soit plus connu à l'étranger que dans l'espace local ou national (Fournier, 1999). L'influence de réseaux Internet et de modes spécifiques de diffusion de la musique (*free parties*, concerts dans des pays plus réceptifs à certains genres) est patente dans la construction des carrières, même si Guibert repère des pesanteurs culturelles, politiques, économiques dans la possibilité de reconnaissance professionnelle (et des atouts) dans les départements et régions (Guibert, 2006). Ceci signifie que ces ensembles se constituent essentiellement en fonction de (et / ou contre) l'idéologie du prestige social du *show-business* et de la publicité. Leur fuite des systèmes d'assignation à des positions hiérarchiques les déporte imaginairement soit vers la sphère olympienne de reconnaissance, soit vers un espace utopique, hors les murs, que les scènes *techno hardcore* des années 1990 et 2000 illustrent assez nettement.

### **2.7.2. Rébellion et rage créative : une spécificité de l'émergence liée aux effets des cultures de masse**

Chez ces minorités *underground*, le geste de rébellion cache-t-il une prédisposition à la servilité pour reprendre le mot d'Adorno (à propos du jazz) ? Il est difficile d'être définitif et péremptoire sur cet aspect. Adorno jugeait les musiques populaires à partir de son siège de musicologue et de fin connaisseur des grandes œuvres de son époque. Il découvrait, avec angoisse, que les musiques de variétés constituaient une industrie régressive, sources de futures barbaries et conformismes.

« En fait, c'est [...], devant la possibilité d'une musique autre et susceptible de jouer le rôle d'une musique d'opposition que l'on a régressé. Le rôle que joue la musique de masse actuelle, en contribuant à faire le ménage dans la tête de ses victimes, est lui aussi régressif. On ne détourne pas seulement les masses de choses plus essentielles, on les confirme dans leur bêtise névrotique, on les rend complètement indifférentes au rapport que leurs capacités musicales entretiennent avec la culture musicale des phases antérieures. Le fait de cautionner les airs à succès et les marchandises culturelles perverses relève du même ensemble de symptômes que ces visages dont on ne sait plus si c'est le cinéma qui les a empruntés à la réalité ou bien la réalité au cinéma, ces visages qui, dans un éclat de rire vorace, ouvrent brusquement une énorme bouche difforme aux dents étincelantes alors que leurs yeux fatigués restent tristes et vagues. La musique de masse et la nouvelle écoute contribuent, avec le sport et le cinéma, à rendre impossible tout arrachement à l'infantilisation générale des mentalités. Cette maladie a un sens conservateur [...]. Bien sûr, il y a des différences sociales, mais l'emprise de la nouvelle écoute est si puissante que l'abêtissement des opprimés affecte les oppresseurs eux-mêmes et qu'ils sont, à leur tour, emportés par cette roue qui tourne toute seule, alors qu'ils croyaient encore en déterminer la direction » (Adorno, 2001, pp. 51-53.)

Ce philosophe majeur n'a pas su voir venir les pratiques de créativité *par* et *contre les cultures de masse*. D'après mes conversations informelles, Adorno n'est pas très positivement jugé dans certains milieux de la sociologie du *rock*. Pourtant, si on sait le lire, il rejoint parfois l'attitude exigeante et ascétique de certains *punks* ou musiciens de *techno hardcore* ou de *metal*. Un exemple, parmi d'autres, de l'analogie de sa pensée avec les mondes *underground* mais aussi d'une fiévreuse exigence esthétique et morale :

« Pour subsister au milieu des aspects les plus extrêmes et les plus sombres de la réalité, les œuvres d'art qui ne veulent pas se vendre pour servir de consolation, doivent se faire semblables à eux. Aujourd'hui, l'art radical signifie "art sombre", noir comme la couleur fondamentale. Nombreuses sont les productions contemporaines qui ne tiennent pas compte de ce fait et prennent un plaisir aux couleurs. L'idéal du noir est, du point de vue du contenu, l'une des plus profondes tendances de l'abstraction Il est vrai que les jeux de sonorités et de couleurs courants réagissent peut-être à l'appauvrissement qu'entraîne cet idéal. Peut-être l'art abolira-t-il cette injonction sans, pour autant, trahir, comme a pu le ressentir Brecht, en écrivant ces vers "Quels temps que ceux où parler des arbres est presque un crime, parce que c'est faire le silence sur tant de forfaits"<sup>88</sup>. L'art dénonce la pauvreté inutile par celle qui lui est propre et volontaire, mais il dénonce l'ascétisme et ne peut se contenter de l'ériger en norme. Dans l'appauvrissement des moyens qu'entraîne l'idéal du noir, voire de toute objectivité, s'appauvrit également ce qui a été écrit, peint ou composé ; les avant-gardes d'aujourd'hui poussent cet appauvrissement au bord du silence » (Adorno, 1989, p. 62.)

Nos résultats indiquent que les groupes s'auto-analysent beaucoup (les ethnométhodologues qualifient ce bourdonnement mental de « réflexivité »). Les musiciens cherchent à détecter au fur et à mesure de leurs multiples polylogues, le degré de « servilité » (ou « trahison ») de leur personnalité et de celle de leurs compagnons. Cette *représentation sociale de la liberté* est à la source de multiples débats sur le rapport à l'espace marchand, à la richesse créative ou à la persécution des « petits ». Elle explique, en partie, la lutte contre la *Loi sur l'économie numérique* du gouvernement Raffarin, supportée par certains *sound systems* (*Libération*, 31 mai 2004). Cette anxiété vis-à-vis de la réussite et des formes de la puissance ou cette emprise latente de la masse des égaux (Seca, 1991b) se concrétisent par une rage (d'ascension sociale, de reconnaissance, d'expression, de communion, de lien, d'activité). Les enjeux de la position minoritaire active sont correctement compris par les membres de ces groupes. Cela les mène à une bonne intelligence des contraintes *marketing* et des priorités créatives et stylistiques et à une meilleure affirmation de leur culture propre, durant les années 1990 et 2000. Ce sens aigu de leur propre originalité résulte de l'anonymat relatif et de la liberté que procure l'isolement. Il est aidé par des politiques publiques locales ou nationales, depuis une

88 Bertold Brecht, 1966, *Poèmes* (tome 4), trad. fr., Paris, L'Arche.

quinzaine d'années (création de multiples organismes et fédérations comme le *CRY*<sup>89</sup>, la *FNEIJMA*<sup>90</sup>, l'*IRMA*<sup>91</sup> ou la *FÉDUROK*<sup>92</sup>, le *SMA*<sup>93</sup> ; subventions pour les « cafés musique » – programme du Ministère de la culture, durant 1990-1992), des « cafés concerts », les salles *SMAC*<sup>94</sup> ou lieux de festivals, salles de spectacles, de répétition ; cf. Tillard, 1991 ; Guibert, 2007).

Le geste de la rébellion est à interpréter comme se voulant consciemment rituel. L'obstination de nombre de ces acteurs interdit de décrire les vocations *underground* comme de simples conduites de réactance ou de contre-dépendance. Difficile de les réduire à de simples reproductions, à des moulages ou à des pâles copies d'imageries publicitaires ! Certes, on peut être tenté de le penser, en voyant évoluer certains acteurs musicaux, purs « copiés / collés » de formes précédemment en vogue. La stricte imitation n'est d'ailleurs pas si mal vue qu'on peut le penser car, outre la vogue de la reprise, depuis une quinzaine d'années dans les styles électroniques, au sens large du terme (*rap*, *house*, *acid house*, *techno*), les émissions « grand public », fondées sur l'imitation ou le clonage, comme *Star Academy* (TF1) ou *Nouvelle Star* (M6) semblent très prisées, même si moquées par nombres de jeunes. Les apprentis vedettes s'y délectent de jeux sadomasochistes d'apprentissage, durant de longues séances, sous l'œil sévère et goguenard de leurs « professeurs » et lors d'épreuves plus ou moins humiliantes regardées par des masses voyeuses, imitatives et admiratives. Au sens propre, ils « copient », « imitent », reprennent des standards connus des variétés et aiment apparemment le faire, au même titre que les téléspectateurs qui s'en repaissent. D'ailleurs, ce genre de joie, spéculaire, narcissique et fusionnelle, doit être de même nature que le plaisir du *karaoké*. Ce qui expliquerait le succès de cette dernière pratique, tout autant que celui des émissions de variété académique précédemment citées<sup>95</sup>. On signale d'ailleurs la prolifération récente d'imitations strictes des vedettes *underground* ou plus sulfureuses<sup>96</sup>. Selon Marc Perrenoud, un contrebassiste ayant fait de la sociographie, après et durant ses tournées, il s'agit d'un mode premier d'appréhension chez tout musicien populaire :

« Ces processus de transmission mimétique directe opérant entre (presque) pairs, ont été vécus par la plupart des *musicos* débutants, sauf, en général, pour les vents, je l'ai dit, dans un contexte où les frontières entre musiquants et musiqués (on écoute beaucoup ensemble), et entre sociabilité adolescente et apprentissage musical sont fortement brouillées. Particulièrement prégnant dans la pratique des cordes, guitare et basse électrique, ce rapport primitif entre le débutant et le passeur est fondamental dans la mesure où il instaure de manière durable : un régime cognitif tout entier inscrit dans le registre mimétique [...] ;

89 Centre de ressources yvelinois pour la musique ([http://www.lecry.com/old/0\\_accueil/index1.html](http://www.lecry.com/old/0_accueil/index1.html)).

90 Fédération nationale des écoles d'influence *jazz* et des musiques actuelles (<http://www.fneijma.org/>).

91 Centre d'information et de ressources pour les musiques actuelles (<http://www.irma.asso.fr/>).

92 Fédération de lieux de musiques amplifiées actuelles (<http://www.la-fedurok.org/>), associée à la *FSJ* (Fédération des scènes de *jazz* et de musiques improvisées).

93 Syndicat national des petites et moyennes structures non lucratives de musiques actuelles (<http://www.sma-syndicat.org/accueil.php>).

94 Scènes de Musiques Actuelles : dispositif de soutien financier du ministère de la Culture, aux lieux musicaux, de petite et moyenne capacité, jouant un rôle fondamental, en termes de diffusion et d'action culturelle. Ce sont des espaces de création et de spectacle, ouverts à un large public, notamment aux jeunes. Ils s'inscrivent dans une logique d'aménagement culturel du territoire. Ce réseau d'environ 140 salles, créé en 1996, se substitue à celui d'aide aux « Cafés-musique », élaboré en 1987. Il implique une dépense annuelle de 7,5 millions d'euros, en 2004, soit la moitié du budget consacré aux musiques actuelles par l'État français (Berthod et Weber, 2006, p. 27). L'évaluation du nombre de salles « *SMAC* » semble sujette à des interprétations contrastées (voir Seca, 2007a, chapitre 3 et 4).

95 Virginie Malingre, « Derrière la "Star Academy", une jeunesse rêve de télévision », *LeMonde.fr*, 23 décembre 2004.

96 Articles de Bruno Lesprit et Jean-Marie Pottier « Les clones de rock star prolifèrent » ou bien « *The Musical Box* rejoue *Genesis* à la note près », *LeMonde.fr*, (ces deux articles étant datés du 18 février 2006).

l'existence d'un espace permanent d'incertitude et de négociation, quant aux manières de travailler et de penser le matériau musical, aux façons de nommer la musique pour soi et pour les autres [...] ; un rapport à la compétence musicienne et au "bien jouer" qui commence à s'articuler autour de la notion de virtuosité et reste à la fois inscrit dans la comparaison avec les pairs et les grands, bien que les termes évoluent, en permanence, au cours de la carrière [...] ; une personnalisation du geste, du son et du jeu » (Perrenoud, 2007, p. 33-34.)

Ces conduites alternées d'autonomie et de rejet du strict copiage favorisent l'assise de nombreux individus dans des lieux de renaissance de la parole, dont le *slam* est l'une des pratiques en vogue actuellement, et de réappropriation culturelle dont l'objectif implicite demeure la production d'un style propre *et* d'une représentation commune. Maintenant quand on a écrit cela, il ne faut pas passer d'un extrême à l'autre. Reconnaître le caractère original, créateur, formateur et innovant de ces pratiques ne signifie pas qu'il faille accepter de légitimer aveuglément les formes et les causes de l'anomie qui leur a, en partie, donné naissance et impulsion (fuites de l'école, déviances, cités « hors la loi » sous prétexte d'une lutte contre les injustices, généralisation d'une éthique de l'extase, emprise roborative des médias audiovisuels) ou bien les dualités expressives et esthétiques auxquelles elles donnent lieu.

« Le paradoxe structurant de la scène *black metal* est le suivant : bien que presque toute chose soit exprimable et potentiellement utilisable dans le discours, il semble pourtant que quasiment chaque différence et chaque conflit puissent être reformulés en privé. Les black-metteux sont des experts dans l'art de la réflexivité mouvante, entre beaucoup de discours et de pratiques diversifiés selon les contextes spatiaux et temporels. Cela produit une fissure radicale entre les sphères publique et privée. Dans la première, des identités transgressives et des positions implacables sont proclamées. Au sein du domaine privé, on négocie et on concilie des identités multiples et contingentes ainsi que des différences. La sphère privée ironise celle publique » (Kahn-Harris, 2004, p. 103.)

Cette profonde désarticulation (entre vie publique et conduites privées) et cette incohérence discursive posent néanmoins problème aux philosophes et aux moralistes bien que l'esthète puisse s'en délecter. Par ailleurs, passer d'un rejet pur et simple à une légitimation grandiloquente de ces représentations de la culture, vaine tentation d'adepte et de fanatique (contraire aux principes de la méthode sociologique), va à l'encontre d'un certain respect et d'une mémoire pour plusieurs milliers d'années d'histoire mondiale des civilisations. Il faut prendre appui sur une conception anthropologique des cultures populaires (Valière, 2002, 2006) pour tenter d'éviter la validation intellectuelle d'une sorte de *formatage du ressentir*, toujours possible, si on se cantonne à la survalorisation des styles issus de l'électro-amplification tels qu'ils se sont diffusés jusqu'à maintenant (Seca, 2005b). On peut espérer l'avènement futur de formes syncrétiques, tenant compte de mémoires enfouies et du passé. Mais pour l'instant c'est loin d'être le cas.

Bien sûr, les représentants associatifs et institutionnels de ces styles affirment qu'ils ne veulent pas d'un tel contexte où les courants *pop rock*, *rap* et électroniques résumerait « la » culture du 21<sup>e</sup> siècle. Mais il y a quand même un relatif glissement vers ce type d'attitude dans l'emprise généralisée des formes mass-médiatiques (tant par l'Internet, les télévisions que par d'autres formes). La grille d'analyse de l'*état acide* tente de décrire l'expérience de socialisation et de création d'une minorité anomique : je pars du vécu, entendu en tant qu'expérience confusionnelle d'identification à un soi « autre » chez ces apprentis artistes, afin de décrire la tension pour devenir original, « actif » et « innovant ». Même si elles affichent une souveraine volonté d'indépendance, ces entités se définissent un style, un code et un rôle *par référence au système social majoritaire*, aux valeurs dominantes et aux influences extérieures, mass-médiatiques. Elles sont en situation de « quasi-torture cognitive » (de dilemme) et produisent un gros effort de recherche de reconnaissance sociale. Elles oscillent, en permanence, entre le besoin d'approbation,

d'imitation de modèles ou d'intégration / rejets de courants (versant anémique et de type « contre-dépendant » de leurs conduites) et la recherche de visibilité, plus active, autolégitimante, sûre de soi (Moscovici, 1979). Dans les *interviews*, les observations et autres indices empiriques recueillis (Seca, 1988), j'ai constaté que les groupes évoluant dans les sous-sols, les garages et les appartements des villes et des villages, sont autant d'expériences différenciées de cette tension entre réactance et originalité, dépendance et autonomie. Ce stress, au sens étymologique du terme (Moch, 1989 ; Moser, 1992 ; Rivolier, 1989 ; Truchot, 2004), décrit il y a presque vingt années, est toujours agissant.

## 2.8. Conclusion

La fonction rituelle des activités *underground* et des répétitions est régulièrement constatée. Il s'agit d'espace / temps finis, quasi autosuffisants, visant à satisfaire les premières demandes individualisées d'approbation sociale des membres du groupe. Au fond, un « *bon groupe* » *n'a pas besoin de public*. Quand les musiciens disent que « ça tourne », cela signifie que le jeu commun emporte chacun d'eux vers une combinatoire et un plaisir esthétique à l'emprise douce (*feeling*, extase), à l'envoûtement atmosphérique et ouvert. À ce stade, on peut parler d'illusion groupale (Anzieu, 1975 ; Anzieu et Martin, 1968) et de phénomène transitionnel (Kaës, 1976 ; Winnicott, 1975). Cependant, la pression des modes d'identification aux valeurs culturelles de masse vient constamment projeter ces artisans dans le champ de la reconnaissance médiatique et vers le public (qu'ils ne perdent, cependant, jamais de vue, même quand ils s'autosuffisent). Dès lors, nombre d'entre eux, par choix ou par leur position sociale non reconnue, sont voués à l'errance minoritaire et à l'ambivalence. Se manifeste ainsi une *norme d'incertitude* typiquement repérée dans certaines formes de professionnalisation (Palmade, 2003). C'est dans ces hésitations, sur le type d'effort à maintenir, sur la forme de reconnaissance à rechercher et sur le caractère valable ou non des productions artistiques, que l'on détecte les linéaments de l'affirmation du soi, les types d'accommodation au « principe de réalité » commerciale, la flexibilité prônée dans le mode d'insertion en société et la consistance dans le projet de construction et de diffusion d'un style. C'est aussi pour éviter cette incertitude de la déviance qu'on assiste à des tentatives récurrentes et concertées pour créer des structures de professionnalisation et de négociation pour les praticiens de ces courants (École Atla, à Paris, *FÉDUROK*, *FNEJ*, *IRMA*, associations de *technivals*, TechnoPlus, TechnoPol...), mais aussi, monter des Sociétés à responsabilité limitée (SARL), selon un observateur des mondes *rap* et électroniques (Jouvenet, 2006). Ces ensembles de musiciens fédérés finissent par devenir des interlocuteurs des pouvoirs publics et de différents ministères tout en tentant de jouer le jeu du marché de niche et de la micro-entreprise.

En plus de ce fourmillement socio-économique et des sollicitations des pouvoirs publics, on perçoit les manifestations tendanciennes d'une anthropologie politique de ces minorités. Par les pratiques créatives *underground*, se réalise une lutte quotidienne et sempiternelle contre ce qui est perçu par les musiciens comme de la « médiocrité culturelle » et de la « passivité ». L'évolution vers les groupements de type « mouvement social » et « associatif » des quinze dernières années organise une institutionnalisation chaotique et dialectique de ces genres. Une autre caractéristique déjà mentionnée précédemment explique aussi comment l'activité micro-économique, le clientélisme associatif et l'émergence contestataires sont soutenus et vivifiés. En effet, les rituels des concerts, parades et répétitions, ont, jusqu'à présent, conforté la professionnalité de ces producteurs et l'enthousiasme de leurs supporteurs. Le rite *underground* est déconnecté de toute tradition explicitement religieuse (Maisonneuve, 1999). Le sens de l'existence, le

besoin de croire et la religiosité sont plutôt transférés dans ces pratiques, comme lors d'une opération de transformation mathématique ou monétaire. Musique, mathématiques et argent demeurent, dans l'espace sociétal contemporain, des opérateurs puissants de ces transmutations (Moscovici, 1989b). Ils désignent, chacun à leur niveau, les points d'ombre des interactions en société mais aussi les espaces formels de résolution de la conflictualité et de la dissonance.

Il faut pour conclure, provisoirement sur ce thème dire quelques mots du succès grandissant et de la multiplication des recherches sur ces phénomènes musicaux *underground*. Il s'agit d'un champ social scientifique peu légitimé où la majorité de ceux qui y gravitent sont en forte recherche de reconnaissance sociale<sup>97</sup> » au même titre que les amateurs de musiques populaires, d'ailleurs. Les difficultés d'obtention d'une légitimité académique acculent ces réseaux scientifiques atomisés à avoir une conduite d'affiliation conformiste et à des surenchères paradoxales sur l'originalité de leurs travaux. Étant, eux-mêmes, carrément *underground*, ils affrontent une double lutte dans ce champ scientifique : premièrement, à l'intérieur de l'espace de la recherche, face à ceux qui les évaluent (commissions, comités de lecture, jurys, sociétés savantes) et les minorent souvent ; deuxièmement, à l'intérieur du petit groupe spécialistes en sciences sociales et littéraires, centrés sur les musiques populaires, en revendiquant la primauté ou l'originalité d'un terrain d'enquête, d'un modèle ou d'une thématique<sup>98</sup> tout en continuant à former des réseaux d'échanges et de communication. Afin de compenser ce défaut de reconnaissance et de retirer un bénéfice symbolique de leur travail, beaucoup de chercheurs axés sur ces phénomènes surinvestissent leur passion pour un style particulier de musique (lié en général à leur propre expérience créative, affinitaire ou consommatrice). Cet effet de comparaison sociale et cette idolâtrie se déroulent dans un espace de recherche, occupé par des postulants à un poste, toujours plus nombreux. Ce champ social scientifique est très segmenté en fonction de prédispositions envers certains courants musicaux investis.

Aussi étonnant que cela puisse paraître, puisqu'il n'y a pas, à proprement dit, de chaire ou de laboratoire de sociologie des musiques populaires, ni de reconnaissance forte de ce secteur de recherche, en France, on peut parler, dans ce cas, de « paradoxe de la densité » (Dogan et Pahre, 1991, pp. 47-55) qui engendre parfois un rendement décroissant des travaux s'ajoutant aux précédents, un étrange conformisme scientifique et un foisonnement de concepts et de jargons (fréquemment issus d'une vulgate de l'ethnométhodologie). Ce terrain de recherche est d'ailleurs l'un des rares à avoir engendré autant de vocations doctorales et si peu de reconnaissance institutionnelle. Ce qui fait qu'il s'épuise déjà avant d'avoir été légitimé institutionnellement.

« La recherche dans un domaine donné est, en première analyse, sujette à la loi des rendements décroissants [...]. Même si l'équipe continue à accumuler des connaissances, et que l'addition de chercheurs supplémentaires à un domaine peut augmenter encore l'innovation dans la recherche

---

97 On distingue d'ailleurs entre la notion de *reconnaissance sociale* de celle d'*approbation sociale*. La première désigne un comportement d'affirmation culturelle d'une originalité et la seconde, la recherche d'une affiliation et d'une comparaison aux règles majoritaires et aux dogmatismes, avec des conséquences comportementales et philosophiques différenciées (Markova, 1999 ; Moscovici et Paicheler, 1978).

98 Un exemple, parmi cent ? Un mini-groupe de recherche, initié par l'historien Pascal Ory, à l'Université de Versailles-Saint-Quentin, en 1992-1994, comprenait Antoine Hennion, Jean-Claude Klein, Patrick Mignon, tous extérieurs à cet établissement. À aucun moment, ce petit comité n'a cherché à m'inclure dans les séminaires qu'ils ont projetés, puis abandonnés, après un seul samedi de réunion. Passons sur l'attitude d'Ory qui a fait appel à des professionnels extérieurs sans vouloir me consulter. Ce qu'il aurait été tout à fait normal de faire à sa place car, à l'époque, j'étais membre de son Centre d'Histoire Culturelle, à peine fondé, dirigé ensuite par Jean-Yves Mollier, plus pondéré. Ce sont ce genre de petits gestes incompréhensibles qui empêchent un chercheur d'avancer à son rythme.



effectuée, ce rendement est à taux décroissant. Le sujet tend à s'épuiser lentement. Ce qui est plus inquiétant, c'est qu'augmenter le nombre de chercheurs peut, non seulement, produire une recherche proportionnellement moins innovante, mais aussi, réussir à éclipser certaines innovations passées. Plus communément, le progrès peut simplement être rendu plus difficile et moins facile à communiquer hors du sous-domaine vers les domaines voisins [...]. L'importance de l'ésotérisme est souvent le produit d'une trop grande concentration de chercheurs dans un domaine donné [...]. Les ergotages théoriques ne sont possibles que dans un domaine très peuplé. Dans une zone sous-peuplée de telles batailles seraient ignorées. En revanche dans un domaine surpeuplé, le fait de "couper les cheveux en quatre" éveille la défense de l'*ego* de ceux qui sont mis en cause. Ils rendent la monnaie de la pièce et ils trouvent ainsi un public. Cette énergie de la recherche pourrait être utilisée à des travaux plus productifs [...]. Le paradoxe de la densité suggère qu'on se tourne alors vers les frontières de la discipline, qu'on les transgresse sans hésitation et, s'il le faut, clandestinement » (Dogan et Pahre, *op. cit.*, p. 47-48 et 55.)

Ce phénomène est spécifique aux mondes scientifiques. Concernant les amateurs et les praticiens des cultures musicales, la concurrence et la densité peuvent avoir des conséquences bien différentes, au point que la stylisation, la variété et le renouvellement des musiques électrifiées *underground* en découlent en grande partie<sup>99</sup>. Il en résulte plutôt un effet relatif de créativité, du fait du caractère combinatoire flexible et varié du matériau sonore, des richesses des techniques de composition et, plus généralement, des caractéristiques d'interdépendance, de segmentation et spécialisation de l'organisation du travail dans les mondes de l'art.

« La diversification et le renouvellement des arts tire parti de cette spécialisation croissante des tâches, mais la préservation de l'acte individuel de travail au cœur de la création demeure un idéal régulateur. La plasticité de l'organisation du travail dans les arts a, du reste, peu d'équivalents : on n'en finirait pas de dénombrer les idiosyncrasies des professions artistiques et de leurs façons de travailler qui attestent que, même en se spécialisant, les arts développent, pour s'organiser, une inventivité qui déjoue la critique classique du travail segmenté » (Menger, 2002, p. 27.)

Pour revenir au champ d'étude des musiques populaires, le *paradoxe de la densité* expliquerait peut-être l'existence d'une variante de la recherche de reconnaissance sociale : le désir d'affiliation sociale qui se transforme en éloge d'une communauté idéalisée. Cette tendance résulte de la situation difficile dans laquelle sont placées ces franges d'« intellos précaires ». Du fait qu'une faible légitimation est attendue des autorités académiques, elles peuvent parfois s'enfermer dans une adhérence à un communautarisme stylistique ou bien déclamer une rhétorique d'éloge du « populaire », en refusant cependant le « vulgaire » télévisuel. Cette dérive n'est pas systématique mais cela arrive. Dans divers colloques, pas mal de communicants, jeunes ou expérimentés, fraternisent, avec compassion, avec leurs « objets » de travail par de longues introductions louangeuses ou des explications méthodologiques jargonneuses et interminables. Concernant le désir d'affiliation aux communautés observées, on remarque le surgissement d'interjections du type : « Voyez comme je les ai compris ! Je ne les prends pas pour de pâles clichés ambulants<sup>100</sup> » ! Un tel discours n'est d'ailleurs pas toujours suffisant : l'expression de la passion pour les arts théorisés complète naturellement les rites précédents. Après un quart d'heure de déclarations de bonnes intentions techno-philosophico-méthodologiques, il est nécessaire, dans un tel contexte, de se transformer en une véritable encyclopédie portative du *rock*<sup>101</sup>

99 En écrivant ceci, je ne veux pas sous-estimer l'importance de la sémantique musicale, du sens et du travail sur les contenus produits et de l'invention qui en découle (Poschardt, 2002).

100 À ce stade de l'argumentation et de la défense de la position impliquée du chercheur, les phonèmes « Becker », « stigmaté », « réflexivité » ou « *outsider* » ponctuent assez régulièrement ces discours, animés par une sincérité d'engagement indiscutable (voir les exposés méthodologiques assez longs, similaires, redondants, durant les Journées d'étude de mai 2004, *Terrains de la musique*, à Toulouse, à l'Université de Toulouse-Le-Mirail, par exemple).

101 Le plus léger dictionnaire du *rock* repéré est celui de Plougastel (1997) aux dimensions tout à fait portables (8 cm x 10,7 cm pour 128 pages).

ou de toute autre forme émergente de musique. Hors de l'expertise discographique, point de salut ! On attend d'un chercheur analysant ce genre de terrain qu'il soit un adepte obsessionnel, quasi fétichiste, des contenus (et donc de ces musiques ou qu'il égrène, avec une lancinante et imperturbable constance, la liste des albums, des événements marquants, des artistes, ainsi que la grammaire et les variantes des styles et sous-styles musicaux)<sup>102</sup>. Tout ceci n'est pas qu'anecdotique. L'accrétion de ces réactions, liées au paradoxe de la densité (surinvestissement de passions stylistiques, recherche de postes, orientation étonnamment jargonneuse, éloge inconditionnel du populaire, désir d'affiliation, formation de réseaux), institue une position marginale arrimé à un discours dogmatique. Cette dernière attitude résulte du désir de plaire à certains évaluateurs et de déclarations de « bien-pensance » au nom d'une défense des cultures populaires fétichisées. Derrière cette position marginale / dogmatique, liée à la précarité des statuts, se solidifient des orientations de recherche, fondées parfois sur des logiques contre-distinctives, l'apologie de l'ethnométhodologie, notamment, ou la mise à l'écart de l'ancien au profit du récent.

La réaction de chercheurs plus reconnus, longuement formés au positivisme et à l'expérimentation, fait d'ailleurs un singulier écho à la valorisation de l'ethnométhodologie dans ce champ d'étude des musiques populaires *underground*. Lorsque j'ai préparé un court dossier spécial « Musiques et politique » pour les *Cahiers de psychologie politique*, un des membres (un ancien expérimentaliste à la retraite) du comité de lecture m'apostrophe en m'invitant à contacter, pour un texte supplémentaire, « son neveu », un informaticien, qui était censé connaître certains courants sur le bout des doigts. Que ce soit par naïveté ou par intention perverse<sup>103</sup>, ce genre de proposition agace. En effet, les adeptes des styles musicaux attendent, aussi, de leur côté, au tournant, les chercheurs en les évaluant sur leurs prétendues compétences, dans tel ou tel domaine stylistique confidentiel<sup>104</sup>. Ce qui a conduit, durant le colloque du 17 juin 2005, à l'Université de Versailles-Saint-Quentin, divers auditeurs à donner des contre-exemples sur tel ou tel groupe musical à certains communicants sur tel ou tel thème. L'argumentation n'est alors presque plus sociologique mais de type « café du commerce » et « discussions de fanzines ». En répondant à une théorisation par un fait ou un contre-exemple, on n'élève donc pas le débat sur le plan de l'anthropologie politique de ces cultures ou de l'interprétation théorique des phénomènes de transe dans les sociétés démocratiques. Ce genre de situation confuse est beaucoup plus récurrent dans les sciences sociales appliquées aux musiques populaires.

À ces effets de la recherche de reconnaissance sociale et du paradoxe de la densité, on doit adjoindre les conséquences d'une loi naturelle des sciences : l'obsolescence et la mort

---

102 S'il faillit à cette étiquette et cet exercice d'expertise, il se retrouve dévalorisé ou moqué. En effet, une formule agaçante perle dans la bouche de tout interlocuteur cultivé de ces courants. Et qui n'est pas cultivé dans ces domaines, quand on sait à quel point les cultures de masses envahissent le quotidien. Cette formule assassine est celle-ci : « N'importe qui peut en dire quelque chose ! Ben pardé ! ». En effet, le plus désarmant, dans cette affaire est que chacun, connaisseur ou non, a quelque chose à affirmer sur ces pratiques, comme pour d'autres objets d'étude de sciences sociales : la télévision et ses effets en est un exemple, parmi bien d'autres. En fait, c'est une question de mathématique de la mémoire : vu le caractère foisonnant de ces productions culturelles, on ne peut qu'être amené à la faille ou à l'erreur pour un titre de chanson ou un prénom de musicien ou pour d'autres choses des plus futiles aux plus « essentielles ». Cela m'est arrivé plus d'une fois dans des discussions autour d'un verre avec des collègues ou des étudiants qui voulaient « tester » mes connaissances sur tel ou tel groupe ou telle ou telle tendance.

103 Pour prouver, par exemple, que la seule psychologie expérimentale valait le coup d'être expertisée comme connaissance authentique digne de figurer dans une revue de la discipline et donc pour réduire la valeur du thème de recherche « musiques *underground* », appréhendé de façon clinique.

104 Un exemple aussi : dans le milieu *skinrock* et spécialisé, on écrirait « *Oi !* » et non « *Oï !* » m'a-t-on tancé, après la sortie de mon dernier livre (Seca, 2007a). Pour ma part, j'avais choisi de franciser l'expression, en lui adjoignant un tréma (musique « *Oï !* »), qui favorisait une meilleure prononciation de ce terme, auprès d'un public non expert.

des articles comme des ouvrages qui peuvent inspirer éventuellement une génération. Ces divers écrits finissent par constituer un *humus* à partir duquel les chercheurs récents refondent leurs connaissances. Ils constituent ainsi un patrimoine des sciences sociales non toujours explicité dans ses fondateurs et initiateurs.

« Les travaux novateurs les plus anciens pâlisent peu à peu Et, de fait, l'obsolescence est un aspect important de l'expansion de tout patrimoine. Les progrès de la connaissance dans un domaine donné peuvent se mesurer, en partie, au taux d'obsolescence [...]. Beaucoup de livres meurent, d'autres restent longtemps vivants. Il est difficile d'établir, avec certitude, ce qui détermine leur espérance de vie [...]. Quelle que soit la sagacité d'un scientifique, son nom et son œuvre sont condamnés à la sénescence ou à l'obsolescence [...]. Dans une forêt, les arbres morts ou pourris constituent généralement un terreau fertile pour les jeunes plants. Cela fait partie du processus de renouvellement de la nature. De même, les patrimoines servent d'*humus* aux disciplines qui se développent » (Dogan et Pahre, *op. cit.*, pp. 66 et 69.)

L'exemple de la dénégation collective appliquée à l'œuvre de l'illustre Georg Simmel ne fait que confirmer qu'il s'agit d'une tendance générale dans les sociétés savantes.

« De ce qu'il a semé, Simmel ne semblait attendre aucune récolte. Il était certain de disparaître sans descendance et avait prévu avec exactitude l'avenir de ses travaux :

“Je sais, écrivit-il dans sa brève autobiographie, que je mourrai sans héritiers spirituels (et c'est bien). La succession que je laisse est comme de l'argent distribué entre de nombreux héritiers, dont chacun met sa part à profit dans quelque occupation qui est compatible avec sa nature propre, mais qui ne peut plus être reconnu comme venant de la succession”.

Étrange manière de se dépouiller, et de se laisser dépouiller de ces nombreuses questions et idées qui circulent dans les sciences de l'homme, sous tant de noms mais qui proviennent de sa succession. On ne le mentionne plus, de même que la plupart des usagers du téléphone ou de l'ordinateur ignorent le nom des inventeurs de ces appareils qui ont transformé leur vie » (Moscovici, 1988, p. 286.)

L'attitude oublieuse ou spécifiquement filtrante de chercheurs récents, concernant l'apport de recherches passées, renforce cette interprétation, (attitude générationnelle présente aussi chez les praticiens des styles *underground*). Probablement angoissés par la volonté d'être reconnus pour l'unicité de leur recherche, ils finissent, du moins pour une partie d'entre eux, par ne plus désirer comparer leurs données avec celles d'autres observateurs, ayant travaillé, avant eux, sur le même thème, ou tendent à redoubler partiellement ou entièrement une grille d'analyse sans la considérer dans son origine. Il ne s'agit pas de blâmer qui que ce soit mais de reconnaître que ce genre de situation est probablement dû à une scientificité différente des sciences sociales. Le dogmatisme monodisciplinaire de certains patrons de thèse, la spécialisation sur des segments d'étude enfermant dans une forme trop particulière de construction de l'« objet » observé et conduisant à une communication restreinte, la nécessité d'inventer ou d'utiliser des théories à moyenne portée (ou parfois, aucune, en se prétendant qu'il vaut mieux porter et mettre au jour les paroles et ethnométhodes des acteurs interrogés) et la grande complexité tant lexicale, théorique, sémantique que topologique des sciences humaines favorisent le pullulement d'interprétations divergentes (et aussi, tout simplement, complémentaires mais parfois idéologiques tout court) d'un fait ou d'une thématique. Il ne s'agit donc pas d'un phénomène exceptionnel. Cependant, si l'on n'y prend garde, les mêmes dénégations, appliquées plus tard à ceux qui, aujourd'hui, dénie ou minorent des apports précédents (ou, ignorant même des « concurrents » de la même génération), pourraient voir poindre un monde où les connaissances édifiées, désarticulées et s'échangeant mal, se répéteraient, sans le savoir, indéfiniment, en pensant ouvrir des pistes déjà tracées ou en redécouvrant, sans s'en lasser, des émergences stylistiques « originales », sans revenir à une perspective comparative, transdisciplinaire, philosophiquement critique et socio-historique.

### Chapitre 3 : Des minorités identitaires : pauvres, pauvreté et représentations sociales<sup>105</sup>

Selon les Programme des Nations unies<sup>106</sup> pour le développement, entre 1960 et 1991, la part de ressources des 20 % (de la population mondiale) les plus riches était passée de 70 % à 85 % et celle des 20 % les plus pauvres s'était réduite de 2,3 % à 1,4 %. Selon la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement<sup>107</sup>, les 20 % les plus privilégiés dans le monde percevaient, en 1960, trente fois plus par rapport aux 20 % les plus pauvres ; en 1990, cette proportion avait doublé : ils touchaient soixante fois plus. Rappelons que la plus grande part de ces 20 % d'individus les plus aisés est, encore aujourd'hui, géographiquement située dans les pays développés, malgré le décollage économique de la Chine, du Brésil et de l'Inde. Dans ce dernier pays, soixante millions d'enfants seraient au travail et produiraient 20 % du produit intérieur brut<sup>108</sup>. Les nations riches ne sont pas, comme on le sait, à l'abri : les États-membres de l'OCDE<sup>109</sup> comptaient « plus de cent millions de personnes vivant en-dessous d'un seuil établi à la demi-médiane du revenu individuel disponible moyen, y compris un pourcentage non négligeable d'enfants » ; les risques de mortalité précoce n'y étaient pas écartés « pour près de deux cents millions d'individus » (Destemau et Salama, 2002, p. 94). L'application de l'IPH2 (indicateur de pauvreté humaine dit « 2 », construit spécialement, par le PNUD, pour les pays développés et comprenant quatre facteurs : part de la population qui risque le décès avant 60 ans ; proportion d'illettrés ; pourcentage de personnes vivant en-dessous du seuil de la demi-médiane nationale ; pourcentage d'individus en chômage depuis plus de douze mois) révèle que les trois pays ayant le plus haut taux sur une liste de treize étaient, en 1997, l'Irlande, le Royaume-Uni et les États-Unis, malgré leur croissance et leur produit intérieur brut par habitant élevés. C'est d'ailleurs aux États-Unis qu'il y aurait le plus fort taux de pauvreté monétaire et d'illettrisme (Destramau et Salama, *op. cit.*, p. 97). Pour l'Europe, la pauvreté est, surtout concentrée, au milieu des années 1990, dans les pays du Sud (Espagne, Grèce, Italie méridionale, Portugal), la Grande-Bretagne ; les pays de l'Est et les Balkans prenant, au même moment, une part consistante dans les nouvelles statistiques du vieux continent. La situation française est, à la période de l'enquête décrite dans ce chapitre (11 % de pauvres touchant 50 % du revenu médian, en 1994), proche de la moyenne européenne de l'année de référence<sup>110</sup> (12 %). Même si ces quelques rappels sont

---

105 Ce chapitre a été élaboré suite à une recherche réalisée, de septembre 1995 à décembre 1997, à l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines et en coopération avec le Laboratoire européen de psychologie sociale de la MSH – Paris / France. Les statistiques, livrées ci-après, correspondent à des fréquences thématiques, relevées suite à une longue analyse de contenu portant sur quatre-vingts entretiens semi-directifs. Au paragraphe 3.6., on trouvera la synthèse de résultats à un test d'association de mots, produits en réponse au terme inducteur « pauvreté ». Les guides d'entretiens figurent dans les sections 19 et 20 du tome 2. Les statistiques de l'analyse thématique des entretiens et de la liste de mots induits par le test associatif correspondent à la section 21 du même tome.

106 PNUD, 1996, *Rapport mondial sur le développement humain*, Paris, Economica, p. 15.

107 CNUCED, 1997, *Trade and Development Report*, Genève, United Nations.

108 Julien Bouissou, « En Inde, quelques soixante millions d'enfants produiraient 20 % de la richesse nationale », *LeMonde.fr*, 31 octobre 2007.

109 Organisation de coopération et de développement économique.

110 EUROSTAT, 1998, « Task Force Meeting on Social Exclusion and Poverty », doc. E2 / TFSEP / 1 / 98, doc. E2 / TFSEP / 4 / 98 et doc. E2 / TFSEP / 3 / 98, Luxembourg, Communauté européenne.

succincts, ils suffisent pour prendre la mesure d'un problème qui demeure compliqué, douloureux et généralisé.

La pauvreté est un phénomène aussi dangereux pour l'équilibre mondial de la Planète que l'atteinte directe à l'environnement naturel. Le 21<sup>e</sup> siècle semble cumuler les problèmes fondamentaux du 19<sup>e</sup> (question sociale) et du 20<sup>e</sup> (question naturelle). Souhaitons seulement qu'il ne reproduise pas, en plus terrible encore, les tragédies et massacres des guerres mondiales ou des camps de concentration, ou qu'il ne voit pas apparaître des confrontations nucléaires engendrées par de nouvelles formes d'intolérances ! Les dommages écologiques, tant mis en exergue, ne pourront que s'aggraver, du fait de l'accentuation des dérives sociodémographiques et économiques engendrées par la nécessité et l'effet d'inertie, quasi mécaniques, de la croissance des nouvelles puissances économiques (Afrique du Sud, Brésil, Chine, Inde, Mexique, Nigéria,). La pauvreté, dans ses modes de perception et de représentation, interroge donc directement notre modèle de développement, fondé sur l'accroissement incessant du produit intérieur brut, de la dépense et de l'exploitation sans limite des ressources de l'écosystème. L'Afrique, plus que l'Inde ou la Chine, déjà fortement prisonnières de la « cage de fer » technico-économique, pourra-t-elle contribuer, sans le vouloir clairement, à l'invention d'un autre modèle de gestion des ressources puisque nombre de pays de ce continent sont obligés, en permanence, d'affronter la rareté, avec des réponses et des procédures non conventionnelles ? Les esprits embrumés par le choc et la sidération se tourneront-ils vers le Sud quand les premières catastrophes se seront généralisées et implantées dans la biosphère ? Gérard Winter, de façon très pertinente, nous invite à observer ces modèles africains de développement (Winter, 2002). Pour l'heure, contentons-nous d'étudier comment l'on voit la pauvreté en région parisienne. Le paragraphe 3.1. aborde quelques remarques préalables et diverses problématiques possibles de l'objet de recherche, qui n'ont pas toutes donné lieu à une approche empirique. On présentera ensuite la méthodologie d'enquête (paragraphe 3.2) et des résultats d'une analyse thématique du discours (approche par entretiens) et d'un test associatif sur cet objet (3.3 à 3.6).

### **3. 1. De quelques questions préalables à cette recherche sur la nature de la pauvreté**

#### **3.1.1. Des musiques populaires à l'objet « pauvreté »**

« Rock,'n roll attitude », « culture alternative », « état acide », « musique populaire » sont divers concepts-clés dans ma recherche précédente qui a été autant un travail sur soi qu'une réalisation pensée, écrite, socialisée. Les musiciens amateurs viennent de différents milieux sociaux et offrent l'étrange spectacle de minorités anomiques, non reconnues, « engagées en musique » comme on entre en religion. Leurs vocations et leurs « sacerdoces » se fractionnent cependant indéfiniment en chapelles et sectes et en « paradis de l'incroyance ». S'il y a échec de la professionnalisation, les investissements se perdent soit dans d'autres mondes virtuels, soit dans la désillusion amère du manque de talent et de visibilité sociale, soit encore dans le rejet d'une intégration différente, même élémentaire ou substituée (écriture, peinture), de l'expérience créatrice. Ces amateurs demeurent, pour la plus grande partie d'entre eux, dans un anonymat plus ou moins enchanté. Qui sait ce que sont devenus (ou ce que vont faire dans l'avenir) ceux que j'ai interrogés, eux qui pensaient vivre l'éternité dans une rythmique hachée ou une envolée de rimes ? Nombre

d'entre eux ont peut-être changé de partenaires musicaux ou font partie de formations plus reconnues ; d'autres viennent grossir les rangs des spectateurs blasés des salles de concerts de la « scène parisienne » qui a une déplorable réputation hexagonale et internationale du fait de ses auditeurs lassés, nonchalants et m'as-tu-vu ; quelques-uns exercent probablement dans des activités d'encadrement de la production musicale ou culturelle ; d'autres sont égarés dans la grande ville sans personne pour les soutenir, une dernière fois, dans leur élaboration d'une composition géniale. Certains se sont éventuellement enchaînés à des substances d'addiction maléfiques, perdus – c'est sûr – comme on se s'égare dans un grand magasin, sans plus rien reconnaître dans les rayons et les étalages qui s'offrent à un regard sans lueur.

Un lien existe entre *ces populations plus ou moins anomiques*, échafaudant laborieusement leur représentation de soi et d'autrui, dans de petits groupes, à l'ère de la reproduction machinique et numérique des émotions, et *ceux à la recherche d'une explication à l'ordre et au désordre du monde*, interrogés sur leur RSP (= représentation sociale de la pauvreté). Les arts musicaux populaires électro-amplifiés sont aussi (mais pas uniquement) ce cri de révolte insensé des « petits », de « ceux d'en bas », à qui il manque certains codes de réussite académique, une technicité experte et la reconnaissance des foules, donc la puissance, la gloire et le sel de cette guerre pour la renommée : l'argent et l'admiration, succédané éternisé de l'amour. Les groupes de *rock* ou d'autres styles électroniques sont soit cette multitude plébéienne des cités et des banlieues, incarnant le mythe du voyou plein de talent, incompris, vif, nerveux, dur (Giudicelli, 1991), soit des membres des strates supérieures qui recherchent une certaine « pauvreté » comme une expérience néochrétienne, un vagabondage franciscain, remis au goût des temps modernes, soit des fractions de classes moyennes et inférieures qui se marginalisent parce qu'ils n'y croient plus.

« Dans cette complexification, nous n'assistons pas seulement à la chute d'un projet porté par les classes moyennes, mais aussi à leur incapacité croissante à convaincre les autres classes que la direction qui est la leur est aussi le sens de l'histoire pour les autres catégories. En effet, dans la nouvelle société de *démoyennisation*, les mouvements aléatoires *browniens*, de plus en plus intenses, ne permettent plus de lire la dynamique d'ensemble. Les représentations deviennent floues, divergent peu à peu. Il ne peut plus exister *une* vision partagée de la réalité, sauf à monter d'un cran, en généralité. S'il en résulte, pour les autres catégories, la perte d'un projet d'avenir, les classes moyennes, elles, sont en proie aux gesticulations paniques de la déroute » (Chauvel, 2006, pp. 90-91.)

Tous ces artisans musiciens, d'où qu'ils viennent, décrochent de tout cela ou s'accrochent à ce qui est le plus immédiatement accessible, c'est-à-dire à des modes de vie, plus ou moins différenciés et repérés par les industriels de la culture qui n'en ratent pas une depuis un siècle que le gisement financier des distractions est devenu une manne (Calvet *et al.*, 1984 ; Gaune et Voisin, 1984). En « bons pauvres », ils font avec ce qu'il y a. Et ce qu'il y a sur le marché, depuis cent ans, mis à part l'intermède tragique des fascismes et des nazismes (Klemperer, 1996 ; Reichel, 1993) et l'« offre intégriste » plus récente, c'est cette bonne vieille histoire, genre « conte de fée », du vedettariat et de la réussite audio-photo-cinématographique. « Pourquoi pas nous ? », m'ont-ils souvent martelé. Et effectivement, pourquoi pas eux ? Pourquoi ne se laisseraient-ils pas embringuer dans ce flonflon *rock* machin-chose et son cortège de représentations, de martyrs et de héros, d'œuvres édifiantes et de paroles sacralisées ? Je ne développerai pas plus cette vision. Il me fallait faire saisir certaines liaisons entre le *spleen* de l'*underground* et les représentations sociales des pauvres et de la pauvreté.

« Liaison » ne veut évidemment pas dire « similarité ». La pauvreté, comme objet de discussion et d'échange, est différent et très ancien, aussi antique que l'existence des

religions et de l'art, si l'on peut oser une comparaison, certes facile. Il est aussi malheureusement moderne et plus d'actualité que jamais. Cette ancienneté et cette actualité en font un thème transversal, traversant le temps et les espaces culturels. Le « traitement » qui lui est réservé dépend des pays, des politiques publiques, des stades de développement économique, de l'héritage, en termes d'inégalités structurelles, et des périodes historiques. Après la crise économique et pétrolière de 1973, la Commission européenne s'est mise à produire des études sur la perception de la pauvreté et de l'exclusion, par ses études dites de l'« Eurobaromètre » (1976, 1989, 1993, 2001). Paugam en a effectué une synthèse<sup>111</sup> en mettant en liaison les mouvements de ces opinions (sur la visibilité, les causes individuelles ou sociales, l'explication en termes de justice ou de paresse) et des facteurs soit structurels, soit conjoncturels d'évolutions d'indicateurs économiques et sociaux, propres à chaque pays (Paugam, 2005, pp. 239-255). Ces travaux permettent, par exemple, de noter une relation entre pauvreté objective et subjective (pourcentage d'individus qui s'estiment « pauvres ») ou l'existence d'une perception de cet état social comme « héritage » et « phénomène reproductible », dans les pays du sud de l'Europe. Ils confirment notamment l'existence du modèle intégré (à la culture, aux usages, à l'histoire d'un pays) de ce phénomène (voir 3.6.2., pour plus de précisions).

Cependant, l'étude de la *RSP* ne consiste pas seulement dans le calcul de corrélations à partir des sondages de l'Eurobaromètre. Elle implique plusieurs niveaux d'analyses et possibilités d'enquêtes. Il doit être possible de retrouver ce qui est le « fond commun » du rapport psychologique et culturel à ce phénomène. La démarche présuppose une moisson de définitions et de contenus et, en même temps, une sélection des thèmes proches dans les différents espaces culturels. Sur ce point, les synthèses de l'Eurobaromètres sont un acquis indubitable. Cela ne dispense pas les chercheurs en sciences humaines d'une réflexion méthodologique ouverte vers d'autres chemins. Ida Galli et Roberto Fasanelli soulignaient, dans la conclusion d'une étude sur la *RSP*, l'importance de l'un de ses objectifs connexes :

« Créer des outils qui permettent de connaître comment les gens pensent la pauvreté, comment ils y font référence cognitivement et émotionnellement et ainsi comment ils se la représentent » (Galli et Fasanelli, 1993 : trad. : 1994 ; Jodelet, 1996).

Les résultats de l'étude menée, par eux, à Naples, auprès d'enfants du Primaire et du Secondaire, mettaient en évidence des oppositions sémantiques entre la pauvreté « mentale » et celle « économique », le « pauvre-mendiant » et le « pauvre – violent - marginal ». Mais l'un des acquis de ce travail était la constatation que très peu d'enfants de statut socio-économique inférieur se définissaient comme « pauvres » ou « miséreux ». En conséquence, la pauvreté apparaissait aussi comme un des modes de construction sociale de l'altérité et, de façon implicite ou négative, d'une certaine catégorisation de l'individu « en manque » ou stigmatisé. Sennett remarque le même genre de tendance dans les classes populaires américaines. Quand on demande à leurs membres de dire à quelle classe sociale ils se sentent appartenir, l'effet de prestance et celui de personnalisation y sont prédominants :

« En Amérique, on a donc tendance à interpréter la classe comme une question de caractère personnel. Ainsi, quand quatre-vingts pour cent des boulangers d'un groupe donné déclarent, "je suis de la classe moyenne", ce n'est pas à la question de leur richesse ou de leur pouvoir qu'ils répondent, mais à celle de l'estime qu'ils ont d'eux-mêmes. C'est sur ce plan qu'ils répondent : "je suis assez bon" » (Sennett, 2000, p. 87.)

111 Serge Paugam et Marion Selz, 2004, « The Perception of Poverty, in Europe, since the Mid 1970's. Analysis of Structural and Conjonctural Variations », Colloque international du réseau européen d'excellence sur les indicateurs sociaux, 17-18 mai, Paris, CHANGEQUAL.

Cette remarque du sociologue américain indique la complexité psychosociale et la pluridisciplinarité (économique, sociologique, anthropologique, juridique) de l'objet d'étude ici abordé. Concernant l'autoperception de l'appartenance sociale, dans la tête des individus enquêtés par Galli et Fasanelli, le pauvre, c'est presque toujours « l'autre ». Mieux encore, 54 % des sujets des classes inférieures se définissaient à travers l'adjectif « fortuné » ou « riche ». La pauvreté était symbolisée, chez tous les sujets (pauvres ou non), par la notion de « saleté » opposée à « propreté », ou d'« obscurité » *versus* « luminosité », de « vieux » *versus* « neuf », renvoyant probablement à des thématiques qui transcendent, par leur sens symbolique, l'objet de représentation lui-même. Plus généralement, la pauvreté est « absence de quelque chose » ou « manque ». Nombre d'enfants voyaient néanmoins le pauvre comme pouvant être potentiellement actif dans sa conduite pour sortir de son état (« chercher un travail » par opposition à « mendier »). La pauvreté est structurellement identifiée à la figure du « pauvre » mais aussi à ce que l'on pourrait qualifier de « problème social susceptible d'un traitement adapté » (Simmel, 1908).

### 3.1.2. Solidarité, abstraction et modes d'interventions idéologiques et sociales

Par ailleurs et complémentirement à ces remarques, *la politique de gestion de la pauvreté est aussi celle de l'organisation rationnelle et centralisée des problèmes posés par des conceptions plurielles, voire antagonistes de la solidarité*. Elle permet à cette dernière valeur de s'évaporer dans les plis de l'abstraction tout en étant, aussi et sur un autre plan, opérationnalisée en actions plus concrètes.

« Le fait de centraliser [l'obligation d'assister les pauvres] et donc de la faire apparaître non par une visibilité immédiate mais seulement à travers le concept général de pauvreté est une des plus longues routes que les formes sociologiques aient dû parcourir pour passer d'une forme immédiate à l'abstrait » (Simmel, 1908, p. 67.)

Ce processus favorise la désolidarisation effective qui couve sous des discours lénifiants et la déculpabilisation de chaque membre de l'entité régionale, nationale ou internationale qui s'en remet à une administration légitime pour « régler le problème ». Il est relié à l'amenuisement des relations directes entre membres d'un espace social hiérarchisé et complexe.

« Avec l'État moderne, la relation d'interdépendance entre les pauvres et le reste de la société est rendue plus complexe. Elle dépasse la structure sociale locale et se déploie dans une configuration nationale. La centralisation de l'assistance a pour effet [...] de passer de la visibilité immédiate des pauvres à la visibilité de ces derniers à travers le concept général et plus abstrait de l'assistance » (Paugam, 2005, p. 53.)

Ce n'est pas un hasard : l'étude de la pauvreté et la lutte contre ses effets seconds furent à la base des premières grandes enquêtes empiriques qui allaient concourir à la fondation de la sociologie et de la statistique, en Occident (Leclerc, 1979). Les discours religieux, idéologiques, juridiques et scientifiques semblent en forte interférence avec les *RSP*. Y a-t-il un grand recouvrement entre les premiers et les secondes ? Dans quelle mesure les *RS* et le traitement social et économique de la pauvreté sont-ils structurés à partir de « visions du monde » plus ou moins scientifiques ou religieuses ? Comment doit-on et peut-on décrire ces liens ? Le discours émergent de l'autorité étatique rend la saisie du phénomène plus abstraite, structurée, administrative. Mais ce mouvement-là ne signifie pas « absence d'interférence », dans les pratiques d'assistance, avec les sphères discursives marquées par des instances idéologiques, doctrinales, religieuses, scientifiques ou culturelles. L'approche



comparative doit porter sur l'incidence des valeurs de « reliance »<sup>112</sup>. Ceci signifie, en fait, qu'il faut savoir décrire le *lien social* entre les sujets interrogés et autrui (les pauvres, les minorités, les malades<sup>113</sup>), d'une part, et leurs croyances-pratiques religieuses, associatives, politiques, artistiques et culturelles, de l'autre. Des techniques d'approche des valeurs, transversalement signifiantes, comme les échelles du dogmatisme (Rokeach, 1960), de l'autoritarisme (Adorno *et al.*, 1950), de l'orthodoxie (Deconchy, 1980), des dispositifs d'étude des attributions (Truchot, Deschamps, Gosling, 1999) ou du « *locus of control* » (Dubois, 1988, 1994) peuvent servir de supports théoriques et techniques. Ces remarques sont d'ordre théorique car nous n'avons pas encore pu appliquer ces outils-là à cet objet d'étude.

### 3.1.3. Double caractère subjectif / objectif (micro / macro) de l'approche des niveaux de richesse et des inégalités

*En reprenant une approche très schématiquement économique de cet objet, on peut dire que deux perspectives sont potentiellement énoncées face à la pauvreté.*

a. Micro-socialement, celle-ci sera entendue du point de vue du consommateur comme « non-atteinte du seuil de satisfaction de besoins socialement définis et diffusés comme allant de soi, dans son contexte de vie socio-économique » ou, encore, comme « nonaccès à des dispositifs sociaux (réseaux, institutions, dispositifs) ou monétaires pouvant lui permettre d'être psychosocialement et culturellement satisfait dans ses objectifs d'existence ». Dans ce type d'approche, on peut faire intervenir une pensée politique et une appréhension globale de la pauvreté en se plaçant, du point de vue de d'une éthique que l'économiste Amartya Sen propose d'intégrer dans les politiques économiques des États et dans les programmes d'évaluation de la pauvreté des Nations Unis et de divers organismes d'études.

« Mettre en avant non plus les biens premiers et les ressources, mais les "capacités" et les libertés peut produire une différence considérable dans la façon d'aborder l'analyse empirique des inégalités sociales. Pareil changement de perspective peut, en effet, avoir des conséquences sur l'évaluation des inégalités liées au sexe, à la classe sociale, aux handicaps, au lieu où l'on vit. Puisque dans le monde d'aujourd'hui, ces questions figurent au nombre des plus importantes [...], les différences pratiques induites seront loin d'être négligeables. Un tel changement d'orientation ne sera pas non plus sans pertinence pour aborder d'autres problèmes liés à l'évaluation des inégalités : par exemple, comment choisir les critères qui permettront de mesurer les désavantages et la pauvreté ; autrement dit, faut-il considérer la pauvreté en termes de faibles revenus [...] ou de liberté insuffisante pour mener une vie convenable » (Sen, 2003, p. 65-66 ?)

Le facteur « représentations sociales » peut aussi être intégré à ce type d'approche, centrée sur l'accomplissement de l'individu et ses freins. Il implique alors la prise en considération de la théorie de la comparaison sociale et de diverses autres variables tant

112 Par « reliance », il faut entendre essentiellement le *phénomène de construction du lien social* qui résulte de l'application des schémas mentaux, culturels, comportementaux portant chaque sujet ou groupement de sujets vers la mise en commun des produits (mentaux, matériels) de la société. Par « produits de la société », on entendra des biens, des services au sens économique du terme, mais aussi tout ce qui peut être l'objet de dons, d'échanges -amoureux, sacrés, conversationnels, ludiques, thérapeutiques...

113 Outre le lien avéré entre modes alimentaires, obésité et appartenance sociale (voir § 3.1.4.), il y a d'autres corrélations possibles avec le phénomène de la pauvreté (Salama et Destremau, 2002). Par exemple, il accompagne et amplifie certaines épidémies comme le sida (Kaul et Tomaselli-Moschovitis, 1999), les maladies mentales (Sicot, 2003) ou la surconsommation de tabac (OMS, 2004). « Non seulement le tabac appauvrit la grande majorité des gens qui le consomment mais de plus, il impose une énorme charge financière aux pays. Le coût de la consommation de tabac pour les pays englobe l'augmentation des dépenses liées aux soins de santé, la perte de productivité, due aux maladies et aux décès prématurés [...], de devises [...], de recettes dues à la contrebande de cigarettes et les dégâts causés à l'environnement » (OMS, *op. cit.*, p. 7.)

culturelles que psychosociologiques (le ressentir de la pauvreté). Une étude du *CRÉDOC* permet d'observer que cet état est plus rudement perçu chez les ménages qui ont un emploi :

« Si la pauvreté est objectivement moins affirmée pour les ménages ayant un emploi, elle est pourtant ressentie plus durement. Ainsi, le tiers des ménages qui ont un emploi et qui estiment ne pas “y arriver” ne sont pas pauvres objectivement, que ce soit avec la définition de la pauvreté monétaire ou avec celle par conditions de vie. Dans l'ensemble de la population, le décalage est moins important : seulement le quart se perçoit “pauvre”, sans l'être objectivement [...]. L'exercice d'un emploi entraîne ainsi de fortes attentes sur le niveau de vie. Si ces attentes sont déçues, les difficultés du quotidien sont encore plus mal vécues que lorsque le ménage n'a pas d'emploi [...]. Le ressenti est ainsi plus influencé par les conditions de vie dégradées que par le manque d'argent : ce serait les privations au quotidien qui feraient prendre conscience de la pauvreté [...]. Les trois quarts des ménages en emploi qui cumulent les deux formes de pauvreté se sentent pauvres. Dans l'ensemble des ménages, cette proportion est un peu inférieure : elle n'atteint que les deux tiers. Ayant pourtant une situation meilleure que les autres ménages en situation de pauvreté, les foyers avec un emploi sont ainsi plus nombreux à ressentir des difficultés financières. Le fait de disposer d'un emploi leur laissait probablement espérer une plus grande aisance » (Simon, Olm et Alberola, 2007, p. 2-3.)

b. Macro-économiquement, la pauvreté sera une catégorie à visée plus ou moins fonctionnelle et rapportée (une propriété d'un système) qui résultera d'un calcul d'indices, essentiellement monétaires. Ce qui a été perçu, par nombres de spécialistes, comme un mode approximatif de calcul.

« Un indicateur défini à partir d'un certain niveau de revenu surestime la pauvreté, surtout dans les pays les moins avancés, car les revenus non monétaires (autoconsommation, par exemple), difficiles à évaluer lorsqu'ils le sont, sont particulièrement importants dans les pays les moins avancés, surtout à la campagne [...]. D'un point de vue général, l'indicateur surestimera la pauvreté rurale. La solidarité sous forme d'aide non monétaire, au-delà de celle qui vient de la famille (le ménage), n'est pas considérée. L'entraide est plus importante à la campagne qu'à la ville et la misère, surtout celle des enfants, peut alors être atténuée » (Destremau et Salama, *op. cit.*, p. 42.)

C'est pourquoi ces indices se sont diversifiés et ont, de plus en plus, été pondérés en fonction de variables renvoyant au mode de vie, au contexte social, environnemental et économique ou à la politique de transferts sociaux du pays de référence (le niveau et les conditions de vie, l'inflation, le revenu minimum garanti, l'évolution du produit national brut par habitant, les types de ressources de substitution ou les correctifs monétaires), permettant la classification de groupes de populations évoluant dans un espace national ou urbain et, le cas échéant, de nations ou de Fédération d'États, les unes par rapport aux autres (Milano, 1992, 1995 ; Destremau et Salama, *op. cit.*).

« Il y a deux types de définitions de ce seuil de pauvreté qui donnent des images très différentes de l'évolution de la pauvreté. Le seuil de pauvreté peut être défini de manière *absolue* ou *relative*. En France, comme dans tous les pays d'Europe, le seuil de pauvreté est défini de manière relative. Un seuil de pauvreté *absolu* est déterminé par rapport à la satisfaction de certains besoins. Son montant est réévalué en fonction de la hausse des prix. Un seuil de pauvreté *relatif* est déterminé par rapport au niveau de vie de l'ensemble de la population (en France, on retient habituellement 50 % du niveau de vie médian). Son montant augmente donc comme le niveau de vie médian de la population. » (Seys, Hourriez, Hays, Dumartin, 2002, p. 3.)

Ce *taux de pauvreté relatif*, défini à partir du seuil de 60 % du revenu médian, atteint 12,1 %, après 2001<sup>114</sup>. Si l'on prend le seuil de 50 %, il est réduit de moitié, en passant de 12 %, en 1970, à 6,3 %, en 2005. Ce seuil, retenu par la France et l'Union européenne (*EUROSTAT*), est donc défini de façon relative (en fonction du contexte et en proportion d'une médiane). Aux États-Unis et au Canada, on retient une approche absolue.

114 [http://www.insee.fr/fr/ffc/chifcle\\_fiche.asp?ref\\_id=NATSOS04402&tab\\_id=55](http://www.insee.fr/fr/ffc/chifcle_fiche.asp?ref_id=NATSOS04402&tab_id=55).

« La pauvreté absolue serait celle que connaîtrait tout individu, ou ménage, qui ne posséderait pas suffisamment de revenu pour se reproduire, ce revenu étant la conversion monétaire du minimum de calories nécessaires à la reproduction physiologique auquel on ajoute les dépenses liées au logement, transport, etc. » (Destramau et Salama, *op. cit.*, p. 46.)

Sur le plan analytique, on distingue la « ligne d'indigence » (ou de « pauvreté extrême »), correspondant au « panier minimal » pour survivre biologiquement, et la « ligne de pauvreté ». Cette dernière est obtenue par l'application du multiplicateur d'Engel (égal, usuellement et selon la Banque mondiale, à 0,75, pour les pays en voie de développement et à 3, pour les États-Unis) à la *ligne d'indigence* (*ibid.*). Ce coefficient d'Engel synthétise la part théoriquement paramétrée pour les dépenses minimales en habillement, transport et logement. De même que pour les nécessités de comparaison internationale, on construit des multiplicateurs équivalents selon qu'on évalue la pauvreté ou l'indigence d'individus ou de ménages avec ou sans plusieurs enfants. On comprendra que ces méthodes d'évaluation conduisent à des variations dans la désignation et l'analyse des taux et des comparaisons internationales. Le double caractère, subjectif (et, *grosso modo*, micro) et technico-mathématique (macro), de la pauvreté devrait donc être articulé à la diversité des cultures, des appréhensions linguistiques de la représentation sociale étudiée et réapparaître, par conséquent, sous des formes spécifiques, dans chaque contexte considéré.

Pour compléter ce portrait des approches socio-économiques, il faut rappeler que certains signes de l'exclusion se cumulent et qu'un facteur (de pauvreté) en entraîne fréquemment un ou plusieurs autres. Les statisticiens de l'*INSEE* ont, par exemple, choisi de travailler sur des indicateurs de difficultés de conditions de vie. L'illettrisme illustre terriblement cette problématique. Ce terme remplace, en France, suite à l'action de sensibilisation d'*ATD-Quart-Monde* et à divers travaux d'enquêtes sur le sujet, durant les années 1980, le mot « analphabétisme » et renvoie à diverses difficultés, allant d'une absence totale de maîtrise de l'alphabet, d'une non-fréquentation de l'institution scolaire à la capacité limitée de lire des phrases ou des enseignes de magasins, sans pouvoir cependant comprendre un texte long de plusieurs lignes de suite. Les individus illettrés, évalués, en 1986-1987, à plus de trois millions, semblent être incapables d'utiliser correctement l'écrit dans leur vie quotidienne (Borkowski et Dumoulin, 1993, p. 231). Dans les résultats d'enquêtes sur les conditions de vie, l'illettrisme est associé à presque tous les facteurs (ou conséquences) socio-économiques et culturels de la pauvreté.

« Comparés aux personnes de même origine géographique, les illettrés ont été confrontés, dès leur jeunesse, à un certain nombre de handicaps. Ceux-ci se renforcent mutuellement et conduisent à une logique de relégation [...]. Cette situation n'est pas sans évoquer d'autres analyses consacrées au "cercle vicieux de la pauvreté" (ou du "sous-développement"). Premier facteur à mentionner : les difficultés d'ordre socioculturel. À l'appui de ce constat, deux indicateurs : le maintien de deux générations parentales au bas de la hiérarchie sociale et l'absence de scolarisation du père et de la mère. La transmission des statuts et des devoirs s'en trouvent altérée. Des problèmes financiers, l'obligation précoce de travailler sont également à prendre en considération, de même que des problèmes d'affection, la place occupée dans la fratrie, ainsi que la recomposition du tissu familial à la suite d'une séparation ou d'un veuvage. Par ailleurs, les études inachevées, de fréquents redoublements, des structures cognitives déficientes rendent encore plus délicates les possibilités d'insertion. Une mauvaise santé, enfin, constitue un obstacle parfois difficile à surmonter. Les conditions de vie s'en ressentent. Quasiment tous les aspects étudiés sont concernés [...] : le logement [...] ; les ressources disponibles : précarité, bas revenus, faibles économies, aucun patrimoine ; le travail et l'emploi : pénibilité des tâches, vulnérabilité au chômage ; les réseaux de sociabilité : solitude et isolement, peu de contacts avec les voisins, les amis ou les associations ; l'état de santé : maladies, usure [...]. L'illettrisme se présente donc comme un facteur déterminant de transmission des inégalités. C'est ainsi qu'un capital socio-économique insuffisant se traduit, le plus souvent, par des difficultés scolaires supplémentaires : redoublements précoces, problèmes

de compréhension, absence de soutien des parents pour les leçons, les devoirs, les révisions ou les recherches personnelles » (Borkowski et Dumoulin, *op. cit.*, pp. 234-235.)

C'est le cumul de plusieurs de ces indicateurs au sein d'un même ménage qui permet, en final, de le classer (statistiquement) comme « pauvre ».

« A partir des vingt-sept indicateurs retenus, on peut calculer un score global : le nombre des difficultés rencontrées. La démarche la plus courante pour analyser la pauvreté en termes de conditions de vie est d'isoler, parmi les ménages cumulant le plus de difficultés, une proportion proche du taux de pauvreté, déterminé à partir de données strictement monétaires. La proportion de ménages pauvres, au sens monétaire, selon l'enquête permanente sur les conditions de vie (*PCV*), se maintenant autour de 10%. Ceci conduit à considérer comme "pauvres en termes de conditions de vie" les ménages confrontés à huit difficultés ou plus. Ce taux de pauvreté de conditions de vie a diminué de 13,1 %, en mai 1997 à 11,6 % en mai 2001 [...]. Pour affiner l'analyse, on peut aussi recourir à des échelles de difficultés partielles, portant sur quatre groupes, parmi les 27 indicateurs : la situation budgétaire, les retards de paiement, les restrictions de consommation et les conditions de logement » (Seys *et al.*, *op. cit.*, p. 17.)

Au-delà d'une caractérisation statistique très fine (coefficients de mesure, indices de Corrado Gini ou d'Henri Theil d'évaluation des inégalités, indicateurs de développement humain – *IDH* –, de pénurie de capacités – *IPC* – de pauvreté humaine – *IPH* – seuils de pauvreté absolue, relative, monétaire, éducative, culturelle) et plus ou moins minimaliste du phénomène multiformes de la pauvreté, la *RSP* est un objet de recherche sensible car elle permet de comprendre la nature et la portée des politiques sociales et économiques. En effet, elle peut inciter à décrire le type d'écart existant entre les *définitions gouvernementales, techniques et institutionnelles* (nationales / internationales) des problèmes de pauvreté ou d'assistance et les *savoirs structurant les pratiques culturelles et économiques des acteurs sociaux eux-mêmes*. Un exemple ? La réflexion autour du revenu minimum garanti (*RMG*) :

« Les débats et les expérimentations autour du *RMG* sont très anciens et ne peuvent faire abstraction d'un certain nombre de représentations portant sur différentes formes d'entraide ou de redistribution. Les approches proposées, de nature "substitutive" ou "complétive", nous invitent à réfléchir sur les fondements des systèmes de protection [...]. Trois questions [...] apparaissent centrales :

- Dans quelles mesures chaque individu est-il capable d'anticiper les risques auxquels il est confronté ?
- Qu'appelle-t-on "obligations réciproques" ?
- Quel(s) critère(s) d'équité adopter ?

Si l'arbitrage entre logique d'assistance et logique d'insertion commande, de nos jours, pour une large part, les politiques menées, l'efficacité des mesures prises présuppose une coordination des programmes d'action et une mobilisation de l'ensemble des acteurs, la problématique de l'intégration et de l'exclusion remplaçant ces discussions dans une perspective plus générale : celle du lien social et de la citoyenneté européenne » (Ferréol, 2002d, pp. 94-95.)

La spéculation sur les optiques substitutive ou complétive et les préconisations éventuellement consécutives se verraient renforcées ou transformées par une meilleure appréhension des représentations sociales. Évidemment, il ne s'agit pas de discuter, même implicitement, l'opportunité d'un correctif monétaire ou d'un transfert de revenu dans les politiques sociales des pays de l'Union Européenne.

En effet, « en Europe, la réduction de la pauvreté apparaît d'abord liée à la part du *PIB* consacrée aux transferts sociaux (hors pensions et hors maladie). Cette part varie de 4 % du *PIB* en Italie à 14 % au Danemark [...]. L'impact des transferts sur la pauvreté est plus faible dans les pays qui dépensent le moins en prestations sociales : Italie, Portugal, Grèce (moins de 7 % du *PIB*). La part des transferts sociaux dans le *PIB* est, en Allemagne et en Espagne, inférieure à la moyenne européenne, leur impact sur la pauvreté étant également inférieur à la moyenne communautaire. Le Danemark, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, la Belgique et la France, où les dépenses de prestations sociales sont les plus élevées, sont aussi les pays où les transferts réduisent le plus fortement la pauvreté » (Cohen-Solal et Loisy, 2001, p. 26.)

Le but des études sur les *RSP* est, avant tout, de mieux comprendre les liens entre l'appropriation de l'assistance par les différents co-actants et co-constructeurs du processus et lors du développement des politiques sociales.

### 3.1.4. La pérennité de certaines explications de l'exclusion

Pourquoi certaines formes d'explication-solution sur la pauvreté se maintiennent-elles comme source d'opinions dans le sens commun ? Il s'agit, d'une part, de l'approche psychologisante (ou psychiatrisante), de type « internaliste » (attribuant à l'individu pauvre ou au chômeur, à son mental, à sa personnalité, à son mode de vie, la causalité de son état) et, de l'autre, la vision économiste-matérialiste, mécanique et « externaliste » (attribuant à la société et au marché, la cause de l'état de pauvreté individuel). Elles se complètent plus qu'elles ne s'opposent, comme si l'économisme, comme mode de pensée dominant, avait besoin d'une certaine vision « internaliste » de l'humanité (et de la pauvreté), non explicitée dans le modèle, plus ou moins sophistiqué selon les recherches, de l'*homo œconomicus*.

Un exemple : Quel lien pourrait-on établir entre la *perception du seuil économique de la pauvreté et l'idéologie économiste* ? On peut alors essayer d'explorer toutes les spécificités de ce « palier » en admettant l'idée qu'à partir de sa numération monétaire, le « seuil de la pauvreté » serait amené à être traduit, par les divers enquêtés (pauvres, classes moyennes, riches), en images sociales, culturelles et psychologiques et en schèmes spécifiques. Ceci devrait susciter différentes définitions de la pauvreté, à partir de plusieurs évaluations arithmétiques et d'objectivations assez médiatisées de l'objet («  $x$ ,  $y$  ou  $z$  euros par mois pour une personne seule ce n'est pas assez et donc... »). Bien entendu, là aussi, en s'appuyant uniquement sur le critère monétaire (réducteur mais très connoté), trois niveaux d'organisation des représentations seraient possibles : 1) définitions sociales du contenu « pauvreté » ; 2) description des types de pauvreté à partir de grades financiers communément admis (les critères à retenir pour raffiner l'exploration doivent être ceux officiels) ; 3) représentation des « traitements » de la pauvreté. Ce mode d'appréhension est usuellement de type macro-économique. Mais dans ce type d'enquête, il serait croisé avec une « approche subjective de la pauvreté » :

« À partir d'enquêtes, l'*approche subjective de la pauvreté* cherche à définir le seuil de revenu qui permettrait aux individus pauvres, de ne plus se considérer comme tels, lorsque le revenu national augmente. L'élasticité-revenu est, en général, inférieure à l'unité dans cette perspective. C'est-à-dire que si le revenu national augmente de 1, leur revenu pourrait augmenter de 0,6 à 0,8, pour qu'ils aient l'impression de pouvoir satisfaire leurs besoins de base selon différentes enquêtes [...]. Ce seuil n'évolue donc pas comme le revenu moyen ou médian, définissant la pauvreté relative. La pauvreté étant multidimensionnelle, les croisements entre les différents indicateurs de pauvreté monétaire (absolue, relative), non monétaire et subjective, sont riches d'enseignements [...]. D'une manière générale, l'approche subjective fait donc appel d'avantage à la sociologie et à l'anthropologie qu'à l'économie : le sentiment d'être devenu pauvre vient lorsqu'on ne peut plus accomplir les devoirs dus à son rang ou sa place dans la société (hospitalité, dons, solidarité) dans la famille, dans l'ethnie ou dans le voisinage et que l'on est rejeté par celle-ci » (Destremau et Salama, *op. cit.*, pp. 47-48.)

Malgré ces avancées de la science économiques et du fait de l'affinement des points de vue auxquels elles conduisent, l'une des causes de l'échec des politiques sociales, à gauche comme à droite, se situerait dans le déni du *déterminisme psychosocial* de la situation de pauvreté (voir Declerck, 2001 ou Alaphilippe, Bernard et Otton, 1997, sur cet aspect). Cet évitement est connecté à une conception béhavioriste et robotique, propre à la théorisation, même raffinée, de l'*homo œconomicus*. Aussi paradoxal que cela puisse sembler, cette explication survaloriserait idéologiquement l'intervention psychiatrique et une médicalisation du corps social (avec son pendant « sécuritaire »). Ce lien probable entre

*économisme, béhaviorisme et psychiatrisation* devrait pousser à réfléchir sur la nature des propositions de secours aux pauvres d'où qu'elles proviennent. La réduction économiste accompagne ainsi le processus de psychologisation (cf. Papastamou, 1987). « Psychologiser », c'est émettre des attributions d'explication de type interne, à propos du pauvre (ou de toute autre minorité) : « c'est son caractère -ou sa biologie ou sa famille- qui est à l'origine de sa situation », « c'est sa faute », « c'est son environnement de pauvre » (aussi).

« Bien des observateurs des dispositifs d'insertion ont évoqué l'idée que le bénéficiaire se voyait attribuer une place, ressemblant, d'assez près, à celui du malade dans la relation "soignant / soigné" [...]. Les modèles de réponses [*causalités internes et aides centrées sur la personne*] sont assez largement communs à des groupes professionnels qui ont, par ailleurs, des histoires et des positionnements institutionnels distincts : assistants sociaux, éducateurs, formateurs et agents d'insertion. Il y a donc un relatif consensus sur les causes psychologiques, voire personnologiques, des problèmes sociaux, qui peut se comprendre comme un phénomène de naturalisation du social, en même temps que de légitimation des pratiques, dont on sait qu'elles relèvent très majoritairement, en France du moins, du *case-work*, de l'aide psychosociale individualisée [...]. Si maladie il y a, de quelle maladie s'agit-il ? Certes, alcoolisme et toxicomanie occupent une bonne place dans les récits des travailleurs sociaux. On a pourtant l'impression qu'il s'agit d'abord de symptômes adossés à une étiologie de type psychologique : c'est donc la catégorie "maladie mentale" – avec des nuances et des spécificités – qui fédèrent les représentations étiologiques » (Castra, 2003, pp. 30-31.)

On évite de raisonner en termes de causalité interactionnelle et de clinique nuancée, attentive à l'histoire sociale et familiale de l'individu, à son environnement urbain élargi, aux politiques publiques, à l'œuvre dans ce contexte, au groupe d'appartenance et aux propositions de dynamisation et d'accompagnement. Réduction économiste et psychiatrisation, plus ou moins contextualisée, sont les deux grandes matrices causales, *adoptées de façon concrète, dans les politiques d'action sociale*. La complexité est régulièrement et hygiénistement expurgée. Ce qui conduit au renforcement de certains types de *RSP*, prolongeant parfois l'inefficacité souvent constatée (Herman, 2007).

Une seconde perspective d'analyse est dans la nature même du problème à résoudre. La pauvreté étant, en elle-même, la résultante d'une logique plurifactorielle, le sentiment d'impuissance ressenti face à ses effets et à sa radicalité, conduit chacun, à émettre des actes, des réponses et des explications les plus « plausibles », fondées sur un *fatum*. L'écoute distraite ou pseudo-savante des populations pauvres amène à privilégier l'idée qu'elles auraient de la bonne volonté (« psychisme équilibré » ou « fort ») mais pas de moyens (« il faut des sous » ou d'autres « capitaux » équivalents pour bien vivre et lutter à « armes égales » avec les groupes sociaux plus favorisés) ou qu'au contraire, elles pourraient parvenir à s'en sortir (« l'argent, les moyens, la réussite seraient à portée de main ») mais qu'elles n'auraient pas l'esprit tourné vers la maîtrise des mécanismes menant à la réussite (« psychisme défaillant », « mentalité enfantine », « prélogique »). Dans ce dernier cas, leurs représentations les conduiraient à reproduire les contextes défavorables, sources de malheur et de pauvreté.

Une autre hypothèse, confirmée par les vérifications expérimentales des psychologues sociaux structuralistes (Abric, Flament, Guimelli, Moliner, Rouquette), expliquant la permanence de certaines rationalisations, est que la *RSP* réactive, en même temps, *plusieurs niveaux, différenciés, de définition et d'intervention*, parfois antagonistes et quelques fois complémentaires. Il y aurait alors un usage contrôlé normativement, finalisé moralement, fonctionnel et pragmatique de ces niveaux contradictoires. On repérerait, conséquemment, dans la *RSP*, la traduction d'une *incapacité à agir*. Toute conduite de changement (soit collectif, soit personnel) serait bizarrement connectée à la sur-inflation de théories et de discours sur le social (la fameuse « tendance à l'abstraction » décrite par

Simmel ou Paugam). L'augmentation de la diversité des explications, de la polymorphie ou du caractère paradoxal des opinions et des croyances sur la pauvreté conduirait les acteurs sociaux à se faciliter l'explication des échecs (plus ou moins grands) des interventions et des aides publiques et privées (exemple : bonne volonté politique et lenteur administrative dans l'application du plan « Borloo »<sup>115</sup>).

Il y aurait donc un parallélisme entre *RSP* et *RS* de la maladie, de la souffrance, du malheur et de la mort, dans une chaîne synonymique où les mots « exclusion », « désinsertion », « possession », « folie<sup>116</sup> » s'inscrivent naturellement. Mais dans quel ordre ? A l'intérieur de quel type d'opération « causale » et de mise en équivalence ? Selon quelles appropriations socio-économiquement différenciées ? Ces représentations complexes et interconnectées formalisent des lieux et des moments de cris, de rage, d'abattement et d'émotion ultime. Elles défient, au sens propre du terme, l'entendement. Ces espaces / temps sont ceux où l'on a du mal à parler ou bien, si l'on en cause, que l'on préfère éviter, couvrir de rituels et de circonvolutions expressives, comme quelque chose d'obscène, d'horrible, de trop objectif à contempler en face (Boltanski, 1993).

*Au final, la pauvreté, telle qu'elle est dite, est une mise en discours des positions sociocognitives des différents acteurs sociaux face à l'état anémique d'une société.* Cette verbalisation implique de considérer le positionnement de chaque groupe étudié, face aux masses pauvres plus ou moins stigmatisées ou en révolte. Une recherche sur la *RSP* est donc aussi le prolongement d'une psychosociologie des *minorités et des masses déviantes / actives ou anémiques / nomiques* (Moscovici, 1979, 1981 ; Rouquette 1994). Le problème est de savoir jusqu'où (et comment) les minorités peuvent aller dans l'explicitation de leur « manque », de leur « malheur » ou des différentes manifestations symptomatiques de leur « pauvreté », comparativement aux conduites des élites et des classes moyennes. Un exemple : tous les observateurs s'accordent sur le constat d'une corrélation entre obésité, troubles du comportement alimentaire et pauvreté<sup>117</sup>.

« L'image d'Épinal la plus courante du pauvre est celle de l'enfant squelettique, le ventre gonflé, que les médias diffusent lorsque, dans un pays, la famine se développe. Cette image n'est pas fausse mais elle n'est plus la seule. D'abord parce que la pauvreté n'est plus le fait exclusif des campagnes dans les pays sous-développés, soumises aux affres d'une catastrophe naturelle, comme la sécheresse ou l'excès de pluie détruisant les maigres récoltes, ou encore, souffrant des conséquences d'une guerre civile. Ensuite parce que la pauvreté est présente dans les villes, que ce soit dans les pays sous-développés ou dans ceux développés. Ainsi que le souligne la revue *The Lancet*, dans un article paru en août 1997, sous la plume de Bern Björntorp, l'obésité se développe, plus particulièrement, dans les catégories les plus pauvres de la population. Elle est la conséquence de l'essor des *fast food*, de la cuisine industrielle, de la publicité à la télévision et, surtout, l'un accompagnant l'autre, de la tendance à la généralisation des régimes alimentaires malsains, parce que non équilibrés. Ces nouvelles coutumes alimentaires se traduisent par un développement impressionnant de l'obésité des pauvres, surtout dans les pays développés. De 1980 à 1985, l'obésité fait plus que doubler au Royaume-Uni, chez les personnes âgées de 16 à 64 ans et dépasse les 15 % de la population totale. En Allemagne, anciennement de l'Est, elle atteint plus de 25 %, surtout chez les femmes, en 1992 ; aux États-Unis, elle affecte surtout les Afro-américains et la population d'origine mexicaine et atteint, dans ces minorités, le pourcentage très élevé de 40 %, chez les femmes. Des observations semblables peuvent être faites dans quelques pays sous-développés, comme la Chine d'aujourd'hui » (Destremau et Salama, *op. cit.*, pp. 5-6.)

115 « Les lenteurs du plan Borloo menacent le pari sur l'emploi », (auteur non mentionné), *Le Monde*, 2 juillet 2005.

116 En sachant aussi que, dans la représentation commune, les gens distingueraient « folie », vue comme peu soignable, liée à des conduites violentes, à autrui, d'une part, et « dépression », perçue comme plus proche de soi et possiblement objet d'une action thérapeutique, de l'autre, d'après une enquête *OMS / Ministère de la Santé* (Cécile Prieur, « Le "fou" reste associé aux comportements violents », *LeMonde.fr*, 23 octobre, 2004). Ce qui confirme des travaux sur la représentation sociale de la folie (Jodelet, 1989b).

117 Joëlle Stolz, « Plus de 30 % de Mexicains souffrent d'obésité », *LeMonde.fr*, 1<sup>er</sup> novembre 2007.

Plus spécifiquement, les troubles du comportement alimentaire impliquent, parfois, une sorte d'automutilation, tout en demeurant, globalement, le résultat d'une dérive technoculturelle de masse. L'anorexie/boulimie a, par exemple, trois faisceaux de « causes » probables, elles-mêmes en interaction complexe avec d'autres variables : des facteurs génétiques, un défaut grave de communication et de lien affectif avec la mère et, enfin, un rapport d'identification négatif et autodépréciatif, face aux représentations du corps féminin diffusés massivement dans les magazines et télétransmissions « grand public » (Combe, 2002 ; Darmon, 2003). Elle résulte donc d'une misère identificatoire et d'involutions correspondantes. L'obésité, autre versant, paradoxal de ces troubles comportementaux, serait aussi liée à divers facteurs tant génétiques, culturels (voir Doise, 1991, pp. 270-273) que familiaux. Elle serait aussi en forte corrélation avec la consommation de télévision et le niveau socio-économique des populations plus atteintes par ces maux.

« Le développement des différences entre groupes sociaux se retrouve du côté des niveaux de diplôme et des niveaux de vie. En 2003, 15 % des individus sans diplôme ou ayant, au plus, un brevet des collèges sont obèses, tandis que seulement 5 % des diplômés du supérieur le sont. L'écart est de 10 points : il a doublé entre 1981 et 2003. Moins un individu est diplômé, plus il a de chances d'être obèse. Cette relation se retrouve de manière plus générale pour la corpulence [...] : les moins diplômés sont les plus corpulents, avec des écarts plus importants dans la population féminine » (Saint-Paul, 2007.)

Les travaux et rapports de divers instituts et associations sur ce sujet vont aussi dans ce sens (*cf.* Institut de Veille Sanitaire – *IVS* ; Agence Française de Sécurité Alimentaire – *AFSA*) ; École Nationale de la Santé Publique ; *International Obesity Task Force* ; *International Association for the Study of Obesity*).

Selon l'*AFSA*, « l'obésité et, à un moindre degré, le surpoids, touchent 19 % des enfants français. Ce chiffre a doublé, tous les dix ans, depuis trente ans. L'effet de l'environnement dépasse de loin celui du terrain génétique : plus de 70 % du risque provient du mode de vie<sup>118</sup> ».

Le marquage corporel des inégalités économiques et sociales (santé, obésité, manque de soin), combiné à l'impact déstructurant et pernicieux de certaines industries agro-alimentaires, fait entrevoir la réelle malignité mortifère et le caractère multidimensionnel de l'appauvrissement tant culturel qu'économique. Le manque se mue alors en peur de manquer et en conduites excessives (drogues, alimentation non contrôlée, stress, prises de risques divers). On comprendra alors que les élites gouvernantes n'arrangent rien quand elles se vouent à la mise en programme du fichage génétique du comportement déviant<sup>119</sup> conformément à la tendance à la psychiatrisation et à l'individualisation précédemment décrite.

### 3.1.5. Les savoirs face au dénuement

Chaque système de représentations, et donc de connaissances, contribuerait, par sa force d'orientation des croyances et des comportements, à façonner la réalité sociale et économique et celle du phénomène en cause. La pauvreté demeure un *fait*, tout en restant un faisceau d'images chargées de sens. Les représentations (que l'interaction entre différents groupes sociaux et de divers contextes culturels-idéologiques surdéterminent) la formalisent et la façonnent, quelquefois l'effleurent dans sa substance indéfiniment recomposée. Cette pauvreté demeure un « existant », un processus plus que réel, rendant nu, dans la détresse. Et puis, c'est un lieu de pensée, de production d'images, dont on se

118 <http://www.afssa.fr/Ftp/Afssa/24726-24728.pdf>.

119 Antoine Champagne, « À la recherche des gènes de l'addiction en Champagne-Ardenne », *LeMonde.fr*, 19 juin 2007.



sert, souvent pour ne pas agir, et de formulations, qui la désignent, l'encadrent sémantiquement, politiquement et tentent de la saisir, de la ferrer pour qu'« enfin » sa cause soit sinon réglée mais, au moins, un peu entendue.

« En janvier 1995, le journal, *La Rue*, vendu et réalisé, en partie, par des *SDF*, a fait un sondage auprès de la population à la rue. Dans leur immense majorité, les clochards ont dit souhaiter, en priorité, avoir un travail et un logement. Ce non-événement a été repris par les médias. Mais que pouvaient-ils dire d'autres ? Pendant que j'écris ces lignes, je reçois un document d'un organisme [...]. Il y est question de l'organisation d'un nième colloque sur l'exclusion [...] : "Il faut en savoir plus sur leurs parcours". Pour quoi faire ? Il s'agit là d'une interrogation faussement scientifique. Car les réponses sont déjà disponibles. Elles ne seront jamais, en raison des difficultés liées à la collecte des informations (amnésie, confusion, dissimulation, éparpillement des données administratives, barrière éthiques), beaucoup plus précises qu'elles ne le sont aujourd'hui. Un savoir fiable existe mais il ne satisfait pas, car l'interrogation ne porte pas, en dernière analyse, sur la population elle-même, mais sur l'angoisse que nous éprouvons au contact de sa différence. C'est elle que nous ne parvenons pas à métaboliser. C'est elle que nous interrogeons toujours dans l'espoir futile de la réduire, de la voir s'évanouir. Aussi, n'apprenons-nous rien. Comme Pénélope, nous tissons, de colloques en symposiums, des morceaux de tapisserie qu'aussitôt nous défaisons. Il nous est impensable qu'évoluent, à côté de nous, des êtres qui relèvent d'autres logiques, d'autres désirs, d'autres représentations. Comment peut-on être clochard ? Comment peut-on être à ce point autre ? Comment, enfin, peut-on ne pas être comme moi ? » (Declerck, 2001, pp. 102-103.)

L'être pauvre, c'est, en fin de compte, un état de certitude pour celui qui la vit et des conceptions toujours différentes sur sa définition objective, extérieure. De la même façon, tout un chacun sait ce qu'est un mort et le fait de mourir, peu sont d'accord sur ce qu'est le fait de vivre en bonne santé, en harmonie avec ses propres besoins. Face à la pauvreté, à ses formes extrêmes et au dénuement, les êtres sociaux ont mobilisé, depuis des siècles, des registres fort nombreux et différents en se situant soit dans le domaine de l'évaluation (politique, religieuse, caritative), soit dans celui de l'élaboration de savoirs (administratifs, étatiques, scientifiques, statistiques). Il y a donc une correspondance entre les types d'institutionnalisation de l'objet « pauvreté » et cette frénésie explicative et savante.

### 3.1.6. Observatoires, dispositifs d'observation et d'aide

En France, la pauvreté est une thématique d'analyse mobilisatrice, tant en économie, en sciences politiques qu'en sociologie. L'ouvrage (qui est aussi la thèse de doctorat) de Paugam, *La Disqualification sociale, Essai sur la nouvelle pauvreté*, publié en 1991, aux PUF, a marqué cependant une étape notable dans la recherche, tant par son propos théorique, fondé sur l'appréhension de la stigmatisation, proche de la notion de représentation, que sur le plan de l'approche empirique<sup>120</sup>. Les psychologues sociaux n'ont pas su, quant à eux, aborder un tel phénomène avec des outils adaptés ou de façon consistante. Pour des raisons faciles à comprendre (actualité, progression de l'exclusion, violence), l'objet « pauvreté » préoccupe cependant au-delà des nécessités de développement scientifique « normatives » de chaque discipline et incite, quelques-uns d'entre eux, à sortir des cadres académiques pour prendre beaucoup plus en considération l'environnement économique et social. C'est pourquoi on doit saluer, dès 1995, l'apparition d'un groupe de chercheurs sur la représentation de la pauvreté, dans le cadre du Laboratoire européen de psychologie sociale qui, sous l'impulsion de Serge Moscovici, a organisé un travail interculturel dont on va synthétiser la partie française ci-après.

120 Le livre de Philippe Sassier porte un regard de politiste et d'historien sur les représentations des pauvres et constitue aussi une œuvre notable (Sassier, 1990). N'oublions pas les contributions de Bronislaw Geremek, (Geremek, 1976 ; 1987) ou Jean-Claude Chesnais qui, par son *Histoire de la violence* (Chesnais, 1981), trace le portrait des inégalités sociales et des injustices tout autant que des crimes et délits. Toute une littérature sur la misère et ses remèdes, très « datée », tant par le style que par les formes d'interventions proposées, prolifère à la fin du 19<sup>e</sup> siècle (Cère, 1872 ; Chanteau, 1899 ; Paulian, 1883).

Quelques années plus tard, est créé, toujours en France et par décret, en 1998, un Observatoire National de la Pauvreté et de l'Exclusion, dont le but est de rassembler des données et des travaux dans ces domaines (Guillemot et Laconde, 2004). Dans ce cadre, et à partir de 1999, des enquêtes sur la « perception » ou l' « opinion » face à la pauvreté ont été conduites, en partenariat avec divers laboratoires et instituts français<sup>121</sup> (*IFOP*, *CEVIPOF*, *OSC*, *GRASS-CNRS*, *GRESGE* de l'Université Catholique de Lille). La lecture des titres de journaux et de publications d'organismes publics, français ou européens ou sociaux (*INSEE*, Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion, Observatoire sociologique du changement ; Rigaux, 1994), de la production éditoriale universitaire permet de constater une attention récurrente, cyclique pour la « métamorphose de la question sociale » (Castel ; 1995 ; Rosenvallon, 1995) et pour l'évolution du phénomène de l'exclusion et, plus particulièrement, de celui dit de la « grande pauvreté » (Arené et Quérouil, 1995 ; Atkinson, Glaude, Freyssinet et Seibel, 1998 ; Bautier *et al.*, 1996).

Du point de vue de l'influence sur les mentalités, le taux de chômage, même s'il a été réduit à environ 8 %, selon la définition du *BIT* (9 %, environ, en août 2001, puis 8,2 %, fin avril 2007<sup>122</sup>, chiffre se maintenant tout au long de cette année), n'a pas fini d'exercer son emprise. On soupçonne régulièrement l'existence des manipulations techniques et méthodologiques à visée politique sur sa réalité statistique<sup>123</sup>. En termes de catégories sociales, les jeunes<sup>124</sup> (moins de trente ans), les immigrés, les deuxièmes générations subsahariennes et magrébines, les sans-papier, les handicapés, certains retraités ou individus de plus de 50 ans, les non-diplômés, les ouvriers non-qualifiés, certaines populations en milieu rural ou en banlieue, nombres de femmes ou d'hommes seuls, de familles monoparentales et de ménages avec au moins un chômeur constituent les principales franges sociales exclues, en France (Herpin et Dell, 2005 ; Levené, 2007 ; Milano, 1992 ; Xiberras, 1993 ; Seys *et al.*, 2002 ; Strohl et Xiberras, 1992). Le baromètre de l'insécurité sociale (*BIP 40*<sup>125</sup>), par exemple, qui comprend une batterie de soixante indicateurs, couvrant six grands domaines des inégalités : chômage / emploi- travail, revenus et pauvreté, santé, logement, éducation, justice (les deux premiers indices pesant

121 Il est bon de rappeler que les grandes institutions internationales jouent un rôle théorique, et d'ingénierie, essentiel dans l'évolution de la catégorisation de la pauvreté et des politiques de développement. Pensons à l'office statistique de l'Union européenne (*EUROSTAT*), au Programme des Nations unies pour le développement (*PNUD*), à la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (*CNUCED*), à la Banque mondiale, à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (*BERD*), aux banques interaméricaine (*BID*), africaine (*BAD*) ou asiatique (*BAS*) de développement. Les trois grandes sources statistiques d'analyse internationale et d'élaboration d'indicateurs et de supports de recherches approfondies sont *EUROSTAT* pour l'UE, la *PNUD* des Nations unies et la Banque mondiale (Destremau et Salama, 2002).

122 Voir statistiques de l'*INSEE* :

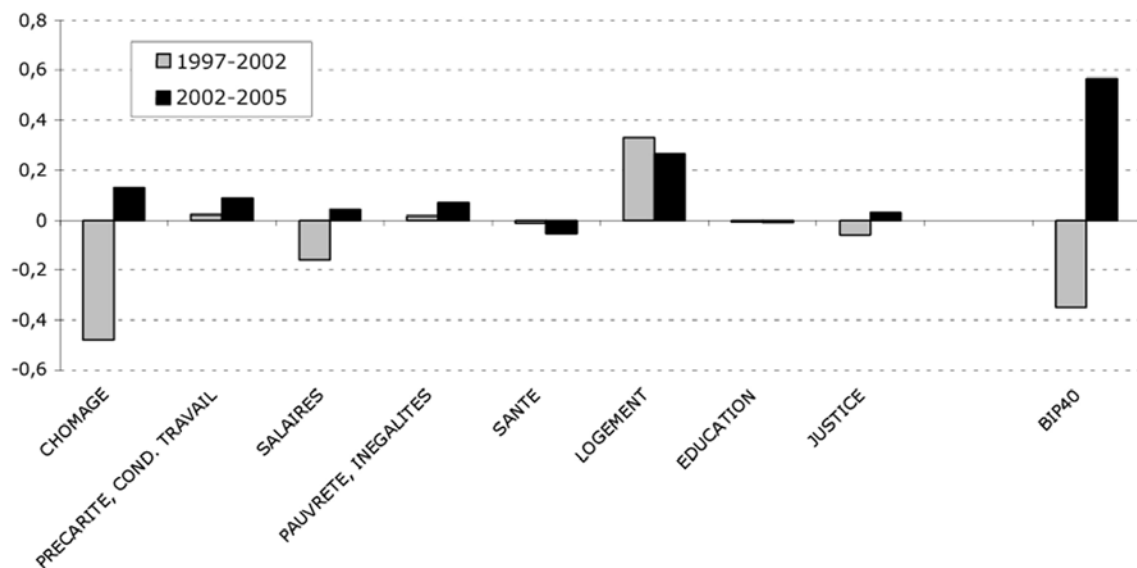
[http://www.insee.fr/fr/indicateur/tableau\\_de\\_bord/fiche\\_tableau\\_de\\_bord.asp?id\\_tbc\\_the=7](http://www.insee.fr/fr/indicateur/tableau_de_bord/fiche_tableau_de_bord.asp?id_tbc_the=7).

123 Antoine Reverchon, « Quels instruments pour mesurer le marché du travail ? », *LeMonde.fr*, 25 septembre 2007 ; « M. Hirsch admet que seuls 50 % des RMistes sont inscrits à l'ANPE, "pour ne pas alourdir les statistiques" », *LeMonde.fr*, 7 novembre 2007 (article non signé) ; « Le collectif *ACDC* accuse l'Insee d' "escamoter" les vrais chiffres du chômage », *LeMonde.fr*, 12 novembre 2007 (article non signé).

124 Une étude du Samu Social, rendue publique lors des *Journées Scientifiques de l'Observatoire*, le 13 décembre 2005 ([http://www.samusocial-75.fr/article.php?id\\_article=26#sommaire\\_7](http://www.samusocial-75.fr/article.php?id_article=26#sommaire_7)) montre l'augmentation importante, de 1999 à 2004, de sans-domicile jeunes, d'individus de sexe féminin, souvent enceintes, ou en couples. Ce qui est certain est que le nombre de personnes secourues augmente sans cesse : le dernier rapport du Secours Catholique indique l'accroissement du nombre de personnes secourues de 50-60 ans, notamment. L'isolement, le fait d'être sans-papier, la hausse des loyers de logements sociaux et le fort délai d'attente pour l'obtention du *RMI* sont pointés comme facteurs aggravants (Levené, *op. cit.*).

125 Le *BIP 40* est un indicateur alternatif de mesure des inégalités, de la précarité et de l'insécurité sociale, lancé par le Réseau d'alerte sur les inégalités (*RAI*), regroupant diverses associations, syndicats, spécialistes en sociologie, économie, statistique, sciences juridiques, afin de nourrir le débat social autour des inégalités, de la pauvreté et des politiques publiques et économiques à leur opposer : <http://www.bip40.org/fr/>.

50 %, dans le *BIP 40* et les quatre autres 12,5 % chacun), sur la période 2002-2005, indique que la précarité augmente, en France, non pas spécialement du fait du taux de chômage (selon le *BIT*) qui tend à diminuer tendanciellement, malgré l'augmentation du nombre de sans-emploi non indemnisés, de chômeurs de longue durée et l'escamotage de rmistes, mais surtout à la suite des *problèmes liés au logement*, causés par l'augmentation des loyers et du prix du mètre carré à l'achat, d'une part, et de la *faiblesse récurrente des salaires et du pouvoir d'achat* des ménages les plus pauvres (dépréciation par rapport à l'inflation, baisses liées à la précarisation de certaines franges sociales, impact de l'adoption de l'euro sur l'augmentation des prix à la consommation non répercutée dans l'indice officiel des prix de l'*INSEE*), de l'autre.



Contribution des différents indicateurs à la variation du *BIP 40* depuis 1997 (tiré de : *ACDC*, 2007, p. 2)

« Parallèlement, la précarité de l'emploi (*CDD*, intérim, sous-emploi) a recommencé à augmenter, après 2003, et se maintient à un niveau élevé. Les conditions de travail continuent de se dégrader, sans que les salariés puissent s'y opposer : les maladies professionnelles se multiplient et les accidents du travail sont de plus en plus graves [...]. Précarité accrue de l'emploi et dégradation des conditions de travail : ces deux phénomènes expliquent environ 15 % de la hausse du *BIP 40* depuis 2002 [...]. La dégradation de l'indemnisation du chômage et la faiblesse des salaires relèguent aussi un nombre croissant de chômeurs et de précaires vers les *minima* sociaux. En 2005, 10,2 % de la population (soit environ 6,4 millions de personnes) dépendent de ces *minima* sociaux pour vivre, un record absolu sur ces vingt-cinq dernières années. Pourtant, le niveau relatif de ces garanties minimales de revenu n'a jamais été aussi faible : le revenu moyen des ménages représentait, en 2005, 3,6 fois le niveau moyen garanti par ces minima sociaux contre 2,7, en 1984. Autrement dit, les pauvres sont de plus en plus nombreux et, aussi, de plus en plus pauvres. Au total, la montée de la pauvreté a contribué, autant que la hausse du chômage, à l'augmentation du *BIP 40*, entre 2002 et 2005 » (*ACDC*, 2007, pp. 2-3.)

Ce propos illustre bien un fait trop souvent oublié : la pauvreté ne se résume pas à la seule *figure du sans-domicile* dont on reparlera ultérieurement dans les résultats de l'enquête menée par entretiens. L'ambiance politique, les médias ainsi que les « sentiments » ou « opinions » peuvent aussi peser sur la perception et la construction sociale de ce phénomène. La notion de précarité doit attirer notre attention. On peut la résumer, en plus des indicateurs ci-dessus désignés, à travers l'idée d'une *difficulté à vivre* (ce terme sera retrouvé dans les données du test associatif administré aux sujets de mon étude). Elle exprime aussi une dimension psychosocialement importante de la complexité de ce phénomène. En effet, globalement, un Français sur deux (50 %), environ les deux

tiers des ouvriers (57 %) et des employés (63 %) prétendent avoir des difficultés pour vivre avec le revenu de leur foyer (contre 24 % des cadres), selon un sondage *CEVIPOF*<sup>126</sup>. En plus de l'affleurement de ce pessimisme sur ses propres conditions de vie dans l'Hexagone, diverses aides sociales et *minima* de ressources sont mis en œuvre, dont le *RMI* (revenu minimum d'insertion), correspondant à environ 440 € par mois, au premier janvier 2007, pour une personne seule et le *SMIC* (salaire minimum interprofessionnel de croissance), soit 1254 € bruts pour environ 152 heures de travail, en 2006<sup>127</sup>. Divers expédients complémentaires et complétifs (revenu minimum d'activité, minimum vieillesse ; allocation « autonomie » pour les personnes âgées dépendantes ; celle pour « adulte handicapé », « parentale », pour les chômeurs de longue durée ou en fin de droits, de « veuvage » ou « de parent isolé »), d'exonération d'impôts et d'aides diverses (allocations familiales, de garde d'enfant, de rentrée scolaire, de logement ; couverture maladie universelle ; bourses scolaires et universitaires, graduées en fonction des revenus parentaux) forment une constellation de secours financiers qui amortissent notablement les difficultés bien réelles des ménages de milieux modestes. Le magazine boursier *Investir* rappelle qu'en 1997, 50,3 % des contribuables étaient non imposables et que 7 % des Français (dont l'*impôt sur le revenu* dépassait 4573 euros par an) payaient 58,1 % environ de l'ensemble de l'impôt sur le revenu<sup>128</sup>. La solidarité publique et étatique correspond donc à un système mixte, entre libéralisme et économie de la redistribution, fortement organisé, typique de ce que Michel Albert ou l'École de la régulation ont appelé le « capitalisme rhénan » (Albert, 1991). De plus, les statistiques postérieures à la période d'enquête (1995-1998) effectuée sur les *RSP* noircissent et confirment ce pessimisme sur l'accroissement des inégalités (suite à diverses recherches statistiques de l'*INSEE*, ci-dessous évoquées).

---

126 Élisabeth Dupoirier et Bruno Palier, 2007, *Les préoccupations sociales des Français à deux mois de l'élection présidentielle et leurs effets politiques, Le baromètre politique français, (2006-2007) CEVIPOF*-Ministère de l'Intérieur, Résultats par régions – Détaillés 4<sup>e</sup> vague – Février 2007, Tome 1 : Les données du *BPF* 2006-2007 ont été produites par le *CEVIPOF* avec le soutien du Ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire. Le *BPF* 2006-2007 se déroule en quatre vagues de mars 2006 à l'hiver 2007 réalisées par l'*IFOP*. Les données sont déposées et disponibles auprès du Centre de données sociopolitiques de Sciences Po : [http://www.cevipof.msh-paris.fr/bpf/barometre/vague4/002/PreoccupationsSociales\\_ED-BP.pdf](http://www.cevipof.msh-paris.fr/bpf/barometre/vague4/002/PreoccupationsSociales_ED-BP.pdf).

127 La France est néanmoins le pays de l'Union Européenne (avec la Bulgarie) où il y aurait la plus forte proportion de salariés rémunérés au salaire minimum : 16 %. Le même pourcentage tombe à moins de 3 % en Grande Bretagne et en Espagne, ou à 1,3 % aux États-Unis (cf. Éric Nunès, « Les Européens ne sont pas égaux en matière de salaire minimum légal », *LeMonde.fr*, 25 juin 2007). Précisons cependant que le salaire horaire minimum (5,15 \$), aux États-Unis est bien inférieur à celui de l'Hexagone (8,27 € soit environ le double de celui américain).

128 *Investir*, septembre 2001, p. 20.

« Au fil du temps, la société s'est "smicardisée". La proportion de salariés rémunérés au niveau du salaire minimum est passée de 8,6 %, en 1991, à 15,1 % en 2006, ce qui constitue un record. À cette date, 27 % des travailleurs à temps complet des secteurs privé et semi-public, cantonnés aux emplois bénéficiant, à plein, des allègements de charges, touchaient moins de 1,3 smic. En ajoutant à ce stock celui des précaires (intérimaires, CDD, temps partiels), on n'est probablement pas loin du chiffre de 37,8 % de salariés percevant moins de 1,3 smic, retenu par l'Insee en 2002 [...]. Cette "smicardisation" du salariat, d'une ampleur inédite en Europe, ne suffit pas, toutefois, à rendre compte de la réalité de l'évolution des revenus. Un chercheur de l'École d'économie de Paris, Camille Landais, a montré que les hauts revenus avaient très fortement augmenté entre 1998 et 2005, à la différence des revenus moyens et médians. Ainsi, les 3 500 foyers les plus riches de France – sur un total de 35 millions de foyers fiscaux –, qui ont déclaré, en 2005, un revenu moyen de 1,88 million d'euros, ont vu leur revenu réel progresser de 42,6 % au cours de ces huit années. Pendant la même période, a établi M. Landais, 90 % des foyers fiscaux ont dû se contenter d'une hausse de leur revenu réel de 4,6 %. Cette "explosion des inégalités", liée à l'envolée des revenus des capitaux mobiliers et des plus-values boursières, mais aussi à celle des très hauts salaires, a nourri dans une partie de la population, à commencer par les classes moyennes, le sentiment d'un déclassement<sup>129</sup>. »

Selon les mêmes sources statistiques (INSEE), entre 1960 et 2006, la part des dépenses contraintes (logement, primes d'assurances, impôts, remboursements de crédit, etc.) a doublé (passant de 22 % à 45 %) et pèse énormément sur les revenus modestes (où elles représentent 75 % des revenus). Les symboles d'appauvrissement s'installent, depuis de longues années, dans la mémoire sociale et les conduites quotidiennes, ne serait-ce que dans la représentation de l'aide générée dans les médias. La naissance, en 1985, et la continuation jusqu'à nos jours du mouvement mass-médiatique et populaire, lancé par le comédien et humoriste Coluche, dit des « Restos du Cœur », initiative humanitaire intra-hexagonale sans précédent dans les annales de la lutte contre la pauvreté, depuis les appels à la solidarité de l'Abbé Pierre, au début des années 1950, montre la résurgence d'un sentiment diffus de pénurie et de manque qui a du mal à être énoncé dans une société riche. Depuis la fondation de son mouvement caritatif, Coluche, décédé, le 19 juin 1986, dans un accident de moto, soutenait, pendant la Présidence mitterrandienne et le pouvoir de la gauche, entre 1981 et 1995, que l'on souffrait encore de faim ou de sous-alimentation, en France, et qu'il fallait y remédier de façon urgente. Cette représentation s'est propagée très vite dans un pays où le fait de pouvoir « consommer quotidiennement de la viande rouge » ou « gagner son *beefsteak* » a une forte valeur affective et symbolique. Ce que l'association qu'il a fondée, a contribué à faire (cf. Marchal, 2001, pour une ethnographie d'un Resto du cœur à Nancy ; cf. aussi un article plus spécifique sur la fréquentation des centres de distributions de repas chauds : Marpsat, 2006). Prolongeant cette représentation « alimentée » par le succès médiatique des Restos du cœur, le thème de la « faim » est apparu, dans notre enquête sur le terrain, avec une forte fréquence, chez les non-impliqués dans la lutte contre la pauvreté, à la suite des résultats d'un test associatif en réponse au mot « pauvreté » (voir paragraphe 3.6.1.).

De plus, l'ambiance politique, depuis la fin des années 1980, exprime tendanciellement un affaiblissement des espérances de transformation sociale. Les scandales de corruption, touchant tous les partis établis ont, comme en Italie, par exemple, installé et diffusé l'idée populiste du « Tous pourris ! », accompagnée d'un fragile maintien des clivages partisans traditionnels. Mais cette diffusion d'une représentation d'un monde politique et économique, en proie aux malversations financières et aux détournements de fonds publics ou privés, basée parfois sur une vieille théorie du complot (utilisée fréquemment par divers groupements populistes ou d'extrême droite : Girardet, 1986) et souvent sur de réels procès retentissants et une augmentation de la corruption, entretient une amertume des « gens de

129 Claire Guélaud, « Salaires, pouvoir d'achat : l'explosion des inégalités », *LeMonde.fr*, 22 octobre 2007.

peu » qui peuvent s'avérer tout autant sympathiques et attachantes (Sansot, 1991, pp. 89-97) qu'éruptives et vindicatives (pp. 208-210). Des *classes moyennes* anxieuses (artisans, commerçants, cadres moyens, enseignants) s'ajoutent à ce concert de cris étouffés et de chants victimaires car elles estiment payer un gros tribut au fonctionnement de l'État Providence, du marché et à la République<sup>130</sup>.

Ce qui est, enfin, beaucoup moins accepté par une unanimité de Français, quelle que soit leur obédience idéologique, c'est qu'une entreprise licencie du personnel alors qu'elle est en bénéfice constant, voire croissant et progressif. Divers événements ont alimenté la chronique journalistique des scandales dans ce domaine dont on ne peut parler dans les détails. Les frasques financières de Jean-Marie Messier du groupe Vivendi Universal ou, en 2005, la confortable retraite, supposée de Daniel Bernard, l'ex-PDG de Carrefour, la fermeture du réseau des magasins Mark et Spencer, les licenciements dans la société Michelin qui avait réalisé des profits importants, en 2000, les faillites des entreprises Moulinex ou Brandt, les présumés délits d'initiés massifs, entre 2005 et 2006, à la direction d'*EADS* et d'*Airbus*, révélés par la presse, début octobre 2007, ne sont quelques exemples d'indignations dans ce domaine ; on peut aussi penser aux profits importants, redistribués aux actionnaires alors que les salaires sont gelés, depuis des années, en 2005, dans les grandes entreprises multinationales française telles que Total-Elf, Renault-Nissan, Vinci, Peugeot-Citroën, sans vouloir approfondir la nature et l'origine des turbulences, traversées par la restructuration d'*Airbus Industrie*<sup>131</sup> ou le projet de réglementation sur les « parachutes dorés », par le gouvernement Fillon, en juin 2007<sup>132</sup>. L'« argent facile », amassé par les spéculateurs boursiers, rejoint alors, dans l'imaginaire mass-médiatique et populaire, l'« impunité » et l'« impudence » de certains politiciens, qualifiés quasi automatiquement de « véreux », faisant des premiers et des derniers un groupe compact de « voyous bien soignés, en complet veston à mille euros et en chaussures Weston ». La crainte d'être floué, de « tourner en bourrique », d'être « la vache à lait » ou le « pigeon » des « profiteurs » alimente ainsi une représentation assez ancienne (Birnbaum, 1979), globalement négative des classes sociales bourgeoises (les « deux cents familles »), des décideurs économiques et, finalement, de l'espace politique et gouvernant. Ces représentations réémergent en dépit du fait que ce dernier champ social se doit d'être une zone d'exercice de la citoyenneté et de traduction de la solidarité (du moins dans la tradition républicaine française, issue de 1789 et suite à l'affermissement des mouvements sociaux, écologistes ou antimondialisation, en Europe).

### 3.1.7. Les mouvements caritatifs et humanitaires

Il faut aussi mentionner, dans cette rapide présentation des enjeux socio-historiques de ce thème, l'influence essentielle sur les RS de l'exclusion et de la pauvreté, en France, de mouvements comme Médecins du Monde, Médecins Sans Frontières, Le Secours Populaire, Les Restos du Cœur, La Croix-Rouge ainsi que du catholicisme social (*ATD Quart-Monde*, Emmaüs, L'Armée du salut, Secours Catholique, Les petits frères des pauvres, La société philanthropique : Rosenfeld, 1985 Dedeyan, 1983). Ces diverses associations sont constituées de bénévoles, de professionnels ou de militants, plus ou moins permanents, qui ont eu un fort impact sur le monde politique (et, notamment, sur le

130 Louis Chauvel appuie, avec de denses arguments, la thèse d'une crise identitaire et d'une stagnation économique et sociale des classes moyennes, en France (Chauvel, *op. cit.*).

131 Dominique Gallois, « Le danger est que l'A380 devienne le Concorde du 21<sup>e</sup> siècle » (*chat* avec les lecteurs), *LeMonde.fr*, 22 juin, 2007.

132 Christophe Jakubyszyn, « Les parachutes dorés encadrés, les stock-options plus chères », *LeMonde.fr*, 7 juin 2007.

Conseil économique et social). Dan Ferrand-Bechmann indiquait, il y a déjà quinze ans, l'importance de leur action et la probable perpétuation de leur utilité :

« Longtemps décriées et critiquées, les dames d'œuvre sont sorties de leur placard en bois de rose... Face à ces enfants qui ont faim, Coluche a fondé les Restaurants du cœur, et de nombreuses associations ont développé des aides alimentaires qui, pour être archaïques, n'en sont pas moins indispensables [...]. C'est dire que les associations apparaissent maintenant comme des acteurs incontournables parce que leur légitimité, reposant souvent sur le bénévolat, accrochée à de vieilles traditions chrétiennes, revivifiée, en partie, par l'État-providence, est très grande. Ce sont elles qui servent d'interlocuteurs et de témoins. Parce qu'elles n'ont jamais cessé de veiller et de résister, on reconnaît leur rôle de subsidiarité. On peut donc observer une nouvelle complémentarité entre les administrations d'État et le système caritatif. On peut même penser que, malgré le revenu minimum d'insertion, elles garderont un rôle non négligeable, celui d'aider des personnes à la marge de cette aide, de les accompagner dans leurs démarches et de répondre aux nouveaux problèmes auxquels une bureaucratie sociale ne peut pas toujours faire face dans l'immédiat » (Ferrand-Bechmann, 1993, pp. 288-289.)

Le thème de l'exclusion, relié à une pensée théologique chrétienne (Burnier, 1993), fondée notamment sur la parabole du « Bon Samaritain » (Boltanski, 1993) et celui de l'assistance aux (bon / mauvais) pauvres, traversent ainsi les clivages idéologiques, en cristallisant des motifs d'engagement contradictoires, des argumentations hétérogènes sur les causes et les remèdes à ce problème<sup>133</sup>. D'autre part, signalons l'existence d'une particularité « latine » ou « Doncamillesque » de la France. En effet, durant les années 1930, est née, pour équilibrer ou « faire concurrence » au catholicisme social, puis aux mouvements des années 1943-1960 des « prêtres ouvriers » (Giard, 1994), une fédération d'inspiration laïque, républicaine, et de gauche dite du « Secours populaire », créée en 1945, dont l'action est parallèle, à la fois, aux pratiques des organisations confessionnelles ou religieuses et aux décisions et montages juridico-institutionnels de l'État que tous (religieux et laïques) ont contribué à influencer, sinon à fonder<sup>134</sup>. Les mouvements humanitaires et les organisations non gouvernementales (*ONG*) forment une nébuleuse active, revendiquant une attitude caritative, de défense des droits de l'homme et de laïcité, s'adressant à toutes les appartenances confessionnelles et au-delà de l'espace national ou européen. Mais en même temps, on note la permanence et l'activisme de fédérations à l'inspiration soit religieuse – plus ou moins universaliste et laïque – soit républicaine – basée sur une vision socialiste ou internationaliste.

Un dernier élément doit aussi être retenu pour tracer le tableau de la construction sociale de la pauvreté en France. Si l'on écarte de l'analyse, la période radical-socialiste de la Troisième République (1870-1914) ou l'époque du Front Populaire (1936-1938), il faut souligner l'importance historique unique, depuis la Révolution Française de 1789, de l'accès durable au pouvoir exécutif et législatif de partis dits « de gauche », écolo-socialo-communistes (1981-1986, 1988-1992, et 1997-2002). Mis à part la période 1995-1997 et quelques intermèdes cohabitationnistes, durant lesquels François Mitterrand et ses soutiens politiques avaient su tirer bien plus profit que Jacques Chirac et le mouvement gaulliste, depuis 1995, du jeu des institutions et des règles de la Constitution, le parti socialiste a gouverné, directement ou indirectement, la France, de 1981 à 2002. Suite aux événements révolutionnaires de 1968, on a assisté finalement à un phénomène d'influence indirecte et à retardement et donc à une généralisation des idées libertaires, gauchistes ou marxistes et écologistes, à leur emprise sur les pratiques sociales et, notamment, sur le traitement de

133 Jacques-Marie Vaslin, « Répression ou protection : cinq siècles de gestion des "pauvres" », *LeMonde.fr*, 29 mai 2007.

134 Un exemple parmi d'autres, la nomination de l'ancien Président d'Emmaüs, Martin Hirsch, comme Haut-commissaire aux solidarités actives contre la pauvreté, en mai 2007 : cf. Bertrand Bissuel, « Martin Hirsch : "Je ne suis ni dupe, ni naïf" », *LeMonde.fr*, 20 mai 2007.

l'exclusion<sup>135</sup>. Un exemple de cet effet d'intériorisation globale de la « pensée de gauche » serait le tollé que soulèverait la décision de supprimer le *RMI* ou le *SMIC*. Les acquis sociaux sont devenus un « patrimoine idéologique et économique » commun aux divers partis, y compris de l'extrême droite (le *FN* faisant de la solidarité un axe de son argumentaire politique, depuis la crise économique de 1990-1995).

Ce qui a préoccupé nombre de gouvernements, qu'ils soient de gauche comme de droite, c'est la béance sociétale engendrée par la montée du nombre de « nouveaux pauvres » et de sans-domicile-fixe. Lionel Jospin fixait, par exemple, l'objectif du « zéro *SDF* d'ici à 2007 », lors de sa campagne pour les élections à la Présidence de la République<sup>136</sup>. L'émergence de « clochards » jeunes, de catégories en déserrance, issus parfois de classes moyennes, d'exclues féminines, même si moins nombreuses que les hommes<sup>137</sup>, de marginaux émanant des grands ensembles urbains ou des pays de l'Est, combinant délinquance, violence et misère éducatives et financière, donnent à penser la question de la pauvreté comme une grave dysfonction de la machine démocratique et des objectifs de croissance économique. Le pauvre représente, dans ce cas, un « ratage » de la société moderne, une « chute » ou un « basculement », pouvant être subi par quiconque.

Peut-on comparer explicitement la situation de grande détresse des personnes vivant dans la rue, et l'indifférence des acteurs sociaux à leur égard, à la situation d'inhumanité vécue par les déportés dans les camps de concentration nazis comme le suppose Corinne Lanzarini dans sa thèse (Lanzarini, 1998) ? Y a-t-il une dimension heuristique de ce genre d'analogie ? Les travaux de Stanley Milgram ou ceux, plus contestés sur le plan éthique, de Philip Zimbardo et Greg White (sur la simulation quasi expérimentale d'un univers d'emprisonnement avec la participation active d'étudiants et de chercheurs) ont prouvé, depuis longtemps, que l'« état agentique » peut atteindre des individus de tout groupe social et de toute société (Milgram, 1976 ; Meeus et Raaijmakers, 1986 ; Zimbardo et White, 1972). Il existe des conduites de cruauté entre pauvres (mafias, bandes organisées de Los Angeles ou Chicago, ou dans les pays d'Amérique Latine ou de l'ancien bloc soviétique). Mais l'exploitation inhumaine, allant jusqu'à l'esclavage, reposant sur des motifs divers (sexuels, professionnels, politiques, religieux), vis-à-vis d'enfants, de femmes ou d'individus démunis, provient aussi de membres ou fractions de classes moyennes ou riches, plus intégrés socialement. Il est difficile de nier l'idée que l'abus vis-à-vis des populations dominées ou le mépris dévastateurs avec lequel on traite certains marginaux (prisonniers, sans-abri, habitants isolés dans des cités) sont des conduites analogues à celles observées en des circonstances tragiques passées<sup>138</sup>.

135 Les groupuscules trotskistes obtiennent, au premier tour des présidentielles de 2002 – avec Olivier Besancenot, Arlette Laguiller et Daniel Gluckstein – 10,44 % des suffrages exprimés ; ce qui est le plus gros score de l'extrême gauche, en France, dans ce type d'élection. On observe, néanmoins, un score plus faible, pour le même type de suffrage, en 2007 : 5,75 % pour les trois candidats de l'extrême gauche de la *LCR*, de *LO* et du *PT*. Cependant, il y a un maintien d'une force d'extrême gauche dans l'Hexagone. Ce qui en fait un pays à part, en Europe, tant par le poids électoral de ces types de mouvements politiques que par leur attitude pacifique (non-revendication de la lutte armée : cf. Pina, 2005).

136 Cf. Bertrand Bissuel, « L'objectif "Zéro SDF en 2007" est-il réalisable ? », *Le Monde*, 22 mars 2002, p. 12.

137 Même si, dès 1897, Léon Bloy faisait paraître un livre intitulé *La Femme pauvre*.

138 C'est d'ailleurs contre cette indifférence et cette tendance au silence cruel qu'Augustin Legrand et le collectif des Amis de Don Quichotte ont élaboré la stratégie des « tentes pour *SDF* », plantées d'abord sur le bord du canal Saint-Martin et ailleurs dans Paris, puis dans d'autres villes de France. Cette action d'influence minoritaire, par la sur-désignation ou la sur-visibilité, a eu un impact considérable, de novembre 2006 à mars 2007. Le mouvement était cependant déjà partiellement et spontanément initié au milieu de l'année 2006 par des groupes épars (par exemple rue de Verdun dans le 10<sup>e</sup>). Les campements de tentes finissaient d'ailleurs par inspirer des réflexes d'intolérance plus ou moins retenue (Ludovic Blécher, « L'idée, c'est de virer les *SDF* d'ici à la semaine prochaine ! » Les campements sauvages provoquent l'ire des Parisiens. La mairie a missionné deux associations pour les inciter à quitter leurs tentes », *Libération*, 19 juillet 2006). Les exemples de mépris, d'ignorance et de persécution sont cependant bien plus nombreux (cf. Bertrand



Au-delà de cette interrogation légitime, diverses contributions, sur le thème des sans-domicile et de la grande pauvreté, sont à mentionner et certifient, pour la France, à la fois une préoccupation réelle et l'existence d'un savoir approfondi et minutieux sur ces populations : Brousse et De la Rochère, 2002a et 2002b ; Brousse, 2006a et 2006b ; Declerck, 2001 ; Firdion, 2006 ; Gaboriau, 1993 ; Joint-Lambert, 2006 ; Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale, 2002 ; Paugam, 1996 ; Paugam et Cléménçon, 2002 ; Paugam, 2005 ; Peretti, 2006a ; Richer, 2006). D'autres écrits, directement issus du milieu associatif, sont à mentionner : Delarbre et Peneau, 1995 ; Duplan, 1995 ; Gouy, 1994, 1995 ; Legros et Simon, 1996 ; Quaretta, 1995.

### 3.2. Méthodologie de l'enquête par entretiens sur la RSP

Parvenir à une connaissance des éléments cognitifs, constituant la RSP, de leur organisation, du champ sémantique et de la nature du phénomène en jeu, a conduit à privilégier l'articulation avec les pratiques sociales. Une méthodologie mixte a été mise en œuvre. La technique dite de « l'association libre » a été appliquée (Abric, 1994). Le caractère spontané des données construites par ce moyen ainsi que leur valence projective permettent d'accéder, avec rapidité et simplicité, aux contenus de l'univers verbal engendré par l'objet représenté (Flament et Rouquette, 2003 ; Seca, 2005c). On favorise, en d'autres termes, une réactivation d'éléments latents ou implicites qui pourraient être déniés ou masqués dans des entretiens d'enquêtes. Le repérage statistique du système central de la représentation se fait alors par l'application d'un mode de calcul simple (Grize *et al.*, 1987 ; Vergès, 1992). On évalue le rang moyen de chaque terme associé et sa fréquence et l'on peut ainsi repérer les *mots cités en premier le plus fréquemment* qui pourraient probablement constituer les éléments du *système central* de la représentation. Les produits des associations libres sont utilisés pour connaître la dimension « information » (le contenu) – c'est-à-dire l'ensemble qualitatif et quantitatif des connaissances portant sur un objet de RS – et aussi la structure des cognitions (leur hiérarchie), définie, par Moscovici, comme le « champ de la représentation » (Moscovici, 1976). Les entretiens semi-directifs complètent ce dispositif, en favorisant l'accès aux justifications discursives, aux variantes descriptives / explicatives, aux exemplifications et aux références du sens commun. Ces derniers ont été l'objet d'une analyse de contenu approfondie de type thématique.

Les systèmes catégoriels des sujets et la dimension attitudinale dans la RSP ont donc été organisés à partir de quatre-vingts entretiens semi-directifs. Afin d'analyser le lien « représentations - pratiques », les réponses de différents groupes sociaux ont été mises en comparaison. Deux critères de choix de la population ont été retenus :

---

Bissuel, « Des enfants très médiatiques », *LeMonde.fr*, 7 janvier 2007). Un exemple choquant a été l'intention du maire d'Argenteuil (le 24 août 2007), Georges Mothron, dans le Val-d'Oise, de pulvériser du produit nauséabond pour éloigner les SDF. Avec le Malodore – ce genre d'appellation est incroyablement authentique et cynique – élaboré par la société FIRCHIM, spécialiste en chimie et en produits d'entretien, on prétend donc éloigner les sans-abris comme on le fait pour les chiens errants ou les animaux nuisibles. Les employés municipaux d'Argenteuil auraient dignement refusé d'appliquer cette mesure portant atteinte aux droits de l'homme. La direction d'un centre commercial de cette ville aurait confirmé, à l'Agence France-Presse, le 25 août 2007, avoir utilisé le Malodore afin de chasser des SDF de ses galeries (Christophe Lehoussé, « Argenteuil chasse ses sans-abris à coups de mauvaises odeurs », *Libération.fr*, 25 août 2007). Le 27 août, face à l'afflux de protestations politiques et syndicales, l'édile fait machine arrière (article sans mention d'auteur : « Le maire d'Argenteuil suspend l'usage de produits nauséabonds pour chasser les SDF », *LeMonde.fr*, 27 août 2007). Depuis le début des années 1990, les mesures répressives antivagabondage et antimendicité, toujours plus nombreuses, prennent des formes directes ou discrètes dans plusieurs villes de France (Bertrand Bissuel, « Les maires multiplient les équipements dissuasifs pour éloigner les vagabonds », *LeMonde.fr*, 27 août 2007).

- la position sociale et économique ;
- les niveaux d'implication personnelle et collective dans la lutte contre la pauvreté.

Trois modalités du facteur « position sociale et économique » ont été étudiées :

- l'appartenance aux *classes moyennes supérieures* (cadres supérieurs et professions intellectuelles ou libérales) ;
- le statut de *classes moyennes inférieures* (professions intermédiaires) ;
- la position sociale « pauvre ».

Les classes moyennes sont toujours des cibles de sollicitations de la part des pauvres et des campagnes d'informations des mass médias. Les « pauvres » ne forment pas un groupe social aux frontières bien délimitées. On en a parlé plus haut. En conséquence, toute approche de cette notion est condamnée à figer et à valider des catégorisations qui sont arbitraires et fluctuantes. On n'a pas défini *a priori* cette frange sociale pour des raisons de facilitation de la comparaison interculturelle des données dans la recherche internationale du LEPS. Des critères descriptifs de type sociographiques et ethnométhodologiques ont été choisis, en prenant, comme base, la définition donnée *par les sujets de l'échantillon interrogé appartenant à la classe moyenne*. Le prototype le plus fréquemment évoqué du « pauvre », dans l'enquête française, est celui du sans-domicile. C'est pourquoi une proportion importante de cette catégorie est représentée dans les sujets « pauvres » interrogés.

Deux modalités du facteur « degré d'implication » ont été analysées :

- celle des sujets directement *impliqués dans la lutte contre la pauvreté* ;
- celle de ceux qui *n'y sont pas forcément impliqués*.

La proportion d'hommes (52,5 %) et de femmes (47,5 %) est à peu près équivalente<sup>139</sup>. Les classes d'âges les plus présentes dans l'échantillon vont de 26 à 55 ans (71,3 %) qui comprend beaucoup plus de croyants (65 %) que de non-croyants ou de sujets ne répondant pas à la question de la foi (35 %). Ce qui peut s'expliquer par l'importance de la croyance religieuse et de son lien avec la lutte contre la pauvreté, puisque tous les sujets des classes moyennes supérieures impliquées se disent croyants. Il y a un peu plus de sujets se déclarant à gauche (52,5 %) dans l'échantillon.

On s'est donc surtout soucié des cinq modalités suivantes :

1. une population directement impliquée dans la relation d'aide aux pauvres ayant le statut de classe moyenne supérieure. Il s'agissait *grosso modo* de dirigeants et cadres des associations pour la lutte contre la pauvreté ;

2. un ensemble directement impliqué dans la relation d'aide avec les pauvres, appartenant aux classes moyennes « inférieures ». Ces personnes travaillaient pour les associations (ou institutions) (laïques / non laïques) d'aide aux pauvres : par exemple assistants sociaux, éducateurs spécialisés, bénévoles de quartier appartenant à ces catégories sociales ;

<sup>139</sup> Voir tome 2, paragraphes 21.28 et 21.29., tableaux XII c et XIII d.

3. une population de classes moyennes relativement aisées, n'ayant pas forcément une implication directe dans la lutte contre la pauvreté. Par exemple : cadres supérieurs, professions libérales, ingénieurs, experts comptables...

4. une population de classes moyennes dites « inférieures » (techniciens supérieurs, cadres intermédiaires, commerciaux), n'ayant pas forcément une implication directe dans la lutte contre la pauvreté.

5. une population des pauvres définis ultérieurement en fonction de la RS des sujets des points 1 à 4. Concrètement, les vingt sujets pauvres correspondent aux catégories interrogées suivantes : huit sans-abris, cinq chômeurs de longue durée, six bénéficiaires de ressources d'insertion (revenu minimum d'insertion, contrat emploi-solidarité), un handicapé.

Pour connaître le guide d'entretien de cette étude, il suffit de se reporter au tome 2 (annexes n° 19 et 20). L'enquête a été réalisée en 1995-1996, à Paris et en Région « Île-de-France » (avec une prédominance de sujets vivant dans les Yvelines -68,7 %- et Paris -25 %), la retranscription et l'analyse de contenu se sont prolongée jusqu'en août 1998. On retrouvera les différentes questions posées dans la présentation des résultats de l'analyse de contenu qui suivent.

<b>DEGRE D'IMPLICATION DANS LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ</b>		
	Impliqués	Non-impliqués
<b>POSITION SOCIALE</b>		
Classes Moyennes Supérieures	15	15
Cl. Moyennes Inférieures	15	15
Pauvres	20	
<b>Total</b>		<b>80</b>

### 3.3. Définir la pauvreté et les pauvres : le prototype du sans-abri<sup>140</sup>

Les éléments de l'analyse du contenu<sup>141</sup> confirment que l'objet « pauvreté » offre une surface suffisamment large de projection à ceux qui en parlent ou s'y réfèrent. Il constitue un espace de savoir partagé, du fait même de sa diversité sociale et de sa polysémie importante (Glaude, 1998). Il y a, là, un relatif paradoxe dont on a parlé précédemment. N'est-ce pas en raison même de la multiplicité discursive et d'attitudes, engendrée par une

140 Une partie du texte d'analyse de données se base des paragraphes de communications à deux colloques (à Mexico pour la *Table Ronde sur les Représentations sociales de la Pauvreté, Quatrième Conférence internationale sur les Représentations sociales, Ville de Mexico* et à l'université A.I. Cuza de Iasi, en Roumanie, *Dimensions psychosociales de la pauvreté (15-16 octobre 1998)*, Laboratoire de Psychologie du Champ social) et un chapitre d'ouvrage (Seca, 2003d).

141 Tous les tableaux (numérotés de I à XII), parfois cités dans le corps de ce chapitre, sont présentés, *in extenso* (c'est-à-dire, y compris avec des catégories d'analyse thématique peu fréquentes) dans la section 21 du tome 2 (annexes). Les numéros, en chiffres arabes (1 à 13), apparaissant à l'intérieur des tableaux cités, en annexes (vol. 2) comme dans ce chapitre, correspondent au numéro de question (voir guide d'entretien en sections 19 et 20 du vol. 2). Par exemple, pour le tableau I, il s'agit de la synthèse d'analyse de contenu des réponses aux questions 1 et 4, d'où le « 1/4 » au début de chaque ligne.

« classe d'objets » de ce type que l'accord sur son essence prétendue devient un mode de résolution provisoire du conflit sociocognitif (donc de la dissonance) consécutif à son entrée dans le champ de pensée d'un sujet et que des représentations sociales sont générées (Moscovici, 1976 ; Moliner, 1996) ? Dans cette enquête, on note la juxtaposition de contenus, parfois contradictoires, se rapportant, tout autant, à des savoirs pratiques (comment lutter contre – ou éradiquer – la pauvreté) qu'à des propos définitionnels faisant apparaître des clichés, mêlés, voire intriqués à des énoncés sur le prototype du pauvre. *La définition de l'être pauvre renvoie à des fragments cognitifs désarticulés*, malgré la centration assez unanime sur l'image du sans-abri. De plus, la représentation sociale de la pauvreté se construit - conformément à l'idée avancée par Simmel (*op. cit.*), Paugam (*op. cit.*) ou Abric (1996) *dans la traduction de la catégorie en modalité de l'assistance à cette même catégorie.*

« L'acceptation de l'assistance exclut ainsi la personne assistée des prémices de son statut et fournit des preuves visibles que [*cette dernière*] est formellement *déclassée*. Avant que ceci n'arrive, les préjugés de classe sont suffisamment forts pour rendre la pauvreté pour ainsi dire invisible ; et avant cela, la pauvreté est une souffrance individuelle, sans conséquences sociales. Toutes les suppositions, sur lesquelles la vie des classes privilégiées se fonde, déterminent qu'une personne peut être pauvre dans un sens individuel, c'est-à-dire que ses ressources peuvent être insuffisantes pour les besoins de sa classe, sans qu'elle ait, pour autant, besoin de recourir à l'assistance. C'est pour cette raison que personne n'est pauvre socialement avant d'avoir été assisté. Et ceci a une validité générale : en termes sociologiques, la pauvreté ne vient pas d'abord, suivie de l'assistance – ceci est plutôt le destin dans sa forme personnelle – mais est pauvre, celui qui reçoit assistance ou qui devrait la recevoir, étant donné sa situation sociologique, bien que, par chance, il est possible qu'il ne la reçoive pas.

L'affirmation socio-démocratique, selon laquelle le prolétaire moderne est définitivement pauvre, mais pas un *homme pauvre*, s'accorde à cette interprétation. Les pauvres, en tant que catégorie sociale, ne sont pas ceux qui souffrent de manques et de privations spécifiques, mais ceux qui reçoivent assistance ou devraient la recevoir selon les normes sociales. Par conséquent, la pauvreté ne peut, dans ce sens, être définie comme état quantitatif en elle-même, mais seulement par rapport à la réaction sociale qui résulte d'une situation spécifique ; ceci est analogue à la manière dont le crime [...] est défini comme une *action punie par des sanctions publiques*. C'est pourquoi, aujourd'hui, certains ne déterminent pas l'essence de la moralité à partir de l'état intérieur du sujet, mais à partir de l'effet de son acte [...]. L'état individuel, en soi, ne détermine plus le concept, mais la téléologie sociale le fait ; l'individu est déterminé par la façon dont la totalité qui l'entoure se comporte envers lui [...]. La fonction d'attachement que la personne pauvre remplit à l'intérieur d'une société n'est pas générée par le seul fait qu'elle soit pauvre ; ce n'est que lorsque la société – la totalité ou certains individus – réagit à son égard en lui portant assistance qu'il joue un rôle social spécifique » (Simmel, 1908, pp. 96-97.)

En d'autres termes, si l'on veut approfondir la RS de la pauvreté, on ne doit seulement détecter les éléments d'un système sociocognitif, toujours reconstruit ou constitué en fonction de méthodologies partiales et partielles.

« Si le dénuement ou la "déprivation" (état de celui qui "manque") peut être vu comme un état en soi, fait de réalités concrètes et mesurables, la pauvreté (état social) n'existe que dans le rapport à l'autre et par le truchement de représentations fondées sur une vision hiérarchisée, classifiée des groupes sociaux, et sur des appréciations relatives de soi et de l'autre, de ce qu'il faut avoir et de ce qui fait défaut. Derrière l'objectivation inhérente à la démarche de classification, de quantification et de construction des indicateurs, la désignation d'un ensemble d'individus ainsi définis comme "pauvres", avec leurs sous-catégories, du "Pauvre" comme archétype, et de la pauvreté comme état, représente donc une construction mentale, politique, sociale et classificatoire, imprégnée de subjectivité et de relativité, qui dépend de qui l'emploie et du contexte dans lequel ces faits, ces représentations et ces appréciations prennent place. La malléabilité de la notion de pauvreté, sa complexité se prêtent à ce que les questions méthodologiques soient instrumentalisées, selon l'intention et le présupposé de ceux qui s'y investissent. L'objet "pauvreté" est ainsi défini, avant tout, en fonction d'une méthode, il est très contingent et a peu de valeur scientifique en soi » (Destremau et Salama, 2002, p. 113.).

C'est pourquoi l'interaction avec le niveau des pratiques sociales (paragraphe 3.5) fait émerger les représentations (en tant que savoirs concrets). La pauvreté peut alors être dégagée de la gangue de la stéréotypie au nom d'une concrétude plus subtile ou, au contraire, la justifier dans une certaine logique schématisée de l'agir. Finalement, c'est l'anomie du pauvre qui transparait dans une praxis de la lutte ou de l'assistance. Ce relief catégoriel semble bien différent que celui qui est activé dans l'activité d'association d'idées (ci-dessus décrite méthodologiquement) ou lors du questionnement d'attribution de caractéristiques « personnologiques » aux dominés ou aux dominants<sup>142</sup>. Cette « saillance » de l'« être pauvre » désigne une « misère du monde » insupportée (cf. Bourdieu *et al.*, 1993) et les fondements d'une mobilisation erratique contre le « malheur ».

### 3.3.1. L'effet d'écran cognitif de la catégorie « sans-abri »

Le contenu le plus saillant (tableau I, ci-dessous) évoqué par les sujets interviewés est celui de la *grande pauvreté* et du *dénuement matériel* (74 occurrences sur 80). La *personne sans logement* (*SDF, clochards, zonards*) est unanimement désignée comme le type même de cette notion (75 sur 80). Ce qui est d'ailleurs confirmé par les résultats du test associatif. Il est vrai que cette catégorie sociale est l'objet d'études empiriques anciennes et multiples (Anderson, 1961 ; voir références bibliographiques 7.9.). Deux de nos sujets le soulignent clairement, en affirmant, à propos des sans-abris, qu'il s'agit de la « vitrine » de la pauvreté ou de « l'image qui vient en premier ». Bien sûr, d'autres mots et d'autres concepts ont été associés à notre objet d'enquête. Mais ce qui frappe c'est la (prévisible ?) première place de cet état dans le comptage des fréquences thématiques.

Les *chômeurs* ou les *sans emploi* (60 sur 80) et ceux qui *ont du mal à se nourrir, fréquentent les restaurants du Cœur ou les soupes populaires* (56 sur 80) viennent juste après. La *précarité* (*extension de statut salarial à durée déterminée ou d'assistés, aux ressources proches ou inférieures au seuil de pauvreté* : 31 sur 80) ou le *manque d'argent* (59 sur 80), sont alors désignées comme des indices d'une assignation au statut de pauvre. Le cliché des bidonvilles (Guerrand, 1996 ; Guetta et Megdiche, 1990), dont les derniers ont été supprimés autour de Paris, à la fin des années 1970, est objectivé, plusieurs fois, à travers le thème de *l'insalubrité urbaine et le fait d'être mal logé* (31 sur 80). La question des zones sensibles, des *banlieues* déshéritées, des résidents des *HLM* ou des cités d'urgence (Labbens, 1996) est nommée par environ un quart des sujets. Le thème de la *frustration face aux biens de consommation et aux loisirs* (43 sur 80) évoque, par contiguïté, le mal-vivre dû à l'insuffisance de ressources. Cette difficulté des « petits budgets » est l'un des seuls éléments qui décrivent une « autre » pauvreté, moins extrême et caricaturale (même si bien réelle), proche des gens des cités et de la réalité ouvrière ou des employés.

Être pauvre correspond, surtout, au stéréotype du démuné, au fait de vivre dans la rue ou bien à la situation d'absence de (ou aux difficultés liées au) logement. Les notions de *mal-être*, de *souffrance* (49 sur 80) ou d'*isolement* (47 sur 80) y semblent associées, de façon récurrente. La *solitude*, l'*isolement*, conséquences et facteurs de l'exclusion, complètent le tableau de sa définition. Ces derniers termes soulignent la place notable du thème de la pauvreté « autre que matérielle », que certains expriment à travers l'énoncé de la

142 Ainsi, un vague questionnement sur l'éradication du « mal » est régulièrement posé dans les médias. Mais, en même temps, l'objet « pauvreté » est, avec une habileté récurrente, éludé, minoré ou transformé dans sa substance et, avec lui, les solutions probablement les plus proches de l'« être pauvre ».

« *pauvreté en esprit* » ou, plus fréquemment, *faiblesse psychique* ou *morale* (35 sur 80), mais sans la connotation chrétienne qui peut lui être accolée originellement. Cette référence exprime plutôt l'idée qu'il manquerait aux pauvres une *éducation*, entendue dans le sens de « maîtrise intellectuelle », voire un diplôme ou une formation, figurant dans la pensée des sujets interrogés, comme des éléments essentiels de la réussite sociale.

L'idée que *tout le monde peut être frappé* (28 sur 80) est révélée à travers des formules telles que la *dégringolade*, le *cercle vicieux*, la *chute* (33 sur 80), expressions décrivant un phénomène proche de la nouvelle pauvreté et de du basculement qu'elle implique. On décrit alors un *processus fatal*, source de ce que Paugam appelle la « *pauvreté disqualifiante* » :

« Elle [*la pauvreté disqualifiante*] ne renvoie pas à un état de misère stabilisée, mais à un processus qui peut toucher des franges de la population jusqu'alors parfaitement intégrées au marché de l'emploi. Ce processus concerne des personnes confrontées à des situations de précarité de plus en plus lourdes, tant dans le domaine du revenu, des conditions de logement et de santé, que dans celui de la participation à la vie sociale. Ce phénomène n'affecte pas que ces franges nouvellement précarisées de la population. Il affecte l'ensemble de la société tant l'insécurité génère d'angoisse collective [...]. Les enquêtes européennes ont permis de constater que la représentation sociale de la pauvreté comme une chute est actuellement répandue. L'image dominante du pauvre est donc celle de la victime d'une déchéance sociale à la suite d'une ou de plusieurs sévères ruptures (Paugam, 2005, p. 231-232.)

Étonnamment, ces énoncés sur l'*écroulement* et l'*enchaînement morbide* sont très peu formulés chez les sujets pauvres (2 sur 20 et 0 sur 20). La catégorie « *absence de soutien familial, divorce, séparation, décès* » fait émerger une différence entre les groupes interrogés : les sujets impliqués dans la lutte contre la pauvreté en parlent, plus souvent, de façon significative (14 sur 30 contre 7 sur 30 pour les non-impliqués). Dans la continuité de cette différence, les impliqués sont plus nombreux à parler du *mal-être*, de l'*abattement psychique* et de la *souffrance* (24 sur 30 contre 15 sur 30 chez les non-impliqués). Une spécificité idéologique des sujets des classes moyennes non impliquées, renvoyant aux « préjugés de classe », invoqués par Simmel plus haut : ils souscrivent volontiers (17 sur 30 contre 7 sur 30 pour les impliqués) à l'idée de *relativisme culturel* ou de *relativité de l'être pauvre*. Des périodes historiques, géographiques ou des situations pires que celles vécues par les pauvres, en France, servent de support pour spéculer sur la « réalité » de ce problème, en atténuer, en éviter ou en reformuler la gravité. « Il y a ou il y a eu plus malheureux que... » est une des formules modulatrices de cette tendance à la relativisation.

**Tableau I : Pour vous, c'est quoi la pauvreté ; pour vous, c'est qui le pauvre ?**

Catégories thématiques \ groupes sociaux	Cm sup impliquées (n = 15) <sup>143</sup>	Cm sup non impliquées (n = 15)	Cm inf impliquées (n = 15)	Cm inf non impliquées (n = 15)	Pauvres (n = 20)	Total (n = 80)
1./4. <i>Sans logement (SDF, clochard, démunis dans la rue)</i>	14	14	15	14	18	75
1./4. <i>Manque matériel total, dénuement (extrême pauvreté, en marge, souffrants, miséreux, dépendants)</i>	15	14	15	15	15	74
1./4. <i>Chômeurs, exclusion du travail, sans emploi</i>	14	9	12	12	13	60
1./4. <i>Manque de ressources, d'argent, seuil financier</i>	10	10	15	11	13	59
1./4. <i>Difficultés pour se nourrir (soupes populaires)</i>	11	11	11	13	10	56
1./4. <i>Souffrance psychique (mal être, désespoir, abattement, sans projets)</i>	13	6	11	9	10	49
1./4. <i>Solitude, isolement (manque affectif, relationnel, de parole, sans amis)</i>	12	8	11	10	6	47
1./4. <i>Non-accès à la société de consommation (cinéma, voiture, vie « normale », standard de confort)</i>	8	8	11	11	5	43
1./4. <i>Faiblesse mentale, pauvres en esprit (peur du savoir, démunis intellectuellement ou manipulables)</i>	10	9	9	6	1	35
1./4. <i>État multifactoriel subi, accumulation de carences, processus (cercle vicieux, processus fatal)</i>	11	8	8	6	0	33
1./4. <i>Précarité (CES, stagiaires, rmistes, TUC, chômeurs « fin de droits », RMI, petits boulots, allocations diverses)</i>	11	6	4	6	4	31
1./4. <i>Mal-logés (environnement dégradé, sale, pas de chauffage ou en foyer, insalubre, bidonvilles, taudis)</i>	6	3	8	11	3	31
1./4. <i>Sans formation, sans diplôme, illettrés</i>	9	4	10	4	3	30
1./4. <i>Pas de catégorie sociale spécifique, les nouveaux pauvres (la pauvreté peut frapper tout le monde)</i>	8	7	5	6	2	28
1./4. <i>Tiers-monde, pauvreté internationalisée et éloignée de la France</i>	5	9	8	5	1	28
1./4. <i>Les pauvres sont des sans droits</i>	10	6	3	5	1	25
1./4. <i>Défaillance familiale (difficultés, divorces, séparations, décès)</i>	10	1	4	6	4	25
1./4. <i>Affirmation d'une relativité de la pauvreté (comparativement à...)</i>	4	8	3	9	0	24
1./4. <i>Gens des cités, des ZUP, HLM et des banlieues</i>	5	5	7	2	3	22
1./4. <i>Pauvreté renvoie à « mendiant », (vendeur de rue, de journaux SDF, laveurs de carreaux, quêteurs)</i>	6	3	4	3	5	21
1./4. <i>Ayant besoin d'être aidés, ne s'assurant pas tout seul, dépendant de la société, des services sociaux (DASS, Commune, État), secours, aidés par des associations caritatives (Secours populaire ou catholique, Restaurants du Cœur...)</i>	4	3	7	4	3	21
1./4. <i>Diversité des types de la pauvreté (financière, spirituelle, corporelle)</i>	4	5	7	1	3	20

<sup>143</sup> L'effectif (n) de quinze sujets par groupe social interrogé, exception faite des « pauvres » dont n est égal à vingt, n'est pas reporté systématiquement dans les tableaux suivants.

Ce « réflexe relativiste » étonnant est aussi activé à Naples par les classes moyennes (Fasanelli et Galli, 2003, p. 39). Par contraste, les sujets « pauvres » n'expriment jamais cette philosophie (0 sur 20). Remarquons cependant que les effets de contexte, déjà évoqués par Alexis de Tocqueville, quand il comparait, à son époque, les modes de représentation de la pauvreté, en Angleterre et dans la péninsule ibérique, ne sont pas à minorer, les habitants de pays où règne une pauvreté structurelle et héritée s'accommodant, par une plus forte solidarité de groupe, de niveaux de revenus, d'histoire culturelle et de conditions objectives d'existence, impossibles à assumer dans d'autres espaces de vie (Tocqueville, 1835). Mais il faut aussi relativiser l'idée que la solidarité et le réseau social peuvent compenser largement la pauvreté. C'est loin d'être vérifié partout et dans toutes les circonstances.

Miséreux, mendiants, sans logis ou familles en errance dans les pays du tiers-monde, les pauvres sont parallèlement définis par le fait *d'être assistés, aidés, secourus* (21 sur 80) ou *à qui doivent s'appliquer les droits sociaux et humains élémentaires* (25 sur 80). À cet égard, les liens entre *RS* de la pauvreté et *RS* des droits de l'homme semblent particulièrement vifs (Doise, 2001 ; Seca, 2003*d*, 2005*c*). Ce qui renvoie d'ailleurs, depuis 1994, à une approche européenne de la pauvreté, comme englobant des groupes entiers de personnes hors du champ d'application des droits de l'homme (définition du Conseil de l'Europe, puis, la même année, dans le *Second rapport annuel* de l'Observatoire des politiques nationales de lutte contre l'exclusion de la Commission des Communautés européennes).

Concluons provisoirement sur l'effet d'écran cognitif et d'accaparement de l'image du sans-abri dont la bivalence, de type national et international, permet de parler de tous les pauvres, quels qu'ils soient (vus à la télé, dans la rue, en France comme en Afrique ou durant un tremblement de terre). Cet effet d'accaparement par l'image du sans-abri est ainsi allié, de manière cohérente, à l'idée qu'être pauvre dépend des contextes et qu'« après tout, il faudrait vérifier si, ailleurs ou en d'autres temps, ce n'est pas pire ».

### 3.3.2. Voir le fait en face ou dans les médias et réagir

Conformément à une définition consensuelle et radicalisée du pauvre comme « sans domicile » et « dans le dénuement », les lieux de la pauvreté (voir tableau IIa, section 21, tome 2) décrivent essentiellement l'univers de la mendicité (*les rues, les transports en commun, les centres commerciaux, les magasins, les feux rouges, les carrefours, les mendiants, les vendeurs de journaux de sans domicile*). La pauvreté des *banlieues*, de *certaines quartiers* dit « sensibles » ou de *certaines villes*, est plus rarement évoquée (13 sur 80). Ce sont les impliqués dans la lutte contre l'exclusion qui la dénomment plus fréquemment. Or, nombre d'observateurs avisés savent que l'assignation au territoire, l'enfermement dans le quartier et l'impossibilité de « bouger », à l'ère de la flexibilité tous azimuts, causent directement les atteintes sociales et l'indigence contre lesquelles on cherche à lutter (Bernard, 2006 ; Castells, 1977 ; Fassin, 1996). *L'univers visuel des mass médias* est cité assez souvent par les classes moyennes non impliquées dans la lutte contre la pauvreté (10 sur 30 contre 4 sur 30 pour les impliqués). Comme pour beaucoup de *RS*, l'influence des gros titres, de l'imagerie et des stéréotypes de la pauvreté extrême et scandaleuse, y compris internationale, scandée et diffusée par les moyens audiovisuels et les journaux télévisés, joue un rôle structurant et semble fonctionnellement adaptée à l'état de désimplification constaté.



Les réactions à cette image bivalente de la pauvreté (tableau IIb, section 21, tome 2) de rue et / ou mass-médiatisée, sont assez multiples et non exclusives. La *compassion* est souvent évoquée préalablement ou successivement aux *sentiments d'impuissance* ou de *révolte*. Les sujets des classes moyennes impliquées ajoutent à cette « palette » de sentiments et de réactions, l'affirmation distinctive d'une *volonté d'action* ou la *perception plus précise et nuancée de la question urbaine des banlieues* ou de la *mise à distance professionnelle* (se « blinder ») vis-à-vis des souffrances qu'ils sont amenés à traiter. La distanciation passe par une prise de parole. Sur ce plan, la pauvreté fait se délier les langues de presque tous nos sujets. Bien entendu, ceux des classes moyennes impliquées dans l'aide aux pauvres en causent à plus d'interlocuteurs, que ce soit dans un cadre professionnel ou privé (16 sur 30 impliqués en conversant avec des amis, contre 9 sur 30 pour les non-impliqués). Seuls les personnels impliqués en parlent avec les pauvres eux-mêmes.

Cette parole se veut active et thérapeutique, voire conflictuelle, contrairement aux interviewés non impliqués qui vont en discuter plus spécifiquement, par rapport à un événement ou à une information des médias. Ils ne recherchent pas, dans ce cas, à convaincre, à tous prix, ou à chasser les stéréotypes de leurs interlocuteurs. L'atermoiement devient alors un moyen d'être en phase avec son entourage sans approfondir excessivement le sujet. Il faut noter, en passant, l'absence presque totale de catégorisation négative des étrangers et des travailleurs immigrés dans l'échantillon (non représentatif de la région parisienne) interrogé. La véhémence xénophobe est le fait de trois individus sur quatre-vingts dont deux sujets pauvres, parmi lesquels on retrouve de nombreux immigrés<sup>144</sup>.

**Tableau IIb : Comment réagissez-vous face à cela ?**

Catégories thématiques \ groupes sociaux	Cm sup impliquées	Cm sup non impliquées	Cm inf impliquées	Cm inf non impliquées	Total
2.2. <i>Par la compassion</i> (émotion, sympathie, mélancolie, culpabilité, pitié, douleur, désolation, tristesse, malaise)	8	6	4	7	25
2.2. <i>Par la révolte</i> (colère, indignation, sentiment d'injustice)	7	4	6	7	24
2.2. <i>Par un sentiment d'impuissance</i> (perturbation devant le contraste « soi » / « autrui », gêne, choc, peur...)	5	8	3	7	23
2.2. <i>Par le don d'argent</i> (une pièce de temps en temps aux clochards, aux mendiants, achats journaux)	6	6	4	6	22
2.2. <i>Par le constat</i> d'une dégringolade lamentable, inéluctable	6	3	6	5	20
2.2. <i>Par l'appel à une solution collective</i> (mobilisation politique et citoyenne, des gouvernements)	3	4	5	6	18
2.2. <i>Par l'action ou la volonté d'action, un engagement d'aide</i>	10	0	3	0	13
2.2. <i>Par l'agacement</i> (indifférence, énervement) face aux pauvres qui « ne font pas d'effort » ou « profitent »	2	3	4	3	12
2.2. <i>Par l'endurance</i> (se « blinder ») et la distance devant la multiplicité des cas sociaux à traiter	6	0	4	1	11

144 Il s'agit d'une catégorie thématique non présentée dans ce tableau, vu sa faible occurrence.

Enfin, le décryptage des réponses aux questions « Parlez-vous avec d'autres personnes du phénomène de pauvreté ? » (tableau IIa, section 21, tome 2) et « Dans quelles circonstances et en quelles termes, en parlez-vous ? » (tableau IIIb, section 21, tome 2) permet, là aussi, de relever l'existence de cognitions reliées à la pratique. Les impliqués en bavardent, bien sûr, dans leur entourage professionnel, avec les personnes aidées, des membres d'association, (a) *en termes d'action* (21 sur 30) (b), de *prosélytisme pour l'association* qu'ils représentent (4 sur 30) et (c) *en entrant en conflit (ou en s'énervant) avec leur entourage parfois indifférent ou désintéressé* (8 sur 30), contrairement aux non-impliqués dans l'aide sociale (9 sur 30 ; 0 sur 30 ; 4 sur 30, pour chacun des trois items). L'expression de l'*inquiétude*, de la *tristesse*, d'un *affolement*, de la *révolte*, la *discussion*, à *bâtons rompus*, *entre amis*, ne distinguent pas les sujets entre eux. Les non-impliqués se différencient surtout par la référence plus grande faite *aux narrations mass-médiatisées de l'exclusion* (10 sur 30) et par le *recours verbal plus fréquent à l'État* (7 sur 30), comparés aux sujets impliqués (3 sur 30 et 1 sur 30, pour chacun des deux contenus). On constate le même mécanisme paradoxal qui consiste à se défaire du problème de l'action et de l'interrogation fondamentale « que faire ? », en reportant un problème sur l'administration étatique ou l'abstraction, tout en exprimant un atermolement et une souffrance à distance. Mais ce qui est intéressant finalement, c'est que « tout le monde en parlerait », d'une manière (chômage) ou d'une autre (sans-abri ou tiers-monde) (29 sur 30 chez impliqués et 26 sur 30, chez les non-impliqués), tant en famille qu'au travail, mais que les sujets engagés dans l'action sociale en discuteraient plus fréquemment avec des amis (16 sur 30 contre 9 sur 30 pour les non-impliqués).

### 3. 4. Attribution de besoins aux pauvres et de causes à la pauvreté

#### 3.4.1. Une hiérarchie variable selon l'expérience directe de la misère

L'analyse de l'énonciation des besoins attribués aux pauvres permet de relever des différences intéressantes entre les divers sous-groupes interviewés. Le *besoin de logement* est largement placé en tête des attributions faites à la suite de cette question (70 sur 80). Relevons cependant la place notable, accordée par les non-impliqués dans la lutte contre la pauvreté, aux *fonctions alimentaires* (26 sur 30) ou d'*habillement* (14 sur 30) comparativement aux impliqués (18 sur 30 et 8 sur 30). On retrouvera cette valorisation de l'alimentation chez les classes moyennes supérieures non impliquées dans les résultats du test associatif en 3.6.

Ce dernier point de différence pourrait notamment expliquer certains choix (stratégiques ?) de présentation de soi des mendiants, à Paris ou ailleurs (centration de leur discours quémandeur, adressé au public des rues ou des transports, sur le « manger » et le « rester propre »), qui redoubleraient, en la scénarisant verbalement, la perception de la hiérarchie des besoins élémentaires dans le sens commun. Les sujets pauvres voient l'*insertion par le travail*, en deuxième position, juste après le *besoin de logement* confirmant, là aussi, les résultats du test d'association de mot. Ils sont un peu plus nombreux, proportionnellement, à exprimer l'importance du *besoin d'argent*. L'*alimentation* vient alors en troisième position. Ce qui vérifie l'idée, exprimée par les spécialistes de la lutte contre l'exclusion, interrogés pour cette recherche, et, surtout, par les sujets des classes moyennes supérieures impliquées, que l'on pouvait manger, à Paris, en 1996-1998 sans trop de difficultés quand on se retrouvait à la rue<sup>145</sup>. Ce dernier groupe

145 L'alcool et, dans une proportion moindre, la drogue sont connus comme étant des problèmes majeurs des sans-abri. Ils sont, beaucoup plus que la nourriture, l'objet d'une quête destructrice et tonifiante, à la fois. Néanmoins, l'évaluation

place d'ailleurs le *besoin de socialisation et de relation sociale* en deuxième position, avant la *nourriture* et le *travail*.

**Tableau IV : Selon vous quels sont les besoins les plus importants à satisfaire pour un pauvre ?**  
(en chiffres romains sont inscrits entre parenthèses les classement de ces besoins selon les catégories sociales interrogées)

Catégories thématiques \ groupes sociaux	Cm sup impliquées	Cm sup non impliquées	Cm inf impliquées	Cm inf non impliquées	Pauvres	total
5. Avoir un logement (un toit, être chauffé, protégé de la pluie, de la chaleur)	(I) 12	(I) 12	(I) 15	(II) 13	(I) 18	70
5. Se nourrir	(III) 9	(I) 12	(II) 9	(I) 14	(III) 11	55
5. Avoir un projet professionnel et un travail	(IV) 8	(III) 10	(III) 8	(III) 8	(II) 15	49
5. Être socialisé (relation, affiliation, salutation, reconnaissance, côtoyer des gens, être intégré, parler)	(II) 10	(IV) 4	(VII) 3	(V) 6	(IV) 10	33
5. Se vêtir, être habillé correctement	(V) 4	(V) 7	(V) 4	(IV) 7	(V) 7	29
5. Se laver, rester propre	0	2	(VI) 4	(VI) 4	(VI) 6	16
5. Accéder aux soins de santé, protection sociale	1	(VI) 5	(VII) 3	1	(VIII) 4	14
5. Avoir un statut social « positif » (non-pauvre, dignité, respect, se sentir utile, acteur du marché)	(V) 4	2	(IV) 5	2	0	13
5. Retrouver une confiance en soi (image de soi positive, force face au mépris)	(VII) 3	(VII) 4	2	3	1	13
5. Avoir de l'argent (revenus, aide matérielle en général)	2	(VIII) 3	0	1	(VI) 6	12
5. Accéder aux loisirs (se distraire, sortir, avoir une activité intellectuelle et/ou spirituelle, vacances)	(VII) 3	2	0	(VI) 4	0	9
5. Pourvoir à l'éducation de ses enfants dès la maternelle	2	0	1	(VI) 4	1	8
5. Fonder ou accueillir sa famille, vie affective	1	(VIII) 3	2	1	1	8
5. Accéder au savoir, à une formation, à une éducation	2	0	1	2	0	5
5. Retrouver un sens à sa vie	0	1	1	2	1	5
5. Être laissé « en paix » (dormir, fumer boire, éviter les « bleus » de Nanterre)	0	0	0	0	4	4

Si l'on ajoute à la *socialisation* (13 sur 30, chez l'ensemble des impliqués), le fait d'accéder à la dignité d'un *statut* (9 sur 30) ou d'autres besoins culturels (*loisirs*), psychiques ou affectif (*famille, sens à sa vie, confiance en soi*), se confirme l'idée que l'objet de représentation dont on parle essentiellement, dans les entretiens auprès des acteurs de la lutte contre la l'exclusion, est le *phénomène de désaffiliation* et donc d'un manque de maintien du lien social. La désignation de l'emprise de ces besoins psychiques ou de socialisation tracent le portrait d'une rudesse des communications interpersonnelles, en région parisienne, allant à l'encontre de l'image d'opulence d'une agglomération qui

---

de leur fonction dans la quotidienneté des diverses catégories de sans-abri demande à être nuancée. Le niveau d'alcoolisation de chaque sujet dépend alors de nombreux facteurs comme l'origine nationale ou non, la gravité de l'état de précarité, le fait de déclarer explicitement d'être sans-abri ou d'avoir fait la manche, l'âge, le statut sexuel. La fatigue, le manque de sommeil, d'intimité et la récurrence / accentuation de l'état de faiblesse, jour après jour, expliquent parfois que de faibles doses de vin de table engendrent une ébriété qui, biopsychiquement, ne peut que prolonger l'état préalable d'abandon ressenti (cf. Beck, Legleye et Spilka, 2006 ; Declerck, *op. cit.* ; Peretti-Watel, 2006b ; Raymond, 1996).

demeure, par ailleurs, la région la plus riche d'Europe, selon une enquête de l'Insee d'août 1998 (Hannoun et Lelong, 1998). En effet, les régions françaises s'échelonnent de la 5<sup>e</sup> à la 145<sup>e</sup> place sur un total de 196. Néanmoins, d'après l'*Atlas des Franciliens*, le paysage social d'Île-de-France est l'un des plus contrastés de l'Hexagone. Les cadres y apparaissent deux fois plus concentrés géographiquement que les ouvriers : la moitié des ménages du premier groupe social est regroupée dans seulement 38 communes ou arrondissements parisiens, la moitié des ouvriers se rassemblant dans 77 centres urbains ; les cadres, vivant plus fréquemment dans les arrondissements et les villes de l'ouest francilien (INSEE, 2002). Cette ambiance-là, rude, incomplètement assistée, tout en demeurant individualiste et partiellement responsabilisante, reflète les conséquences psychosociales du *modèle de responsabilité partagée*, associé à la pauvreté disqualifiante, selon Paugam. Il y aurait alors une recherche d'équilibre entre la prise en charge des pauvres, revenant aux autorités administratives et publiques, et celle assignée aux groupes familiaux, avec de fortes pressions exercées, de la part des premières comme des seconds, pour que le chômeur, par exemple, retrouve un statut social plus conforme aux attentes. Cela engendrerait des effets de désocialisation plus dévastateurs et un isolement issu d'intentions ambiguës, en mixant individualisme et assistance suspicieuse.

« Il est possible de définir les frontières de ces responsabilités de plusieurs façons [...]. Compte tenu des conditions restrictives de l'aide publique et de l'importance accordée à l'idée de responsabilité potentielle de l'individu, il existe une forte probabilité que la pauvreté et le chômage affectent profondément l'identité de soi et se traduisent progressivement par un retrait de la vie sociale [...]. Dans la sphère de l'État-providence, la suspicion à l'égard d'une frange de pauvres ou de chômeurs conduit à ne pas les traiter comme des citoyens égaux. Dans la sphère d'intervention des familles, les pauvres et les chômeurs ne sont pas non plus toujours considérés comme des membres du réseau de parenté aussi méritants les uns que les autres. Ce modèle, fondé sur la méfiance, conduit inéluctablement à des réactions défensives et conflictuelles dans les relations interpersonnelles » (Paugam, 2005, p. 82.)

Cette ambiance se reflète d'ailleurs dans une angoisse très présente en France : celle de devenir soi-même sans-domicile-fixe chez presque un Français sur deux<sup>146</sup>. Voyons maintenant comment les formes de la responsabilité individuelle ou sociale de la pauvreté sont catégorisées dans l'enquête.

### 3.4.2. Attributions internes / externes et multifactorialité

L'approche, plus générale, du *pourquoi de la pauvreté* renseigne sur les attributions de causes *internes* ou *externes* qui ne sont pas exclusives les unes des autres. Il n'est pas rare d'entendre nos interlocuteurs nuancer et compléter leur analyse sur le déterminisme social ou atténuer l'imputation d'une léthargie ou d'un laisser-aller aux mendiants ou aux familles du quart-monde. Au fond, beaucoup d'interviewés réactivent une représentation de la pauvreté, comme *ensemble multifactoriel* ou combinaison explosive de carences psychiques, éducatives ou culturelles, renforcées ou encore causées par le contexte économique, le manque de soutien familial ou social. Cette indécision et cette oscillation épistémique sur les causes de l'exclusion n'expriment pas uniquement la volonté d'être évasif ou de donner une bonne impression. Peu de sujets déclarent l'assisté « coupable » ou responsable de ce qu'il est, sauf pour quatre sujets pauvres, exprimant l'idée que *le zonard*

146 À la question « Pensez-vous que vous puissiez devenir un jour sans-abri », 47 % des Français répondraient que cela pourrait leur arriver ou que cela est très possible (Sainte-Marie Jérôme, 2007, *Un an après les tentes du Canal Saint-Martin. La prise en charge des SDF évaluée par les Français et par les sans-abri recueillis par Emmaüs*, Paris, Sondage BVA / Emmaüs, novembre, p. 22 :

[http://www.bva.fr/data/sondage/sondage\\_625/sondage\\_fichier/fichier/bvaactu-lapriseenchargelessdfavalueeparlesfranaaisetlessans-abri\\_c3963.pdf](http://www.bva.fr/data/sondage/sondage_625/sondage_fichier/fichier/bvaactu-lapriseenchargelessdfavalueeparlesfranaaisetlessans-abri_c3963.pdf)

a « choisi » sa voie<sup>147</sup>. Par contre, les non-impliqués sont tendanciellement plus « internalistes », en attribuant, un peu plus souvent la pauvreté au *manque de culture, de diplôme ou d'effort de formation* (16 sur 30, contre 10 sur 30 pour les impliqués) ou à *l'absence de discipline ou à la paresse* (11 sur 30, contre 7 sur 30 pour les impliqués). Ces résultats mitigés confirment ceux trouvés dans des enquêtes plus standardisées et comparatives, où les Français préfèrent les explications sociales renvoyant à l'injustice plutôt qu'à des causes individuelles (Paugam, 2005, pp. 249-255). Comme pour l'attribution des besoins fondamentaux à l'être humain, les sujets de l'échantillon des « pauvres » accordent une importance fondamentale à la causalité de *l'insertion par le travail*, en mettant collectivement ce thème en première place (10 sur 20). Le thème de la *rupture* ou de *l'absence de soutien familial* vient juste après, pour ce groupe.

**Tableau V : Selon vous pourquoi un pauvre est-il pauvre ?**

Catégories thématiques \ groupes sociaux	Cm sup impliqués	Cm sup non impliqués	Cm inf impliqués	Cm inf non impliqués	Pau-vres	Total
6. Cause externe : déterminisme, genèse : naître pauvre, l'héritage ou l'influence familiale (quart-monde)	11	12	11	11	6	51
6. Cause externe : économique : chômage, licenciement, manque de travail, d'emplois, crise	12	10	8	10	10	50
6. Cause externe : chute : basculement, enchaînement fatal, dégringolade, accumulation de carences, la galère	8	7	10	8	8	41
6. Cause externe / interne : éclatement de, absence de soutien de la famille, divorce, séparation, décès	6	4	5	5	9	29
6. Cause externe : société génératrice de- (désignation de la faute à la société (ou aux Français ou à l'État)	6	5	3	4	5	23
6. Cause externe : la guerre économique : « centrifugeuse », délocalisation – mondialisation	9	3	2	6	2	22
6. Cause externe / interne : isolement, repli, solitude, exclusion	2	3	4	3	2	14
6. Cause externe : accident, manque de chance, sécheresse, catastrophes naturelles	6	1	6	1	0	14
6. Cause externe : faiblesse du droit, discrimination	4	1	1	2	3	11
6. Cause interne : autocondamnation, acteur de sa désaffiliation, sentiment de l'échec, du « perdu d'avance »	8	6	5	6	7	32
6. Cause interne / externe : faiblesse de formation, d'études ou de diplômes, pas d'égalité des chances à l'école	3	6	7	9	2	27
6. Cause interne : manque d'effort, de discipline, pas d'hygiène de vie, paresse	5	7	2	4	6	24
6. Cause interne / externe : la santé / maladie (mentale ou physique), l'alcoolisme, la toxicomanie	2	4	5	5	7	23
6. Cause interne : surendettement, faillite, impossibilité de payer le loyer ou les traites, le jeu	3	5	8	3	1	20
6. Causes inconnues : la pauvreté a de multiples causes, expression d'une difficulté à répondre	3	5	4	4	1	17
6. Cause interne / externe : les représentations : l'individualisme, l'aveuglement et l'égoïsme	5	1	5	1	0	12

147 Catégorie thématique, non répertoriée ici du fait de sa faible fréquence, mais que l'on retrouve, à la dernière ligne du tableau V, dans le tome 2, section 21.7.

Le rang fréquentiel de ce thème est d'ailleurs renforcé par la tonalité et la charge émotionnelle (silence, allusions symboliques, litotes), présentes dans les discours de ces sujets, lorsqu'ils évoquent leur épouse décédée ou divorcée, leur enfance ou bien la disparition des liens amicaux ou familiaux, après une faillite ou un licenciement. Les impliqués dans l'assistance aux exclus insistent nettement plus sur des variables comme les représentations (*individualisme* et *égoïsme* de leurs contemporains : 10 sur 30 contre 2 sur 30 pour les non-impliqués et 0 sur 20 pour les pauvres) ou bien sur le *manque de chance* et, surtout, les *accidents de la vie ou de la nature* (12 sur 30 contre 2 sur 30 pour les non-impliqués et 0 sur 20 pour les pauvres). Ces derniers résultats sont fort appréciables. Les bénévoles, assistants et cadres de l'action sociale semblent ainsi diriger leur pensée vers deux points aveugles de la représentation sociale de la pauvreté : le *basculement dans le malheur*, d'une part, et l'*aveuglement* (représentations des acteurs), au sens propre et idéologique du terme, des acteurs sociaux, de l'autre.

### 3.4.3. Responsables ou « responsabilisables » ?

La clémence des sujets engagés dans l'aide sociale transparait dans les résultats de la question sur la *responsabilité du pauvre*<sup>148</sup>. Les membres des *classes moyennes supérieures impliquées* mettent en avant l'idée d'une *responsabilisation thérapeutique des assistés* plus qu'une *responsabilité comptable, culpabilisante ou morale*. Les sujets impliqués (20 sur 30 contre 12 sur 30 pour les non-impliqués) affirment plus explicitement que les pauvres *ne sont pas responsables* de leur situation. Ajoutons, en passant, que personne n'affirme, parmi nos soixante sujets interrogés sur cette question, les pauvres *responsables* de leur état. Beaucoup, surtout chez les non-impliqués, définissent une *responsabilité personnelle mais limitée* de certains assistés (18 sur 30 contre 10 sur 30 chez les impliqués). Ces résultats sont significatifs d'une tendance à l'attribution interne chez les observateurs d'une injustice ou d'une souffrance (Lerner, 1980). Ils semblent renvoyer à une logique inverse lorsque les locuteurs ont une expérience de l'aide aux pauvres. Ces chiffres sont confirmés par des indices comme la fréquence du thème, « *responsables quand ils ne répondent pas aux critères de rentabilité du système de la concurrence en entreprise* », qui est évoqué par 5 sujets sur 30 non impliqués contre 0 sur 30 chez ceux impliqués. Du fait de sa fréquence « frétilante », émergente et relativement modeste quoique différenciée, cette appréhension responsabilisante des exclus chez ceux qui ne s'en occupent pas directement est symptomatiquement significative.

### 3.5. L'aide et sa RS : l'objet tel qu'on l'agit

Ce thème est décrit à travers des questions sur l'*assistance en général* (question 8 et 9, 10), l'*aide pratiquée effectivement* (question 11) ou la *vision idéologique et politique des sujets* (questions 12 sur la *perception de la société d'aujourd'hui face à l'exclusion* et 13 sur la *vision du futur face au même phénomène*). Comme précédemment, un contraste dans l'expérience effective de secours aux exclus explique l'apparition d'une série de différences entre les groupes interrogés sur ce champ de pratiques<sup>149</sup>.

148 Voir tableau VI sur la *représentation de la responsabilité des pauvres*, dans le tome 2, section 21.8.

149 Voir tableaux VII, VIII, IXa, IXb, X, dans le tome 2, section 21 (de 21.9. à 21.13.).

### 3.5.1. L'aide comme « contrat » et celle comme « intervention »

Divers thèmes communs émergent. Celui de l'*insertion par le travail* arrive en première position de fréquence (51 sur 80) et est énoncé régulièrement par une proportion relativement identique de sujets, dans chaque groupe de comparaison. On se représente aussi l'*aide aux pauvres* comme ne devant pas être (ou conduire à) de l'« assistanat » : l'idée de *rendre autonome*, de *conclure un contrat*, de *formuler un projet en coopération*, est complétée par celle de « nécessité d'écoute et d'accompagnement progressif vers le statut d'individu », aux sens juridique, socio-économique et philosophique du terme.

Cette vision contractuelle et humaniste - individualiste de l'assistance ne doit pas être lue de la même manière, selon l'implication des sujets interrogés. Ceux qui sont impliqués insistent, par exemple, un peu plus sur l'*aide matérielle directe* et sur l'*intervention d'urgence (accueil, hébergement)* pour 16 sujets sur 30 par rapport à ceux qui ne le sont pas (12 sur 30). Mais la différence entre ces deux groupes se fait plus nette en ce qui concerne le *rapport à l'État* et à la *citoyenneté*. Les non-impliqués tendent à confier plus volontiers la *tâche de trouver une solution* ou *leurs critiques aux hommes politiques et aux administrations étatiques ou locales* (17 sur 30 contre 11 sur 30 pour ceux impliqués). Cette attitude se prolonge dans l'encouragement à développer la *solidarité des associations humanitaires* ou *caritatives* (16 sur 30 contre 9 sur 30 chez les impliqués). Ceci ne veut pas dire que les professionnels ou les bénévoles (impliqués) n'accordent pas d'importance à l'État, dont ils dépendent, ou aux associations, avec lesquelles ils travaillent.

Le fait de ne pas connaître de près la situation d'assistance conduit finalement à une *attitude techniciste / administrative* : on exprime un intérêt à distance vis-à-vis du problème, avec une conduite de report de responsabilité sur les élus et sur ceux dont on pense que c'est le métier de s'en occuper. Ceux qui disent *aider les pauvres en payant des impôts*<sup>150</sup> sont minoritaires mais quatre des six sujets, décrivant leur modalité d'assistance de cette façon, sont des non-impliqués. Les impliqués vont défendre, en plus de l'aide d'urgence, une *politique active de création* (ou *d'allocation - distribution*) *de logements* qui est considérée, par tous les sujets de ce groupe (mais aussi par les pauvres interviewés), comme la question centrale de l'exclusion, à Paris (12 sur 30 pour les impliqués ; 9 sur 20 pour les pauvres ; 6 sur 30 pour les non-impliqués).

Remarquons qu'« *aller chercher et ne pas laisser chuter complètement les plus démunis* » ou « *leur fournir une assistance psychologique spécifique* » sont considérés comme des éléments clés de la conduite d'aide (9 sur 30 contre 2 sur 30 pour les non-impliqués). Seuls les interviewés pauvres expriment leur accord avec ceux qui les secourent puisqu'ils sont 8 sur 20 à décrire la nécessité, non seulement de répondre positivement à ceux qui viennent demander l'assistance (vision individualiste et, aussi, thérapeutique), mais surtout *d'aller vers* ceux qui s'enfoncent, dégringolent, chutent (vision interventionniste et volontariste). Ce qui est appréciable comme fréquence, vu le caractère minimaliste et laconique des discours de ces derniers. Cela est d'ailleurs combiné à la thématique de la *citoyenneté* : les impliqués soulignent plus fortement l'intérêt qu'ils y accordent, en incitant les *habitants des quartiers à l'initiative individuelle* et les *familles au soutien affectif* (11 sur 30 contre 6 sur 30 pour les non-impliqués). Les pauvres et les impliqués sont aussi proches les uns des autres par l'importance attribuée à la *connaissance et l'étude des pauvres, de leurs besoins, de leurs représentations* (4 sur 30 et

<sup>150</sup> Catégorie thématique, du tableau IXa (annexes 21.11.), non répertoriée ici du fait de sa faible fréquence.

4 sur 20 contre 0 sur 30 pour les non-impliqués<sup>151</sup>). Le même accord entre assistés et assistants se fait sur le *maintien et la prolongation de l'aide financière étatique universelle comme le RMI ou les Contrats Emploi-Solidarité* (7 sur 30 et 4 sur 20 contre 1 sur 20 pour les non-impliqués).

Cela ne veut pas dire que les non-impliqués veulent supprimer ce type d'assistance, bien que le soutien à une politique néolibérale ait été explicite, durant les diverses élections de 2007, en France. Cela indique uniquement une centration moins grande sur ces enjeux dans ce groupe. Cette conscience à distance de l'aide se traduira par une espérance plus forte investie dans l'*éducation* ou la *formation* (11 sur 30 contre 5 sur 30 pour les impliqués et 5 sur 30 pour les pauvres). Ce qui, depuis des années, est une forme classique d'expression de la conscience politique majoritaire en France. L'éducation et la formation sont, en effet, des espaces projectifs du mécontentement et de solutions probables à des maux économiques, relationnels, territoriaux ou moraux.

**Tableau VII : Selon vous, comment doit-on aider les pauvres ?**

Catégories thématiques \ groupes sociaux	Cm sup impliquées	Cm sup non impliquées	Cm inf impliquées	Cm inf non impliquées	Pauvres	Total
8. En donnant un travail, un emploi, une activité, une insertion professionnelle	11	9	9	12	10	51
8. En créant des contrats dans le but d'une autonomie des intéressés (non à l'assistanat ou à l'approche unidirectionnelle)	11	8	10	9	5	43
8. Par l'accompagnement : en écoutant, avec le cœur ou compétence, les pauvres (leur redonner une dignité)	8	9	9	6	6	38
8. Par l'aide matérielle d'urgence, directe, concrète, l'accueil	11	6	5	6	9	37
8. En incitant (et en critiquant) les pouvoirs publics, le gouvernement, l'État, les politiques pour qu'ils accentuent leur action	5	8	6	9	7	35
8. En développant la chaîne de solidarité par l'action des associations	5	9	4	7	5	30
8. En créant ou en donnant des logements (ouvrir aux SDF des immeubles en reléguant, en aménageant)	5	3	7	3	9	27
8. En développant la formation (professionnelle, l'éducation, en leur donnant des outils de base)	1	6	4	5	5	21
8. En développant la citoyenneté, le civisme, la prise en charge quotidienne par chacun (l'esprit de famille)	6	3	5	3	3	20
8. En « allant les chercher » (aide psychiatrique, psychologique pour les grandes détreesses)	7	0	2	2	8	19
8. En développant ou diffusant les droits	5	2	3	5	3	18
8. Par l'appel à une solidarité utopique ou à une personnalité renommée ou charismatique	4	3	1	4	1	13
8. En sensibilisant à la solidarité les populations non pauvres par les médias, le lobbying ou l'éducation	4	4	2	1	1	12
8. En conservant ou en augmentant l'aide financière universelle (allocations, RMI) aux pauvres	2	1	5	0	4	12

151 Catégorie thématique répertoriée dans le tableau VII – complet – dans le tome 2, paragraphe 21.9.



Cette régulière « utopisation » de l'éducation est liée à une tradition protestataire française, centrée indifféremment sur les luttes étudiantes (1968, 1995, 2004, 2005, 2007 notamment), lycéennes, les mouvements de mécontentements des enseignants et les grandes manifestations comme celles pour l'Enseignement Privé, ou « École Libre », durant la première moitié des années 1980. La multiplicité des réformes ministérielles dans ce secteur, depuis une quarantaine d'années, accentuée, par la dramatisation suscitée, la prégnance d'une représentation messianique de l'espace scolaire et universitaire (Seca, 2008, à paraître). De même, les non-impliqués réitèrent, pour cette question de l'aide, leur volonté de « *donner du travail* » *aux hommes politiques et aux administrations* (17 sur 30 contre 11 sur 30 pour les impliqués et 7 sur 20 pour les pauvres).

### 3.5.2. Trier le « bon » du « mauvais » pauvre ? Pratiques personnelles d'aide

La même structure attitudinale est reproduite dans les réponses aux questions sur les pauvres qui mériteraient plus ou moins d'aide<sup>152</sup>. Les impliqués sont nettement plus nombreux à dire qu'*il ne faut pas faire de différences entre les pauvres* (28 sur 30 contre 19 sur 30 pour les non-impliqués) ou à *critiquer l'idée de « mériter l'aide »* (11 sur 30 contre 7 sur 30 chez les non-impliqués). Ils sont surtout beaucoup moins nombreux à donner des exemples de *pauvres qu'il faut moins aider* (7 citations dont 2 seulement pour les classes moyennes supérieures impliquées, contre 29 citations pour les non-impliqués).

Les non-impliqués décrivent leurs pratiques personnelles d'aide<sup>153</sup>, principalement à travers *l'obole ou l'aumône* (17 sur 30 contre 9 sur 30 pour les impliqués), *les dons en nature comme les vêtements, l'alimentation ou les médicaments* (10 sur 30 contre 1 sur 30), *l'achat de journaux de sans domicile* (12 sur 30 contre 8 sur 30) ou *l'assistance aux proches fragilisés* (4 sur 30). Ceux-ci déclinent, par exemple, leur relative conduite d'évitement, par l'importance accordée au thème « *en favorisant toujours la prise en charge par un collectif, une association* » (9 sur 30 contre 4 sur 30 pour les impliqués) ou par l'*affirmation d'estimer aider tous les publics pauvres et les mendiants ou vendeurs de journaux*. Nous ne décrivons pas ici toutes les catégories thématiques de l'aide des sujets impliqués. On pourra se reporter aux tableaux IXa et IXb pour plus de détails (tome 2, section 21.11. et 21.12.). Pointons l'évidence, pour ce qui concerne le sous-échantillon des acteurs impliqués dans l'aide : la désignation plus précise et diversifiée des publics assistés et une description plus fouillée et étendue des principes de l'assistance et de ses formes.

### 3.5.3. Idéologies, utopies, visions globales du social

La vision *sociétale, globale* ou *idéologique* de la lutte contre la pauvreté a été inférée par le canal de questions (n° 12 et 13 du guide d'entretien, section 19, tome 2), volontairement générales, portant *sur les moyens dont dispose la société d'aujourd'hui* ou *la possibilité de l'éliminer dans le futur*. Comme pour toute question difficile et abstraite, sur un problème complexe, source de projections plus ou moins contradictoires, délirantes ou simplistes, les avis de nos sujets sont uniformément partagés, à cinquante pour cent environ, entre l'optimisme ou le pessimisme, la possibilité ou l'impossibilité de la supprimer ou de l'affronter. Cette difficulté à répondre tient au caractère, à la fois, matériel et psychosocial de la pauvreté. L'espérance de sortie de la crise économique et du chômage ne peut constituer, à elle seule, un point d'appui pour affirmer une possibilité de

152 Voir tableau VIII, tome 2, section 21.

153 Voir tableau IXa, tome 2, section 21.

suppression ou de forte élimination du nombre de pauvres car encore faut-il, aux yeux de certains sujets, pouvoir transformer la nature humaine, ses recherches d'aventures et de déviances ou bien les représentations sociales elles-mêmes, décrites intuitivement, par les enquêtés, à travers la nécessité de « prise de conscience de » ou du « changement des mentalités ».

Certains font appel à une *conversion des majorités et des citoyens à une conscience morale, à une solidarité plus forte* (au total, 24 sur 80). Les énoncés ayant la fréquence la plus élevée sont cependant de nature pessimiste. La *critique des (ou l'appel aux) politiques et (de) l'administration étatique ou locale* figure, là aussi en bonne place, dans le tableau X (42 sur 80).

Finalement, peu de différences notables apparaissent entre les sous-échantillons. L'*appel à la révolte ou au sursaut moral des assistés et de tous ceux qui se sentent concernés par la question* semble être légèrement plus exprimé par les impliqués (9 sur 30 contre 5 sur 30 chez les non-impliqués). Mais cet item est parfois aussi énoncé par l'ensemble des classes moyennes supérieures (impliquées ou non), comparées aux catégories sociales moyennes inférieures. Les premières énoncent plus d'attentes fortes vis-à-vis de l'économie solidaire, d'appels aux efforts continus, à la conversion intellectuelle, de critiques de la « pensée unique » ou de l'égoïsme généralisé. Les classes moyennes inférieures, dans leur ensemble, sont plus centrées sur des constats des inégalités (entre pays nantis et les autres ; il y aura toujours des riches et des pauvres ; seuls quelques mouvements isolés, ponctuels, minoritaires, contrecarrent cette tendance anomique) ou le sentiment d'être *dépassés par la complexité du problème* (doutes, incertitudes ressentis par trois fois plus de classes moyennes inférieures).

Ceux engagés dans la lutte contre la pauvreté avancent généralement une position pragmatique et gestionnaire de l'aide sociale plutôt qu'une attitude idéologique, verbeuse ou contestataire. Étonnamment, ce groupe d'impliqués reprend la thématique de la relativité de la pauvreté (12 sur 30), pour répondre à ces questions générales et globalisantes (tableau X ci-dessus), comparativement aux non-impliqués (9 sur 30). L'invocation du relativisme de l'état de pauvreté est, en soi, un argument irréprochable. Mais il dépend alors du contexte discursif. Les non-impliqués invoquant l'argument pour les préoccupations d'aide directe et ceux impliqués pour répondre à la question de la suppression de la pauvreté dans la société ou à l'avenir.

L'espérance soutenue est naturellement plutôt imprécise. Elle est tempérée et, quelquefois (9 sur 80 sujets), détaillée par des contenus comme « *économie solidaire ou coopérative* » ou « *tiers secteur* ». Le pessimisme désigne, par exemple, la « *robotisation, les technologies de l'information* ». Les relations entre l'aide, l'amour de Dieu ou la charité religieuse (*chrétienne, musulmane ou autre*), sont assez peu évoquées (5 sur 80) comme d'ailleurs l'invocation d'une révolution ou d'une profonde transformation sociale (9 sur 80). Seule la demande de plus de partage du travail, d'argent, de temps, de ressources, est fortement mise en avant (31 sur 80). L'idée d'une *conversion à une plus grande solidarité, d'un changement mental ou d'attitude* (24 sur 80) a aussi un relatif succès. Onze catégories thématiques sur les quinze premières (fréquence égale ou supérieure à 20 sur 80) sont, cependant, des constats pessimistes, réalistes, des plaintes ou des critiques.

**Tableau X<sup>154</sup> : Selon vous, la société d'aujourd'hui peut-elle favoriser la lutte contre la pauvreté ?**  
**Selon vous, est-ce que la pauvreté peut être supprimée dans la société du futur ?**

Catégories thématiques \ groupes sociaux	Cm sup impliquées	Cm sup non impliquées	Cm inf impliquées	Cm inf non impliquées	Pauvres	Total
12./13. <i>La société française n'a pas les moyens de la supprimer ou de lutter contre... dans l'avenir</i>	10	8	8	8	11	45
12./13. <i>Existence d'une perception (ou de prédiction ou d'un risque) d'augmentation, de banalisation de la pauvreté</i>	11	6	7	13	6	43
12./13. <i>Référence à /ou critique générale de / l'action des gouvernements, la volonté politique</i>	9	8	11	8	6	42
12./13. <i>Il y aura toujours des riches et des pauvres ou des classes sociales (c'est la « guerre » économique)</i>	3	10	11	8	7	39
12./13. <i>Critique ou constat de la « pensée unique » (le système capitaliste est fondé sur l'exploitation, le profit)</i>	11	9	4	8	4	36
12./13. <i>La société française a les moyens de lutter contre la (très grande) pauvreté</i>	7	8	8	7	3	33
12./13. <i>Demande de partage (de l'argent, du « gâteau », du temps de travail, de l'emploi, des ressources) pour lutter contre...</i>	8	4	5	9	5	31
12./13. <i>La société actuelle pousse à l'égoïsme, à l'aveuglement, à survivre avec les siens, dans sa bulle</i>	7	7	3	7	5	29
12./13. <i>L'insertion par le travail (l'activité professionnelle, l'emploi), est fondamentale pour lutter contre...</i>	6	6	6	4	6	28
12./13. <i>Appel à la conversion (les représentations du citoyen doivent changer; chacun doit prendre conscience)</i>	8	5	3	6	2	24
12./13. <i>La pauvreté est toujours relative (donc rapportée à un standard de vie, à une époque ou à une culture)</i>	6	7	6	2	3	24
12./13. <i>Constat d'une absence de /ou demande / de mobilisation, de mouvements sociaux, idéologiques ou religieux</i>	10	1	2	8	2	23
12./13. <i>L'espérance utopique, théorique, socialisante ou d'un progrès social est affirmée mais non définie</i>	6	4	3	5	3	21
12./13. <i>Expression d'une vision générale pessimiste</i>	4	6	5	2	3	20
12./13. <i>Expression de doutes et d'incertitudes (ou ne sait pas, le sujet est dépassé du fait de la complexité du problème)</i>	2	1	5	5	7	20
12./13. <i>Appel au sursaut ou à la révolte (par le soutien individuel ou le sursaut moral, en combattant pour redonner de l'espoir aux pauvres)</i>	6	1	3	4	3	17
12./13. <i>Il faut éviter de ne faire que de l'assistance permanente d'urgence</i>	5	3	3	3	3	17
12./13. <i>La question de l'exploitation (ou du déséquilibre) des pays pauvres par les pays riches est posée comme problème central</i>	3	2	6	4	1	16
12./13. <i>Seuls quelques mouvements isolés, ponctuels, minoritaires, contrecarrent cette tendance anomique</i>	3	1	1	7	0	12
12./13. <i>En continuant les efforts privés et publics</i>	5	3	0	1	0	9
12./13. <i>Espérance investie dans l'économie repensée, solidaire, mutualiste, coopérative, participative, humaine, le troc</i>	4	4	0	1	0	9

Au final, subsistent un état d'indécision, un désarroi moral et politique, dans les groupes de sujets interrogés, en Région parisienne. Cela peut expliquer, en partie, ce qui allait se devenir, quelques années plus tard, une recherche de personnalité charismatique et une

154 Voir l'ensemble du tableau, avec ses fréquences faibles, dans le tome 2, section 21.13.

volonté irrationnelle de renouveau transparaissant dans le succès (inégal) des principaux candidats aux élections présidentielles de 2007. Concernant les résultats de l'analyse de contenu, il est clair que la rhétorique révolutionnaire, fondée sur l'idée du « Grand Soir », des « changements ultimes » n'a aucune emprise dans les discours produits sur le social et les attentes politiques, dès 1995-1999. Il y a fort à parier que la propagation de ce genre de représentation ne se soit pas atténuée, depuis l'époque de cette enquête.

### 3.6. Repérer les systèmes centraux et l'organisation de la représentation de la pauvreté

#### 3.6.1. Principaux résultats pour l'échantillon de la région parisienne

Le test d'association au mot « pauvreté » (au moins cinq termes à produire par sujet et, dans la pratique, parfois plus<sup>155</sup>) ne donne pas lieu (478 inductions, au total, soit 5,97, en moyenne, par sujet) à des refus de répondre ou à des obstacles majeurs, sauf peut-être chez certains sans domicile, un peu avinés et / ou, surtout, fatigués par le manque de sommeil ou le vagabondage. Ce sont les membres des classes moyennes supérieures impliquées qui expriment le plus de termes (en moyenne = 6,6). Les sujets des classes moyennes supérieures non impliquées (5,5) ainsi que le groupe pauvre (5,5) accolent le moins de mots à « pauvreté » et ont donc une moyenne identique. Si on approfondit l'analyse, on observe que le rapport entre le *nombre de mots différents* (les synonymes n'étant pas ici regroupés) et le *total de termes exprimés* est le plus élevé chez les sujets impliqués dans la lutte contre la pauvreté (75 %). De plus, les strates définies comme « pauvres » ont un pourcentage plus élevé (70 %) que celui des catégories non impliquées (57,4 %). Ces indices sont assez parlants en eux-mêmes puisqu'ils décrivent surtout une pauvreté du langage (non pas liée à un statut social ou à un degré d'instruction mais à l'*expérience face à l'objet de RS*) de ceux qui ne sont pas directement concernés par ce problème. Et si l'on voulait affiner l'analyse, en comparant les résultats par sous-groupes (mais ces chiffres n'ont qu'une valeur réduite et indicative), on s'apercevrait que les classes moyennes supérieures non impliquées ont un pourcentage légèrement inférieur (68,7 %) à celui des sujets des classes moyennes inférieures non impliquées (72 %)<sup>156</sup>.

Les deux premiers tableaux de synthèse des données (pour la partie française), exposés après la liste de mots clés ci-après, présentent les mots les plus fréquents et leurs rangs moyens, selon divers facteurs d'appartenance des sujets. Ils confirment, en partie, certains résultats de l'analyse thématique des entretiens. La technique du test associatif constitue ainsi une mode alternatif et complémentaire possible de validation de l'analyse de contenu (méthode qualitative, qui, on le sait, est longue à développer). Il faut rappeler que les éléments du système central d'une RS sont repérables en classant les items (Grize *et al.*, 1987 ; Vergès, 1992) qui ont la plus haute fréquence et le plus faible rang moyen<sup>157</sup>. Je n'ai pas pu obtenir les fichiers des données brutes des autres pays participant à cette recherche

155 Voir paragraphes 21.27 à 21.29., tome 2 : Tableau XIIb à XIIId pour un descriptif global du nombre et de la variété de mots associés suite au test associatif et des caractéristiques sociodémographiques de l'échantillon interrogé.

156 Les pourcentages de l'ensemble des sujets non impliqués (57,4 %) ne correspondent pas à la moyenne de ces deux groupes de quinze car j'ai recompté le nombre de mots différents sur l'ensemble des trente sujets non engagés dans la lutte contre la pauvreté. Ce qui a conduit à l'élimination de doublons. Ce qui ne se déroule pas lorsqu'on compte les termes différents dans chaque groupe de quinze, séparément.

157 Un mot qui a un fort rang moyen est souvent cité en dernier et celui qui a un rang faible est énoncé fréquemment en premier ; le rang moyen est calculé en divisant la somme des rangs de citation (1+2+3+4+5= 15) d'un mot par sa fréquence d'apparition (5, pour cet exemple ; ce qui donne alors 3 comme rang moyen).

(Italie, Mexique, Roumanie), malgré ma demande auprès d'Ida Galli, responsable de ce groupe de recherche. Même si l'analyse comparative aurait été difficile, pour des raisons d'interculturalité, de méthodologie, de catégorisation, de traduction et de linguistique, elle aurait mérité d'être menée. Aucune analyse de donnée de l'ensemble collecté ne figure dans le livre collectif de synthèse publié, il y a quatre ans (Galli, 2003). La constitution d'un corpus quantitativement plus grand pour l'objet « pauvreté » pourrait être l'un des objectifs de recherches ultérieures. Néanmoins, les résultats des analyses de données, réalisées dans les autres pays par chaque chercheur, seront évoqués (voir § 3.6.2.). Les 478 mots induits dans ce test associatif ont été l'objet d'un recodage (essentiellement synonymique mais aussi, parfois quand il semblait pertinent, de type thématique). Une liste de 52 mots clés a été constituée regroupant l'ensemble des données issues de ce test<sup>158</sup>. On trouvera, ci-après cette liste et, ensuite les deux tableaux de l'analyse développée à partir de ces 52 mots-clés (mentions des fréquences et des rangs moyens). Du fait du recodage effectué, l'ensemble des données, pour ces tableaux fréquences/rangs a été traité manuellement. Néanmoins, un traitement d'analyse de données multidimensionnelles et informatisé a été appliqué (logiciel *wordmapper*, développé par Grimmersoft<sup>159</sup>).

**LISTE DES 52 MOTS-CLÉS ISSUS DU RECODAGE DES TERMES INDUITS  
PAR LE TEST ASSOCIATIF POUR L'ÉTUDE DE LA RSP :**

1. ABBÉ PIERRE, SOEUR-TERESA	2. AIDE-INSERTION
3. ANGOISSE	4. COLÈRE
5. DECOURAGEMENT / TONICITÉ / MORAL	6. DESESPoir
7. DIFFICULTÉ	8. DISCRIMINATION
9. DROGUES	10. ÉDUCATION
11. ENFANTS-VICTIMES	12. EXCLUSION
13. FACTEURS-ÉCONOMIQUES	14. FAIM / MANGER / NOURRITURE
15. FEMME	16. FLÉAU
17. HABIT / SANS-VÊTEMENT	18. HIVER-FROID
19. INDIGNITÉ	20. JUSTICE /INJUSTICE
21. LIMITATION-BESOINS	22. LOISIRS-SANS
23. MALHEUR	24. MANQUE-FAMILLE
25. MARGINALITÉ	26. MECHANCETÉ
27. MENDICITÉ)	28. MÉPRIS-REJET
29. MISÈRE	30. MORT-VIE
31. POLITIQUE	32. PRECARITÉ/PÉNURIE
33. PROCESSUS (ET CERCLE-VICIEUX)	34. PSYCHISME-TROUBLES
35. QUART-MONDE	36. RAYÉ
37. RECONNAISSANCE	38. RMI-SMIC
39. SANS-ABRI	40. SANS-ARGENT
41. SANS-PROJET	42. SANS-RELATION
43. SANS-TRAVAIL, CHÔMAGE	44. SANTE-SOINS
45. SOLIDARITÉ	46. SOLITUDE
47. SOUFFRANCE	48. TAUDIS
49. TIERS- MONDE/ INTERNATIONAL / IMMIGRATION	50. TRISTESSE
51. VIOLENCE	52. ZUP-ZONE

158 Voir tome 2, paragraphe 21.26. (tableau XIIIa), pour consulter la liste de ces 52 mots-clés et l'ensemble des termes (thématiquement ou synonymiquement équivalents) auxquels ils renvoient. Bien entendu, cette liste peut être l'objet de critiques et de réaménagements éventuels dans les catégorisations choisies et les classements des inductions. Mais elle m'a semblé répondre aux besoins de l'analyse à faire.

159 Voir, dans le tome 2, les sections 21.30 à 21.35, présentant l'ensemble des résultats concernant ce type d'approche (analyse factorielles, *cluster analysis*, graphes des mots associés aux mots-clés les plus fréquents).

**Tableau XIa : Synthèse des éléments des systèmes centraux de la RS de la pauvreté (fréquence des mots associés à « pauvreté » et de leurs rangs moyens [min.=1 –cité en premier ; max.= 5 – cité en dernier] correspondants).**

Résultat test associatif / Groupes	Ensemble (n= 80)		Cm sup impliquées (n= 15)		Cm sup non impliquées (n= 15)		Cm inf impliquées (n= 15)		Cm inf non impliquées (n= 15)		Pauvres (n= 20)	
	Fré- quence	Rang moyen	Fré- quence	Rang moyen	Fré- quence	Rang moyen	Fré- quence	Rang moyen	Fré- quence	Rang moyen	Fré- quence	Rang moyen
Sans-abri	44	2,91	5	3,20	11	2,81	6	3,57	10	2,60	12	2,83
Misère	31	2,84	5	4,40	6	2,50	5	2,00	9	2,89	6	2,50
Exclusion	19	2,25	6	1,50	2	4,25	5	1,20	3	2,67	3	2,33
Sans-travail / chômage	22	2,33	1	1,00	1	4,00	5	2,33	6	2,67	9	2,00
Argent	21	2,87	2	3,50	5	2,20	4	3,20	2	2,50	8	2,78
Mépris-rejet	10	2,60	4	2,25	1	5,00	2	1,00	0	0,00	3	3,00
Malheur	9	2,78	1	1,00	4	1,75	0	0,00	4	4,25	0	0,00
Faim / manger / nourriture	22	3,08	3	3,25	7	2,28	2	4,00	2	3,50	8	3,25
Manque-famille	5	2,6	4	2,50	0	0,00	0	0,00	0	0,00	1	3,00
Solitude	14	3,36	2	3,00	2	3,50	5	3,40	4	3,00	1	5,00
Tiers-monde / international / immigration	12	3,50	2	5,00	2	1,00	4	4,50	3	3,00	1	3,00
Découragement / tonicité morale	6	3,17	1	5,00	0	0,00	1	5,00	0	0,00	4	2,25
<b>Total fréquences</b>	<b>215</b>	-----	<b>36</b>	-----	<b>41</b>	-----	<b>39</b>	-----	<b>43</b>	-----	<b>56</b>	-----

Les nombres surlignés correspondent aux indices des mots-clés faisant partie du système central de la RS

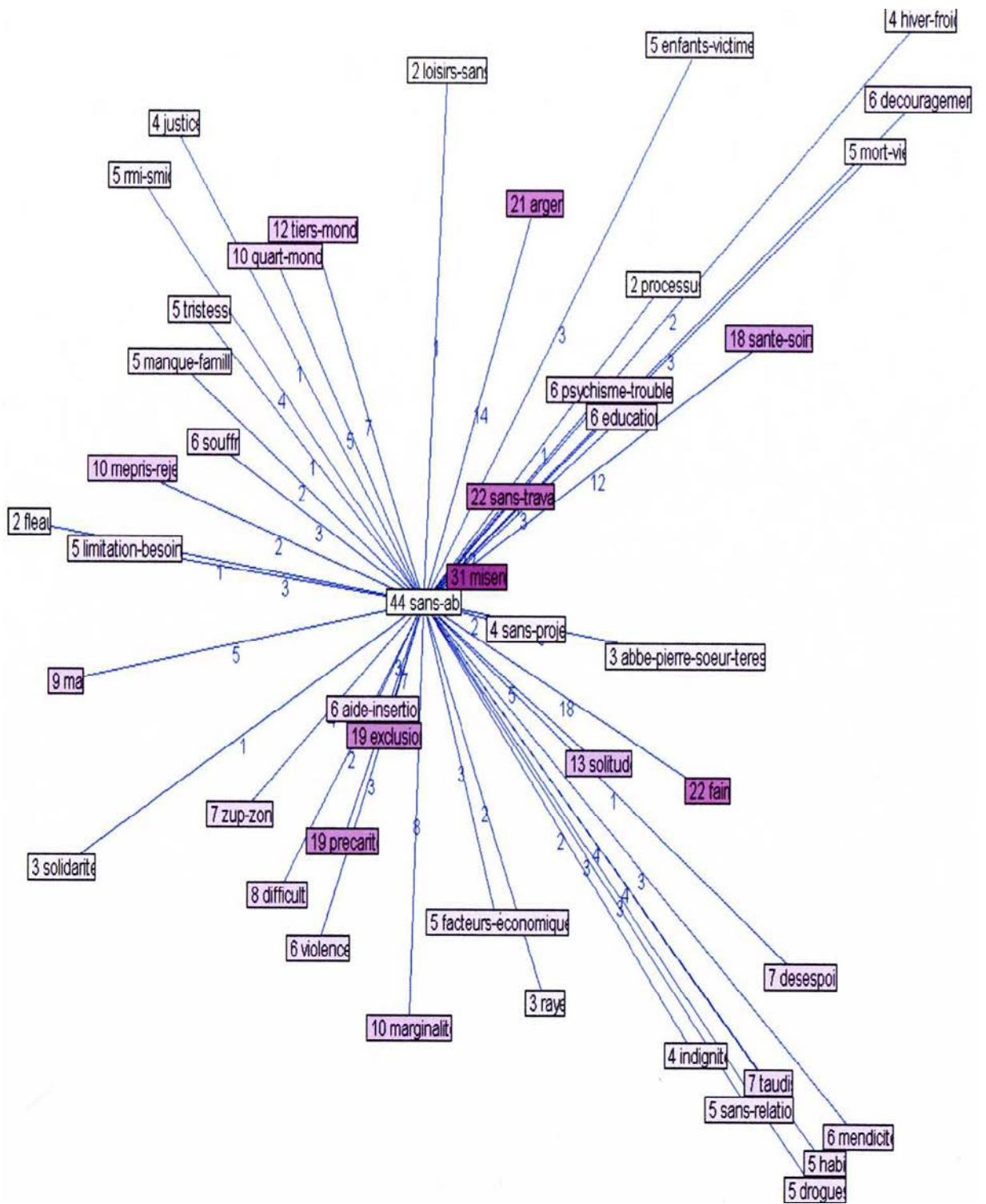
**Tableau XIb : Synthèse des éléments des systèmes centraux de la RS de la pauvreté (fréquence des mots associés à « pauvreté » et de leurs rangs moyens [min.=1 –cité en premier ; max.= 5 – cité en dernier] correspondants), selon le degré d'implication dans la lutte contre la pauvreté et selon l'appartenance ou non aux classes moyennes supérieures.**

Résultat test associatif / Groupes	Ensemble (n= 80)		Cm impliquées (n= 30)		Cm non impliquées (n= 30)		C moyennes supérieures (n= 30)		C moyennes inférieures (n= 30)		Pauvres (n= 20)	
	Fré- quence	Rang moyen	Fré- quence	Rang moyen	Fré- quence	Rang moyen	Fré- quence	Rang moyen	Fré- quence	Rang moyen	Fré- quence	Rang moyen
Sans-abri	44	2,91	11	3,42	21	2,67	16	2,94	16	2,94	12	2,83
Misère	31	2,84	10	3,20	15	2,73	11	3,36	14	2,57	6	2,50
Exclusion	19	2,25	11	1,54	5	3,50	8	2,67	8	1,75	3	2,33
Sans-travail / chômage	22	2,33	6	2,14	7	2,87	2	2,50	11	2,50	9	2,00
Argent	21	2,87	6	3,50	7	2,28	7	2,75	6	3,14	8	2,78
Mépris-rejet	10	2,60	6	2,00	1	5,00	5	3,00	2	1,00	3	3,00
Malheur	9	2,78	1	1,00	8	3,00	5	1,60	4	4,25	0	0,00
Faim / manger / nourriture	22	3,08	5	3,57	9	2,50	10	2,64	4	3,75	8	3,25
Manque-famille	5	2,6	4	2,50	0	0,00	4	2,50	0	0,00	1	3,00
Solitude	14	3,36	7	3,28	6	3,17	4	3,25	9	3,22	1	5,00
Tiers-monde / international / immigration	12	3,50	6	4,67	5	2,20	4	3	7	3,86	1	3,00
Découragement / tonicité morale	6	3,17	2	5,00	0	0,00	1	5,00	1	5,00	4	2,25
<b>Total fréquences</b>	<b>215</b>	-----	<b>75</b>	-----	<b>84</b>	-----	<b>77</b>	-----	<b>82</b>	-----	<b>56</b>	-----

Les nombres surlignés correspondent aux indices des mots-clés faisant partie du système central de la RS

L'observation du tableau XIa ci-dessus étonne par la qualité de son rendu et par sa confirmation de nombreux éléments apparus dans l'analyse du contenu des entretiens. Le mot-clé « sans-abri » est placé, là aussi, à la première place. À lui seul, il représente 9,5 % des associations lexicales induites par le terme « pauvreté ». Voici, ci-après, le réseau sémantique des mots-clés associés à « sans-abri » (à partir des résultats globaux sur l'ensemble des termes associés, pour les quatre-vingts sujets). Pour visualiser les autres réseaux sémantiques, on renvoie le lecteur aux annexes (tome 2, paragraphe 21.36).

**RÉSEAU SÉMANTIQUE ASSOCIÉ À « SANS-ABRI »**



Si on l'on ajoute à celle de « sans-abri », les fréquences de « misère » et « exclusion », on parvient environ à 20 % des associations produites. C'est une proportion importante, pour seulement trois mots-clés. De plus, les douze mots-clés (les plus importants) des tableaux précédents (XIa ou XIb) totalisent 45 % de l'ensemble des termes associés. On pourrait presque dire que ce test associatif fait émerger un système central « *gore* » de la représentation de la pauvreté (faim, sans-abri, misère, exclusion, chômage, malheur, ruptures familiales, solitude, globalisation du dénuement). Ce qui est finalement compréhensible car un tel type de test réactive souvent des éléments peu explicités ou semi-conscients. Il annule ou atténue les effets de prestance, les rationalisations et les précautions de langage naturellement présents dans les discours des entretiens. Ces cognitions et ces termes expriment une schématisation radicalisant le rapport à l'objet d'analyse. Ils sont aussi la conséquence d'une « ambiance de représentations sociales » diffusée par les médias et les conversations à la télévision, dans les journaux d'information et dont le prototype du sans-abri forme le socle cognitif et affectif. Tous ces processus d'information de la quotidienneté contribuent à une suite d'influences sociales qui s'agrègent à des réflexes groupaux et à des tendances à la catégorisation sociale propres aux appartenances professionnelles, sociales ou privées des sujets.

On peut maintenant visualiser l'architecture de la *RSP*, en analysant, ci-dessous, le tableau XIc, pour les quatre-vingts sujets interrogés. On pourra distinguer, en plus du *système central*, présenté dans les tableaux précédents (et inscrits dans la case nord-ouest du tableau ci-dessous), les éléments du *système périphérique* (faible fréquence / haut rang moyen, dans la case sud-est), ainsi que les *zones intermédiaires* (faible rang moyen et faible fréquence, dans la case sud-ouest ; haut rang moyen et haute fréquence, dans la case nord-est du tableau). Ces zones intermédiaires permettent de mieux décrire l'ensemble du système sociocognitif. On accordera une importance plus grande à la notion de fréquence et l'on privilégiera donc la *case nord-est*, pour décrire des éléments proches du système central, et la *case sud-ouest*, pour parler de cognitions potentiellement classées dans le système périphérique.



**Tableau XIc : Éléments supposés de la représentation sociale de la pauvreté, suite au traitement des réponses à un test associatif (ensemble des 80 sujets)<sup>160</sup>**

Ensemble des 80 sujets (les mots aux fréquences inférieures à six n'ont pas été inclus dans ce tableau)	Rangs moyens		
		< à 3	> à 3
Fréquences	> à 10	Sans-abri (44) Misère (31) Argent (21) Sans-travail (22) Exclusion (19) Mépris-rejet (10)	Faim (22) Précarité (21) Santé-soins (18) Solitude (14) Tiers-monde (12) Marginalité (10) Quart-Monde (10)
	< à 10	Malheur (9) Désespoir (7) ZUP-zone (7) Sans-relation (6)	Difficultés (8) Aide-insertion (6) Découragement (6) Éducation (6) Mendicité (6) Politique (6) Psychisme (troubles) (6) Souffrance (6) Taudis (6) Violence / délinquance (6)

Les items sont placés selon leur fréquence décroissante dans la liste de chaque case

Notons que les zones intermédiaires font apparaître les *cognèmes*<sup>161</sup> liés à une pauvreté « autre » que celle des sans-abri (*ZUP*-zone, tiers-monde, quart-monde) ou évoquant la désespérance et l'isolement (sans-relation, désespoir, solitude). L'interpellation du champ politique, des difficultés mentales (souffrance, troubles psychiques) l'intervention d'assistance ou de formation (éducation, aide / insertion) ou des éléments évoqués par des sous-groupes interrogés (violence / délinquance, découragement, taudis ou être mal logé, mendicité) sont donc rangés dans le système périphérique dont on comprend, par cet exemple et par l'hétérogénéité de ses composants, qu'il peut être générateur de changements de la représentation sociale. Il constitue une *zone d'accueil* de la nouveauté des informations divergentes ou déniées et une *réserve descriptive* de l'objet, dont une partie peut migrer vers le système central, sous certaines conditions (contextuelles, d'engagement dans des situations ou lors de pratiques singulières). Rappelons que le noyau central *oriente la signification de l'ensemble des éléments* de la RS (fonction génératrice) et *joue un rôle stabilisateur du système* représentationnel, en déterminant la nature des liens entre chaque sous-système de la RS (fonction organisatrice).

160 On peut avoir accès à l'ensemble des tableaux des représentations sociales de toutes les catégories présentées, ci-dessus, dans les tableaux XIa et XIb, en consultant le tome 2, paragraphes 21.16. à 21.25. (XIc à XI).

161 « Cognème » est un terme proposé par Claude Flament, dès 1981, puis repris par les théoriciens structuralistes des représentations sociales, comme Michel-Louis Rouquette. Les cognèmes sont des composants, en relation entre eux, des représentations sociales. Il s'agit d'éléments thématiques génériques renvoyant à des connaissances de divers types (fonctionnels, normatifs, descriptifs, adjoints, suractivés, centraux ou périphériques), résumant une variété terminologique synonymique ou sémantique et structuralement en relation avec d'autres éléments à l'intérieur du système sociocognitif qu'est une RS. « En quelque sorte, un cognème en appelle toujours à un autre ou y renvoie. Une représentation peut ainsi comprendre plusieurs éléments substituables, qui sont en stricte relation d'équivalence, et des éléments hiérarchisés par une relation d'inclusion ou de composition » (Rouquette et Rateau, 1998, p. 30.). Ces éléments « sont, en général, indexés par des mots ou des syntagmes prélevés dans le discours spontané ou provoqué des individus » (*op. cit.*, p. 57).

Le facteur « implication » (dans la lutte contre la pauvreté) a une incidence forte sur la différenciation des systèmes centraux. Ceux-ci représentent des espaces de jugements normatifs, prescriptifs et non négociables par rapport à l'objet représenté (Seca, 2005c, pp. 62-80). Un exemple significatif, déjà pris en considération : le bloc « faim-nourriture » apparaît comme spécifiquement intégré dans le noyau central de la *RSP* des non-impliqués (tableau XIb) et de l'ensemble des classes moyennes supérieures (tableau XIb). Ce qui authentifie et précise l'analyse de contenu thématique des entretiens sur ce thème. Les deux autres cognitions qui distinguent les non-impliqués (tableau XIb), par rapport aux sujets engagés, sont « malheur » et « argent ».

À l'examen des tableaux de la structure supposée de leur *RSP* (tableaux XIk et XII, ci-dessous), les sujets impliqués se distinguent surtout par les deux mots-clés « mépris-rejet » et « exclusion » et un système central très réduit, en nombre de composants (trois en tout). Ainsi, d'un côté (non-impliqués), c'est une « abstraction concrète » éloignée et à écarter (malchance /malheur, individu dans la rue, sans logement et image de la famine) qui mobilise, avec un nombre, deux fois plus grand, de constituants du noyau central, et, de l'autre (impliqués), c'est la conscience du processus de déliaison et de rejet avec une désignation de l'humiliation et de la honte, ressenties par les populations aidées, qui est mise en avant. Les sujets impliqués se comporteraient comme si leur système central exprimait essentiellement l'essence éthique de l'assistance face à un processus. Les non-impliqués, par contre, auraient un système central beaucoup plus nombreux (six cognèmes) évoquant une représentation extrêmisée du pauvre (au même titre que les classes moyennes supérieures). À noter : chez les non-impliqués, l'item « violence / délinquance » apparaît un peu plus fréquemment (même s'il demeure à la périphérie de la *RSP*). Inutile, par ailleurs, de redire que le sans-abri a un statut de constituant du système central chez les non-impliqués (contrairement aux impliqués, où il figure dans la zone nord-est, avec une forte fréquence, qui est cependant trois fois inférieure à celle des non-impliqués, mais avec un plus fort rang moyen).

**Tableau XIk : Éléments supposés de la représentation sociale de la pauvreté, suite au traitement des réponses à un test associatif (ensemble des trente sujets des classes moyennes non impliquées)**

Calcul sur les 30 sujets non-impliqués dans la lutte contre la pauvreté (les mots dont la fréquence est inférieure à trois n'ont pas été inclus dans ce tableau)	Rangs moyens		
		< à 3	> à 3
Fréquences	> à 6	Sans-abri (21) Misère (15) Faim (9) Malheur (8) Sans-travail (7) Argent (7)	Santé-soins (7) Exclusion (5) Précarité (6) Solitude (6)
	< à 6	Tiers-monde (5) ZUP-zone (5) Quart-monde (4) Désespoir (3)	Aide-insertion (5) Marginalité (5) Difficultés (3) RMI-SMIC (3) Violence / délinquance (3)

Les items sont placés selon leur fréquence décroissante dans la liste de chaque case

**Tableau XII : Éléments supposés de la représentation sociale de la pauvreté, suite au traitement des réponses à un test associatif (ensemble des trente sujets des classes moyennes impliquées)**

Calcul sur les 30 sujets impliqués dans la lutte contre la pauvreté (les mots dont la fréquence est inférieure à trois n'ont pas été inclus dans ce tableau)	Rangs moyens		
		< à 3	> à 3
Fréquences	> à 6	Exclusion (11) Sans-travail (6) Mépris-rejet (6)	Sans-abri (12) Misère (10) Argent (6) Précarité (8) Solitude (7) Santé-soins (6) Tiers-Monde (6)
	< à 6	Manque-famille (4) Angoisse (3) Sans-relation (3) Souffrance (3)	Marginalité (5) Quart-monde (5) Faim (5) Taudis (5) Difficultés (4) Éducation (4) Enfants-victimes (4) Limitation-besoins (4) Indignité (3) Mendicité (3) Politique (3) Psychisme (troubles) (3) Sans-projet (3)

Les items sont placés selon leur fréquence décroissante dans la liste de chaque case

Les sujets impliqués dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion ont un noyau central minimal mais des zones intermédiaires surchargées et un système périphérique pléthorique. Il faudrait vérifier si cette structure de *RS* n'est pas une forme spécifique aux praticiens. Il est impossible de dire pourquoi cette structure-là apparaît. Il faudrait plus d'enquêtes sur le terrain pour vérifier que cette configuration de la *RSP*, chez les praticiens de l'assistance sociale, est spécifique à ce groupe-là. Pour vérifier une telle hypothèse, il faudrait refaire le test associatif sur un échantillon équivalent d'intervenants sociaux et répliquer les mêmes modes de classement des données. La comparaison avec les résultats des autres chercheurs de cette enquête internationale ne permet pas de tirer de conclusion à ce sujet, d'autant plus qu'on ne connaît pas de quelle manière et dans quel contexte ils ont constitué, puis analysé, leurs listes de termes induits.

Les pauvres, quant à eux, partagent le système central commun de la représentation, activé par l'ensemble des quatre-vingts sujets (sans-abri, misère, chômage). Seul le mot-clé « argent » les rend similaires aux classes moyennes supérieures et aux non-impliqués et les différencient de ceux qui les assistent. La fréquence de ce cognème (*argent*) est cependant à peu près équivalente dans tous les groupes sociaux du tableau *XIb*. Une remarque qui a une importance et qui n'est pas directement en rapport avec les statistiques du tableau *XIh* ci-dessous : dans ce sous-groupe-là (pauvres), on observe la prédominance de verbes d'action (dormir, manger, se laver, se soigner, travailler, s'habiller) aux dépens de leurs équivalents substantivés (logement, nourriture, hygiène corporelle, soins, santé, travail, habits), dans la liste des mots induits cités. Cette prévalence des verbes et donc d'une préoccupation performative conforte l'idée que, pour les dits « pauvres », les questions de conduites finalisées sont essentielles, contrairement à l'idée dominante des professionnels

des secteurs de la réinsertion sociale qui installent, avec les meilleures intentions, les assistés dans la réflexion, l'auto-analyse et le projet. Castra insiste sur l'idée qu'il y aurait une « dictature du projet » avec une « non-prise en compte de l'état agentique » (ou contraint) des publics précaires.

« Il y a, bien sûr, une cohérence dans les discours et pratiques des agents d'insertion : plus le cas est "lourd", moins on peut travailler (ou même envisager) le volet professionnel de l'insertion, et plus on s'oriente vers des modalités d'accompagnement isomorphes à une relation thérapeutique. Dans cette logique, l'accès à l'emploi est, au mieux, différé (pour mieux le préparer), le plus souvent oublié, au profit d'une insertion dite "sociale" » (Castra, 2003, p. 35.)

La *théorie de la conservation des ressources*, proposée par Stevan Hobfoll, semble formaliser adéquatement cette perspective d'analyse : on ne privilégie alors pas l'évaluation de l'individu en situation de stigmatisation ou de fragilité, ni sa perception d'une situation stressante, mais une analyse processuelle, centrée sur l'interaction sujet stressé / environnement ainsi que sur les procédures collectives (conventionnellement établies dans l'espace sociétal situé géographiquement et temporellement) et objectives de définition et d'observation des déficits de ressources pouvant affecter tout membre d'une société donnée (les pertes ou gains en vêtements, emploi stable, argent, espace de repos, logement, santé de soi et de ses proches, accès à des réseaux d'aide à la recherche d'un travail ou soutien social et familial, notamment). L'une des conséquences de cette théorisation, qui s'applique à la genèse du stress (mais aussi, selon nous, à l'assistance aux démunis), est que, d'une certaine manière, « on ne prête qu'aux riches » (plus on possède de ressources tant matérielles, économiques que psychologiques et sociales, mieux on résiste à certains moments critiques et plus on peut bénéficier d'avantage connexes) et que l'appauvrissement engendre une plus grande vulnérabilité qui conduit donc à une involution grandissante. Dans cette optique, un manque dans une ressource en entraîne un autre et finit par produire un état de basculement et de non-retour. L'un des principes de cette théorie est que les pertes ont un effet disproportionné en comparaison des gains de ressources (Hobfoll, 2001 ; Truchot, 2004, pp. 62-69). On ne s'étonnera donc pas que les sujets pauvres de notre échantillon soient plus attentifs à ces aspects. Castra insiste aussi sur cette dimension dans son analyse de l'assistance aux individus en situation de grande vulnérabilité :

« Les individus disposent de plus ou moins de ressources à investir dans leur action quotidienne. On peut entendre par "ressources", les moyens habituellement nécessaires à la réussite d'objectifs, à environnement constant. Il peut s'agir, bien sûr, tout à fait trivialement, de ressources matérielles [...] mais aussi et surtout, de ressources symboliques, comme celles que semblent recouvrir le concept d'employabilité [...]. Parmi les ressources mobilisées par les individus, dans la poursuite de leurs objectifs, il faut [...] inclure la richesse, la variété et la structuration du réseau social auquel ils participent [...]. Ajoutons aussi que l'analyse des ressources serait incomplète si elle n'admettait pas la possibilité de ressources négatives, c'est-à-dire de stigmates [...]. Souhaiter que l'individu devienne plus acteur de son insertion suppose [...] de lui procurer des expériences en situation, susceptibles d'améliorer ses ressources (tant professionnelles que relationnelles), et de développer des méthodologies aptes à améliorer le contrôle sur la situation, voire à modifier la situation elle-même (Castra, *op. cit.*, pp. 102-103.)

L'énonciation de verbes (centrés sur l'agir) plutôt que de substantifs (axés sur la description d'un état), chez les sujets du groupe « pauvres », va, selon nous, dans le même sens que ces diverses remarques.

**Tableau XIh : Éléments supposés de la représentation sociale de la pauvreté, suite au traitement des réponses à un test associatif (selon les vingt sujets des catégories pauvres)**

Calcul sur les 20 sujets des catégories pauvres (les mots dont la fréquence est inférieure à deux n'ont pas été inclus dans ce tableau)	Rangs moyens		
		< à 3	> à 3
Fréquences	> à 3,5	Sans-abri (12) Argent (8) Sans-travail (9) Misère (6) Découragement (4)	Faim (8) Précarité (7) Santé-soins (5) Drogues (4) Mort-vie (4)
	< à 3,5	Exclusion (3) Mépris-rejet (3) Sans-relation (3) Désespoir (2) Facteurs économiques (2) Politique (2)	Habits (2) Tristesse (2)

Les items sont placés selon leur fréquence décroissante dans la liste de chaque case

L'item « découragement » (renvoyant, aussi, sémantiquement à son inverse, c'est-à-dire, à la nécessité de tonicité morale et d'endurance face à l'adversité) est spécifique au système central de cet échantillon-là. Il ne faut pas sous-estimer son sens pratique et fonctionnel pour celui qui doit affronter les difficultés. Ce type de « levier » psychique ou de *résistance individuelle à la pauvreté* n'est pas évoqué aussi clairement par les autres catégories sociales interrogées. Deux autres constituants de la case nord-est, la plus proche du système central (« drogues / alcool » et « mort-vie / suicide »), singularisent nettement la *RS* des sujets pauvres. La première dimension rend saillante la finalité de l'usage d'addictions dont le désir de maintien du corps et l'esprit en alerte ou en oubli ; la seconde désigne nettement la grande intimité de l'expérience même de la pauvreté avec les limites (disparition ou conservation des fonctions biologique et de l'existence). L'ensemble des trois éléments discriminant spécifiquement la *RSP* des pauvres (découragement, addictions, mort-vie) n'est pas anodin. Il décrit un combat et la possibilité d'une défaite et d'une déchéance. *Dans l'affleurement de ces termes se profile le tragique de la pauvreté, qui est ensuite objectivé en saisie lexicale et statistique.*

Concernant les différences entre classe moyennes supérieures et inférieures, on relève deux préoccupations distinctes : l'argent et la faim pour les premières : tableau XIj ; le travail / chômage et l'exclusion, pour les secondes : tableau XIi. Les classes moyennes inférieures, plus susceptibles de s'identifier au contexte potentiel de l'exclusion se singularisent d'ailleurs plutôt par l'inclusion du mot-clé « sans-travail » dans le système central et par une conscience latente plus forte (cases intermédiaires) de la pauvreté des quartiers (*ZUP*-zone, taudis) ou de l'importance de l'aide. « Argent » y a aussi une fréquence semblable à celle des strates qualifiées improprement de « supérieures » dans notre approche, même si cet item se situe plutôt dans la case nord-est.

On peut inférer, sans trop se tromper, que les groupes d'employés, de techniciens ou de catégories intermédiaires expriment beaucoup plus une *anxiété de la chute* ou du *basculement*, qui est une caractéristique de la disqualification sociale décrite par Paugam (*op. cit.*). Plus que pour les classes moyennes supérieures, le test associatif fait alors

ressortir leur sentiment de vulnérabilité, lié à la généralisation de la nouvelle pauvreté. La plus grande fréquence (dans les zones nord-est et sud-ouest, proches du noyau central) de mots-clés renvoyant à l'angoisse, à la solitude, à la souffrance, à la marginalité, au désespoir va dans le sens de cette interprétation.

**Tableau XIi : Éléments supposés de la représentation sociale de la pauvreté, suite au traitement des réponses à un test associatif (ensemble des sujets des trente sujets classes moyennes inférieures)**

Calcul sur les 30 sujets des classes moyennes inférieures (les mots dont la fréquence est inférieure à trois n'ont pas été inclus dans ce tableau)	Rangs moyens		
		< à 3	> à 3
Fréquences	> à 6	Sans-abri (16) Misère (14) Sans-travail (11) Exclusion (8)	Solitude (9) Marginalité (8) Argent (6) Tiers-Monde / international (7)
	< à 6	Aide-insertion (4) Zup-zone (4) Désespoir (3) Psychisme (troubles) (3) Souffrance (3) Taudis (3)	Difficultés (5) Éducation (5) Faim (4) Quart-monde (5) Malheur (4) Précarité (4) Santé-soins (4) Indignité (3) <i>RMI-SMIC</i> (3)

Les items sont placés selon leur fréquence décroissante dans la liste de chaque case

**Tableau XIj : Éléments supposés de la représentation sociale de la pauvreté, suite au traitement des réponses à un test associatif (ensemble des sujets des trente classes moyennes supérieures)**

Calcul sur les 30 sujets des classes moyennes supérieures (les mots dont la fréquence est inférieure à trois n'ont pas été inclus dans ce tableau)	Rangs moyens		
		< à 3	> à 3
Fréquences	> à 6	Sans-abri (16) Faim (10) Exclusion (8) Argent (7)	Misère (11) Précarité (10) Santé-soins (9)
	< à 6	Malheur (5) Mépris-rejet (5) Manque-famille (4) Quart-monde (4) Tiers-monde (4) Angoisse (3) Sans-travail (2)	Mendicité (5) Enfants-victimes (4) Limitation-besoins (4) Solitude (4) Taudis (4) Violence / délinquance (3) Zup-zone (3)

Les items sont placés selon leur fréquence décroissante dans la liste de chaque case

On ne développera pas plus les analyses de ces tableaux. Il faut, pour conclure, parler de la spécificité, fort éclairante, des sujets des classes moyennes supérieures non impliquées (tableau XIe, ci-dessous). Ils ont, comme l'ensemble des sujets non engagés dans la lutte contre la pauvreté, un système central assez dense (cinq items). Les zones intermédiaires

sont aussi irradiées par cette représentation *gore* de la pauvreté (quart-monde, tiers-monde, mendicité, précarité, santé-soins). La référence au travail / chômage et à une pauvreté du monde ouvrier ou des cités (*ZUP*-zone, violence / délinquance, solitude, marginalité) y est plutôt reporté vers la périphérie (case sud-est).

**Tableau XIe : Éléments supposés de la représentation sociale de la pauvreté, à la suite du traitement des réponses à un test associatif (classes moyennes supérieures non impliquées)**

Calcul sur les 15 sujets de classes moyennes supérieures non-impliquées (les mots dont la fréquence est inférieure à deux n'ont pas été inclus dans ce tableau)	Rangs moyens		
		<à 3	> à 3
Fréquences	> à 3,5	Sans-abri (11) Faim (7) Misère (6) Argent (5) Malheur (4)	Précarité (4) Santé-soins (4)
	< à 3,5	Mendicité (2) Quart-monde (2) Tiers-monde / international (2)	Exclusion (3) Zup-zone (3) Marginalité (2) Sans-travail (2) Solitude (2) Violence / délinquance (2)

Ce qui est, cependant, le plus surprenant et le plus récurrent, c'est l'importance accordée à l'item « faim » (un composant du système central) par les sujets des classes moyennes supérieures qui sont les porteurs majoritaires de cette préoccupation par rapport à l'ensemble des quatre-vingts sujets. L'autre élément distinctif de ce sous-groupe est « argent » (à l'intérieur du noyau central aussi). Or « faim » et « argent » sont deux items fortement cités par les pauvres eux-mêmes. Peut-on en déduire une grande perspicacité sociologique de ces deux groupes d'enquête ? Visualisons le réseau des divers mots-clés associés à « faim ». Les termes « tiers-monde / international / immigration », « misère », « précarité », « sans-abri » « solitude » constituent une proportion importante de ce réseau (établi à partir des résultats globaux sur l'ensemble des termes associés pour les quatre-vingt sujets). Mais ce qui étonne toujours, même si on connaît la polyvalence projective de ce cognème (Lahlou, 1998), c'est la multiplicité des liens avec l'ensemble des dimensions de la pauvreté (aspects psychiques, socio-économiques, moraux, dénuement, vie dans la rue, internationalisation).





### 3.6.2. Éléments de comparaison internationale sur les données du test associatif

Les éléments de comparaison, utilisés dans ce paragraphe, proviennent uniquement des données mentionnées pour l'Italie (Fasanelli et Galli, 2003) et la Roumanie (Neculau et Curelaru, 2003). Le chercheur mexicain n'a pas présenté d'analyse de ce test dans son chapitre qui est surtout spéculatif et peu empirique (Ortega-Rubì, 2003).

S'il y a autant de systèmes centraux que de représentations générées par les divers groupes sociaux ou par l'implication / non-implication dans la lutte contre la pauvreté, on peut prédire, sans se tromper grandement, que les contextes nationaux de construction de la pauvreté feront émerger des différences dans la structure des *RSP*. Le type de la « pauvreté intégrée » (reproduction d'une culture du sous-développement généralisée à une grande partie de la population d'une région, économie informelle, fort taux de chômage, fortes solidarités familiales, faible couverture sociale, pas de revenus minimaux, faible stigmatisation des pauvres) décrite par Paugam, correspond beaucoup plus à une expérience « naturalisée » et vivable, propres aux contextes economico-culturels des pays du sud comme l'Espagne, la Grèce, l'Italie ou le Portugal et, à un certain degré, la Roumanie et le Mexique (Paugam, 2005, pp. 99-133).

« Dans les régions rurales du Sud de l'Europe, la probabilité de faire durablement cette expérience de la pauvreté est si forte que la population, qui y est confrontée, est également plus habituée qu'ailleurs à y faire face. La pauvreté représente alors un état permanent et reproductible [...]. La pauvreté a plus de chance d'être intégrée, au sens de la typologie, dans les pays du sud de l'Europe parce qu'elle est plus massive et plus durable que dans les pays du nord. Elle est intégrée au système social, dans son ensemble, comme un élément constitutif de celui-ci » (Paugam, 2005, p. 109.)

La Roumanie, ancien membre du bloc communiste et en transition vers l'économie libérale, au moment de l'enquête, se rapproche tendanciellement de ce type-là, du fait de l'état généralisé de précarité de cette époque (1995-1998), qui y règne encore aujourd'hui et malgré les progrès économiques notables constatés, depuis 1995. Pour ce qui a trait au contexte napolitain, on l'a évoqué précédemment la position de pauvreté n'apparaît pas toujours clairement à l'esprit des populations vivant cet état comme un « mode de vie ».

« La particularité des pays du Sud, par rapport aux pays du Nord, est que les plus pauvres sont nettement plus nombreux à partager durablement la même condition. La pauvreté y est plus diffuse. Elle pénètre moins la conscience individuelle et peut s'amortir plus facilement au sein du groupe, notamment par la pratique religieuse » (Paugam, 2005, p. 123.)

Un indice, illustrant les propos précédents et les divers modes de construction de la *RSP*, en France et en Italie du Sud, est dans la différence constatée dans le constituant principal du noyau central chez les non-impliqués. À Naples, pour les non-impliqués, l'équivalent du schème « sans-abri » de la région parisienne et de son effet d'accaparement est « tiers-monde ».

« Que ce soit pour les non-impliqués des classes moyennes supérieures comme pour ceux des catégories moyennes inférieures, “tiers-monde” constitue l’élément prototypique le plus significatif de la représentation de la pauvreté. Cela signifie probablement, que les membres de cet échantillon ne considèrent pas la pauvreté comme constitutive de la réalité sociale dont ils font partie. Ils la définissent plutôt comme un problème caractérisant des sociétés différentes de la leur et géographiquement éloignées. Dans ces deux sous-groupes, on retrouve cependant des éléments contradictoires [*situés dans la zone nord-est*<sup>162</sup>], qui indiquent l’impossibilité pour ces sujets d’effacer des faits, présents dans leur environnement et quotidiennement observés, tels que “enfants des rues” ou “quartiers dégradés”, pour les classes moyennes supérieures non impliquées, et “clochard”, pour les membres des catégories moyennes inférieures non impliquées » (Fasanelli et Galli, 2003, p. 39.)

La fréquence du terme « clochard » (« *barbone* », en italien, et non « *senza-tetto* » c’est-à-dire « sans-toit »), dans le sous-groupe non impliqué napolitain (=4), est beaucoup plus faible que dans chez les sujets des classes moyennes inférieures non impliquées parisiens (=10). Ce qui est vraiment caractéristique dans le rapport à la pauvreté des non-impliqués est, par conséquent, cette manière de réduire la complexité et la diversité de ses manifestations par la mise en avant d’un prototype (« sans-abri » pour la région parisienne, « tiers-monde », pour Naples). Cet *escamotage cognitif* a l’avantage de mobiliser l’émotion et une image d’intervention potentielle face à une situation déchirante, tout en éloignant la préoccupation générée par l’omniprésence, la genèse et la structure sociale polymorphe et complexe du phénomène.

Pour le groupe « pauvres » napolitain, on constate un système central réduit à « misère » et « finir dans le caniveau ». La zone intermédiaire de ce même groupe évoque des angoisses propres au modèle de la pauvreté intégrée (« inconfort », « aide », « travail », « sans-famille »). Le poids du terme « travail » est cependant bien supérieur car les enquêteurs de Naples n’ont pas constitué de liste de mots-clés, présupposant un recodage de certains synonymes ou antonymes (ces derniers évoquant une dimension et une préoccupation identique : travail / sans-travail ou chômage / sans-emploi). Ainsi, chez les sujets pauvres napolitains, « chômage » (4) et « travail » (2), en s’additionnant, finissent par former un bloc cognitif significatif, pouvant entrer éventuellement dans le système central de la représentation. Néanmoins, les sujets pauvres napolitains semblent, surtout, plus fatalistes face à leur situation.

« Dans la lignée des recherches effectuées dans le cadre de la *System Justification Theory* (Jost et Banaji, 1994), les pauvres manifestent une attitude de renoncement total et d’acquiescement par rapport à leur situation. Elle s’exprime clairement, que ce soit par la perception qu’ils ont d’eux-mêmes comme “dépendants d’autrui”, en “demande d’aide”, comme par le poids excessif accordé à la “volonté divine”, au “hasard”, au “*fatum*”, dans la détermination de leur condition » (Fasanelli et Galli, *op. cit.*, p. 62.)

Ce genre d’argumentation, axée sur le *fatum*, est rarement apparu chez les sujets pauvres de la région parisienne. Seule la référence à une cause internaliste de la pauvreté (autocondamnation, sentiment d’être acteur de sa désaffiliation, de l’échec, du « perdu d’avance ») pour 7 sujets pauvres sur 20 se rapproche de cette tendance-là (tableau V). La référence au « mal », proche du *fatum* (mais sans connotation religieuse), associée à « malchance ou « malheur », est plutôt un constituant du système central des catégories supérieures non impliquées (tableau XIe, tome 2, section 21). Cela indique, d’abord, que la *System Justification Theory*, invoquée par les chercheurs napolitains, n’a pas la généralité et la fonctionnalité explicative qu’ils lui attribuent. En effet, la tragédie des sans-abri parisiens est bien plus difficile à vivre. De plus, des bribes de justification des rapports de domination sont surtout émises par les sujets franciliens les plus favorisés socio-économiquement. Enfin, les pauvres, interrogés en Île-de-France, vivent effectivement une

---

162 Précision rajoutée par nous.

forme marginale et disqualifiante d'exclusion et de déliaison qui, d'après Paugam, touche, plus spécifiquement l'Hexagone. L'expression du fatalisme n'est pas alors à l'ordre du jour de la condition de « pauvre ». Je l'ai indiqué dans le paragraphe précédent : le thème de l'*affrontement*, du combat, de la lutte pour la survie est plus proche des représentations structurant les conduites de ces franges sociales.

Un autre terme qu'il m'a fallu prendre en filature dans cette comparaison est « faim ». Ce mot est un constituant du noyau central pour les catégories supérieures non impliquées (dans l'étude de la *RSP* à Paris). Il en est de même dans l'échantillon napolitain, au point qu'il constitue l'un des deux seuls composants supposés du noyau central pour ce sous-échantillon (Fasanelli et Galli, 2003, p. 40). Il faudrait pouvoir approfondir la sémiotique de ce mot-concept dans les classes moyennes supérieures peu concernées par la lutte au quotidien contre la pauvreté. Nous n'en avons pas eu l'occasion. Mais il semblerait receler une valence particulière, peut-être de nature projective et hétéro-attributive. La peur de manquer soi-même serait ainsi projetée sur le groupe « pauvres » à partir d'une représentation élémentaire, corporisée et biologique du dénuement. Je suis persuadé qu'il y a peut-être une autre explication (complémentaire ?) à la place étonnante de ce terme dans les groupes de sujets qui sont, théoriquement et quotidiennement, les moins préoccupés par l'idée de privation alimentaire.

On note, par contre, qu'en Roumanie, « faim » est, avec le terme « manque de nourriture », un composant systématique de tous les systèmes centraux pour chaque sous-groupe interrogé (Neculau et Curelaru, 2003, pp. 78-86). La référence à « sans-abri » y est marginale et n'apparaît que dans le système périphérique à travers la mention « enfants des rues » ou « mendicité » qui demeurent, plus qu'à Naples, des problèmes graves, surtout à Bucarest. On repère aussi la référence à la « rue » dans les résultats de l'analyse thématique. Globalement, les chercheurs roumains pointent l'existence d'un noyau central de *RSP*, structuré autour des cognitions « faim », « argent », « chômage » et « misère ». Les sujets impliqués se distinguent par l'ajout de l'item « manque de culture et d'éducation » qui exprime leur préoccupation pour la gestion des qualifications et de l'employabilité des populations fragilisées et un profond respect pour tout ce qui a trait au savoir dans ce pays. Durant l'époque de l'enquête (1995-1998), les structures d'assistance et d'administration de l'aide aux démunis étaient fort réduites dans cet ex-pays du bloc soviétique. La sortie du communisme et de sa délétère influence sur l'organisation de la société roumaine s'est donc faite dans la douleur et par l'accentuation de la pauvreté et de la marginalisation de groupes importants de populations.

« À la suite des événements politiques de 1989, ayant conduit à la chute de la dictature communiste, la Roumanie est entrée dans un processus de réforme économique, caractérisée principalement par la restructuration de tous les secteurs de la vie sociale. Les décisions gouvernementales, absolument nécessaires pour le renouvellement économique, ont cependant engendré une série de phénomènes indésirables, comme l'augmentation du chômage et l'appauvrissement toujours plus accentué de la population. Les catégories sociales les plus touchées ont été les strates sociales désavantagées et les marginaux : les enfants, les vieux, les handicapés, les malades chroniques [...]. En Roumanie, la pauvreté connaît une dimension absolue, une position centrale étant occupée par les besoins primaires : nourriture, vêtements, soins médicaux. La principale cause en est le chômage qui croît continuellement » (Neculau et Curelaru, 2003, p. 73 et 104.)

L'effet d'accaparement affectif et cognitif des cognèmes « faim » et « argent » est l'équivalent de « sans-abri », pour Paris, et de « tiers-monde », à Naples. Il y a cependant une différence essentielle pour la Roumanie : la centration sur l'argent et la nourriture ne sont pas un procédé d'escamotage cognitif des non-impliqués mais plutôt un indice de consensus réel sur la dénomination des conditions difficiles de vie de la majorité des sujets

interrogés. À certains égards, le mode de construction culturel et social de la pauvreté, en Roumanie, est assez proche de celui, intégré, présent en Italie du Sud. Il faut cependant insister sur son caractère bien plus massif et tiers-mondisé (du moins en 1995-1998) qui, d'un autre point de vue, rapprochait ce pays des Balkans de la situation mexicaine qui subit une dérégulation sociale et une pauvreté extrême impressionnante (Ortega-Rubì, 2003, pp. 116-117). Mais je n'en dirai pas plus sur ces contextes nationaux. Il ne s'agit, ici, de proposer un modèle ou une analyse fine de ces situations. Ce n'est ni le moment, ni l'espace pour le faire. Ce qu'il faut retenir de cette rapide incursion dans les données constituées dans d'autres espaces nationaux est plutôt la difficulté qu'il y a à travailler sur un tel objet sans une véritable direction théorique et méthodologique et un sens du risque en matière de construction d'hypothèses de recherche. Le choix de ce groupe de recherche, sous la direction de Galli, a été de maintenir une perspective exploratoire et qualitative alors que des données internationales (ONU, Banque mondiale, EUROSTAT) étaient déjà largement accessibles et que certains travaux comparatifs (Paugam, 2005, pp. 9-15) auraient pu constituer un point de départ pour un approfondissement de facteurs psychosociaux mal appréhendés ou définis dans les recherches déjà existantes. Cette timidité dans la directivité du travail de ce groupe de recherche a engendré une difficulté à comparer les données sur des dimensions qui, faute de contrôle des modes de construction des indicateurs qualitatifs (constitués après la récolte des discours), n'ont pas pu être mises en parallèle. Mais d'un autre côté, le caractère exploratoire de ce travail a été irremplaçable, du moins, pour la partie française que je représentais. Je crois avoir pu montrer, dans ce chapitre, qu'on peut construire des données à partir de discours et de mots-clés en tentant de quantifier, quand c'est possible, leurs effets idéologiques et leurs contenus les plus significatifs.

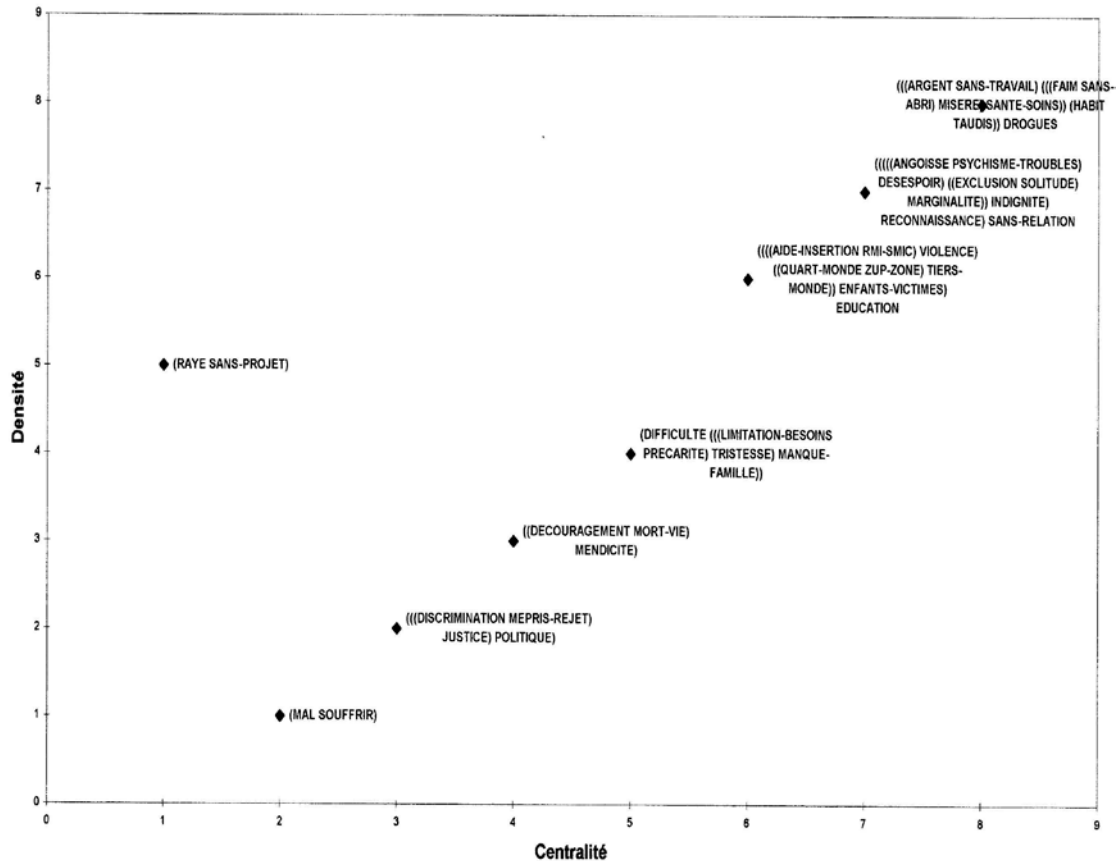
### 3.6.3. Présentation des principaux *clusters*, suite à une analyse textuelle informatisée et à des analyses factorielles selon divers facteurs

Un commentaire en passant : la théorie dite du « noyau central » de la représentation sociale ne peut se passer de l'analyse multidimensionnelle (analyse factorielle notamment et classification hiérarchique). En effet, l'impact des pratiques sociales et des appartenances de sujets oblige le chercheur à prendre en compte certaines variables actives pour mieux observer leur rapport avec la structure de la RS, car, en final, il y a autant de systèmes centraux qu'il y a de groupes sociaux ou de pratiques possibles par rapport à un objet pertinent de représentation. Complétons donc l'approche précédente par une photographie présentant autrement le monde précédemment visualisé. Une analyse textuelle informatisée, très sommaire, a pu être menée, sur la base du logiciel *Wordmapper* de la société Grimmersoft. Elle a permis la mise en évidence de *clusters*, ou classes d'objets, construits sur la base d'un algorithme analysant toutes les cooccurrences entre termes associés. Deux indices (centralité et densité) permettent ensuite de faire un classement des *clusters* selon qu'ils sont centraux, intermédiaires ou périphériques sur le plan de leur importance dans le discours repéré. Voici, ci-après, le graphique des principaux *clusters*, issus de l'analyse de l'ensemble des mots-clés précédemment analysés (voir paragraphe 21.34 et 21.35. pour plus de détails). Que nous révèle cette approche ? Ce sont les trois premiers *clusters* (sur la partie nord-est du graphique ci-dessous) ayant un poids statistique<sup>163</sup> assez élevé, qui capteront notre attention. Remarquons cependant que les *clusters* du centre et du sud-ouest, malgré leur faible proportion, en termes d'information apportée relativement à l'ensemble des termes analysés, sont tous en relation

163 Les poids statistiques des différents *clusters* sont présentés, en 21.34, dans le tome 2.

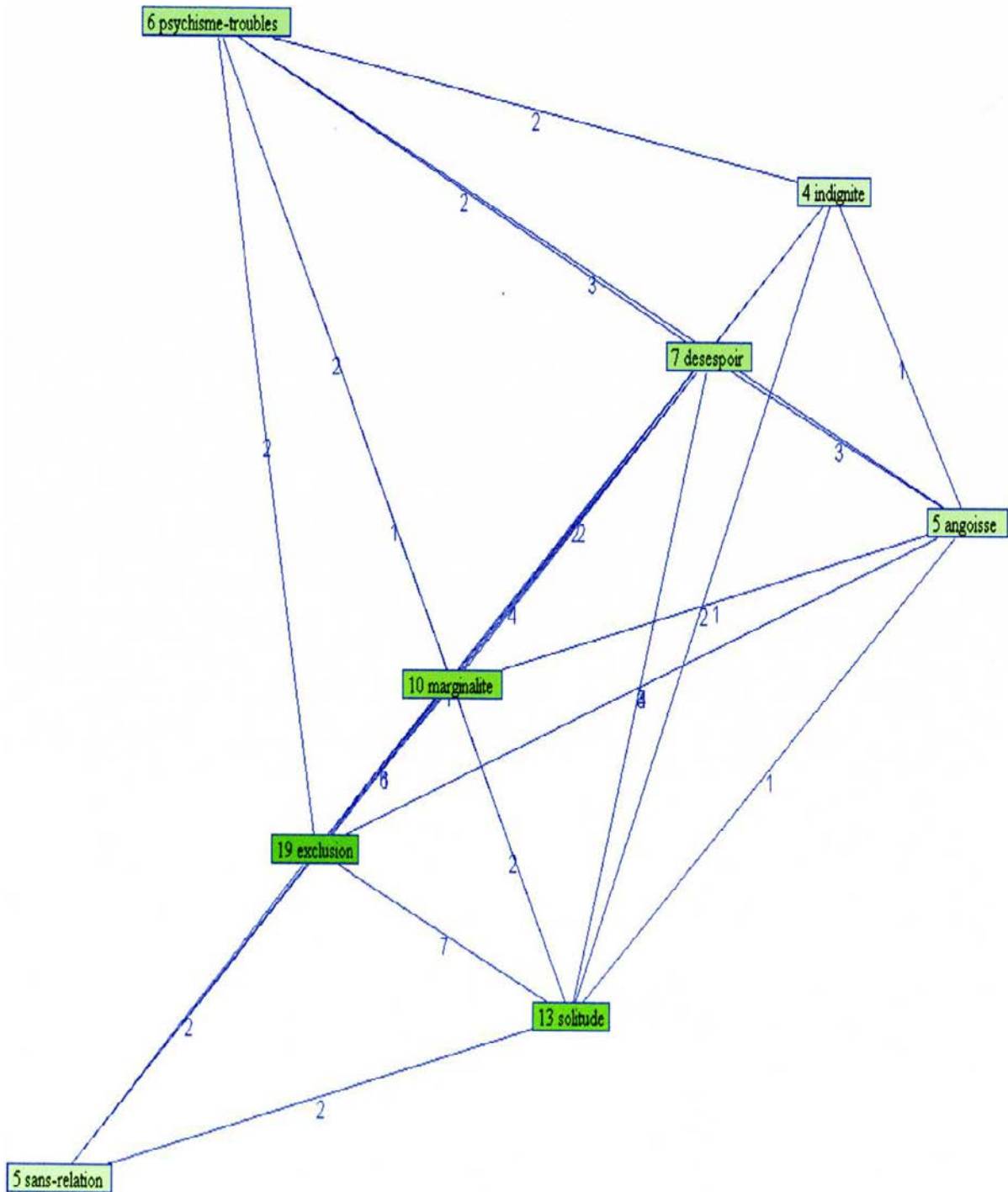
avec des dimensions psychosociales et affectives, décrivant l'expérience personnelle de l'exclusion (rayé, sans-projet) ou la souffrance (souffrir, malheur, malchance). Le cluster « découragement / mort-vie / mendicité » est très cohérent et décrit aussi l'expérience de l'affrontement de la difficulté et du dénuement, propre aux sans-abris.

**Graphes des *clusters*, correspondant à l'analyse informatisée et textuelle de l'ensemble des mots-clés associés (Logiciel *wordMapper Text Mining*, de GrimmertSOFT SAS, Neuilly-sur-seine)**



Penchons-nous donc sur les trois premiers *clusters* (nord-est). On observera que le plus central et le plus dense décrit clairement le système central de la pauvreté mis en évidence précédemment dans nos divers tableaux XI. Le suivant (angoisse / psychique-troubles / désespoir...) est carrément un bloc renvoyant à la composante psychique et relationnel de la *RSP* (voir ci-dessous, le graphe des relations entre ses composants). Le troisième (aide-insertion / *RMI-SMIC* / violence...) rassemble une bonne partie de la dimension d'assistance et de la pauvreté « normalisée » et moins extrême, même si marginale, sur certains points (quart-monde). On regrettera de n'avoir pas pu mettre directement en liaison ces *clusters* avec des catégories sociales spécifiques.

**SECOND CLUSTER<sup>164</sup> PAR ORDRE DE CENTRALITÉ / DENSITÉ (PLUS CENTRÉ SUR LA DIMENSION PSYCHIQUE) :**



164 Les deux autres graphes, correspondant au premier et au troisième cluster, sont visualisables dans le tome 2, en 21.35.

Cependant, quatre analyses factorielles des correspondances multiples ont pu être effectuées<sup>165</sup>. Nous ne les prendrons pas comme des éléments de preuve irréfutables, vu le caractère exploratoire de leur construction. La première (§ 21.30., tome 2) projette le facteur de l'appartenance politique supposée des sujets (« non-réponses », « ne se situant pas », « droite » « gauche »). On observe que les non-réponses et les « ne se situant pas sur l'axe droite-gauche » sont souvent associés à des items évoqués par les sujets du groupe pauvre. Les sujets à gauche se situant au centre des axes, expriment une vision partagée de la pauvreté que nous avons déjà décrite. Ceux de droite, relativement moins nombreux, semblent se placer dans une zone statistique plus distinctive (Abbé-Pierre-mère-Teresa, malheur, tristesse, manque-famille, tiers-monde, drogues, marginalité, justice, limitations-besoins).

La seconde analyse (§ 21.31.), se centrant sur le facteur « implication », confirme les analyses développées dans l'analyse de contenu des entretiens et en 3.6.1. Par la projection des axes factoriels et l'examen des contributions absolues et relatives, on remarque cependant que les sujets impliqués sont nettement plus inscrits dans un espace de termes renvoyant aux aspects de management psychologique de la pauvreté.

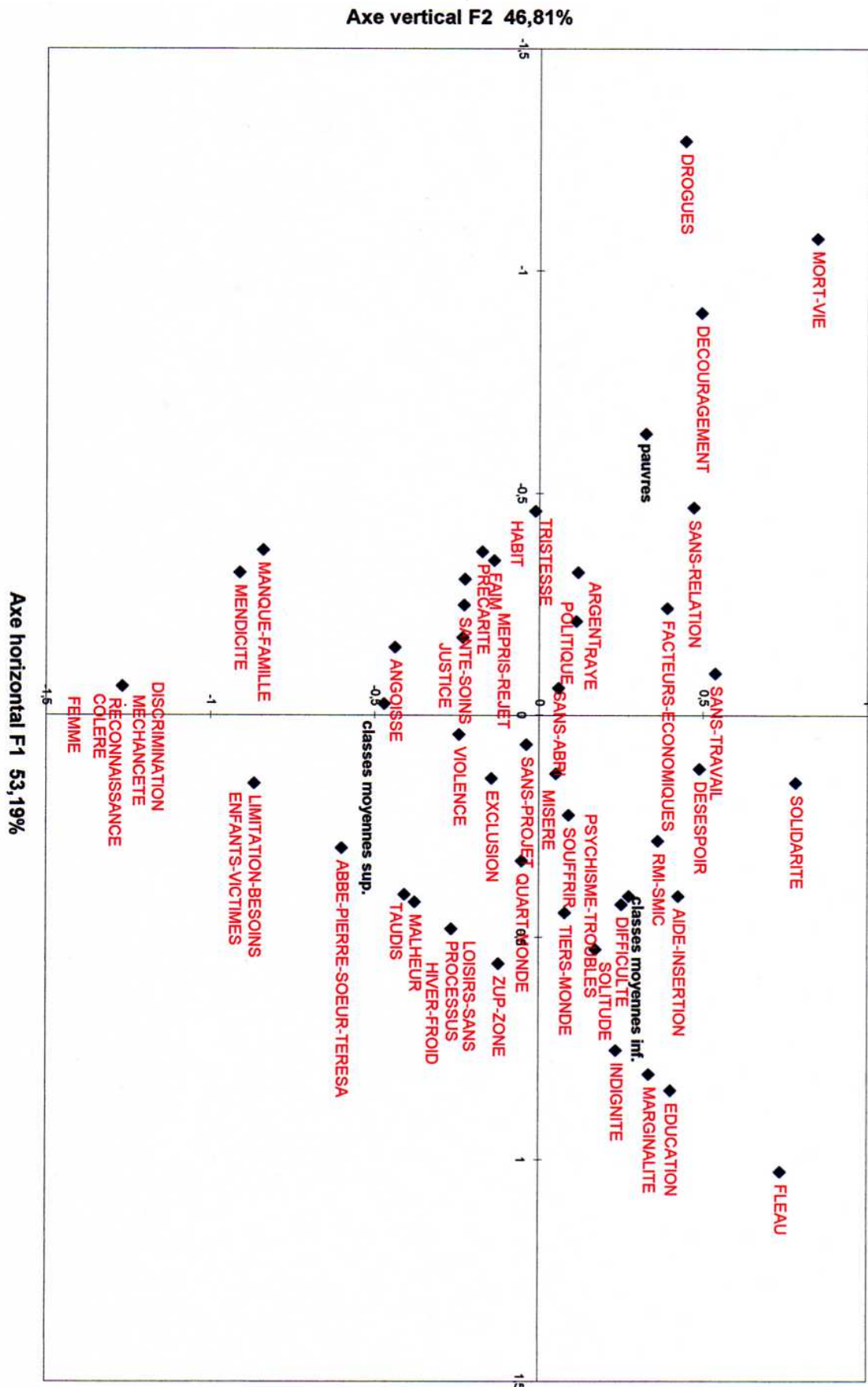
La troisième analyse (§ 21.32.) tente d'explorer la notion de croyance (en sachant que presque tous les sujets des catégories supérieures impliquées se déclarent croyants). Ce que l'on peut dire de cette projection des deux principaux axes (F1 et F2) est qu'ils opposent essentiellement les croyants sur la dimension du management psychique de la pauvreté. Cet aspect pourrait peut-être laisser supposer que la recherche de la proximité affective et l'empathie vis-à-vis des assistés ainsi que, probablement, la volonté de conjurer le sort, orienterait les groupes activant ce type de représentation. Les non-croyants se situent tendanciellement sur le plan de la politique de l'indignation et du rejet des discriminations, des inégalités économiques ou des questions liées au manque de travail. Tout cela semble assez cohérent et reproduit bien les oppositions entre les républicains anticléricaux et pragmatiques, d'une part, et les propagateurs de la compassion et activateurs de l'engagement aux côtés des démunis, de l'autre.

La quatrième analyse (§ 21.33.) tente d'explorer les différences entre groupes sociaux (classes moyennes supérieures, inférieures et groupe « pauvre »). Nous n'en ferons pas de commentaire car cette analyse factorielle confirme, comme pour la seconde (21.31.), centrée sur l'implication, les commentaires et les résultats déjà développés, dans les paragraphes sur l'analyse thématique des entretiens et en 3.6.1. Nous n'insérerons, ci-après, que la projection géométrique des axes et coordonnées factorielles pour cette analyse n° 4, car elle matérialise en un « coup d'œil » panoramique, l'ensemble de nos interprétations et descriptions précédentes.

---

165 Paragraphes 21.30. à 21.33., tome 2.

Analyse factorielle n° 4 (RSP selon les appartenances sociales)





### 3.7. Conclusion

Au final, l'application de plusieurs méthodes d'analyse incite à être relativement confiant dans les synthèses, les descriptions et les interprétations des données, tant qualitatives que quantitatives, livrées dans ce chapitre. Il serait profitable de mettre en œuvre ce genre de triangulation dans l'approfondissement d'autres champs d'études ainsi que dans la connaissance plus élargie du phénomène psychosociologique et économique qui nous a occupé durant ces derniers paragraphes. L'analyse de l'organisation de la représentation sociale de la pauvreté (3.6.) et l'approche des discours durant les entretiens structurés ont engendré la découverte d'un monde sociocognitif complexe, riche et diversifié. La théorie structuraliste de la hiérarchisation d'une représentation sociale doit être tempérée et appliquée en tenant compte de facteurs et de données écologiques que seule l'analyse multidimensionnelle de données (Doise, Clémence et Lorenzi-Cioldi, 1992) ou, au contraire, la visée exploratoire qualitative – mais limitée en terme de comparaison sur des indicateurs à peu près fiables – permet d'intégrer.

Une question que l'on peut se poser, au stade actuel de cette recherche, porte sur les conséquences de l'ajout ou du retranchement des termes à connotation psychologique, sociale, économique ou évaluative dans la liste des douze mots-clés (tableaux XIa et XIb) constituant les éléments les plus centraux de la représentation de la pauvreté, auprès de groupes expérimentalement constitués. La méthode ISA (induction d'un scénario ambigu) proposée par Pascal Moliner est-elle une piste fertile ? La technique d'étude, élaborée par Rouquette et ses collaborateurs (Moliner, 1993 ; Rouquette et Rateau, 1998) serait-elle plus adaptée à la nature du phénomène ? Il est difficile de se prononcer, avec certitude, sur les orientations futures de travail. J'en reparlerai en conclusion de ce volume (6.1.). La nomination et désignation scientifiques d'un schème structurant / structuré se heurtent, dans le cas de la RS de la pauvreté, au phénomène classique d'émergence et de dialectique de l'opinion, se construisant en même temps qu'elle « prend conscience » de ce qu'elle définit. N'atteint-on pas les limites d'un contrôle méthodologique et théorique de la « nature », prétendument structurale ou structurante de ce genre de représentation ? Les structuralistes eux-mêmes accordent, d'ailleurs, de plus en plus d'importance à la *praxis* dans leur mode de construction des techniques d'approche de l'organisation des représentations (Flament et Rouquette, 2003 ; Seca, *op. cit.*). La formalisation des *types de pratiques* et des *canevas*, pouvant changer ou altérer les RS, peut-elle être exportée à des contextes multifactoriels et complexes ? La schématisation permet d'opérationnaliser expérimentalement les hypothèses envisagées. Peut-elle favoriser l'éclairage de tels rouages, à la fois économiques, sociologiques et psychosociaux ? Ce qui est certain est que l'étude de la représentation sociale de la pauvreté fait mettre le pied sur un territoire de recherche déroutant et passionnant, malgré et du fait même des prévenances compassionnelles, politiques, intellectuelles, affectuelles ou, parfois, répulsives / conjuratrices que le phénomène lui-même peut faire naître chez tout être humain, qu'il soit chercheur ou simple citoyen.

**DEUXIÈME PARTIE II :**

**SOCIO-ANTHROPOLOGIE DE LA RAGE :**  
**GRILLES D'ANALYSE, RÉFLEXION PROSPECTIVE**

## **Chapitre 4 : La théorisation du « devenir minorité active »**

Après l'âge des foules, annoncé par certains théoriciens de la fin du 19<sup>e</sup> siècle, voit-on apparaître et s'affermir l'ère des minorités (Moscovici, 1979, 1981) ? Certains observateurs évoquaient, en 1988, le *temps des tribus* (Maffesoli, 1988). D'autres diagnostiquent l'époque des « troupeaux de monades égoïstes », à la suite des prophéties et analyses de Nietzsche, Kant, Tocqueville, et d'autres encore filent la métaphore freudienne en épousant la métamorphose publique des hordes (Dufour, 2007 ; Enriquez, 1983 ; Stiegler, 2003). Sans vouloir contredire la pertinence des approches précédentes, le terme « minorité » apparaît théoriquement et fonctionnellement préférable, du moins pour le cadre théorique que nous voulons développer ici. Par le passé, on repère surtout un développement de recherches expérimentales sur l'influence minoritaire (Mugny et Perez, 1986) ou des travaux sur les conditions politiques d'émergence des identifications et catégorisations sociales. L'appréhension ethnographique et l'étude des formes socio-psychiques et représentationnelles du « devenir minoritaire actif » montrent cependant que cette question ne se résume ni à la formalisation / vérification d'hypothèses sophistiquées et formalisées, ni à l'établissement d'une carte mondiale des ethnies et nationalités plus ou moins persécutées, ou en lutte (Caratini, 1986 ; Georges, 1984 ; Plasseraud, 2007). De plus, la graphie dans ce domaine est souvent une tendance qui freine le projet d'une intellection et d'une « logie » (Rouquette, 2004).

Dans une première section, c'est une réflexion sur le sens des actes de construction du soi et des formes déviantes, en général, qui sera développée. On prendra comme champ d'analyse de départ, la question de la virtualité dans les sociétés de masse pour, ensuite, aboutir sur l'une des conséquences importantes de cette fabrication multipolaire et de plus en plus désarticulée des sociétés : l'état de dérégulation sociale et le type anomique d'identification et de culture minoritaire (4.1). Les caractéristiques théoriques et pratiques de la position de déviant et de celle de minorité active (4.2.) seront décrites. Puis, il sera précisé quels sont les processus (principalement celui de la conversion) qui favorisent la structuration d'une conduite minoritaire, d'une entité en lutte (4.3.). Il s'agira ensuite de désigner quels sont les contenus d'étude les plus pertinents à observer (4.3.) puis quels types de minorité (« professionnelles » et « identitaires ») doivent recevoir une attention appuyée (4.4.) pour illustrer une grille d'analyse de la socialisation et du devenir minoritaire.

### **4.1. Du sens de la résistance culturelle dans les sociétés de masse**

#### **4.1.1. De quelques implications, en termes d'historicité, de la multiplication des mondes virtuels et de la numérisation des cultures**

L'analyse de divers textes portant sur les cultures de masse laisse apparaître plusieurs interprétations qui se recouvrent, bien qu'elles aient des objectifs épistémologiques différents. La recherche de Stuart Ewen sur la genèse de la publicité (Ewen, *op. cit.*) et de la société de consommation concilie, par exemple, une perspective critique et une visée pragmatique et historicisante, basée sur une analyse des écrits des consuméristes et des spécialistes de la publicité des années 1920 et 1930. Le travail de Jean Baudrillard, sur la

période 1960, tout en s'appuyant sur une connaissance des pratiques culturelles, peut être évalué comme une analyse plus distanciée, source d'un para-discours théorico-philosophique sur l'anthropologie de la consommation (Baudrillard, 1970, 1972). Dans ces deux cas, l'analyse du système psychologique et culturel aboutit à une critique implicite du type humain (tendanciellement manipulé ou maniaco-dépressif) impliqué par le fonctionnement de l'idéologie publicitaire. On voit ainsi périodiquement apparaître des essais et travaux sur « la foule solitaire » (Riesman, 1964), la « culture de masse » (Bell, 1956 ; Brogan, 1952), « l'homme unidimensionnel » (Marcuse, 1968), « la tribalisation du monde par les médias » (McLuhan, 1968, 1977), « l'ère postindustrielle » (Touraine, 1969, 1973), « l'âge des foules » (Le Bon, 1895 ; Moscovici, 1981 ; Mucchi-Faina, 1983), « l'empire de l'éphémère » ou « du vide » (Lipovetsky, 1983, 1987), les « jeux, modes et masses » (Barthes, 1967 ; Burgelin, 1984 ; Descamps, 1979 ; Yonnet, 1985), « le temps des néotribus » (Maffesoli, 1981, 1988) et de la « postmodernité » (Lyotard, 1979), la « société du spectacle » (Debord, 1992), « les nouveaux pouvoirs » (Toffler, 1980, 1991), le « culte du narcissisme » (Lasch, 1996, 2000), « l'invention de soi » (Kaufmann, 2004), la « culture de l'individu » (Lahire, 2004), la « crise de la culture » (Arendt, 1961, 1972), les « tyrannies de l'intimité » (Sennett, 1979), le « monde morcelé » (Castoriadis, 1990), « l'utopie de la communication » (Breton et Proulx, 1989 ; Breton, 1990, 1992, 2000), l'art à l'« état vif » (Shusterman, *op. cit.*) ou « gazeux » (Michaud, *op. cit.*). La liste des essais et traités n'étant, évidemment pas close, elle ne préjuge ni de la qualité et du sérieux de leur contenu, ni de l'intérêt d'autres approches. Nombre de ces publications sont l'œuvre de sociologues critiques et de philosophes (d'idéologues ou d'historiens). Ils visent à l'établissement d'une lecture globalisante des mondes postmodernes et des para-sociétés, appuyée sur des connaissances pluridisciplinaires des mouvements sociaux et des cultures techniques d'aujourd'hui (et de demain). Henri Lefebvre, avec sa *Vie quotidienne dans le monde moderne*, peut être considéré comme un précurseur de ce type de littérature (Lefebvre, 1968).

Quelles sont les grandes lignes, résumant ces différents discours<sup>166</sup> ?

1° L'évolution des systèmes techno-industriels dépend, en large partie, des forces de l'intelligence, et des cultures (organisations et acteurs des savoirs, sciences, techniques, arts...) ainsi que de leur mode de renouvellement (créativité, historicité, éducation, formation, recherche, circuits et réseaux de diffusion / communication, politiques publiques, stratégies).

2° L'appropriation subtile et le contrôle concentré et décentralisé des moyens de production / diffusion des savoirs, de l'énergie des masses et des représentations permettent de maîtriser l'orientation des opinions, des idéologies et des relations interindividuelles, intragroupes, intra-organisationnelles et sociétales.

3° La multiplication des sources et modes de diffusion des produits culturels et des images engendre une floraison effervescente de zones nouvelles de représentations sociales, vaguement autonomisées, et une concentration / lutte des pouvoirs financiers, politiques et techniques exercés sur les réseaux et circuits de communication plus ou moins massifiés et / ou locaux (Mattelart, 1989 ; Warnier, 2004 ; Wolton 2003).

4° La domination et le sentiment d'injustice, dans un tel contexte, « s'impersonnalisent », malgré les tentations contraires et irrationnelles de mouvements

---

166 Sont ici exclus les points de vue de type *techno-marketing*, destinés, en général, à justifier le discours que les institutions et les organisations tiennent sur elles-mêmes et sur le monde comme entité fonctionnellement perfectible et comme système globalement objectif, formel et indépassable dans sa technicisation univoque.

intégristes ou populistes, délirant sur leur territoire, à la recherche de « coupables », fauteurs de malaise social.

5° Les modes de résistance sociale et économique se transforment, depuis une trentaine d'années, dans le sens d'une indifférence relative et d'une déconnexion tendancielle des individus face aux grands appareils syndicaux, partisans, militants, d'une part, et d'une exacerbation du problème identitaire (certains diront « narcissiques » ou « égocentrés »), de l'autre.

6° Les protestations économiques, politiques, sociales, culturelles s'esthétisent tout en devenant plus dramatiques, peu soutenues et insupportables : concerts musicaux lyriques ou humanitaires (Carlet et Seca, 2007 ; Ferré, 1995), *charity business*, *free parties*, « festivisme », luttes d'exclus cherchant la visibilité médiatique, altermondialismes et « nonismes anti-européanistes » plus ou moins intellectualistes, gauchisants ou populistes, violences larvées ou déclarées, émeutes sporadiques ou généralisées (Mauger, 2006), apathie démocratique, attentes messianiques, souvent irraisonnées, en politique.

7° Une vision négative des minorités, une stigmatisation, voire parfois une psychiatrisation, et une médicalisation des acteurs conflictuels se généralisent (*cf.* chapitre 3). Cet étiquetage est un processus déjà connu mais ré-émergent de réduction de ces « choses » qui empêchent à un ensemble systémique de continuer à « fonctionner ». Cette forme « médicalisante », technocratique, conformiste et normative est inscrite dans le mode de régulation des systèmes sociaux contemporains : impact des sciences, du raisonnement cybernétique, du juridisme, de l'éthique du bien-être ou de la santé, de la sécurité (qui est aussi une sorte fantasme exacerbé de survie et une anxiété latente de la mort), de l'assurance, des normes techniques et toniques, d'une temporalité machinique excédant les possibilités des rythmes biosociaux, culte de la performance et de l'efficacité. Elle est à resituer dans le prolongement des études sur le statut de la folie et de la maladie, par le passé et actuellement (Bastide, 1972*b* ; Deleuze et Guattari, 1972 ; Foucault, 1961 ; Flick, 1993 ; Giudicelli, 1984 ; Goffman, 1968 ; Herzlich, 1969 ; Jodelet, 1989*b* ; Morel et Quétel, 1985)

8° Les luttes partielles, sectorielles sont, au mieux, « traitées », « entendues » et souvent éludées, minorées, partiellement retraduites. Elles sont fréquemment mal considérées par les institutions et les appareils partisans. Le « désaccord » est vaguement « pris en compte » et source de gêne politique, au nom du maintien du consensus. Globalement, la tendance est à l'accroissement de l'emprise des systèmes sociaux et technoscientifiques, à une complexification des organisations et, corrélativement, à une exacerbation de la recherche de reconnaissance sociale des atomes culturels, des « chapelles », des petits groupes, des mouvements « localistes » (Maffesoli, 2002) et de tous ceux qui n'ont pas les capitaux culturels ou éducatifs pour « avoir une place » dans les systèmes technorégulés, fondés sur la maîtrise d'une expertise et la possession d'un *pouvoir d'accès* aux dispositifs (Rifkin, 2005).

9° L'apparence démocratique des mondes de la communication et de la consommation qui s'édifient et se renouvellent, depuis quelques dizaines d'années, leur confère un caractère de proximité citoyenne, fondé sur la norme de similarité et d'illusion de réciprocité. Les médias édifient un « monde en miroir », plus ou moins déformant, qui dicte implicitement un mode d'être, des comportements consensuels et une vision du monde s'instituant comme objective et sympathique. De ce fait, ils semblent plus proches de la « nature » et du « désir », du fait de leur mise en scène amplificatrice des émotions. Cette isomorphie avec le mode de vie personnel et le ressentir quotidien des sujets

autocentrés renforce l'évidence d'un prêt-à-penser, l'« objectivité des faits » ou l'essence du « naturel », du vraisemblable et d'une conception narcissique, affectiviste de l'individualité. En même temps, les médias de masse, comme la télévision, le cinéma et aussi l'Internet, donnent le sentiment de « mieux posséder le monde » alors qu'il s'agit du contraire : *ils observent, puis organisent un ressentir pour chacun*. Il « agissent » les humains qui ne peuvent plus le faire et ceux qui pourrait participer ou agir collectivement en coopérant mais qui « laissent faire ». En un mot comme en cent, ils « animent » un monde social qui se dévitalise. Ils « vivent » pour autrui en activant la mise en spectacle de l'empathie et en exploitant (pour re-fabriquer de l'audience) l'état de fragmentation et d'isolement des *nuclei* et parcelles amicales et familiales. Ainsi, ils activent, au sens propre du mot, une « idéologie » et des formes aliénées d'être au monde, d'autant plus redoutables qu'elles se mêlent à l'expérience commune rediffusée, en écho et en effet *larsen*, aux auditeurs et aux consommateurs.

10° L'impression d'être proche de l'émotion d'autrui envahit la phénoménologie quotidienne. Une éthique de la compassion réaménagée prédomine, comme réflexe moral de base, et définit une forme de « christianisme sans le Christ » (Ferrarotti, 1984) ou un « messianisme sans messie ». Cela conduit à l'extension d'une représentation sociale de l'amitié et de la communauté humaine qu'on peut vaguement qualifier de « macluhanisme de bon aloi ». D'une part, la société se complexifie, les solidarités traditionnelles disparaissent (ou se transforment) et, de l'autre, le sentiment d'affinité narcissique s'intensifie et se diffuse. L'homme des sociétés postindustrielles et communicationnelles est, ainsi, paradoxalement fraternel et distant, attaché à la communication avec son *alter ego* idéalisé (l'humanitarisme en est un exemple) et relativement insatisfait dans sa vie quotidienne et son mode d'insertion communautaire immédiat ou citoyen. Cet état, paradoxal, de refus, même latent, de l'insertion dans une communauté (organisation, famille étendue, ville), surtout durant la période adolescente et postadolescente, et de *fusion affective* induite par les médias, est source de conduites spécifiques dont les cultures *rock* et électroniques sont des avatars.

11° La possibilité permanente et hallucinante d'évasion, hors de l'espace propre et du temps chronologique localisé, conduit à la multiplication des mondes virtuels et à l'affermissement d'une forme de dissociation du soi. La *révolution de la communication* a commencé depuis longtemps (philosophiquement, depuis 1945, d'après Breton, 1992). Elle n'est pas nouvelle du tout et elle ne réside pas dans l'apparition d'innovations techniques. Elle consiste surtout dans la diffusion et l'accroissement des modes d'accès aux espaces virtuels et aux *SAM* (systèmes artificiels à mémoire) (Candau, 2005, p. 54). Le pouvoir des producteurs de ces formes est, depuis quelques années, à un tournant historique où la construction des systèmes de signes *pour les masses* se segmente et s'accroît toujours plus, tout en se standardisant. Les médias ont un pouvoir de façonnement des représentations et des opinions qui est en voie de se transformer en un assemblage d'objets construits pour séduire et emporter vers d'autres « éta(n)ts ». Cette série de *clusters* permettrait de s'engager individuellement dans une suite d'arborescences plus ou moins ludiques. On ne se réfère pas, là, à un seul monde, contrôlé à la *Big brother*, de façon totalitaire. Il s'agit d'un hétéro-contrôle. Plusieurs mondes se juxtaposent du fait de leur mode de production et de diffusion (*cf.* Internet et les réseaux de tous types). Mais cette superposition-là est source d'un désordre social plus déroutant. C'est aussi la raison pour laquelle, on passerait, de plus en plus, du grand public aux « microcommunautés » (Wolton, *op. cit.*). Les possibilités d'adaptation aux besoins de chacun, au lieu de favoriser la liberté, modifient les modalités de l'asservissement publicitaire, en augmentant les moyens d'influence des fabricants d'opinion (Azenha, 2006). Avec les médias généralistes, on fédérerait des

ensembles autour de modèles imparfaits mais suffisamment influents et généraux. Avec l'emprise croissante des mondes virtuels à domicile, on peut voir resurgir des formes plus archaïques de sociabilité : par exemple des « technofoules » comme les assemblées « raves » ou *techno* ou bien des séries désarticulées d'« interactants en réseau » sur le web. *La foule est, plus qu'auparavant, une représentation au sens propre du terme.* Elle devient un « besoin » presque matériel pour des gens toujours plus isolés. La drogue et la musique ne sont alors que des *supports d'un retour technologique à la horde.*

12° L'échappée hallucinatoire est la résultante des deux phénomènes psychiques et culturels décrits dans les points 10° et 11° (sentiment paradoxal de proximité affective et pullulement des mondes virtuels) qui sont associés à une impression de solitude plus grande, combinée à une augmentation théorique du sentiment d'être libre dans ses propres désirs. Cette solitude des masses s'accompagne d'une misère spirituelle, d'une détresse, source de destructions dirigées contre soi et / ou contre les autres (suicides, délinquances, violences, folies). Cet abattement moral pourrait bien résulter d'une sorte de saturation de la « machine à penser humaine » face au flot incessant d'informations (cultures et services). L'extension du paradigme digital renforce cette tendance ci-dessus détaillée (réseaux intégrés à large bande de distribution de l'information, miniaturisation, option multimédia, distribution numérisée par satellites, solutions mobiles). La numérisation est organisée autour du « paradigme digital ».

Par cette appellation, on désigne « la réunion, dans un même ensemble homogène, de quatre dimensions : une *technique de base*, l'électronique, une *méthodologie particulière de traitement automatique et logique de l'information*, un *système de représentation du monde cohérent et universel*, enfin, un *enjeu stratégique et économique* » (Breton et Proulx, 1989, p.98).

Cette extension du *paradigme digital* est identique, dans sa forme, à la généralisation de l'argent comme mode d'échange. Cette imbrication des logiques financières et numériques finit par donner une forme objective et quantifiable à toute transaction culturelle et sociale. Une idée, une image, un graphique, un sujet de débat ou toute autre entité symbolisée sont, de plus en plus, considérés comme objectifs et calculables dans le but d'être transmis. L'information, quels que soient son contenu et sa valeur, « circule » dans la société en tant qu'entité homogène numérisée comme le sang dans le corps humain (ou les virus informatiques sur les réseaux ou dans les systèmes d'information). Cette interpénétration entre les systèmes d'information digitalisés et les domaines de la culture, des idées et des émotions crée un monde où la contestation elle-même est programmée, prévue comme un cas de figure possible dans la variété des cas et des données véhiculées sur les réseaux. Dans le monde numérisé, la manipulation technique et économique des idées (leur aspect formel et technique) compte presque plus que leurs effets psychiques. Au fond, l'agonie et la déconsidération du psychisme (dénier de l'impact de la nature humaine) et de la psychologie pourraient suivre la pente inverse de la progression de cette forme techniciste de codification du monde.

13° L'univers des médias et des technologies numériques devient intégré à la fibre mentale de chaque personne, de la société et de son évolution sans qu'on ait prévu leurs effets mentaux et sociaux à long terme, par exemple, en termes de contrôle politique ou de comportements déviantes ou antisociaux (Biagini *et al.*, 2007). L'absence de débat public global, typique des échanges citoyens jusqu'à aujourd'hui, inciterait à maîtriser toujours plus l'espace sociétal d'une façon techniciste. Ceci se ferait par omission d'une méthodologie des processus de groupe ou par volonté de faire intervenir des procédures automatiques, dans la régulation de la monnaie comme dans la (ou l'absence de) « gestion du social » ou des « relations avec les clients ou les usagers des services publics ». Cela

donnerait de faibles marges de manœuvre aux acteurs sociaux, économiques et politiques, sauf s'ils sortent de ces limites par la violence. La normativité des systèmes numérisés d'information est d'autant plus forte que leur objectivité et leur naturalité sont éprouvées comme incontestables.

14° Autre effet second de ces dérives des mondes numériques : la recherche de sens, associée à la diversité extraordinaire des banques de données et des réseaux, n'a pas été anticipée comme un nouveau besoin, *émanant du contexte même de la numérisation*. Les techniques facilitant l'accès aux données doivent être organisées autour de formations ou d'accompagnements, non seulement de type procédural, mais aussi de construction d'une culture générale et de méthodologies de synthèse ou d'analyse des données. Le « consommateur-citoyen » est, aujourd'hui, encombré de communications, d'images, d'informations et le sera de plus en plus, du fait de l'extension du paradigme digital, de la portabilité des systèmes multimédias et d'augmentation / diversification des modes de stockage. Cependant, il semble peu probable qu'il réussisse à mieux organiser ses idées sur le monde et sur la vie. D'un côté, on valorise les espaces publics comme lieu de rêve et d'exposition corporelle et narcissique de soi (média, prestige social, vedettariat) et de conformisme et, de l'autre, on s'en retire comme lieu de confrontation des idées, de débat, de conversation et d'échange comme si la communication devait être quelque chose qui, au sens propre du mot, *n'existe pas et donc ne pose pas de problème. Elle est censée faire du bien*, « *comme une pilule de valium* », suggérait déjà Moscovici, en 1981 (Moscovici, 1981).

La fonction jouée par les discours d'éloge de la communication est, par conséquent, *d'ordre idéologique*. L'idéologie est fréquemment énoncée par des groupes et individus dominants. Sa fonction est de faire admettre aux membres de la masse, que leur soumission à l'ordre / désordre du monde est normale, attendue. Elle est un discours dont l'objectif est d'organiser le réel tel qu'il est, à l'avantage de ceux qui sont dans l'hégémonie et des programmeurs / gestionnaires des cultures numérisées et organisationnelles. On veut alors donner à cette domination une valeur éthique acceptable. La zone des médias et des relations publiques est l'objet d'un tel discours qui tend à fractionner, dissocier l'individu en le faisant vivre à travers des phantasmes semi-privés, semi-publics créés par des professionnels et des managers politiques, économiques, culturels. Ces chimères se superposent à la réalité quotidienne ou permettent son oubli temporaire, un peu comme dans une drogue. L'idéologie de la communication implique aussi que les dominés culturels acceptent de l'être, en adoptant les croyances diffusées par les médias parce qu'elles leur semblent correspondre à leur « nature », à leur volonté d'obtenir du plaisir ou du bonheur. La « solution numérique », par son ciblage individualisant sera-t-elle un moyen pour permettre aux masses de se constituer en réseaux et en groupes virtuels de consommateurs, de créateurs et de citoyens actifs ? L'utopie technologique et l'espérance dans les bienfaits du progrès sont-elles, de nouveau, nées des cendres du passé et prendront-elles les contours du cybermonde (Breton, 2000 ; Virilio, 1996) ? Le recours au « progrès » et aux sciences est perçu différemment, dans les années 2000, du fait de la nécessité croissante de remédier aux problèmes d'environnement<sup>167</sup>. Il est bien tôt pour répondre définitivement et positivement à de telles questions. L'exploration des potentialités de la démocratie mériterait, en effet, que les objets virtuels finissent par servir à quelque chose, au moins dans ce domaine. Mais peut-on changer une orientation vers

---

167 « Fataliste, volontariste ou utopique : cinq pistes pour réagir face à une catastrophe annoncée » (auteur non mentionné), *LeMonde.fr*, 20 juin 2004.



l'entropie qui ne fait que se confirmer depuis des millénaires et surtout depuis ce dernier siècle ?

#### 4.1.2. Cultures et groupes anomiques ?

Un état d'*anxiété devant l'infini et le non-sens du monde* et un ennui, qualifié de « sentiment de l'absurde » ou « nausée » par le passé, se développent dans les sociétés où la compétition, l'isolement et la perte de la fonction de référence des valeurs traditionnelles sont arrivés à un haut degré d'aboutissement. Cet état est presque un moyen de mesure de du degré de « modernité » d'une société<sup>168</sup>. Ces situations donnent naissance, depuis plus d'un siècle, à des cultures de l'anomie<sup>169</sup>, à la fois industrialisées et multiples, supposant une adhésion à la majorité et une hétérodoxie, diffusant un récit mythique sur la déviance et axées sur l'expérimentation des drogues (Adler, 1973), les musiques, le cinéma et d'autres arts audio-visuels. Il y aurait ainsi une production artistique, élaborée (à partir de) sur cette misère morale, apparentée parfois à un mysticisme sans Dieu ou à une forme d'existentialisme dur. La grande, et parfois triste, découverte du 20<sup>e</sup> siècle est que, malgré leur sophistication, les sociétés demeurent archaïques. Des idéologies simplistes sur la nature humaine ou la socialisation (apologies du plaisir immédiat, néofascismes, intégrismes divers, ultralibéralisme) perdurent. D'autres formes, centrées sur un retour modernisé à la culture *folk*, teintées de musique électroniques ou *rock*, s'agrègent aux précédentes sans qu'on puisse toujours les confondre<sup>170</sup>. Par ailleurs, la fuite devant la complexité, le refus, souvent institutionnellement généré<sup>171</sup>, de l'école et de l'esprit, l'affaiblissement (et, dans le meilleur des cas, la transformation) du goût pour la lecture ou le rejet de certaines formes rationalistes de savoirs deviennent des « attitudes de base » pour beaucoup. Ce qui pourrait faire penser, au premier abord, à un supplice auto-administré, du fait de la plus grande accessibilité potentielle de l'« information » et des

168 En conclusion de sa thèse doctorat, un sociologue propose de faire des styles *metal* (fortement influencés par la matrice culturelle chrétienne, selon lui, du fait même de leur critique satanique, néoreligieuse et païenne du monde), un indice d'occidentalisation des pays où ils prolifèrent (Walzer, 2007).

169 La notion d'anomie a été l'objet de débats dont nous avons conscience (Besnard, 1978 ; Chazel, 1967). Nous ne les aborderons pas dans cette synthèse. Nous utiliserons une conception proche de celle décrite par Merton, puis par Bandrillard, Maffesoli ou Moscovici (*op. cit.*) sans renier l'approche durkheimienne (Merton, 1965).

170 Certaines réappropriations *folk* recèlent une trop grande ambiguïté (*cf.* dans le chapitre sur l'extrême droite, développé par Lescop *in* Seca, 2007a ; voir aussi, l'article d'un ruraliste fortement suggestif sur la « basquité », l'instrumentalisation politique et les groupes de *rock* régionalistes : Bidart, 1998) ou ceux, reprenant la même problématique, sur la réappropriation lors d'une production *hip-hop* locale de l'histoire millénaire des Mongols (Rérat, 2006), sur la résistance identitaire de jeunes Navajos par une implication dans le *heavy metal* et le *break dancing* (sur l'hybridation (Deyhle, 1998) ou l'intégration-reformulation du *rock* en Inde (Dorin, 2007). L'identification, par certains médias et groupes jeunes de la ville de Marseille comme « l'autre capitale du *rap* français » est aussi une manière, actuelle, de décrire la géographie et la culture d'un territoire (Lafargue de Grangeneuve, 2006, 2007).

171 Diverses recherches (Boudon, Bourdieu, Passeron) confirment le caractère inégalitaire et frustrant du système scolaire, en tant que machine à faire des diplômés mécontents de leur niveau par rapport à leurs attentes (frustration relative) ou comme processus, d'origine égalitariste, de production des exclus (la dévalorisation des titres universitaire du fait d'un plus large accès et d'une qualité de service éducatif amoindrie, sans lien avec un emploi associé au niveau scolaire obtenu). Les échecs scolaires peuvent aller du déclassement vécu à travers le CAP « sanction » suite à une orientation « vite faite » à l'exclusion réelle par auto-accumulation d'attributions internes négatives. Mais le découragement est tel que l'échec scolaire résulte d'un abatement face aux inerties : erreurs pédagogiques non toujours corrigées par les rectorats ; manques de moyens ; fermetures de classes en zones rurales ; atteinte aux droits de l'homme dans la tentative non aboutie de la circulaire du 19 octobre 2004, dite « Fillon » (<http://www.education.gouv.fr/bo/2004/39/MENE0402340C.htm>) voulant autoriser la sanction d'un collectif entier pour l'erreur de quelques-uns et sous prétexte de vouloir punir un « groupe identifié » ; refus tendanciel des enseignants de coopérer avec les parents, malgré une externalisation des activités scolaires, demandant un engagement accru de ces derniers comme pour les cas des sorties ou visites « hors les murs des établissements », en dépit de l'accroissement des devoirs, non dirigés mais faits à la maison en Primaire ou de la sollicitation pour une participation incessante aux fêtes et activités parascolaires ; agressivité latente ou manifeste des élèves et des parents contre les pédagogues.

savoirs stockés et en réseaux. L'extension et la progression des conduites d'addiction en sont de saisissantes illustrations.

Ainsi, les pouvoirs en place et les corporatismes se renforcent tandis qu'une pluralité de mécontentements se manifeste, s'amplifiant en un sentiment diffus colère ou d'amertume. C'est la galère, dont parle Dubet, mais exportée vers une zone plus vaste que celle des grandes cités des banlieues (Dubet, 1987). Les langues et les causes communes se forment plus sur le mode de la poétisation, de l'argot et du verlan qu'autour d'une grande cause et d'un discours réunissant un mouvement social de la société civile dans son ensemble ou dans un espace régional. D'ailleurs, c'est l'idée même de mouvement social qui est faussée ou pervertie dans son sens, car on refuse tendanciellement, au nom de réactions indignées, le processus salvateur de l'intellection qui demeure la seule issue face aux défis de la complexité (Benkirane, 2006). La densité démographique et l'accentuation des compétitions économiques ou financières incitent à privilégier la recherche intensive d'une niche urbaine pour le groupe d'appartenance de chaque atome social. L'augmentation, au niveau mondial, du nombre de personnes vivant dans les bidonvilles et aux marges des très grandes agglomérations urbaines, depuis 2000, est un signe fort de ce phénomène écologique déroutant et non maîtrisé<sup>172</sup>. Seuls les conflits liés au processus de redistribution des statuts, des places ou des emplois et aux transmissions des connaissances semblent porteurs de confrontations politiques (lutttes lycéennes, étudiantes, des chercheurs, révoltes de ghettos, émeutes, combats sectoriels, professionnels) mais peu consistantes (Gaulejac, 1987 ; Gaulejac et Leonetti, 2001). Ce n'est pas un hasard. Leur force subversive est à la mesure de l'importance prise par les « capitaux culturels et mentaux » (diplômes, qualifications, savoir-faire, recherche, innovations, savoir-être, équilibre psychique, contrôle de soi) dans les entreprises et les systèmes sociaux contemporains. Cette emprise particulière des luttes atomisées pour un statut et un « passeport cognitif et professionnel » est reliée à la permanence de la légitimation hiérarchique et à la valorisation de l'accumulation individuelle ou groupale de ces capitaux symboliques qui seront l'objet d'une évaluation selon les organisations où ils auront été obtenus et le secteur d'activité où ils seront valorisés. Bien sûr, la recherche d'une telle reconnaissance s'exprime par la lutte pour une place et au nom d'un mieux-être. Mais les symptômes négatifs de cette quête sont nombreux. Inutiles de le rappeler !

La notion de résistance dans le système de la communication de masse (Janowitz et Shulze, 1962) est entendue comme une réaction à une perception négative du soi, véhiculée par différents médias et par les systèmes éducatifs, évaluatifs et culturels ainsi que dans les procédés de légitimation des organisations. Selon Ewen (*op. cit.*), depuis les années 1920, se serait développée une représentation idéalisée du moi dont Georges Mead<sup>173</sup> a donné une définition comme *composante sociale et objectale du soi*. Par cette schématisation communicationnelle *pour les masses*, se jouent, en permanence, des scènes d'identification, pour une culture commune, par opposition aux particularismes locaux, ethniques ou sociaux, voire idiosyncrasiques. Cette nécessité psychosociale et économique de production de standards comportementaux et attitudeaux (y compris quand ils se veulent différenciés et ciblés) produit ce que je nomme l'« état d'individu-foule » (Seca, 2001, pp. 119-120) et que Baudrillard (1970, *op. cit.*, p. 85) qualifie de « paupérisation psychologique ». Dufour propose de désigner ce processus par le terme « individuation »

172 Voir le dernier rapport du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) sur la progression du nombre de bidonvilles (« Un rapport de l'ONU dresse un bilan sévère de la lutte contre la pauvreté », (auteur non-mentionné), *LeMonde.fr*, 15 septembre 2004).

173 Cité in W. Doise, J.C. Deschamps et G. Mugny, 1978, pp.29- 31.

(tendance du sujet à vouloir s'abandonner à la comparaison sociale, à la faible estime de soi au nom du sentiment de pouvoir compter comme « un », dans un groupe-troupeau) qu'il oppose au processus plus constructeur d'« individualisation », aux caractéristiques plus nomiques et autorégulées (Dufour, 2007, p. 50). Toute lutte culturelle se propose de résister à cet appauvrissement et à ce sentiment de culpabilité ou d'infériorité de ne pas être dans la norme (ou, tout aussi bien, dans une « antinorme branchée »). Elle ne se limite pas à l'expression d'une réactance vis-à-vis du « système ». L'expression confuse d'un pur rejet ne permet pas à l'acteur de construire son espace de vie propre, prenant en considération les contraintes de son environnement et la désignation d'une finalité personnelle. La théorie (Moscovici, 1979a ; Mugny, 1982) et l'histoire des minorités actives (Boorstin, 1986) renseigne sur les conditions qui permettent de passer de l'état diffus de contre-dépendance au projet construit, axé sur un ensemble stylistiquement distinctif et consistant.

Les déceptions et les états de frustration, aux causes multiples, exprimées à intensité inégale, dans toutes les strates sociales, sont « colinéairement » reliées au vécu des bandes de jeunes (Monod 1968 ; Bloch et Niederhoffer, 1963) ou aux folklores cinématographiques (le « voyou original », la « vedette pas encore reconnue », le « raté au grand cœur » ainsi que toute une série de personnages bien typés des fictions et mythologies pour les masses). Les groupes qui se forment pour recréer un espace non encore évalué d'une façon explicite ou claire (théâtre, musique, arts divers de la rue : Dapporto et Sagot-Duvauroux, 2000) sont aussi, et pour une partie d'entre eux, la manifestation de ces conduites de fuite hors du système d'assignation de la hiérarchie, d'un certain destin professionnel (école, entreprise) et de cadres sociaux perçus (à tort ou à raison) comme « trop contraignants ». La perception de cette marginalité illustre tout à fait le *Zeitgeist*. Il l'est d'ailleurs, depuis 1950, en Occident où il est largement commercialisé. Il se constitue comme une « représentation de l'individualité », adroitement exploitée par les industries de la culture. Il y aurait ainsi un modèle *marketing* de la déviance comme il y a en un de la ménagère ou du cadre ou encore du jeune. La relation intriquée et non maîtrisée de ces groupuscules avec ces images et ces connotations massivement diffusées les portent vers une ambivalence (ou une indécision) dans le choix qu'ils peuvent faire d'un code et d'un mode d'expression propre.

## 4.2. La position déviante et ses conséquences sociopolitiques

La bonne compréhension de ces conduites dites « de déviance » ou du désir d'autoconstruction et de socialisation dans un espace social et urbain de plus en plus opaque et complexe nécessite une capacité des ensembles démocratiques à accepter culturellement, juridiquement et socialement l'expression de la diversité des sensibilités et des conduites collectives et l'aptitude des communautés à « s'entendre » les unes avec les autres. Une psychosociologie des minorités actives devrait néanmoins conduire à une connaissance des modes d'identification concrètement à l'œuvre dans les espaces sociaux (Sagne, 1974). L'étude des pratiques *underground* m'a persuadé que les membres de ces groupes se construisaient mentalement, en affrontant les contraintes sociales et culturelles de leurs lieux de vie. Le travail sur la pauvreté de Paugam rejoint aussi de tels objectifs et fait le lien avec mes soucis de recherche.

Ce dernier sociologue se propose de voir « dans quelle mesure, les populations aidées, d'une façon ou d'une autre, ou assistées, résistent à la dégradation morale et à la stigmatisation, liées à l'infériorité de leur statut. Il s'agit de reconnaître la possibilité d'une négociation de la disqualification sociale ou, en d'autres termes, l'existence d'une marge d'autonomie à l'intérieur de laquelle les acteurs sociaux peuvent jouer. Ils peuvent participer à la revalorisation de leur identité personnelle – en réinterprétant, par exemple, les traits négatifs de leur statut social – au contact de groupes qui partagent la même condition sociale objective, les institutions avec lesquelles ils sont en relation et du reste de la société » (Paugam, 1991, p. 49).

L'issue de ces luttes hétérogènes est conditionnée par de nombreuses variables de contexte, de statut ou de représentations (appartenance urbaine, niveaux socio-économiques, attentes de succès scolaire, attributions internes d'un don collectif ou individuel, types de vocations professionnelles, emprise des modèles olympiens de réussite). La socialisation d'une minorité est un segment d'étude, à articuler avec les recherches expérimentales sur l'influence sociale (Moscovici, Mugny, Perez), les travaux de sociologie de la déviance (Mann, 1991 ; Ogien, 1995 ; Seca, 1998b) ou sur l'expérience biographique (Moscovici, 1997 ; Pagès et Van den Hove, 1996).

Les grilles d'analyse des comportements en société ne peuvent contourner le processus de l'*intérieurisation / recréation / représentation des idéologies et connaissances* et donc celui de l'activité de *réelaboration cognitive et sociale des minorités*. Ce travail de réappropriation, de type symbolique et microsociologique, est aussi à l'œuvre dans ce que Nathalie Heinich qualifie de « régime de la singularité » qu'elle associe au mode de vie « artiste » et à l'inspiration créative (Heinich, 2005, 100-127). On peut tenter de combiner des approches cliniques, structurales et quasi expérimentales pour l'édification de cette anthropologie des minorités. À chaque fois que cela est possible, il s'agit de subsumer la nécessité de recherche empirique sous une réflexion à visée synthétique et théorique et non le contraire. C'est dans ce sens que la collecte de données d'enquêtes, construites par d'autres chercheurs, doit être privilégiée, en fonction d'une comparaison raisonnée des problématiques. Inutile de refaire ce que certains (sociologues, historiens ou psychologues) ont déjà réalisé. L'idée est d'avancer sur le chemin de la connaissance et non de se centrer sur le seul aspect de la méthodologie et de la construction de données.

Quelles sont les déterminations, les modalités et les formes de l'engagement en tant que minorité ? Quelles sont leurs capacités de réaction dans les sociétés contemporaines et quelles sont leurs procédures de dialogue ? Le bénévolat et le militantisme (Barthélémy, 2000 ; Faucher, 1999 ; Ferrand-Bechmann, 2004 ; Laville et Sainsaulieu -Éd.- 1997 ; Stangherlin, 2005) sont deux pratiques interférant avec cette recherche sur la *vocation* (Weber, 1947). Ce dernier terme (qui est aussi un modèle) est structurellement constitutif de toute socialisation minoritaire, de l'émergence et du *leadership*. Les notions de destin, d'itinéraire biographique, d'histoire personnelle peuvent contribuer à l'éclairer (Bertaux, 1980 ; Dubar et Demazière, 1997). Max Weber (1904-1905) renvoie, par le terme *vocation* (*Beruf*), à un appel (*Ruf*) autant qu'à une activité professionnelle quotidienne qui s'impose, à chaque homme, comme une réalisation de l'œuvre divine, dans le cadre de la société elle-même. La vocation est alors définie comme une œuvre à laquelle chaque membre de la société est appelé *dans le monde* et dont il est de son devoir de la reconnaître, puis de l'accomplir (Miegge, 1989). L'origine et l'extension de ce mot dans les traductions hébraïques, grecques, latines, allemandes, espagnoles, italiennes renseignent sur l'ambiguïté du sens qui lui est attaché, bien que l'expression « *Beruf* » se soit laïcisée dans la tradition protestante (Giorgi et Marsh, 1990). Cette sécularisation n'occulte pas les questions tournant autour du sens et de la fonction que la vocation peut avoir dans la progression vers l'épanouissement et la spiritualité de chaque acteur social, religieusement

engagé ou non. C'est ici que le mode artiste se distingue, comme vocation, des formes de la professionnalité dans les organisations industrielles et bureaucratiques. Cette connotation ambiguë de l'engagement artistique (singularité/domesticité versus normalisation/marchandisation) sert cependant de révélateur pour une réflexion sur le statut de la vocation dans l'ensemble des activités de travail.

Plus concrètement, on peut concevoir cette notion en référence aux concepts de « carrière » et de « maîtrise ». Richard Sennett indique que Walter Lippmann évoquait l'idée d'épanouissement professionnel et d'accomplissement dans le même sens que celui de Max Weber (Walter Lippmann, 1914, *Drift and Mastery*, New York, Mitchell Kennerly). Il s'agissait, pour Lippmann, de substituer « l'intention consciente à l'effort inconscient » (cité par Sennett, 2000, p. 171). Cette volonté (ou « caractère », pour reprendre l'expression proposée par Sennett), opposée à la dilution dans l'anomie ou dans l'inconsistance engendrée par le mode d'organisation du travail dans les systèmes de productions flexibles, ne renvoie-t-elle pas au *devenir acteur* de sa propre carrière et de sa propre existence et donc au modèle de la minorité active ? Cette lutte contre la désorganisation sociale et la dépression n'est pas le seul fait des « galériens » des banlieues dont parlait François Dubet il y a vingt ans (Dubet, 1987). Elle est activée aussi par les cadres des grandes entreprises. En développant son portrait des conséquences du management par l'urgence dans les entreprises hypermodernes, Nicole Aubert décrit un homme « instant », au soi fragmenté, aux désirs versatiles, incapable de générer un projet et une consistance comportementale (Aubert, 2003, p.261).

L'assomption d'une vocation est fondée sur une dynamique spécifique : la *conversion*. Cette dernière a aussi été étudiée expérimentalement comme une forme majeure de la diffusion clandestine d'une influence sociale dans l'espace public, lorsqu'une minorité persuade une majorité du bien-fondé de son combat et de son message. Il y a cependant une évidence dans la phénoménologie de la conversion. Pour convertir autrui, il faut savoir se persuader soi-même, sans sombrer dans les délices et les facilités de l'idéologie (Boudon, 1990) et de l'autosatisfaction. Il faut donc adopter ou créer une culture et des croyances qui « tiennent la route » (le *PVI* ou projet viable d'identification). Un tel système autoréférent de représentations permet au sujet de s'ouvrir à autrui, tout en lui permettant de se refléter dans un « miroir » ou une configuration de symboles et de sentiments régulant l'identification positive du soi. Cette jubilation peut être élaborée et vécue en groupe sous certaines conditions (Anzieu, 1975). La conversion, comme *processus de socialisation et de structuration identitaire*, ne se résume pas en une simple recherche de visibilité sociale. Elle consiste dans la construction de savoirs pratiques, d'orientations pour l'action et de normes qui ne se réduisent ni à une mécanique de différenciation intergroupes, ni à un quelconque idéologie d'un mouvement social plus total (Touraine, 1978).

Ce temps de gestation d'une culture propre et de réflexion sur les priorités existentielles permet de fonder le *style d'une conduite*, par lequel sont générés une reconnaissance sociale et un accomplissement de soi, pour toute minorité et donc pour tout individu, car ce dernier est, par définition, minoritaire. La seule différence entre individualité et minorité tient au fait que cette dernière est incluse dans une interprétation du monde et, donc, dans un mouvement social, même balbutiant. L'individu quand il se défend lui-même, en s'autocentrant sur un soi mouvant, se perd dans l'*involution unaire* plus ou moins créative (Dufour, 1996) ou les méandres de la déviance (qui n'est pas, quoiqu'on en dise, une position active, mais une dépendance). Il peut alors ne pas trouver son projet et son style, en réussissant à reconstruire son récit de vie et à intellectualiser son existence (par l'art, l'écriture, la politique, la spiritualité magique ou religieuse, ou bien par une inscription

dans une profession). On s'occupera, dans ce chapitre, sur le moment d'*avant* et sur celui *conduisant vers* l'élaboration de l'impact social de la minorité. L'action d'influence et le gain de reconnaissance constituent des moments vitaux de la définition identitaire dans un mouvement social ou une minorité. Ils ne sont cependant pas les seules phases de vitalisation des minorités.

### 4.3. Les niveaux d'analyse : qualification des minorités et observation du développement identitaire

L'accomplissement de l'existence culturelle, sociale et politique des minorités peut être détecté à plusieurs niveaux. *Le premier*, rationnel-légal, est celui de la représentation institutionnelle, électorale et des procédures instituées, stratégiques et organisationnelles de gestion et de régulation des sensibilités dans un parti, une assemblée législative ou un gouvernement local, national ou fédéral. C'est le secteur d'étude préféré des juristes et des économistes, qui pensent y contrôler des techniques, des contenus et des agrégats. Ce domaine est l'objet de recherches des spécialistes en sciences politiques, en *management* et en droit constitutionnel. Il est aussi le lieu d'une préséance des chefs et des responsables de partis, ainsi que des dirigeants d'organisations privées, sur les moyens de parvenir au *leadership* (Barnard, 1938 ; Chazel, 1975 ; Delgado, 1992 ; Dorna, 2004 ; Michels, 1971).

*Le deuxième niveau* est celui des rapports (juridiques, institutionnels, de communication, d'asymétrie, de sujétion, de persuasion, de rébellion) de gouvernement, réciproquement consentis, entre les autorités politiques et administratives, d'une part, et la masse des électeurs et des usagers des institutions étatiques et para-étatiques, de l'autre. Il s'agit, là, d'une dimension essentielle, dans la mesure où le gouvernement et l'administration des masses sont, surtout, une forme d'orientation éclairée des rapports entre : 1) les pouvoirs exécutifs, législatifs et administratifs et 2) les minorités syndicales, politiques, religieuses, idéologiques, professionnelles, socio-économiques, consommatrices, identitaires qui composent les masses et influencent l'opinion publique (Champagne, 1990 ; Sauvy, 1956).

C'est à un *troisième niveau*, celui des influences sociales et des formes de la socialisation, que l'on inscrira notre objectif de recherche. Les représentations sociales (Doise, 1990 ; Jodelet, 1989 ; Moscovici, 1976 ; Seca, 2003), la construction sociale de la réalité (Berger et Luckmann, 1986), de l'identité politique (Chevallier, 1994) et des normes (Paicheler, 1985) interpellent la genèse de l'exclusion et de l'intégration. Les minorités, comme sources et actrices de la solidarité et du changement social, passent ainsi du statut de « clientèle des politiques d'intégration sociale » (2<sup>e</sup> niveau ci-dessus), à celui de partenaire et producteur de solutions sociopolitiques, créatrices de normes et de cultures.

La prise en considération des expériences des minorités anomiques est un passage obligé de toute analyse des rapports d'inclusion ou d'exclusion entre l'individu et les démocraties. La distinction entre les minorités actives *nomiques* et celles passives, déviantes, *anomiques* facilite la bonne observation de ce passage vers l'autonomie (Moscovici, 1979). *Le qualificatif utilisé dans cette grille d'analyse ne doit pas supporter le poids théorique et critique ayant conduit à discuter de la pertinence de la notion d'anomie* (Besnard, 1987 ; Chazel, 1967 ; Gresle *et al.* 1990 ; Ferréol, 2002b). Des minorités sont anomiques (ou déviantes) lorsqu'elles subissent la normativité majoritaire *jusque dans leurs choix les plus intimes*. Il s'agit d'« individus ou sous-groupes qui sont définis par référence à la norme ou à la réponse du système social plus vaste, parce que le

groupe, auquel elles appartiennent, ne possède pas de normes et de réponses propres [...] » (Moscovici, *op. cit.*, p. 87). Le caractère anomique d'un groupe est, selon Moscovici, pensable à partir du moment où sa force normative se dissout dans la comparaison excessive à l'extériorité majoritaire. Cette situation ne solutionne pas ses problèmes et rend opaque l'organisation de son influence et de ses choix de vie. On pourrait en dire plus sur cette notion d'anomie. Soulignons qu'il s'agit, dans notre approche, d'un usage adjectival du terme. On peut percevoir dans le qualificatif « anomique » l'équivalent de « déviant » et l'opposé des qualificatifs « actif », « influent ». La notion de « minorité » désigne des acteurs qui, par leur faible nombre, leur appartenance sociale, leur conduite et leur projet constituent des groupes ou des tendances non- ou faiblement- reconnus dans l'espace légitime de production des normes et de la culture.

Une minorité est, descriptible, soit comme « déviante », « anomique », « passive », subissant les discours, les classements et les conduites d'autres acteurs sociaux (de majorités, d'autres minorités), soit comme « active », « nomique », source d'une influence sociale et d'un changement dans son environnement. Le parti pris théorique de ce travail est de postuler que toute minorité, même déviante ou anomique, ressent le besoin de devenir active et d'organiser sa culture et son style d'action en proposant sa propre solution à ses problèmes. Évidemment, l'observation de la quotidienneté politique actuelle ne permet pas de vérifier cette hypothèse par la détection d'un *grand nombre d'expériences* de construction sociales alternatives. Mais nous voulons surtout décrire une situation potentielle qu'une série de conduites repérables en permanence et en fréquence forte. Ce choix incline d'ailleurs à s'interroger sur la faible frontière entre philosophie politique et sciences humaines.

L'expérience démocratique est, de plus en plus, un espace de *pathos* : celui de l'opposition, non résolue pragmatiquement, entre l'intérêt particulier et l'intérêt général (Rousseau, 1762 ; Tocqueville, 1835-40). Ce conflit structurant entre individu et société est, selon Moscovici, un domaine d'étude central et de définition de la psychologie sociale (Moscovici, 1984, p. 6). L'accroissement constant des formes et des moyens de communication a multiplié les possibilités de choix individualisés des représentations et des modes d'action, sans engendrer un langage d'appropriation légitime, favorisant une mise en commun des problèmes particuliers. On se retrouve face à une constellation sérielle et anonyme de déviances plus ou moins socialisées. Plus que jamais, la psychologisation (Papastamou, 1987) devient le processus général de régulation des sociétés européennes, pour ne pas dire mondiales. L'un des effets de ce phénomène est la classique tendance à l'intériorisation du contrôle social, politique et économique par les individus et les groupes dominés. Ceux-ci vivent une relation dérégulée à leur projet de vie parce qu'ils sont contraints de s'auto-attribuer des caractéristiques psychopathologiques ou idiosyncrasiques et des évaluations, définies par les administrateurs, tout au long de leur trajectoire sociale. Nombre de pratiques musicales *underground* ou amateurs pourraient, par exemple, être désignées comme des conduites de compensation ou de contre-culture scolaire, entendue comme modalités de fuite des stigmates ou des évaluations dévalorisantes (Boudinet, 1996, 1997). En affirmant cela, je ne veux rien légitimer : ni la rage antisociale, ni la violence anti-institutionnelle et encore moins la répression aveugle contre ces formes incontrôlables.

Si certains, en faible nombre parmi les groupes déviants, acceptent de « jouer le jeu », c'est qu'ils pensent pouvoir en retirer un bénéfice plus ou moins rapide et, si possible, maximal. Ce genre d'intériorisation s'accompagne d'un culte de la compétition et de défis du type « dilemme du prisonnier » (jeux télévisés et de hasard ; survalorisation de l'éthique

de la concurrence, culte de l'instantanéité). Face à ces acceptations, plus ou moins ludiques ou passives, de telles règles de la vie économique, politique et sociale par un nombre croissant de citoyens, les gestionnaires de l'action publique sont assez démunis en outils d'analyse et d'action. Quelles sont, dans ce type de contexte, les stratégies et les capacités d'action des acteurs anomiques, minoritaires, dominés de différentes manières ? La non-prise en compte de cette interrogation sur l'aptitude à réagir ou sur l'enfermement dépressif des groupes déviants peut engendrer des risques de dérapage ou de délitement démocratique, en Europe et ailleurs. Sommes-nous entrain de fabriquer, lentement mais inexorablement, une société où la domination<sup>174</sup>, étant peu mise en discours et représentée socialement (Jazouli, 1992; Dubet, 1987), est agie en violences contre soi (drogues, suicides, folies, involutions dépressives, pathologies diverses) ou contre les autres (criminalité, délinquances, révoltes de banlieues, sectes, mafia, intégrismes, populismes, particularismes identitaires, irrédentismes) ? Nombre d'indices convergent pour indiquer l'émergence d'une transformation des modes de perception de la violence et de sa ritualisation (Coslin, 2005 ; Dupuis, 2005 ; Marchand, 2004 ; Seca, 2005a).

La mise en discours des revendications est étudiée, depuis longtemps, à partir du point de vue des minorités actives et de leur mobilisation (Favre, 1990 ; Champagne, 1990 ; Mann, 1991; Olson, 1978; Dorna et Sabucedo, 2006a et 2006b). On considère les représentations et les pratiques *une fois que les décors et les scènes d'action sont installés*<sup>175</sup>, si l'on peut s'exprimer ainsi. L'intérêt théorique s'est souvent focalisé sur les mouvements sociaux observables : dans la rue ou dans les églises, les universités, les usines occupées (folklore daté, il est vrai), les carrefours autoroutiers ou les dépôts des transports publics. *L'intérêt d'une recherche sur les vocations minoritaires est d'aller au devant des processus de production de cette parole publique.* Alain Touraine et ses collaborateurs ont réussi à mettre en place une méthode qui a favorisé la saisie des mouvements naissants ou émergents<sup>176</sup>, en s'appuyant sur la notion, d'origine psychosociale, de recherche-action (Lewin, 1959 ; Dubost, 1987). Cette forme d'intervention sur les groupes minoritaires devrait idéalement être soutenue par une planification de l'observation des processus sociocognitifs et affectifs de la mobilisation. Appuyée ou non par des technologies d'observation lourdes, l'étude des structures de la révolte et de la non-révolte (Dubet, 1987; Péralva, 1994) est toujours d'actualité et nécessaire. Pourquoi ?

Les rapports entretenus, par chaque déviant, ou par chaque individu, à l'espace public se « virtualisent » et se mass-médiatisent (Virilio, 1996; Lévy, 1994, 1995 ; Aubert, 2003) tout en privilégiant une idéalité dilective (Alberoni, 1995 ; Bidart, 1997 ; Maisonneuve, Lamy, 1993 ; Maisonneuve, 1966), fortement investie dans de petits groupes ou des réseaux plus ou moins élargis et en ligne. La domination et l'exclusion ne sont pas toujours clairement désignées et analysées à leur juste dimension de nuisance ou, au contraire, elles sont l'objet de ce que l'on pourrait appeler un « délire », une surinterprétation et un

---

174 La domination est, dans cette approche et dans bien d'autres, une notion qui demeure floue car, lorsqu'on l'utilise, comme pour la notion de société, on manipule des représentations et des croyances tout autant que l'on se réfère à des rapports sociaux inégaux.

175 Lahire étudie un échantillon vaste de 503 écrivains « ayant publié au moins un livre ». Ce qui fait qu'il ne peut évidemment pas observer les motivations et les conduites des milliers de minorités anomiques, semi-actives, bouillonnantes d'idées qui n'ont pas publié ou n'éditeront jamais (Lahire, *op. cit.*).

176 Francesco Alberoni a théorisé et exploré, de façon essayiste, les formations de l'amour (Alberoni, 1979), de l'amitié (Alberoni, 1984), du public et du privé (Alberoni, 1987) sans parvenir à rendre opérationnel et empirique son projet d'étude des mouvements émergents. Mais ses livres demeurent toniques, indépendamment de l'opacité du mode de construction des données fondant les analyses (Alberoni, 1977).



ressentiment accentué, associé, toujours, à l'incompréhension générée et à l'isolement de chaque *nucleus*. Il faut, malgré cela et à cause des risques engendrés par ces situations, mettre temporairement entre parenthèses les causes supposées de la fragmentation et de l'atomisation du monde pour continuer à interroger, encore et toujours, les stratégies et les logiques d'acteurs en recherche de reconnaissance sociale.

Une comparaison des pratiques et des représentations sociales dans des groupes minoritaires anomiques prolongerait cette interrogation. C'est ce qui a été effectué sur deux thématiques : les musiciens *underground* (1980-2007) et les RS de la pauvreté (1995-2000). Ces minorités professionnelles, (artistiques) et identitaires (socio-économiques), ne se présentent pas systématiquement comme « actives ». Elles ne possèdent pas tendanciellement de code et de style de conduite, ni d'objectifs nettement reconnus et identifiés publiquement. Les groupes de musiques amateurs ne comprennent pas des individus définis par le seul fait d'être dominés et exclus, contrairement aux populations considérées comme « pauvres » et bien que dans ces franges diverses des réactions plus ou moins consistantes se font jour. La codification de leur mode d'émergence reste, pour eux, un objectif confus et non-explicité, peu formalisé. Leur étiquetage marginal les stigmatise plus ou moins fortement<sup>177</sup>. Cette disqualification potentielle (Fouquereau et Mokoukolo, 1997 ; Fouquereau et Marty, 1997) les amène à une difficulté majeure. La question de leur intégration à l'espace social du travail ou à la société<sup>178</sup>, est difficile à énoncer et à articuler par rapport à ce qui est perçu, par eux, comme des « règles » ou des « contraintes » non-acceptées ou peu adaptées. Ils sont souvent classés comme « marginaux ». Mais, on l'a vu précédemment, un tiers à la moitié des populations de musiciens amateurs sont des professions intellectuelles, de futurs cadres (étudiants) ou des artistes (Seca, 2001 ; Guibert, 2006). Beaucoup sont destinés à évoluer professionnellement et dans leur choix et leur projet artistique.

---

177 Leur déviance n'est pas une conséquence de déterminismes strictement socio-économiques. C'est, d'ailleurs, pour cela que j'en propose une approche psychosociale et interactionniste. Les déterminismes socio-économiques pèsent sur leurs conduites. Mais leurs pratiques informent et déterminent l'évolution des économies de chaque États européens dans la mesure où l'agrégation de leurs choix culturels, musicaux, artistiques, sociopolitiques et identitaires génèrent des tendances, concourant à définir l'esprit du temps et, quelquefois, des marchés émergents (Becker, 1982 ; Guibert, 2004 ; Moulin, 1967, 2000) ou informels du travail (Archambault et Greffe, 1984 ; Lubell, 1991).

178 « Société » est, dans ce contexte, comprise comme « entité représentée et / ou comme un référent linguistique pragmatique ».

*Tous les groupes déviants ou anomiques sont donc, paradoxalement et tendanciellement actifs*<sup>179</sup>. Ils doivent affronter l'obligation de ce devenir pour survivre, à condition d'accepter de répondre aux questions d'une conversion<sup>180</sup>. Celles-ci portent sur les moyens et les critères d'endossement d'un projet. En d'autres termes, toute minorité déviante / anomique est structurellement en face de choix fondamentaux. Des questions, des dilemmes sur les causes de leur exclusion ou de leur socialisation, de leur mort sociale ou de leur vitalité sont à énoncer, quelles que soient les réponses apportées.

Les groupements et individus, définis dans ce chapitre (« à vocation » versus « à souci de soi »), cherchent à être reconnus soit par l'activité professionnelle ou artistique, soit par la défense d'une identification sexuelle et/ou d'un droit à la différence / indifférence (Martel, 1996), soit encore par l'accès à des droits socio-économiques élémentaires, à un travail, à un logement, à un statut, pour d'autres (Gaulle Anthonioz, 2001 ; Merrien, 1994 ; Wresinski, 1983, 1996 ; Paugam, 1991 ; Demazière, 1996). Elles sont tenues d'être actives pour s'en sortir. C'est cette nécessité et les réponses données, par chaque type d'acteur, qui constituent des terrains actuels et futurs de recherche. La valorisation individuelle, à travers un projet de socialisation (inévitablement minoritaire), ne se pose pas, de façon urgente, tragique et existentielle, pour nombre d'acteurs sociaux bien qu'il existe des dynamiques identitaires dans toutes les institutions (Sainsaulieu, 1977 ; Dubar, 1991, 1994). La recherche de reconnaissance (sa résolution ou son aboutissement partiel) conduit tout acteur à gérer ses projets en transformant ses représentations de soi, d'autrui, de la société et de sa pratique. Les luttes pour une place (De Gaulejac, 1992 ; De Gaulejac, Leonetti, 1994) dans l'espace social, économique et culturel sont plus significatives socialement et psychologiquement que les engagements idéologiques pour une société utopique (religieuse ou politique). Ces tensions doivent être observées au plus près des préoccupations quotidiennes. Cette perspective dispense d'une classification *a priori* des minorités, en fonction de critères d'appartenance aux deux types : « minorité déviante » ou « minorité active ». La bonne solution serait de les classer, *a posteriori*, en tenant compte de résultats empiriques et des représentations de soi et de leur conduite des sujets et groupes interrogés.

La distinction entre les types « professionnels » et « identitaires » est capitale. Elle rend saillante l'importance de l'accès à un style et un code stylistiquement actif chez tout groupe déviant, dominé socialement ou culturellement quelles que soient ses orientations culturelles. En effet, la profession (ou la vocation, le don ou l'activité sur une matière intellectuelle ou technique) est un support de transformation de l'individualité (Dubar et Tripier, 2003). Les minorités dites « identitaires » mettent, au contraire, en avant (ou sont sommées de mettre au premier plan) des critères « partiels » qui particularisent et rendent

179 On peut en déduire la proposition qu'il n'y a pas de minorité pouvant être définie comme spécifiquement active, par opposition aux groupes déviants / anomiques, ne se reconnaissant dans aucune idéologie, ni religion. En d'autres termes, tous les groupes, même les plus actifs politiquement et idéologiquement, sont potentiellement anomiques, par exemple quand leur orthodoxie les mène à la négation de vérités scientifiques (Deconchy, 1980) ou quand leur affrontement avec le pouvoir les incite à se soumettre plutôt que se démettre (Moscovici, 1976). Le passage vers – et le maintien dans, plus difficile encore – la situation de minorité active impliquent l'instauration de rituels, de structures de pouvoir et de discours qui forment, avec d'autres composantes, une institution.

180 L'étude de la conversion (Moscovici *et al.*, 1969 ; Moscovici et Mugny, 1987 ; Mugny et Perez, 1986) implique l'affinement des variables qui la déterminent et des processus précédant, accompagnant ou succédant à l'acceptation (ou au refus) du point de vue ou du statut de minorité active. La conversion est, avant tout, un phénomène d'apprentissage cognitif, de socialisation et d'accès à une reconnaissance sociale et discursive du groupe (ou de l'individu) déviant. Quelques variables conditionnent son avènement et ont été étudiées expérimentalement : les styles de comportement (consistance, investissement, flexibilité, rigidité), les représentations, sociales, les catégorisations de soi et des autres par les minorités, l'influence des discours mass-médiatisés ou idéologiques sur le code des acteurs minoritaires, les relations de catégorisation intergroupes.

plus accentuée, « scénographiée », signifiante leur présentation du soi. Pour les premières, on s'élève d'un état privé (anomie, crise existentielle, recherche d'une reconnaissance de soi) vers le domaine public (socialisation d'un don ou d'une activité). Pour les secondes, on part d'une vision hétéro-définie et publiquement étiquetée (les pauvres, les homosexuels, les femmes, les malades, les fous) et l'on utilise cette catégorie commune pour décrire des individus (dont la diversité et la multiplicité de rôle est bien plus complexe et subtile) et leur domaine privé. On se retrouve donc face à deux procédés de description de l'identification. L'un est fondé sur l'appropriation du soi par le travail et l'autres est axé sur une dérive « identificatoire », assumée et mise sur la place publique, au nom d'une vision de la démocratie et des droits de l'homme. Les deux mouvements sont légitimes et nécessaires. Mais le circuit de la professionnalisation est bien moins handicapant et plus dialectiquement dynamisant pour l'individu.

#### 4.4. Les contenus et les pratiques privilégiés

On peut bien sûr envisager de travailler sur des enquêtes effectuées par d'autres. La désignation d'objectifs privilégiés dans ce projet n'exclut ni une visée descriptive et ethnographique, à mettre au point progressivement, comme il est d'usage pour ce genre de procédure non-directive et exploratoire, ni une comparaison plus structurale sur des données de seconde main ou produites quasi expérimentalement. Trois dimensions sont à explorer de façon prioritaire :

- Les stratégies d'influence sociale et les styles d'action ;
- Les structures des cultures minoritaires ;
- Les représentations de l'échec et de la réussite.

##### 4.4.1. Les stratégies d'influence sociale et les styles d'action

Le fait d'accepter (d'éluder ou de refuser) la logique d'influence sociale (filtrer celle qu'on reçoit inévitablement et activer celle qu'on souhaite développer) oblige à se créer (ou non) une discipline nouvelle qui pousse une minorité à réorganiser ses codes et ses représentations sociales<sup>181</sup> et la porte (ou non) vers une conversion. Dans mes travaux sur les musiciens amateurs, j'ai appelé cette conduite « logique du *forcing* » et « recherche d'une devise » (*op. cit.* chapitre 2). L'analyse des *stratégies et des styles d'action* sera développée à partir des tensions pouvant naître entre la minorité – entendue comme groupement social particulier, modelé à partir d'une représentation individualiste des rapports à la société – et son champ social, culturel et économique de vie et de reconnaissance. Les modalités du choix d'action publique (violence, création, retrait, constitution d'une sous-culture, action politique, pression sur les décideurs, *lobbying*, fédération avec d'autres mouvements, proches culturellement) méritent d'être observées à partir de l'opposition « repli sur ses valeurs de groupe ou minoritaires / action publique ». Les stratégies d'actions et de créations et le rapport établi, par chaque minorité, entre ses

---

181 Le fait qu'un groupe refuse d'être stigmatisé ne le met pas à l'abri des regards et des pratiques discriminatoires. Si ce même groupe revendique une position différente sur le plan des modes de vie et d'affirmation de soi et se propose d'être actif, dans ses objectifs de changement des normes majoritaires, on pourra le décrire comme une minorité en voie de devenir active. Cela ne veut pas dire que le statut de minorité active est endossé définitivement et que des problèmes de reconnaissance ne se poseront pas à ses membres. On voit bien, dans ce cas de figure, que le rapport à l'activité sociale est à analyser en fonction des logiques d'action mises en œuvre, au fur et à mesure et en fonction des « contraintes sociales » de tous ordres ou des « résistances » des autres acteurs concurrents, adversaires ou autres.

« besoins » et les « contraintes » socio-économiques, juridiques, culturelles, éthiques, normatives sont à délimiter. Il y a un mouvement de balancier allant du privé au public, suite aux contrariétés causées par le refuge dans la première sphère.

« Ainsi la quête acharnée du bonheur par les voies de la vie privée n'est pas, comme on est souvent porté à le penser, chose "naturelle" ; cette quête est, en réalité dominée et nourrie par une idéologie qui la justifie non seulement par les heureux résultats promis à celui qui s'y adonne, mais comme le plus sûr et peut-être l'unique moyen pour un individu d'apporter sa contribution au bien public. Les arguments idéologiques en faveur de la sphère privée renforcent ainsi la quête de l'individu, au moyen de deux messages : d'abord la promesse de la satisfaction et du bonheur ; ensuite, l'assurance qu'il n'y a pas lieu d'éprouver remords ou regrets du fait qu'on a délaissé la vie publique. Ces deux messages sont solidaires l'un de l'autre, de sorte que les déceptions subies dans la quête du bonheur privé réhabilitent et réveillent immédiatement le désir de se mêler à la vie publique. Ainsi le passage à la vie publique ne serait pas le résultat direct de déceptions relatives à des expériences de consommation spécifiques. Ces expériences sont simplement responsables de l'effritement d'une idéologie qui avait animé la quête de bonheur privé. Pour autant que cette idéologie est résolument "antipublique", son écroulement est susceptible d'entraîner la recherche d'une participation substantielle aux affaires publiques » (Hirschman, 1983, p. 116-117.)

Complémentairement au point de vue d'Albert Hirschman, les solutions minoritaires sont, aussi, des créations (Nemeth, 1987) engendrant une réflexion, sur les processus de la formation, de l'insertion et des formes nouvelles de sociabilité, à mettre en œuvre à la fois par les spécialistes de l'action sociale et par les acteurs eux-mêmes. L'intervention sur le « social » n'est pas l'essentiel. Il faut surtout approfondir l'étude des systèmes d'auto-insertion, d'auto-orientation et de coopération collective qui en résultent (Perret-Clermont et Nicolet, 1988 ; Perret-Clermont, 2004). Les structures créées par ces minorités et les expériences d'autoformation doivent donc être l'objet d'une observation soignée. La maîtrise du territoire (institution, bâtiment, structure associative, sociabilité) et de la temporalité (rythmes de vie, temps de travail, projet, loisirs, création) est aussi l'un des processus à observer. Le choix ou l'oubli de conversion à la position de minorité active doit guider l'établissement de grilles de lecture des comportements. L'adoption d'une position active implique, pour ces groupes et ces individus, de procéder à de profondes transformations morales (Moscovici et Mugny, 1987). En partant de ce principe, on peut décrire quels sont les calculs, les modes d'influence sociale ou les acceptations / refus / indécisions de structurer leurs conduites publiques chez les minorités. Maffesoli fait, par exemple, dans divers écrits (*op. cit.*) l'apologie de la « position anomique ». Il n'est pas sûr que cette situation soit un besoin fondamental, un choix et un état accepté par les acteurs eux-mêmes. Du moins, faudrait-il le vérifier, en traduisant en questionnement opérationnel les principaux traits comportementaux et éthiques de cette « position anomique ». Il faut pouvoir mettre en relation le modèle théorique définissant le statut de minorité active, décrit par Moscovici, et les pratiques, les discours des mouvements émergents.

#### 4.4.2. La structure des cultures minoritaires

L'étude des similitudes et des différences entre les cultures de chaque groupement examiné présuppose l'interrogation sur l'existence d'une *forme transculturelle d'identification minoritaire*. Parallèlement, on peut analyser *quelles sont les spécificités contextuelles ou historiques des représentations sociales structurant chaque mouvement*. Le choix des langages communs, les représentations sociales et les attitudes, les relations avec les idéologies sont autant d'aspects d'un « *espace d'élaboration d'une vision du monde* ». Les buts à rejoindre, leurs intérêts, gains ou déceptions, et le contenu de leurs croyances - vocations (créations professionnelles ou artistiques, enjeux et objectifs des luttes pour les droits, revendications et théories économiques ou politiques) sont à penser à

partir des orientations structurantes de leur activité : la *vocation professionnelle* (ou l'art, la science) et l'*identification* publiquement désignée comme à défendre ou à « traiter » (les droits de telle communauté d'individus en lutte pour leur affirmation identitaire). La culture est conséquemment et opérationnellement (mais non définitivement) définie comme un système, y compris juridique, de (re)production d'idées et de conduites finalisées à des fins de socialisation et de communication (ou influence sociale). Les cultures minoritaires correspondent donc formellement et pragmatiquement aux représentations sociales et instituées des buts d'action de chaque groupe. Par définition, elles se constituent dans des espaces de pratiques différents, tout en s'inspirant d'autres références voisines ou de minorités exemplaires (les exemples dans ce domaine sont nombreux). Étonnamment, la déviance ou la stagnation proviendrait soit d'une absence totale de référence exemplaire pour l'individu en révolte (apathie, violence), soit d'un excès de modèles à imiter (publicité, cultures de masse, saturation de l'information, équivalence des valeurs, anomie, éclectisme, traductions juridiques).

#### 4.4.3. Les représentations de l'échec et de la réussite

L'observation de l'attribution des causes de l'échec / réussite à « la société » et / ou à soi permet d'affiner la description des modes de socialisation minoritaires et de les relier à certaines dimensions comportementales (retrait, conformisme, orthodoxie, hétérodoxie, révolte violente, styles d'engagement minoritaire, *coping*<sup>182</sup> face aux situations stressantes ou adverses). Toute minorité se livre à des calculs sur l'issue de sa recherche de reconnaissance sociale. Ces évaluations sont élaborées sur la base de représentations de la société, de l'identité « en construction » et des rapports de pouvoir (économiques, juridiques, exécutifs locaux ou nationaux). On peut formuler un questionnement assez standardisé (questionnaire) portant sur l'explication donnée aux échecs - réussites de soi - des autres et en fonction d'anticipations ou d'analyses rétrospectives de l'action (Deschamps, 1977 ; Beauvois et Deschamps, 1990) et, par exemple, en tenant compte des acquis de recherche sur la psychologie du contrôle (Dubois, 1987, 1994). La mise en relation des données, constituées pour l'étude de cet indicateur, avec celles construites pour les dimensions ci-dessus (4.4.1. et 4.4.2.) permettrait de créer des modèles d'interprétation de l'action minoritaire, dans la mesure où l'attribution causale pourra être différente, selon le type de référent présenté comme responsable de l'action (le groupe minoritaire, l'individu) et la forme de médiation entre soi et l'espace social (création, revendication, lutte politique ou limitée aux besoins du groupe, finalités). Ce point 4.4.3. n'a été traité que partiellement dans les travaux effectués sur les musiciens et la pauvreté. Il mériterait d'être repris et mieux formalisé.

#### 4.5. Les types de populations considérés

Certaines minorités cumulent le poids de l'exclusion économique, juridique et sociale. Le classement dans l'un des types, socioprofessionnel ou identitaire (qui ont été l'objet de nos recherches jusqu'à aujourd'hui), dépend uniquement des *choix du mode d'action prédominant temporellement au moment de l'enquête chez l'acteur interrogé ou durant le contexte historique considéré*. Un Bororo au chômage qui se pense et se présente socialement comme « artiste – peintre » ou « musicien » sera classé dans le type « minorité

<sup>182</sup> La théorie du *coping* (ressources et modalités d'affrontement des situations difficiles et des états stressants) est décrite, par exemple, dans divers ouvrages : Paulhan et Bourgeois, 1995 ; Rasclé et Bruchon-Schweitzer, 2004 ; Truchot, 2004.

professionnelle, artistique ». La question du choix des modes de reconnaissance publique doit être abordée pour chaque type de minorité. La notion de vocation est sous-jacente aux formes de la socialisation. Soit, cette dernière est vue comme professionnelle ; soit, elle s'organise autour d'un soi mobilisateur et d'une question de droit (identitaire). Seul le type « minorité professionnelle » est défini de façon active et individualiste, du point de vue de la progression dans un projet de mobilité. Ceci n'est pas un hasard. On veut privilégier une définition interactionniste des minorités, qui conduit ces dernières à socialiser, tant théoriquement que stratégiquement, un type de conduite (la vocation ou le segment culturel ou public à l'ordre du jour). Il s'agit alors d'éléments cognitifs, émotionnels et personnels, choisis dans la représentation de soi, pour mener une action de reconnaissance publique. Toute minorité est, de ce fait, une entité représentée ou en représentation (Lortie-Lussier, 1992). Le choix d'un type de socialisation (professionnelle) aux dépens d'une autre (identitaire) n'est pas anodin. Il se base sur la prise de conscience des points de force ou de faiblesse, processus mental qui conditionne la suite de l'existence d'un individu ou d'un groupe. *Le fait de vouloir comparer, entre elles, des minorités déviantes ou anomiques est articulé à l'intention de comprendre comment et pourquoi on passe du domaine privé, individuel, clandestin, anonyme à la « nomie », au code, à l'activité collective et publique.* Il s'agit d'une question de base de la démocratie représentative moderne :

« Aujourd'hui, vous pouvez composer une symphonie à soixante voix et écouter aussitôt l'ensemble aussi bien que chacun des soixante instruments sans savoir jouer d'aucune grâce à trois petites machines qui tiennent dans une valise. Bien sûr, il a fallu des milliers de personnes construisant des réseaux et les produits vous permettant d'accomplir un prodige de ce type, mais ces individus sont devenus transparents. Vous êtes désormais seul face au monde dans des relations épurées de toute dimension interpersonnelle. Chacun vit désormais dans un royaume privé dont il est le maître absolu et, du reste, de plus en plus souvent, le seul sujet. La culture et la démocratie de masse *individualisent* : elles annulent les anciennes solidarités ou hostilités, pour ne laisser que des individus seuls avec eux-mêmes. Cette tendance à l'individualisation est d'ailleurs parfaitement repérable dès l'invention de la démocratie de masse [...]. La démocratie, c'est un ensemble flou, plein de conflits, mais sans clivages, où les frontières classiques sont ramifiées à l'image d'un objet fractal, au point de passer à l'intérieur des individus eux-mêmes. C'est ainsi qu'avec autonomie juridique du sujet apparaît une *fatigue nouvelle*, celle de l'individu émancipé contraint de découvrir, au moment de se faire lui-même, le conflit avec lui-même. C'est ce malaise nouveau, non pas psychologique mais structurel, surgissant au point exact de rencontre entre l'autonomie juridique et la définition autoréférentielle du sujet, c'est-à-dire au point précis de l'expérience la plus intime entre l'être ensemble et l'être soi, que je voudrais explorer. Tout se concentre là, *Logos*, dans cette étrange conjonction qui fait que nous sommes devenus un *peuples d'uniques* » (Dufour, 1996. pp. 37 et 40.)

Certains types de minorités (religieuses, politiques) semblent théoriquement posséder plus de ressources cognitives et organisationnelles pour se constituer, exister et parler publiquement. L'objectif religieux (ou idéologique) cimente et structure ces groupes et peut les faire basculer, quelquefois, vers l'orthodoxie ou la subversion. Leur « mise en discours » est avérée, normée et constitutionnelle. Cette spécificité les porte presque consubstantiellement au prosélytisme. Elles ne sont pas intégrées à ce champ de recherche qui s'oriente plutôt sur l'*absence de mise en discours revendiquée, légitimée, acceptée de la domination et de l'exclusion*<sup>183</sup>. Les minorités considérées sont des *nuclei de pratiques*

183 Les minorités déviantes criminelles ou justiciables de droit pénal (délinquant(e)s, prostitué(e)s...) ne font pas partie de ce schéma de recherche. L'accès au « terrain » est l'un des obstacles les plus grands : une grande partie de l'enquête se déroulerait à essayer de pénétrer ces milieux (Welzer-Lang, Barbosa et Mathieu, 1994 ; White, 1995 ; Ogien, 1995). Les associations d'insertion des prostituées, dans la mesure où ces minorités elles-mêmes souhaitent prendre la parole et instituer un débat public et une transformation de leur situation, pourraient être classées dans le type « professionnel ». Mais là n'est pas le problème principal. La prise en compte de ces groupes-là aurait transformé l'objectif de ce projet. Le mode de vie criminel implique une violence délinquante, l'aliénation et l'autodestruction. Doit-on les considérer comme des composantes normatives de la vie sociale ? Certes, tout travail est aliénant. Mais doit-on s'appuyer sur cet argument pour intégrer la notion de violence comme une composante normalisée d'appréhension des minorités actives ? Quel est

*individualistes de l'action collective* et à engagement *tendanciellement affinitaire-identitaire*. Elles exemplifient une certaine *socialisation du soi* en fonction de la vocation professionnelle, de l'art, du droit privé, d'une représentation de la pauvreté ou de l'exclusion et de l'intégration sociale. Chacune de ces minorités est en situation de continuer ou d'arrêter, de se dissimuler ou de revendiquer, de s'autostigmatiser ou de s'affirmer dans sa différence sociale. Presque toutes refusent une affiliation explicite à des groupements politiques partisans traditionnels. En dépit de leur caractéristique de conduite très spécifiquement individualiste, souvent anomiques, elles sont dans la nécessité de se grouper pour s'interroger sur ce qui est commun à d'autres combats (ou à d'autres formes de socialisation) et sur ce qui les porte à l'action, au retrait privé, à la distraction et à la reconnaissance sociale.

Les tensions entre les paroles d'individus et les discours d'acteurs engagés y apparaissent de façon saillante et contrastée. Toutes ces minorités sont proches psychologiquement dans la mesure où elles sont en situation de raisonnement, de réflexion ou d'analyse sur le comment et le pourquoi de leur insertion sociale, administrative, culturelle et professionnelle. Le seul point qui pose problème dans l'accès à ces terrains d'étude est qu'ils ne sont pas spécialement intégrés à des espaces institutionnalisés ou à des organisations publiques, politiques ou privées (comme les entreprises). Leur association est régulièrement aux marges des institutions et des organisations. Mais les représentations qui s'y forment influent sur le management des organisations et du changement.

#### 4.5.1. Les minorités professionnelles

Il s'agit de groupes ou d'individus qui se consacrent, par vocation ou par passion, à une activité professionnelle ou artistique mais qui n'ont pas les moyens d'être reconnus pour leurs aptitudes ou leur projet et d'en vivre financièrement. Les comédiens, les artistes-peintres, les sculpteurs, les écrivains (Heinich, 1995 ; Lahire, 2006), les musiciens non reconnus ou pauvres financièrement, les professions précaires (audiovisuel, communication, culture, arts plastiques et cinéma), dans la mesure où on les considère comme mobilisées par une vocation créative forte, finissent par devenir des groupes de populations marginalisées, orientées, dans leur choix, par l'idée d'une « profession totale », c'est-à-dire vis-à-vis de laquelle aucun compromis n'est vraiment possible pour parvenir à un accomplissement (souvent retardé). Ces engagements ont été étudiées en France (Guibert, 2004 ; Moulin et al., 1985 ; Seca, 1988 ; 2001), en Grèce (Christakis, 1994), en Italie (Ferrarotti, *op. cit.*) et ailleurs (Becker, 1963, 1988 ; Hebdige, 1979). Ce sont des minorités dans la mesure où c'est la passion ou le don qui les incitent à agir sur leur

---

alors le lien avec la question de la mise en code ou de l'action collective ? La construction démocratique présuppose que la violence soit discutée et exorcisée, avant que l'interlocution ne commence. Le but de nombreux groupes criminels est plutôt la satisfaction des désirs et du pouvoir *par tous les moyens (illégaux) disponibles*. Ces groupements maffieux forment, en fait, une sous-culture spécifique, parfois profondément incrustée dans les institutions et les directions d'entreprise, les rendant imperméables au dialogue et à l'échange rationnel. L'interrogation sur les intérêts financiers dans la prostitution, la pornographie, le racket, les délits d'initiés, l'accaparement de postes de fonctionnaires ou les trafics de drogue, risque de ne pas apparaître clairement réalisable. Enfin, mon objectif est d'aider au développement d'une société de masse peu violente. Ce qui est peu compatible avec celui des bandes délinquantes, des systèmes occultes ou des réseaux illégaux. Ces groupes ont peut-être satisfait des fonctions de socialisation de populations dominées, à une époque médiévale et aristocratique (Chenais, 1981 ; Matard-Bonucci, 1994). L'observation des groupements criminels, prêts à discuter sur leurs activités, relève, si elle est possible, d'une recherche différente. Il y a, une tendance agressive dans les cultures *rock* et amplifiées (voir chapitre 5 ci-après). Mais elle est ritualisée et théâtralisée. De même, la composante conflictuelle et les rapports de force sont inclus dans tout dialogue démocratique justement parce qu'on veut les éradiquer comme conduites nuisibles. Toute démocratie s'édifie, on le sait, depuis la profonde et antique volonté des Athéniens, « contre la guerre ».

environnement social et économique<sup>184</sup>. La question de leur reconnaissance sociale est posée en termes de diffusion d'un produit et de professionnalisation.

Les titulaires de doctorat au chômage ou des professionnels hautement qualifiés, en situation de précarité, sont aussi une population, en nombre important<sup>185</sup>, pouvant être classés dans ce type « minorité professionnelle ou artistique », dans la seule mesure où ce n'est pas le chômage mais le fait d'être « agi » par une vocation (donc de la privilégier) qui constituerait le critère d'*interview*. Plus largement encore, on peut supposer que la généralisation du mode de vie « artiste » (Chiapello, *op. cit.* ; Menger, 2002), du nouvel esprit du capitalisme (Boltanski et Chiapello, 1999), de la précarisation dans les mondes sociaux et du travail comme « *job* », à durée déterminée contribue à faire de la professionnalisation structurée une denrée rare. Le succès des bilans de compétences (Goubert-Seca, 2004), en France et du modèle de l'*ADVP* (Activation du développement vocationnel et personnel), en Amérique du Nord, puis en Europe (Guichard et Huteau, 2001 ; Mouillet et Colin, 2000), signifient probablement que l'on demande aux citoyens d'être les porteurs permanents et autonomisés de leur socialisation professionnelle, donc d'une insertion par le travail qui, tout en étant essentielle et structurante, finit par être gérée sur le mode du projet à reformuler (Boutinet, 1999) et de l'envisageable inatteignable pour une masse toujours plus importante d'acteurs.

#### 4.5.2. Les minorités identitaires

Ces groupes ou individus ont en commun une représentation de soi et des conditions de vie qui les portent à se définir publiquement des besoins et des comportements différents de la majorité, entendue dans un sens global, conventionnel et statistique. Ces conduites sont sources potentielles d'aménagements juridiques, sociaux et culturels. La qualification « identitaire » pour parler de ces minorités signifie que les individus ou les groupes qui les composent, se rassemblent ou se pensent, plus que d'autres types de minorités, *par rapport* aux représentations conventionnelles et dominantes, médicalement (malades du Sida, déficients mentaux, alcooliques anonymes, toxicomanes), sexuellement (homosexuel(le)s, féministes, transsexuels, *queers*, *drag-queens*), juridiquement, (sans-papier), ethniquement (couleur de peau, régionalisme), religieusement (sectes, églises, émergences diverses de spiritualités parallèles) ou physiologiquement (personnes âgées dépendantes, handicapés physiques) parlant. Ces minorités sont identitaires dans la mesure où *c'est leur identification personnelle* (traduite en projections et en valorisations sociales de variables physiologiques, psychiques, sexuelles, d'âge, d'origine culturelle, de croyance, de naissance, administratives, juridiques, médicales) qui, à leurs yeux, constitue la source et le médium d'une mobilisation publique. Ce type correspond à des tendances sociopolitiques et à des formes assez hétérogènes. Les homosexuels et les féministes n'ont pas grand chose à voir avec les personnes âgées dépendantes, les sans-papier, les intégristes (qui font de la

---

184 On pense aux groupes d'intervention ou d'entreprises artistiques alternatives comme l'expérience du Noumatrouff à Mulhouse (<http://www.noumatrouff.com/>), la fédération Hiéro (<http://www.fede-hiero.com/>), soutenant des projets sur plusieurs villes de province, au Confort Moderne, à Poitiers (<http://www.confort-moderne.fr/>), ou à l'expérience d'*OPALE* – Organisation pour Projets ALternatifs d'Entreprises – en 1988-1993, à Ris-Orangis, dans une friche urbaine et au sein d'un Centre Autonome d'Expérimentation sociale (cf. *OPALE*, 1995, 2002 ; le site d'*OPALE* : <http://www.culture-proximite.org/?lang=fr>). Ces expériences peuvent être localisées autour d'anciens entrepôts ou d'usines désaffectées (Fournier, 1999). Grâce à la collaboration des pouvoirs locaux, voire nationaux, des amateurs actifs de musique ou d'art se groupent et aménagent les bâtiments en salle de répétition, de concert, ateliers de création d'arts plastiques, d'édition de presse parallèle, de produits audiovisuels, de danse, de bars et de bibliothèque - discothèque. Ces associations sont à la fois autogérées (par des *leaders*-gestionnaires) et subventionnées (Guibert, *op. cit.*).

185 D'accès à un monde clos ou très structuré comme pour les enseignants-chercheurs (« Le recrutement des Universitaires » *Le Monde*, 11 octobre 1997) ou à un champ professionnel codifié ou de type « *vedettariat* ».



foi, acte personnel, une dimension publique contraignante), les militants nationalistes corses, les défenseurs de la francophonie québécoise, les *squatters* ou les handicapés.

L'assimilation simplificatrice de ces mouvements diversifiés n'est absolument pas l'objectif, même implicite, de cet écrit. On doit cependant constater l'émergence et le déploiement des formes « juridistes », quotidiennes et télévisuelles de la démocratie, de pratiques sociales et de défenses d'intérêts, liées à la diffusion des droits de l'Homme et du Citoyen (Doise et Herrera, 1994 ; Doise, 2001 ; Ferréol, 2002a ; Ferréol et Jucquois, 2003). La mobilisation des minorités identitaires est effectuée sur la base d'une exigence de généralisation / transformations des droits civiques et d'un « débordement d'identification » ne trouvant pas de bonne jauge dans les sociétés de masse. Les problèmes personnels sont parlés en termes juridiques. *Ce rapport au Droit est fondamental à étudier*, surtout quand on essaie de comprendre comment des formations identitaires fortement dominées l'intègrent ou non dans leurs pratiques et leurs représentations sociales<sup>186</sup>. L'enjeu est, dans ce cas de figure, de savoir comment la lutte pour des droits est *transformée en une autre activité*, chez certains groupes mobilisés en vue de la défense de leur statut personnel (retraduit en « corsitude », « bretonnité », « culture gay », « trans », « queer » – cf. Bourcier, 2001 – des « handicapés méchants<sup>187</sup> », « islamité », « mouvement des Noirs de France<sup>188</sup> »). Il y a même sur l'internet des sites « *pro ana* », rassemblant des personnes se disant « pour l'anorexie » ou « *pro mia* » regroupant des jeunes filles recommandant la boulimie. Voici des extraits, aux contenus contradictoires, expurgés de leurs innombrables fautes d'orthographe, de déclarations censées émaner de jeunes femmes « *pro ana* » sur leur blog et dont il est impossible de vérifier l'origine, le statut sexuel ou la pathologie effective ou supposée :

« Ce blog est un blog *pro ana*. Alors les *anti-pro-ana*, merci de ne laissez aucun commentaire injurieux ou raciste. Je vous demande à tous de lire la partie “danger” des articles pour vous rendre compte que ce n'est pas un jeu, ou alors qu'il est mortel » (<http://be-proana.blog4ever.com/blog/index-121571.html>.)

« Bienvenue sur ce blog ! Je m'appelle L. Bienvenus à toutes et à tous. Je veux tout d'abord dire que je ne prône pas l'anorexie car, pour moi, “*pro ana*” ne veut pas dire conseiller l'anorexie mentale qui est une maladie TRÈS GRAVE. Être “*pro ana*”, pour moi, signifie aimer être mince. En aucun cas, mon but n'est d'embrigader qui que ce soit à devenir *pro ana*. Les anti-pro-ana ne sont pas les bienvenues!!!! Si tu n'as pas quinze ans, merci de ne pas t'aventurer plus loin.... Je n'incite personne. J'use simplement du droit inhérent à la démocratie de m'exprimer en publiant ce blog. Je me garde le droit de ne pas publier vos commentaires, s'ils sont insultants. Certains propos peuvent cependant paraître choquants... Je remercie de ne pas mettre de commentaires à caractère injurieux. Je vous rappelle qu'ils sont répréhensibles par la loi. Attention ! On ne devient pas *pro ana* pour perdre trois kilos ou pour faire comme la *star* qu'on adore. Car être *pro ana* peut laisser des séquelles quand on veut revenir à la vie (“sa vie d'avant”). Donc, si tu veux quand même devenir *pro ana*, pose-toi les bonnes questions : “jusqu'ou suis-je prête à aller pour maigrir?”. Si ta réponse est “je suis prête à tout”, alors bienvenue dans mon univers. Sinon va suivre un régime d'une diététicienne ! Pourquoi veux-je maigrir ? Est-ce vraiment pour plaire aux autres ? Merci et BONNE VISITE ! » (<http://ana-lgesie.blog4ever.com/blog/articles-117453-110804.html>.)

186 Des enquêtes plus ou moins qualitatives et des études historiques ont été entreprises sur les milieux et les cultures homosexuels (Pollack, 1984 ; Lorenzi-Cioldi, 1994 ; Cavailhes, Duty et Bach-Ignasse, 1984 ; Welzer-Lang *et al.*, 1994 ; Bonnet, 1995 ; 2006), les féministes et les femmes au travail (Paicheler, 1974 ; Gadrey, 1992 ; Maruani et Nicole, 1987). On ne peut pas toutes les citer. J'espère qu'on excusera le caractère incomplet de nos références.

187 *Les handicapés méchants* : titre d'un journal édité par le CLH (Comité de Lutte des Handicapés) durant les années 1970- début 1980. Voir aussi le Mouvement des *handis méchants* (fondé par Jean-Luc Herridel), le site du Collectif de lutte des démocrates handicapés (<http://www.cdh-politique.org/>), ou encore *Yanous !*, hebdomadaire francophone du handicap (<http://www.yanous.com>).

188 Création, en 2005, du Conseil Représentatif des Associations Noires (CRAN), sous la présidence de Patrick Lozès (<http://www.lecran.org/>).

Ce genre d'incitation, émanant peut-être de personnalités perverses, visant à « construire » et à diffuser une « culture d'anorexique » est déroutant et criminel. Si cela émane d'anorexiques et non de groupes manipulateurs et malsains, on peut ajouter qu'outre le caractère déchirant des proclamations, il s'agirait d'un des multiples exemples de dérive communautariste et de la justification autoréférée d'un stigmaté au nom de la liberté d'expression. Il faut tenter d'appréhender quels sont les moments et les mécanismes qui contribuent à soutenir ces minorités identitaires, narcissiques ou civiques, parfois hallucinantes et d'autres fois plus acceptables, dans leur répertoire d'actions, de cultures et leurs buts de reconnaissance sociale.

Les minorités hétéro-définies, du fait de l'intervention d'une bureaucratie spécialisée, telles que les chômeurs longue durée (Bertrand *et al.*, 1994 ; Demazière, 1995 ; Topalov, 1994), les immigrés sans papier (Siméant, 1998), les sans-abri (Anderson, 1923 ; Gaboriau, 1993 ; Gouy, 1994, 1995 ; Prolongeau, 1993 ; Vexliard, 1957), les individus vivant avec des salaires minimaux, les « nouveaux pauvres » (Paugam, *op. cit.*), les *BNQ* (bas-niveaux-de-qualification : Castra 2001 ; Kokosowski, 1987) ou jeunes faiblement diplômés (Lagrée et Lew-Fai, 1985 ; Dubet, 1987, 1991 ; Muxel, 1988), les vendeurs de journaux de rue, les itinérants et autres nomades, sont catégorisables comme appartenant à cet ensemble, dans la mesure où les contraintes socio-économiques deviennent, à leurs yeux et du point de vue des institutions qui les assistent et les catégorisent, des obstacles majeurs au développement de leurs projets de vie et de travail.

« Mais les surnuméraires ne sont même pas exploités, car, pour l'être, il faut posséder des compétences convertibles en valeurs sociales. Ils sont superfétatoires. On voit mal comment ils pourraient représenter une force de pression, un potentiel de lutte, s'ils ne sont en prise sur aucun secteur névralgique de la vie sociale. Ils inaugurent ainsi, sans doute, une problématique théorique et une pratique nouvelle. S'ils ne sont plus, au sens propre du mot, des acteurs, parce qu'ils ne *font* rien de socialement utile, comment pourraient-ils exister socialement ? Au sens évidemment où exister socialement voudrait dire "tenir une place dans la société". Car, en même temps, ils sont bien présents – et c'est tout le problème car ils sont en surnombre » (Castel, 1995, p. 29.)

C'est l'engagement dans une association de lutte contre l'exclusion et contre la pauvreté (ou le désir d'y adhérer) qui permettrait de classer des individus ou des groupes dans ce type. Ces minorités sont donc en situation d'apathie relative et / ou de lutte plus ou moins active, contre les sources prétendues ou réelles de leur aliénation. La situation de chômage<sup>189</sup>, comme celle de grande pauvreté, n'est pas ce dont on aime parler et qu'on porte aisément sur un terrain public. Il s'agit donc d'un mode identitaire de socialisation du soi. Il existe en France, des associations (Solidarités Nouvelles Face au Chômage, Mouvement National des Chômeurs et Précaires, Agir Contre le Chômage, *ACADE*, *ADEC*, Mouvement National des Précaires) qui forment des mouvements alternatifs à l'assistantat. Des fédérations comme le Secours Populaire, le Secours Catholique, *ATD* Quart-Monde, Emmaüs-France qui s'appuient sur d'anciens chômeurs longue durée, sont des lieux riches en expériences et en réflexion sur le rapport entre pauvreté, chômage et politiques de l'emploi pour les plus démunis. Des groupements pour le droit au logement (*DAL*, par exemple) forment une maison des associations alternatives, à Paris. Si le contexte d'enquête l'exige, les immigrés qui se présentent comme tels peuvent être inclus dans le type « identitaire », au même titre que les groupes de chômeurs longue durée ou les démunis.

189 « Le chômage constitue le deuxième facteur le plus corrélé aux épisodes dépressifs : une personne au chômage présente deux fois plus de risques d'avoir connu un épisode dépressif qu'une personne en emploi au moment de l'enquête, et ce, quelle que soit la catégorie socioprofessionnelle (*CSP*) », d'après une enquête épidémiologique, menée, en 1999-2003, par des organismes, dépendant de l'Organisation Mondiale de la Santé et du Ministère de la Santé (Cécile Prieur, « Une enquête décrit l'ampleur des troubles psychiques en France », *LeMonde.fr*, 23 octobre 2004).

Mais il faudra chercher d'abord à établir des synthèses d'études empiriques déjà effectuées dans les banlieues, les associations, les organismes publics et les universités. Comme pour l'anthropologie des musiques *underground*, la théorisation de l'engagement identitaire et communautaire requiert une perspective structurale, comparative et critique. Il faut donc à la fois des observations riches et des outils théoriques transversaux. L'alliage de ces deux propriétés est délicat à réaliser.

#### 4.6. Conclusion et transition

Juste une remarque terminale qui n'est pas sans importance : les minorités, pouvant être classées dans le type « identitaire », mais qui mettent en avant une finalité professionnalisante, sont désignées par leur but et non par la catégorisation juridique ou administrative pouvant favoriser leur prise en charge financière ou d'assistance. Comme l'a montré Denis Castra, la pratique et l'accès au travail sont des éléments essentiels d'insertion<sup>190</sup>, beaucoup plus que les inférences ou attribution de « fautes » ou de caractéristiques d'internalité, plus en vogue et facile à produire (cf. Castra, 2003). C'est la raison principale de nos distinctions en deux types, incluant finalement la réflexion de Simmel (*op. cit.*) sur la définition des pauvres et de notre idée d'opposer « position anomie » et « minorité active ».

Le programme, décrit ci-dessus, est évidemment lourd à réaliser entièrement, voire même, pour certaines de ses parties. Il nécessite de longues années de terrain, de lecture et d'écriture. J'ai voulu, malgré tout, planter le décor d'un *univers de recherche*, quitte à n'en explorer que quelques planètes. L'appréhension des cultures musicales, d'une part (partie 2), et des représentations de la pauvreté, de l'autre (partie 3) illustrent, en partie, l'intérêt pour l'observation des diverses manifestations, représentations et pratiques, des deux types, professionnels et identitaires, sur lesquels quelques données ont été élaborées depuis quelques années. L'étude de la violence et de l'encodage de la révolte (principalement dans les musiques dites improprement « extrêmes ») constitue un niveau d'approche complémentaire du modèle ci-dessus développé. Il faut y ajouter l'appréhension de l'incidence des représentations des causes de la réussite et de l'échec dans une action de socialisation soit identitaire, soit professionnelle. Ces aspects seront intégrés dans le texte suivant, consacré à l'*anthropologie du ressentiment* dans les cultures musicales et jeunes (chapitre 5). Il forme le socle d'autres procédures d'enquête sur les courants *rock* et électroniques. Dans le chapitre final et conclusif (numéro 6), divers thèmes de recherche sur les représentations, principalement dans les organisations privées, seront brièvement présentés. Un projet d'approche quantitative sur la représentation de la pauvreté (partie 6.1.) complète le dispositif qualitatif, énoncé dans la partie 3. La place accordée, dans ce projet global de recherche, à la profession dans la socialisation des minorités, a conduit à conceptualiser une étude sur les représentations du travail (6.2.1 à 6.2.5.). L'observation du *désir de mobilité* et *d'appréhension de ses propres compétences* dans les mondes des organisations et dans les situations d'insertion, sera aussi un champ connexe de

---

190 Ce type d'affrontement et de résolution de la pauvreté et de l'exclusion, si évident pour ceux qui connaissent le « terrain » est donc perçu comme de plus en plus pertinent au point qu'il est confirmé par les résultats d'un sondage effectué, en décembre 2007, pour le Haut-Commissariat aux Solidarités Actives Contre la Pauvreté, dans le cadre du « Grenelle de l'insertion » (Emmanuelle Chevallereau, « La majorité des rmistes n'attend qu'un emploi pour sortir de l'assistance », *LeMonde.fr*, 12 décembre 2007 ; cf. Marie-Odile Simon, Emmanuel Rivière et Clément Nicola, 2007, *Enquête auprès des bénéficiaires du RMI sur leur rapport à la citoyenneté*, Sondage, Haut-Commissariat aux Solidarités Actives contre la Pauvreté / TNS-SOFRES, décembre : <http://www.grenelle-insertion.fr/userfiles/RMITNSsofres2007.pdf>). On remettrait ainsi de plus en plus en cause la seule référence à l'« accompagnement social » en tant que clé d'une saine efficacité des dispositifs.

prospection (6.2.6.). Cet appareillage et ces projets de recherche sont en cours de constitution. Il apparaîtrait vraiment utile d'orienter des travaux vers l'observation des processus de la vitalisation identitaire dans les organisations publiques et privées. On ne peut pas, en effet, dissocier les domaines « sociaux ou culturels » (espaces d'études plus favorablement appréhendés par les sociologies et les psychosociologies) et ceux des « organisations » (accaparées plus souvent par les sciences du *management*). L'un et l'autre champ sont, sans conteste, en interconnexion constante.

## Chapitre 5 : Cultures du ressentiment et formes actuelles du mysticisme

« Mais l'avenir, ce fut le fleuve, le déluge de notes où les cadavres des compositeurs flottèrent parmi les feuilles mortes et les branches arrachées. Un jour, le corps mort de Schönberg, ballotté par les vagues démontées, heurta celui de Stravinski et tous les deux, dans une réconciliation tardive et coupable, continuèrent leur voyage vers le néant (le néant de la musique qu'est le vacarme absolu) » (Milan Kundera, *L'ignorance*, Paris, Gallimard, 2000, p. 137.)

On se trouve, en ce début de 21<sup>e</sup> siècle, dans une situation historique où la mise en mythe des vedettes protestataires conduit à un nouveau culte des « saints » et à une diffusion massive d'icônes dit « contre-culturels », considérés, aujourd'hui autant qu'hier, comme « minoritaires » alors qu'ils émanent aussi des grandes multinationales de la communication et des industries distractives. Dans ces cas, à la limite du *marketing* et de la rébellion, peut-on parler de la marginalité comme d'une « image de marque » ? Les groupes et les individus prônant la contestation peuvent, pour les plus doués ou les plus résistants d'entre eux, accéder au panthéon et à la reconnaissance, tout en restant « impurs » et « inféquentables », dans le cadre d'une culture académique, soutenue par certaines traditions, des hérauts et des experts.

Après avoir discuté le sens d'une culture de l'état d'hétérodoxie, comme mode d'être généralisé (5.1.), il sera fait l'hypothèse qu'elle implique une structure du « soi » et des types spécifiques de *RS* de la société (5.2.). Ce qui amènera à penser la genèse d'un état d'enragement dont on examinera trois aspects : l'efflorescence blasphématoire et le ressentiment (5.3. et 5.4.), la nature des conduites de transe dans un cadre sociétal de postmodernité (5.5. et 5.6.) et le type de psychosociologie des sentiments qui pourrait en découler (5.7.). Une étude de cas conclura le chapitre. Elle concernera l'expression de la violence dans les musiques populaires (5.8.)

### 5.1. L'état hétérodoxe de base : un but confirmé de recherche

Comment cette idéologie de l'hétérodoxie, illustrée par le résurgent esprit « *rock* » ou « *pop* » du temps, se restructure-t-elle régulièrement ? Quelles sont ses ressorts ? Suffit-il de parler de néopaganisme ou de néotribalisme pour atteindre l'essence de ces formes symboliques ? Si l'on considère les exigences diffuses de transe ou d'auto-excitation corporelle, les modes « affectivistes » de relations interindividuelles, les formes territorialisées de mobilisation des masses et les effets psychiques des médias et des technologies de la communication sur les représentations du corps, on se trouve devant une multiplicité phénoménale où le plus petit dénominateur commun est l'activation d'un *état spécial de déviance* ou de décalage léger par rapport à une certaine représentation de la réalité ou de la « normalité ». On le qualifiera d'« état hétérodoxe de base » équivalent synonymique et plus général d'« état acide » dont il a été question au paragraphe 2.6.

C'est l'appréhension de la propension à la dissidence qui a été privilégiée dans l'observation des pratiques musicales *underground*. En effet, il n'existe presque plus de croyance messianique et révolutionnaire aujourd'hui. La manifestation paramilitaire et festive, chez les altermondialistes ou chez les écologistes radicaux<sup>191</sup>, a aussi une fonction d'effet de foule et tribunitienne, proche des mouvements contestataires des années 1960 (Barette, 2004 ; Guérinet, 2004). Par la rébellion, c'est, comme le prétendent Baudrillard ou Maffesoli, la « transparence du mal » (Baudrillard, 1990) ou la « part maudite » ou « du diable » (Bataille, 1973 ; Maffesoli, 2002 ; Vergote, 1987) qui resurgissent. Quand cela est possible, un lien est à établir avec d'autres types de conduites (religieuses, culturelles, politiques ou esthétiques), visant, explicitement ou non, sérieusement ou non, à remettre en cause l'existant. Ces pratiques musicales « jeunes » cristallisent des tendances (légèreté, rébellion, rage, retrait) plus globales. Elles constituent des « postes d'observation » avancés, très réactifs à l'esprit du temps. Les colorations sentimentales (moroses, gaies, maniaques ou agressives...), diffusées par ces esthétiques et l'alternance des états émotionnels qui y règne, informent, d'une certaine manière, sur les « revendications émotionnelles » et les oscillations sensibles d'une époque (Seca, 2004a). La diffusion croissante de cultures du ressentiment n'est pas, dans un tel contexte, un fait anodin.

Ces porte-parole et ces « porte-son » *pop* électroniques, créateurs d'arts de foules, sont aussi traversés par des états cognitifs et affectifs successifs, souvent opposés et ambivalents. Leurs modes de socialisation et d'identification et leur idéologie de l'authenticité dite de la « sincérité du moment » (Ricard – *op. cit.*) est-il porteur d'un autre sens que l'émotion dispensée ? Peut-on aller plus loin que l'observation ou la défense d'une philosophie de l'authenticité et de l'intégrité comme mode de légitimation de ces pratiques ? Des enquêtes qualitatives internationales sur la résurgence et l'influence du *punk* pourraient éclairer sur cette mécanique culturelle (*cf.* Voisin, 2003 ; Seca et Voisin, 2004), l'idéologie, l'utopie, la structure et le sens, la permanence et l'évolution de ces formes rituelles. L'attachement éthique et régulier des diverses jeunes générations, depuis 1940, à ces modes de vie et de création (*jazz, pop, folk rock, punk, techno, hip hop*) peut être décrit dans son ancrage social et sa généralisation<sup>192</sup>. On s'interrogerait alors sur la nature et les formes de ces cultures de la dissidence (*cf.* paragraphes 5.2. à 5.5., ci-après) ? L'approche des « figures de l'amateur en France » (Hennion *et al.*, 2000) permet-elle de capter la « pragmatique de la mise en langue et en représentations », adoptée par ces *leaders* culturels ? Une façon de le faire est de continuer à observer et théoriser les modalités et des facteurs de la quête de transe, d'états mentaux spéciaux ou d'expériences corporelles extrêmes (voir paragraphes 5.6 et 5.7.).

La multiplication de modes de vie « hors norme » ou d'expérimentations virtuelles de l'existence accompagne et complète une disposition au mécontentement sur soi et

---

191 Les mouvements anticonsumation ou antipublicité sont un exemple d'activisme récent, à la limite de la désobéissance civile : *cf.* Audrey Garric et Adeline Percept, « Les anticonsumation veulent changer le monde hors des partis », *LeMonde.fr*, 24 septembre 2005.

192 Le rapport à la mémoire est alors un élément clé de la réflexion. Tout se passe comme si les diverses générations revivaient, à chaque décennie, un état naissant de ce qu'elles considèrent comme « leur » propre culture (*rock'n'roll, yéyé, pop-rock, psychédélique, punk, puis rap, metal, techno*, et j'en passe), sans avoir spécialement envie de revenir à une histoire et à une genèse. Il est pertinent alors de comparer la forme moderne de la mémoire générationnelle à la mémoire généalogique et transgénérationnelle. « En effet, cette mémoire est intragénérationnelle et n'a pas vocation à être transmise ; elle est portée par les membres d'une génération donnée qui s'en autoproclament les gardiens et est appelée à disparaître avec le dernier d'entre eux » (Candau, 2005, p. 144.) La particularité du *rock*, au sens large de ce mot (malgré les tendances à la muséographie et les cohortes de fans et de collectionneurs qui sont souvent des survivants de l'époque idolâtrée) est de *ne pas vouloir* se référer à un passé. Ce qui en fait une musique typiquement américaine, éternellement contemporaine, juvénile, mais aussi mondiale.

l'environnement. L'*état acide* formalise aussi des conduites de recherche d'une autre représentation de soi et d'autrui.

« Tristesse, joie, amour, projets, espoirs, quelle que soit notre disposition intérieure, il semble que toute musique, à certains moments, peut l'entretenir, l'approfondir, en augmenter l'intensité. Tout se passe comme si la succession des sons nous présentait une sorte de matière plastique qui n'a pas de signification définie, mais qui est prête à recevoir celle que notre esprit sera conduit à lui donner. Comment s'explique ce dédoublement singulier et que, tandis que notre oreille perçoit les sons et le balancement de la mesure, notre esprit puisse poursuivre une méditation ou une imagination intérieure qui semble détachée de terre ? Est-ce parce que la musique, détournant notre attention de tous les objets du dehors, crée en notre esprit une sorte de vide, si bien que toute pensée qui se présente à nous trouve le champ libre ? Est-ce encore parce que les impressions musicales, se succédant comme un courant continu que rien n'arrête, nous offrent le spectacle d'une création sans cesse renouvelée, si bien que nos pensées sont entraînées dans ce courant, que nous avons l'illusion que nous pourrions créer nous aussi et que rien ne s'oppose à notre volonté ou à notre fantaisie ? Ce sentiment original de libre création imaginative s'expliquerait plutôt par le contraste entre les milieux où s'exerce d'ordinaire l'activité de notre esprit et celui où nous nous trouvons maintenant » (Halbwachs, 1939, pp. 17-18.)

Parallèlement, ces essais existentiels « pour voir », parfois esthétiques, procurent une relative satisfaction à ceux qui s'y adonnent et conduisent à une augmentation des comportements de conformité sociale dans les organisations (et ailleurs). Le pullulement de ces modes de vies, rêvés ou actualisés, favorisent la récurrence de conduites de type complémentaire (conformisme / rébellion). L'atténuation de ces états ambivalents a alors d'autant plus de chance d'advenir qu'elle succède à l'entrée des acteurs dans une syntonie, plus ou moins proche de la transe. Elle dure d'autant plus longtemps que l'état mental d'auto-hypnose est réexpérimenté (Roustant, 1994).

La violence de ces sujets, individuels ou collectifs, « autosatisfaits » pourrait être cependant à la mesure des privations pouvant succéder à la plénitude engendrée par les rituels (esthétiques et / ou religieux). Toute une littérature<sup>193</sup> sur la réactance, la dissonance cognitive ou les degrés d'attente d'un sujet en fonction des contextes culturels, permet de comprendre l'altération cognitive et émotionnelle, dénommée « transe », « état second » ou « rêve éveillé » par certains, et ses conséquences comportementales et sociétales. Peut-on supposer qu'il s'agit d'alternances maniaco-dépressives, exploitées commercialement par les médias et les industries culturelles ? Auraient-elles aussi été tendanciellement prises en compte par les politiques publiques de la culture et de soutien à la création ?

« Comment espérer leur intégration dans la politique publique, faite de formalisme et de rigueur, d'ordre et de sécurité, alors que les acteurs des musiques amplifiées font renaître, à tout moment, la figure du dionysiaque débridé qui ne revendique même pas son caractère de forme artistique et qui tient à regarder ailleurs ? » observe, justement et paradoxalement, un ancien conseiller de Jack Lang sur ces questions (Lucas, 2001.)

Il y a une dimension psychosociale dans l'étude des *formes esthétiques et musicales industrialisées* et de leurs enjeux socio-économico-politiques. L'usure de l'emprise charismatique, les nécessités de sa reconstruction durant l'action politique et la prolifération des cultures *underground* doivent être mises en parallèle. On devrait pouvoir expliquer les relations entre les volontés de dissidences et les dérives populistes,

---

193 On pourrait citer une longue liste de travaux mais on signalera cependant l'ouvrage d'Ahmed Channouf sur les influences inconscientes et celui relativement ancien de Philip Zimbardo sur le rapport entre la théorie de la dissonance cognitive, les décisions individuelles et le ressenti corporel, une revue de question sur le contrôle émotionnel de Nico Frijda ou bien les écrits sur l'influence du contexte dans le décodage d'impressions ambiguës de Stanley Schachter ou sur le soi de Jean-Marc Monteil. Les ethnographies de Roger Bastide autour des thèmes de la transe et de la sociologie des maladies mentales complètent ce rapide et incomplet tour d'horizon (Bastide, 1965, 1972 ; Channouf, *op. cit.* ; Frijda, 1988 ; Monteil, 1993 ; Schachter, 1964 ; Schachter et Singer, 1962 ; Zimbardo, 1969).

nationalistes ou extrémistes des *rocks* et des *rap* à partir d'exemples récents ou anciens (Carlet, 2004 ; Lescop, 2003, 2007). L'observation de ces minorités doit être connectée au processus de dissémination du sentiment de particularisme identitaire. Les recherches sur les formes *populaires plus ou moins « modernes »* (*techno, rap, rock, punk, jazz, reggae...*) ou traditionnelles (*fado, saudade, rebetiko, tango, java, musette, flamenco, dor, salsa, blues*), souvent (mais pas toujours) minoritaires ou rebelles, les mises en perspectives philosophiques ou historiques, les acquis des principaux courants d'analyse de l'École de Francfort, de l'ethnomusicologie, de l'École de Chicago, des *Cultural Studies* (Aggers, 1992 ; Mattelart et Neveu, 2003) ainsi que les travaux français récents (Frith et Le Guern, 2007), sont à repenser à partir d'une grille de lecture sur la nature psychique et sociale de la rébellion. D'un point de vue socio-historique et anthropologique, il se déroule un façonnement de *types sociaux de la revendication esthétisée*. Un postulat de départ est qu'il existe une différence de degré (mais non de nature) entre l'état « *professionnel* », du « *technicien de l'art* », producteur de formes esthétiques et celui de *récepteur* ou consommateur. Divers résultats d'enquêtes, auprès des musiciens *underground* ou non confirment cette option d'analyse. Je me réfère à la différence structurale entre les musiquants et les musiqués, évoquée dès 1987, dans ma thèse, reprise ensuite par Perrenoud, dans ses enquêtes ethnographiques (Perrenoud, 2007).

Il faut, par ailleurs, approcher les mouvements émergents afin de les interpréter à partir de grilles d'analyse du *leadership* (Barnard, 1938 ; Bass et Avolio, 1993 ; Burns, 1978 ; Fiedler, 1967). Les pratiques existant dans les banlieues françaises (médiation, entreprises d'insertion, réseaux divers) ou européennes sont aussi des conduites d'auto-insertion (Dubreuil, 2003 ; Baratier, 2005), fondées sur le modèle de la minorité active, souvent tonifiantes et restructurantes, parfois, violentes et autolégitimantes, et adoptant parfois l'esprit d'entrepreneuriat et la configuration de la micro-entreprise.

Plus généralement, il est important d'évaluer et de continuer à comprendre :

(a) la diffusion et le sens de ces formes esthétiques – dites « *underground* » ou « *rageuses* » – dans des domaines autres que musicaux (pour évaluer leur degré d'emprise sur les masses et sur les jeunes générations) et leurs rapports (d'analogie, de rupture, de mimétisme ou d'inter-influences) avec les mondes des arts plus reconnus ou considérés dans les académies<sup>194</sup> ;

(b) L'efflorescence des dissidences et leur statut sociopolitique afin d'en saisir la nature et les conséquences sur l'évolution des modes de vie en démocratie (*cf.* parties 5.2. à 5.4.).

L'approche de la dissidence peut être pensée comme celle d'un mouvement, plus ou moins dialectisé, de l'orthodoxie vers l'hétérodoxie et inversement. Cette appréhension des transformations, d'une forme dans l'autre et des allers et retours plus ou moins sophistiqués et hybrides entre elles, peut aussi se faire par référence aux spécificités des représentations dans les groupes « *collections* », caractérisés par le modèle de l'individualité, de l'autonomie, de l'activité, d'une part, et les groupes « *agrégats* », organisés autour d'une vision fusionnelle du soi et de l'appartenance collective, d'autre part (Lorenzi-Cioldi, 1988). J'en ai parlé dans mon livre sur les musiciens *underground* (Seca, 2001, pp. 170-171). Les discours localistes ou régionalistes, les liens perçus entre les citoyens et l'Union européenne, l'analyse de la réémergence des gauchismes et, plus

194 Cf. Les recherches sur les arts picturaux (Maisonneuve et Bruchon-Schweitzer, 1981 ; Moulin, 1967, 1992, 2000), de l'écriture ou du théâtre (Heinich, *op. cit.* ; Lahire, *op. cit.* ; Menger, 1998) ; voir aussi la revue de question, sous la direction de Philippe Le Guern, sur les cultes médiatiques ou cinématographiques (Le Guern, 2002).



spécifiquement, des trotskismes, le pullulement des satanismes, des néopaganismes et des adorations sectaires, durant ce début de siècle, sont d'autres terrains possibles.

La question du passage d'une situation à une autre, d'un état mental à un autre plus « spécial », « décalé », est depuis longtemps étudiée dans l'ethnographie des rituels<sup>195</sup> qu'on peut aussi définir comme des « portes » ouvrant d'un domaine à l'autre du psychisme et du social. Les rites permettent l'encodage, la mise en pratique et la régulation des conduites. Ils signifient aussi la *possibilité d'avènement du sacré* par opposition à un espace / temps vu comme « vide », « sans projet ». Les représentations s'actualisent alors en processions, cérémoniels et fêtes. Hors des rites, les formes symboliques se diluent dans une virtualité et une existence improbable. Les oscillations de l'orthodoxie à l'hétérodoxie constituent un objet notable d'étude des sciences sociales du religieux (syncrétismes, résurgences, messianismes, millénarismes, mouvements sectaires, utopies, effervescences sociales ; cf. Desroches, 1973 ; Hervieu-Léger, 2001) mais aussi de la sociologie générale. Les fonctions et le sens des rituels y sont fondamentaux. Le problème des dissidences est qu'elles s'épuisent en ressentiment, dans l'immanence et le désir, sans être soutenues par des prothèses culturelles que les rituels charrient avec les traditions honnies<sup>196</sup>. Finalement, sans rite, il ne peut exister de comportement et de visée hétérodoxes et de projet d'autonomie. L'observation des tendances artistiques est encore source de notations suggestives et inductives. On peut tenter de résoudre partiellement l'aporie, à laquelle se heurtent tous les mouvements sociaux et artistiques, en analysant le vocabulaire accompagnant le contournement, l'affrontement et *l'encodage rituel de la révolte*. L'être rebelle génère ses propres rites et des structures de comportements et de croyances spécifiques.

Tous ces éléments d'analyse ne sont pas spécialement nouveaux mais ils permettent d'expliquer pourquoi et selon quel angle on peut continuer à étudier les musiques dites « actuelles ». J'y ajouterais aussi une raison disons « vieillotte » et une autre plus politiquement correcte. La première est liée à une forme de nostalgie et aux cultures folkloriques. J'ai remarqué, par exemple, que les Sud-Américains (*Radio Batanga* en étant la vitrine étatsunienne<sup>197</sup>, assez agréable à explorer, malgré les publicités) diffusent leurs styles sur Internet de façon planétaire et sans complexe. Pour eux, il ne s'agit pas d'un folklore désincarné<sup>198</sup>. Il y a une réelle fierté à vivre les cultures musicales cubaines,

195 Cf. Les travaux sur les conduites rituelles plus ou moins séculières ou sacrées de Bourdieu, 1982 ; Isambert, 1979 ; Douglas, 1981 ; Maisonneuve, 1999 ; Rivière, 1995 ; Segalen, 1998 ; Sironneau, 1982.

196 Un exemple du paradoxe antireligieux est la vogue sataniste en Angleterre, dans les pays scandinaves et aux États-Unis (mais l'Italie ou la France connaissent aussi ce genre de culte), ainsi que, plus récemment, dans la musique *black metal* qui, tout en revendiquant une opposition à Dieu, une affirmation des droits de l'individu, exalte un mysticisme vapoureux, analogie caricaturale de la religion chrétienne honnie, comme le suggèrent René Rémond et Marc Leboucher (Rémond et Leboucher, 2005). Cet exemple est vraiment illustratif d'une contre-dépendance. Le christianisme semble être le seul vrai espace d'agression blasphématoire de ces musiciens et groupements. Mais en même temps, en permanence, la matrice chrétienne les « travaille » et leur semble finalement « incontournable » (Walzer, 2003, 2007 ; Mombelet et Walzer, *op. cit.*). Un indice de la justesse d'un tel angle d'approche est aussi l'identification, ici et là, de vedettes se déclarant subitement converties à l'amour divin, comme Little Richard ou Bob Dylan (Stéphane Davet *et al.*, « Des musiciens frappés par Dieu », *LeMonde.fr*, 24 décembre 2005). On a même pu consulter un ouvrage, prenant à rebrousse-poil les stéréotypes satanistes dans ces musiques, consacré aux jeunes, à la musique et à Dieu, écrit par un prêtre (Berger, 1997). Certains membres de l'église catholique tentent donc de réinvestir la positivité spirituelle des formes culturelles *rock* qu'elle a parfois tendance à diaboliser ou à mettre à l'index (Domergue, 1998, 2005). Il y a même un prêtre italien qui est le sosie d'Elvis Presley et se produit sur scène après les messes.

197 <http://www.batanga.com/>

198 Notons la réémergence et la passion récente de diverses générations, en Europe, pour le *tango* (la musique elle-même tout autant que la danse) qu'il serait vraiment intéressant à étudier, en tant que pratique asymptotique et – pourquoi pas – alternative ? (Patrick Labesse et Véronique Mortaigne, « *Tango* d'hier et d'aujourd'hui, à Paris », *LeMonde.fr*, 1<sup>er</sup> janvier 2005).

argentines ou mexicaines et à écouter ou à danser sur les styles *salsa, son nica, nueva trova, meringué, danzon, tango* (voir chapitre 10 dans : Seca, 2007a) De la même façon, le *rebetiko* peut être apprécié sur le *web*<sup>199</sup> et demeure profondément ancré dans les modes de vie helléniques. Lors d'un colloque sur les musiques du monde, j'ai pu aussi admirer la richesse des traditions chamaniques et musicales d'Asie Centrale, d'Andalousie ou en de Corée. Beaucoup de peuples ont su conserver la fierté et l'amour de leurs sons et de leurs modes d'accès aux états seconds, sans néanmoins systématiquement rejeter les formes électroniques et *rock* (Dorin, *op. cit.* ; Regev, 2007). Il s'agit là d'une attitude très précieuse. Les pays nordiques, malgré leur apparent attachement, parfois suspect, à un *revival viking* dans le *metal* (Hein, 2003 ; Walzer, 2003), semblent tout aussi étioyés qu'en France ou en Italie du nord<sup>200</sup>, dans leur actualisation des cultures régionales. Étudier les productions des musiques populaires et amplifiées devrait être aussi un moyen de guetter et comprendre la nature et l'émergence des cultures locales, de l'humus des villages et des identifications globales, sans pour autant que les premières se cantonnent à de pâles imitations de ce qui se fait à Londres ou à New York et sans sombrer dans le populisme xénophobe des Ligues Padanes ou Flamandes ou dans le culte de l'identique et d'un passé mythifié.

La seconde raison se réfère aux métissages, en tous genres qui sont le type culturel majeur du 20<sup>e</sup> siècle. Ce phénomène illustre la généralisation d'autres manières de vivre ensemble que les cultures *underground* approfondissent plus sincèrement et maladroitement que les traditions et les formes instituées. Entre la première raison, fondée sur la recherche d'une certaine innocence (ou primauté) du ressentir (le mythe de l'éternel retour), et la seconde, axée sur la communication interculturelle et l'intégration des différenciations, ma pensée a toujours oscillé, sans savoir choisir, happée par l'une et l'autre.

Les ensembles de musiques amateurs, comme d'autres groupements d'apprentis artistes, sont exemplaires, sur le plan ethnographique. Ce sont des « laboratoires *in vivo* de l'émergence ». En effet, ce qui, pour d'autres, est prétexte à bavardages journalistiques ou à une narration admirative de la vie des vedettes, a toujours été, pour moi, un terrain d'observation de l'« hétérodoxie », englobant, d'une certaine manière, les pratiques et les styles électroniques musicaux « jeunes » dans un ensemble plus vaste de phénomènes<sup>201</sup>.

199 <http://www.greekradio.net/>.

200 L'ensemble de l'Italie, par une tradition politique moins centralisée et par une vitalité, au quotidien, des cultures provinciales, dialectales et patoisantes, est dans une situation intermédiaire, entre l'anomie des sociétés urbanisées et la vigueur de nations plus en phase avec leur propre histoire culturelle (pays d'Amérique latine, Espagne, Grèce, Portugal, Roumanie, par exemple). La France aussi, si on considère le très relatif développement de ses régionalismes alsaciens, basques, bretons, corses ! On note cependant, pour l'Hexagone, une plus grande empreinte du *marketing* issu des mass-médias et des matrices *underground* de socialisation et de consommation des musiques, qui sont aussi plus actives au nord de la Péninsule (Milan, Turin, Vérone, Bologne). Toutes les nations européennes sont néanmoins tourmentées par des tendances, parfois opposées, parfois complémentaires, consistant soit dans la résurgence des localismes, us et coutumes, soit en une plus grande intégration des modèles globaux de communication de masse. L'essor des Ligues padanes, en Italie, est probablement l'effet d'une volonté de contre-influence radicale, d'un provincialisme de boutique et d'un sentiment de perte identitaire, comme l'avait été la supposée « révolution » iranienne, en 1979, qui est née autant de la misère que du désir de réduire l'impact, jugé néfaste, des cultures et de l'économie mondialisées.

201 La théorisation de la genèse de l'*hétérodoxie* est envisageable soit dans ses représentations émergentes, soit dans ses pratiques de légitimation, soit, enfin, dans sa permanence structurale. Les mouvements rebelles ou dissidents sont souvent associés à l'anticonventionnalisme et l'antidogmatisme. Ils sont agités ou fascinés par l'innovation, en décalage avec les organisations et les institutions. Ils contiennent des parcelles de cognitions et de croyances anciennes contre lesquelles ils énoncent leurs discours et finalisent leurs conduites. De ce point de vue, l'hétérodoxie est profondément paradoxale, chaotique, incertaine. Elle est éprouvée, de façon intense, par ceux qui la mettent en œuvre. On se contentera, pour l'instant, de cette définition, en termes de processus et de paradoxe, pour encadrer imparfaitement cette notion. L'appréhension des états émotionnels et des errements cognitifs auxquels elle donne lieu constitue un but depuis le début de mes recherches sur les groupes *underground* de musique.

Bien entendu, tout ceci anticipe les points 5.2. à 5.5. sur le souci de soi, les dissidences et le ressentiment, et les paragraphes 5.6. et 5.7. sur les significations des formes actuelles de la transe et de la violence ritualisée.

## 5.2. Le souci de soi et les représentations sociales de la société

La référence au soi, chargée des symboles les plus triviaux comme les plus subtils, est, dans la tendance à la dissidence, probablement une résultante d'un éloignement relatif des systèmes d'emprise et de régulation sociale institués par les religions. Comme toute représentation, le « soi » est un système de références dans la communication, un *processus* et un précipité de croyances, un résultat, au sens mathématique et logique. Les théories de l'internalisation (Dubois, 1987, 1994), de la rationalisation (Beauvois et Joulé, 1981), de l'influence minoritaire (Moscovici, 1979), de la prototypie (Rosch, 1978 ; Tversky, 1977) et de la cognition sociale (Monteil, *op. cit.*, pp. 47-61) analysent comment la *référence à soi* peut être codée, transmise socialement et, éventuellement, manipulée. L'expérience autobiographique, notamment, est essentielle dans la construction du *schéma de soi* et du tissu représentationnel qu'il présuppose, en liaison avec autrui et le contexte.

« Ce que les gens, implicitement ou explicitement, viennent à croire, à propos d'eux-mêmes, est supposé avoir une base dans l'histoire de leurs interactions sociales et de leurs conséquences émotionnelles [...]. La plupart des approches de la construction du soi envisage les croyances ou savoirs sur soi, comme émergeant sur la base d'expériences de vie émotionnellement significatives. Les théories sociocognitives [...] postulent, en effet, que les savoirs sur soi sont acquis à partir de *patterns* d'interactions sociales, au moment de changements individuels liés à une modification de contexte social ; en clair, lors de l'adaptation sociale. Ces croyances, ces savoirs accumulés, sur la base des expériences de vie, seraient des facteurs décisifs de la façon dont l'individu répond à un contexte social actuel [...]. Au cours de son développement, le sujet acquerrait et internaliserait des orientations de soi personnelles (*self-guides*). Possédant des significations émotionnelles propres, dues à l'apprentissage social, ces structures de connaissance ont été montrées comme pouvant induire les situations psychologiques qu'elles représentent quand elles sont activées par des informations contextuelles [...]. Ces orientations de soi sont supposées être des représentations de situations d'expérience de vie significatives, d'événements, donc de contextes sociaux, dans lesquels l'individu a fait l'expérience de conséquences émotionnelles » (Monteil, *op. cit.*, pp. 58-59.).

Quels sont le sens et les formes culturelles / émotionnelles, associés à la référence à soi, dans un contexte sociopolitique hétérodoxe, libéral, anomique ? Parlera-t-on de centration narcissique, égocentrée, égoïste, « égogrégaire » de l'individu ou / et de représentation corporéisée ou d'idéologisation publicitaire du soi social (Dufour, 2007) ? Dans quelle mesure l'« autosuffisance identitaire » est-elle viable, existentiellement et socialement ? L'« autosuffisance identitaire » (*cf.*, au paragraphe 2.5.5., le *PVI* ou projet viable d'identification) est-elle de nature minoritaire, peu répandue, par rapport aux conduites de dépendance, d'agacement, d'adaptation, de conformisme ou de dépression ? Mène-t-elle certains individus, par un processus rebelle et, en procédant par comparaison sociale, à un récit vital acceptable de leur destinée ou bien implique-t-elle un fort isolement, pouvant générer des effets pathologiques et inconscients qui se surajoutent aux maux du temps ? Pourquoi le conformisme et le consensus seraient-ils suspects et la rébellion minoritaire salvatrice ?

Le « travail collectif et psychologique » sur ce « lien problématique à la société », énoncé et reformulé dans les religions et les idéologies, n'en finit pas de provoquer des mouvements sociaux et des créations culturelles (Gauchet, 1985). C'est pourquoi la question sur le soi porte, avant tout, sur l'« écartèlement » cognitif et affectif, suite aux brisures du lien de cohérence spirituelle, retissé en permanence dans les idéologies et les

religions. Le paradoxe sociologique de la croyance dans une transcendance (donc du rapport à la socialité ou à ses substituts matériels ou symboliques, pour tout individu) illustre l'idée durkheimienne selon laquelle l'homme *ne peut adorer la société comme réalité naturelle*, comme entité lucidement appréhendée dans ses déterminismes, sa matérialité, son caractère prosaïque, profane, son rationalisme et son organisation (Durkheim, 1912). Mais l'individu ne peut pas, par ailleurs, s'autoréférer à soi en permanence. Il y a donc un paradoxe de la croyance consistant dans deux mouvements opposés et adaptatifs. D'une part, on ne « se sent pas » d'adorer une entité sociale, matérielle et prosaïque (d'où, d'ailleurs, l'on se retire pour prier et implorer une transcendance « autre » ou des « esprits » ailleurs) ; d'autre part, l'accès au sacré fait suite à une expérience d'intégration effervescente au sein de la même communauté (idéalisée, hypostasiée) et donc objectivement et parallèlement agissante sur l'individu « en reliance ».

Un certain nombre de philosophies et de représentations sociales sont nées, depuis plusieurs siècles, sur les décombres de ce questionnement fractal. L'idée que le soi est l'ultime lieu de croyance n'est pas celle qui a fait couler le moins d'encre (Kaufmann, 2004). La menace pesant sur la définition rassurante et conventionnelle de la subjectivité (et sa cristallisation en un schéma cohérent socialement repérable) s'est pourtant précisée avec l'avènement et le développement des sciences de l'homme. Sans que ce soit leur objectif déclaré, bien au contraire, la psychologie et la psychanalyse ne sont pas les disciplines les moins en cause dans l'augmentation du sentiment de déstructuration du sens attaché à l'expérience biographique et à son précipité dans le sens du « soi ». La sociologie n'est pas en reste. Bourdieu et divers sociologues ne parlent-ils pas de l'existence d'un « inconscient sociologique » (Bourdieu, 1977, 1979, 1980a) ? D'où l'intérêt d'un travail d'analyse sur les effets réels de certains univers de savoirs (tant scientifiques qu'interculturels) dans les différents types de référence à soi. Bien entendu, les sciences humaines ne sont pas les seules à agir sur cette scotomisation de la conscience de soi. Les accidents biographiques, les conflits sociaux ou armés, les changements politiques, économiques et culturels y ont la plus large part d'influence.

On peut concevoir le « soi » comme un *ensemble intériorisé de croyances / incroyances sur le devenir collectif* de l'individu. Les philosophies existentialistes et l'individualisme démocratique se sont édifiés en réaction contre le *néant* et le sentiment anémique (Bataille, 1973). Les mouvements pour les droits de l'Homme, et donc de l'individu et des minorités, peuvent être intégrés à cette grande orientation de la modernité. Le rapport à soi se comprend, dès lors, comme un combat. Il est, plus ou moins violent. Il s'oriente vers la légitimation, la survie mentale (lutte contre le chômage, la drogue, la déchéance amoureuse, la délinquance, l'anomie, la dépression, la mort) et la construction d'un sens existentiel. Quelles sont les relations entre les différents modes de représentation de soi (plus ou moins égocentré, au sens piagétien du terme<sup>202</sup>) et les formes de croyance / incroyance ?

L'art, comme éthique, impliquerait un « déploiement du soi » et sa relative idolâtrie. Il agirait, en même temps, comme un rappel de ce qu'est l'au-delà de la contingence et des préoccupations égocentrées : l'accès à la musique, à la peinture ou à la sculpture

202 Il semblerait que l'accès à la maîtrise morale, au contrôle des opérations logico-formelles, à la maturation intellectuelle passe par un processus progressif de décentration du jeune enfant, de l'état d'égocentrisme et de dépendance aux règles / personnes privilégiées de son entourage à mode de pensée plus social, interactionnel, réciproque et concret, puis à une maîtrise mathématisée et relativiste de son environnement et des objets qu'il fréquente. Une période importante de décentration est celle de cinq-sept ans (Piaget, 1945 ; Piaget et Inhelder, 1966 ; Reymond-Rivier, 1991 ; Tourette et Guidetti, 1994).

« présentifient » un aspect de la nature et de l'extériorité tout en le (re)créant. L'état de néoténie de l'homme (condition d'inachèvement et d'incomplétude de l'individu humain dès sa venue au monde, impliquant des conséquences diverses sur le plan de son développement psychique, physique, social, culturel, spirituel) le déporterait, à son corps défendant, vers diverses recherches de cet infini, tant esthétique que religieux.

« La fiction n'a donc rien d'un superflu dont l'homme aurait pu ou pourrait se passer, elle est, au contraire, vitale. Un homme, c'est, en effet, un corps inabouti greffé sur les fictions qui lui permettent d'halluciner ce dont il a eu besoin pour survivre. Cette théorie de la néoténie permet de comprendre la nécessité de structure où se trouve l'homme, ce petit sujet en manque de nature, de devoir pour survivre se faire artiste, en édifiant, au cœur de la fiction, l'effigie centrale tenant lieu de grand Sujet » (Dufour, 2007, p. 98.)

On discerne, dans les cultures *rock* et électroniques jeunes, une telle volonté de virginité expressive (réactance) et d'internalisation des signes artistiques collectifs (expression du ressentiment, réenchantement, émergence d'une philosophie paradoxale de l'idolâtrie, illusion groupale, fanatisme totémique *techno*, exaltation du don décrit comme l'effet d'une individualité créative, même si connectée à des réseaux).

Suite à ces réflexions et à ces exemples, on comprendra que le souci de soi est à rapporter à la notion de dissidence et à celle de croyance en une entité transcendante. Les relations entre les divers facteurs pourraient être hypothétiquement les suivantes :

	<b>Fort souci de soi</b>	<b>Peu de souci de soi</b>
<b>Orthodoxie culturelle</b>	-	+
<b>Dissidence culturelle</b>	+	-

Aucun résultat (expérimental ou quantitatif) n'étaye ces hypothèses sur ces relations tendanciennes. Je préfère cependant mettre en exergue cette approche, par exemple, en plaçant l'idée européenne au centre des formes de croyance et en la reliant à une échelle d'attitude sur les droits de l'homme ou le « démocratisme » (combiné à des échelles de souci de soi à construire). J'ai organisé une première enquête qualitative exploratoire sur la représentation sociale de l'Europe, dont je n'ai pas pu exploiter les données<sup>203</sup>, dans le cadre de ce mémoire (*cf.* pour un exemple d'étude de la *RS* d'un tel objet : Licata, 2003). Contrairement à l'univers des droits de l'homme, ce « souci de soi » et le phénomène de croyance / incroyance sont parfois repérables dans des phénomènes verbaux assez triviaux qui n'ont pas forcément une valeur éthique exemplaire. L'obsession blasphématoire et insultante en est un exemple.

### 5.3. Du blasphème, de l'insulte et de la révolte

« Nom de Dieu ! », l'expression jaillit du fond de la gorge et du cœur de l'homme, comme une invocation superstitieuse et païenne, un dérapage libérateur. Le blasphème comme forme semi-consciente d'incroyance est, au même titre que les blagues et l'humour

<sup>203</sup> On pourra trouver le guide d'entretien de cette étude exploratoire en annexe 22.2, du tome 2 de ce mémoire.

dans les anciens pays socialistes, un signe presque biologique des droits de l'individu contre la marche du destin imprimant une direction inéluctable à la vie.

« Bien pratiquée, l'insulte s'apparenterait à un acte de bravoure, elle serait *insolence* [...], elle viserait à dépasser les mots pour devenir un acte de création, de jubilation, de libération » (Rosier, 2006, p. 9.)

Il s'agit d'une *parole gratuite*, prononcée comme une prière, mais avec moins de précautions rituelles et de préparations. Il ne coûte à personne, même à un croyant, de blasphémer et de prononcer des jurons, de dévier, l'« histoire d'un moment », pour libérer son esprit d'une tension intolérable, d'une concentration sur une tâche qui ne donne rien de bon, d'une situation insoluble et difficile, de cette contrainte sociale et matérielle qui nargue sa liberté. Et l'on peut aller jusqu'à imaginer que la blasphème fut peut-être un des premiers moments de l'attitude irréligieuse (et, d'une certaine façon, de toute attitude de croyance en une transcendance innommable).

Il y a, évidemment, toujours des exceptions à signaler, plus souvent désignées comme des blasphèmes ou des sacrilèges : le dernier événement marquant en Europe est l'assassinat, le 2 novembre 2004, du cinéaste Théo Van Gogh, en Hollande, qui, dans ses déclarations publiques et son dernier film, avait remis en cause l'islam, d'une façon non conforme aux principes de cette religion<sup>204</sup>. Il en est de même pour les débats sur les « caricatures de Mahomet » (publiées par le journal danois *Jyllandsposten*<sup>205</sup>, en 2005), sur la conférence de Benoît XVI à Ratisbonne<sup>206</sup> et à propos de la discussion sur l'annulation d'*Idomeneo*, à l'opéra de Berlin<sup>207</sup> (tout cela, entre 2005 et 2006). En Europe, le blasphème antichrétien, plus courant et normalisé (Rémond et Leboucher, *op. cit.*), ne donne pas lieu à de telles actions violentes ou autocensurées, bien qu'en mars 2006, suite aux manifestations consécutives à l'affaire des caricatures, le député UMP, Jean-Marc Roubaud ait voulu légiférer, sans y réussir, contre « tout discours, cri, menace, imprimé, dessin ou affiche outrageant, portant atteinte volontairement aux fondements des religions » (Rosier, *op. cit.*, p. 26).

C'est une des raisons pour lesquelles les groupes artistiques « contestataires » s'en donnent à cœur joie contre les symboles du Christ ou de la Papauté. Cela ne leur coûte pas grand chose et cela leur confère un renom contre-culturel, comme une sorte de droit préalable à l'*imprimatur* et à la diffusion. On ne les aperçoit pas fréquemment aussi rebelles et subversifs face à des symboles de religions plus réactives. La peinture contemporaine portant sur le pape Jean Paul II, vendue trois millions de dollars, à New York, en 2004, imaginée par l'artiste italien Maurizio Cattelan, représente, par exemple, le Saint-Père écrabouillé sous une météorite<sup>208</sup>. Le blasphème a un statut à part, qui le rend potentiellement dangereux et donc fascinant pour son producteur.

204 Jean-Pierre Stroobants, « Après l'assassinat de Theo Van Gogh, les incidents xénophobes se multiplient aux Pays-Bas », *LeMonde.fr*, 12 novembre 2004. Depuis cette triste affaire, d'autres surgissent : Jean-Pierre Stroobants, « Aux Pays-Bas, un élu travailliste d'origine iranienne agressé pour ses positions anti-islam », *LeMonde.fr*, 9 août 2007 ; cf. aussi : Dominique Dhombres « Une *fatwa* au pays de Voltaire », *LeMonde.fr*, 20 janvier 2007.

205 Ces dessins auraient provoqué la mort de cent quarante personnes et de millions d'euros de dégâts matériels, d'après un journaliste du *Monde* : Yves Mamou « Les dessins de la colère », *LeMonde.fr*, 27 mars 2007.

206 Henri Tincq, « Critiques et colère des Musulmans contre Benoît XVI », *LeMonde.fr*, 16 septembre 2006.

207 Un universitaire s'interroge, de façon troublante, suite à l'autocensure des autorités allemandes, au sujet des représentations de cet opéra : « La question que nous devons peut-être nous poser, *in fine*, n'est-elle pas la suivante : depuis quand les effets d'une œuvre doivent-ils être calculés, comme si l'art et la fiction faisaient désormais partie du marché mondial de l'assurance contre les risques du terrorisme ? » : Peter Szendy, « L'opéra par gros temps », *LeMonde.fr*, 3 octobre 2006.

208 Harry Bellet, « Maurizio Cattelan, la nouvelle icône de l'art contemporain », *LeMonde.fr*, 14 novembre 2004.

L'insulte ou le juron ont une autre fonction : en cristallisant, pour celui qui le prononce, cet espace verbal de liberté, ils sont les premiers actes symboliques de révolte qui n'incitent pas à la répression immédiate et systématique de son énonciateur. À certains égards, elle peut être vue comme un droit : celui des adultes responsables, opposé à celui des enfants pour qui le « gros mot » est, en théorie, interdit plus que pour les autres strates d'âge.

« Sortant de la bouche d'un enfant, un juron est toujours honteux, qu'il soit lancé par jeu ou sérieusement [...]. Un enfant de bonne famille ne doit jamais avoir dans la bouche des paroles obscènes » (Érasme, *Traité de civilité puérile*, cité in Rosier, *op. cit.*, p. 21.)

Ne peut interdire une insulte que celui qui énonce et régit la loi, vit son « autonomie » financière et détient le pouvoir dans une communauté ou un espace policé et judiciaire. Gêné par mon mimétisme linguistique, un ami grec qui lançait un juron dans les embouteillages d'Athènes me demanda d'ailleurs de ne pas répéter. Ce genre de réaction d'indigènes, face à l'étranger qui se met à énoncer quelques mots mal assimilés du terroir, est assez fréquent. Il s'agit d'un réflexe élémentaire des masses car l'insulte a conduit, durant des siècles, aux duels, à des vengeances ou à la mort. Les enfants ne s'y trompent pas et reproduisent, singent transgressivement, dans leurs jeux et dans leurs échanges, ces moments théâtraux et langagiers emphatiques et phatiques qui impressionnent tant leur esprit.

« Lorsqu'ils sont entendus pour la première fois, ces vocables attirent l'attention des enfants à cause de l'intonation et de la force avec lesquelles ils sont dits et aussi par les réactions qu'ils provoquent chez les grandes personnes (gêne, colère, rire). L'enfant découvre alors la portée presque magique de ces mots, sans nécessairement en comprendre le sens » (Rosier, *op. cit.*, p. 23.)

Le blasphème et l'insulte sont des formes langagières quasi instituées et compartimentées. Leur évolution, comme formes autorisées / interdites, suivrait peut-être la pente de libération des minorités. L'inflation insultante<sup>209</sup> vient alors dessiner, dans les conversations et les slogans irrévérencieux, les contours d'une instance renouvelée et inépuisable de pouvoir des masses et d'une extension sauvage de l'esprit démocratique<sup>210</sup>. En effet, la répression / autorisation du blasphème se définit par rapport à deux droits fondamentaux : la liberté de pensée et celle d'expression.

Et pourtant, l'on ne se trompera presque pas en affirmant que la profusion des actes et moments blasphématoires ou insultants, dans certains groupes sociaux et familles, finit par donner à ces phénomènes linguistiques particuliers une couleur beaucoup plus violente que lorsqu'ils étaient réservés à des individus ou à des situations à peu près codifiées par la communauté de référence de l'insulteur ou du blasphémateur ; cette codification pouvant alors simplement consister dans la réaction vengeresse et la convocation à un duel réparateur. On bascule, en l'absence de tels codes, dans une situation sociolangagière de l'insulte permanente. Par exemple, Rosier rapporte des propos fortement insultants entre deux jeunes filles, échangés avec le sourire et sur le mode de la plaisanterie (la fameuse « vanne » entre collégiens, les *dirty dozens* ou le *motherfucker*, popularisés dans le *rap*,

209 Si l'on suit Laurence Rosier, il faut distinguer le *juron* (expression exclamative n'étant pas adressée à autrui, ponctuant le discours par une interjection), le *gros mot* (expression décalée, parfois synonyme d'insulte, à connotation fréquemment scatologique), l'*outrage* et l'*offense* (susceptibles de poursuites pénales, adressées soit à des personnes au statut public respecté, soit à des conduites ou des ensembles sociaux, comme les femmes ou les homosexuels), le *blasphème* (de nature essentiellement religieuse), l'*invective*, l'*insulte*, l'*injure* (au statut juridique variable, selon divers facteurs trop complexes à transcrire ici) les *gestes insultants*, les *diffamations* et les *calomnies* (Rosier, *op. cit.*, pp. 19-37).

210 La déplorable interjection insultante, à la fois en aparté et filmée par une chaîne de télévision locale de Lyon, prononcée par Patrick Devedjian, fin juin 2007 à l'encontre d'Anne-Marie Comparini, ex-députée, membre du MoDem, illustre parfaitement ce processus de dégradation larvée (« Anne-Marie Comparini réclame des excuses publiques de Patrick Devedjian », auteur de l'article non mentionné, *LeMonde.fr*, 28 juin 2007).

dont parlent Georges Lapassade et Philippe Rousselot, 1990, pp. 54-67 ; ou encore le juron « con », plus accepté et humoristique, ponctuant les phrases de certains Français du sud-ouest). Le soubassement psychosociologique de cette évolution est la désacralisation. Le blasphème profane, « routinisé », à la portée de toutes les bouches et à propos de n'importe quoi, résulte de l'extension universelle de la prétention (légitime ?) à l'insulte et au défoulement symbolique.

Là aussi, l'irrégion et l'irrévérence deviennent un style de vie qui perd ses fondements usuels et s'intensifie, dans ses formes et ses manifestations, pour devenir l'irrespect et l'indifférence sérielle et de masse. Les exclamations grassement insultantes et crues entre automobilistes parisiens sont d'ailleurs intemporellement illustratrices de cette disposition de plus en plus diffuse. Le blasphème conserve cependant sa marque de « parole de pouvoir individuel », modelée par un lien de dépendance et de contre-dépendance vis-à-vis de la sphère, plus ou moins nommée, de la transcendance mais aussi de la loi. Il y a, par exemple, chez l'incroyant potentiel, un mépris latent pour l'admirateur naïf des coutumes et des rituels. Au fond, quand l'incroyant voit vivre et évoluer une *incarnation agissante de l'homo religiosus* ou de l'homme conformiste, pacifié avec lui-même, ce qui l'en éloigne, c'est le *style*, la manière perçue comme trop approbatrice et soumise, de communiquer, de poser des problèmes et de les résoudre. Il y a, dans la conduite du croyant, comme un contentement jubilatoire devant les acquis du monde passé et le rituel religieux qui dégoutte<sup>211</sup> le mécréant et le mécontent. Le suivant extrait sur les innombrables conduites blasphématoires des musiciens et amateurs de *black metal* est paroxystiquement significatif :

« En invitant la psychologie à étudier le *metal*, on pourrait subodorer que se joue, en filigrane, la figure de l'Œdipe. Comme on contredit le père pour s'affirmer, il faut inverser la logique chrétienne, identifiée comme castratrice » (Walzer, 2007, p. 420.) Puis, le même auteur cite un de ses interviewés dont les propos expriment une dénégation antisémite, non analysée en tant que telle, en plus de l'expression d'un antichristianisme virulent :

« “Je suis de base un antichrétien ainsi qu'un agnostique. J'ai fait des conneries quand j'étais adolescent vis-à-vis de l'église (j'ai pissé dans un bénitier). Il est vrai que, comme beaucoup, c'était une révolte contre l'autorité. Maintenant je nie le christianisme, non pas que je sois antisémite, mais ce n'est qu'un culte sémite, rapporté à mon sens, à une religion judaïque [...]. Les mecs ont récupéré cette force de destruction. Le christianisme est une religion du mensonge et de la destruction” Aed Morban (groupe de *metal Bran Barr*) » [extrait d'entretien, cité in Walzer, *ibid.*]

On le voit dans ces propos : la position blasphématoire est « mal tenue » et voisine avec des dérives langagières suspectes dont le locuteur (Aed Morban) tente fort maladroitement et grossièrement d'excuser l'affleurement par une dénégation qui crève les yeux d'un analyste.

Plus qu'une position philosophique, l'irrégion est donc plutôt de l'antireligion et reste plus proche de l'anticléricisme et l'antiritualisme épidermique, c'est-à-dire d'une allergie aux rituels « de surface », existant « pour la frime », fonctionnant sur les apparences et le confort qu'ils peuvent procurer à leurs pratiquants. Il y a forcément un côté parareligieux, sacré de ce ressentiment, une face cachée de la désobéissance, du cynisme, qui pourrait être décrite comme le lieu de l'authentique, du vrai, d'une utopie personnelle, proche des formes prises par l'érotisme masculin.

211 Qui « dégoutte » aussi au sens de « déborder » hors de ce qui est gérable par un esprit en recherche d'une vie plus trépidante.



« Il y a, dans l'érotisme de l'homme, une composante anarchiste et antisociale, une inquiétude quant à sa liberté, qu'il admet lui-même difficilement [...] qui nie l'extérieur et survalorise l'intérieur. Cet érotisme n'attend ni reconnaissance ni gloire, il n'a que faire du triomphe social. Au contraire, il est épris d'autonomie, d'indépendance, d'autarcie : "je me suffis à moi-même", dit-il. Sa victoire réside précisément dans le fait qu'il se passe du monde, qu'il crée un microcosme : j'ai triomphé du monde en lui opposant mon propre monde, d'égal à égal, en maître de moi-même que je suis. J'ai conquis ma liberté contre l'oppression. Je défends mes frontières. Nul ne peut entrer. J'ai gagné. Je n'attends aucune reconnaissance car je ne dépends de personne. J'ai repoussé toutes les attaques ; j'ai sauvé mon royaume et ma patrie » (Alberoni, 1987, pp. 67 et 73-74.)

L'érotisme masculin aurait-il une valeur antisociale et sacrée ? Il éclairerait alors le processus de l'incroyance et ses bases fantasmatiques et culturelles, par exemple à travers le mythe de Don Juan ou le marranisme (*cf.* Winter, 1998, pour une explication de ce phénomène historique et philosophique). L'irruption subite du sacré a inévitablement un caractère un peu sauvage quand il advient à l'esprit de l'incroyant. Il renvoie à une forme de schizophrénie douce, à un retranchement dans un monde imaginaire ou à une compulsion obsessionnelle, répétitive, proche d'un jeu et d'un rituel de dissimulation de soi, de résistance intime aux structures sociales. On doit souligner un autre caractère de cette conduite générale qu'est l'incroyance, en pointant l'existence de son ambivalence vis-à-vis des conventions et de la majorité. Des sentiments ambigus surgissent, dans le défi rebelle, mêlant le refus athée et des *jugements sociaux et moraux* ainsi que des « restes » de ce style proto-religieux et ritualiste, qui pousse éventuellement à exiger un minimum d'étiquette, d'attention à l'autre (et donc à soi) durant les transactions avec un groupe. Le souci de soi resurgit dans cette supplication subtile de savoir-vivre où l'on demande l'isolement temporaire face à la pesanteur des contraintes sociales.

Le besoin de respect de soi et celui de protection sociale (de l'identification à une culture et à une conception de l'individualité) s'entrecroisent ou s'entremêlent à l'aversion pour les usages ritualisés, « bien rangés », « bon enfant », dans le parler, le rire et le vivre. On peut évoquer une recherche de moments de plaisir *avec* les autres et de moments de retrait, de méditation, proche d'un reproche diffus et entretenu contre l'institué et, en fait, contre le voile pudique de l'idéologie incarnée en conventions insupportées. L'irréligion confine donc au ressentiment plus ou moins névrotique ou carrément et lourdement pathologique. On peut assimiler l'irréligion et le ressentiment, en tant que représentations sociales et conduites plus ou moins ritualisées et instituées, à des sortes de mouvements sociaux inachevés. Ces comportements sont fréquemment déconnectés d'une logique centrale, organisée, normative. Ils s'opposent au système collectif majoritaire (de la place de Dieu ou de toute autre entité symbolique forte plus ou moins équivalente, du point de vue de l'impératif catégorique et moral qu'elle institue dans la société).

Ces formes diffuses renvoient aussi à l'athéisme et / ou à la religiosité tiède (être croyant non-pratiquant). Comment nommer cette continuité accidentée, entre les attitudes de croyance et d'incroyance, sinon en lui marquant un point d'origine, comme pour toute supposée ligne droite ? On y schématiserait, arbitrairement, à un bout, l'« espace global de la contrainte sociale, de la transcendance, du sacré » (Eliade, 1965 ; Otto, 1949 ; 1951). La perte de croyance serait alors figurée par des intensités (avec des cycles « manie / dépression », évoqués par Durkheim, et d'autres (Moscovici, 1988, *La Machine à faire les Dieux*, chapitre 1 et 2). L'atténuation de l'émotion collective fonctionnerait métaphoriquement comme une opération de désenvoûtement, graduelle, épisodiquement violente, secouée, amenant le sujet vers un état de quiétude, provisoire, autosatisfaisante et réellement ressentie comme telle.

Cette vision du monde, cynique, serait assez proche des conceptions nietzschéennes et sadiennes de l'homme. Elle serait associée aux valeurs de temporalité, d'immédiateté, de puissance personnelle, opposées à l'intemporalité, au récit, au projet et au recueillement devant l'infini pascalien, l'idéalité platonicienne ou le transcendantal kantien (cf. Dufour, 2007). Ce désenchantement, décrit par maints sociologues, suite au diagnostic de Weber, est en covariance avec une conquête des droits de l'homme sur le pouvoir des représentants d'un esprit absolutiste. On y privilégie l'individualisme dissident (la chienlit gaullienne, les traîtres révisionnistes bourgeois staliniens, les dissidents brejnéviens, les *hooligans* roumains et baltes, les « voyous » chinois de la place Tien' n Men, les pacifistes sincères de la période 1990 / 1991 ; les bonzes tibétains ou les moines birmans de la révolte de l'automne 2007). D'orientation « antimajoritaire », voire activement minoritaire, cette faculté, plus ou moins innovante ou anomique, s'affermi face à la force des traditions et des règles indiscutées, sources de domination. Les figurations de cette dominance s'affichent dans les images des despotes et dictateurs en tous genres. Elles se manifestent, plus prosaïquement, dans les formes douces d'asservissement à la consommation de masse, souvent perçues comme des conquêtes de la liberté, là où elles ne sont pas encore en plein essor.

Ce ressentiment est un phénomène ancien, voire archaïque. Il est présent chez les infidèles ou les mécréants (aux yeux des Musulmans conquérants ou des Chrétiens en croisade). Il renvoie à la brisure d'une vision homogène et unifiée de l'espace religieux officiel, aux « saignements des orthodoxies » et autres pensées monolithiques, centrées sur l'obsession de la pureté et son extension délirante à l'univers entier. Il s'agit enfin d'un espace de recreation, de reviviscence, de bifurcation, de retour aux sources pour les sectes et communautés millénaristes et réformatrices (Desroches, 1973, 1975 ; Lacroix, 1981 ; Lapouge, 1990 ; Servier, 1991 ; Hobsbawm, 1966). Comme je l'ai indiqué plus haut le défi de la dissidence est, paradoxalement, plus ou moins proche de l'attitude de religiosité. C'est un processus complexe qui fait intervenir plusieurs niveaux d'analyse :

- le degré de reconnaissance sociale d'une idée ;
- le rapport entre domaine public et espace privé ;
- les croyances latentes ou manifestes ;
- la soumission et la résistance plus ou moins clandestines ;
- la *capacité « nomique » du sujet*, c'est-à-dire son aptitude à créer ou à retrouver des normes, appuyant sa position minoritaire et lui permettant de produire un style consistant et autonome de vie et d'action, dont il pourra être fier.

Comme j'en ai parlé au chapitre 4, cette disposition se traduit aussi, parallèlement, par un travail intellectuel et philosophique sur l'état d'anomie. On peut parler d'un ressaisissement du soi contre le désordre ou certains types d'ordre. Il y a cependant quelque insatisfaction à définir le ressentiment, et le processus de dissidence qui le soutient, en se situant du côté du minoritaire irrégulier, opposé au majoritaire orthodoxe ou du surhomme distingué des médiocres. De ce point de vue, comment pourrait-on définir la lutte des religieux en Amérique Latine, aux Philippines, dans les pays de l'Est, avant les changements de 1989, l'activisme des moines bouddhistes en Asie ou l'engagement antisoviétique de Soljenitsyne ? Cette remarque nous incite à prendre en considération quelques facteurs et questionnements :

1° Quel statut peut-on conférer à l'idéologie par rapport aux pouvoirs religieux ? Complémentarité, opposition, recouvrement (opposition entre Église Orthodoxe / pro-

pouvoir et Églises protestantes et catholiques uniates, persécutées, dans certains pays de l'Est, avant 1989) ?

2° Comment décrypter le type de religiosité ou d'agnosticisme de la dissidence et de l'opposition ? On peut dire que l'« incroyance anticommuniste » reposait, entre autres choses, sur des bases religieuses autant que sur le dégoût pour le système collectiviste et sur l'attrait magique pour le veau d'or du système culturel de masse occidental.

3° L'équivalence hypothétique, souvent problématique et effectuée parfois de façon stéréotypée, entre espace majoritaire et domaine de la transcendance a-t-elle, elle-même, quelque chose à voir avec les représentations sociales de Dieu, des parasciences, de la société et de l'incroyance qui, pour chacune d'entre elles, présupposent des modèles spécifiques de communications entre les citoyens et d'interprétation du monde ?

4° Peut-on parler d'un ressentiment de type « irréligieux » ? C'est indécidable. L'irréligion est un mouvement antisentimental, antisocial, antimajoritaire qui se cherche des « bases spirituelles » nouvelles. Ces « bases » finissent par devenir aussi nécessaires dans l'irréligion que le discours sacerdotal ou les Écritures dans la religion. De ce point de vue, l'irréligion voisine avec les attitudes mystiques, athéistes et cyniques sans les recouvrir (*synonymes, connotations ou termes ou voisinant au plan du sens* : agnostique, athée, cynique, esprit fort, hérétique, impie, incroyant, incrédule, irréligieux, mécréant, matérialiste, libre penseur, rationaliste, rebelle, sans Dieu, sceptique ; *antonymes* : conformiste, croyant, déiste, religieux, ritualiste, obséqueux, superstitieux, tartuffe, théiste ; pourtant il faut signaler la différence importante entre l'athée et l'agnostique, le premier érudant explicitement l'existence de Dieu ; de même l'hérétique peut croire en d'autres entités paranormales, tout en défiant Dieu, les nuances étant importantes dans ce domaine).

#### 5.4. Les raisons du ressentiment

On connaît le double sens de « raison » : elle est un fondement moral de l'action (*Grund*, en allemand) et une activité rationnelle, un éclairage, une explication (*Aufklärung*). Ceci informe sur l'irrationalité probable de la dissidence quotidienne autant que sur sa nature idéologique, raisonneuse sinon résonnante. Par certains aspects, l'objectif de l'étudier peut se résumer au listage des capacités cyniques des individus. Comment nommer cette aptitude au renoncement solitaire, à l'isolement dans sa propre croyance ou au retranchement dans une absence de foi quasi nauséuse, au sens sartrien ou camusien du terme ?

Il faut peut-être classifier cette tendance – une sorte d'enfermement dans la prise de décision autoréférée, un isolement insolent et distancié – dans le phénomène du *leadership* ou du « devenir chef ». Mais là aussi, l'intuition est assez faible ou ambiguë car les chefs incarnent aussi les représentations du groupe, avec parfois l'observance de prescriptions fortes. N'est-il pas probable que les *leaders* « entrent dans une scénographie » et dans des attentes collectives, en jouant le rôle du *devoir d'être chef*, comme le remarque Pierre Clastres (*cf.* le chapitre « Le devoir de parole », *in* Clastres, 1974) ? Même et surtout, lors d'assemblées où des chefs se prennent sérieusement pour des chefs, on peut s'amuser à surveiller discrètement la survenue subreptice de regards enragés, vengeurs, amusés ou moqueurs des « subordonnés », confirmant l'idée que le « devoir de parole » du représentant du pouvoir est une réalité assez généralisée, ridiculement et inconsciemment assumée. Bien sûr, on n'a toujours un noyau dur d'admirateurs du gouvernant. Mais ceux-

ci ne sont qu'une composante du public dont je parle. Ils ne sont pas toujours les plus loyaux.

On ne peut, de toute façon, réduire l'étude de ces conduites rebelles à celle du refus de l'Église, des religions ou de la transcendance. Les raisons de ces pratiques étant probablement fort éloignées de l'univers de la rationalité, elles peuvent apparaître, à certains égards, comme des *tentatives de reformulation de la morale ou de l'engagement spirituel*. Ces comportements seraient ainsi de type minimaliste, fondés sur les valeurs de tolérance et de laïcité, d'acceptation des droits des minorités à disposer de leur propre culture ou à l'édifier. Cependant, quand l'attitude dissidente se contente d'énoncer le droit à la liberté d'opinion, elle ne fait qu'apporter sa pierre à l'exercice, plus ou moins coupable, de déconstruction et de dérégulation sociale. Les raisons de l'attitude de dissidence peuvent donc être plus éthiques que rationnelles et fonctionnelles, puisqu'elles placent, par une résurgence romantique régulière, le droit de l'individu au-dessus de la société. Cette exigence morale serait liée au développement de la démocratie libérale et résiderait dans le postulat d'autonomie et la prévalence du développement du soi. Cette éthique de la réalisation de soi et de l'« expressivisme » subjectiviste crée donc des tensions, au sein même de l'univers dialogique public qui l'a favorisée.

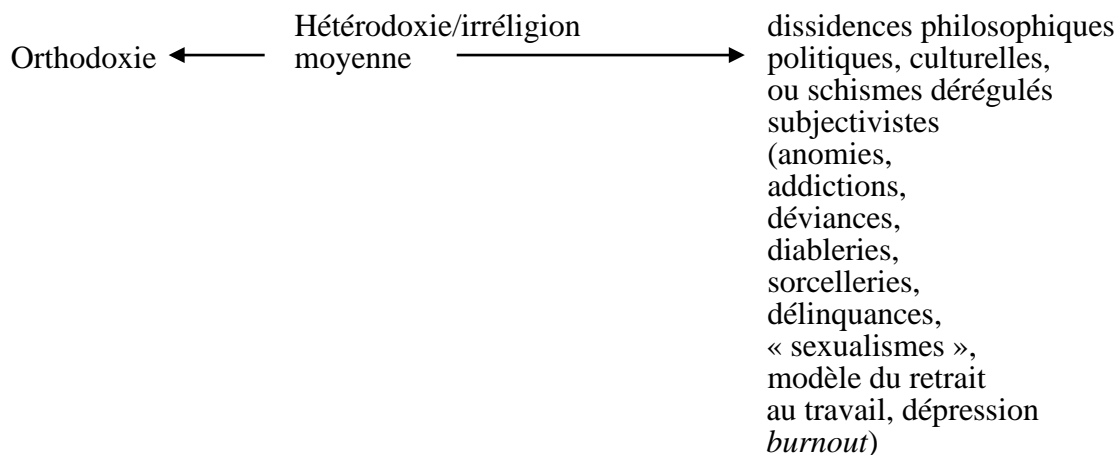
« Même une conception normale de notre réalisation personnelle présuppose que certaines réalités prennent une importance qui dépassent le moi, qu'il existe certains biens ou raisons dont l'accomplissement revêt une signification pour nous, et qui peuvent, par conséquent, assurer la signification dont une vie accomplie a besoin. Un subjectivisme total et parfaitement conséquent tend vers le vide : aucun accomplissement n'aurait de valeur dans un monde où, littéralement, rien n'aurait d'importance que l'accomplissement personnel. Qui plus est, la primauté de l'accomplissement personnel reproduit et renforce certaines des mêmes conséquences négatives que l'instrumentalisme. Les affiliations communautaires, les solidarités de naissance, du mariage, de la famille, de la *polis*, passent toutes au second plan [...]. Une société de gens préoccupés exclusivement de se réaliser, dont les affiliations semblent de plus en plus révocables, ne peut corroborer la forte identification à la communauté politique qu'appelle la liberté publique » (Taylor, 1998 p. 633.)

De plus, la prédominance de l'espace culturel minoritaire sur celui majoritaire, de la liberté de soi sur le devoir envers la Société / État / Parti, de la singularité sur la normativité, sont autant de paradoxes moraux puisque l'irrégion tendancielle que ces conduites renferment, le retrait vis-à-vis du social qu'elles requièrent, aboutissent à une forme d'universalisme moral et d'ascétisme, par exemple, extrêmement proches d'une forme d'engagement chrétien. L'universalisme du dissident est une construction individuelle. Il résulte de la lutte, des projets de création culturelle (Chombart de Lauwe, 1983), en dehors du dogme et des entités institutionnelles. L'aspect volontaire, engagé, artificiel, individualisé, inévitablement remuant, alternatif, imprégné parfois de culpabilité, voire d'angoisse dans le moment même de son déploiement, de l'universalisme moral finit, alors, par le faire devenir (et / ou étiqueter comme) « abstrait ». L'abstraction est une condamnation (une damnation ?), au sens fort du terme, de l'universalisme moral<sup>212</sup>. Les critiques des mouvements « anti-européanistes » développent beaucoup cet argument critique au nom des « peuples », de la société civile et travailleuse, contre la « bureaucratie », le juridisme et l'éloignement des instances fédérales (Tapia, 1997). *L'anathème est inévitablement associé à la formulation même de l'universalisme moral*

212 Il est d'ailleurs troublant qu'un sociologue comme Niklas Luhmann insiste tant sur la notion d'abstraction dans la définition de son épistémologie et de l'évolution sociologique des sociétés modernes. À ce titre, il développe une série de théorisations sur les systèmes sociaux fonctionnels, en situation de « perdifférenciation », exprimant, par ce néologisme la tendance à la différenciation résultant d'une nouvelle forme de solidarité organique, associée à l'hypercomplexité et à une autre conception de l'intégration des organisations. L'individu est ici totalement désincarné et dépsychologisé (Luhmann, 1999, 2006).

*inclus dans la dissidence*. Il marque sa naissance. Il se manifeste comme une gêne dans le surgissement même d'une pensée antidogmatique. Dans ce sens, on comprend mieux pourquoi le rêve universaliste du slogan subversif, transnational, « Prolétaires de tous les pays, unissez-vous ! », est vite devenu un mot d'ordre, un moyen idéologique, d'« orthodoxisation », de « conformisation ». « Il faut que l'union s'impose aux consciences incomplètes noyées dans l'abîme / opium / contingence de leur propre culture », auraient pu dire les porte-drapeaux de l'universalisme prolétarien. Et de ce slogan, sont nées, comme on le sait, de nouvelles oppressions, d'autres exclusions et de nouvelles idéologies, de type politique.

Schématiquement, on peut voir le phénomène ainsi :



L'étude efficace de ces processus passe par l'analyse approfondie des philosophies cyniques jusqu'au-boutistes. Il faut vraiment évaluer quels sont les rapports entre, d'une part, les représentations et le ressentiment associés aux dissidences, et, de l'autre, cet ensemble philosophique, doctrinal. Pourrait-on déceler aussi des références dogmatiques et une sorte de « *besoin moral* », dans les systèmes de pensées antitranscendants ? L'attrait des cyniques pour les actes interdits (cannibalisme, inceste, profanation, vampirisme) les situe d'emblée dans les zones d'exercice émanant des hommes de pouvoir, des demi-dieux, rois, princes et pharaons. S'opposer au conformisme de la règle est alors une fuite paradoxale du *religieux* et une magnétisation par ses *limites et, donc, celles du sacré*<sup>213</sup> dont on connaît les gardiens (prêtres, sorciers) et les transgresseurs (demi-dieux et hommes de pouvoir). C'est l'une des raisons pour lesquelles les cyniques disent se contenter de la provocation, de la théâtralisation, de l'insolence et de l'artifice rhétorique de leur raison transgressive<sup>214</sup>. Transgresser ou vouloir inciter à le faire, ce serait accepter, en fait,

213 Cette idée est tout à fait plausible si l'on s'appuie sur certains philosophes de l'enragement. Peter Sloterdijk ne retrace-t-il pas l'origine même de la colère et de l'affirmation passionnée du soi contre le destin dans la mythologie grecque, dans l'emportement d'Achille et les récits de l'Iliade notamment ? Il y perçoit le déploiement d'une psychologie spécifique dites « thymotique » : « Le mot de passe grec pour l' "organe" dans la poitrine des héros et des êtres, celui d'où partent les grands élans, est [...] *thymós* — il désigne le foyer d'excitation du Soi fier, mais aussi l' "organe réceptif" au moyen duquel les appels des dieux se communiquent au sein du personnel homérique. Le héros est, en quelque sorte, un prophète auquel revient la mission d'actualiser sur le champ le message de sa force. La force du héros accompagne celui-ci comme un génie accompagne la personne qu'il protège. Quand la force se manifeste, son protégé doit aller avec elle » (Sloterdijk, 2007, p. 22.) Le cynique n'est-il pas une sorte de « touriste pensif dans la plaine située devant Troie » pour reprendre le mot de Sloterdijk à propos d'Heidegger (*ibid.*), hésitant et oscillant entre le geste et le verbe ?

214 Et l'on sait que la perversion est, avant tout, une bravade aux limites de la phrase audacieuse, de l'impensable et de l'acte transgressif et malheureusement aussi dans l'accomplissement de conduites nuisibles (*cf.* Aulagnier-Spairani, 1967).

l'existence d'un autre monde plus sacré auquel peu d'hommes accèdent. Cela signifierait « accepter, dans les actes, cette *coupure* vis-à-vis du social » qui implique, malgré tous les discours de surface, une ritualisation, une conception de la société comme instituant sa symbolique par l'autorité d'une élite sur une masse consentante et conformiste.

Le vrai philosophe cynique est trop conscient de la proximité entre Pouvoir, Sacré et Transgression pour accepter, avec un entrain explicite et un volontarisme sans concession, d'entrer dans la danse rituelle des actes interdits. Il demeure prisonnier du Verbe et fasciné par l'acte tout en incitant les concitoyens à la débauche et à la révolte. Prônant un matérialisme régénérateur, une philosophie de la quotidienneté, il se fait homme de son temps et de son lieu. Il reste enraciné dans son époque et dans sa société qu'il s'amuse à démonter dans son relativisme, en jouant sur les frontières, en tentant de pousser les marges de la liberté jusqu'à leur effective possibilité.

« Les hommes sont malades de ne pas savoir vivre libres, de ne pas connaître les délices de l'autonomie, de l'autosuffisance et de la pleine disposition de soi-même [...]. Agir en cynique c'est sculpter son existence comme un chef-d'œuvre, informer la matière au sens aristotélicien : donner du volume, surface, nature, épaisseur, consistance et harmonie à un quotidien transfiguré. Une vie se doit d'être voulue, pensée, désirée, comme un artiste met en œuvre l'ensemble de son énergie pour produire un objet sans double, unique » (Onfray, 1990, p. 63.)

Le cynique est l'exemple primitif de l'intellectuel puisqu'il finit par s'emprisonner dans sa philosophie, tel Diogène mangeant du poisson cru et en mourant pour avoir voulu démontrer la véracité de sa philosophie de la nature. Tout est dans ce geste à la fois ridicule et tragique qui enferme dans le discours qu'on tient et dans les rêves qu'on produit. La recherche, dans le monde, de ce qui, à l'intérieur, bouillonne de virtualité expressive n'est-elle pas, par définition, agressive, rageuse, socialisée comme un affect à l'état naissant et collectif, dans le meilleur sens de ces qualificatifs comme dans leurs implications dérivantes et négatives ? Voyons ce qu'il peut en être de cette thématique en proposant d'analyser les liens entre transe et ritualité.

## 5.5. Transe et ritualité

Les rituels liés à la production d'états seconds de la conscience et du corps sont en relation avec diverses formes de sociabilités, qu'elles soient urbaines, rurales, modernes ou traditionnelles. La quête de transe, accompagnant la recherche d'excitation mentale, corporelle, de « décharge énergétique », ne se limite pas au champ musical électro-amplifié, quels que soient les courants qui le structurent. Malgré sa généralité et son statut conceptuel problématique, cette expérience, définie comme un « état d'exaltation de quelqu'un qui est transporté hors de lui-même et du monde réel », selon le *Petit Larousse illustré* 2002, peut n'être désignée que par ces caractéristiques, minimales. Dans le *Dictionnaire de Psychologie*, édité aussi par Larousse, en 1991, on peut lire, dans le résumé de l'article :

« État modifié de conscience, caractérisé par une réduction de la sensibilité aux stimulations, une altération ou, même, une perte transitoire du contact avec le milieu extérieur, la substitution de comportements automatiques à une activité volontaire et une fréquente exaltation, avec euphorie, donnant au sujet l'impression qu'il est transporté hors de lui-même et du monde réel » (Bloch, 1991, pp. 798-799.)

L'auteur suggère une proximité sémantique et expérientielle entre l'état de transe, ceux d'hypnose et d'hystérie. Léon Chertok et Isabelle Stengers, dans leur ouvrage, *Le Cœur et la raison. L'hypnose en question de Lavoisier à Lacan*, rappellent l'existence d'une

tradition, plus ou moins charlatanesque, comme celle issue des conceptions fluidiques de Frédéric Anton Mesmer, à la fin du 18<sup>e</sup> siècle. Georges Lapassade a été l'un des rares psychosociologues à s'être penché sur la question (Lapassade, 1982 ; 1987, 1990), en France, avec Roger Bastide et divers autres anthropologues (Bastide, 1931, 1972a, 1972b, 1975 ; Poirier et Raveau, 1976). Le premier distingue cinq types de transe :

- *Néoténique* – chez un nourrisson dans des instants de détresse ;
- *Exomatique* – ou expérience de perception du monde à partir d'une position située hors de son propre corps, comme chez les chamans sibériens ;
- *Onirique* – impliquant un rêve lucide, expérimenté dans le médiumnisme ou la possession ;
- *Orgasmique* – identique à ce qui se vit dans l'hypnose et dans les foules ;
- *Liée à la mort imminente* – moment du « dernier passage » d'où le mot « transe » tire une partie de sa signification par référence à « transit ».

Ces catégorisations sont peut-être un peu formelles et éloignées de la réalité expérientielle car il est difficile de distinguer entre l'état hypnotique, présupposé par la transe orgasmique, et celle « néoténique ». En effet, la première forme conduit celui qui la subit à une régression mentale préverbale, proche des sensations psychiques et affectives du très jeune enfant. Les technofoules des *free parties* ou d'assemblées festives récentes en sont un exemple. De même, la jouissance, y compris dans la secousse orgasmique, n'est-elle pas vulgairement dénommée « petite mort » ? La proximité entre l'orgasme et la transe de passage vers l'au-delà est un classique de la littérature et de la poésie. L'appréhension de ces états demeure, en effet, complexe, du fait de leur caractère difficilement catégorisable et multidéterminé, tant sur le plan socio-économique, anthropologique, géographique qu'historique. Que dire alors si l'on y ajoute les conduites d'addiction ? Les travaux sur le chamanisme ressortent aussi de notre réflexion sur les facteurs et les modèles de la transe. Ces conduites et leurs protagonistes sont en forte interférence avec les pratiques de possession. On y parvient à un état modifié de la conscience, sur un mode auto-induit et en fonction de rituels à visée religieuse, thérapeutique ou magique. Il s'agit d'un autre pan du domaine d'étude dont on tente d'esquisser les contours (Eliade, 1951 ; Hamayon, *op. cit.* ; Perrin, 1995 ; Rouget, 1980).

À ce stade, si l'on garde une distance théorique, doit-on penser la transe comme *objet de représentation* ou bien comme *état mental spécifique*, associé à/causé par des représentations. S'il s'agit d'un état mental original serait-il connecté à des formes de socialisation et de rituels propitiatoires en correspondance avec cette conduite considérée alors comme un *puits de signifiante* ? Doit-on alors la considérer comme analogue au comportement charismatique, source de symbolisations fortes, reprises progressivement par un ensemble sociétal ? C'est une question épineuse. La définition des *états modifiés de conscience et du corps* ou de la *transe* souffre d'un cadre conceptuel flou, variable, ambigu. Sa quête est nommée et verbalisée de différente façon ; ses formes historiques, énonciatives et sociales changent ; sa désignation en termes « symptomatologiques » est aventureuse. Des sociologues de la *techno* tentent de construire une interprétation de l'engagement dans les *free parties* en se basant sur une sorte de transculturalité des états de transe, accessibles par des rituels spontanément activés durant les moments festifs, et en analysant/aménageant la légitimité des conduites d'addiction prédominant dans ces milieux (Petiau, *op. cit.* ; Pourtau, *op. cit.*). On peut s'interroger sur la singularité des transes biochimiquement (addiction), socialement (effet de foule) et mécaniquement (musique répétitive, son élevé, rythme rapide) générées. Peuvent-elles être comparées à

celles étant accueillies dans un cadre rituel plus ancien et stabilisé ou bien les formes observées, en Afrique ou au Brésil, se déroulent-elles dans une situation de dérèglement analogue ?

« Or, je trouvais, au contraire, dans le *Candomblé*, au lieu du déchaînement trouble des gestes, une liturgie corporelle admirablement réglée – au lieu de la violence, une véritable partition des relations interindividuelles dont les mythes ancestraux seraient les chefs d'orchestre, contrôlant chaque instrument pour les faire participer, tous, à un même ensemble musical, discipliné, orienté – au lieu d'une anarchie motrice, un langage symbolique qui permettait la communication et, par voie de conséquence, la solidarité intermentale de tous les fidèles – au lieu, enfin, d'un tissu incohérent de croyances et de rites, une véritable théologie, sans doute différente de la nôtre, mais aussi valable intellectuellement » (Bastide, 1972, p. 76.)

On me répondra que les rituels dans les sociétés traditionnelles ont bien dû être initiés par des rebelles du même type (surtout pour tout ce qui concerne le chamanisme) que nos musiciens *underground*. Nous reviendrons sur cet aspect du problème.

Et pourtant, a-t-on envie de dire, en paraphrasant, sans grande originalité, Galilée, elle tourne, elle fonctionne, elle agit et, pour le moins, elle est recherchée ! Certes, Gilbert Rouget, qui n'est pas psychologue mais a tenté de tracer un portrait transculturel, structural, de ses variétés dans les pratiques musicales, n'en vient pas à bout. Roger Bastide, Michel Leiris ou, plus récemment, Bertrand Hell (Leiris, 1958 ; Bastide, *op. cit.* ; Hell, *op. cit.*) la perçoivent en fonction de situations de traditionalisme ou de syncrétisme, en l'analysant comme un mode d'expression des minorités et des groupes plus ou moins anomiques. Certains courants de recherche se penchent sur la « politique des esprits » et sur les liens entre tendances polythéistes, chamaniques et les religions universalistes (Aigle, Brac de la Perrière et Chaumeil, 2000).

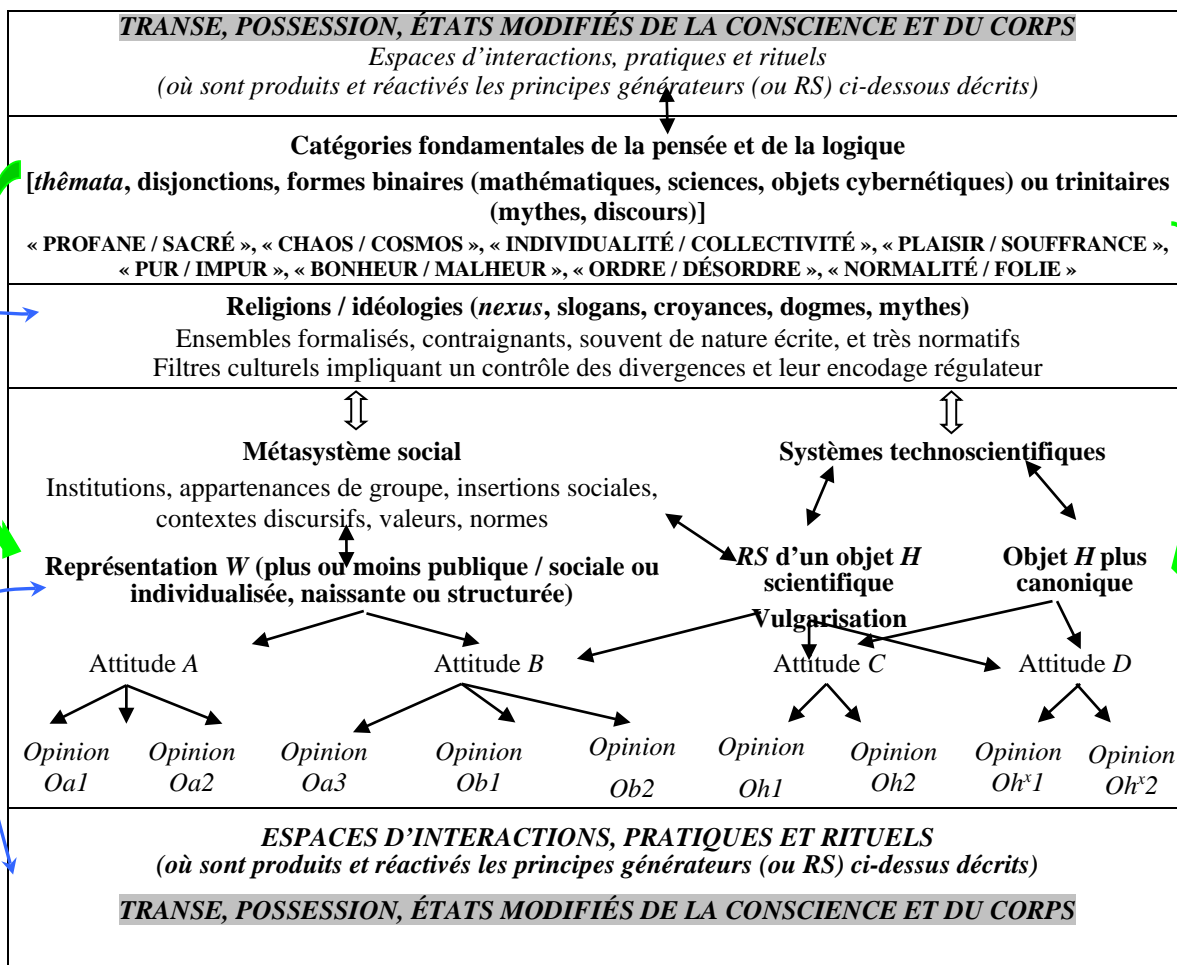
L'approche de cette thématique, incluant les états limites et la nosologie psychiatrique, engendre deux réactions complémentaires : soit le *psychologisme* (externalité ou internalité des facteurs et des formes qui l'expliquent ; détermination des causes personnelles ou des frustrations ayant conduit à une recherche de *rééquilibrage*, de *compensation*, par la production d'une névrose hystérique ou d'un symptôme de décharge émotionnelle), soit la *singularisation culturaliste et relativiste*. On cantonne, dans ce dernier cas, l'expérience de transe dans l'exotisme et dans l'altérité. La lecture du livre d'Eliade, par exemple, renvoie à la succession de comptes rendus d'ethnographie propres à différentes aires géographiques. Seul un chapitre initial est consacré à une présentation globale du modèle. C'est dire la difficulté à laquelle se sont heurtés les spécialistes depuis des années. Il en est de même pour d'autres contributions, précédemment évoquées. L'expérience de transe appartiendrait à une « autre » culture ou, à l'inverse, à aucune, tout s'inspirant éclectiquement de certaines, comme dans les psychédélismes postmodernes. Ses racines, plongeant dans la mémoire du groupe étudié, sont parfois décrétées « incomparables », « à peine compréhensibles » et pénétrables (relativisme culturel radical). Les philosophies psychédéliques, malgré leur caractère autogéré et autoréférent, tentent de trouver des « racines » dans telle ou telle forme de chamanisme ou de mysticisme oriental (Castaneda, 1972, Leary, 1973, 1996). Elles peuvent aussi être vues comme émanant d'une « nature » humaine irrésistiblement expressive (naturalisme spontanéiste).

Mon objectif sera autre : *étudier la transe et ses manifestations représentationnelles dans l'espace de la société française et, éventuellement, européenne*. On est bien face à une aporie (psychologisme, naturalisme sauvage ou culturalisme relativiste). Comment la dissiper et comment l'observer ? Une première solution est de replacer la transe dans un champ hiérarchique et génétique. Il ne faut pas se tromper sur la caractérisation du phénomène : il s'agit structurellement d'une conduite néoritualisée fortement associée à des



*ensembles symboliques, sociocognitifs, culturels et « affectuels »* (ou « mythes » des fameuses mais, de plus en plus, introuvables sociétés traditionnelles) ou à leur manque ou encore à leur emprise affaiblie. Par rapport à quelle inclusion génétique peut-on la comprendre ? Une série non exhaustive de phénomènes binaires, formant des incontournables de l'analyse transversale pourrait aider à la construction d'une opérationnalisation dans le champ des sociétés postmodernes. On pensera aux divers *thêmata* : « sacré / profane », « individualité / collectivité », « chaos / cosmos », « plaisir / souffrance », « bonheur / malheur », « normalité / folie », « ordre / désordre » (voir travaux de Hell, 1999).

Si l'on reprend et que l'on détourne à cette fin (voir ci-dessous), un tableau, (Seca, 2005c) décrivant la genèse des RS, on placera la transe dans la case « espaces d'interactions, de pratiques plus ou moins ritualisées » que j'ai agencée en haut du tableau, afin de souligner son caractère structurant, lié aux *thêmata* et, en bas du synopsis, dans le but de décrire sa spécificité d'état subi et agi. En effet, elle correspond à une expurgation d'énergie et à une mise en scène de représentations et de codes plus ou moins traditionnels qui l'informent. Sans chercher à vouloir trop justifier notre schéma, on peut différencier, d'un point de vue général, deux formes de mysticisme, selon Bastide, l'un étant une « montée de l'âme vers le divin » dans l'approche chrétienne, et l'autre consistant dans une « descente des dieux sur leurs "chevaux" », dans la perspective polythéiste (Bastide, 1972, p. 79).



Mais, si l'on se réfère à l'espace français d'expérience de la transe, comment passe-t-on des *thêmata* (en haut du tableau) et des systèmes de représentations sociales (au milieu du tableau), aux pratiques d'actualisation par des états d'hallucination collective ou individuelle, plus ou moins mentalisés ou « corporésés » chamaniques ou possessionnels (en bas et en haut, surlignés) ?

## 5.6. Hypothèse de la « panne symbolique »

### 5.6.1. Forme accélérée de transport mental ou accès à une idéalité structurée ?

Une hypothèse, strictement fonctionnaliste, est que les pratiques de transe, dans les *sociétés sans mythes actualisés et reconnus*, pourraient être définies comme des espaces / temps de *sortie hors* des représentations, du profane, de la quotidienneté, du conventionnel, suite à des « pannes de la symbolisation » ou à des « parasitages de l'intégration du sens », dans l'esprit ou l'identification sociale de l'expérimentateur d'effets seconds). Roger Caillois parle, à ce propos, de « sacré de transgression », où on est tenu d'inverser le sens des normes, de la temporalité et des règles afin d'accéder à l'*Urzeit* originel.

« Cet entracte d'universelle confusion que constitue la fête apparaît ainsi réellement comme la durée de la suspension de l'ordre du monde. C'est pourquoi les excès sont permis. Il importe d'agir à l'encontre des règles [...]. La fête représente un ensemble autrement plus complexe. Elle comporte le congédiement du temps usé, de l'année révolue et, en même temps, l'élimination des déchets produits par le fonctionnement de toute économie, des souillures attachées à l'exercice de tout pouvoir. En outre, on retourne au *Chaos* créateur, à la *rudis indigestaque moles*, d'où était né, d'où renaîtra l'univers organisé. Il s'ouvre une période de licence pendant laquelle les autorités régulières font retraite [...]. On existe dans un temps, un état, où l'on est seulement tenu de dépenser et de se dépenser » (Caillois, 1950, pp. 151, 164 et 166.)

On l'a déjà rappelé en introduction de ce volume, Bastide évoque le « sacré sauvage », plus proche de l'expérience individuelle et de croyances transgressives (Bastide, 1975). Eliade rappelle l'existence de la « terreur devant le chaos » qui pourrait expliquer certains basculements d'un espace familier, ontologique vers l'étrange et l'innommable. Jean-François Lyotard décrypte la subtilité des sens et de l'évanescence du sublime ainsi que de son travestissement dans les esthétiques sérielles des sociétés postmodernes. Rudolf Otto s'interroge, quant à lui, sur l'emprise du « fascinant » (Eliade, 1965, p. 58 ; Lyotard, 1991 ; Otto, 1951, pp. 57-71)

« La créature qui, devant lui, tremble, s'humilie et perd courage, éprouve, en même temps, l'impulsion de se tourner vers lui et, même, de se l'approprier d'une façon quelconque. Le mystère n'est pas seulement, pour elle, l'étonnant, il est le merveilleux. À côté de l'éternel troublant, apparaît quelque chose qui séduit, entraîne, ravit étrangement, qui croît en intensité jusqu'à produire le délire et l'ivresse ; c'est l'élément dionysiaque de l'action du *numen*. Nous l'appellerons le "fascinant" » (Otto, *op. cit.*, p. 58.)

Une version théorique contraire<sup>215</sup> inviterait à supposer que les trances suscitent un plein développement des contenus et des normes du système central de *RS*, structurés à partir des *thêmata* ci-dessus énoncés (malheur / bonheur, normalité / folie, chaos / cosmos, profane / sacré, ordre / désordre notamment, pur / impur).

215 Mais je privilégie cependant l'explication par la « panne symbolique » car elle est à la fois sociologiquement pertinente et psychosocialement éclairante.

Dans le premier cas, on est dans une logique de l'accélération : par les rituels de transe se forment des « raccourcis procéduraux, cognitifs et affectifs », afin que l'acteur se laisse transporter, en traversant les barrières sociales et les formes de la différenciation, vers un état mental unifié, homogène, unaire. On accorde alors de l'importance à une vision emblématique, uniformisante et rassembleuse de l'effervescence collective – transe orgasmique – ou bien à l'idée de voyage aux marges de la quotidienneté (*thêmata* « sacré / profane », « normalité / folie », « vie / mort »). Dans cette situation, il s'agit de conduites anomiques, hors les murs, *underground*, élaborées souvent à des fins purificatrices et régénératrices (fonctions signalées d'ailleurs par divers observateurs des cultes de possession ou du chamanisme : Bastide, 1972, p. 87-105 ; Lévi-Strauss, 1958, pp. 191-234).

« Les concerts de *rock* et les consommations de produits psycho-actifs sont deux moyens possibles de se débarrasser du contrôle de soi intériorisé qui empêche d'exprimer émotions et sentiments. Les uns fournissent un support à l'émotion en reproduisant des caractéristiques d'activités aux pulsions contrôlées, les autres sensibilisent et désinhibent, rendant l'expression des émotions possibles. Bien sûr, les deux peuvent se cumuler » (Aquatias, 2002, p. 3.)

À noter que le langage employé dans cet extrait est très connoté et qu'il renvoie à une philosophie de la libération très en vogue après 1968. Mais il faut le prendre au pied de la lettre, si l'on peut dire, et essayer d'y entendre une relation à un autre état de la temporalité. On parlera d'espaces de repli vers l'en-deçà-du-soi, de « refoulement de la révolte », pour reprendre une métaphore de Roger Bastide et Frantz Fanon (Bastide, 1975 ; Fanon, 1961). Le but est de créer du lien « de remplacement » là où apparaît un manque : celui de représentations « bien formées », structurées, axées sur un système central régulateur et une communauté territorialement délimitable, même si finalement évanescence. Dans cette logique, les pratiques de transe impliqueraient la suractivation d'un (ou plusieurs) élément(s) périphérique(s) d'une RS (ce que Rouquette, Guimelli, Rateau ou Flament qualifient de « sous-structuration »), lié à l'effet de contexte ou à l'intégration d'une pratique, associée à un *thêmata* fondateur resté en marge ou « gelé » dans la quotidienneté (recherche du bonheur dans le *new age*, de l'espace festif dans la *techno*, du plaisir dans la sexualité dite « libre », du sacré sauvage des groupes psychédéliques californiens, de l'individualité ou de l'unicité symbolique dans les pratiques d'écriture poétique, de la grande santé nietzschéenne, du rééquilibrage personnel dans les groupes d'expression corporelle<sup>216</sup> ou d'art-thérapie<sup>217</sup>).

L'autre hypothèse est que la transe serait une *forme surinvestie*, surimpliquée, où l'on observe l'actualisation d'une RS, déjà structurée mais « pas suffisamment ressentie et vécue ». Ainsi, la conduite d'état modifié de conscience ne serait, non pas anomique, mais profondément « nomique » et normative. Il va sans dire que ce genre d'hypothèse romantique et de style « mouvement social structuré autour de la vérité et de l'authenticité, enfin révélée » a les faveurs de nombreux observateurs, y compris de ceux qui prônent une « conception libérale des mœurs ». On l'a vu dans le chapitre 2. Elle renverrait à la réactivation d'un système central de représentation efficace et régulateur (trop longuement mis en veille), voire d'une doctrine, mais plus précisément, d'une utopie enfin reconnue

216 Dominique Picard décrit ces rituels dans ses recherches sur les groupes de bioénergie (Picard, 1983).

217 Cf. L'article d'Harry Bellet sur l'art-thérapie : « L'art brut, ou art des aliénés, a ses maîtres, ses expositions et sa foire annuelle », *LeMonde.fr*, 13 août 2005 ; voir aussi les expériences créatives, avec des patients, de l'Atelier du Non-Faire, de l'hôpital psychiatrique de Maison-Blanche, à Neuilly-sur-Marne (Seine-Saint-Denis), à l'initiative de Christian Sabas, un infirmier psychiatrique, arrivé là en 1980 (Cécile Prieur, « Lieu de psychiatrie alternative, l'Atelier du Non-Faire, en sursis », *LeMonde.fr*, 13 août 2005). À noter l'existence d'un livre synthétique sur ces pratiques : Jean-Pierre Klein, 1997, *L'art-thérapie*, Paris, PUF.

dans sa valeur existentielle et sa vigueur. Cette perspective contredit cependant les notations d'anthropologues du chamanisme et de la possession qui considèrent que toutes ces formes sont associées à la déviance et au « côté sombre », y compris et surtout, dans les sociétés traditionnelles.

« La marginalité du maître du désordre est totale. Déclinée tant sur le plan de la déviance sociale que sur le plan de [celle] sexuelle, la nature transgressive du chamane-possédé fait de lui un médiateur par excellence, apte à transcender les catégories ordinaires » (Hell, 1999, p. 19.). Plus loin le même auteur souligne : « [...] le chamanisme et la possession sont, nécessité symbolique oblige, étroitement corrélés au désordre, à l'étrangeté, au contre-monde [...]. Un rituel chamanique ou un culte de possession est, par essence, radicalement différent de la cérémonie religieuse, organisée par un prêtre. Cet espace de la marge offre, *ispo facto*, à de nombreux individus, la possibilité de trouver là, tant sur le plan sexuel que social, un exutoire pour épancher leurs frustrations ou [...] un lieu approprié à l'expression de pulsions liées à des états liminaux, c'est-à-dire à la frontière entre l'inacceptable et l'admissible » (Hell, *op. cit.*, pp. 266-268.)

« Grâce à leurs désordres complémentaires, le couple sorcier-malade incarne, pour le groupe, de façon concrète, et vivante, un antagonisme propre à toute pensée, mais dont l'expression normale reste imprécise : le malade est passivité, aliénation de soi-même, comme l'informulable est la maladie de la pensée ; le sorcier est activité, débordement de soi-même, comme l'affectivité est la nourrice des symboles. La cure met en relation ces pôles opposés, assure le passage de l'un à l'autre, et manifeste, dans une expérience totale, la cohérence de l'univers psychique, lui-même projection de l'univers social » (Lévi-Strauss, *op. cit.*, p. 209.) Un peu plus loin dans le chapitre, le même auteur précise : « Déchiré entre ces deux systèmes de références, le signifiant et le signifié, l'homme demande à la pensée magique de lui fournir un nouveau système de référence, au sein duquel des données, jusqu'alors contradictoires, puissent s'intégrer » (*ibid.*, p. 211.)

Le « nouveau système de référence » (à nos yeux, l'équivalent d'une suractivation d'éléments périphériques d'une représentation sociale de la maladie, dans le cas de figure discuté par Lévi-Strauss) serait alors créé *durant le rituel*. Si l'on prend l'exemple des styles musicaux d'origine anglo-américaine (mais on pourrait puiser dans d'autres traditions comme le *flamenco*, par exemple), la qualification d'une bonne musique est fréquemment associée à l'idée qu'elle est plus représentative (plus « égale ») de ce que doit être LE *blues*, LA *country*, LE *jazz*, LE *rock*, LE *rap* ou LA *techno*. On pourrait donc penser que la transe ou l'effet de transport procuré par ces styles aurait comme origine leur forte conformité à une norme<sup>218</sup> et à une centralité cognitive (par exemple, la représentation de la *bonne musique rap*). Mais on peut intervertir la proposition et dire que ces styles sont, pour chacun d'eux, des approximations d'un « état hétérodoxe de base » et des moyens de le réexpérimenter. Dans cette conception-là, la transe est éprouvée grâce aux formes non verbales (danse, rythme, harmonie visant à la mise en forme de ce que Lévi-Strauss nomme le « trop plein de signifiants ») ou par les symbolisations linguistiques du plaisir qu'elles procurent (chant, glossolalies, poésie). Ainsi, le tressaillement et l'emportement des états de transe proviendraient d'une fuite des sujets hors de leur quotidienneté, d'une abréaction plus ou moins intégrée socialement, ou de leur mouvement vers des mondes où la cohérence est simulacre, rituel, construction. L'idée que la transe (surtout à travers l'exemple du charisme) est un « hors-temps » restructurant, ne pouvant

218 On a d'ailleurs déjà indiqué (chapitre 1 et 2) que la sociologie des musiques populaires devait se départir de l'emprise de ces normes qui fascinent beaucoup les chercheurs happés par le « fétiche stylistique ». Certes, il est important d'« aimer » son objet de travail. Mais notre étrange science demande toujours une mise à distance et, ceci, d'autant plus qu'on se réfère aux phénomènes de transe et de paranormalité. Après avoir été un fan ou avoir été charmé, on peut encore rêver dans sa chambre. Dans d'autres cas, il faut nécessairement quitter les « bercements » engendrés par l'expérience d'observation participante. En d'autres termes, on peut avoir été musicien et analyser, ensuite, l'espace musical. Mais on ne peut prétendre faire les deux en même temps, en permanence, sous prétexte de « ne pas perdre une miette » des conduites renouvelant le terrain, des évolutions des styles ou des dernières trouvailles techniques. La volonté d'être « branché » confinerait alors à la compulsion. Il nous semble inutile de reprendre la fameuse métaphore comtienne sur l'impossibilité de regarder, de son balcon, une procession se déroulant dans la rue tout en y participant activement.

être déclenchée qu'en dehors (et contre) des représentations du quotidien, de la régulation sociale, est, en partie, d'origine wébérienne, si l'on suit Moscovici dans la *Machine à faire des dieux* (Moscovici, 1988). L'état anémique conduirait certains acteurs « en recherche » à faire un *rattrapage symbolique*, dans le cadre d'une *production anarchique et anticipative de lien social*. La déviance est ainsi recherchée et restructurée, en vue de proposer de la représentation à plus ou moins « bon marché », favorisant la réunion et la fusion (la fête).

« Les conventions culturelles sur lesquelles s'appuient les performances musicales des DJ sont organisées en une théorie indigène de la musique. Cette théorie associe un ensemble d'hypothèses et de présupposés portant sur les effets de la musique sur le public des danseurs. Elle permet, aux uns et autres, de comprendre et d'expliquer la situation musicale, de lui donner un sens, et fournit, aux pratiquants, un ensemble de repères susceptibles d'orienter leurs actions. L'un des axiomes de cette théorie<sup>219</sup> (qui charrie un vocabulaire aisément identifiable), c'est l'idée que la musique entraîne une *mise à distance de la réalité*, qu'elle permet aux danseurs de "faire le vide", en "voyageant" [...]. Il est donc communément accepté que les auditeurs cherchent, avant tout, à s'évader, l'originalité du dispositif musical (lieu insolite, enceintes gigantesques, disques aux tirages confidentiels, etc.) favorisant une rupture avec l'expérience quotidienne du monde social [...]. » Le but est de « permettre au public d'accéder à des expériences originales, de sortir des "chemins balisés" (ou du "troupeau" ; ce plaisir est aussi celui de la distinction) » (Jouvenet, *op. cit.*, p. 92-93.)

Une suractivation d'éléments périphériques de ce que serait « vraiment » une musique accompagnerait cet état mental de « déconnexion » par rapport au profane et à la quotidienneté. On pourrait donc dire que la représentation de la « bonne musique » est un complexe de contenus négatifs et positifs, prisés et méprisés, qui prévoit un moment de « surprise », voire de déroute, lié à la découverte et probablement à l'entrée dans un état de transe ou de danse. Au final, on pourrait s'attendre, dans une situation de consommation musicale, soit à une situation esthétique divergente, en forme d'œuvre ouverte, avec une grande porosité à divers contenus et une faible structuration hiérarchique, soit, selon les groupes sociaux et les impératifs marketing, à un fort conventionnalisme dans les goûts et un contrôle corporel très codifié de la temporalité festive (danser de telle ou telle manière ; attendre le solo de batterie à tel moment ; aimer tel type de mélodie).

### 5.6.2. Y-a-t-il des représentations sociales des effets de transe ?

Pour qu'un thème soit susceptible d'être étudié en tant qu'objet de représentation sociale, Claude Flament et Michel-Louis Rouquette proposent de repérer s'il a une *saillance sociocognitive* et s'il existe des *pratiques afférentes* dans les populations où il pourrait être appréhendé (Flament et Rouquette, 2003). Examinons l'objet « transe » du point de vue de ces deux caractéristiques.

*Premier critère* : est-elle effectivement un objet pertinent de projection et de représentation ? En d'autres termes, la transe est-elle suffisamment désignée comme « objet » familier dans certains groupes sociaux ? Mais aussi, est-elle un « concept flou », susceptible d'être partagé, dans des grands centres urbains comme Paris ? À cause de sa polysémie, voire de son obscurité sémantique, et de son caractère abstrait / concret, elle répond à la spécificité d'être un quasi-concept. Néanmoins, la diversité de ses appellations et de ses formes défie les bonnes volontés catégorisantes et interprétatives. À certains égards, cette complexité n'est-elle pas la même que celle étudiée par Serge Moscovici quand il s'était mis en tête de voir ce que pensait tel ou tel ouvrier, les cadres ou telle ou telle ménagère, la presse catholique, d'opinion ou communiste de la psychanalyse

219 Qui est très proche d'une description, régulièrement faite, d'une représentation sociale des musiques populaires *underground* (Seca, 2001, pp. 97-100).

(Moscovici, 1976) ? Pour certains, la science proposée par Freud était et est aussi exotique que l'extase du *tarab*, du *dikhr* arabe ou que les *candomblés* afro-brésiliens (voir Rouget, *op. cit.*, pour une description de ces rites).

La classe de conduites et de phénomènes que recouvre la recherche de la transe (ou états modifiés de conscience et du corps) est suffisamment complexe, variée, pratique et large pour être l'objet d'une étude de *RS*. De plus, le pullulement des effets négatifs du néoproduktivisme, dont nous reparlerons en conclusion (chapitre 6), la généralisation de contraintes intériorisées, la naissance d'une forme de servitude nouvelle et discrète, due à la généralisation de la rationalisation de la domination, dans un contexte libéral (Beauvois, 1994), et l'ère de la flexibilité des marchés de l'emploi ne peuvent que renforcer le besoin d'abréaction des masses, conduisant à des pratiques plus ou moins contrôlées de transe. Désigné probablement de diverses façons, le phénomène « transe » touche de plus en plus grands nombres d'individus dans les sociétés postindustrielles. Deux questions peuvent alors se poser. Le mot « transe » renvoie-t-il à une idée suffisamment générique et accessible pour le sens commun ou, au contraire, à une terminologie peu « parlante » pour certaines populations qui ont un autre mot pour la nommer ? La question est discutée aussi pour les cultures à chamanisme sibériennes :

« Les sociétés sibériennes elles-mêmes fournissent des raisons supplémentaires de limiter l'usage du terme de transe. Les modalités de comportement chamannique sont trop diverses pour pouvoir être désignées d'une seule et même façon. Aucune d'elles n'est appelées dans les langues de ces sociétés, d'un terme traduisible par "transe" (au sens de changement ou de passage), mais par des termes chargés d'autres sens, de surcroît, cohérents avec le système de représentations, pris en général. C'est pourquoi, des conduites repérées, seule sera qualifiée de "transe" celle qui comporte un tremblement ; il apparaîtra d'ailleurs que ce tremblement correspond toujours à l'idée qu'un esprit est présent dans le corps du chamane, présence jugée susceptible d'induire un changement dans sa personne même (Hamayon, *op. cit.*, p. 33.)

Pour l'aire hexagonale, on peut penser aux notions comme « satisfaction » (à la connotation économiste et neutre), « plaisir », « rêve » ou « désir », « stress », « jouissance », « kiff », « manque », en plus des références aux *thêmata* comme « nature / culture », « *cosmos / chaos* », « sacré / profane » ou « bonheur / malheur ». Mais la pluralité des dénominations rend l'opérationnalisation de ce projet difficile. On peut aussi tenter de la cerner dans la *RS* de certaines pratiques comme la danse, le *rock*, la *techno*, l'opéra, le *tango*, la gastronomie, le vin, les drogues ou certaines expressions sur les sensations éprouvées durant ces activités (exemple déjà évoqué des sports extrêmes : Soulé et Corneloup, *op.cit.*). Il faut donc, avant toute enquête sur les structures des *RS* de ce phénomène, collecter des expressions linguistiques et construire un dictionnaire pratique des mots usuels désignant, dans divers contextes, ce que l'on nomme généralement « transe ».

*Deuxième critère* : le lien avec des pratiques sociales est-il avéré ? La transe et ses avatars profanes sont fréquemment des passagers clandestins de nombreuses activités qui ne la nomment pas en tant que telle : un conducteur de voiture avouera-t-il si facilement que l'une de ses motivations à conduire est dans le plaisir éprouvé dans la vitesse ou dans la possession d'un engin technologiquement sophistiqué ? Il faut se demander, dans ce cas comme dans d'autres, si l'objet « transe » est recherché explicitement ou implicitement, de façon principale ou accessoire (en sachant que dans ce dernier cas, ce qui est désigné comme « accessoire » ou « secondaire » peut prendre des dimensions centrales selon les temporalités sociales ou individuelles). L'attention à la quête *explicite* ou *implicite* peut, de plus, permettre d'étudier sa dénomination et ses subreptices ou récurrentes apparitions. De plus, il y aurait des conduites explicitement destinées à la réalisation de la « transe » (ou

d'un de ses équivalents synonymiques) et d'autres qui la mettraient *au second plan*, sans l'écarter pour autant comme but puissant de l'action. Par exemple, la consommation d'un film dans une salle de cinéma peut impliquer clairement un but de transe (effets spéciaux, son « *surround dolby* », visuels, émotion liée au récit romantique), au détriment relatif du contenu cognitif, du montage, du jeu des comédiens et du scénario. Quand on parcourt l'histoire du cinéma, on s'aperçoit cependant que les effets spéciaux n'étaient pas du tout un objet de mépris ou de second ordre pour les plus illustres des premiers réalisateurs du septième art, qu'ils étaient au centre de ce qu'on pensait être le septième art et qu'ils s'agrégeaient à des *scénarii* exigeants (Langlois, 1986).

On pourrait prendre d'autres exemples. Dans les groupes non solidaires et non conscients de leur existence sociale (sauf dans les *sound systems techno* où, parfois, un paravent artistique peut servir à des sous-groupes de consommateurs d'héroïne, de champignons hallucinogènes et autres psychotropes), on trouve les toxicomanes (je ne parle pas spécialement des consommateurs de joints qui prônent une solidarité entre fumeurs par la dépénalisation du cannabis). Le but de leur pratique est explicitement de parvenir à un état modifié de la conscience et du corps, à une addiction. Cet objectif domine le champ de forces sociocognitives et l'émotion de leurs conduites au point que la verbalisation ou l'intellection de la transe n'y sont pas vraiment possibles. Peut-on les interroger sur leur représentation à ce sujet ? Comment le faire intelligemment et habilement ? Les amateurs de chanvre indien continuent cette quête de transe en la modulant par un argumentaire « écologique », parfois médical et « socialisant » : « le haschich ne détruirait pas » (sous-entendu : « il ne n'altérerait pas le système neurologique, comme l'héroïne ou le *LSD* ») mais favoriserait une bonne ambiance et une exploration de soi. « Il soignerait même » ! Le plaisir de la transe est alors représenté comme lié à la sociabilité et une médecine douce. L'extase en soi est, d'une certaine manière, perçue comme un but secondaire par rapport à ce qui est vu comme une transe liée à la « relation » (« éventuellement associée à la créativité », argumentent d'autres), contexte socialisé qui est recherché comme modalité de sa déclinaison, de sa légitimation et de son expérimentation. On pourrait trouver diverses justifications idéologiques, y compris dans des textes qui se veulent plus ou moins scientifiques<sup>220</sup>, évoquant la sociabilité par la consommation de l'*ectasy* (« pilule de l'amour »), qui puisent au même registre que celui des amateurs de haschich : association de la médication à l'usage d'une ambiance<sup>221</sup>.

Une manière de résoudre la difficulté de l'opérationnalisation posée par ce travail, résiderait dans la mise en œuvre d'une recherche qui théorise la *RS* de la transe et ses formalisations à partir des pratiques elles-mêmes et sur la base d'un dictionnaire du langage usuel pour la désigner. En se centrant sur des terrains d'enquête suffisamment différenciés sur le plan de l'accessibilité en mémoire et en langage de l'objet (transe ou

220 Dans un programme de colloque de sociologie (juin, 2007), j'ai pu lire, dans la liste des interventions, l'intitulé suivant d'une communication « Étude de la *carrière* des consommateurs de drogue ».

221 Le cannabis est cultivé dans plus de cent quarante pays et serait utilisé par plus de 185 millions de personnes dans le monde, en 2003 (cf. Sandrine Blanchard, « Radioscopie de l'état de santé des adolescents », *LeMonde.fr*, 26 juin 2004). D'après une publication de l'*OFDT*, en 2007, il y aurait, en France, quatre millions d'utilisateurs du haschich, dont 1,2 million « réguliers » (au moins dix fois par mois) et 550 000 « quotidiens ». « On rencontre plus souvent l'utilisateur régulier chez les jeunes en difficulté ou en échec scolaire et les chômeurs. Là aussi, une relation avec la situation d'exclusion existe. Un meilleur niveau d'instruction autorise l'expérimentation et ne freine pas l'utilisateur mais "protègerait" du basculement vers une consommation régulière et un usage problématique », notent les spécialistes (cité par Sandrine Blanchard, « Le cannabis continue à se banaliser », *LeMonde.fr*, 7 juillet 2007.) Le nombre de consommateurs de drogues illégales ou non, dépénalisées ou non, est, de toutes façons, en progression constante, d'après un rapport de l'agence antidrogue de l'*ONU* (*LeMonde.fr* du 25 juin 2004) ou d'autres enquêtes en Europe (Ministère de la santé en Allemagne pour une enquête de 2004 ou *OFDT* (Observatoire français des drogues et toxicomanies : <http://www.ofdt.fr/>), en France ; cf. aussi, Costes, 1996 ; Ingold, 1997 ; Jünger, 1973 ; Redheads, 1992 ; Valeur et Matasiak, 2002).

l'équivalent synonymique clair) de représentation, l'idée que je propose peut devenir réalisable. Il faut favoriser ce degré d'associativité verbale, suscité par certaines pratiques. La toxicomanie vient bien sûr tout de suite à l'esprit (Lahaye, 1998). Mais on pourrait distinguer les amateurs *technos* en les différenciant d'autres types de mélomanes, comme ceux de musique de chambre, baroque, contemporaine ou classique, qui ne placent pas explicitement la transe au premier plan, bien qu'ils puissent la vivre avec une relative intensité, malgré un cheminement mental peut-être différent pour l'atteindre.

La question de la faisabilité de l'étude « Est-elle, en tant qu'objet, une référence fréquente dans les échanges et les interactions au sein des groupes sociaux ? » est difficile à évaluer car la transe est un phénomène infraverbal, mental, comportemental, « corporéisé » et rituel et, surtout, obscurément désignée par ses expérimentateurs comme un but en soi. De plus, elle est présente confusément dans les groupes anomiques, déviants, ou bien de façon clandestine dans d'autres pratiques sociales. Elle appartient aussi au registre mystique et religieux et parfois à ce que l'on classe globalement dans le paranormal (Askevis-Leherpeux, 1998), la surnature ou les parasciences.

### 5.6.3. Une pratique typiquement associée à l'anomie et l'activation d'un stress ?

Effectivement, on est face un domaine d'intersection des pratiques et des représentations. De plus, il s'agit de quelque chose d'émotionnel et d'impliquant. Certains parlent d'hypnose, d'autres insistent sur la *déprivation sensorielle* suscitée par certaines cultures ou tendances stylistiques. Une conception psychopathologique pourrait être invoquée pour décrire l'origine hystérique et mélancolique de certains états, définis comme de la « possession » ou de la « transe ». La néoténie, on l'a vu avec l'interprétation judicieuse de Dufour, est aussi convoquée comme cadre théorique heuristique (Dufour, 2005, 2007). Il est impossible, à première vue, de distinguer plusieurs angles d'approches : l'un plus froid, un autre plus chaud et un dernier plus tiède sur le plan de l'intensité des pratiques ; même la question de la schizophrénie pose problème, dans l'absolu, puisque les ethnopsychiatres ou les théoriciens critiques tendent parfois à l'appréhender autrement, en tenant compte des « catégories indigènes » ou des effets de contexte culturel ou économique (Deleuze et Guattari, *op. cit.* ; Devereux, 1970 ; Giudicelli, 1984 ; Hell, *op. cit.* ; Nathan, *op. cit.* ;).

La diversité des manifestations des effets de transe est d'ailleurs accrue par la parcellarisation du sentiment communautaire et mystique, de son absence (ou ressentie comme telle et selon divers étiquetages : sentiment de l'absurde sartrien ou camusien, expérience *beatnik*, nihilisme, cynisme) et de sa transformation. L'hétérogénéité des formes de la divinité, la multiplication des syncrétismes, les critiques radicales ou contre-dépendantes de l'existence de Dieu, l'apparition de religions profanes complètent un tel tableau désarticulé et fragmenté de l'idée d'appartenance et des représentations de la plénitude fusionnelle y étant associées. La logique de l'expérimentation quotidienne prédomine sur celle de la cohérence doctrinale ou de la mise en mythe. La multiplication de ces phénomènes émotionnels (je pourrais même dire « affectivistes ») est telle qu'il faudrait imaginer la fondation d'un *laboratoire de recherche internationale sur les formes et les facteurs de la transe et de la possession* pour parvenir à en faire le tour.

Une traduction opérationnelle (en termes de terrains d'observation) du mot « transe », peut donc se baser sur les pratiques qui lui donnent naissance. Le but est alors de la désigner par ses chemins et d'utiliser les catégories ordinaires des praticiens, sans sombrer dans une adulation admirative des rituels et de leurs protagonistes. Diverses routes mènent au transport, aux passages d'un univers à l'autre et au plaisir. Mais ces derniers termes



définissent-ils la transe ? La présence d'esprits ou de formes étrangères à soi dans notre psyché doit-elle être un critère de dénomination du phénomène et de différenciation entre expériences psychiques, « transe » et « conduite d'addiction » ? Si oui, quels liens d'articulation ou de causation peut-on établir avec les problématiques de la schizophrénie et de la dépression (Ehrenberg, 1998 ; Widlöcher, 1983) ? Pour ce qui concerne l'aire franco-parisienne de sociabilité urbaine, on doit bien souligner que la revendication ou la nomination d'un génie, esprit ou démon qu'on soufflerait dans les oreilles ou la bouche des possédés au moment du vécu d'états seconds de la conscience et du corps, est presque totalement absente. Certes, pour différentes raisons, le mysticisme, la sorcellerie ou l'invocation d'incubes, de succubes, ou d'autres entités démoniaques sont de plus en plus fréquentes, sur certains sites *web*, dans les médias ou lors d'affaires plus ou moins lugubres<sup>222</sup>. On retrouve de telles invocations, à mots couverts, tant dans le bocage normand (Favret-Saada, 1977), les hôpitaux, avant certaines opérations délicates, que dans certaines communautés immigrées reconstituant, en France, les pratiques chamaniques, maraboutiques ou sorcières prévalant dans leur aire culturelle d'origine (Van Eersel et Dumas, 1997 ; Muchembled, 2000). Mais pour l'essentiel, la transe est « consommée » dans les centres urbains français, sans qu'une doctrine ou un mythe atteste le vécu qu'elle génère et implique. On peut difficilement vérifier statistiquement l'emprise de ce qui vient d'être écrit précédemment. On se retrouve cependant en face de ce que j'appelle une « industrialisation / commercialisation du charisme et de la transe », et spécialement, à travers les formes artistiques et les styles musicaux (Legleye et Beck, 2003). Ces terrains de recherche, en étant conservés, peuvent contribuer à une approche sur la *RS* de la transe ou sur les liens plus ou implicites entre musique et rêve éveillé.

Il faut assimiler la quête d'états modifiés de la conscience et du corps à la manifestation d'une tension, proche du stress, verbalisé dans les médias mais aussi dans la vie quotidienne (lors des comportements de transport urbains) ou chez les cadres d'entreprise (Moch, 1989 ; Moser, 1992 ; Rivolier, 1989). La recherche de la satisfaction, après une phase de tension, est une constante de la « motivologie » freudienne mais aussi du béhaviorisme et sciences du management (Aubert, 2003 ; Aubert et Gaulejac, 2000). La distinction entre le bon et le mauvais stress en est une autre qui pourrait être analysée du point de vue des *RS*. La délectation dans un état de dépression ou de conduite régressive, psychopathologiquement parlant, en est une autre. La souffrance et l'aliénation sont des vecteurs d'états modifiés de conscience. Toutes les « pornographisations » de l'amour forment des cercles concentriques, plus ou moins mutilants spirituellement, incitant à des transes machiniques et à des transgressions systématiques des règles de la communication ordinaire : le sexe sauvage (mais pas tout à fait car il est industrialisé à un degré jamais atteint depuis que l'homme désire : Poulin, 2005 ; Dusch, 2002) ; certains des observateurs, parlant même de « prostitutionnalisation » ou de « mondialisation de l'industrie du sexe ».

On a aussi une forme de transport mental par les autoroutes de l'information et les relations à distance qui font de la ville un univers qui déborde des murs et de l'enceinte médiévale ou géographique pour atteindre l'hyper-espace urbanisé des banlieues et des campagnes les plus isolées. En conséquence, il est important de définir des ensembles cohérents de pratiques suffisamment consolidés et objectivés pour que le questionnement, que je viens de livrer, soit suivi d'un programme efficace de travail. Pour ce qui concerne les musiciens et d'autres praticiens de la transe utilisant les arts, l'accès à la technique, à

222 À écouter : le documentaire d'Irène Omélianenko et de François Teste, « Sorcellerie et exorcisme en France aujourd'hui » dans le cadre de l'émission *Le Vif du sujet*, France-Culture, 29 mai 2001.

l'improvisation et à la composition ainsi qu'aux coopérations collectives pour y parvenir nécessite de nombreux détours ardu, sources de potentielles déceptions, mais souvent de découvertes sur soi positives (apprentissage, vie communautaire, accomplissement personnel). L'aimant de l'action du musicien (et de maints artistes) demeure cependant aussi l'accès à ces univers parallèles ou fictionnels que les formes esthétiques présentent. Un concept souvent abordé par les musiciens et amateurs éclairés des styles les plus *underground* (entendez « *hardcore* » pour l'équivalent des années deux mille) est l'idée d'*intensité*, alliée à celle de provocation, les deux se métamorphosant en principe d'authenticité-intégrité. Si l'on parle d'un groupe X ou Y et que l'on a eu le malheur de se « tromper » en l'identifiant à tel ou tel sous-courant, on se voit rabroué : « oui [rire sarcastique ou compassé] c'est gentil comme musique ! », « aujourd'hui, on va plus loin ! », « il y a des groupes plus *true* ! »... Le *metal* extrême est un bon exemple, avec le style *hardcore* de la *techno* ou du *rap*, de cette fuite en avant dérivante vers la déchirure et la dérégulation. Cette représentation spécifique de l'art « authentique », parce que « sale », « brut », « dépouillé », atteignant les « viscères » mais décrit comme « maîtrisé » (Seca, 2003c, Seca et Voisin, 2004), délimite un noyau sémantique et esthétique dans les arts contemporains. En musique, il consiste en l'insertion d'éléments « bruitistes », brouillés, saturés (souvent inaudibles pour les amateurs de Mozart ou de Chopin) ou « hermétiques » comme disent les métalleux<sup>223</sup>. À chaque reformulation musicale, on tente de retrouver contact avec une représentation du style, en empruntant des voies sonores et esthétiques inouïes. Il s'agit d'une problématique ancienne dans les arts qui se manifestait, dans les années 1970, selon certains observateurs avisés, dans la peinture, par le besoin d'un retour sauvage au corps et par sa réappropriation paradoxale :

« Le scandale par la dérision, par l'absurde ou la virulence, déjà inauguré par Dada, lors de l'entre-deux guerres, ne peut guère étendre ses ressources ni ses limites. Certes [...], la tonalité nihiliste s'accroît encore avec le "regard froid", l'"éloge de l'abject", l'avènement d'un temps des monstres ; cela sur un fond d'érotisme omniprésent, et dans une frénésie transgressive où l'art contestataire se conteste lui-même. Violence mortifère, érotisme sans joie, pris entre la vacuité et la saturation, désignification confinante à l'insignification. *Dans une telle situation de dénuement, ne reste guère à soi que le corps propre* ; plus précisément, des aspects ou conduites du corps que l'emprise technoculturelle n'a pu investir ni modéliser au-delà de la seule apparence. D'où s'en suit l'intérêt, d'abord pour ses traces, ses empreintes, jusqu'à ses excréments ; d'autre part, pour la peau, ses stigmates, ses plaies ou blessures que le carcan social ou l'*ego* du plasticien peuvent lui infliger imaginativement ou effectivement ; enfin, pour les "intérieurs" du corps, ses viscères, ses orifices, en renouant avec la vieille curiosité jadis sacrilège, des premiers anatomistes. Cette sorte de retour au vital tend donc vers l'en-deçà et l'au-dessous, tout en conservant une tonalité agressive contre la culture ou contre l'extérieur du corps ; déculturation ou mortification » (Maisonneuve et Bruchon-Schweitzer, 1981, pp. 163-164.)

Cette consécration, quasi obsédante, de la corporéité et de l'invention, à partir d'un soi narcissiquement exposé et exploré, est l'objet d'une critique philosophique radicale, de nos jours. De l'anti-art à l'insignification des productions contemporaines, on affronte alors un monde des productions artistiques dont la consommation confine à l'absurde et où le sublime se trouve transmué en nouveauté sérialisée (Dufour, 2007, pp. 282-297). Là comme ailleurs, l'alternance entre la devise, le slogan et la production industrialisée encadre les errements des recherches créatives.

<sup>223</sup> Une remarque en passant : beaucoup de musiciens produisant du *metal* extrême peuvent être passés par le Conservatoire ou avoir une formation approfondie en solfège et dans le répertoire classique qu'ils tendent, pour certains, à intégrer dans leurs schémas. De la même façon, les inspirations folkloriques, traditionnelles, populaires et régionales peuvent être plus ou moins fortement « mariées » aux productions plus électroniques et rythmiquement *rock* ou *techno*. Ceci indique que l'authenticité tant populaire que narcissique est un fonds commun de placement pour tous les fabricants de sons actuels.

#### 5.6.4. Privilégier l'interprétation de l'expérience de transe comme liée à un contre-monde

En résumé, on peut faire une hypothèse générale sur la genèse des formes de la transe dans les sociétés postmodernes comme consécutives à une « panne représentationnelle ». Elles sont ainsi définissables comme des espaces / temps de sortie hors des représentations quotidiennes (issus, générés à la suite des « pannes de la symbolisation »). Il faut que je dise le pourquoi de l'utilisation du terme « panne » qui renvoie à la vacuité de la quotidienneté et des normes sociales habituelles. Plus généralement, cette idée a été émise par Dany-Robert Dufour (dans divers de ses écrits, *op. cit.*) pour décrire les états de disjonction qu'il qualifie d'« unaire ». L'« unarité » est une vision du rapport à l'inconscient et à son langage. Elle symbolise une sorte d'arrière-plan langagier et psychique, comme une sorte de « langage machine » du désir. Dufour tente d'observer les *glissements unaires* dans les écrits des fondateurs du structuralisme (Benveniste, Lévi-Strauss, Lacan) ainsi que dans l'histoire millénaire de la pensée trinitaire (symbolisation, cadre culturel d'avènement du langage) et binaire (émergence d'un monde structuré autour de principes numérisés et individualisés d'interaction et projet d'appréhension totalisante du monde par les sciences). Les structures de la langue renferment des formes autoréférées qui ne trouvent pas de fondement rationnel pour être énoncées et impliquant une intériorité se justifiant elle-même (« Est Je qui dit Je »), telles les déictiques (Dufour, 1990). Bien sûr, sur ce plan, on se situe à un certain degré de spéculation. Mais veut-on seulement apercevoir les perspectives auxquelles donne lieu une théorie générale de la transe comme consubstantielle aux formes linguistiques, à l'apprentissage et à l'émergence des représentations ? La *panne symbolique* caractérise, dans cette approche, un état intermédiaire pouvant s'exprimer soit dans la mélancolie démocratique, soit dans l'expression d'actes aberrants d'individus, à première vue, parfaitement intégrés dans divers contextes « normés », sociaux et organisationnels. Les conduites de transe formeraient ainsi des « condensés affectifs » et des « raccourcis cognitifs », parfois psychopathologiquement problématiques. Elles impliqueraient une culture unifiée et une vision emblématique, « uniformisante », rassembleuse. Elles seraient de type « orgasmique », associées à la décharge énergétique. Elles autoriseraient des transports vers les franges de la quotidienneté (*thêmata* « sacré / profane », « normalité / folie », « vie / mort », etc.). Elles incarneraient des conduites anomiques, hors les murs, *underground*. Elles favoriseraient l'émergence d'espaces de refoulement de la révolte et la suractivation d'un (ou plusieurs) élément (s) périphérique (s) d'une RS du vecteur de la transe (musique, drogue, sexualité, transports urbains ou électroniques...)

On l'a déjà dit : on peut aussi faire l'hypothèse alternative d'une transe en lien direct avec le système central et normatif d'une représentation sociale : ces pratiques susciteraient, dans ce cas, un plein développement des effets de normes reconnues et largement partagées, structurées autour de *thêmata* (malheur / bonheur, normalité / folie, profane / sacré, ordre / désordre notamment) et d'un « groupe d'accueil », socialisant ces émotions. Les conduites de transe seraient alors des formes surinvesties, surimpliquées, d'actualisation d'une RS. Elles renverraient à l'actualisation d'un système central d'une représentation explicite et forte, efficace et régulatrice. À l'encontre de cette dernière conceptualisation, je privilégie, pour ma part, l'hypothèse de la panne symbolique et de ce que Bertrand Hell nomme le « contre-monde ».

## 5.7. Rage, cognitions et sentiments

### 5.7.1. Un « excès » dans la perception du monde

La transe est un état tellement spécial et, aussi, si communément partagé qu'on oublie qu'il a un lien très affirmé avec l'expression d'une sorte d'agressivité vitale. Hell narre plusieurs fois dans son livre la nature rageuse des pratiques rituelles, donnant lieu à des formes diverses de possession.

« Le désordre des gesticulations ne cède en rien à celui des éclats de voix. Pris par les esprits du désert, le Touareg tournoie, l'air hagard, les membres raidis, il jette du sable avec frénésie et menace les chanteuses en brandissant un bâton avant de s'effondrer, inerte, au sol. Les messagers de Nya se débattent, gesticulent et courent en tous sens à l'intérieur du cercle des spectateurs. Leur possession débute toujours par des tremblements, des convulsions et une chute au sol. Lors des grandes cérémonies calendaires, au moment de la sortie des autels, les possédés se font chasseurs de sorciers invisibles : ils se jettent sur les tombes du cimetière pour écouter les conseils des Ancêtres avant de se lancer dans des cavalcades échevelées. Le corps du chamane *kalash* est, dans un premier temps, secoué de violent soubresauts. Des spasmes de plus en plus violents incitent les villageois à venir le ceinturer, ce qui provoque invariablement sa fureur. Brutalement, le chamane les repousse et entreprend un mouvement chaotique d'allées et venues qui le conduisent, l'air absent, tantôt dans une course folle, tantôt très calmement, d'un rang à l'autre de l'assistance. Poussé par le rythme accéléré de la musique et les encouragements des villageois, il se met à virevolter, la tête renversée vers le ciel, le regard perdu dans le monde des fées [...]. Cet état de furie marque le point culminant de la séance chamannique et s'avère indispensable à sa réussite » (Hell, *op. cit.* 176-177.)

Pour cet ethnologue, il n'y a pas de grandes différences entre les expériences chamaniques (plus actives, auto-induites) et celle liées à la possession (réputées plus « passives » ou « conduites par un collectif hiérarchisés » de maîtres de cérémonie). Tous les observateurs ne sont pas aussi nettement affirmatifs sur ce point, concédant notamment au chamanisme une orientation plus active (Hamayon, *op. cit.*, pp. 17-40). Quoiqu'il en soit, il ne s'agit que de différences de degré dans le contrôle des techniques et du culte et de nuances liées aux contextes culturels et géographiques.

J'ajouterai, en plus de ce qu'énonce Hell, que l'état *enragé* est éminemment *neuronal* et *actif*. Il exprime un aveuglement mêlé à une conscience *divinatoire du réel*. Et cette thèse n'est pas si classique. Bastide relève que l'une des quatre fonctions des rites de possession africains est celle de divination<sup>224</sup> ; la seconde étant d'ordre politique ; la troisième, liée à la recherche d'alternatives à un statut infériorisé et la quatrième, étant issue de la nécessité d'intermédiaires entre le sacré et le profane (Bastide, 1972, pp. 91-93). Il y a beaucoup plus de rapports qu'on ne le pense entre la *rage* et les pratiques rituelles en musique électronique et *rock*. Le chamane est qualifié, chez les Bouriates, par le terme « *galzuu* ». De façon récurrente, on constate l'existence d'une véritable « furie chamannique », nettement distinguée des conduites pathologiques. Le caractère pacifiant du rituel et de la fonction de chamane est d'ailleurs opposé à une sorte de « démesure » typiquement anomique de l'homme ordinaire.

224 Voir d'ailleurs pour plus de détails sur l'art divinatoire et ses rapports avec la transe : Dufoulon, 1997.

« Ce terme de *galzuu* est couramment traduit par “endiablé, enragé, fou”. Il s’applique aussi bien au chien malade de la rage, acharné à mordre, qu’à l’homme ordinaire, rendu, “par les esprits”, agressif à l’égard de son entourage, et qu’à l’état auquel le chamane doit absolument parvenir au cours du rituel. À la différence du chamane, l’homme ordinaire devenu *galzuu* est tenu pour malade : on le dit atteint par une rage proche de celle du chien et autres animaux susceptibles d’en être frappés. Ce concept de *galzuu* est largement utilisé dans le discours chamannique et figure, à ce titre, dans le *Dictionnaire des termes chamaniques* de Manžigeev : l’état de chamane qu’il désigne est, dit cet auteur, le point culminant de la séance, indispensable à son succès [...]. L’expression *galzuuran böölexe*, qui signifie littéralement “chamaniser frénétiquement”, correspond à l’entrée en extase [...], c’est-à-dire en contact avec les esprits. Manžigeev [...] présentant l’expression *galzuu böö*, “chamane enragé”, comme désignant le chamane en état de furie violente et bestiale, au moment culminant de sa séance ou “extase” [*sic*], ajoute que cet état est souvent le fruit d’une simulation, destinée à concrétiser le contact avec les esprits. Il faut comprendre que le chamane remplit son rôle de façon plus ou moins convaincante » (Hamayon, *op. cit.*, p. 522.)

Outre son origine mystique, son caractère théâtral et ambivalent, générée différemment selon le statut de celui qui l’active, la rage voisine donc avec l’état de transe, sans y être complètement assimilable. Elle renvoie aussi à une psychosociologie de l’émotion (Colletta et Tcherkassof, 2003 ; Rimé et Scherer, 1989 ; Rimé, 2005 ; Sartre, 1965) et découle parfois de la frustration, engendrée par l’issue défavorable ou inéluctable d’un conflit, d’une opposition. Elle voisine dangereusement aussi avec une pensée diffuse du ressentiment et de l’ « auto-empoisonnement psychologique » (Angenot, 1996 ; Scheler, 1970). Le sens contextuel différent de *galzuu*, décrit par Ivan Manžigeev, indique bien quel type de voisinage il y a entre ces deux états émotionnels et moraux.

Au-delà de la nécessaire mention de la transculturalité du phénomène, on peut lui appliquer, avec profit, la grille d’observation « intériorité-extériorité » : d’une part, la théorie de la dissonance cognitive et l’analyse psychanalytique ou rationaliste qui en rend compte ; et, de l’autre, le conflit extériorisé, la dynamique propre à l’enragé qui – s’il a un caractère, une personnalité suffisamment aguerris – a quelques probabilités de sortir de la *doxa* et d’inventer une autre voie ; car – pour faire référence à la chimie organique – il n’est pas réductible à un « *PH* conformiste », mais – pour reprendre une formule déjà utilisée ailleurs – à un « *PH* acide ». Le concept de rage permet de surmonter l’idée de simple nébuleuse émotionnelle pour rendre compte de la dynamique propre à celui qui refuse l’existant et les contraintes censées le paralyser. Mais il faut insister sur un point : il y a une frontière étroite entre rage et ressentiment. Nous ne pouvons l’approfondir dans ce chapitre.

« Le constat qui découle de l’expérience historique n’admet aucune ambiguïté : le petit artisanat de la colère est condamné à s’épuiser en travaux bâclés entraînant de lourdes pertes. Tant que les capacités locales des passions rebelles ne sont pas regroupées en points de collecte de la colère, opérant sur de vastes espaces, et coordonnés par une mise en scène visionnaire, elles se consomment dans leur brouhaha expressif. Les quanta isolés de la rage cuisent dans de piteuses casseroles jusqu’à ce qu’ils soient évaporés ou laissent des sédiments calcinés que l’on ne peut que réchauffer. C’est uniquement lorsque des énergies discrètes sont investies dans de grands projets réfléchis, et lorsque des metteurs en scène suffisamment calmes et diaboliques, dotés d’une vision à long terme, se chargent de l’administration des capacités collectives de colères, que de nombreux âtres isolés peuvent devenir une centrale fournissant de l’énergie d’actions coordonnées susceptibles d’atteindre le niveau de la “conscience politique mondiale”. Il faut à cette fin des slogans visionnaires qui ne s’adressent pas seulement à la rage aiguë des hommes mais aussi à leurs amertumes plus profondes, ainsi que, notamment, à leurs espoirs et à leur fierté. La colère la plus froide rédige ses rapports d’activité dans le style de l’idéalisme brûlant » (Sloterdijk, 2007, pp. 92-93.)

On peut imaginer différents angles d’approche tant monographiques qu’expérimentaux ou comparatifs car la rage postmoderne ne se limite pas aux banlieues. Elle se répand dans toutes les strates sociales. Elle se mélange à l’amertume s’insinuant dans les systèmes

sociotechniques et administratifs des organisations publiques, privées et politiques. Elle émane des conduites agressives des cadres pressés dans les embouteillages, comme des prédélinquants des grands ensembles, réagissant à la moindre étincelle, dans la poudrière des *ZUP* et des *ZEP*. Elle sourd des « votes-sanctions » des électors indécis, manipulant le bulletin avec une *maestria* d'escrimeur. La conduite enragée est un défaut (un manque, un signe de faiblesse, une aberration) et une qualité (une réaction ultime, un dernier coup de nerfs ou de reins, une conscience lucide du désespéré, une forme nue des mouvements sociaux, une émergence sincère). Elle est une métaphore et une donnée non explorée des comportements de masse (Ortega Y Gasset, 1937). Elle est partout dans la mesure où la densité humaine, liée à la croissance démographique des cinquante dernières années, combinée à des modifications géopolitiques et urbaines radicales, engendre un problème de gestion des grands nombres et des effets qu'ils suscitent.

Ma thèse centrale est assez schématique : la combinaison de l'emprise des représentations et de celle, néobéhavioriste, des conditionnements, liés aux comportements de masse, formaterait certains contenus culturels modernes, structurés sur un mode quasi industriel, se diffusant, par effets de contagion et d'intensification, d'identification et d'accroissement des sensations et des émotions. Dans un tel cadre, la « sensualisation » croissante des modes de communication engendrerait et expliquerait l'expression régulière et égotiste de l'agressivité. La rage est un thème timidement et, par moments, euphémiquement abordé dans certains travaux de Dubet sur les banlieues, durant les années 1980.

« Le monde des jeunes n'est pas seulement anémique et exclu [...]. Un autre pôle déstabilise toutes les conduites et en brise toutes les rationalités partielles, c'est la rage comme expression d'un sentiment de domination et pas seulement d'exclusion. La domination qui semble sans visage et sans principe, qui ne peut conduire vers aucun mouvement social, provoque un sentiment de rage [...]. La rage relève, plus largement, d'un sentiment de domination général, elle est définie au plan de l' "acteur historique". Elle est l'expression de l'absence de mouvement social susceptible de donner un sens à l'ensemble de l'expérience des jeunes et constitue le troisième pôle autour duquel se construit la galère [...]. La rage n'est pas plus un degré élevé de frustration que la conscience ouvrière ne serait une forme élevée d' "envie" [...] Dans le monde "enragé", l'homme libre est l'*homme fort*. La rage est associée à la fascination de la force [...]. Le second versant de la rage, le *nihilisme*, est le désir de détruire, désespéré face à un avenir vide [...]. Avec la double orientation de la force et du nihilisme, la rage résulte de l'absence de rapports de classes. Si l'on accepte de définir un rapport de classe comme un conflit construit autour d'orientations culturelles centrales, la force et le nihilisme sont les deux faces complémentaires de la décomposition de ce rapport : la force est la guerre de tous contre tous, et le nihilisme, l'absence de sens de cette guerre. La rage, comme haine et comme absence d'espoir ou, plus exactement, absence de désir d'espoir, est au confluent de ces deux dimensions » (Dubet, 1987, pp. 90-92.)

J'ajouterais à ce commentaire de Dubet que l'on peut trouver, chez certains acteurs sociaux, une délectation *dans* la rage. Et je serais pondéré vis-à-vis de ces conduites. Elles recèlent des parcelles de tonicité malgré leur violence brute. Le terme « rage » sort de la bouche d'interviewés pratiquant des musiques extrêmes et électroniques comme le *hard rock*, le *metal* ou le *rap*. Il a marqué certains épisodes de la Révolution française et le printemps-été 1793, les enragés étant alors un groupe d'illuminés et de communistes primitifs, assoiffés d'égalité et de justice sociale, à une époque troublée (Furet, 1988 ; Miquel, 1988 ; Régaldo, 1987 ; Rose, 1965). Et si l'on tourne le regard vers les primitifs de la révolte, tout court, on aperçoit dans l'histoire humaine, une infinie variété de comportements dont les buts déclarés et confus expriment ce sentiment bizarre pouvant exister dans la tête d'un seul individu, comme dans une communauté en lutte. Les clochards sont réputés irrécupérables par les travailleurs sociaux quand ils perdent cette agressivité vitale et sombrent dans une apathie autiste et définitive (*cf.* interview diverses

sur la représentation sociale de la pauvreté, durant ma recherche sur ce thème et Declerck, *op. cit.*). Pourtant, personne ne contredira l'idée que la colère d'un client dans un magasin est dérangeante, mal à propos et déplacée, qu'elle stigmatise celui qui s'y abandonne, même s'il peut avoir raison de s'indigner du traitement reçu dans le contexte de son emportement. Il en est de même pour les conduites collectives de violence morale au travail qui engendre, elle-même, la brutalité des victimes et l'apathie des tribunaux. Les gouvernants ne s'y sont pas trompés. Plus profondément, l'excès de colère humilie celui qui s'y abîme. La rage n'est pas toujours la colère mais dans l'expression enragé ou colérique d'un refus, on s'isole et on réduit ses facultés réflexives à des émotions et à des formes d'expression infralangagières.

Tout mouvement social ou grève est, par nature, vu comme suspect. L'émergence d'une revendication est, en France du moins, susceptible de se transformer en pugilat et en cris d'effroi. La rigidité du *management* de certaines entreprises publiques, telles que la SNCF, n'a pas été pour rien dans le rapide et massif emportement de décembre 1995. Dix ans plus tard, le mouvement de 2007 est plus subtilement analysé car, aux yeux de l'opinion, les régimes spéciaux de retraite sont perçus comme une survivance injuste, comparée à celle de la grande majorité des salariés qui sont passés aux quarante annuités de cotisation. Indépendamment de cette nuance historique d'importance concernant les bastions du syndicalisme public, l'héritage du moule managérial de l'Ancien Régime monarchique français se détecte, durant tout le 19<sup>e</sup> siècle, dans les restaurations et les réactions diverses qui le jalonnent. On doit aussi le subodorer, actif et prégnant, dans l'instauration de la V<sup>e</sup> République, en 1958. On le voit aussi à l'œuvre dans la prétention des grands patrons, des énarques et des polytechniciens de vouloir régenter, en fonction de leur vision exclusive et proto-rationnelle, les mondes d'entreprises dont ils se sentent la charge.

On le voit partout actif dans cette volonté d'instaurer d'abord la domination puis le dialogue ou d'abord une décision prise rationnellement puis son « explication ». Il n'y a pas de *paranoïa* sans un petit acte (même anodin) de persécution, déclencheur, éventuellement traumatique, originaire, fondateur d'une conformation de caractère et d'une tournure d'esprit suspicieuse et délirante. Il n'y a pas non plus de rage sociale sans la poudrière régulièrement allumée par les groupes de dirigeants, qu'ils soient de gauche comme de droite, depuis des dizaines d'années. Le feu est souvent mis aux caves et aux appartements avec les meilleures intentions des propriétaires et de tous les participants. Il s'agissait, au départ, de faire la fête, de raser *gratis*, de préparer, comme l'exprime Alexandre Zinoviev dans un de ses livres, « l'avenir radieux » (Zinoviev, 1978). Puis, peu à peu, et parfois très vite, les malentendus sont générés, les abus naissent et renaissent. Toujours les mêmes : ceux du pouvoir et des vertiges engendrés par la domination. Le meilleur des hommes n'y résiste pas, y compris quand ils dirigent des mouvements dits « révolutionnaires », à la tête de ce que Sloterdijk qualifie, avec un sens radical de la formule, de « banquiers de la colère » (Sloterdijk, *op. cit.*, p. pp., 90-99).

La jubilation éprouvée durant l'accès au contrôle d'autrui n'a jamais été étudiée avec sérieux. Le pouvoir a toujours été analysé du point de vue des effets sur la personne à soumettre et à conduire. C'est normal parce qu'utile (dans « management », il y a « manier », donc « main » et « prise en main »). Je pense, par exemple, à toute la littérature scientifique sur la persuasion et le changement d'attitude (Deschamps et Beauvois, 1996, pp. 22-133), dont l'origine est aussi de type managérial et *marketing*. Ceux qui ont les moyens de durer à la tête d'un groupe ou d'une société préfèrent qu'on mène des études pour les aider à s'y maintenir. C'est dommage que l'on n'ait pas suffisamment observé cet état mental vécu aux postes de commandement. En effet, la fascination du pouvoir est

fascinante. On a étudié le discours lié à l'exercice du pouvoir, durant les années 1980, chez des dirigeants de grandes entreprises françaises (Delgado, 1992). C'était intéressant. On a alors tenté d'appliquer la grille des minorités actives à ces élites. On y a distingué, fort justement, les *leaders* (charismatiques et innovateurs) et les *managers* (gestionnaires et reproducteurs d'une emprise organisationnelle). La magnétisation par l'exercice du pouvoir aurait pu constituer un objet d'étude superbe, complémentaire à cette grille fort utile. Là aussi, on n'ose pas interroger les « grands hommes » sur leur faiblesse. On ne les suppose qu'actifs et innovants (ou léthargiques et gestionnaires). Ce thème d'étude est un projet fort de recherche. On constate alors que la situation de domination engendre un rapport trouble à l'espace social, avec, d'un côté, certaines élites déportées vers le point aveugle de la fascination, et, de l'autre, des groupements enragés, segmentés, plus ou moins actifs, envieux, jaloux, vindicatifs, politisés ou artistiques.

### 5.7.2. Quels liens entre les affects déploratifs et / ou colériques

La furie et l'emportement colérique sont néanmoins des conduites transculturelles. Avec l'expression mélancolique et celle de la tristesse (Demeuldre, 2004), on peut considérer qu'elles forment des modes de réaction et des sentiments forts dans toute société<sup>225</sup>. Ils résultent aussi d'un sentiment d'impuissance devant un « réel » insupportable. La psychosociologie des sentiments et des états modifiés de la conscience demeure une *terra incognita*, sous ses diverses formes historiques, expressives, psychopathologiques, symboliques, aussi bien que dans ses justifications philosophiques, spirituelles, religieuses, politiques ou thérapeutiques. Plus particulièrement, les affects « déploratifs » méritent une attention particulière par leur focalisation interactive et porteuse de combats minoritaires.

On a beaucoup écrit sur la présence ou l'absence de relations entre attitudes et comportements mais on s'intéresse peu aux représentations « gelées », « virtualisées », « en réserve » ou qui ne donnent pas du tout, ou peu souvent, lieu à une conduite. « La réaction aux événements dépend non seulement de ce leur réalité propre mais aussi de ce qu'ils ne sont pas » (Miller, Turnbull et McFarland, p. 305.) La théorie de la *PCF* ou pensée contrefactuelle (Roese et Olson, 1995) est un exemple d'approche des impressions négatives, à la suite d'un événement extraordinaire ou non attendu. Elle cherche à formaliser minutieusement les liens et la genèse entre cognitions et émotions. Une *PCF*, en d'autres termes, est une « version alternative face à un événement passé » ou une « négation de faits établis » (Roese, 1997, pp. 133-134.). Elle articule les représentations et l'appréhension d'un basculement. Penser contrefactuellement, c'est parcourir mentalement des formes (ou canevas) contradictoires, émergentes ou périphériques, virtuelles ou actualisées, de cognitions et d'affects, face à un événement remettant en cause les schèmes habituels d'appréhension de l'environnement. Des exemples, pris par Neal Roese et James Olson sont les suivants : quelles pensées aurait un étudiant ayant raté son examen, à la suite d'une nuit exceptionnellement alcoolisée ? Ou bien : quelles auraient été les conséquences si Madame Bovary avait eu comme mari l'un de ses amants les plus fougueux ? La théorie de la *PCF* formalise les conditions (causes possibles, conséquences alternatives) d'avènement de cognitions et d'affects, souvent qualifiés de « négatifs », au sens de « refus » de l'advenu. Diverses dimensions sont prises en considération pour comprendre la production des *PCF* : le caractère « mutable » d'événements antérieurs, l'évitement ou non de la cause possible de la surprise, la prégnance de la normativité face à

225 Jean Maisonneuve, dans son excellent opuscule sur cette question, considère que l'*expérience du moi*, l'*amour*, l'*espoir*, l'*inquiétude*, la *haine*, la *tristesse* et la *joie* constituent des sentiments fondamentaux, même si, évidemment, exprimés différemment selon les contextes (Maisonneuve, 1948).



l'imprévu (conduisant à une accentuation des affects négatifs ou à leur minoration) et le contenu des motivations / affects (peur, tristesse notamment).

« Le mécanisme de base par lequel les pensées contrefactuelles sont élaborées est la conversion ou non des événements antérieurs mutables (ou bien exceptionnels ou inhabituels) vers leurs valeurs normales (ou par défaut). Le résultat général est que la "contrefactualité" récapitule des attentes [...]. Ce processus général de normalisation conduit au réalisme et, peut-être, à l'utilité ultime de la pensée contrefactuelle [...]. Les absurdités contrefactuelles tendent à ne pas survenir spontanément ; en fait, la nécessité de vraisemblance limite leurs déviations face à la réalité » (Roese et Olson, *op. cit.*, p. 8.)

Si la permutation des événements antécédents est vue comme possible, il se peut alors que des alternatives et des réponses différenciées soient explorables. Par contre si cette « mutabilité » n'est pas à l'ordre du jour, les sujets produiraient plutôt des réponses normatives et réalistes. Généralement, les spécialistes de cette théorie s'accordent pour décrire les effets bénéfiques des *PCF*, à long terme, justement parce qu'elles favorisent une meilleure adaptation individuelle et un affrontement des erreurs ou, parfois même, un mode de résolution de problèmes (Roese, *op. cit.*, pp. 143-144).

Il y a bien là un « retour du sentiment négatif ou triste » face à l'innommable ou à l'impensable : le regret, le dépit, le deuil, la déploration, la sidération, l'anticipation anxieuse. Les *PCF* seraient générées face à des événements peu ordinaires, anormaux, qui dépassent les possibilités d'action de leurs producteurs (Kunda, 1999). L'analyse des stratégies des minorités (Mann, 1991) ou celle des modes de construction de la mémoire sociale (Halbwachs, 1925, 1929 ; Jodelet et Haas, *op. cit.*) peuvent constituer d'autres moyens d'entrer dans la question, dans la mesure où les minorités sont parfois obligées de tenir compte du point de vue majoritaire, s'opposant à leurs objectifs, pour faire vivre un mouvement social, ou parce qu'aussi les *RS* sont des programmes polyvalents, parfois longtemps inactifs ou potentiellement significatifs et renfermant des options alternatives mises en périphérie du système sociocognitif. Il est probable que deux grands effets des *PCF* soient repérables : fonctionnalité et adaptation aux normes, d'une part ; exploration d'alternatives, avec ou sans innovation, de l'autre. Dans tous les cas, la *valence affective* de ces modes d'appréhension « à l'envers » des contraintes sociales et des surprises de l'existence n'est pas du tout à sous-estimer.

Autre question connectée à l'étude de ces processus : Quel pourrait être le statut théorique et pragmatique des sentiments et des affects, à la suite de la prolifération des mondes virtuels et des technologies de communication liées à l'internet et à l'informatique ? La propagation du « ludisme » ou la valorisation des espaces informatisés de simulation de la réalité, seraient-elles des résultantes d'une tendance à penser, de façon contrefactuelle et fonctionnelle, l'adversité potentielle ou l'échec social ? Quelle est l'utilité adaptative de ces affects non-finalisés ou des *PCF*, corporellement, psychologiquement, socialement ou philosophiquement ? La forte labilité des pleurs chez le très jeune enfant a aussi une fonction de réassurance et favorise une auto-acceptation de l'impuissance face au monde (qui peut aussi être une conséquence des bobos à la suite de chutes, de refus nets, de séparations, d'efforts, de frustrations et d'injonctions parentales).

Plus généralement, il faudrait dépasser le cadre d'étude strictement expérimental des *PCF*. Le listage des facteurs les déterminant éventuellement ne mènent qu'à une psychosociologie segmentée d'une monade renfermée sur ses inconséquences ou ses fluctuations comportementales. Il serait plus intéressant d'observer la signalisation (ou « sémiotisation ») culturelle et esthétique de ces pensées et affects. Par exemple, la mise en textes, en images et en sons des émotions expliquerait l'importance, toujours plus forte, prise par une sentimentalité mass-médiatisée, exhibée, où l'intelligence du cœur s'allie à

une pragmatique du commentaire phatique, redoublant l'effet d'une larme ou d'un rire : dialogues à distance répétés par des paraphrases et *smileys* sur les sentiments ressentis par les interactants sur les *chats* et les forums d'Internet ; pratiques amateurs très fréquentes du caméscope reformulant, durant de longues heures, non pas un scénario ou une inventivité narrative, mais une « ambiance » familiale ; célébrations sentimentalistes dans les émissions de télévision<sup>226</sup>. Même les commentaires télévisuels sur les malheurs ou la pauvreté n'échappent pas à cette mise en scène assez particulière de la redondance « affectuelle ». Au fond, comme pour les jeux et les formes musicales convenues – car conventionnellement diffusées et acceptées –, le téléspectateur est néorituellement « pleuré », « mis en état de rire », « agi par l'impulsion compassionnelle », « machiné sentimentalement et émotionnellement ».

« Pour tourner l'interdit d'une description sans point de vue, tout en maintenant l'hypothèse d'un spectateur désintéressé observant de nulle part, il existe donc une solution discursive qui consiste à introduire, dans un même rapport, la description du malheureux qui souffre et celle du spectateur qui l'observe et qui, en tant que pur sujet de la vérité, devrait être absent de son compte rendu. La personne de l'énonciation se dévoile et décrit, non seulement le spectacle, mais aussi l'effet que le spectacle exerce sur le spectateur. L'opération suppose bien un soi dédoublé et exige, par conséquent, que l'on ajoute au dispositif un actant supplémentaire. Au spectateur qui observe, il faut adjoindre un introspecteur capable de pénétrer l'intériorité de celui qui regarde pour y considérer les effets que ce qu'il voit a sur lui, pour prendre connaissance de ses sentiments, et les insérer dans le rapport final qui sera communiqué à autrui. Celui qui rapporte ne fait plus corps avec le spectateur. Il s'en détache. Il rapporte, en effet, à la fois sur ce que voit le spectateur et sur les impressions du spectateur face à ce qu'il voit ; sur la façon dont il s'en trouve affecté » (Boltanski, 1993, pp. 69-70.)

Le traitement de ce thème peut tenir compte de données de recherches empiriques (existantes ou à construire) sur les *réactions aux licenciements* dans les organisations privées, à *des catastrophes* (Roux-Dufort, 2003), aux *changements les plus variés* (Bajoit, 2003 ; Faurie, 2003) ou à *des gains plus ou moins importants dans des jeux* à fortes sommes d'argent. Les réactions de supporters face aux résultats sportifs de leur équipe, lors d'une compétition importante pourrait aussi être l'objet d'une enquête. La méthode de la simulation ou du jeu de rôle pourraient être envisagées pour appréhender ces *scenarii*. Les mouvements sociaux et les changements culturels doivent être décrits à un tel niveau d'analyse pour en faire ressortir la nature d'émotion et de représentation, à mi-chemin entre le percept et le concept, l'image et le symbole, l'affectif et le cognitif.

Qu'est ce que la « naturalité » ou la « ritualité » des sentiments et, plus particulièrement, des conduites dites de « rage » et d'émeute ? Peut-on en décrypter les types ou les schèmes ? Sur quels terrains peut-on les étudier ? Quels comportements prendre en compte ? Revenons, pour finir, aux excès provocateurs de certains courants musicaux.

<sup>226</sup> Un secteur d'exploration et d'étude complémentaire est aussi celui de la *perception de la sociabilité et de l'amitié dans les mondes urbains*, dans la mesure où l'on considère la ville comme une entité matérialisée par une architecture et un urbanisme et prolongée par des extensions culturelles et virtuelles (par exemple dans ses réseaux de transport électroniques – internet, téléphonie mobile –, mass médiatiques ou classiques –trains, métro, voiture). Les transitions de vie affinitaire aménagées dans les espaces de sociabilité temporaire, tant dans la cité virtuelle, symbolique, que dans celle réellement habitée, s'instituent comme des cultures d'ajustement et de réadaptation de l'individu aux organisations classiques et normatives (école, travail, santé) et de la vie privée.

## 5.8. Théâtralité, représentations et violence dans les musiques extrêmes

### 5.8.1. Une surenchère ininterrompue de rituels provocateurs ?

La provocation et le déchirement corporel semblent constituer des stratégies de visibilité et des modalités expressives paroxystiquement exhibitionnistes et nauséusement répétitives dans les musiques populaires *rock*, *rap* et électroniques. Cependant, si l'on prend l'exemple des *punks*, on peut dire qu'il s'agit d'enfants de chœur à côté de certains groupes néonazis. De même, les tendances *technos* les plus dures, adeptes des *free parties*, du *drum'n' bass* et du *hardcore*, de l'autonomie, soutenues par des libertaires dans l'âme et dans l'action, sont relativement « sages » comparées aux intentions des groupes de *rock* « *blackmétalleux* » ou sataniques. Un spectateur un peu décalé et éloigné ne peut s'empêcher de regarder ces formes comme des rituels, proches de ce que l'on retrouve dans le chamanisme et les conduites de possession, qui ne font qu'effleurer la violence effective d'une vraie bagarre, d'une profanation réalisée, d'une mort effective et d'une guerre. Bertrand Hell va plus loin, en décrivant ces conduites comme des modes de communication avec une « surnature » des esprits, causes de malheur et de maladie, dans certains systèmes culturels, et d'une véritable métamorphose des officiants possédés ou sorciers (Hell, *op. cit.*). La mise en scène de la furie est, dès lors, un étrange comportement, symbolique et plus ou moins hermétique, dont la nature authentique n'est pas toujours perçue par le néophyte ou dont les forces sont peu contrôlées. Il y a donc bien une sorte de théâtralisation (analogue à celle des sociétés plus traditionnelles) de la violence et du chaos dans le cadre des styles musicaux « jeunes ».

Gardons néanmoins présent à l'esprit que lorsque des musiciens, comme Sid Vicious, le bassiste des *Sex Pistols*, ou Iggy Pop, le fameux chanteur des *Stooges*, durant les années 1970, se tailladaient, saignaient, vomissait sur scène, provoquaient ou insultaient, il ne s'agissait pas d'un théâtre ordinaire<sup>227</sup> et que cette brutalité était d'abord de celle qui s'exerce contre soi. Est-ce que ce type d'exhibition figure-t-il aussi une souffrance existentielle ? N'est-on pas déjà dans une débauche d'autoportraits saignants et nauséux ? L'expression de cette rage d'être soi contre soi est illustrée par la métamorphose de Brian Hugues Warner dans le personnage de Marilyn Manson (contraction sémantique étonnante du prénom de la divine Monroe et du nom d'un tueur satanique prénommé Charles). Au fur et à mesure de sa carrière, Marilyn Manson finit, en fait, par devenir son propre personnage alors qu'au départ l'idée est, entre autres choses, de choquer afin de « faire sa place » sur le marché du disque (Manson et Strauss, 2000).

Ces travestissements terribles sont-ils nuisibles socialement malgré leur volonté de ne pas se prendre totalement au sérieux ? Dans les revues scientifiques, on discute régulièrement des effets éventuels des musiques amplifiées en tous genres sur l'augmentation éventuelle (et peu probable) des actes délinquants, sexistes (Johnson, Trawalter et Dovidio, 1979) ou des suicides. La controverse, d'il y a une douzaine

227 L'observation de certains membres de la scène *black metal* récente par Nicolas Walzer et des pratiques de modification corporelle et de scarification qui s'y déroulent parfois, ne laisse pas de doute sur le jeu avec les limites de la théâtralisation : « Ses cicatrices et brûlures, parfois très profondes, sa présence charismatique et le chant *black* haché et guttural ont tendance à confondre la *persona* MkM [du groupe français *Antaeus*] avec la personnalité ordinaire d'Hervé. L'acte tribal scarificateur est à ce point ancré dans son quotidien et dans la sphère mondaine, qu'il peut correspondre, en quelques occurrences, à une rupture avec la théâtralisation. Le musicien confond Hervé et MkM, comme il le disait lui-même ; ils ne font plus qu'un dans sa logique oppositionnelle : fiction / réalité. *Antaeus* c'est moi, je suis *Antaeus* (MkM) » (Walzer, 2007, p. 310).

d'années, sur l'effet suicidogène de la musique *country and western* chez des personnes isolées (séparées ou divorcées), ayant un port d'arme et souvent dépressives, aux États-Unis, illustre tout à fait les difficultés auxquelles se heurtent les statisticiens quand ils tentent de repérer des variables indépendantes et des effets psychosociaux prégnants de contenus médiatisés. On parvient régulièrement au constat d'effets indirects des courants musicaux et en interaction avec d'autres variables (Stack et Gundlach, 1992, 1995 ; Snipes et Maguire, 1995). Il existe néanmoins de nombreuses recherches sur les conséquences de la violence montrée au cinéma ou dans les mass médias (Boivin, *op. cit.* ; Gergen et Gergen, 1984 ; Henderson-King et Nisbett, 1996 ; Marchand, *op. cit.* ; Philips, 1982 ; Roe, 1995). On peut convenir qu'au-delà des bénéfiques cathartiques engendrés, la provocation forte ou l'agression (même théâtralisée), mises en scène par certains groupes, peuvent conduire à des conséquences comme celles impliquées par la consommation forte de films pornographiques ou *gore*<sup>228</sup>. En effet, nombre de travaux indique l'existence d'effets psychiques négatifs (peur, désensibilisation, agressivité), favorisés par ces contenus dérivants. Ils pourraient ou non causer une violence contre soi ou autrui, selon des situations particulières et en fonction d'interactions avec divers facteurs (par exemple : certaines fragilités psychiatriques ou un contexte handicapant socialement tels que le chômage, la prise de drogue ou le divorce : Wilson, 1995 ; Winterhoff-Spurk, 1995). La notion d'*incubation culturelle*, tout à fait pertinente pour étudier les effets des médias et aussi des musiques populaires, est, par exemple, développée par George Gerbner. Elle permet de distinguer entre les effets immédiats, mesurés par sondage, et ceux, à long terme, des contenus qui finissent par se sédimenter en « croute épaisse » de souvenirs violents ou malsains.

« L'analyse, en termes d'incubation, explore si ceux qui passent plus de temps devant la télévision ont plus de chance d'avoir une perception de la réalité en adéquation avec les orientations dominantes de ce média. Elle compare téléspectateurs assidus, modérés et occasionnels en contrôlant les autres variables socioculturelles. Les enquêtes montrent que l'exposition répétée à une télévision saturée de violence contribue, sur le long terme et indépendamment des autres variables causales, à la dévalorisation du monde et du cadre de vie. Les résultats peuvent aller de l'agression à la désensibilisation et même jusqu'à un sentiment de vulnérabilité et de dépendance. Tous les téléspectateurs paient un tribut à l'excès de violence symbolique. Cependant, dans chaque segment de population, ceux qui regardent le plus la télévision expriment un sentiment d'anxiété plus important que ceux qui la regardent le moins » (Gerbner, 1995, p. 45-46.)

Quand on les interroge, les principaux producteurs des styles musicaux les plus intensément provocants se défendent de croire à la force de pénétration et d'influence de ce qu'ils distillent. Ils aiment à se définir comme des joueurs et des comédiens (Seca, 2007a). Même dans le cas de membres de groupes de *black metal*, flirtant avec le nazisme tout autant qu'avec le satanisme, comme le chanteur-guitariste Boyd Rice alias « Non », la proclamation d'énoncés d'extrême droite sans ambiguïté n'est pas assumée en tant que telle. De la même manière que d'autres artistes avant lui, ce musicien se réfugie dans l'inénarrable roue de secours philosophique et morale de la théâtralité et de l'ambivalence

228 Puisque j'utilise, dans un sens détournée et ultérieurement, ce terme, tiré de la langue anglaise (signifiant « sang », « saleté » en tant que substantif, et « encorner », sous sa forme verbale), dans la suite de cet écrit, je rappelle qu'il se rapporte, dans ce cadre, comme sous-catégorie du cinéma d'horreur, aux visuels et récits mettant en scène, de façon explicite et répugnante, l'horreur, le sang, les viscères, des membres arrachés, des tortures et actes ignobles dans des films étonnamment prisés, depuis le long métrage *Blood Feast* d'Herschell Gordon Lewis (1963), les diverses versions de *Massacre à la tronçonneuse* (la première ayant été réalisé sous la direction de Tobe Hooper, en 1973), le douteux *Cannibal Holocaust* de Ruggero Deodato (1980) ou, dans un genre horrible mais fasciné et au scénario plus « raffiné », *La mouche* (David Cronenberg, 1987) .. Ces fictions permettent à leurs amateurs d'accéder à de suspects frissons et de conjurer le sort ou leurs démons intérieurs, en mirant le spectacle d'une horreur incroyable et repoussante. Pier-Paolo Pasolini avait utilisé ce procédé et la mise en scène de l'horreur explicite, avec une dérangeante maîtrise et dans une visée politique, dans son fameux et marquant *Salò ou les cent vingt journées de Sodome* (1975).

(voir Guibert, 2002 ; Mombelet, 2004). Les blasphèmes sataniques ou d'extrême droite sont cependant bien réels, performatifs, effectifs puisque pour exister, en tant qu'actions, il suffit qu'ils soient proférés, prononcés et diffusés, avec insistance. Peut-on vraiment parler alors de subversion ? J'en doute.

Quand on s'entretient avec des amateurs de ces musiques « terribles », on est cependant surpris par leur bonhomie et leur humanité. On a vraiment le sentiment d'avoir affaire à de braves jeunes gens qui profitent de quelques moments d'écoute de ces styles pour s'évader d'un quotidien minant (Seca, 2006b, 2005d). Ne s'agit-il pas de l'expression d'une tendance culturelle déjà décrite, il y a une trentaine d'années : une forme de schizophrénie consubstantielle à l'espace productif capitaliste et postmoderne (Deleuze et Guattari, 1972) ? Et c'est effectivement cela qui dérouté le plus : des photos du jeune Brian Hugues Warner, à l'âge de dix ans, sage, angélique (Manson et Strauss, *ibid.*), pacifique à l'image de certains *fans* de sa musique actuelle. Et puis, parfois, certains d'entre eux vont trop loin, comme Per Yngve Ohlin, alias « Dead » du groupe *Mayhem* qui réussit son propre suicide, en Norvège, en télécommandant une carabine, en avril 1991. Toujours en Norvège, il faut rappeler les spectaculaires incendies<sup>229</sup> d'églises en bois, en 1992, par des membres d'*Inner Circle*, un nébuleuse sectaire *black metal* (Domergue, 2000 ; Moynihan et Soderlind, 1998).

« Ce cercle [...] se composait, entre autres, de Fenriz, Varg Vikernes, Euronymous, Samoth, respectivement *leaders* des formations *Darkthrone*, *Burzum*, *Mayhem*, *Emperor*. S'il était non structuré, ses membres étaient, pour autant, convaincus de vouloir bouter le christianisme hors de Norvège, pour restaurer les anciens cultes vikings. Les manifestations chrétiennes les plus visibles, les églises en bois, dites "*Stavkirker*", furent incendiées. Vingt-deux, au départ, puis quelques-unes supplémentaires, dans d'autres pays européens, par la suite. Le *leader* du groupe *Mayhem*, Euronymous, fut assassiné d'une vingtaine de coups de couteau par Varg Vikernes, dans un conflit de succession. Faust, batteur d'*Emperor*, assassina un homosexuel. Le vocaliste de *Mayhem*, Dead, se suicida. Plus tard, en Suède, le guitariste Jon Nödtveidt du groupe *Dissection*, fut emprisonné pour avoir participé au meurtre d'un homosexuel, avant de se donner la mort, en 2006, lors d'un suicide rituel. C'est la quête de l'*Evil* que proclamaient poursuivre ces musiciens, enfoncés dans la schizomorphie. Il s'agissait de ne plus faire la différence entre le symbolisme et la réalité [...], pour nier la temporalité et s'enfermer dans un monde musical total, en tentant brutalement de le substituer à leur réalité pauvre et sans saveur d'adolescents désœuvrés [...]. Pour eux l'antichristianisme était un pari d'intégrité » (Walzer, 2007, p. 71.)

Si j'insiste tant sur cet exemple, c'est parce que ces groupes norvégiens sont devenus des fondateurs d'un style musical assez prisé (le *black metal*). Des centaines de formations de jeunes musiciens plus ou moins sataniques ou métalleux dans le monde les considèrent donc comme « cultes » et à imiter esthétiquement et idéologiquement. Beaucoup d'entre eux tentent d'ailleurs d'éluder, voire parfois d'excuser, les actes délinquants de leur héros, tout en déclarant qu'ils n'iraient jamais aussi loin dans l'abjection. Il ne faut pas sous-estimer les effets de sens et de structuration de la légitimation des conduites impliqués par cette inversion des formes de l'admiration et de ses fondements. On peut, en effet se

229 Étrange similitude et phénomène d'imitation ? On observe, encore de nos jours et dans le Finistère, des incendies d'églises, revendiqués par des membres du *True Armorik Black Metal*, (en mai et juin 2007) : « Une chapelle, datant du XVI<sup>e</sup> siècle, a été entièrement détruite par un incendie criminel, le 16 juin, à Loqueffret (Finistère). C'est le neuvième édifice religieux qui fait l'objet d'un acte de vandalisme, depuis le début du mois de mai, dans les environs de Quimper. Sur plusieurs d'entre eux, calvaires et fontaines sacrées, les enquêteurs ont retrouvé des inscriptions représentant une croix renversée et le sigle "*TABM*". Ces indices pourraient mener sur la piste des milieux satanistes, le *T* signifiant une croix retournée et *ABM* désignant "*Aryan Black Metal*", une association proche des satanistes, fans de musique *heavy metal* » (*LeMonde.fr*, 20 juin 2007 ; voir aussi : Robert Belleret, « Au nom du paganisme celtique », *LeMonde.fr*, 26 juin 2007). Notons que le qualificatif « *true* », ci-dessus évoqué, était utilisé par les membres de l'*Inner Black Circle* norvégien pour s'autodésigner par opposition à ceux qu'ils qualifiaient de « poseurs » et d'« amateurs de musiques distrayantes ». De même qu'on peut supposer une identification des *black-métalleux* bretons aux Norvégiens, on constate que, par un effet classique de contagion, les incendies d'églises, en Norvège, se seraient poursuivies, même après l'arrestation des principaux instigateurs (1991-1992), durant plus de cinq années (Walzer, 2007, p. 118).

demander ce « que devient la société dont l'élite s'identifie à la marginalité » (Heinich, 2005, p. 351). Plus largement, on devrait s'interroger sur la normalisation de l'éthique de la transgression et sur le désir d'affranchir les acteurs artistes qui s'y adonnent, sous prétexte qu'il y a là un enjeu de liberté d'expression et d'acceptation de la singularité / intégrité / authenticité. On est alors dans une situation philosophique et existentielle absurde.

Malgré ces tendances, résurgentes, parfois fortement violentes, comme en Scandinavie ou dans le *gansta rap* américain, il faut savoir démêler les stéréotypes, les peurs, les rumeurs, les angoisses collectives, alimentés par les mass-médias, d'une part, et les pratiques de reconnaissance sociale et culturelle, de l'autre. Certes, les exemples de conduites aberrantes ne manquent pas, si l'on veut suivre l'histoire et la chronique de ces courants qui se sont souvent institués, dans l'esprit de leurs supporteurs, sur le mode de la bravade, du blasphème et de l'anathème<sup>230</sup>. Ce qui laisse un goût amer est cependant cette logique d'insistance permanente et de surenchère dans la transgression des interdits (sexuels, religieux, moraux et, notamment, politiques avec l'usage et, parfois, la revendication explicite de symboles nazis ou fascistes). Est-ce que la révolte suppose une telle dérision des valeurs et de tels actes régressifs, à défaut d'être subversifs ? On le voit, les minorités *underground* sont, entre orage et soleil, tout à fait ambivalentes et oscillantes. L'état acide (modèle de cette ambivalence et de ses ressources symboliques) les aiguille vers l'activité créative. Il les conduit quelques fois aussi vers un abandon de soi et des valeurs essentielles de l'humain, dans un contexte d'anomie et avec des comportements sans finesse.

### 5.8.2. La centralité de la fonction identificatoire

L'une des clés d'analyse des phénomènes *underground* est dans leur fonction mimétique : chaque spectateur, membre d'une foule, se voit symboliquement « à la place de » l'artiste et du groupe qui dispense la musique (Girard, 1972 ; Chastagner, 1998). C'est pour cette raison que les modes du *garage band* et du *punk* sont nées et que des courants comme le *rap* et la *techno* se sont aussi diffusés. La séparation entre l'artiste – longuement formé à son instrument et au savoir musical, dans ses capacités et sa technique par des mentors avisés et dans des institutions spécialisées – et le public, s'est de plus en plus réduite, depuis l'avènement de ces cultures musicales électroniques, même si certains hérauts du courant *punk* sont sortis d'abord des classes moyennes et des *art schools* anglaises (Seca et Voisin, 2004). L'intégration des cultures populaires (venant d'en-bas, c'est-à-dire de l'anonymat, produites par des autodidactes plus ou moins inventifs) dans le cadre de références et de valeurs majoritaires, a pris environ quatre-vingts années, si l'on suit les réflexions (aux objectifs antithétiques) d'un Harrouel ou d'un Marcus (Harrouel, 1994 ; Marcus, 1998). Elle est maintenant complète avec la généralisation de l'attitude *underground* qui crée une obsolescence accélérée des courants actuels, vite perçus comme insanes ou dépassés par les nouvelles et futures jeunes générations, « travaillées », elles aussi, par ce moteur identificatoire (Seca, 2001).

Le mimétisme dans ces musiques implique aussi une démultiplication des agressions de fans contre des vedettes de *rock* ou de *rap*. Cela en est la conséquence naturelle. Ces

230 À signaler : la tenue du colloque international pluridisciplinaire *Culture de la provocation*, Université Nancy-II, le 10-12 décembre 2003, Faculté de Droit, Place Carnot – Nancy. Étonnant de voir que la musique ne figure, dans le programme de cette manifestation, qu'à travers deux communications, l'une de Didier Franfort sur « La Marseillaise de Gainsbourg » et l'autre de Françoise Escal sur « L'œuvre de Mauricio Kagel : provocation ou métadiscours sur notre tradition musicale occidentale ? ».

contre-cultures ont offert, à chacun de leur consommateur, un panneau indicateur pour gravir le strapontin conduisant à la célébrité : « être célèbre ou en avoir l'illusion, ne serait-ce que quelques minutes dans une vie ». Claude Chastagner (*op. cit.*) conte de façon détaillée ce qu'il en coûte d'être une *star* ou de se prétendre tel.

« Les musiciens *rock* ne prennent pas que des risques symboliques ; leur vie est parfois en danger. De nombreux artistes ont été physiquement agressés sur scène par un ou plusieurs spectateurs emportés par la puissance des forces mise en mouvement [...]. La mort de John Lennon est le cas le plus extrême de cette violence rituelle qui échappe au contrôle. Le 8 décembre 1980, il est abattu par David Chapman à qui il avait dédié son dernier disque [...]. La *star* est sacrifiée pour que les angoisses et les tensions de la communauté tout entière s'apaisent. » (Chastagner, *op. cit.*, pp. 136-138.)

Quand on parcourt la succession des meurtres de chanteurs par des adorateurs ou bien des suicides ratés, lents, ou réussis de musiciens, on s'aperçoit que l'émotion esthétique circule autant que l'envie d'« être » (et sa dénégation dévastatrice). Finalement, la fonction identificatoire, remplie par les musiques en général, agit de façon forte et caricaturale dans ces styles. En effet, toute musique permet une circulation de l'émotion et une formalisation de l'« impensé » et de l'incorporé. Chastagner fait justement remarquer l'origine et l'étymologie du statut d'auditeur et donc de tout fan ou adorateur, ce fait étant rappelé par Pascal Quignard dans son livre *La haine de la musique*.

« En latin, “écouter” se dit “*obaudire*”. De tous les sens, l'ouïe est le seul à ne pouvoir opposer de résistance à la sensation qui le sollicite. L'oreille ne peut se fermer à la musique. Toute écoute est donc une obéissance. La musique convoque au lieu où elle vibre, elle assujettit le corps, rend l'auditeur captif. Plus grave, si la musique est un pouvoir, elle s'associe à tout pouvoir [...]. La musique permet de passer de l'angoisse à la sécurité, du désordre à l'ordre, mais elle est dangereuse. À tout instant, elle peut échapper au contrôle et laisser la violence se répandre. C'est ce qui se produit lorsque l'efficacité cathartique du rituel s'épuise. Il convoque alors l'agressivité sans la canaliser. Au lieu de se concentrer sur une victime émissaire, la violence circule librement au sein de la foule éperdue, hagarde, à la recherche d'une issue qui se dérobe. Le concert devient émeute, la frontière fragile entre l'ordre et le chaos est franchie. Pour continuer d'agir, la musique doit pourtant garder la trace de son origine brutale » (Chastagner, *op. cit.*, pp. 125-126.)

En soutenant et en orientant l'énergie vers un objet, toute activité artistique remplit une fonction mimétique élémentaire, tout en facilitant une purgation, à visée plus ou moins socialisante. Avec les formes électroniques et populaires, à la fois dissidentes, expérimentales et commercialement confirmées, apparues depuis une soixantaine d'année, les « machines à s'identifier » des sociétés humaines se sont emballées. On produit donc de façon industrielle, sérielle et informatisée du charisme « musicalisé ». Le ressentiment et le style « mauvais garçon » sont des formes *marketing* acceptées depuis longtemps. La véhémence identificatoire se manifeste et se répand dans la volonté, de plus en plus généralisée, d'absorber<sup>231</sup> des styles et les qualités des personnalités jugées authentiques, chez les membres des foules. Qui ne connaît pas de fous d'idoles du football ou du *rock* qui finissent par se nier et se détruire (parfois par des actes de mortification ou d'automutilation) au nom de leur passion<sup>232</sup> ?

Le désir d'*être comme* ces personnes ressenties comme « supérieures » est tel qu'il peut expliquer le succès renouvelé des grands rassemblements festifs où l'on brûle durant la nuit et pendant des heures, avec le concours d'addictions diverses, ces sentiments funestes

231 Le choix du verbe « absorber » n'est pas anodin. Il faudrait passer en revue divers textes fondateurs ou de spécialistes plus récents pour montrer que l'identification est un processus de « cannibalisation » de la personnalité ou de la figure marquante de la foule ou du groupe. Inutile de re-citer les textes freudiens, les thèses de René Girard, les claires évocations d'Elias Canetti ou de Serge Moscovici sur cette question ! La place de *leader* est toujours « à prendre ». C'est pourquoi, dans un premier temps, l'admiration et l'identification fonctionnent comme « moteurs » de la socialité.

232 Voir § 3.1.4. sur les conduites d'automutilation alimentaire.

d'admiration et de mimétisme. Même dans la *techno*, magnifiée par certains philosophes (Gaillot, 1999 ; Maffesoli, 2002 ; Mouchtouris, 2003) comme culture égalitaire « ne mettant pas l'artiste au centre de l'attention<sup>233</sup> », on peut percevoir la fragmentation de ce besoin fusionnel, en groupuscules plus ou moins prosélytes, en chapelles stylistiques « tribalisées » et en désirs d'apprentissage des techniques du *mix*, chez nombre de participants aux *free parties* ou des soirées *raves*, comme si l'excitation ressentie durant la nuit conduisait à vouloir aussi « faire la même chose ». Cette fragmentation groupusculaire du « pourquoi pas moi ? », durant le moment festif où chaque sous-groupe de participants forme son espace de détente et de danse tout en étant immergé dans la foule plus élargie, est régulièrement décrite par les observateurs de ces rassemblements (Racine, 2002 notamment).

George Steiner y perçoit « une contre-attaque du bruit » contre le sens du silence, de la courtoisie, contre certaines aptitudes de communication, « les privilèges d'une classe dominante et d'une certaine élite bourgeoise », au profit d'une communautarisation dynamique de l'individualité (Steiner et Ladjali, 2003, pp. 84-86). Les *followings*, *tribes*, *posses*, *crews*, bandes (Mauger, 1975a, 1975b) qui se constituent autour de ces styles ré-émergents sont probablement des émanations d'une *compulsion répétitive* dont on connaît l'origine identificatoire (Freud, 1970, 1981). Ils cristallisent et agrègent en cercles concentriques, des noyaux (et des avant-gardes) d'adeptes et de soldats, défenseurs d'un style ou d'un sous-style. La tenue militaire (treillis, parka, crâne rasé, sac à dos, expéditions nocturnes), pour des raisons utilitaires ou factieuses, selon les styles, est de mise, comme pour rendre présente cette métaphore militante (voir les travaux de Gildas Lescop sur la *Oï ! : op. cit.*).

Ces bandes forment alors, véritablement, un mur d'adoration et de rejet de ce qui ne se conforme pas à la culture érigée. Les membres (non-musiciens) des *tribes* s'identifient à l'ensemble « en fonctionnement » et apportent leur pierre à l'édifice de reconnaissance artistique par leur stylisation vestimentaire et leur discours enthousiaste (*fanzine*, panégyrique, apologies, scansion du nom de l'artiste supporté). Cette recherche de situations imitées, suggérées et aussi fragmentées, tant dans la bande des *fans* rapprochés que par l'émergence de groupes récents et de nouvelles tendances, fait ressortir la force de l'influence hypnotique de ces styles. L'incidence de cette conception fluide, incluant plusieurs dimensions (voir paragraphe 2.5.6. de ce volume 1) n'a pas été suffisamment intégrée dans l'observation des modes contemporains de sociabilités urbaines.

Dans ce sens, la ritualisation de l'émotion, provoquée par les groupes et artistes de ces styles, est construite sur le mode de l'effraction. Complémentairement, le mysticisme entourant les pratiques néopsychédélics des rockeurs et des *tribes techno* actuels est un message complexe : il s'agit aussi d'une forme renouvelée de défi aux contraintes sociales et aux conceptions productivistes et économistes des relations sociales. Tous ces groupes, quels qu'ils soient et quelles que soient leurs mœurs, proposent de *mettre la passion au centre de la vie et de replacer donc l'homme sur ses pieds* (voir plus particulièrement Ricard, 2000, sur cette grille de lecture mais aussi le philosophe Onfray, *op. cit.*). Ce qui est difficile à comprendre est que cette utopie active et régénératrice ne soit pas entièrement visualisable dans l'ensemble de son sens idéologique pour le musicien en

233 Ce thème de la *techno* comme « moins charismatique, plus dévouée au collectif ou moins dans l'exposition hystérique du soi » que le *rock* » est maintenant repris, sans précaution, dans les médias. Par exemple, sur *France-Info*, le 15 juin 2007, on narre la vie du groupe français *Daft Punk* en lui accolant une originalité (apparaître en concert masqué sans montrer son visage) qu'il n'a pas (puisque le groupe *rock* américain les *Residents* ou la formation britannique *Pink Floyd* faisaient cela, dès la fin des années 1970). Là aussi, on a toujours besoin d'inventer des spécificités « nouvelle » à ce qui advient dans l'« actuel » et on ne regarde que rarement vers l'histoire et le passé.



exercice comme pour le *fan* ou le danseur en extase. C'est pourquoi l'ambivalence refait surface à chaque apparition d'un groupe marquant ou d'un nouveau style. La violence non ritualisée rentre alors par la porte du doute sur soi (et les besoins d'admiration consécutives) inévitablement présent quand on écoute et consomme ces styles.

### 5.8.3. Quelle position scientifique peut-on avoir face aux excès brutaux dans les arts ?

Les musiques dites « jeunes » peuvent régulièrement être perçues comme « extrêmes » et, tout particulièrement, ces dix dernières années (émergences *hardcore*, *black metal*, *skinrock*, *gabber*, *drum'n bass*). L'usage de ce qualificatif peut sembler favoriser un langage proche du sensationnel et se situer, par conséquent, aux antipodes des canons de la communication scientifique. Loin de nous cette idée ! Précisons la terminologie. Quand on parle de « musiques extrêmes », on désigne l'une (ou l'ensemble) des caractérisations suivantes :

(a) l'attitude et le comportement de certains artistes (exhibitionnisme, provocation, violences verbales, automutilations, sexualité polymorphe) ;

(b) le son et la rythmique très intenses (la course à la rapidité par l'augmentation des *BPM* – battements par minute – la généralisation des sonorités saturées ou bruitistes, effets psychédéliques et lumineux divers) ;

(c) le contenu des messages divulgués (extrémismes de droite ou de gauche plus ou moins instrumentalisés ou moqués, appels à la révolution, populismes antipoliciers, apologues néoreligieuses comme celles du satanisme, du « dionysisme », du néopaganisme et de l'anti-humanisme) ;

(d) les effets délétères des esthétiques extrêmes sur certaines personnalités marginales et psychopathologiquement fragiles dont les crimes (rares mais régulièrement observés), mis en exergue par divers médias<sup>234</sup> difficiles à évaluer, en termes d'influence sociale et des mass médias (cf. Marchand, 2004).

Il se trouve que ces formes esthétiques cumulent parfois les quatre caractéristiques précédemment citées. Elles se sont cependant normalisées et sont, par conséquent, entrées dans le paysage visuel et sonore d'aujourd'hui, du moins chez une partie des jeunes *teenagers* autant que chez certains groupes de postadolescents et d'auditeurs plus âgés (voir paragraphe 2.5.3., plus haut). Elles sont parmi les tendances les plus expressément intenses émotionnellement que l'on puisse connaître. Elles demeurent relativement hétérogènes, marginales et de masse, voire opposées, chaotiques, dans leur philosophie politique, expressive ou musicale. Elles sont prisées, pour chacune d'entre elles, par des proportions (des groupuscules) relativement faibles des 15-30. Elles constituent néanmoins un *système d'emprise* considérable, si on les surajoute les unes aux autres et si l'on considère leur *impact latent* (phénomène typique des influences minoritaires et des processus de diffusion populaire des modes provocantes). Se référer aux styles extrêmes renvoie, *grosso modo*, à six courants qui se divisent eux-mêmes en d'insondables et divers groupuscules et styles :

234 En 2003-2004, les crimes des Bêtes de Satan, amateurs notoires de *metal*, en Italie du nord : cf. « Les bêtes de Satan qui sacrifiaient leurs amis », Jean-Jacques Bozonnet, *Le Monde.fr*, 16 janvier 2005 ; ou « Bestie di Satana, profanata la tomba del padre di "Ozzy" », (auteur non mentionné), *La Repubblica.it*, du 18 octobre 2004.

- (1) le *rap hardcore* et le *gangsta rap* (Cachin, 1996) ;
- (2) le *skin rock* et la *oi !* d'extrême droite ou d'extrême gauche (Lescop, *op. cit.*) ;
- (3) le *rock hardcore* et le *straight-edge* (*cf.* & 2.7.2.2. de ce tome 1 et Fournier, 1999) ;
- (4) le *punk* londonien de la première heure (plus ancien) (Voisin, 2005 ; O'Hara, 2004) ;
- (5) la *techno hardcore*, le *gabber* et le *drum'n bass* joués en *free party*, depuis quatre ou cinq ans, en France, notamment et ailleurs (Pourtau, *op. cit.*) ;
- (6) les styles « *black metal* » et « *trash* ou *death metal* » (Arnett, 1991, 1996) qui sont en vogue, depuis une vingtaine d'années, en Europe (en Scandinavie et en Allemagne particulièrement) et dans le monde (Moynihan et Soderlind, 1998).

Ces six tendances sont relativement confidentielles et minoritaires, si on considère leur audience officielle, mesurée de façon classique dans les enquêtes sur les pratiques culturelles et si on les considère, une par une, ou groupe par groupe (voir paragraphe 2.5.3. où l'on discute de l'impact des styles dits « *underground* » ou « actuels » sur les jeunes et les autres classes d'âge).

Comment peut-on jauger ces phénomènes qui demeurent, avant tout, culturels et artistiques, sur plans des ritualisations, des scénographies, des enjeux des simulations, de la nature de la transfiguration provoquée chez l'auditeur, de la contagion sociale et des idéologies prônées ? Pour ne pas prêter flanc aux critiques bien-pensantes, face aux pistes de réflexion proposées dans cette section, il faut continuer à souligner l'essence de ces courants, en les situant dans une perspective d'histoire de l'art et de psychologie esthétique<sup>235</sup>. En plus de la représentation « fluide » de l'action musicale de ces courants, on insistera sur leur effective « nouveauté<sup>236</sup> », en termes d'intensification des ambiances sonores et de diffusion d'une certaine conception de la transe. Ces tendances figurent, une déréliction et des vertiges, ressentis face aux changements dans le monde, mis en image par les médias de masse, voire une conscience diffuse de la « chose publique<sup>237</sup> ». Comment peut-on néanmoins particulariser ces surenchères provocatrices et à ces ostentatoires démonstrations, parfois autodestructrices et souvent cathartiques (scarifications publiques ou isolées, danses *pogo*, *stage-diving*<sup>238</sup>, sons et rythmes très saccadés, hyper-agressifs, insinuants, voix gutturales et graves connotant le chaos ou la parole attribuée au diable chez les *black-métalleux*) ?

L'argument cathartique et la légitimation par la référence à la « culture de rue » ou de la « phratricie clanique » sont trop facilement avancés par certains chercheurs pour tenter de démontrer l'innocuité et l'authenticité de ces courants, voire leurs bénéfiques secondaires (*cf.*, notamment, Arnett, 1992 et 1996 ; Ballard et Coates 1995 ; Boivin, 1994 ; Hein, 2002 ; Kubrin, 2005 ; Lacourse, Claes et Villeneuve, 2001 ; Pecqueux, 2004 : les

235 Voir pour une synthèse sur les styles *metal* : Mombelet, 2005. Lire, pour une description des formes *techno* : Mabillon-Bonfils, 2004. *Cf.*, pour une présentation du *rock hard core*, Fournier, 1999. *Cf.* aussi, pour une présentation des contextes de naissance du *skin rock* : Lescop, 2003. Sur le *hip hop* et ses métamorphoses, on peut consulter Guibert et Parent, 2005 ou Mitchell, 2001.

236 Quand on parle de « nouveauté », on désigne un phénomène sur la durée et non un effet de mode. Les formes *pop rock* sont donc « nouvelles », en comparaison avec les productions musicales d'avant 1930 ou du 19<sup>e</sup> siècle, par leur travail, à partir d'une instrumentation électro-amplifiée et par leur insistance forte à se centrer sur le dionysien et la recherche d'états modifiés de la conscience et du corps.

237 Seca 2007a.

238 Iggy Pop, au début de sa carrière, invente ce saut (dangereux) de l'artiste sur la houle de la foule, consistant ensuite à se laisser porter par les spectateurs. Beaucoup des blessures de la *star* musclée, ancêtre du *punk*, provenaient d'ailleurs de ce périlleux exercice.

références données ici étant loin d'être exhaustives). Les effets mimétiques directs, comme « causes » de brutalité, sont rarement mis en évidence même si certaines corrélations entre textes violent et états agressifs de l'auditeur sont mesurées dans des expériences :

« In other words, repeated short-term media violence effects (lyrics, TV, movies, video games) can indirectly create a more hostile social environment, which further promotes the development of chronic hostility biases in the person's internal makeup—their perceptual and social scripts and schemata and related knowledge structures—in short, their personality [...]. At present, research on the effects of violent lyrics is in its infancy. There are now good theoretical and empirical reasons to expect effects of music lyrics on aggressive behaviour to be similar to the well-studied effects of exposure to TV and movie violence and the more recent research efforts on violent video games » (Anderson, Carnagey et Eubanks, 2003, p. 969.)

Les recherches expérimentales semblent plus nuancées que les points de vue anthropologiques, animés par la seule intentionnalité compréhensive (Singer, Levine et Jou, 1993). Elles ne vont pas toutes dans le sens de l'argumentation strictement cathartique (dont je ne cherche pas à nier l'importance). Certes, au départ, toujours et encore, on est affrontée à une forme pure, silencieuse, « entropiquement » amorphe, à la valence oscillante, exprimant l'imminence de l'événement. Cette attente correspond à la venue d'un plein, d'un bruit harmonieux ou d'une construction alternative, d'une réponse à la dilution dans l'instant. Les musiques, quelles qu'elles soient, partent toujours de ce voisinage avec l'anomie et le néant. Elles évoquent l'involution d'un questionnement méandreux de soi à soi, millénairement éprouvé, infralangagier, intime et éminemment socialisé par la parole et les arts. On peut en parler comme d'un repli dans une entité qui se dérobe à celui qui la cherche ou qui est entre les mains d'autres « esprits » ou « démons ».

Les travaux sur la transe et le chamanisme et sur leurs liens avec les procédés esthétiques théâtraux, chorégraphiques ou musicaux décrivent l'existence du même type de régression. Il s'agit, là aussi, d'un mouvement vers un moment antérieur de la psyché du possédé. Si la violence artistique peut être pensée et insérée dans une problématisation qui a un sens, à la fois social et psychologique, il est impossible de le déconnecter de ces dimensions (Girard, 1972 ; Hell, *op. cit.*, pp. 175-225). Certes, cette reconnaissance de la nature scénographique et de l'artéfact des esthétiques ne résout pas la question des dérives précédemment évoquées et tout le questionnement sur la fonction psychosociologique de l'esthétique dans ces musiques-là<sup>239</sup>. Comme nombre de productions artistiques, elles induisent goûts et dégoûts. Ces entités symboliques ont, de plus, le défaut majeur d'être des composantes fortes (parce qu'influente de façon latente et indirecte) des « cultures jeunes et postadolescentes » qui sont l'objet d'une adulation et d'un préjugé positif de l'intelligentsia, engagés dans un combat d'arrière-garde de légitimation des « masses jeunes opprimées ou trop peu considérées ».

Malgré le principe de laïcité devant présider à nos mœurs républicaines, culturelles et éducatives, il est étonnamment mal vu de prendre une position d'observation distante ou d'un « regard éloigné » face à ces comportements (en n'étant ni dépréciatif, ni laudateur). Pourquoi ? Tout d'abord parce que le fait religieux y est central, qu'il soit invoqué, adoré, cultivé, réfuté, dénié, blasphémé ou violenté ; deuxièmement, du fait que ces pratiques sont

239 Jean-Pierre Vernant, dans un entretien accordé au quotidien *Le Monde*, propose un point de vue complémentaire, en rappelant le contexte historique et culturel de la fondation de la tragédie en Grèce, au V<sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ. Son avènement aurait aussi résulté d'un contrôle progressif des pulsions violentes. La théâtralisation, comme expurgation, est aussi une acceptation du contrôle de la violence : « la naissance de la tragédie est inséparable de l'organisation civique, de l'élaboration de la démocratie athénienne. C'est la période où, dans les cités grecques, s'institue le droit. Où sont fondés des tribunaux, composés de citoyens, chargés de porter des jugements. Le développement intellectuel est en cours, avec la médecine, la géométrie, la philosophie... On assiste à une rupture avec une façon de penser archaïque. » (Fabienne Darge « Jean-Pierre Vernant, aux racines de l'homme tragique », *LeMonde.fr*, 14 mars 2005.)

vraiment regardées avec une sollicitation (politique, éducative, philosophique) pressante. Cette dernière attention conduit à l'application d'une attitude participative et sympathique à ces néotribus urbaines. On l'a vu au chapitre 2. Cela ne facilite pas, ou très peu, une authentique anthropologie comparée de ces socialités ré-émergentes. Beaucoup de questions d'observation restent en suspens sur la *consistance des motivations esthétiques*, *l'analyse des objectifs selon les formations* et leur degré d'« idéologisation », *leur comparaison structurale transversale non noyée dans la monographie d'un seul style* ou sur la *prise de distance saine avec les dérives potentielles* (répétitivité ou redondance expressive, excès politiques droitiers ou néonazismes, apologie des drogues, réduction de l'image de la femme à un objet fétiche, inversions religieuses et sectarismes « satanistes », « celtiques », « viking », « germaines », appels à la profanation ou au chaos et apologie même parodique du meurtre, du suicide, odes à la violence, automutilations publiques ou privées, altération latente, progressive de la sensibilité philosophique de masses d'auditeurs).

« La musique *rock* procure des extases prématurées et, à cet égard, elle est analogue aux drogues dont elle est l'alliée. Elle induit artificiellement l'exaltation qui s'attache naturellement à la réalisation des plus grandes entreprises : la victoire dans une guerre juste, l'amour complet, la création artistique, la piété religieuse et la découverte de la vérité. Sans effort, sans talent, sans vertu, sans exercice de ses facultés, n'importe qui et tout le monde se voit accorder un droit égal à jouir de leurs fruits [...]. Je soupçonne que l'accoutumance au *rock*, surtout en l'absence d'un autre pôle puissant d'intérêt, a un effet similaire à celui des drogues. Bien sûr, les étudiants se désintoxiqueront de cette musique ou, du moins de leur passion exclusive pour elle. Mais ils le feront de la même façon que, selon Freud, les hommes acceptent le principe de réalité : comme quelque chose de dur, de maussade et d'essentiellement sans séduction, comme une simple nécessité » (Bloom, 1987, p. 89.)

Malgré ce commentaire féroce, mais assez pertinent, sur le plan philosophique, d'Allan Bloom, il faut savoir élaborer une juste appréciation des aspects plus constructifs de « reliance », de ritualité épuratrice et de sociabilité urbaine de ces courants. L'approche anthropologique implique de bien cerner ces divers phénomènes et de les catégoriser, sans les stéréotyper, de les comptabiliser, de les comparer, tout en ne les mettant pas au premier plan comme « dégénérés » ou « régressifs », dans un but de condamnation moralisatrice. Souvent horripilés par des commentaires comme ceux de Bloom ou d'Alain Finkielkraut, qui sont étrangement devenus des épouvantails chez les prêcheurs de la bien-pensance alors qu'ils ne font qu'énoncer des vérités très *rock* et exigeantes pour la progression de l'esprit philosophique du temps, beaucoup de chercheurs récents sur les musiques populaires invoquent rituellement, comme prolégomène à leurs ouvrages, communications à des colloques ou articles, l'image, style « père fouettard », des tristement fameux « entrepreneurs de morale », dépeints, il y a longtemps, par Howard Becker (Becker, 1986 ; Finkielkraut, 1987).

De façon régulière, les « entrepreneurs de morale » jouent un rôle de « repoussoir » dans tous ces nouveaux discours académiques, doctes et sûrs de soi : ce qu'il ne faut pas être en tant que sociologue des musiques actuelles ou populaires. Sans se transmuier en persécuteur et en un stigmatisant entrepreneur de cette sorte, on peut tenter quand même de construire une problématisation qui ne se cantonne pas dans l'apologie et l'illusion groupale. Il y a, là, une insondable mécompréhension du populaire : on n'ose pas avoir d'attitude critique vis-à-vis de ces styles par simple solidarité avec les groupes dominés ou les cultures censées émaner du prolétariat.

#### 5.8.4. Modèle de la quasi-secte et ambivalence

On ne dit pas assez que chacune des constellations néotribales urbaines (*rap*, *gabber* et variantes *techno* récentes, *rock hard-core*, *punk*, *metal*, *skinrock*) est plus ou moins structurée sur le mode de la quasi secte alors que ce qui domine la consommation culturelle démocratique est l'éclectisme et l'ouverture culturelle. La secte, comme catégorisation de l'emprise et de la sociabilité (par la recherche de l'authenticité) de ces groupes et tendances, doit être entendue au sens groupe semi-fermé, à la fois organisé autour d'une volonté prosélyte, visant à intégrer de nouveaux membres, et de rituels de construction d'une culture propre, orthodoxe, identificatoire (Troeltsch, 1991, 1961). Malgré cette précaution de langage et de théorie, nombre des groupes et musiciens (ainsi que les groupements des *fans* qui les entourent, de loin ou de près) ont clairement une visée propagandiste, mêlée de cynisme. Leurs dénégations, leur rejet des formes classiques de réussite sont donc contredites par des pratiques propagandistes (messages soniques hypnotiques, désir d'avoir un public d'adeptes, de souder les rangs, d'affirmer un impact).

Par ailleurs, maints membres de ces diverses formations se présentent assez régulièrement comme étant une chose et son contraire. Quand on réalise des entretiens avec des supporteurs de ces styles, on explore aussi (on l'a déjà évoqué) cette ambivalence : à les entendre, ils sont surtout victimes de préjugés et de stéréotypes. Ils déclarent donc qu'*ils ne sont pas* adorateurs de Satan. Ils affirment *ne pas désirer qu'on profane* des églises, des cimetières ou des tombes. Ils *ne seraient pas* spécialement religieux ou croyants. Ils *ne participeraient à aucune* orgie ou messe noire ou rouge. Ils *ne partageraient pas* l'idéologie apologétique des drogues hallucinogènes et psychotropes. Et ils ne cautionneraient absolument pas les dérives de certains fanatiques, qualifiés régulièrement d'« ultra-minoritaires » ou de certains textes provocateurs qui sont des formes artistiques et rien de plus, affirment-ils. Et sur ces déclarations, on peut les considérer comme sincères. Presque tous les amateurs rencontrés, y compris parmi des étudiants avancés, sont souvent l'illustration d'un mode de vie de jeune gens relativement rangés. Les quelques cas autodestructeurs ou toxicomaniaques questionnés portent surtout la trace d'une biographie perturbée et d'un contexte social de vie déstructurant. Les styles extrêmes, dans ces situations assez marginales, ne font qu'exprimer une rage et une désespérance. Il va sans dire que tous leurs adeptes sont profondément imprégnés par les formes musicales qu'ils gobent et ressassent mais que, par ailleurs, tous ne vivent pas la « galère » ainsi « musicalisée » et esthétisée. Se diffuse alors un état de dissociation et de paradoxe, dans l'intériorisation des sentiments et des émotions, qui n'a jamais été considéré comme un « objet d'étude ». Une position analytique et distante est évidemment perçue, là aussi, comme suspecte.

Une élémentaire prudence nous interdit de voir les mondes *rock*, en tant qu'uniques héritages d'une orientation nihiliste, cristallisée dans les contre-cultures (notamment le *black metal*). Alors, comment comprendre cette dénégation régulière et l'ambivalence face à la mécanique de l'inversion (croix, pentacles et autres signes christiques ou monothéistes rejetés mais récurrents dans les imageries diffusés) et de son expression brutale ? Certains observateurs n'hésitent pas à parler d'« échec des cultures jeunes », dans leur objectif de production d'un plus large changement social ou de transformation des mentalités, en se basant sur le caractère lamentable de contenus racistes ou fascistes de certains groupes. Harris Keith Kahn parle, à ce propos, de construction « réflexive / antiréflexive » et de dépolitisation des musiques « jeunes » (Keith Kahn, 2007). Les films d'angoisse ou *gore*, souvent assez peu subtils cinématographiquement ou intellectuellement, illustrent bien, par leur succès, cette ritualisation paradoxale, chaotique, ancrée dans des légendes et une

tradition, de la peur et de la violence (Dupuis, 2005) : diffusion souterraine de ces cultures et persistance d'une société civile officielle, se parant de tous les atours de la constance institutionnelle<sup>240</sup>, blasphème antireligieux et adorations d'entité métareligieuses alternatives, mélange vie réelle / vie virtuelle et affirmation / légitimation du caractère cathartique des jeux de rôles.

Il serait vraiment simple, pour l'anthropologue de se positionner à la façon du Père Domergue<sup>241</sup> car il y a des milliers de preuve de l'existence du satanisme culturel ou cultuel, diffusé par ces divers groupes et de façon croissante, depuis une vingtaine d'année (Domergue, 2000 ; Martinez Galiana, 1998). À propos de ce qu'il désigne comme de l'anticulture (en désignant bien sûr les seules formations explicitement satanistes), Domergue remarque, avec justesse, dans son livre, qu'il y a deux époques dans ce genre d'idéologie : celle où il était inconcevable d'en faire la publicité (1960-1970) et durant laquelle on relevait l'insertion de divers messages subliminaux dans les textes *rock*. La seconde correspondrait aux années 1980-2000 où, pernicieusement et intensément, s'est accru l'affichage explicite de l'appartenance dérisoire, tragi-comique ou revendiquée au « Maître des ténèbres » et d'une véhémence verbale, parfois sexiste, d'autres fois ouvertement morbide, ou encore, extrémiste. Il serait donc simple de se mouler dans une logique manichéenne en redoublant la méfiance et la suspicion sur ces courants. Ces mouvements sont des micro-initiatives qui se fragmentent indéfiniment. Nulle doctrine officielle dans tout cela ! Nul Lénine du *rock* ! Aucun *Mein Kampf* de la *techno* ou du *rap* ! Mais beaucoup de positions hétérogènes, souvent contradictoires et inassimilables les unes aux autres<sup>242</sup> ! Il est plus approprié de décrire, par une présentation et une logique structurale, les effets de ces musiques, les objectifs de certains artistes, les déclarations et l'ambivalence des productions diffusées. Par exemple, l'état de forte suggestion, liée à la mort et aux cimetières, véhiculée par les contenus, spécifiquement *metal*, peut apparaître, de loin, comme une sorte de folklore grossier. Pour ma part, je n'y ai jamais prêté attention durant la thèse de doctorat (1982-1987), en n'approfondissant presque pas les styles *hard-rock*, précurseurs ces courants extrêmes des années 2000. J'ai alors surtout privilégié l'observation du *punk* dont la violence exprimait un sentiment de l'absurde, proche d'une conscience beckettienne, situationniste, existentialiste ou libertaire. Le ritualisme grossier des *hard-rockeurs* semblait plutôt régressif et quasi infantile. Avec l'évolution des styles et leur inter-influences, les *punks*, les courants *new wave* et industriels, électroniques se sont métissés aux *hard-rock* et au *heavy metal* pour former le « continent *metal* » avec ses multiples ramifications mystiques, nihilistes et esthétiques. Ces tendances, émergent depuis le milieu des années 1980, avec un pic durant la période 1990 - 2000, revendiquent explicitement ce nihilisme, son approfondissement et se délectent de sa connaissance et de son exploration appliquée.

240 Le film du cinéaste américain David Lynch, *Blue Velvet* (1985, prix du Festival d'Avoriaz, en 1987), surtout dans les plans du début, illustre parfaitement cette dualité entre l'*underground* lugubre, déviant, lovecraftien et l'officialité sucrée. Lynch est l'un des peintres du cinéma les plus tourmentés par l'ambivalence et les contrastes sensitifs et culturels des sociétés modernes. L'autre référence forte sur ces phénomènes ombreux et déstabilisants demeure Maurice Pialat et son déroutant *Sous le soleil de Satan* (1987, Palme d'or au Festival de Cannes, en 1987).

241 En fait, mon refus d'une sociologie chrétienne s'appuie sur le même point de vue que mon rejet d'une sociologie féministe, communiste, ultralibérale, *rock*, *rap*, *techno* ou sataniste : peut-on imaginer le non-sens scientifique et le cul-de-sac professionnel que la multiplication de ce genre d'épistémologie « communautariste » et partisan produirait, à la longue, dans les sciences humaines ? L'affirmation d'une éthique, d'une spiritualité, d'une vision du monde se soutient des progrès scientifiques mais ne peut conduire au reformatage d'une discipline au nom de nouvelles valeurs. Sur ce plan, il faut savoir vraiment séparer le « savant » et le « politique », conformément à la fertile distinction wébérienne (Weber, 1959).

242 On peut mentionner la sympathique, mais prosélyte, publication du rappeur et slameur, soufiste, Abd Al Malik (2004, *Qu'Allah bénisse la France !*, Paris, Albin Michel) qui manifeste néanmoins une volonté d'écriture philosophique et raisonneuse de certains artistes, s'adressant à un espace national et global.

Rien ne dit qu'il s'agit d'une forme branchée et d'un art « en plus », « nouveau » parce que « plus subversif ». La sommation n'est pas signe de valeur. Il n'est pas évident d'affirmer que, comme tous les nouveaux courants musicaux du passé, il souffre de persécutions et de critiques injustifiées. Mais en même temps, il est impossible au scientifique et à un philosophe de les condamner. Dans ce cas de figure, la position analytique demeure une entreprise périlleuse et délicate, faite de tolérance et de dissection froide. Une chose est sûre : l'émergence des courants musicaux « jeunes » de ces dix dernières années est axée sur la surenchère d'effets spéciaux et de provocations. Ils ne sont ni innocents et juvéniles, ni menaçants et apocalyptiques. L'idée de base est néanmoins d'en faire toujours plus, d'aller encore plus vite, plus loin, plus intensément et plus au fond des mythes qui agitent l'humaine condition. À ce titre-là, ils sont littéralement nouveaux, malgré l'ancienneté de cette préoccupation<sup>243</sup>. Ces formes ne sont pas « tout simplement du commerce ». Leur emprise sur une partie des générations passées et actuelles n'est pas réductible à une forme nouvelle de loisir. On ne peut l'analyser comme une simple menace pour le lien social. La complexité même de tels phénomènes expliquent peut-être qu'ils pourront fort probablement continuer à avoir toujours plus de succès. Mais leur plus fidèle alliée est l'incertitude croissante générée par la précarisation économique, culturelle, politique, d'une part, et la perte de l'emprise des éducateurs et de la curiosité pour la diversité des savoirs, de l'autre. Les autres facteurs de la continuation et de la virulence de ces styles sont l'augmentation des violences guerrières dans le monde et les menaces réelles sur l'écosystème qui prolonge une angoisse de la fin du monde déjà présente avec la peur de la bombe nucléaire. En effet, il n'est pas absurde que ces « musiques de fin du monde » soient produites dans l'urgence et la désespérance tout autant que dans la légèreté et la distraction.

*En guise de conclusion provisoire*, on projettera de se concentrer sur cinq points semblant constituer des pistes de questionnement fertiles sur ces pratiques devenues désormais mondiales / marginales et exprimant, toujours plus, un *Zeitgeist*.

*Phénomène de persuasion* : il ne faut pas oublier que ces styles réunissent toutes les caractéristiques d'un excellent réseau de persuasion (minorités actives, utilisation des règles de la communication de masse, répétitivité des formules et devises, intégration, dans les schémas musicaux hérités, inculqués depuis des générations, des modes d'atteinte de la transe, surtout dans les styles électroniques ou *metal*).

*Passages à l'acte et symbolisations du passage à l'acte* : l'actualisation résulte d'une incubation de gestes intégrés cognitivement et mis en mémoire : la perception de la violence est soit atténué (cf. Marchand, 2005, p. 71-72), soit plus ou moins accentuée, par des facteurs de contexte ou la personnalité de ceux qui intériorisent ces divers contenus (pornographie, blasphèmes, perversions diverses). Des travaux divers sur ces questions sont plus ou moins contestés et se contredisent.

*Virtualités et réalités concrétisées* : c'est un mélange explosif : tout programmeur de ces cultures a intérêt à entretenir le flou sur ces relations entre les deux domaines ; en effet, plus le champ de l'accessible ou de ce qui pourrait être possible s'élargit, plus l'état dépressif s'accroît dans la population et engendre de forts états de suggestibilité en elle.

---

243 Cf. L'excellente description du « neuvième commandement » du système du libéralisme culturel par Dufour : « Le rapport à l'art : tu enfonceras indéfiniment la porte déjà ouverte par Duchamp ! » (Dufour, 2007, pp. 282-297).

*Transe et recherches d'addictions* : une caractéristique de ces musiques est qu'elles transforment les recherches rituelles d'élaboration identitaire par la transe, tissées depuis des millénaires dans les sociétés traditionnelles, en visée toxicomaniaque. Ici c'est la logique de l'autoroute psychique qui prédomine plutôt que celle des chemins de l'âme.

*Art ou anti-art ?* La question est posée par Jean Maisonneuve et Bruchon-Schweitzer et Marilou Bruchon-Schweitzer à propos du statut d'interdiction ou de profanation de la beauté dans les arts picturaux. Il apparaît que cette tendance est aussi présente dans les activités des musiciens *rock* et électroniques contemporains. À partir de quand ce genre d'attitude répétée devient-elle une mécanique idéologique, un « plat esthétique réchauffé » et un simple académisme de l'avant-garde ?



## Chapitre 6 : Conclusion et projets divers : représentations de la pauvreté et du travail

Cette conclusion se présente plutôt comme une carte possible de sillons à tracer et d'études empiriques. Deux orientations ont été choisies parmi les différentes options que j'aurais pu développer : la représentation sociale de la pauvreté (6.1.) ; le travail et ses modes de perception (6.2.). Ces deux thèmes sont conçus comme des reprises de la réflexion sur la disjonction structurale de la socialisation (identitaire / singularisation ou professionnalisée / par l'œuvre et le mérite), présentée au chapitre 4 de cet écrit. On avancera, pour finir (6.3.), une série de réflexions sur la nécessité de triangulation des théorisations et des données et sur l'importance de la fécondation réciproque entre psychologie et sociologie.

Je suis tout à fait conscient de l'ambition de certains projets présentés dans ce volume, du fait de leur nombre et, pour certains, de leur caractère métathéorique et globalisant. J'en ai formulé quelques-uns dans les chapitres précédents et j'en ajoute, ci-dessous, quelques autres. Mais le lecteur doit comprendre la référence à ces multiplicités et les manifestations scripturales de cette appétence comme des essais de synthèse et d'avancée théoriques pouvant engendrer ou non des études empiriques opérationnelles et des buts de publications. Il me semble que l'écriture d'un mémoire d'HDR est particulièrement intéressante et, je dirais, « excitante », si l'on ose, quitte à abandonner, plus tard, à d'autres certaines perspectives ou quelques idées. Le caractère intrépide de mes propositions, parce qu'elles peuvent être considérées comme « trop diversifiées », est, à mes yeux, une nécessité, proche d'une volonté de non-censure, conformément aux principes du *brainstorming* (Osborn, 1965 ; Rouquette, 2007). Il sera toujours temps, à l'avenir, de suivre les autres règles conseillées par les techniciens de la créativité (élimination, sélection, application). Si un dixième des projets (dont certains ne sont pas, je le concède, spécialement très innovants) exposés dans cet opuscule pouvait conduire aux développements de recherche escomptés, je considérerais que j'aurais réussi ma fin de carrière. L'audace avouée est-elle à demi-pardonnée ?

### 6.1. Les pensées en acte sur les pauvres : perspectives complémentaires

#### 6.1.1. Le lien « représentations / conduites » : un enjeu essentiel ?

On l'a observé dans les résultats de l'étude empirique sur cette thématique (chapitre 3) : la *représentation sociale de la pauvreté est fortement liée à la production d'un discours et d'(in)action, voire d'une réaction*. Elle implique, aussi et implicitement, *une logique doctrinale* charriée, sous le flot d'*images, de mots-clés, de stéréotypes* plus ou moins inter-associés ou isolés. La notion de discours est alors définie par l'*enchaînement et l'articulation de cognitions, de propositions*, se référant ou non à certaines *valeurs, croyances et positions sociales*. On peut reprendre la notion de « parole intermédiaire », proposée par François Flahault, dont le statut performatif et articulé à des registres de différents niveaux, suppose une liaison entre l'appropriation individuelle d'un « objet » ou d'une situation, les contraintes (de type socio-organisationnel, énonciatoire, idéologique,

inconscient, au sens large du terme) et l'inscription de l'acte illocutoire dans des interactions particulières (Flahault, 1978, pp. 137-152).

Revenons à l'objet « pauvreté » : « comment la voit-on ? » et « comment être face à cela ? » semblent deux interrogations indissociables. Les pratiques sociales étant fortement structurantes (voir la méthode des schèmes cognitifs de base, Rouquette, Guimelli, 1993-94 ; Flament et Rouquette, 2002), les *RSP* naissent d'un mouvement, c'est-à-dire d'une émotion première, peut-être de quelque chose qui se rapproche de la pitié, voire de la pitié. Elle présuppose une certaine façon de concevoir sa spiritualité et celle des autres (Boltanski, 1993). Peut-on dire qu'elle laisse échapper de soi un sentiment diffus de culpabilité, face à son propre échec / réussite par comparaison au succès ou à la perte d'autrui ? N'évoque-t-elle pas des connotations, quasi métaphysiques, suscitées par différents groupes sociaux, quant à leur auto- et hétéro- catégorisation des niveaux de richesse ? Par exemple dans le roman d'Antonio Skarmeta, *La Noce du poète*, on peut observer le père de Jeronimo, l'un des personnages principaux, demander sur son lit de mort, si Dieu distingue, au Jugement dernier, entre les riches et les gens du commun : il y exprime en fait une angoisse d'être mélangé et de ne pas « garder son rang » après son décès. L'expression de ce type de catégorisation sur soi et d'autrui contribue à la construction des contenus de la *RSP* et à son ancrage. Elle correspond, plus insidieusement, à une anxiété existentielle parfois délirante et absurde qui se matérialise fréquemment dans le fameux « matelas » que remplissent de billets de banque des femmes âgées et que les voyous fouillent d'instinct, durant leur cambriolage.

Le discours sur la pauvreté est, en France, fortement imprégné de morale libérale / humanitaire et d'idéologie socialiste. L'empreinte « humanitariste » n'est-elle pas une volonté, historiquement significative, de structuration différente (de diversification-différenciation) de la contestation, précédemment encodée par les mouvements socialistes ? On a longuement discuté, depuis dix ans, sur la déliquescence d'un mouvement social structurant ou sur la disparition progressive d'un lien fort entre les vocations personnelles et une parole publique reconnue, sacrée, charismatique, religieuse ou « reliante ». Cet affaiblissement est-il réel ? N'y a-t-il pas, au contraire de ce qui se dit sur ce délitement de l'intégration politique, une transformation de cette « parole publique », comme le soutiennent certains spécialistes de la sociologie des mouvements sociaux (Filleule, 1993) ? Puisque la forme religieuse est moins acceptée ou reconnue, on peut supposer qu'elle est filtrée, diluée à dose homéopathique par le discours humanitaire. Alain Policar repère la transmutation de la notion de solidarité en charité laïcisée, en prenant appui sur les écrits de Celestin Bouglé et Pierre Leroux, tous deux sociologues et philosophes sociaux du 19<sup>e</sup> siècle. Il s'agit alors de concilier l'amour de soi, de type smithien, et celui d'autrui, inspiré par la religion (Policar, 1998, pp. 290-291).

« Le solidarisme se présente comme une réaction vive contre l'individualisme anti-égalitaire et, corrélativement, comme un retour aux sources de l'individualisme véritable, celui qui porte attention à nos devoirs sociaux. Le recours à la sociologie s'inscrit dans cette démarche [...]. [Le] passage de la solidarité mécanique à la solidarité organique symbolise le succès d'un individualisme dans lequel le libre développement de chacun est analysé comme une fin, réclamant le concours de tous » (Policar, 1998, p. 295.)

La charité chrétienne, étant déconsidérée ou reformulée, même deux siècles après la Révolution française, le discours de l'action humanitaire opérerait une sélection et une transformation adapté à l'esprit du temps. Une preuve, par l'absurde, de cette transmutation pourrait être recherchée dans la laïcisation du discours catholique, depuis trente années. Pourquoi n'envisagerait-on pas, inversement, une sacralisation de la parole humanitaire et laïque d'assistance aux pauvres ? Ces emprunts au monde religieux ne sont pas originaux.

« L'économiste chrétien François Perroux parle [...] d'une "doctrine de solidarité humaine", pour justifier l'aide aux pays pauvres par une morale de la transcendance. Que chrétiens et marxistes se retrouvent dans l'usage de ce terme montre bien le double aspect de la solidarité : elle désigne à la fois le désintéressement de la plus haute morale et l'intérêt le plus intelligemment compris » (Sassier, *op. cit.*, p.319.)

Il faudrait, en effet, pouvoir évaluer l'intensité néoreligieuse des discours solidaristes. L'application d'une échelle de mesure multidimensionnelle de l'attitude humanitaire pourrait mener à une étude de l'articulation entre parole laïque-humanitaire et apologie de la charité chrétienne, et, plus généralement, de la solidarité religieuse (protestante, hébraïque, musulmane, animiste, hindouiste, bouddhiste, polythéiste).

Ce genre d'approche pourrait se prêter à une comparaison interculturelle, qui permettrait, dans un second temps empirique, de repérer les noyaux centraux des *RS* de la pauvreté et de les rapporter à des conditions quasi expérimentales d'étude (conditions « discours "laïque/humanitaire" » *versus* « discours de la charité chrétienne » *versus* « discours socialiste ou social-démocrate »). On pourrait multiplier les plans de comparaison et les variables indépendantes provoquées, en introduisant des *formes discursives* ou des *facteurs d'appartenance* des sujets (exemple : l'affiliation idéologique, libérale, communiste, social-démocrate, nationaliste / européeniste-universaliste). Selon un raisonnement souvent entendu, le Chrétien-Démocrate se demanderait comment découper son manteau en deux pour le partager avec le Pauvre alors que le Socialiste, se poserait la question de savoir pourquoi l'un en a et l'autre pas. On voit, à travers ce petit exemple, certes stéréotypé, que le thème de la pauvreté peut non seulement fourvoyer des socialistes sur le sens de la logique chrétienne du partage mais aussi conduire à des polarisations idéologiques. L'inspiration doctrinale n'est donc pas sans effet sur la *RSP*. Si son emprise est inexistante, on supposera l'existence d'attitudes saisonnières (Damon, 2002), changeant en fonction des contextes d'énonciation et de pratique, et de l'activation de stéréotypes, pouvant être référés soit à l'humanitarisme, soit à une religion de référence du sujet, soit à l'idéologie mass-médiatisée du libéralisme ou à l'emprise d'une logique républicaine / légaliste. Dans tous les cas, c'est la cohérence doctrinale qui surprend, plus que les oscillations interprétatives ou que le choix circonstancié de « cognèmes » dans le registre des *RS* associées à l'objet, suivant la conjoncture économique et politique.

« Si les causes que l'on attribue à la pauvreté varient également, indépendamment du pays, selon la conjoncture économique et, en particulier, le développement du chômage, on peut en conclure que les représentations de la pauvreté ne sont pas valables une fois pour toutes. Comme toutes les représentations sociales, elles ne sont pas figées. On peut donc parler d'une élaboration, à la fois, structurelle et conjoncturelle de la pauvreté. Cette élaboration contribue à définir, dans chaque pays et à chaque époque, le statut social des populations jugées pauvres, puisque les modes de désignation qui les constituent et les formes d'intervention sociales dont elles font l'objet traduisent des attentes collectives à leur égard » (Paugam, 2005, p. 71.)

Autre question : une *RSP* est-elle englobante ou englobée, autonome ou non ? Situer sa place dans un système élargi de représentations, c'est tenter de trouver ses lignes causatives, ses connexions symboliques et cognitives. Il s'agit alors et en parallèle (ou successivement) de déterminer son degré d'autonomie (inséparable d'un repérage du noyau central) et d'observer son articulation avec d'autres *RS ayant un lien avec son objet propre, son noyau central*. Ceci peut se faire de trois manières :

- sondage par proposition d'équivalences synonymiques, autonymiques et métonymiques du terme « pauvreté » ;

- évaluation de la porosité périphérique de cette représentation sociale qui, est rappelons-le, un système sociocognitif composé d'un sous-système central, plus ou moins dense ou réduit, et d'un espace complémentaire et nécessaire de cognitions (formant un ensemble périphérique), plus proches d'autres modes de pensée ou informations dissonantes (Seca, 2005c, pp. 72-80). C'est dans la zone périphérique que se situeraient les connexions avec d'autres contenus, d'autres idéologies, d'autres *RS* ;

- appréhension des conditions de la transformation de la représentation et de ses liens avec les pratiques sociales ou les doctrines / croyances. Ce rapport dialectique avec les doctrines / croyances plus formalisées, permet de définir et comprendre une *RS* dans sa double nature (ouverte / fermée, cognitive / émotionnelle, abstraite / concrète, innovante / conventionnelle), même si on peut penser, de façon rapide, que cette dernière pourrait se résumer au seul phénomène de la croyance.

En fait, une *RS* est génératrice de conduites qui sont, elles-mêmes, porteuses et consommatrices de symboles. L'aide aux pauvres et l'engagement humanitaire sont des mouvements culturels et des positions idéologiques implicites autant que des actes individuels altruistes ou « spontanés ». Ce sont aussi des représentations en acte. Ils constituent, au sens propre et figuré, comme le dirait Goffman, la *scène de la représentation*. C'est durant la pratique d'assistance, de refus ou d'oubli de l'aide que la représentation sociale trouve sa marque et où, en même temps, elle limite l'action en lui imprimant un sens, une orientation, bien que le fait de s'engager conduise à des formes de rationalisation et de réduction de la dissonance cognitive (Joulé et Beauvois, 1981, 1996, 1998).

Par définition, la pauvreté est une entité aux limites poreuses comme tout objet de *RS*. Ce flou tient à sa nature polysémique, à la complexité de son appréhension théorique autant qu'à celles des *RS* elles-mêmes. Ce flottement conceptuel inhérent à la notion de *RS*, autant qu'à l'objet « pauvreté » (Messu, 2005), explique, en grande partie, le malaise et les contestations face aux écarts entre les politiques nationales - internationales<sup>244</sup> et les pratiques / représentations des acteurs impliqués localement dans une action (luttres de minorités pauvres, mobilisations associatives, conflits sociaux divers, pratiques mass-médiatisées d'assistance aux démunis, militantisme politique ou syndical). Bien entendu, les populations susceptibles d'être observées se définissent par différents modes de relation à la pauvreté :

1. soit ces individus (ou groupes) sont des *aidants* n'ayant pas le sentiment d'être dans la précarité (ou en ayant le souvenir) et s'adressant à d'autres acteurs définis comme « pauvres » (c'est-à-dire « susceptibles d'être assistés »). Ce seront, plus ou moins, des bénévoles, des militants, des travailleurs sociaux, des professionnels des ressources humaines, des chercheurs sur la pauvreté, des décideurs politiques, des téléspectateurs émus, des médecins ou des pharmaciens sans frontières ;

2. soit ils sont des « aidés », des groupes plus ou moins victimes de pauvreté et faiblement porteurs de messages, visant à la faire cesser ou à transformer ses principales causes supposées<sup>245</sup> ;

244 Elle se base sur des outils et des indices technico-économiques pour la définir, micro- et macro-socialement.

245 Et ceci, quel que soit le niveau de richesse, des acteurs puisque la polysémie du terme « pauvreté » autorise la détection de caractéristiques de pauvreté, dans les classes moyennes ou même dans des groupes très favorisés : la

3. soit ils sont des aidants potentiellement aidés ou ayant objectivement ou subjectivement besoin d'aide (le travailleur social mal payé ou le médecin sans moyens d'action thérapeutique ou sans revenus corrects en Afrique) ;

4. soit ils peuvent être des aidants purs ne demandant rien et n'exprimant aucun besoin fondamental, susceptible de les mettre en situation de demande bien qu'ils eussent pu réclamer objectivement de l'aide (le moine franciscain idéalisé, les humanitaires « présents sur le terrain », en Afrique, en Asie ou en Amazonie, ou l'aristocrate désintéressé accomplissant une mission) ;

5. soit ils sont des pauvres ne revendiquant pas d'assistance et non aidés (les rares communautés tribales « intactes », mais aussi les groupes fortement dominés comme certains groupes d'Intouchables en Inde ou diverses fractions d'exclus dans les banlieues françaises ; le cas des Gitans et des Bohémiens étant aussi, par certains aspects, selon les moments socio-historiques et les espaces géographiques, proche de ce type) ;

6. soit ils sont des pauvres en lutte, revendiquant l'accès à certains services ou à certains biens, pour eux-mêmes et leurs groupes d'appartenance (mouvements de paysans sans terre en Amérique Latine, luttes des exclus des soins médicaux, des sans-abris, en Europe, pour l'accès à l'eau potable ou des bateaux de pêche qui tiennent la route, en Inde, le militant associatif de quartiers pauvres).

Cette liste n'est pas close et je voudrais qu'on excuse son caractère schématique et incomplet. On peut y ajouter les non-aidants indifférents, les aidants à distance, les non-aidants revendiquant leur non-aide, comme étant justifiée par une hiérarchie naturelle ou religieuse. On peut passer insensiblement, et par petites touches successives, de l'état de pauvre non-aidé ou d'assisté à celui d'indifférent, de revendiquant ou de militant. Cette transition dépendra, essentiellement de la *RS*, localement actualisée, durant l'action politique et sociale. Elle résultera aussi de la *consistance identitaire* des acteurs observés. Ce qui ramène au questionnement développé dans le chapitre 4. La *RSP* impliquerait ou non certaines conduites de lutte. L'approche de son contenu est fondée autour de ce rapport à l'acte d'aider ou de militer pour que d'autres se sentent solidaires. Doit-on en tirer des enseignements pour la construction d'un futur outil d'enquête ? Un éducateur de banlieue parisienne touchant un salaire relativement faible (1000 à 1500 € mensuels), comme plus du tiers des Français, sera à la fois un professionnel de l'aide sociale et un acteur en lutte exprimant des revendications sur ses conditions de travail, son pouvoir d'achat et d'autres aspects de son mode de vie et de son insertion. Ces contestations seront ou non connectées à sa réflexion sur l'aide en situation professionnelle. Toute étude dans ce domaine qui ne tient pas compte de ce lien structural et structurant (entre représentation, doctrine et pratique) aboutit à des résultats aléatoirement interprétables.

On se situe donc à la confluence de plusieurs *RS* : celles de l'argent, de l'insertion sociale, de l'équilibre mental, de l'action politique et sociale, de la solidarité, des strates / classes sociales et des discours idéologico-religieux les justifiant ou les contestant. Ce raccordement entre plusieurs ensembles représentationnels semble donner à la *RSP* une teneur particulière. Quels rapports peut-on opérationnellement établir entre ces différents systèmes symboliques ? Comment les étudier dans leurs liaisons avec la *RS* de la pauvreté ? Comment peut-on passer aussi au plan de l'opérationnalisation empirique ? Une partie de la réponse à ces questions réside dans l'adaptation de techniques et de

---

pauvreté en esprit est attribuée, aussi, aux riches (et non seulement aux pauvres, comme il est d'usage de le mentionner rituellement dans les écrits paraphrastiques de la Bible) par les Chrétiens, si l'on se base sur certains passages de l'Évangile (Sassier, 1988).

méthodologies ingénieuses. Parallèlement, je me répète, il faudrait réaliser une collecte systématisée et contrôlée des noyaux centraux de la pauvreté dans différents contextes sociaux et culturels.

Au fond, l'hypothèse, peut-être un peu forte et audacieuse qui pourrait être faite sur ce phénomène, tel qu'il est représenté dans différents espaces nationaux ou régionaux, en cette époque de relativisme culturel généralisé, est qu'il y aurait, *quand même*, un type transculturel (ou un prototype) du pauvre et de la pauvreté, bien que, dans la forme et les mots utilisés, ici et là, des variations existent. Ce type devrait être défini en termes d'attribution de traits de comportements (hiérarchie des besoins élémentaires) et dans une perspective transactionnelle (conduites mentales et morales vis-à-vis de soi et des autres, maîtrise de certaines aptitudes intellectuelles, fonction du type « pauvre » dans les relations intergroupes). Et si cette hypothèse transculturelle n'est pas confirmée, on peut supposer que les différentes politiques de lutte contre la pauvreté locale devraient s'adapter à la réalité psychosociale de noyaux centraux variés et de types diversifiés. C'est d'ailleurs cette option que semble avoir choisi Paugam dans sa présentation et son explication de la typologie de la pauvreté (intégrée, marginale, disqualifiante) qui correspond, finalement et dans son optique de sociologue, à une prise en compte de contextes nationaux et économiques, des actions divergentes des pouvoirs publics dans leur assistance, de la réaction des assistés face aux mesures dont ils bénéficient et de l'idée qu'il subsiste quels que soient les pays (États-Unis, Suisse), des poches d'exclusion non-appréhendés.

« Une forme élémentaire de la pauvreté correspond à un type de relation d'interdépendance entre la population désignée comme pauvre – en fonction de sa dépendance à l'égard des services sociaux et – et le reste de la société. Cette définition, inspirée de Simmel, s'écarte d'une approche substantialiste des pauvres. Elle suggère de penser la pauvreté en fonction de sa place dans la structure sociale comme instrument de régulation de la société dans son ensemble – c'est-à-dire considérée comme un tout –, en particulier, par l'intermédiaire des institutions d'assistance et d'action sociale. Une forme élémentaire de la pauvreté caractérise, en cela, d'une part, le rapport de la société à l'égard de la frange de la population qu'elle considère devoir relever de l'assistance, d'autre part, réciproquement, le rapport de cette frange ainsi désignée à l'égard du reste de la société. La condition de ceux qu'on appelle les "pauvres" et leurs expériences vécues dépendent fortement de cette relation d'interdépendance. Or, celle-ci varie dans l'histoire et selon les traditions socioculturelles » (Paugam, 2005, p. 88.)

Quoiqu'il en soit, les *RSP*, en tant que systèmes hiérarchisés de cognitions socialement déterminés, sont, de toutes façons, différenciées, selon les lieux et les populations d'enquête, malgré l'existence d'éléments communs aux différents espaces culturels. On peut se mettre en quête de *thémata* de la pauvreté (Moscovici et Vignaux, 1994 ; Hine et Jayme Montiel, 1999) mais ils seraient déclinés et reformulés, retraduits dans des noyaux centraux différents, selon les pays, les périodes historiques ou les classes sociales. Cela présupposerait, dans ces cas, une double articulation ou, pour mieux l'exprimer, plusieurs *clusters* de pratiques / *RS*, « coiffés » par des formes transculturelles à repérer. Un *cluster*, basique, de la pauvreté dans tel groupe social peut être construit (par exemple, à Paris, rue du Dragon ou à Bénarès, sur le bord du Gange ou, encore, à Washington *DC*, quartiers Est). Le second niveau serait celui, plus abstrait, de prototypes de la pauvreté, renvoyant à de grandes tendances culturelles, sociocognitives et anthropologiques. Il serait schématisé à partir d'une approche transactionnelle et dans le cheminement de recherches structurales et socio-historiques, comme celles de Georges Dumézil ou de Louis Dumont : cf. Dumézil, 1992, 1968 ; Dumont, 1966, 1983.

### 6.1.2. Propositions méthodologiques

Sur le plan méthodologique, on privilégierait une *approche par questionnaires*. On peut rapidement tenter d'établir la liste des principales dimensions à opérationnaliser (en plus des pistes proposées dans le chapitre 3). La succession et la formulation des items, ci-après, ne sont ni définitives, ni complètes.

*1<sup>re</sup> ensemble de variables* : le seuil perçu de la pauvreté / richesse (voir paragraphe 3.1.3.). Il faudrait pouvoir intégrer aussi les indicateurs, en termes de conditions de vie, de l'*INSEE* (Seyes *et al.*, *op. cit.*), comme par exemple les ceux de situation budgétaire, de retard de paiement, de restriction de consommation ou des conditions de logement. Le but de ce genre de questionnement serait alors de voir comment ces dimensions sont représentées, selon les types de sujets interrogés et de les mettre en relation avec d'autres variables, comme la tendance à l'utopie ou à la relativisation de la pauvreté.

*2<sup>e</sup> série de variables* : les causes de la pauvreté – question ouverte et / ou renvoi à des items reprenant les résultats de l'analyse de contenu livrés dans le chapitre 3 – avec quelques grands types de causes exclusives ou non (la liste ci-après n'est pas exhaustive et demande un vrai travail d'affinement) :

- internaliste psychologisant (« les pauvres méritent leur sort car ils ne font rien pour s'en sortir ») ;

- externaliste économique (« c'est la faute au *FMI*, au taux de chômage ou à la faiblesse des salaires ») ;

- internaliste politique (« anomie dans le militantisme » le « lumpenprolétariat » dont parlait Marx ou « absence de prise de responsabilité politique des pauvres ») ;

- externaliste politique (« domination culturelle et politique de castes » ou « trop fort pouvoir des élites ou des groupes dirigeants ») ;

- internaliste culturel (« la culture populaire est source d'enfermement psychique : la culture pauvre produite pour les pauvres et reproduite par eux les mènerait à l'exclusion ») ;

- externaliste prélogique et fataliste (« c'est le malheur, le hasard, le manque de chance ») ;

- externaliste religieux de prédestination (« la Providence Divine a puni tel ou tel homme pour ses fautes antérieures ») ;

- externaliste religieux d'impuissance (« la pauvreté comme victoire des forces occultes, du Mal »).

*3<sup>e</sup> dimension* : autres attributions à la pauvreté, selon qu'elle est *grande* ou *relative-supportable, circonstancielle* (statut d'étudiant ou de chômeur) ou *inexorable* (population des bidonvilles) ; ces questions aideraient à mieux cerner le prototype du pauvre.

*4<sup>e</sup> ensemble de facteurs* : hétéro et auto-attribution d'un degré *monétaire* de pauvreté. L'idée est que le pauvre est *obligé* d'apprendre à compter vite et bien du fait de ses faibles ressources. L'appréhension des niveaux monétaires de la pauvreté serait à confronter avec les seuils calculés par les statisticiens (ce point ayant été abordé au chapitre 3).

*Une solution méthodologique* : demander d'abord au sujet de formuler des niveaux de gravité dans la pauvreté en termes monétaires (dimension 1, ci-dessus) mais aussi en termes de qualification de la pauvreté : une échelle synonymique / antonymique pourrait être proposée en complément (ou en alternative) à une évaluation subjective de ces seuils monétaires. Cette échelle synonymique serait à formuler par les sujets eux-mêmes : ils complèteraient un premier mot stimulus à la suite de la question :

« Qu'est-ce qui ressemble le plus à ce mot ? » (Citez le maximum de mots ou de situations, en commençant par celui qui lui ressemble le plus et en finissant par celui qui lui ressemble le moins tout en s'en rapprochant). À la suite de cette approche des synonymes, on pourra inciter le sujet à citer le plus grand nombre de situations ou de mots qui sont opposés ou différents du terme stimulus. Une fois élaborées ces deux listes verticales (antonymes) et horizontales (synonymes), on peut proposer au sujet de choisir deux mots induits, dans chaque liste, qui représentent (directement ou indirectement) le plus ce terme-stimulus, et deux qui en sont très éloignés, tant sur le plan de la situation que du mode de vie.

De la même façon, on lui demanderait de classer des situations concrètes et stéréotypiques (le *clochard alcoolique*, le *délinquant occasionnel*, le *mendiant « professionnel »*, la *femme seule avec des enfants qui désespère* ou qui attend une aide sociale, le *drogué au crack*, le *retraité isolé*, l'*handicapé physique*, les *gens des cités*, le *voyou installé dans son mode de vie déviant*) sur la base des deux échelles, par lui, produites. Cette procédure de questionnement est très différente de la technique d'association d'idée car elle implique un effort réflexif de mise en équivalence et de classification de situations sociales et de problèmes qui y sont liés. Il ne s'agit plus de s'adresser à une activité cognitive-fantasmagique du sujet (association libre) mais à sa manière de différencier des *qualités de situation sociale* et donc des « substances » dont on connaît le lestage idéologique et réducteur. Il s'agirait d'une induction forte et ré-analysée, mise en réflexion. On demanderait aux sujets d'évaluer des catégories et des clichés. Mais certains résultats pourraient être croisés et analysés en fonction de leur lien avec d'autres questions et facteurs.

*5<sup>e</sup> série de variables* : relative à la relation entre « définition de la pauvreté » et « action / inaction face à ses effets ». Quatre pratiques sont repérables, face à la détresse ou à l'inégalité, selon Luc Boltanski qui reprend la thèse de Hannah Arendt, énoncée dans *Essai sur la révolution* (Arendt, 1967) et des commentaires sur la parabole du *Bon Samaritain* dans le *Nouveau Testament* (Boltanski, 1993).

La première est celle de la *compassion*, la seconde, celle de la *compassion communautaire*, la troisième, celle de la *pitié* et la dernière celle de la *justice*.

Citant Arendt, Boltanski précise que « la compassion s'adresse [...] à des êtres souffrants singuliers, sans chercher à développer des “capacités de généralisation”. Elle possède par-là un caractère *pratique*, au sens où elle ne peut s'actualiser que dans des situations particulières et qui font se rencontrer et mettent en *présence* ceux qui ne souffrent pas et ceux qui souffrent [...]. À la différence de la pitié, la compassion, d'une part, n'est pas “loquace” et, d'autre part, ne porte pas grand intérêt aux *émotions* [...]. Plus exactement, la compassion n'est pas muette mais son langage “consiste en gestes et expressions du corps plutôt qu'en mots” [...] La compassion n'est pas bavarde, mais portée vers l'action salvatrice au sens fort du mot émotion » (Boltanski, 1993, p. 19).

Elle n'est pas éloquente : il y a une faible expression verbalisée de l'émotion face à souffrance. La *pitié*, au contraire, est la forme typique de l'expression du sentiment et de l'émotion, face à la souffrance, mise à distance, puis généralisée. L'opérateur de cette mise à distance et de la généralisation du sentiment public face à la souffrance des « autres » est



le pouvoir politique. Le politique unifie et surmonte la dispersion, en mettant en place, énonce Boltanski, des « institutions durables qui autorisent la mise en relation des situations locales (espaces d'application de la compassion) ». La solution *communautaire*, quant à elle, est une forme plus programmée de la compassion. Elle s'applique dans des circonstances précodées, face à des « êtres souffrants » qui sont *évalués* en fonction des types de liens entretenus avec le groupe de celui qui porte assistance. La forme la plus moderne, mass-médiatisée et occidentalisée d'aide aux pauvres et aux malheureux est celle de la pitié. Cette politique s'oppose elle-même à celle de l'*équité* ou de la *justice*. Cette dernière implique la volonté de restaurer un ordre dans la Cité. Cette résolution des conflits prend appui sur le modèle de la justice, fondé lui-même sur les règles définies par le sens commun pour organiser la solution d'un conflit entre un grand et un petit, dans une *épreuve*. La politique de la pitié définit des groupes de malheureux et d'heureux. Son but est de mettre en spectacle le premier groupe pour favoriser le déclenchement d'un engagement du second face à la détresse observée. La politique de la justice décrit des relations, non pas entre heureux et malheureux, mais entre des *grands* et des *petits* ; son objectif est de parvenir à un règlement des conflits opposant des individus en désaccord sur la manière dont ils sont hiérarchisés. Pour parvenir à cela, elle utilise des *opérations d'équivalence* dans des moments de *mise à l'épreuve* des personnes *en demande* de transformation de leur inscription hiérarchique dans la Cité.

À juste titre, en s'appuyant sur l'exemple d'un pays ravagé par la famine et nécessitant une urgence d'intervention, indépendamment du fait, pour ce peuple, d'avoir ou non mérité ce qu'il subit, Boltanski fait remarquer que la justice ne pourra faire valoir ses droits que dans un monde où la souffrance aura été bannie. Ces grandes formes d'intervention face à la souffrance sont des référents pour une approche de la *RSP*. Il n'y a pas d'objet de la *RSP* sans représentation de l'intervention possible. Le contenu qualifie l'intervention et cette dernière estampille sa sémantique. Les réactions (ou leur absence) face à ce qui est considéré soit comme une injustice sociale, soit comme une victime à secourir immédiatement dans la rue, soit comme un ennemi agonisant ou mourant de faim, soit enfin comme un ensemble générique de malades, de pauvres ou de malheureux, mis en affiche dans un reportage, sont fonctionnellement fixées aux contenus qu'elles se donnent pour but ou non de transformer.

C'est pourquoi, on dira que ces quatre formes de réactions à la souffrance sont aussi des *conduites potentielles face à la pauvreté*. Une étude du contenu de la *RSP* se doit donc de créer les moyens techniques de réactivation de ces quatre types de conduites en germe. Un des buts de la préenquête effectuée jusqu'à maintenant a été d'explorer s'il n'existe pas une autre forme, « médicale » (et psychiatisante), de réaction face au malheur et si elle se confond avec la politique de la justice ou de la pitié. La réaction médicalisante est-elle une cinquième forme à ajouter aux quatre précédemment énoncées ? La méthode expérimentale est une voie d'opérationnalisation de ces réactions à la souffrante pauvreté. L'idée, à éventuellement explorer, est de terminer ce genre de questionnaire sur la mise en situation d'une souffrance particulière à propos de laquelle des évaluations et des attributions seraient demandées aux sujets selon un plan qui l'amène justifier certaines définitions de la situation. Une perspective complémentaire de travail est de mettre en forme logiquement les grandes théories générales de la pauvreté (libérales, socialistes, marxistes), les quatre formes décrites par Boltanski et les approches théologico-philosophiques (chrétienne, musulmane, athée, hindouiste, bouddhiste, polythéiste) puis des les traduire en énoncés qui seront proposés à évaluation dans un ordre dispersé (répartis au hasard dans le questionnaire). La mise au point de cette échelle d'attitude et de valeurs se ferait en demandant à des experts de ces théories économiques et de ces grilles

théologique et philosophiques de donner leur accord sur le nombre d'items constituant les propositions non négociables et incontournables des discours le plus souvent rencontrés, énoncés dans l'idéologie ou la religion de référence. La démarche d'enquête permettrait de définir les matrices culturelles de la pauvreté et de les comparer aux réponses des sujets interrogés. Ces comparaisons pourraient être effectuées à grande échelle, en se basant sur l'hypothèse que des contenus transculturels peuvent émerger du choix des sujets et que ces mêmes universaux puissent être l'enjeu d'évaluations contrastées, selon les espaces d'enquête et en fonction de variables définissant les échantillons.

## **6.2. Les RS du travail, de la vocation et du soi en transition**

### **6.2.1. Un guide d'entretien sur la RS du travail comme première exploration**

Une première enquête exploratoire a été effectuée, il y a deux ans. Le guide d'entretien de cette étude est présenté en annexe (section 22.1. tome 2). La synthèse des contenus des interviews reste à faire. Les plans d'analyse développés dans cette enquête décrivent des oppositions assez tranchées entre diverses populations (15 cadres / 15 ouvriers ou employés, d'une part ; 15 sujets, ayant un emploi à durée indéterminée / 15 interviewés exerçant une activité à durée déterminée, d'autre part). Ces distinctions ont conduit à la mise en évidence de discours contrastés sur le contenu et la forme de l'objet étudié. Les grandes thématiques, déjà mises en évidence par d'autres chercheurs, sont clairement apparues dans les catégorisations thématiques. L'émergence de ces contrastes pourraient être étudiée plus finement en essayant d'interviewer les salariés « comme si » ils étaient des artistes, c'est-à-dire, *grosso modo*, en appliquant des questionnements sur la créativité, la perception du contrat de travail, des réseaux de collègues, des projets, le sentiment de mérite, d'élection personnelle, de don et du type de socialisation professionnelle envisagée.

### **6.2.2. Le modèle « artiste » du travail**

Par l'étude de la RS du travail (en entreprise, en université ou à l'école, dans les loisirs et dans l'engagement artistique), il s'agit de faire apparaître l'existence, le sens et la fonction de véritables *cultures du retrait* (Sainsaulieu, 1977) ou du temps libre (Viard, 2007) et de décrire l'implication professionnelle comme essentiellement paradoxale ; les travaux sur la RS de l'argent (Vergès, 1992) et les enquêtes sur le bonheur au travail (Baudelot et Gollac, 2003 ; Méda, 1995) laissent supposer de telles interconnexions contradictoires entre plaisir, engagement, réalisation de soi et travail. Par ailleurs, l'observation des nouvelles conceptions du travail, de leur réorganisation et de leur évolution est à formaliser dans la lignée des travaux de Pierre-Michel Menger sur les modèles de socialisation professionnelle pour qui « les activités de création artistique ne sont pas ou plus l'envers du travail, mais [...] au contraire, de plus en plus revendiquées comme l'expression la plus avancée des nouveaux modes de production et de nouvelles relations d'emploi engendrés par les mutations récentes du capitalisme » (Menger, 2002, p. 8). Ce sociologue du travail artistique explore donc un programme de recherche élargi à toute forme d'activité, qui confirme l'impression générale d'une fragilisation du contrat salarial, dans l'un des buts est d'accroître la flexibilité des transactions entre les employeurs et les employés.

« Dans les représentations actuelles, l'artiste voisine avec une incarnation possible du travail du futur, avec la figure du professionnel inventif, mobile, indocile aux hiérarchies, intrinsèquement motivé, pris dans une économie de l'incertain, et plus exposé aux risques de concurrence interindividuelle et aux nouvelles insécurités des trajectoires professionnelles. Comme si, au plus près et au plus loin de la révolution permanente des rapports de production prophétisés par Marx, l'art était devenu un principe de fermentation du capitalisme. Comme si l'artiste lui-même exprimait, à présent, avec toutes ses ambivalences, un idéal possible du travail qualifié à forte valeur ajoutée » (Menger, 2002, p. 9.)

La contrainte de la précarisation, la mise à plat des caractéristiques propres des travailleurs (experts qualifiés, en minorité, opposés qualitativement et hiérarchiquement aux généralistes, en grand nombre, capables de polyvalence, d'adaptation et au meilleur prix) dans les firmes, la distinction entre une conception « continuiste » et une autre « discontinuiste » du travail (Menger, *op. cit.*, p. 70) et d'autres dimensions encore (comme la « réinvention continue des institutions », la « spécialisation flexible » et la « concentration sans centralisation », décrites par Sennett, *op. cit.*, pp. 60-85) dessinent une configuration de l'homme en activité qui, tout en étant nouvelle, par sa plus grande extension, est le prolongement d'une ensemble préexistant de représentations professionnelles.

« L'individualisme et la recherche de singularité des artistes trouvent un écho dans les désirs d'accomplissement individuels des cadres sur lesquels [...] le management sait parfaitement jouer. Le rapport à l'action est encore un lieu possible d'entente entre le *manager* et l'artiste qui sont, chacun à leur manière, des "activistes". L'un dépense de l'énergie pour arracher une œuvre aux limbes et l'autre pour transformer l'entreprise et l'économie. Enfin, on notera que si le *manager* traditionnel est un homme de calcul et de tempérance, il existe une figure éminente de la vie économique à laquelle il est souvent associé : celle de l'entrepreneur innovant et preneur de risques, qui crée des richesses par la puissance de son activité. Or cette figure est, en fait, très proche de celle de l'artiste, si ce n'est qu'ils n'inventent pas les mêmes choses ni ne prennent les mêmes risques (Chiapello, *op. cit.*, p. 63.)

On le voit : le champ de recherche sur ces nouvelles représentations du travail est fort étendu, d'autant plus que l'on assiste, depuis 1945, à une augmentation constante et régulière du nombre d'artistes, en France (Heinich, 2005, p. 319).

### 6.2.3. La représentation urgentiste de l'activité en organisation

Dans mes entretiens avec des salariés et les professionnels des entreprises ou dans le cadre de mes activités d'enseignement professionnalisant, comme lors de diverses lectures d'ouvrages en sciences sociales appliquées, se profile l'avènement d'une représentation technicisée, urgentiste et machinée de la force de travail en organisation (probablement fondée sur la « contamination » et la diffusion d'un modèle d'activité lié à la vitesse d'exécution dans la numérisation et la mise en réseau des organisations).

« Tandis que le mode de fonctionnement professionnel et les canons de la rationalité économique se diffusent inexorablement dans l'univers des occupations privées, de la gestion du temps libre et des relations interpersonnelles, on assiste – comme en écho à l'instantanéité du temps mondial qui sous-tend les échanges économiques et financiers – à l'émergence d'une instantanéité du "temps relationnel" » (Aubert, 2003, p. 57.)

La généralisation de cette perception « urgentiste » des conduites professionnelles expliquerait peut-être la marginalisation des sciences humaines dans les organisations et la prédominance d'une représentation économiste, instrumentale et techniciste de la gestion des personnels aux dépens d'une attention nuancée au social, au groupe, à l'interaction et aux rites. Ce type d'enquête prolongerait des travaux sur la généralisation de la culture « hiérarchiste », financiarisée et technocratique du management des organisations (Aubert, 2003 ; Boltanski et Chiapello, *op. cit.* ; Sennett, *op. cit.*).

#### 6.2.4. Le retrait, le ludique et les rébellions larvées

L'étude des comportements au travail et de ses mode de socialisation doit être aussi réalisée dans ses manifestations privées aberrantes et symptomatiques : attentions obsessionnelles aux jeux d'argent, dispersion de certains jeunes ou d'individus plus âgés dans les jeux de rôle ludiques ou vidéo ou sur l'internet, cultures du retrait, installation dans une normalité « vide de sens » ou apathique (source de pathologies alimentaires à l'étiologie certes multifactorielle, voire biogénétique, mais aussi socioculturelle), résignation dans le chômage de longue durée, délinquances ou prédélinquances, violences urbaines ou, à l'autre pôle, hyperactivité professionnelle, stress, militantisme syndical, recherche du pouvoir et coalitions diverses dans les organisations, utopies antimondialistes ou rébellions identitaires. Ces différents terrains sont parfois étudiés (soit comme mouvements sociaux, soit comme pathologies) mais ils ne le sont pas souvent comme des manifestations extraordinaires, indicielles ou parallèles de la RS du travail. Il est vraiment opportun de relier les dimensions psychosociales du travail, de ses alternatives et celles plus ou moins aberrantes du « hors-travail », dans l'observation de leur quotidienneté et de leurs temporalités.

Plus spécifiquement, il s'agit vraiment de mettre en relation ces divers aspects symptomatiques (surtout pour le ludisme) avec le champ de recherche précédemment évoqué (6.2.3.) sur l'émergence de représentations différentes du travail :

« La notion de "jeu" me semble particulièrement adaptée pour désigner des activités qui, comme la littérature, se pratiquent à des degrés d'investissement très différents, mais qui, globalement, concernent des individus ne pouvant pas se permettre de passer tout leur temps à jouer à ce jeu. Ne vivant souvent pas matériellement de leur littérature, les écrivains alternent donc des temps et des investissements de "vie littéraire" et de "vie professionnelle extra-littéraire" [...]. Concernant le caractère "incertain" du jeu, là encore, l'activité artistique, en général, et littéraire, en particulier, est pénétrée d'incertitude [*économique et esthétique*]. À la différence de toute une série d'autres univers sociaux, le jeu littéraire ne garantit jamais la pérennité de l'existence dans le jeu (Lahire, *op. cit.*, p. 73 et 75.)

Je demeure persuadé que les réflexions sur les formes de professionnalisation artistique et sur les aberrations symptomatiques (« vie au travail/vie hors travail et ludismes ») des masses peuvent être reliées et réinterprétées. Je pense m'appuyer sur mes travaux précédents concernant l'émergence et l'*état acide* pour contribuer à préciser un modèle spécifique, tenant compte des recherches dans le domaine de la sociologie des professions artistiques et du travail. Cette intuition me tenaille depuis longtemps et je n'ai pas su encore détailler une telle grille d'analyse ni l'explorer empiriquement.

#### 6.2.5. Dogmatisme, autoritarisme et acceptation / refus de la divergence organisationnelle

Le lien entre *hétérodoxie* et *orthodoxie* (ou dogmatisme : Deconchy, 1980) demande à être réexploré et approfondi. Une extension des travaux sur les systèmes orthodoxes au secteur des entreprises est souhaitable. L'approche des institutions publiques ou religieuses ne suffit pas à la systématisation de cette théorisation. Les organisations privées sont des espaces spécifiques de traduction de l'orthodoxie en pratiques prescriptives, dénommées par exemple « management culturel de l'entreprise ». Elles sont aussi des lieux de gestion du changement et de l'hétérodoxie. Elles instillent donc des doses savamment calculées de *schèmes innovants* dans des ensembles sociotechniques, souvent très structurés et contraignants. L'interrogation sur les types de justification (techniques, philosophiques, psychologiques, managériaux, financiers, économiques, stratégiques) de l'orthodoxie des systèmes de pouvoir (ou gouvernance) des cultures organisationnelles permet d'ailleurs de

préciser la nature des représentations (sociales ? collectives ? idéologiques ? figées ? émergentes ? structurées ? mobiles ou floues ?), existant dans et hors d'elles. Les travaux sur les droits de l'homme (Doise, 2001), sur la représentation et la place des psychologues ou sur les conditions d'opposition / obéissance à l'autoritarisme (Deconchy et Dru, 2007 ; Milgram, 1976 ; Meeus et Raaijmakers, 1986) appréhendent une partie de ce questionnement général. Les *représentations idéologiques* (culturelles) des organisations privées peuvent-elles intégrer les *représentations sociales hétérodoxes*, plus divergentes, des membres et des sous-groupes qui les constituent ? Comment sont opérées ces intégrations ? Complémentairement, le but de problématisation est de pister l'émergence et la mise en discours d'une autre vision, ne se réduisant pas à d'uniques contraintes juridiques, d'un management citoyen et démocratique de l'entreprise, intégrant une forte mobilisation de ses personnels et une centration de ses activités sur une gestion complexe des facteurs environnementaux, sociaux et économiques. Les travaux de Jan Jonker, aux Pays-Bas, sur ce qu'il nomme « *the blue business* » ou « *the corporate social responsibility* » peuvent être cités, concernant l'approche du management citoyen, mais on peut aussi se référer aux écrits de Didier Danet, en France, ou de Tom Beauchamp et Norman Bowie, notamment, aux États-Unis (Beauchamp et Bowie, 2003 ; Danet, 2002 ; Jonker et Klaver, 2000). Les travaux des chercheurs du *LAREQUOI*<sup>246</sup> ou du laboratoire d'économie du développement et de l'environnement *C3ED*<sup>247</sup>, à l'UVSQ, sont aussi fortement axés sur l'approfondissement de la question éthique dans les organisations (Bartoli, 2005 ; Hermel, 1993 ; Revue *Ethics and Economic* du *C3ED*). La motivation, comme signe de l'engagement et de l'adhésion aux valeurs de l'entreprise demeure, quoiqu'on en dise, orpheline *ab aeternam* des espaces organisationnels modernes. Ce « nerf de la guerre » de la compétitivité et des gains en parts de marché et d'innovation demande toujours à être rediscuté, repensé, redéployé comme objectif.

### 6.2.6. L'évaluation des dispositifs de gestion des bilans de compétences

Dernière piste proposée : la loi sur le bilan de compétences de 1991 est un cadre réglementaire sophistiqué et un dispositif encore insuffisamment connu dans les organisations (Goubert-Seca, 2004 ; Joras, 1995). Il ne s'agit pas ici de discuter de la centration des organisations sur le *management des compétences* qui a été maintes fois critiqué ou encensé (Aubert et Gaulejac, 2000 ; Pansu et Louche, 2004). Il déporterait les salariés vers la suractivité de réalisation de soi et vers l'épuisement professionnel (Truchot, 2004), voire même, vers de nouvelles expériences de dépression, résultant de la combinaison d'une sorte de néotaylorisme (impact triple du toyotisme, des progrès dans les technologies de la communication et de l'information et d'un gouvernement des entreprises à partir de critères boursiers et financiers) et d'une exigence de mobilisation du soi professionnel et de son épanouissement, en fonction de compétences renégociée et restructurées<sup>248</sup>. Concernant les populations précaires ou en demande d'insertion professionnelle et de resocialisation (bas-niveaux-de-qualification, chômeurs de longue durée, rmistes : Castra 2001 ; Kokosowski, 1987), l'impact faible ou carrément négatif de

246 Laboratoire de recherche en management : <http://www.larequoi.uvsq.fr/index.htm>.

247 Centre d'Économie et d'Éthique pour l'Environnement et le Développement : <http://www.c3ed.uvsq.fr/>.

248 Un exemple fortement médiatisé est celui de l'explication des facteurs probables des suicides, ayant eu lieu au Technocentre de Renault, en 2006-2007, à Guyancourt, dans les Yvelines. Le rapport d'expertise sur les conditions de travail, effectué par le cabinet privé Technologia, confirme largement le diagnostic négatif détaillé dans ce paragraphe-ci sur la mobilisation toyotiste des compétences (Nathalie Brafman, « Un rapport juge très élevés les risques psychosociaux au Technocentre de Renault », *LeMonde.fr*, 21 octobre 2007).

l'idéologie du projet et des pratiques de bilan de compétences a été décrit avec précision (Castra, 2003, pp. 74-109).

Sur un plan plus pragmatique, le bilan de compétences est un droit individuel du salarié. En tant que tel, il peut conduire, *s'il est bien mené*, par un expert en accompagnement et un bon connaisseur du monde des organisations et du marché de l'emploi, à un meilleur affrontement des sources du stress et des contraintes de ce que l'on a pu appeler le néoproductivisme (Askenazy, 2004). Le dispositif « bilan de compétences » est l'objet de certifications et de contrôles, de la part de commissions et d'organismes, comme les *CIBC* (Centre Inter-Intentionnels de Bilans de Compétences), dépendants de l'État et des Régions mais aussi d'organismes de financement patronaux comme les *FONGECIF*<sup>249</sup>. Il s'agit, pour les autorités administratives et professionnelles de vérifier les qualités et les normes d'exercice professionnelles des centres de bilans qui accueillent chaque année, dans toute la France, des salariés en situation de mobilité (interne ou externe).

Le but de ce plan d'étude serait de prospecter le marché des appels d'offres dans le domaine de l'évaluation des bilans de compétences (= *BC*) (par exemple, en termes d'observation d'*effets de dynamisation*) auprès de populations d'origine socioprofessionnelle contrastée (cadres, non-cadres, chômeurs, salariés en situation de mobilité externe volontaire, jeunes salariés, créateurs d'entreprises...). On peut proposer de repérer deux types de populations (des sujets qui pourraient bénéficier de la législation et ceux qui en ont déjà tiré profit), puis à l'administration d'un questionnaire d'attitudes au travail et de projet professionnel, avant et après la phase de *BC*. Étant donné le caractère individuel et confidentiel de la démarche de *BC*, le questionnaire serait proposé avant et après la phase de réalisation du bilan. L'hypothèse générale est que ce dispositif engendrerait une meilleure implication au travail, aux seules conditions suivantes :

a) le *facteur de restructuration temporelle et personnelle des analysants aura été pris en compte dans le cadre même du bilan de compétences* (notamment à travers la notion de récit de vie) ;

b) *les objectifs opérationnels d'intégration organisationnelle et d'activité auront été connectés effectivement à la finalité de la démarche* (aide à la structuration des liens individu-organisation, actions concrètes d'intégration d'un contexte organisationnel, de montage d'un dossier d'une micro-entreprise ou d'une activité artisanale ou libérale).

De ce point de vue, le bilan de compétences ne doit pas se limiter à un accompagnement formel et à une écoute passive / compréhensive du postulant au changement. Il doit pouvoir inciter l'analysant à définir un projet *et* une réalisation, tout en étant axé sur la méthode du récit de vie (Mouillet et Colin, 2000). L'analyse des situations de transition a alors une importance théorique qui conforte cette attention à la notion de récit.

---

249 Fonds de gestion du congé individuel de formation.

« L'acquisition de connaissances et de compétences cognitives, sociales et pratiques est profondément intriquée et dépendante de la manière dont la personne se perçoit et se définit, et de la façon dont elle parvient à inscrire ses modifications, ses compétences, son identité présente, dans une forme de récit englobant – plus ou moins clairement formulé [...]. Les périodes de transition peuvent être développementales lorsque certaines constructions de significations sont possibles, étant elles-mêmes profondément liées à la possibilité de réélaborations identitaires et d'apprentissages. Facilitant un travail de construction de signification, certaines composantes matérielles, sociales et symboliques des cadres spatiaux et temporels dans lesquelles se déroulent les transitions soutiennent, plus particulièrement, un travail développemental. En veillant au maintien de ces composantes, il est peut-être possible de soutenir la capacité des personnes à travailler leur expérience et à construire de la signification, à lier présent et passé, à développer des projets personnels à se redéfinir et à s'engager dans des apprentissages » (Zittoun et Perret-Clermont, 2001, pp. 1 et 4.)

Sur un plan strictement opérationnel, l'accessibilité de populations salariées est très problématique pour ce genre d'étude. Elle n'est possible que sous couvert d'une autorisation administrative des organisations où ils exercent, après de longues négociations multipartites et avec des garanties juridiques (pour l'individu en bilan) à étudier.

Une alternative (qui ne conduit pas à une enquête analogue) si les populations sont trop difficiles à prospecter et à convaincre serait une visée quasi expérimentale de terrain, en comparant des groupes d'étudiants, avec ou sans application de la technique du récit de vie à un programme de formation et d'accompagnement à l'élaboration d'un objectif d'études universitaires (après une première année de licence notamment) et à l'insertion professionnelle (master). L'anthropologie du projet et la mise en récit de sa vie scolaire et professionnelle future seraient alors comparées chez des étudiants de 1<sup>re</sup> année de licence et de fin de cycle de Master. J'ai pris connaissance des critiques nombreuses faites à l'encontre de la philosophie de projet à l'œuvre dans les dispositifs d'insertion (Castra, *ibid.*). Il semble clair qu'il s'agit d'une imposition dissimulée d'objectifs à des individus déjà fragilisés et incapables de formuler un avenir. On a donc l'impression d'un placage. Mais je demeure persuadé que l'intériorisation et l'explicitation d'un « désir » d'engagement, d'une « appétence » à faire un travail repose aussi sur la réappropriation d'une identification à un passé, à une biographie et à une relation avec un présent structuré. Le tout est de ne pas perdre de vue l'idée fondamentale développée par Denis Castra d'une mise en relation avec les mondes professionnels des organisations privées et publiques et d'une connexion régulière avec une série d'actions concrètes.

En tant qu'ex-directeur d'un service (*SCUIO*) consacré à ce champ professionnel, j'ai pu régulièrement observer que l'orientation reste peu prise en considération à l'Éducation nationale et dans les politiques universitaires en France, malgré les déclarations lénifiantes et rituelles des Conférences de Présidents d'université ou de Directeurs de *SCUIO*. S'il s'avère impossible d'étudier la dynamique du projet et donc de la projection dans des milieux professionnel et d'entreprises, ou dans des centres de bilans de compétences, il pourrait toujours être possible de contacter les Services communs d'information et d'orientation ou ceux de la Formation continue des universités. Pascal Moliner a déjà entrepris des travaux sur les représentations de l'entreprise en milieu étudiant. Il s'agirait alors de se situer dans la continuité de ces premières études (Moliner, 1996), en étant axé sur l'observation des effets structurants de la technique du récit de vie et de la dynamisation par le projet. Un autre versant essentiel de ce genre de recherche serait de vouloir mieux étudier les représentations des cadres et dirigeants d'organisations privées et publiques à propos des fonctions d'intégration, de recrutement, d'accueil, d'insertion sociale (et de lien avec l'éducation) de l'entreprise. On met beaucoup en cause les dispositifs d'insertion (à juste titre), les organismes, comme l'ANPE, ou le rôle de l'Éducation nationale. Mais on oublie d'interroger les *fournisseurs d'offres d'emploi* et

leurs représentations de l'employabilité et sur la manière dont ils mettent en avant les contraintes organisationnelles et les stratégies d'acteurs.

### 6.3. Portrait du psychosociologue en renard

Au final, notre approche, principalement ethnographique et clinique, transgressant relativement et de façon réflexive, les attendus normatifs de la psychologie sociale et de la sociologie, en adoptant des théories, des données et des grilles d'analyse issues des deux disciplines, peut gêner certains évaluateurs, préoccupés par le « maintien des frontières ». La sociologie et la psychologie sociale demeurent néanmoins cousines et assez proches dans leur mode d'appréhension des phénomènes, malgré des dissensions sur la manière de compter (expérimentalisme et analyse de variance de la majorité des psychologues sociaux, analyse des correspondances et multidimensionnelles d'une grande partie des sociologues) ou sur l'importance accordée aux affects, émotions ou capitaux culturels, économiques et éco-technologiques. Le choix de l'hybridation n'est ni le plus stratégique, ni le plus efficace quand on tente de progresser dans une carrière à l'intérieur de l'une de ces deux disciplines. La notion d'« hybridation » est ici préférée à un usage passe-partout du terme « pluridisciplinarité<sup>250</sup> ». En effet, il est difficile d'embrasser un seul secteur spécialisé dans la sociologie ou la psychologie. Il serait outrecuidant de prétendre à l'encyclopédisme ou de s'abandonner à une superficialité papillonnante.

« Ce processus par lequel les connaissances spécialisées de différents domaines sont combinés constitue ce que nous appelons une hybridation. Un domaine hybride résulte du recouvrement de zones marginales de deux ou plusieurs disciplines [...]. Le scientifique hybride est un homme de frontières qui investit une partie du territoire d'une autre discipline, ou qui occupe une zone à cheval sur deux disciplines ou même plusieurs. La recherche menée par ces chercheurs, d'un nouveau genre, se situe à la périphérie de plusieurs disciplines, et non en leur centre ; elle prend, par ailleurs, place dans une partie spécifique de cette périphérie, sans s'établir le long de toute la frontière. Le scientifique hybride ne travaille pas dans des espaces vierges. Il emprunte à ses voisins, et ce qu'il crée peut, en retour, être emprunté [...]. Il est établi scientifiquement que l'or se trouve presque toujours dans le voisinage d'autres minerais, que les chercheurs hybrides s'efforcent de mettre aussi en valeur. En outre, alors que les ressources d'un territoire peuvent paraître épuisées, les hybrides l'examinent sous d'autres angles et aperçoivent souvent de nouveaux éléments à mettre en valeur. Quelques-uns deviennent des entrepreneurs, qui achètent de l'or d'un territoire, en espérant tirer bénéfice de sa vente à l'extérieur ; d'autres sont des marchands qui apportent aux mineurs des produits venant d'ailleurs. D'autres encore peuvent se désintéresser totalement de l'or et ne se préoccuper que des possibilités qu'ils ont d'appliquer leurs propres méthodes à la culture du territoire en question. Il s'agit là d'une nouvelle génération de chercheurs, qui sont responsables des progrès actuels réalisés en sciences sociales [...]. Comme le suggèrent la métaphore et les exemples précédents, les chercheurs hybrides forment, par essence, un ensemble très varié. L'hybridation ne se résume généralement pas à la combinaison de deux parties égales. Habituellement, l'un des deux éléments domine : l'hybridation n'exclut, en effet, pas la dépendance. L'histoire économique appartient, avant tout, au domaine de l'histoire tout court, alors que l'histoire démographique se rattache essentiellement à la démographie. Le domaine de la psychologie sociale est divisé entre ceux qui sont, avant tout, des psychologues et ceux qui sont principalement des sociologues [...]. Les scientifiques ne pourront plus se satisfaire de disciplines aux frontières hermétiques, et tenteront, au contraire, de les abattre » (Dogan et Pahre, *op. cit.*, pp. 73 et 223-225.)

Les mêmes auteurs précisent, au début de leur livre (*ibid.*, p. 39) que lorsqu'un nouveau champ d'étude apparaît, les chercheurs sont souvent mis en marge de leur discipline. Tout en ne perdant pas le contact avec les noyaux et le patrimoine disciplinaire, on observe que

250 Une perspective intéressante, cohérente et peu reconnue académiquement, en France, dans ce domaine est l'usage, parfois inventif et bien plus pertinent que ses critiques patentés ne le pensent, de la psychanalyse. J'ai utilisé, dès ma thèse (Seca, 1987), certains de ses concepts (notamment l'idée qu'un groupe de musique vit l'*illusion groupale* (Anzieu, 1975). Mais vu le type de phénomènes observé et théorisé, il m'était impossible de réutiliser ce seul angle interprétatif.



leurs connexions avec ce « centre » deviennent toujours plus réduites. Je l'ai déjà souligné dans le chapitre 1 : il est difficile, voire impossible, de se poser en théoricien monodisciplinaire quand on choisit une démarche fondée sur l'étude de terrain et, surtout, quand on opte pour un *objet d'étude peu compris, en tant que tel, par une partie dominante de la communauté scientifique de la psychologie sociale*, émergeant après 1990, plus expérimentaliste qu'analyste de l'expérimentation, trop arc-boutée sur un « cognitivisme rigide », sélectif et exclusif, faisant plutôt le jeu des neurosciences, face auxquelles elle a un faible poids, et plus préoccupée, comme d'autres disciplines fragilisées d'ailleurs, par la reproduction d'un paradigme scientiste, défendant un pré carré, que par la construction d'un dialogue intersubjectif ouvert à l'exploration de phénomènes complexes.

« La pathologie moderne de l'esprit est dans l'hyper-simplification qui rend aveugle à la complexité du réel. La pathologie de l'idée est dans l'idéalisme où l'idée occulte la réalité qu'elle a pour mission de traduire et se prend pour seule réelle. La maladie de la théorie est dans le doctrinarisme et le dogmatisme, qui referment la théorie sur elle-même et la pétrifient. La pathologie de la raison est dans la rationalisation qui enferme le réel dans un système d'idées cohérent, mais partiel est unilatéral, et qui ne sait ni qu'une partie du réel est "irrationalisable", ni que la rationalité a pour mission de dialoguer avec l' "irrationalisable" » (Morin, 2005, p. 24-25.)

On discerne aussi un sens tonique du mot « pluridisciplinarité », assignant au discours de connaissance un objectif de « *scienza nuova* », expression reprise à Vico par Edgar Morin : le but étant l'élaboration de savoirs multidimensionnels, non totalitaires, peu doctrinaux, ouverts à l'incertitude et au dépassement d'une forme de rationalité au profit d'une élucidation d'un phénomène.

« Transdisciplinaire signifie aujourd'hui "indisciplinaire". Toute une énorme institution bureaucratifiée – la science – tout un corps de principes, résistent à la moindre remise en question, rejette avec violence et mépris comme "non scientifique" tout ce qui ne correspond pas au modèle » (Morin, 2005, p. 70.)

La prise en compte du « paradigme de la complexité » est corrélative de cette volonté « indisciplinaire ». En effet, l'obsession de la simplicité et du réductionnisme (mais historiquement fonctionnelle et nécessaire, aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles) des sciences expérimentales a conduit à des découvertes toujours plus éloignées ou hors du cadre de l'exigence de contrôle des variables ou de la saisie de l'*élément premier* d'une *physis* ou d'une anthropologie. Les structures de la temporalité incitent à rester modeste et attentif.

« Les signes ou les messages qui nous sont adressés ou que nous captions portent avec eux un sens dont le contenu n'est jamais complètement déterminé : ils sont ainsi "hantés" par des significations dont aucune exégèse – qu'elle soit "divinatoire", "comparative" ou "discursive" – ne pourra nous livrer les clés d'intelligibilité. Le texte du social, par ses blancs, ses lacunes et ses ratures, n'est clair pour personne, pas même pour ceux qui en sont les auteurs ou les interprètes privilégiés [...]. La nécessaire re-création du passé en chacun de nous n'implique cependant pas que certaines déclinaisons ne soient pas capables, le moment venu, de gagner l'assentiment du plus grand nombre en soulevant enthousiasme et passions » (Ferréol, 2002b, p. 11.)

Cette incontrôlabilité tendancielle des facteurs multiples en interaction dans les écosystèmes est notamment due à l'irruption du désordre dans les modèles explicatifs des organisations sociales, de l'intrication de la négentropie et de l'entropie biologiques, de la confirmation de l'hypothèse de la naissance de l'univers par la désintégration / organisation (théorie du *big-bang*), de l'importance générale du processus d'auto-organisation ou du principe d'affirmation de la singularité dans une espèce ou une classe d'objets.

« L'acceptation de la complexité, c'est l'acceptation d'une contradiction, et l'idée que l'on ne peut pas escamoter les contradictions dans une vision euphorique du monde, souligne Morin (p. 86-87) qui ajoute, plus loin : on peut dire que ce qui est complexe relève, d'une part, du monde empirique, de l'incertitude, de l'incapacité d'être certain de tout, de formuler une loi, de concevoir un ordre absolu. Il relève, d'autre part, de quelque chose de logique, c'est-à-dire de l'incapacité d'éviter les contradictions » (Morin, 2005, p. 92.)

Évidemment cette appréhension de la complexité s'applique aussi aux sciences humaines et à leur nécessaire complémentarité (économie politique, sociologie, psychologie) : « Derrière le monde de l'argent, il y a tout un monde de passions, il y a la psychologie humaine. Même dans les phénomènes économiques *stricto sensu*, jouent les phénomènes de foules [...], de panique, comme on l'a vu récemment à Wall Street et ailleurs. La dimension économique contient les autres dimensions » (Morin, 2005, p. 92-93.) On l'aura compris dans la description conclusive (2.8.) du chapitre 2, les dogmatismes monodisciplinaires peuvent conduire à une juxtaposition de dénégations / intégrations partielles d'observations et de grilles d'analyse déjà construites par d'autres chercheurs, d'une part, et à un processus d'oubli / filtration d'écrits jugés trop anciens – ou éloignés du champ disciplinaire propre au chercheur – et donc d'un patrimoine des sciences de l'homme sur lequel on juge qu'il ne faut pas revenir, d'autre part. L'observation des cultures émergentes, plus que d'autres champs d'études en sciences humaines, nécessitent une ouverture intellectuelle et la prise en considération de facteurs explicatifs provenant de diverses disciplines. Ce qui interdit au chercheur, même nouvellement venu dans ce secteur, la facilité des prêt-à-penser et de l'inféodation strictement stratégique à un clan.

J'insiste sur un point essentiel : je n'ai pas une vision « partisane » ou arrêtée de la méthode et des outils d'étude. Les techniques de recherche ou les données doivent être prises là où on les trouve et quand on en a besoin (en prenant soin de vérifier leur sens et leur pertinence pour un objectif théorique, évidemment), qu'elles soient quantitatives, qualitatives, expérimentales, comparatives, cliniques ou ethnographiques. Néanmoins, on est happé par le choix d'un objet d'étude (approche principalement clinique), plus qu'on ne le pense et sans qu'on en puisse prévoir les conséquences. Le reste (évaluations, mise à l'épreuve, surveillance plus ou moins attentive ou tolérante de « gendarmes scientifiques ») suit sans qu'on le veuille. L'intégration de grilles d'analyse sociologiques ou provenant des sciences de la communication, de l'anthropologie, de la psychologie des foules, de l'économie appliquée à la culture et des sciences de gestion m'a aidé peu à peu à explorer les aspérités et la complexité des pratiques observées, au départ, au seul prisme des discours d'acteurs et de leurs manières de faire. En fin de processus, avec la présentation de cette habilitation, tout en conservant l'essentiel du passé (psychosociologie des représentations émergentes), je pense avoir su reformuler un modèle en tenant compte d'autres sources et d'autres savoirs.

Mais les voies d'accès à la connaissance sont bizarrement impénétrables et diversifiées. En effet, j'ai souvent réfléchi à un phénomène qui, tout en continuant à m'étonner, éclaire la potentialité et le caractère insolite de ces cheminements (« les voies de la connaissance sont multiples et interpénétrées, parfois impénétrables »). On peut prendre l'exemple du *jogging*, pratiqué généralement de façon amateur et discrète, sauf lorsqu'on observe, au Parc Monceau, des cadres appliqués à maintenir le rythme de leur course, éructant leur sueur et leur souffle et exhibant rituellement leur vertu sportive, le dimanche matin devant les poussettes des mamans et des nounous. On pourrait subodorer, dans cette ritualité solitaire, une interprétation psychosociale, en termes d'influence d'une vision préventive de la médecine psychosomatique concernant les risques cardio-vasculaires ou de préoccupations corporelles plus ou moins narcissiques. Comment bon nombre de coureurs,

en initiation ou débutants dans ce domaine, peuvent-ils produire tous les efforts physiques et mentaux adéquats afin de résister à l'envie de rentrer chez soi au bout de dix minutes d'essoufflement ? Une des solutions est peut-être dans la fonction utilitaire du l'état de veille hypnotique généré par l'activité de course à pied, en plus de la sécrétion naturelle d'endorphines qui soutient l'allure. Je ne sais pas si d'autres techniques d'endurance sont activées (par exemple, l'effet de la compétition ou de l'image progressivement améliorée de son propre corps). En tous cas, pour ce qui concerne l'effet d'auto-hypnose, certains coureurs s'évertuent à séparer nettement, d'une part, le ressenti du corps, de sa dépense, de sa métronomie rythmicité et, de l'autre, l'activité mentale et méditative se déroulant en parallèle. Leur but est alors de rejoindre, le plus possible, un état crépusculaire de séparation corps / esprit afin de pouvoir continuer à voyager dans leurs pensées pendant que le corps sue, suinte, chauffe, est élongé, s'accroche à l'asphalte et aux aspérités des chemins empruntés. Certains intellectuels et amis m'ont parlé du même état mental pendant qu'ils pratiquaient le vélo. Pour le joggeur, l'atteinte d'un tournoisement intérieur, proche de la régularité des *derviches tourneurs* dans leur danse, pourrait donner à concevoir le *jogging* comme un art chorégraphique, sans la musique, évidemment, car elle générerait les méditations durant l'activité. Je sais, pour l'avoir observé, que beaucoup de coureurs en écoutent cependant sur des baladeurs numériques. Mais c'est loin d'être systématique et cela ne fait que renforcer l'hypothèse d'une dissociation corps / esprit durant cette activité. Il se peut que certains joggeurs développent, depuis longtemps, cette recette-là pour apprendre à trouver le fameux « second souffle » et à résister à l'envie de rentrer chez soi après dix minutes d'effort.

En fait, l'ascèse qu'il faut développer pour prendre nettement conscience de ce « truc de coureur à pied » laisse interrogateur tellement cet état est activé spontanément « sans qu'on y pense ». Sa saisie intellectuelle (son repérage) et son intégration dans mon bric-à-brac de savoirs, sa désignation, l'observation de sa nature précise et de sa spécificité ont été l'objet d'une extraction lente et d'une mise au jour. La « découverte » (petite victoire de la quotidienneté) de cet état dissociatif évoque la manière dont François Roustang parle de l'état de veille hypnotique en prenant l'exemple de la conduite automobile (Roustang, *op. cit.*, p. 72-73).

« La transe, l'oubli conscient de ce qui est accompli, donne à la conduite une souplesse et une précision qu'elle n'aurait pas si le conducteur avait une connaissance explicite de la succession de ses gestes. Ce n'est donc plus une veille restreinte consciente qui perçoit la multitude de *stimuli* nécessaires à une action bien intégrée ; c'est une veille à la fois tout à fait consciente des moindres variations alentour et inconsciente parce qu'elle n'a pas besoin de se rendre explicite » (Roustang, *op. cit.*, p. 73.)

Qui oserait expliciter que les automobilistes sont dans un tel état sur les routes ? Mais on pourrait prendre l'exemple de la manière de travailler des certains élèves ou étudiants qui font plein de choses en parallèle (*chats*, jeux, écoute de disque, téléphone) ou dont le regard se perd dans le lointain, au beau milieu d'une conférence ou d'un enseignement. Claude Lévi-Strauss évoquait, lui aussi, l'invocation d'un état de « transit » de la conscience, en 1988 et son besoin d'écoute de musique durant l'écriture de ses livres, dans un entretien avec Didier Éribon.

« Je travaille en musique. Cela peut m'attirer la réprobation des mélomanes qui m'accuseraient de faire de la musique un bruit de fond. Les choses sont plus compliquées, et j'aurais du mal à expliquer le rapport entre mon travail et la musique, sinon peut-être au moyen d'une comparaison. Pourquoi le nu tient-il une si grande place dans la peinture ? On pourrait croire que c'est à cause de la beauté intrinsèque d'un corps. La raison me semble différente. Même le peintre le plus blasé, habitué à faire poser des modèles, ne peut manquer d'éprouver une certaine excitation érotique. Ce léger éréthisme le stimule et aiguise sa perception ; il peint mieux. Consciemment ou inconsciemment, l'artiste recherche cet état de grâce. Mon rapport à la musique est du même ordre : je pense mieux en l'écoutant. Une relation contrapuntique s'établit entre l'articulation du discours musical et le fil de ma réflexion. Tantôt, ils vont de conserve, tantôt ils se quittent puis, enfin, se rejoignent. Combien de fois n'ai-je pas noté – mais après coup – qu'en écoutant une œuvre, je cessais de l'entendre pendant qu'une idée surgissait. Après cette séparation temporaire qui la rend autonome, ma pensée s'engrène à nouveau sur l'œuvre, comme si le discours mental avait, pour un instant, relayé le discours musical, tout en restant de complicité avec lui » (Lévi-Strauss et Éribon, 1988, p. 246.)

L'état de veille hypnotique est clairement banal, familier et récurrent. Il fait de chaque individu un être profondément interconnecté au monde et aux conduites, tant privées que professionnelles, pensées et remémorées, en parallèle à une série d'acte semi-automatiques (faire de la course à pied, prendre soin de soi, cuisiner, consulter son courrier). Il y a, de plus, un indissociable lien entre le domaine du psychisme, celui de la société et de l'effet de nombre qu'il présuppose. Comment ne pas voir dans ces coureurs de marathon, s'élançant par milliers, sur les routes de Berlin, New York ou Paris, la multiplication et une probable diffusion de l'effet de dissociation que je me suis évertué à tirer du fond de mes automatismes comportementaux du rituel du *jogging* hebdomadaire ? La (psycho)sociologie, c'est aussi cela : cette capacité de réinvention réflexive, exercée à tout va sur l'intériorité du chercheur, comme sur les phénomènes sociaux les plus éloignés des préoccupations des laboratoires. Un exemple émouvant prolonge la réflexion sur la pluridisciplinarité surprenante des observations cliniques. L'athlète allemand, *ex-junky*, Andreas Niedrig, connu pour avoir réussi à sortir du cercle morbide de la dépendance par une sorte de sur-implication dans ce sport, sous l'impulsion de son père, est devenu un des grands champions internationaux du triathlon. L'image de sa course joyeuse, au marathon de Berlin, entouré de sa sœur et son père, est symbolique et poignante<sup>251</sup>. Une sale histoire de poudre blanche qui se termine bien ! Je n'ai pas pu résister à l'envie d'évoquer cette alchimie, si lumineuse et positive, où l'on passe d'une transe machinée (drogue dure) à l'auto-hypnose socialisée et douce (quoiqu'éprouvante) de la course à pied. Il faut savoir reconnaître que si l'on sait regarder le monde avec des yeux mi-naïfs, mi-armés, on y voit surgir des tableaux captivants. Les rapports entre la sociologie du sport et la psychologie de l'addiction peuvent, au premier abord, sembler tirés par les cheveux. Mais pourtant il suffit d'observer, de fouiller, de laisser se dérouler devant soi certaines scènes et d'accepter de laisser survenir le savoir qu'elles pourraient engendrer sans sombrer, évidemment, dans les prénotions si terribles à éviter et qu'on suspecte très vite en train de miner nos pensées et discours. En fait, les prénotions sont les clés d'entrées vers le complexe. Ce mélange de naïveté et de théorisation dans l'observation implique une armature notionnelle large du chercheur et une capacité à formaliser une grille d'analyse et à hiérarchiser des facteurs principaux et secondaires afin de parvenir à extraire, de la diversité des phénomènes, les architectures et les machineries subtilement agissantes.

251 Monika Birk, *À vos marques, prêts, partez!*, Documentaire, Berlin, ZDF (diffusion, Arte, 23 juillet 2007 : <http://www.arte.tv/fr/semaine/244.broadcastingNum=782191.day=3.week=30.year=2007.html>).

« Ceci nous amène à penser que, si l'on entend relever l'incohérence, la labilité, la polysémie du donné social, cela ne signifie pas que l'on ne puisse pas y remarquer des formes structurantes. On le reconnaît de plus en plus, l'ordre et le désordre sont intimement liés ; il s'agit donc de trouver le moyen de rendre compte épistémologiquement de ce rapport organique. La conjonction du minuscule et de la "forme" me semble être la meilleure des procédures possibles » (Maffesoli, 2006, p. 33.)

Ce rappel au « formisme » simmelien conduit à reformuler ce que d'autres ont fort clairement énoncé à propos des liens fondamentaux entre psychologie sociale et sociologie ainsi que sur la nécessité, pour le sociologue, d'être un « maître de la coupe transversale », appellation caractérisant bien Simmel, selon Emil Ludwig, un écrivain allemand (cité in Moscovici, 1988, p. 287). La sociologie défendue alors est perçue comme « science des associations et des sociations » (*ibid.*, p. 300). L'idée qu'elle est aussi un style et un promontoire, d'où l'on se permet de contempler les mondes sociaux et leur luxuriance, semble assez séduisante et juste.

« L'étiquette ne fait pas la connaissance, pas plus que l'habit ne fait le moine, et une nouvelle étiquette ne fait pas une nouvelle connaissance. Donc, malgré les apparences, elle doit être une science parmi les autres, dans une société qui en crée beaucoup et en change souvent. Dans le troupeau des sciences de l'homme, la sociologie n'a pas à se faire le berger, gardien d'un ordre, mais plutôt le chien vigilant et houspilleur, accroissant leur mobilité et les échanges entre elles [...]. En définitive, la sociologie est, avant tout, un style. Aux yeux de Simmel, elle ne serait qu'un point de vue d'où observer des faits déjà connus en tant que produits dans et par la société [...]. C'est bien comme style que s'affirme une science, en général, de même qu'un art obéit à une technique, et un genre littéraire à des formes de composition » (Moscovici, 1988, pp. 289-290.)

Ailleurs, dans cet écrit majeur, Moscovici propose une analogie synthétique et suggestive, le couple du renard et du hérisson, pour désigner deux grands types de scientifiques, en se basant des fragments du poète Archiloque) (« Le renard sait beaucoup de choses, mais le hérisson sait une seule grande chose »). Il n'est pas anodin que la métaphore du canidé (chien, renard) soit reprise plusieurs fois, au début (extrait ci-dessous) et en fin d'ouvrage (ci-dessus).

« Tant qu'il décrit, on le voit suivre, explorateur et agressif, comme le renard, les pistes nombreuses de la géographie sociale, combiner fait et notions disparates, ruser avec les méthodes sans la moindre réticence. Pourvu que les fruits de ses incursions et de ses rapines lui permettent d'avancer, de capter un rai de vérité, nul n'exige un certificat d'origine. Et nul ne se préoccupe de leur conformité aux principes de l'économie ou de la psychologie, de la sociologie ou de la linguistique. Seul compte le flair et, en définitive, le succès ou l'échec. Comme pour l'artiste, les qualités de l'œuvre importent d'avantage que le respect des règles de l'art [...]. De ce point de vue, le chercheur se conduit, ainsi que l'écrit Einstein, "comme une sorte d'opportuniste sans scrupule ; il apparaît *réaliste* dans la mesure où il cherche à décrire un monde indépendant de l'acte de perception ; *idéaliste*, dans la mesure où il est à la recherche de concepts et de théories, en tant que libres inventions de l'esprit humain (qui ne peuvent être logiquement tirées du donné empirique) ; *positiviste*, dans la mesure où il considère ses concepts et ses théories *seulement*, pour autant qu'ils lui fournissent une représentation logique des rapports entre les expériences des sens" » (Moscovici, 1988, pp. 8-9.)

Le hérisson représente un autre visage du savant, plus soucieux de sélection des données, d'ordonnement, de validation, d'explication mécanique et linéaire et de recherche de causes, peu nombreuses et structurantes, à un ensemble de phénomènes et d'une continuité logique disciplinaire. S'en suit la thèse défendue par l'auteur : les sciences de l'homme et du religieux tendraient à écarter, minorer ou sous-estimer l'explication psychique des faits sociaux, d'une part, et les grandes fondations théoriques de la sociologie (Durkheim, Weber, Simmel) utiliseraient des grilles de lecture de la psychologie (autant qu'économiques) dissimulées ou déniées, de l'autre. Je ne vais pas revenir sur l'argumentation inconvenante de ce livre à la fois érudit et bien agréable à lire, qui est

devenu un classique des sciences sociales. Laissons l'auteur justifier son choix d'étudier ce type de liens et d'articulation entre psychologie et sociologie :

« Pour quelles raisons ai-je choisi cette tâche ? Nullement pour régler le contentieux entre la psychologie et la sociologie. Ces deux disciplines ne sont d'ailleurs pas les seules concernées. Je suis néanmoins persuadé que leur séparation a pour effet de vider, en partie, la première de son contenu et de nourrir l'illusion qu'elle pourra devenir un jour une branche de la biologie. Et d'autre part, de limiter la sociologie en matière de preuves et de possibilités de progresser dans certaines directions qu'elle s'interdit elle-même, par une règle. Comme ces peuples qui, pour des motifs religieux, se privent de certains moyens et de certaines ressources existant dans leur milieu » (Moscovici, 1988, p. 32.)

La défense d'une position hybride dans la recherche et d'une approche structurale et transversale me sont donc inspirées, depuis longtemps, tant par ma formation double (sociologie et psychologie sociale) que par l'influence intellectuelle dont j'ai bénéficié. Bastide en appelle aussi à une vision proche de la construction multidisciplinaire des connaissances qu'il qualifie de « recherche intégrée théorique » (Bastide, 1972, p. 171), assez analogue à la notion d'hybridation déjà mentionnée plus haut. Dans ce type de construction des savoirs scientifiques, la règle de l'intersubjectivité, où chaque chercheur surveille les autres, doit évidemment continuer à être appliquée. Chaque chercheur lance alors un défi intellectuel à un autre, appartenant à une discipline différente, dans un mouvement basé sur l'attention à l'autre et sur la curiosité, aimant essentiel de toute initiative dans les sciences.

« Ainsi, de méfiance en méfiance surmontées, un objet scientifique nouveau se construit qui n'est ni biologique, ni psychologique, ni psychiatrique, ni sociologique, qui est une réalité *sui generis*, dont la cohérence logique n'est que l'expression des accords des je et des tu » (Bastide, *ibid.*, pp. 170-171.)

Selon cet auteur, cette approche serait la plus pertinente, sur le plan méthodologique, car elle forcerait à sortir des routines, et au niveau théorique, « parce qu'elle fait passer du dialogue autour de l'objet empirique à l'unicité de l'objet conceptuel, le dialogue s'éteignant finalement parce que cette unicité est une œuvre collective » (*ibid.*). Je ne me cache pas les difficultés que ce genre de philosophie recèle et engendre. L'époque est à la fermeture apeurée et à l'impact intellectuel différé sur autrui. N'est-ce pas d'ailleurs ce à quoi servent les livres de sciences humaines (influence retardée et ouverture des hommes inquiets face au monde) qui, malheureusement, sont de plus en plus nombreux et de moins en moins lus ? Cet autrui, certes, se dérobe et se réfugie plutôt dans un quant-à-soi, la fuite et le *cocooning* que dans un voyage de pensée virevoltant et public. Mais que reste-t-il d'autre à faire sinon de prolonger et la geste de Michel-Ange et la bravade de Don Quichotte ?

## 7. Références bibliographiques

### 7.1. Arts et pratiques culturelles

- Adorno Theodor, 1950, « A social critique of radio music », in Bernard Berelson et Janowitz Morris (éd.), *Public Opinion and communication*, Glencoe, The Free Press, pp. 309-316 (1<sup>re</sup> éd. en langue anglaise : 1945)
- Adorno Theodor, 1971, « Sociologie de la musique », *Musique en jeu*, n° 2, pp. 8-15 (1<sup>re</sup> éd. en langue allemande : 1967).
- Adorno Theodor, 1989, *Théorie esthétique*, trad. fr., Paris, Klincksieck (1<sup>re</sup> éd. en langue allemande : 1970).
- Adorno Theodor, 2001, *Le Caractère fétiche dans la musique et la régression de l'écoute*, trad. fr., Paris, Allia (1<sup>re</sup> éd. en langue allemande : 1973).
- Andrieu Michael, 2005, *De la Musique derrière les barreaux*, Paris, L'Harmattan.
- Angelo Mario (d'), 1997, *Socio-économie de la musique en France. Diagnostic d'un système vulnérable*, Paris, La Documentation française.
- Attali Jacques, 1977, *Bruits. Essai sur l'économie politique de la musique*, Paris, PUF.
- Attinost Benoit, 1995, Homo simulationis. *Les modes de socialisation des joueurs de jeux de rôle dans un club*, Mémoire de maîtrise (dir. : Jean-Marie Seca), Saint-Quentin-en-Yvelines, UVSQ.
- Avron Dominique, 1978, *L'Appareil musical*, Paris, UGE / 10 / 18.
- Azenha Gustavo, 2006, « The Internet and the decentralisation of the popular music industry : critical reflections on technology, concentration and diversification », *Radical Musicology*, n° 1 (2006) : 125 pars. 17 May 2007 : <http://www.radical-musicology.org.uk>.
- Barthes Roland, 1967, *Système de la mode*, Paris, Le Seuil.
- Barthes Roland, 1972, « Le grain de la voix », *Musique en jeu*, n° 9, pp. 57-63.
- Bayton Mavis, 1997, « Women and the Electric Guitar », in Sheila Witheley (Éd.), *Sexing...., op. cit.*, pp. 37-49.
- Beaud Paul et Willener Alfred, 1973, *Musique et vie quotidienne. Essai de sociologie d'une nouvelle culture*, Paris / Ligugé, Name.
- Becker Howard, 1983, « Mondes de l'art et types sociaux », *Sociologie du travail*, vol. 24, n° 4 (novembre-décembre), pp. 404-417.
- Becker Howard, 1988, *Les Mondes de l'art*, Paris, trad. fr., Flammarion (1<sup>re</sup> éd. en langue anglaise : 1982).
- Bell Daniel, 1956, « The Study of Man. The Theory of Mass Society », *Commentary*, vol. XXII, n° 1 (juillet), pp. 75-83.
- Benhamou Françoise, 2004, *L'Économie de la culture*, Paris, La Découverte.
- Berthelot Philippe (éd.), 1997, *Politiques publiques et musiques amplifiées*, Agen, GEMA/ADEM-FLORIDA.
- Berthod Michel et Weber Anita, 2006, *Le Soutien de l'État aux musiques actuelles. Rapport pour l'inspection général des affaires culturelles*, n° 2006 / 23, juin, Paris, Ministère de la Culture.
- Blau Judith, 1988, « Music as Social Circumstance », *Social Forces*, vol. 66, n° 4 (juin), pp. 883-902.
- Bloom Allan, 1987, *L'Âme désarmée : essai sur le déclin de la culture générale*, trad. fr., Paris, Julliard, 1<sup>re</sup> édition en langue anglaise, 1987.
- Bourdieu Pierre, Boltanski Luc, Castel Robert et Chamboredon Jean-Claude, 1965, *Un Art moyen. Les usages sociaux de la photographie*, Paris, Minuit.
- Brogan Denis, 1952, « Haute culture et culture de masse », *Diogenes*, n° 5 (janvier), pp. 3-20.
- Bromberger Christian, 1998, *Football. La bagatelle la plus sérieuse du monde*, Paris, Bayard.
- Burgelin Olivier (éd.), 1984, *La Mode*, in *Traverses*, n° 3 (octobre), Paris, Centre Georges Pompidou / Centre de création industrielle.

- Calas Marie-France, 2002, « Les collections de phonogrammes », *Culture et recherche*, n° 91-92 (juillet-octobre), *Création musicale, recherche, archivage, transmission*, pp. 12-14.
- Calvet Louis-Jean, Chancel Jules et Tenaille Franck (éd.), 1984, *Show biz*, Paris, *Autrement*, n° 58 (mars).
- Carlet Yasmine, 2004, *Stand Down Margaret! L'engagement de la musique populaire britannique contre les gouvernements Thatcher*, Clermont-Ferrand, Mélanie Sèteun.
- Castanet Pierre-Albert, 1999, *Tout est bruit pour qui a peur. Pour une histoire sociale du son sale*, Paris, TUM / Michel de Maule.
- Certeau Michel (de), 1990, *L'Invention du quotidien. L'art de faire* (tome1), Paris, Gallimard.
- Chambers Iain, 1985, *Urban Rythms: Pop Music and Popular Culture*, London, Macmillan.
- Charles Daniel, 1971, « Musique, langage et société », *Musique en jeu*, n° 2, pp. 4-6.
- Chiapello Ève, 1998, *Artistes versus managers. Le management culturel face à la critique artiste*, Paris, La Découverte.
- Chion Michel, 1994, *Musique, médias et technologie*, Paris, Flammarion.
- Chombart de Lauwe Paul-Henry, 1983, *La Culture et le pouvoir. Transformations sociales et expressions novatrices*, Paris, L'Harmattan.
- Cole Richard, 1971, « Top Songs in the Sixties. A Content Analysis of Popular Lyrics », *American Behavioral Scientist*, vol. XIV, n° 3 (janvier-février), pp. 389-399.
- Coulangéon Philippe, 2003, « La stratification sociale des goûts musicaux. Le modèle de la légitimité culturelle en question », *Revue française de sociologie*, vol. XLIV, n° 1 (janvier-mars), pp. 3-33.
- Coulangéon Philippe, 2004, *Les Musiciens interprètes en France. Portrait d'une profession*, Paris, La Documentation française.
- Coulangéon Philippe, 2005, *Sociologie des pratiques culturelles*, Paris, La Découverte.
- Cueille Caroline, 2004, *Écoles de musique et espaces territoriaux : une relation sous tutelle*, Observatoire musical français, *Sociologie des faits musicaux*, n° 10, Paris, Université de Paris-IV.
- Dapporto Elena et Sagot-Duvaurox Dominique, 2000, *Les Arts de la rue. Portrait économique d'un secteur en pleine effervescence*, Paris, La Documentation française.
- Defrance Jacques, 1997, *Sociologie du sport*, Paris, La Découverte.
- Descamps Marc-Alain, 1979, *Psychosociologie de la mode*, Paris, PUF.
- Donnat Olivier et Cogneau Denis, 1990, *Les Pratiques culturelles des Français 1973-1989*, Paris, La Découverte / La Documentation française.
- Donnat Olivier, 1995, « La musique en amateur », *Développement culturel* (Bulletin du DEP, Paris, Ministère de la Culture), n° 107 (juin), pp. 1-6.
- Donnat Olivier, 1996, *Les Amateurs. Enquête sur les activités artistiques des Français*, Paris, La Documentation française.
- Donnat Olivier, 1998, *Les Pratiques culturelles des Français. Enquête 1997*, Paris, La Documentation française.
- Dutilh Alex et Varrod Didier (éd.), 1998, *Rapport de la commission nationale des musiques actuelles à Catherine Trautmann*, Paris, Ministère de la Culture et de la Communication (septembre 1998 ; rapport accessible sur le site de l'IRMA : <http://www.irma.asso.fr/IMG/pdf/cnma.pdf>).
- Eisler Hanns , 1998, *Musique et société* (essais réunis par Albrecht Betz), trad. fr., Paris, Maison des Sciences de l'Homme.
- Escal Françoise et Rousseau-Dujardin Jacqueline, 1999, *Musique et différence des sexes*, Paris, L'Harmattan.
- Finkelkraut Alain, 1987, *La Défaite de la pensée*, Paris, Gallimard.
- Fourmentaux Jean-Paul, 2007, « Faire œuvre commune. Dynamiques d'attribution et de valorisation des coproductions en art numérique », *Sociologie du travail*, Vol. 49, n° 2 (avril-juin), pp. 163-179.
- Fournier Valérie, 1999, *Les Nouvelles tribus urbaines : voyage au cœur de quelques formes contemporaines de marginalité culturelle*, Chênes-Bourg, Georg.
- Francès Robert, 1984, *La Perception de la musique*, Paris, Vrin (2<sup>e</sup> édition).
- Gallan Jean-Philippe, 2003, *Musique et réponses à la publicité. Effets des caractéristiques, de la préférence et la congruence musicales*, Thèse pour le doctorat de sciences de gestion, Toulouse, IAE / Université des sciences sociales (dir. : Éric Vernet).



- Gaune Myriam et Voisin François, 1984 (éd.), *Show Biz. L'État du spectacle, Les dossiers du Canard*, n°13 (décembre), 100 p.
- Gerbod Paul, 1988, « La musique populaire en France dans la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle », *Ethnologie Française*, vol. XVIII, n° 1 (janvier-mars), pp. 15-26.
- Groddeck Georg, 1972, « Musique et inconscient », *Musique en jeu*, n° 9, pp. 3-6.
- Guibert Jérôme, 1998, *Les Nouveaux courants musicaux, simples produits ou industries culturelles*, Nantes / Paris, Mélanie Sèteun / Irma.
- Halbwachs Maurice, 1939, « La mémoire collective chez les musiciens », *Revue philosophique*, n° 3/4 (mars-avril), pp. 136-165 (version électronique numérotée de la page 1 à 21 : [http://www.uqac.quebec.ca/zone30/Classiques\\_des\\_sciences\\_sociales/index.html](http://www.uqac.quebec.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales/index.html)).
- Hargreaves David et North Adrian (éd.), 1997, *The Social Psychology of Music*, Oxford, Oxford University Press.
- Harrouel Jean-Louis, 1994, *Culture et contre-cultures*, Paris, PUF.
- Heinich Nathalie, 1991, *La Gloire de Van Gogh. Essai d'anthropologie de l'admiration*, Paris, Minuit.
- Heinich, Nathalie, 1995, « Façons d'être écrivain. L'identité professionnelle en régime de singularité », *Revue française de sociologie*, vol. XXXVI, n° 3 (juillet-septembre), pp. 499-524.
- Heinich Nathalie, 2005, *L'Élite artiste. Excellence et singularité en régime démocratique*, Paris, Gallimard.
- Hennion Antoine et Vignolle Jean-Pierre, 1978, *L'Économie du disque en France*, DGRST. Paris, La Documentation Française.
- Hennion Antoine, 1981, *Les Professionnels du disque. Une sociologie de la variété*, Paris, A.-M. Métaillé.
- Hennion Antoine, 1983, « Une sociologie de l'intermédiaire : le cas du directeur artistique de variétés », *Sociologie du travail*, vol. 25, n° 4 (numéro spécial d'octobre-décembre sur *Les professions artistiques*, sous la direction de Raymonde Moulin), pp. 459-473.
- Hennion Antoine, 1991, *La Médiation musicale*, Thèse pour le doctorat de sociologie, Paris, EHESS (dir. Luc Boltanski).
- Hennion Antoine, 1993, *La Passion musicale. Une sociologie de la médiation*, Paris, A.-M. Métaillé.
- Hennion Antoine, Maisonneuve Sophie et Gomart Émilie., 2000, *Figures de l'amateur. Formes, objets, pratiques de l'amour de la musique aujourd'hui*, Paris, La Documentation française, Ministère de la Culture et de la Communication, collection « Question de culture ».
- Hoggart Richard, 1991, *La Culture du pauvre. Étude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre*, trad. fr., Paris, Minuit (1<sup>re</sup> éd. en langue anglaise : 1957).
- Imberty Michel, 1979, *Entendre la musique*, Paris, Dunod.
- Janowitz Morris et Shulze Robert, 1962, « Tendances de la recherche dans le domaine des communications de masse », *Communications*, 1, pp. 16-37.
- Jauss Hans Robert, 1978, *Pour une esthétique de la réception*, trad. fr., Paris, Gallimard (1<sup>re</sup> éd. en langue allemande : 1972-1975).
- Lahire Bernard, 2006, *La Condition littéraire. La double vie des écrivains*, Paris, La Découverte.
- Langlois Henri, 1986, *Trois cents ans de cinéma. Écrits* (textes établis et réunis par Jean Narboni), Paris, Les cahiers du cinéma/La cinémathèque française/Fondation européenne des métiers de l'image et du son.
- Le Diberder Alain et Pflieger Sylvie, 1987, *Crise et mutation du domaine musical*, Paris, La Documentation française.
- Lechevalier Bernard et Cambier Jean, 2003, *Le Cerveau de Mozart*, Paris, Odile Jacob.
- Lowenthal Leo, 1950, « Historical Perspective of Popular Culture », *The American Journal of Sociology*, vol. LV, n° 4 (janvier), pp. 323-332.
- Lucas Jean-Michel, 2001 ; « Les relations entre les décideurs publics et les musiques amplifiées : un ballet en sept figures », Conférence aux Ateliers de Belfort, 5 décembre, ([http://www.irma.asso.fr/IMG/pdf/7figures.doc\\_Lecture\\_seule\\_.pdf](http://www.irma.asso.fr/IMG/pdf/7figures.doc_Lecture_seule_.pdf)).
- Maisonneuve Jean, 2004, *Psychologie de la beauté*, Paris, PUF.
- McAdams Stephen et Deliège Irène, 1988, *La Musique et les sciences cognitives*, (actes du symposium tenu à l'IRCAM, mars 1988), Liège, Pierre Mardaga.

- Menger Pierre-Michel, 1983a, « Avant-Propos au numéro spécial sur les professions artistiques », *Sociologie du travail*, 4 (octobre-décembre), pp. 383-387.
- Menger Pierre-Michel, 1983b, « De la division du travail musical », *Sociologie du travail*, vol. 25, n° 4 (octobre-décembre), pp. 475-488.
- Menger Pierre-Michel, 1983c, *Le Paradoxe du musicien*, Paris, Flammarion.
- Menger Pierre-Michel, 1998, *La Profession de comédien : formations, activités et carrières dans la démultiplication de soi*, Paris, Ministère de la culture et de la communication.
- Menger Pierre-Michel, 1990, « Marché du travail artistique et socialisation du risque. Le cas des arts du spectacle », *Revue française de sociologie*, vol. XXXII, n° 1 (janvier-mars), pp. 61-74.
- Menger Pierre-Michel, 2002, *Portrait de l'artiste en travailleur. Métamorphoses du capitalisme*, Paris, La République des Idées / Le Seuil.
- Menger Pierre-Michel, 2005, *Profession artiste. Extension du domaine de la création (entretien mené par Bertrand Richard)*, Paris, Textuel.
- Menger Pierre-Michel, 2006, « Préface », in Morgan Jouvenet, Rap, techno, électro... *Le musicien entre travail artistique et critique sociale*, Paris, éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, pp. XIII-XIX.
- Michaud Yves, 2003, *L'Art à l'état gazeux. Essai sur le triomphe de l'esthétique*, Paris, Hachette.
- Middleton, Richard, 1990, *Studying Popular Music*, Milton Keynes, Open University Press.
- Ministère de la Culture, 1982, *Les Pratiques culturelles des Français*. Paris, Dalloz.
- Morin Edgar, 1961, « L'industrie culturelle », *Communications*, 1, pp. 38-59.
- Morin Edgar, 1962, *L'Esprit du temps*, Paris, Le Livre de Poche (rééd. : 1975).
- Morin Edgar, 1972, *Les Stars*, Paris, Le Seuil.
- Moscovici Serge, 1989b, « Langages universels : les 3 M, Money, Music and Mathematics (entretien avec Martin Gorin) », *Communications*, n° 50, pp. 23-36.
- Moulin Raymonde, 1967, *Le Marché de la peinture en France*, Paris, Minuit (rééd. : 1989).
- Moulin Raymonde, 1983, « De l'artisan au professionnel : l'artiste », *Sociologie du travail*, vol. 24, n° 4 (octobre-décembre), pp. 388-403.
- Moulin Raymonde, 1992, *L'Artiste, l'institution et le marché*, Paris, Flammarion.
- Moulin Raymonde, 2000, *Le Marché de l'art. Mondialisation et nouvelles technologies*, Paris, Flammarion.
- Moulin Raymonde, Passeron Jean-Claude, Pasquier Dominique et Porto-Vazquez Fernando, 1985, *Les Artistes. Essai de morphologie sociale*, Paris, La Documentation française.
- Nietzsche Friedrich, 1872, *La naissance de la tragédie*, Paris, Denoël (trad. : 1964).
- Obalk Hector, Soral Alain, Pasche Alexandre, 1984, *Les Mouvements de mode expliqués aux Parents*. Paris, Robert Laffont, Le Livre de Poche.
- Parmentier Patrick, 1986, « Bon ou mauvais genre : la classification des lectures et le classement des lecteurs », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 31, 3 (juillet-septembre), p. 202-223.
- Perrenoud Marc (éd.), 2006, *Terrains de la musique. Approches socio-anthropologiques du fait musical contemporain*, Paris, L'Harmattan.
- Perrenoud Marc, 2003, « La figure du *musicos*. Musique populaires contemporaines et pratique de masse », *Ethnologie française*, 33, 4 (octobre – décembre), pp. 683-688.
- Perrenoud Marc, 2007, *Les Musicos. Enquête sur des musiciens ordinaires*. Paris : La Découverte.
- Peterson Richard et Berger David, 1975, « Cycles in Symbol Production : the Case of Popular Music », *American Sociological Review*, 40, 2 (avril), pp. 158-173.
- Peterson Richard, 1997, *Creating Country Music - Fabricating Authenticity*, Chicago, University of Chicago Press.
- Peterson Richard, 2004, « Le passage à des goûts omnivores : notions, faits et perspectives », *Sociologie et Sociétés*, vol. 36, n°1 (printemps), p. 145-164.
- Pichevin Aymeric et Cherki Mathieu, 1997, *Le concert comme pratique de loisir*, Observatoire musical français, *Sociologie des faits musicaux*, n° 2, Paris, Université de Paris-IV.
- Pichevin Aymeric., 1997, *Le Disque à l'heure d'Internet*, Paris, L'Harmattan.

- Pion Julien, 2002, *Les musiques amplifiées dans l'agglomération parisienne face au problème de nuisances sonores*, mémoire de Master (dir. : M. Leroy), UFR de Droit et Sciences Politiques, Reims, URCA.
- Pistone Danièle, 1975, *Le piano dans la littérature française des origines jusqu'à 1900*, thèse pour le doctorat d'État (dir. : Jacques Chailley), Paris, Université de Paris-IV.
- Proust Serge, 2003, « La communauté théâtrale. Entreprises théâtrales et idéal de la troupe », *Revue française de sociologie*, vol. XLIV, n° 1 (janvier-mars), pp. 93-113.
- Raibaud Yves, 2005, *Territoires musicaux en régions. L'émergence des musiques amplifiées en Aquitaine*, Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, 2005
- Ravet Haycinthe, 2000, *Les musiciennes d'orchestre : interactions entre représentations sociales et itinéraires*, thèse pour le doctorat de sociologie (dir. : Anne-Marie Green), Nanterre, Université de Paris-X.
- Rioux Marcel, 1985, « Sociologie critique et création artistique », *Sociologie et sociétés*, vol. XVII, n° 2 (octobre), pp. 5-11.
- Rodes Jean-Michel, 2002, « De la galette de cire au "streaming" audio », *Culture et recherche*, n° 91-92 (juillet-octobre), *Création musicale, recherche, archivage, transmission*, pp. 14-15.
- Roméra Anne-Marie et Depret Noëlle, 2000, « Les sorties des Franciliens », Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région Île-de-France, *Population et modes de vie : notes rapides*, n° 35 (mars), pp. 1-4.
- Rosenberg Harold, 1962, *La Tradition du nouveau*, trad. fr., Paris, Éditions de Minuit (1<sup>re</sup> éd. en langue anglaise : 1960).
- Roszak Theodor, 1970, *Vers une contre-culture. Réflexions sur la société technocratique et l'opposition de la jeunesse*, trad. fr., Paris, Stock (1<sup>re</sup> éd. en langue anglaise : 1968).
- Roth Guenther, 1975, « Socio-Historical Model and Developmental Theory. Charismatic Community, Charisma of Reason and the Counterculture », *American Sociological Review*, vol. XL, n° 2 (avril), pp. 148-157.
- Schaeffer Pierre, 1966, *Traité des objets musicaux*, Paris, Le Seuil.
- Schmitt Éric-Emmanuel, 2002, *Lorsque j'étais une œuvre d'art*, Paris, Albin Michel.
- Seashore Carl Emil, 1967; *The Psychology of Music*, New York, Dover Publications Inc (1<sup>re</sup> éd. en langue anglaise : 1938).
- Seca Jean-Marie (Éd.), 2005c, « Présentation et coordination du dossier *Musique et politique* », *Cahiers de psychologie politique* n° 7 (janvier-juin), revue en ligne : <http://a.dorna.free.fr/CadresIntro.htm>.
- Seca Jean-Marie, 2000, « La fascination des représentations dans les groupes musicaux *underground* en France », (trad. roumaine : « Fascinatia reprezentărilor în grupurile underground în Franța ») in *Psihologia socială*, Université A.I. Cuza de Iasi, n° 6, juillet-décembre, pp. 67-81.
- Seca Jean-Marie, 2001, *Les Musiciens underground*, Paris, PUF (traduction en Castillan : 2004 (mai), *Los músicos underground*, Barcelone / Buenos Aires / Mexico, Ediciones Paidós, coll. « De música »).
- Seca Jean-Marie, 2002, « L'obsession de la vocation chez les musicien(ne)s *underground* », *Revue internationale de psychosociologie*, VIII, 18 (numéro spécial *Autour de l'Art et des Arts*), pp. 177-188.
- Shuker Roy, 1998, *Key Concepts in Popular Music*, London, Routledge.
- Shusterman Richard, 1991, *L'Art à l'état vif. La pensée pragmatiste et l'esthétique populaire*, trad. fr., Paris, Minuit (1<sup>re</sup> éd. en langue anglaise : 1992).
- Sloboda John, 1988, *L'Esprit musicien. La psychologie cognitive de la musique*, Bruxelles, Mardaga.
- Sommer Carlo Michael et Wind Thomas, 1986, *Menschen, Stile und Kreationen*, Frankfurt, Berlin, Ullstein Sachbuch, Kol, « Popular Kultur ».
- Strachan Robert, 2007, « Micro-independent record labels in the UK : Discourse, DIY cultural production and the music industry », *European journal of cultural studies*, Vol. 10, n° 2 (mai), pp. 245 – 265.
- Tak Wing Chan et Goldthorpe John, 2007, « Social stratification and cultural consumption : Music in England », *European sociological review*, Vol. 23, no 1 (février), pp. 1 – 19.
- Taylor Timothy, 1997, *Global Pop. World Music, World Markets*, London, Routledge.
- Tekman Hasan Gürkan et Hortaçsu Nuran, 2002, « Music and Social Identity: Stylistic Identification as a Response to Musical Style », *International Journal of Psychology*, vol. 37, n° 5 (octobre), pp. 277-285.

- Tosche Nick, 2003, *Blackface. Aux confluent des voix mortes*, Paris, trad. fr., Allia (1<sup>re</sup> éd. en langue anglaise : 2001).
- Touati Armand (éd.), 1989, Dossier « Musique et psychothérapie », *Le journal des psychologues*, n° 63 (janvier), pp. 22-47.
- Trédez Florence, 2000, *Madonna*, Paris, EJL / Libro.
- Tripier Odile, 1998, *Mixité et discrimination dans le champ musical : l'exemple des femmes dans les groupes rock*, Observatoire musical français, *Sociologie des faits sociaux*, n° 3, Paris, Université Paris-IV.
- Urfalino Philippe, 2004, *L'invention de la politique culturelle*, Paris, Fayard.
- Valière Michel, 2002, *Ethnographie de la France. Histoire et enjeux contemporains des approches du patrimoine ethnologique*, Paris, Armand Colin.
- Valière Michel, 2006, *Le conte populaire. Approche socio-anthropologique*, Paris, Armand Colin.
- Vauchey Jean-Pascal, 1987a, « Les mutations de l'espace sonore ou la déstructuration de la communication sociale territorialisée », *Netcom*, vol. I, n° 3, pp. 335-405.
- Vauchey Jean-Pascal, 1987b, « Pour une géographie critique des espaces sonores », *Netcom*, vol. I, n° 2, pp. 200-247.
- Veitl Anne et Duchemin Noémi, 2000, *Maurice Fleuret, une politique démocratique de la musique*, Paris, La Documentation française.
- Vignolle Jean-Pierre, 1980, « Mélange des genres, alchimie sociale : la production des disques de variété », *Sociologie du Travail*, vol. XXII, n° 2 (avril-juin), pp. 129-151.
- Warnier Jean-Pierre, 2004, *La Mondialisation de la culture*, Paris, La Découverte (1<sup>re</sup> éd. : 1999).
- Weber Max, 1998, *Sociologie de la musique. Les fondements rationnels et sociaux de la musique*, trad. fr., Paris, Métalié, (1<sup>re</sup> éd. en langue allemande : 1921b).
- Witheley Sheila (Éd.), 1997a, *Sexing the Groove. Popular Music and Gender*, London, Routledge.
- Witheley Sheila, 1997b, « Mick Jagger, Sexuality, Style and Image », in Sheila Witheley (Éd.), *Sexing..., op. cit.*, pp. 67-99.
- Wolfe Tom, 1975, *Acid test*, trad. fr., Paris, Seuil (1<sup>re</sup> éd. en langue anglaise : 1968).
- Yonnet Paul, 1985, *Jeux, modes et masses : 1945-1985*, Paris, Gallimard.
- Zenatti Arlette, 1994, *Psychologie de la musique*, Paris, PUF.

## 7.2. Croyances, valeurs et sociologie religieuse

- Bataille Georges, 1973, *Théorie de la religion*, Paris, Gallimard.
- Bourdieu Pierre 1977, « La production de la croyance. Contribution à une économie des biens symboliques », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 13 (février), pp. 3-43.
- Caillois Roger, 1950, *L'Homme et le sacré*, Paris, Gallimard.
- Deconchy Jean-Pierre, 1980, *Orthodoxie Religieuse et Sciences Humaines*, Paris / La Haye, Mouton.
- Desroches Henri, 1973, *Sociologie de l'espérance*, Paris, Calmann-Lévy.
- Desroches Henri, 1975, *La Société festive : du fouriérisme écrit au fouriérisme pratiqué*, Paris, Le Seuil.
- Durkheim Émile, 1912, *Les Formes élémentaires de la vie religieuse*, Paris, PUF (4<sup>e</sup> éd. : 1960).
- Eliade Mircea, 1965, *Le Sacré et le profane*, trad. fr., Paris, Gallimard (1<sup>re</sup> éd. en langue allemande : 1956).
- Ferrarotti Franco, 1984, *Une Théologie pour athées*, trad. fr., Paris, Klincksieck (1<sup>re</sup> éd. en langue italienne : 1983).
- Giorgi Liana et Marsh Catherine, 1990, « The Protestant Ethic as a Cultural Phenomenon », *European Journal of Social Psychology*, vol. 20, n° 6 (novembre-décembre), pp. 419-517.
- Girard René, 1972, *La Violence et le sacré*, Paris, Grasset.
- Gauchet Marcel, 1985, *Le désenchantement du monde : une histoire politique de la religion*, Paris, Gallimard.
- Hervieu-Léger Danielle, 2001, *La Religion en miette ou la question des sectes*, Paris, Calmann-Lévy.
- Lacroix Bernard, 1981, *L'Utopie communautaire*, Paris, PUF.
- Lerner Melvin, 1980, *The Belief in a Just World : a Fundamental Delusion*, New York, Plenum.

- Lyotard Jean-François, 1991, *Leçons sur l'analytique du sublime*, Paris, Galilée.
- Michelet Jules, 1862, *La Sorcière*, Paris, Garnier-Flammarion (édition de 1966).
- Onfray, Michel, 1990, *Cynismes. Portrait du philosophe en chien*, Paris, Grasset.
- Otto Rudolf, 1949, *Le Sacré. L'élément non rationnel dans l'idée de divin et sa relation avec le rationnel*, trad. fr., Paris, Payot (1<sup>re</sup> éd. en langue allemande : 1929).
- Otto Rudolf, 1951, *Mystique d'orient et mystique d'occident*, trad. fr., Paris, Payot (1<sup>re</sup> éd. en langue allemande : 1926).
- Rémond René et Leboucher Marc, 2005, *Le Christianisme en accusation. René Rémond : entretien avec Marc Leboucher*, Paris, Albin Michel (1<sup>re</sup> éd. : 2000).
- Rouquette Michel-Louis, 2003, « Éléments pour une théorie minimale des sectes », *Psychologie et société*, vol. 3, n° 2 (2<sup>nd</sup> semestre), pp. 9-22.
- Rousseau Vanessa, 2003, « Lilith, une androgynie oubliée », *Archive de sciences sociales des religions*, n° 123 (juillet-septembre), pp. 61-75.
- Servier Jean, 1991, *Histoire de l'utopie*, Paris, Gallimard (édition revue et augmentée ; 1<sup>re</sup> éd. : 1967).
- Sironneau Jean-Pierre, 1982, *Sécularisation et religion politique*, Paris / La Haye, Mouton.
- Testart Alain, 1993, *Des dons et des dieux. Anthropologie religieuse et sociologie comparative*, Paris, Armand Colin.
- Thomas Louis-Vincent, 1975, *Anthropologie de la mort*, Paris, Payot.
- Troeltsch Ernst, 1961, « Christianisme et société (conclusion des *Soziallehren*) », *Archives de sociologie des religions*, Vol. VII, 11 (janvier-décembre), pp. 15-34 (1<sup>re</sup> éd. en langue allemande : 1912).
- Troeltsch Ernst, 1991, *Protestantisme et modernité*, trad. fr., Paris, Gallimard (1<sup>re</sup> éd. en langue allemande : 1911).
- Vergote Antoine, 1987, *Religion, foi, incroyance*, Liège / Bruxelles, Mardaga.
- Weber Max, 1959, *Le Savant et le politique*, trad. fr., Paris, Plon (1<sup>re</sup> éd. en langue allemande : 1919).
- Weber Max, 1964, *L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, trad. fr., Paris, Plon, (1<sup>re</sup> éd. en langue allemande : 1905).

### 7.3. Mondes culturels et conduites des jeunes

- ADEIC-FEN, 1991, *Actes du colloque européen : « Connaître les modes de vie et de consommation des jeunes » (26-27 septembre 1991)*, Laboratoire de Psychologie sociale de l'Université de Paris V (2 tomes).
- Adler Paul, 1973, « Prisoners of Conscience », *New Society*, 29 mars, pp. 695-697
- Altheide David, 1979, « The Mass Media and Youth Culture », *Urban Education*, vol. 14, n° 2 (juillet), pp. 236-253.
- Arnett, Jeffrey, 1992, « The Soundtrack of Recklessness : Musical Preferences and Reckless Behavior among Adolescents », *Journal of Adolescent Research*, vol. 7, n° 3, pp. 313-331.
- Bachmann Christian, 1993, « Jeunes et banlieue », in Gilles Ferréol (Éd.), *Intégration et exclusion dans la société française contemporaine*, Lille, Presses universitaires de Lille, pp. 129-154.
- Baudelot Christian, 1988, « La jeunesse n'est plus ce qu'elle était », *Revue économique*, vol. 39, n° 1 (janvier), pp. 189-224.
- Bloch Herbert et Niederhoffer Arthur, 1963, *Les Bandes d'adolescents*, trad. fr., Paris, Payot (1<sup>re</sup> éd. en langue anglaise : 1958).
- Bourdieu Pierre et Passeron Jean-Claude, 1964, *Les Héritiers. Les étudiants et la culture*, Paris, Minuit.
- Bourdieu Pierre, 1979, *La Distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Minuit.
- Bouslimi Jaoued et Pineau Jean-Pierre, 2001, *Adolescentes, adolescents en pratiques sportives*, Paris, L'Harmattan.
- Boyer Régine et Coridian Charles (éd.), 2000, *Modes de vie collégiens et lycéens*, Paris, INRP.
- Boyer Régine, 1988, « Les goûts musicaux des lycéens », in Régine Boyer et al., *Jeunes et musique, Cahiers jeunesse et sociétés*, IRESCO-CNRS, n° 10, février, pp. 33-47.

- Boyer Régine, 1991, « Identité masculine, identité féminine parmi les lycéen », *Revue française de pédagogie*, vol. 25, n° 94 (janvier-mars), pp. 13-18.
- Boyer Régine, Delcaux Monique et Bounoure Annick, 1987, « Cultures Lycéennes », *Revue française de pédagogie*, vol. 21, n° 81 (octobre-décembre), pp. 55-62.
- Brown Roger, 1971, « Pop Music in an English Secondary School System », *American Behavioral Scientist*, vol. XIV, n° 3 (janvier-février), pp. 401-414.
- Brusset Bernard, 1975, « Qui est en crise : les adolescents ou la société ? », *Revue Autrement*, n°1, pp. 68-81.
- Chamboredon Jean-Claude, 1985, « Adolescence et post-adolescence : la “juvénalisation”. Remarques sur les transformations récentes des limites et de la définition sociale de la jeunesse », in Anne-Marie Alléon, Odile Morvan et Serge Lebovici (éd.), *Adolescence terminée et adolescence interminable*, Paris, PUF, pp. 13-28.
- Chapman Anthony et Williams Alan, 1976, « Prestige Effects and Aesthetic Experiences : Adolescent's Reaction to Music », *British Journal of Social and Clinical Psychology*, vol. 15, n° 1, pp. 61-72.
- Chauvel Louis, 1998, *Le destin des générations, structures sociales et cohorte en France au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, PUF.
- Conan Éric, 1979, « Une génération sur la défensive », *Esprit*, n° 33-34 (septembre-octobre), pp. 171-181.
- Dubet François, 1987, *La Galère : jeunes en survie*, Paris, Fayard.
- Erikson Erik, 1972, *Adolescence et crise. La quête de l'identité*, trad. fr., Paris, Flammarion (1<sup>re</sup> éd. en langue anglaise : 1968)
- Ferréol Gilles et Vieille Marchiset Gilles (éd.), 2008, *Loisirs, sports et sociétés. Regards croisés*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté (à paraître).
- Galland Oliver, 1988, « Représentation du devenir et reproduction sociale : le cas des lycéens d'Elbeuf », *Sociologie du travail*, vol. 30, n° 1 (janvier-mars), pp. 399-417.
- Galland Olivier, 1987, *Les Jeunes*, Paris, La Découverte.
- Galland Olivier, 1990, « Un nouvel âge de la vie », *Revue française de sociologie*, vol. XXXI, n° 4 (octobre-décembre), pp. 529-551.
- Galland Olivier, 1991, *Sociologie de la jeunesse. L'entrée dans la vie*, Paris, Armand Colin.
- Galland Olivier, 1996, « Les jeunes et l'exclusion », in Serge Paugam (éd.), *L'exclusion..., op. cit.*, pp. 183-192.
- Gauthier Madeleine, Boily Claire et Duval Luce, 2001, « Les modes de vie et les pratiques culturelles des jeunes : homogénéisation de la culture et individualisation des pratiques ? », *Loisirs et sociétés*, vol. 24, n° 2 (juillet-décembre), pp. 431-451.
- Green Anne-Marie (Éd.), 1997, *Des Jeunes et des musiques. Rock, rap, techno*, Paris, L'Harmattan.
- Green Anne-Marie, 1988, « Les conduites musicales des adolescents : rêve d'une culture ou culture d'un rêve ? », *Cahiers jeunesse et sociétés*, IRESO-CNRS, n° 10, février, pp. 57-70.
- Guy Jean-Michel (Éd.), 1995, *Les Jeunes et les sorties culturelles, Fréquentation des lieux de spectacle et de patrimoine dans la population française âgée de 12 à 25 ans*, Ministère de la culture, Département des études et de la prospective, Paris, La Documentation française.
- Hamon Hervé et Rotman Patrick, 1988, *Génération. Les années de poudre*, Paris, Le Seuil.
- Hurstel Jean, 1984, *Jeunes au bistrot : cultures sur macadam*, Paris, Syros.
- Isou Isidore, 1967, *Les Manifestes du Soulèvement de la Jeunesse*, Romainville, Al Dante.
- Johnstone John et Katz Elihu, 1957, « Youth and Popular Music: a Study in the Sociology of Taste », *The American Sociological Review*, vol. LXII, n° 6 (mai), pp. 563-568.
- Keith Kahn Harris, 2007, « The “Failure” of Youth Culture », *European Journal of Cultural Studies*, Vol. 7, N° 1 (février), pp. 95-111
- Lagrée Jean-Charles et Lew-Fai Paula, 1985, *La Galère. Marginalisation juvénile et collectivités locales*, Meudon-Bellevue, CNRS.
- Lagrée Jean-Charles, 1982, *Les Jeunes chantent leur culture*, Paris, L'Harmattan.
- Lagrée Jean-Charles, 1996, « Marginalités juvéniles », in Serge Paugam (éd.), *L'exclusion..., op. cit.*, pp. 321-334.

- Lasen Amparo, 1998, *La Durée intempestive. La conception et l'expérience du temps chez les jeunes*, Thèse pour le doctorat de sociologie, Paris, Université de Paris-V.
- Lasen Amparo, 2001, *Le Temps des jeunes. Rythmes, durée et virtualités*, Paris, L'Harmattan.
- Le Guide de l'Étudiant, 1978, « Enquête chez les lycéens », *Le Monde de l'éducation*, Octobre.
- Mannheim Karl, 1990, *Le Problème des générations*, trad. fr., Paris, Nathan (1<sup>re</sup> éd. en langue allemande : 1928).
- Mauger Gérard, 1975a, « Les bandes de jeunes : des blousons noirs aux loubards », *Revue Autrement*, n°1, pp. 37-46.
- Mastronardi Maria, 2003, « Adolescence and Media », *Journal of Language and Social Psychology*, vol. 22, n° 1 (mars), pp. 83-93.
- Maupeou-Abboud Nicole, 1966, « La sociologie de la jeunesse aux États-Unis », *Revue française de sociologie*, vol. VII, n° 4 (octobre-décembre), pp. 491-507.
- Mead Margaret, 1971, *Le Fossé des générations*, trad. fr., Paris, Denoël (1<sup>re</sup> éd. en langue anglaise : 1970).
- Mendel Gérard, 1969, *La Crise des générations. Étude sociopsychanalytique*, Paris, Payot.
- Mignon Patrick, Daphy Éliane, Boyer Régine, 1986, *Les Lycéens et la musique*, Paris, INRP.
- Monod Jean, 1968, *Les Barjots. Essai d'ethnologie des bandes de jeunes*, Paris, UGE.
- Morin Edgar, 1966, « Adolescents en transition. Classe adolescente et classes sociales, aspirations au divertissement et aspiration à la vie bourgeoise dans une commune du Sud-Finistère », *Revue Française de Sociologie*, vol. VII, n° 4, 435-455.
- Mouchtouris Antigone, 2003, *Les Jeunes et la nuit. Représentations sociales des conduites nocturnes*, Paris, L'Harmattan.
- Mulder Juul, Ter Bogt Tom, Raaijmakers Quinten et Vollebergh Wilma, 2007, « Music Taste Groups and Problem Behavior », *Journal of Youth and Adolescence*, Vol. 36, no 3 (avril), pp. 313 – 324.
- Murdock Graham et Mc Cron Robin, 1973, « Scoobies, skins and contemporary pop », *New Society*, 29 mars, pp. 690-692.
- Murdock Graham et Phelps Guy, 1972, « Youth Culture and The School revisited », *The British Journal of Sociology*, vol. XXIII, n° 4 (décembre), 478-482.
- Muxel Anne, 1988, « Les attitudes sociopolitiques des jeunes issus de l'immigration maghrébine en Région parisienne », *Revue française de sciences politiques*, vol. 38, n° 6 (décembre), pp. 925-940.
- Octobre Sylvie, 2004, *Les loisirs culturels des 6-14 ans (DEPS)*, Paris, La Documentation française.
- Parsons Talcott, 1955, « Âge et sexe dans la société américaine », in Talcott Parsons (éd.), *Éléments pour une sociologie de l'action*, trad. fr., Paris, Plon (1<sup>re</sup> éd. en langue anglaise : 1951), pp. 109-128.
- Pasquier Dominique, 2005, *Cultures lycéennes. La tyrannie de la majorité*, Paris, Autrement.
- Peter Christophe, 2007, « Goûts pour les jeux vidéo, goût pour le sport : deux activités liées chez les adolescents », *Culture prospective. Pratiques et Publics*, 2 (mai), DEPS, Paris, Ministère de la Culture et de la Communication, pp. 1-9.
- Savage Jon, 2007, *Teenage. The Creation of Youth Culture*, Londres / New York, Viking Penguin.
- Seca Jean-Marie, 1998a, « Jeunes, cultures émergentes et sorties de galère », in Gilles Ferréol (Éd.), *La Personne citoyenne*, Poitiers, CRDP/Poitou-Charentes / IHEDN / Institut poitevin de recherches en sociologie de la connaissance, pp. 158-171.
- Sirota Régine (éd.), 2006, *Éléments pour une sociologie de l'enfance*, Rennes, PUR.
- Tanner Julian, 1981, « Pop Music and Peers Groups : a Study of Canadian High School Student's Responses to Pop Music », *Canadian Review of Sociology and Anthropology*, vol. 18, n° 1 (février), pp. 1-13.
- Tapia Claude (de), 1997, *Les Jeunes face à l'Europe. Représentations, valeurs, idéologie*, Paris, PUF.
- Tillard Janine (éd.), 1991, *Le Développement personnel et l'intégration sociale des jeunes par les loisirs*, Journal officiel de la République française, Conseil économique et social (séances du 14 et 15 mai 1991).
- Vulbeau Alain, 1991, « La participation sociale des jeunes : un nouveau produit pour les politiques publiques », in Adeic-Fen, *Actes du colloque européen...*, op. cit., tome 2, pp. 271-280.
- White David, 1973, « Youth Politics », *New Society*, 29 mars, pp. 698-699.
- Willis Paul, 1973, « The Triple-x Boys », *New Society*, 29 mars, pp. 693-695.

#### 7.4. Jazz, flamenco, musiques du monde

- Billard François, 1989, *La Vie quotidienne des jazzmen américains jusqu'aux années 50*, Paris, Hachette.
- Buscatto Marie, 2003a, « La jam vous fait chanter. Des multiples vocations d'une nouvelle pratique musicale », *Ethnologie française*, vol. 33, n° 4 (octobre – décembre), pp. 689-695.
- Buscatto Marie, 2003b, « Chanteuse de jazz n'est point métier d'homme. L'accord imparfait entre voix et instrument », *Revue française de sociologie*, vol. XLIV, n° 1 (janvier-mars), pp. 35-62.
- Carles Philippe et Comolli Jean-Louis, 2000, *Free jazz. Black power*, Paris, Gallimard (1<sup>re</sup> édition : 1971).
- Connell John et Gibson Chris, 2004, « World music : deterritorializing place and identity », *Progress in Human Geography*, vol. 28, n° 3 (septembre), pp. 342-361
- Coulangéon Philippe, 1999, *Les Musiciens de jazz en France à l'heure de la réhabilitation culturelle. Sociologie des carrières et du travail musical*, Paris, L'Harmattan.
- Demeuldre Michel (Éd.), 2004, *Sentiments doux amers dans les musiques du monde. Délectations moroses dans le blues, fado, tango, flamenco, rebetiko, p'ansori, ghazal...*, Paris, L'Harmattan.
- Dorin Stéphane, 2004, « La globalisation culturelle vue de Calcutta. Circulations de la musique populaire occidentale », *Colloque international « Les sociétés de la mondialisation »*, Atelier « Entre arts et "produits culturels" », LESTAMP, Université de Nantes, décembre 2004.
- Dorin Stéphane, 2005b, *La Globalisation des formes culturelles. Le jazz et le rock à Calcutta*, Thèse pour le doctorat de sociologie (dir. : Jean-Louis Fabiani), Paris, EHESS.
- Dorin Stéphane, 2007, « Les figures de la contestation dans le rock bengali », in Jean-Marie Seca, *Musiques populaires underground et représentations du politique*, op. cit., pp. 114-132.
- Dorin Stéphane, 2008, *Bangla rock. Circulations indiennes de la musique populaire occidentale*, Paris, Éditions du CNRS (à paraître).
- Guillon Roland, 1999, *Le Hard bop : un style de jazz*, Paris, L'Harmattan.
- Guillon Roland, 2001, *Le Jazz des quatre cités. Hard boppers de Chicago, Detroit, Pittsburgh et Philadelphie*, Paris, L'Harmattan.
- Guillon Roland, 2003, *Musiciens de jazz new-yorkais : les hard boppers*, Paris, L'Harmattan.
- Guillon Roland, 2005, *L'Anthologie du hard bop : l'éclat du jazz noir américain*, Paris, L'Harmattan.
- Leblon Bernard, 1994, *Gitans et flamenco. L'émergence de l'art flamenco en Andalousie*,oulouse, CNDP de Midi-Pyrénées.
- Madiot Béatrice, 1993, *Être musicien de jazz en France. Psychologie sociale d'une profession, de son choix et de ses valeurs*. Thèse de doctorat de psychologie sociale (dir. : Denise Jodelet), Paris, EHESS.
- Peterson Richard, 1992, « La fabrication de l'authenticité : la country music », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 93 (juin), pp. 3-19.
- Regev Motti, 2007, « Ethno-National Pop-Rock Music : Aesthetic Cosmopolitanism Made from Within », *Cultural Sociology*, vol. 3, n° 1 (novembre), pp. 317-341.
- Roberts John, 1972, *Black Music of Two Worlds*. New York, Washington, London. Praeger Publishers.

#### 7.5. Rap, hip-hop, arts graphiques

- Bachmann Christian et Basier Luc, 1985, « "Junior s'entraîne très fort" ou le smurf comme mobilisation symbolique », *Langages et société*, n° 34 (décembre), pp. 16-32.
- Bazin Hugues, 1995, *La Culture hip hop*, Paris, Desclée de Brouwer.
- Bocquet José-Louis et Pierre-Adolphe Philippe, 1997, *Rap ta France*. Paris, Flammarion.
- Cachin Olivier, 1996, *L'Offensive rap*, Paris, Gallimard.
- Desverité Jean-Raphaël et Green Anne-Marie, 1997, « Le rap, comme pratique et moteur d'une trajectoire sociale », in Anne-Marie Green, (Éd.), *Des jeunes et des musiques...*, op. cit., pp. 169-213.
- Desverité Jean-Raphaël, 1997, « Rap et savoir : comment les rappeurs s'approprient-ils la musique ? », in Observatoire musical français, *Pratiques de production...*, op. cit., pp. 33-39.
- Faure Sylvia et Garcia Marie-Carmen, 2005, *Cultures hip hop, jeunes des cités et politiques publiques*, Paris, La Dispute.



- Genton Louis, 2000, *Le Rap ou la révolte ? Essai*, Paris, Place d'Armes.
- Guibert Gérard et Parent Emmanuel (éd.), 2004, *Sonorité du hip hop. Logiques globales et hexagonale (numéro spécial), Copyright Volume*, vol. III, 2 (juillet-décembre).
- Jouvenet Morgan, 2006, Rap, techno, électro... *Le musicien, entre travail artistique et critique sociale*, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme.
- Jouvenet Morgan, 2004, *Figures actuelles du musicien. Sociologie des cultures musicales et professionnelles du rap et des musiques électroniques*, thèse pour le doctorat de sociologie (dir. : Pierre-Michel Menger), Paris, EHESS.
- Keyes Cheryl, 2002, *Rap Music and Street Consciousness*, Chicago, University of Illinois Press.
- Kubrin Charis, 2005, « Gangstas, Thugs, and Hustlas : Identity and the Code of the Street in Rap Music », *Social problems*, vol. 52 , n° 3 (août) , pp. 360 – 378.
- Lafargue de Grangeneuve Loïc, 2004, *Fonctionnaliser la culture ? Action publique et culture hip-hop*, thèse pour le doctorat de sociologie (dir. : Patrice Duran), École Normale Supérieure de Cachan.
- Lafargue de Grangeneuve Loïc, 2006, « Comment Marseille est devenue l'autre capitale du rap français. Politique musicale et identité locale », *Géographie et cultures*, n° 59 (automne), pp. 57-70.
- Lafargue de Grangeneuve Loïc, 2007, « Politique du rap : sociographie de porte-parole marseillais », in Jean-Marie Seca, *Musiques populaires underground et représentations du politique, op. cit.*, pp. 311-328.
- Lapassade Georges et Rousselot Philippe, 1990, *Le Rap ou la fureur du dire*, Paris, Loris Talmart.
- Lena Jennifer, 2006, « Social context and musical content of rap music, 1979-1995 », *Social forces*, vol. 85 , n° 1 (septembre) , pp. 479 – 495.
- Mitchell Tony (éd.), 2002, *Global Noise. Rap and Hip Hop outside the USA*, Middeltown, CT, Wesleyan University Press.
- Mucchielli Laurent, 1999, « Le rap, tentative d'expression politique et de mobilisation collective de jeunes des quartiers relégués », *Mouvements*, « Crise de la politique et nouveaux militants », n°3 (mars-avril), pp. 60-66.
- Mucchielli Laurent, 2003, « Le rap de la jeunesse des quartiers relégués. Un univers de représentations structuré par des sentiments d'injustice et de "victimisation" collective », in Manuel Boucher et Alain Vulbeau (éd.), *Émergences culturelles et jeunesse populaire. Turbulences ou médiations ?*, Paris : L'Harmattan, pp. 325-355.
- Pecqueux Anthony, 2003, *La Politique incarnée du rap. Socio-anthropologie de la communication et de l'appropriation chansonnières*, thèse pour le doctorat de sociologie (dir. : Jean-Louis Fabiani), Marseille, EHESS.
- Pecqueux Anthony, 2004, « La violence du rap comme catharsis : vers une interprétation politique », *Copyright Volume*, vol. III, n° 2 (juillet-décembre), pp. 55-70.
- Pierre-Adolphe Philippe et Bocquet, José-Louis (éd.), 1997, *Rapologie (textes choisis)*, Paris, Mille et une nuits.
- Poschardt Ulf, 2002, *DJ Culture*, trad. fr., Paris, Kargo (1<sup>re</sup> éd. en langue allemande : 1995).
- Rérat Patrick, 2006, « Le rap des steppes. L'articulation entre logiques globales et particularités locales dans le hip hop mongol », *Géographie et cultures*, n° 59 (automne), pp. 43-55.
- Tyson Edgar, 2005 « The Rap Music Attitude and Perception (RAP) Scale : Scale Development and Preliminary Analysis of Psychometric Properties », *Journal of Human Behavior in the Social Environment*, vol. 11, n° 3-4 (mai-juin), pp. 59 – 82.
- Tyson Edgar, 2006, « Rap-music Attitude and Perception Scale : A Validation Study », *Research on Social Work Practice*, vol. 16, n° 2 (mars), pp. 211-223
- Vicherat Mathias, 2001, *Pour une analyse textuelle du rap français*, Paris : L'Harmattan / Univers musical.
- Vulbeau Alain, 1992, *Du Tag au tag*, Paris, Desclée de Brouwer.
- Vulbeau Alain, 1997, « Le hip-hop est-il soluble dans le local ? », in Observatoire musical français (éd.), *Pratiques de production...*, op. cit., pp. 41-52.

### 7.6. Rock ,punk et metal

- Arnett Jeffrey, 1991, « Adolescents and Heavy Metal Music : from the Mouths of Metalheads », *Youth and Society*, vol. 23, n° 1 (septembre), pp. 76-98.
- Arnett Jeffrey, 1996, *From the mouths of the metalheads: Heavy Metal music and adolescent alienation*, Boulder, Westview Press.
- Benetollo Anne, 1999, *Rock et politique. Censure, opposition, intégration*, Paris, L'Harmattan.
- Berger Philippe, 1997, *Bâtir sur le rock ? Les jeunes, la musique et Dieu*, Paris, Desclée de Brouwer.
- Bidart Pierre, 1998, « Rock, basquité, ruralité et post-modernité », *Ruralia*, 1998-02, [En ligne], mis en ligne le 1 janvier 2003, URL : <http://ruralia.revues.org/document35.html>.
- Bischoff Jean-Louis, 2007, *Tribus musicales, spiritualité et fait religieux. Enquête sur les mouvances rock, punk, skinhead, gothique, hardcore, techno, hip-hop*, Paris, L'Harmattan.
- Boudinet Gilles, 1996, *Pratique rock et échec scolaire*, Paris, L'Harmattan.
- Boudinet Gilles, 1997, « Réussite rock et échec scolaire », in Observatoire musical français (éd.), *Pratiques de production musicale chez les jeunes*, Université Paris Sorbonne, Documents de recherche OMF, série « Didactique de la musique », n° 7, novembre, pp. 9-20.
- Brandl Emmanuel, 2004, *Le rock en région : une sociologie des musiques amplifiées*, Thèse pour le doctorat de sociologie (dir. : Anne-Marie Green), Besançon, Université de Franche-Comté.
- Bruzzi Stella, 1997, « Mannish Girl : k.d. Lang – from Cowpunk to Androgyny », in Sheila Witheley (Éd.), *Sexing..., op. cit.*, pp. 191-206.
- Buxton David, 1985, *Le Rock. Star système et société de consommation*, Grenoble, La pensée sauvage.
- Carlet Yasmine et Seca Jean-Marie, 2007, « Vingt ans de Live Aid : comment le charity rock a-t-il transformé l'engagement politique en musique populaire » (en collaboration avec Yasmine Carlet), in Jean-Marie Seca (éd), *Musiques populaires underground et représentations du politique*, Cortil-Wodon, InterCommunications éditeur, pp. 41-55.
- Chastagner Claude, 1998, *La Loi du rock. Ambivalence et sacrifice dans la musique anglo-américaine*, Castelnau-le-Lez, Climats.
- Clawson Mary Ann, 1999, « When Women play the Bass. Instrument specialization and gender Interpretation in Alternative Rock Music », *Gender and Society*, vol. 13, n° 2 (avril), pp. 193-210.
- Christakis Nicolas, 1986, *Pop music : lieu d'identité et moyen d'expression collective*, Thèse de doctorat de 3<sup>e</sup> cycle en psychologie sociale (dir. Jean Maisonneuve), Nanterre, Université de Paris-10.
- Christakis Nicolas, 1994, *Identités musicales : récits de vie de musiciens rock et de groupes de la scène indépendante (édité en langue grecque)*, Athènes, Delphini.
- Coates Norma, 1997, « (R)evolution now ? Rock and the Politic Potential of Gender », in Sheila Witheley (Éd.), *Sexing..., op. cit.*, pp. 50-64.
- Daphy Éliane, 1988, « Le groupe de rock : rite de passage ou rite d'initiation ? », in Régine Boyer et al., *Jeunes et musique, Cahiers jeunesses..., op. cit.*, pp. 71-78.
- Daufouy Philippe et Sarton Jean-Pierre, 1972, *Pop music rock*, Paris, Champ Libre.
- Delmas Yves et Gancel Charles, 2005, *Protest song. La chanson contestataire dans l'Amérique des sixties*. Paris, Textuel.
- Denisoff Serge, 1973, *Songs of Protest, War and Peace : a bibliography and discography (War-peace bibliography series)*, New York, Paperback.
- Deyhle Donna, 1998, « From Break Dancing to Heavy Metal : Navajo Youth, Resistance, and Identity », *Youth and Society*, vol. 30, n° 1 (septembre), pp. 3-31.
- Domergue Benoît, 1998, *Culture barock et gothic flamboyant. La musique extrême : un écho surgi des abîmes*, Paris, François-Xavier Guibert.
- Domergue Benoît, 2005, *Culture jeune et ésotérisme. Vers une dérive antichristique de la culture des jeunes ?*, Saint-Benoît-du-Sault, Éditions Bénédictines.
- Dorin Stéphane, 2005a, « Style du velours Sociologie du transfert de capital symbolique entre Andy Warhol et le Velvet Underground (1965-1967) », *A Contrario*, vol. 3, n° 1, juillet, p. 45-67.

- Durafour Antoine, 2005, *Le milieu gothique : sa construction sociale à travers la dimension esthétique*, Paris, Le Manuscrit.
- Étienne Samuel (éd.), 2006, *La presse musicale alternative* (numéro spécial), *Copyright Volume*, vol. 5, n°1(janvier-juin).
- Étienne Samuel, 2003, « First and Last and Always : les valeurs de l'éphémère dans la presse musicale alternative », *Copyright Volume*, vol. 2, n° 1 (juillet-décembre), pp. 5-42.
- Etzkorn Peter, 1982, « Sociologie de la pratique musicale et des groupes sociaux », *Revue internationale des sciences sociales*, vol. XXXIV, n° 94 (4<sup>e</sup> trimestre), pp. 599-614.
- Faisant Sonia, 1990, *Le Rôle des critiques rock des médias nationaux* (mémoire de maîtrise en sciences de l'information), Paris, Université de Paris-2.
- Fatela Joao et Mignon Patrick, 1979, « Le rock : pour ne pas dire "c'est fini" », *Esprit*, n° 33-34 (septembre-octobre), pp.182-190.
- Fischer Peter et Greitemeyer Tobias, 2006, « Music and Aggression: The Impact of Sexual- Aggressive Song Lyrics on Aggression-Related Thoughts, Emotions, and Behavior Toward the Same and the Opposite Sex », *Personality and Social Psychology Bulletin*, vol. 32, n° 9, (septembre), pp. 165-1176
- Frith Simon et Le Guern Philippe (éd.), 2007, *Sociologie des musiques populaires*, numéro spécial de la revue *Réseaux*, vol. 25, n° 142-142.
- Frith Simon, 1981, *Sound Effects. Youth, Leisure and the Politics of Rock'n roll*, New York, Pantheon Book.
- Gillett Charlie, 1970, *The Sound of the City: The Rise of Rock and Roll*, New York, Outerbridge and Dienstfrey.
- Guibert Gérôme, 2002a, « Note de lecture sur les musiques extrêmes », *Copyright Volume*, vol. 1, n° 1 (janvier-juin), pp. 124-127.
- Guibert Gérôme, 2002b, « La trilogie chez The Cure ou l'œuvre noire comme rite de passage », in Alain Pessin et Marie-Caroline Vanbremeersch (éd.) *Les œuvres noires de l'art et de la littérature*, L'Harmattan, pp. 279-298.
- Guibert Gérôme, 2004, *Scènes locales, scène globale. Contribution à une sociologie économique des producteurs de musiques amplifiées en France*, Thèse pour le doctorat de sociologie (dir. : Joëlle Deniot), Nantes, Nantes, Université de Nantes.
- Guibert Gérôme, 2006, *La production de la culture. Le cas des musiques amplifiées en France. Genèse, structurations, industries, alternatives*, Paris / Saint-Amand Tallende, Irma/Mélanie Séteun.
- Guibert Gérôme, 2007, « Musiques actuelles et politiques publiques en France. Quelles actions, pour quels effets ? », in Jean-Marie Seca (éd), *Musiques populaires underground et représentations du politique*, Cortil-Wodon, InterCommunications / EME, pp. 56-83.
- Guibert Gérôme et Hein Fabien, 2007 (éd.), *Les scènes metal. Sciences sociales et pratiques culturelles radicales*, *Copyright Volume*, vol. 5, n° 2 (septembre).
- Hebdige Dick, 1979, *Subculture: the Meaning of Style*, New York/Londres, Terence Hawkes.
- Hein Fabien, 2003, *Hard-rock, heavy metal, metal. Histoire, cultures et pratiquants*, Paris/Saint-Amand-Talende, Paris, Irma / Mélanie Séteun.
- Hein Fabien, 2006, *Le monde du rock. Ethnographie du réel*, Paris/Saint-Amand-Talende, Irma / Mélanie Séteun.
- Hersent Jean-François, 1988, « Rock, jeunesse, socialisation », in Régine Boyer et al., *Jeunes et musique, Cahiers jeunesses et sociétés, op. cit.*, pp. 48-56.
- Hirsch Jean-François (éd.), 1971a, « Dossier La pop music », *Musique en jeu*, n° 2, pp. 66-110.
- Hirsch Paul, 1971b, « Sociological Approach to the Pop Music Phenomenon », *American Behavioral Scientist*, vol. XIV, n° 3 (janvier-février), pp. 371-388.
- Hoffmann Raoul et Leduc Jean-Marie, 1978, *Rock babies : 25 ans de pop music*, Paris, Le Seuil.
- Inciyan Éric, 1987, « Au pays de la culture rock », *Le Monde de l'Éducation*, n° 144 (décembre), pp. 12-17.
- Kahn-Harris Keith, 2004, « The "Failure" of Youth Culture : Reflexivity, Music, and Politics in the Black Metal Scene », *European Journal of Cultural Studies*, vol. 7, n° 1 (février), pp. 95-111.
- Le Bart Christian, 2000, *Les Fans des Beatles. Sociologie d'une passion*, Rennes, PUR.

- Le Guern Philippe et Dauncey Hugh, 2007, « De la difficulté d'émerger sur les scènes de "musiques actuelles" : les exemples de la France et de l'Angleterre », in Jean-Marie Seca (éd), *Musiques populaires underground et représentations du politique*, Cortil-Wodon, InterCommunications / EME., pp. 84-112.
- Le Guern Philippe (éd.), 2002, *Les cultes médiatiques. Culture fan et oeuvres cultes*, Rennes, PUR.
- Lecompère Norbert, 1998, *Êtres de chair : le public et son rapport au corps dans le concert de musique amplifiée*, Mémoire de maîtrise, (dir. : Jean-Marie Seca), Saint-Quentin-en-Yvelines, UVSQ.
- Lescop Gildas, 2003, « "Honnie soit la Oi!" : naissance, émergence et déliquescence d'une forme de protestation sociale et musicale », *Copyright Volume*, 2, 1 (janvier-juin), pp. 11-123.
- Lescop Gildas, 2007, « De la fascination musicale : stratégies et représentations de l'extrême droite », in Jean-Marie Seca (éd), *Musiques populaires underground et représentations du politique*, Cortil-Wodon, InterCommunications / EME, pp. 244-271.
- McCarthy Kate, 2006, « No Pretty Girl ? : Sexuality, Spirituality and Gender Construction in Women's Rock Music », *The Journal of Popular Culture*, Vol. 39, n° 1 (février), pp. 69-94.
- Manson Marilyn et Strauss Neil, 2000, *Mémoires de l'enfer*, Paris, Denoël (1<sup>re</sup> éd. en langue anglaise : 1998).
- Marcus Greil, 1998, *Lipstick Traces. Une Histoire secrète du vingtième siècle*, Paris, Gallimard (1<sup>re</sup> éd. en langue anglaise : 1989).
- Martin Bernice, 1979, « The Sacralization of Disorder : Symbolism in Rock Music », *Sociological Analysis*, vol. 40, n° 2 (été), pp. 87-124.
- Martinez Galiana Jota, 1998, *Satanisme et sorcellerie dans le rock*, Paris, Mascara (1<sup>re</sup> édition en castillan : 1998).
- Maurice François, 1978, « Le rock : une musique pour le présent », *Esprit* n° 22 (octobre), pp. 27-30.
- Mayol Pierre, 1997, « Le poids économique du secteur des musiques amplifiées », in ADEM-FLORIDA (éd.), *Politiques publiques et musiques amplifiées*, Agen, éditions GÉMA, pp. 129-132.
- Miglietta Anna, 1989, *Gruppi giovanili e identità sociali : un'indagine sul terreno dei gruppi rock*, mémoire de master en psychologie sociale (dir. : Pierro Amerio), Turin, Università degli Studi.
- Mignon Patrick et Hennion Antoine (Éd.), 1991, *Rock : de l'histoire au mythe*, Paris, Anthropos.
- Mignon Patrick, 1978, « L'effet punk », *Esprit*, n° 22 (octobre), pp. 31-33.
- Mignon Patrick, 1988, « La production sociale du rock », in Régine Boyer et al., *Jeunes et musique, Cahiers jeunesses et sociétés, op. cit.*, pp. 3-32.
- Mombelet Alexis (éd.), 2005, *La religion metal. Première sociologie de la musique metal (numéro spécial), Sociétés*, vol. 88, n° 2 (avril-juin).
- Mombelet Alexis et Walzer Nicolas, 2007, « Musique metal, idéologies extrémiste et rapport au politique », in Jean-Marie Seca (éd), *Musiques populaires underground et représentations du politique*, Cortil-Wodon, InterCommunications / EME., pp. 290-310.
- Mombelet Alexis, 2004, *La religion metal. Secte metal et religion postmoderne*, Mémoire pour le DEA de sociologie (dir. : Michel Maffesoli), Paris, Université de Paris-5.
- Moynihhan Michael et Soderlind Didrik, 1998, *Lords of Chaos. The Bloody Rise of Satanic Metal Underground*, Venice, Feral House.
- Mullaney Jamie, 2007, « "Unity admirable but not necessary heeded !" Going Rates and Gender Boundaries in the Straight Edge Hardcore Music Scene », *Gender and Society*, vol. 21 n° 3 (juin), pp. 384-408
- No Pasaran (collectif), 2004, *Rock, haine, roll. Origines, histoires et acteurs du rock identitaire français. Une tentative de contre-culture d'extrême droite*, Paris, No Pasaran.
- Noblet Jocelyn (de) et Lipsic Franc (éd.), 1967, *Spécial Pop (numéro spécial)*, Paris, Albin Michel.
- O'Hara Craig, 2004, *La Philosophie du punk : bien plus que du bruit ! Histoire d'une révolte culturelle*, Saint-Mury-Monteymond, Rytrut (1<sup>re</sup> éd. en langue anglaise : 1992).
- OPALE (Organisation pour Projets ALternatifs d'Entreprises), 1995, *Lieux de vies musicales. Document de synthèse réalisé en 1995 sur les équipements culturels de proximité dédiés à la pratique et la diffusion des musiques amplifiées*, Paris, OPALE : <http://www.culture-proximite.org/IMG/pdf/lieuxdevie.pdf>.
- OPALE (Organisation pour Projets ALternatifs d'Entreprises), 2002, *Huit études de cas sur des équipements musique actuelle amplifiées, en Île-de-France*, Paris, OPALE : <http://www.culture-proximite.org/IMG/pdf/rapportdebut.pdf>.

- Perriault Jacques *et al.*, 1985, *Rock ou micro-informatique. Enquête sur des adolescents du 13<sup>e</sup> arrondissement de Paris*, Rapport de recherche, n° 1, Paris, INRP.
- Plougastel Yann (éd.), 1997, *Le Mini-dictionnaire du rock*, Paris, Larousse.
- Ribac François, 2004, *L'Avaleur de rock*, Paris, La Dispute.
- Ricard Bertrand, 2000, *Rites, codes et cultures rock. Un art de vivre communautaire*, Paris, L'Harmattan.
- Rudent Catherine, 2000, *Le discours sur la musique dans la presse française. L'exemple des périodiques spécialisés en 1993*, thèse pour le doctorat de musicologie (dir. : Danièle Pistone), Paris, Université de Paris-IV.
- Sabin Roger (Éd), 1999, *Punk Rock: so What ? The Cultural Legacy of Punk*, London, Routledge.
- Schippers Mimi, 2000, « The Social Organization of Sexuality and Gender in Alternative Hard-Rock. An Analysis of Intersectionality », *Gender and Society*, vol. 14, n° 6 (décembre), pp. 747-764.
- Seca Jean-Marie et Voisin Bertrand, 2004, « Éléments pour une appréhension structurale et socio-historique de la représentation sociale de la musique dans les courants *techno* et *punk* », *Copyright Volume*, vol. 3, n° 1 (janvier-juin), pp. 73-89.
- Seca Jean-Marie, 1987, *L'État acide. Analyse psychosociale des minorités rock*, Thèse pour le Doctorat de Psychologie sociale (dir. : Serge Moscovici), Nanterre, Université de Paris-X.
- Seca Jean-Marie, 1988, *Vocations rock. L'état acide et l'esprit des minorités rock*, Paris, Klincksieck.
- Seca Jean-Marie, 1991a, « Représentations sociales de la pratique rock en milieu lycéen », *Revue française de pédagogie*, vol. 25, n° 94 (janvier-mars), pp. 25-36.
- Seca Jean-Marie, 1991b, « Les purificateurs du rock », *Cahiers internationaux de Sociologie*, vol. XC (juillet-décembre), pp. 121-130.
- Seca Jean-Marie, 1991c, « Représentations sociales de la culture jeune et vocations *rock* en France : consommation culturelle versus innovation », in ADEIC-FEN, *Actes du colloque européen : Connaître les modes de vie et de consommation des jeunes (26-27 septembre 1991)*, tome 1, Paris, Laboratoire de Psychologie sociale, Université de Paris-V, pp. 409-425.
- Seca Jean-Marie, 1991d, « À propos des recherches sur les minorités culturelles et la différenciation sociale : l'exemple des minorités *rock* et de la fonction sociale de l'art », *Actes du colloque international, La recherche en psychologie en Europe. Demandes sociales et réseaux scientifiques (25-27 janvier 1990)*, Toulouse, Laboratoire Personnalisation et Changements Sociaux, Université de Toulouse Le Mirail, pp. 297-302.
- Seca Jean-Marie, 1992, « Rituels *rock'n rap* et conduites d'auto-insertion », (IFPTS de Dijon), *Revue Actes Centre-Est*, n°4, octobre, pp. 4-14.
- Seca Jean-Marie, 1994, « De la signification psychopolitique des vocations *rock* et *rap* en France », in Jacques Chevallier (éd) *L'identité politique*, Paris, PUF, pp. 79-93.
- Seca Jean-Marie, 1997, « La transe des musiciens *rock* amateurs et le refoulement de la révolte », in Observatoire musical français (éd.), *Pratiques de production..., op. cit.*, pp. 21-32.
- Seca Jean-Marie, 2004a, « De la tristesse à la trépidation chez les *rockers* et leurs successeurs », in Michel Demeuldre (Éd.), *Sentiments doux amers dans les musiques du monde. Délectations moroses dans le blues, fado, tango, flamenco, rebetiko, p'ansori, ghazal...*, Paris, L'Harmattan, pp. 283-292.
- Seca Jean-Marie, 2005a, « *Mania et melancholia* : peut-on parler d'une pensée unique dans les cultures *rock* et *électroniques* ? », Communication au Colloque *Les sociétés de la mondialisation, les 2, 3, 4 décembre 2004*, Nantes, LESTAMP, Université de Nantes, UFR de Sociologie (Actes publiés en ligne sur le site web du LESTAMP : [http://www.lestamp.com/publications\\_mondialisation/publication.seca.htm](http://www.lestamp.com/publications_mondialisation/publication.seca.htm)).
- Seca Jean-Marie (éd), 2007a, *Musiques populaires underground et représentations du politique*, Cortil-Wodon, InterCommunications éditeur.
- Seca Jean-Marie, 2007c, « Rebellions et pratiques musicales émergentes », in Jean-Marie Seca (éd), *Musiques populaires underground et représentations du politique*, Cortil-Wodon, InterCommunications éditeur, pp. 16-40.
- Singer Simon, Levine Murray et Jou Susyan, 1993, « Heavy Metal Music Preference, Delinquent Friends, Social Control, and Delinquency », *Journal of Research in Crime and Delinquency*, vol. 30, n° 3 (août), pp. 317-329.
- Skoff Torgue Henry, 1975, *La Pop-music*, Paris, PUF.



- Stephens Dionne et Few April, 2007, « The effects of images of African american women in hip hop on early adolescents' attitudes toward physical attractiveness and interpersonal relationships », *Sex Roles, A Journal of Research*, vol. 56 , no 3-4 (février), pp. 251 - 264
- Stokes Carla, 2007, « Representin' in Cyberspace : Sexual Scripts, Self-Definition, and Hip-Hop Culture in Black American Adolescent Girls' Home Pages », *Culture, Health and Sexuality*, vol. 9 , no 2 (mars-avril) , pp. 169-184.
- Street John, 1986, *Rebel Rock - The Politics of Popular Music*, Oxford, Basil Blackwell.
- Tassin Damien, 2004, *Rock et production de soi. Une sociologie de l'ordinaire des groupes et des musiciens*, Paris, L'Harmattan.
- Touché Marc, 1994, *Connaissance de l'environnement sonore urbain. L'exemple des lieux de répétitions*, Vaucresson, Rapport de recherche CRIV-CNRS.
- Touché Marc, 1998, *Mémoire vive*. Premier tome de recherches menées avec l'association *Musiques Amplifiées* d'Annecy, Paris/Annecy : CNRS/Le Brise Glace.
- Touché Marc, Lory Marie-Claire et Sabatier Marc, 2006, *Guitares Jacobacci, un atelier de lutherie à Paris, 1924-1994*, Paris / Montluçon, Somogy / Musée des musiques populaires.
- Voisin Bertrand, 2003, *Les Représentations du punk rock britannique dans le monde de 1967 à 1992*, Mémoire de DEA d'histoire socioculturelle (dir. : Jean-Yves Mollier), Saint-Quentin-en-Yvelines, Université de Versailles-Saint-Quentin.
- Walzer Nicolas, 2003, *L'imaginaire satanique et néo-païen dans la musique metal extrême depuis les années 1990 (à travers la perception française)*, Mémoire pour la maîtrise d'histoire, Marne-la-Vallée, U. de Marne-la-Vallée (dir. : Pascal Ory, U. Paris-I).
- Walzer Nicolas, 2007, *Les Imaginaires satanique et païen : le cas de la musique metal extrême : une volonté de puissance schizomorphe*, thèse pour le doctorat de sociologie (dir. : Michel Maffesoli), Paris, Université de Paris-V.
- Walzer Nicolas, 2004, *L'Imaginaire et les parcours des musiciens de black metal : des acteurs underground travaillés par le religieux*, Mémoire de DEA, Paris, EPHE (dir. : Jean-Paul Willaime).
- Williams Patrick, 2006, « Authentic Identities. Straightedge Subculture, Music, and the Internet », *Journal of Contemporary Ethnography* vol. 35, n° 2 (avril), pp. 173-200.
- Zaytseva Anna, 2007, « Becoming Committed, "à la scène comme à la ville" : Underground Rock in Paris and Saint-Petersbourg, its Cultural Policies and its Relationships with Work », *Colloque Culture et politique*, 15-17 mars, Lille : Université Charles-de-Gaule-Lille3.

### 7.7. Techno et styles électroniques

- Bara Guillaume, 1999, *La Techno*, Paris, E.J.L.
- Fontaine Astrid et Fontana Caroline, 1996, *Raver*, Paris, Anthropos.
- Fontaine Astrid et Fontana Caroline, 1997, « Un environnement propice à la modification de la réalité ordinaire », in Jean-Luc Terradillos et Marie Martin (Éd.), *La techno. D'un mouvement musical...*, op. cit., pp. 34-40.
- Gaillot Michel, 1999, *Sens multiple. La techno : un laboratoire artistique et politique du temps présent*, Paris, Dis Voir.
- Ghodbane Ismaël, 2006, « Le sound system, un laboratoire de métiers », *Septième colloque européen sur l'autoformation : Faciliter les apprentissages autonomes*, 19-21 mai, Auzeville : ENFA (École Nationale de Formation Agronomique) : <http://www.enfa.fr/autoformation/rub-comm/pdf/ghodbane.pdf>.
- Ghosn Joseph, 1998, « Du "raver" au "sampler" : vers une sociologie de l'authenticité », *L'Homme et la société*, n° 126 (janvier), pp. 87-98.
- Grynszpan Emmanuel, 1999, *Bruyante techno. Réflexion sur le son de la free party*, Nantes, Mélanie Séteun.
- Hampartzoumian Stéphane, 2004, *Effervescence techno ou la communauté trans(e)cendantale*, Paris, L'Harmattan.
- Mabillon-Bonfils Béatrice (éd.), 2004, *La Fête techno. Tout seul et tous ensemble*, Paris, Autrement.
- Molière Éric, 1997, « La musique techno comme fête musicale », in Anne-Marie Green (Éd.), *Des Jeunes et des musiques...*, op. cit., pp. 217-258.

- Petiau Anne, 2004, « L'expérience *techno*, des *raves* aux *free party* », in Béatrice Mabillon-Bonfils (éd.), *La Fête techno. Tout seul et tous ensemble*, Paris, Autrement, pp. 28-42.
- Piesen Ingrid, 2005, « Le rituel *techno* », *Adolescence*, vol. 23, n° 3 (automne), pp. 775-783.
- Pourtau Lionel, 2005, *Frères de son : les socialités et les sociabilités des Sound Systems technoïdes*, thèse pour le doctorat de sociologie (dir. : Michel Maffesoli), Paris, Université de Paris-5.
- Pourtau Lionel, 2006, « Consommation de substances psychoactives et transe fonctionnelle dans les fêtes *techno* », *Psychotropes*, vol. 12, n° 3-4, pp. 162-182.
- Pourtau Lionel., 2004, « Les *Sound Systems* technoïdes, une expérience de la vie en communauté », in Béatrice Mabillon-Bonfils (éd.), *La fête techno. Tout seul et tous ensemble*, Paris, Autrement, 100-114.
- Racine Étienne, 2002, *Le Phénomène techno. Clubs, raves et free-parties*, Paris, Imago.
- Seca Jean-Marie, 1999a, « L'emprise rituelle des *rave* », in Gilles Ferréol (Éd.), *Adolescence et...*, op. cit., pp. 54-84.
- Seca Jean-Marie, 2003g, Participation à la table ronde. *Les Rendez-vous électroniques : « Le phénomène techno : interprétations »*, 12 septembre, Paris.
- Seca Jean-Marie, 2005b, « Formatage du ressentir et représentations *underground* », *Sociétés*, n° spécial sur *Le politique face au phénomène techno*, vol. 90, n° 4 (octobre-décembre), pp. 57-69.
- Teissier Laurent, 2003, « Musiques et fêtes *techno* : l'exception franco-britannique des *free parties* », *Revue française de sociologie*, vol. XLIV, n° 1 (janvier-mars), pp. 63-91.
- Terradillos Jean-Luc et Martin Marie (Éd.), 1997, *La Techno. D'un mouvement musical à un phénomène de société. Actes du Colloque des 5 et 6 juin 1997* (vol.1), Poitiers, Le Confort moderne, Espace Mendès France, Ardiamac Poitou-Charentes.

### 7.8. Minorités et déviance : influence sociale, mouvements sociaux et constructions identitaires

- Aebischer Verena, Hewstone Miles et Henderson Monika, 1984, « Minority Influence and Musical Preference. Innovation by Conversion not Coercion », *European Journal of Social Psychology*, vol. 14, n° 1 (janvier-février), pp. 23-35.
- Alter Norbert, 2000, *L'innovation ordinaire*, Paris, PUF.
- Baratier Jacques, 2005, *L'entreprise contre la pauvreté : la dernière chance du libéralisme*, Paris, Autrement.
- Barette Clément, 2004, « La manifestation violente lors des rendez-vous contestataires internationaux », Colloque international des 2-4 décembre 2004, *Les sociétés de la mondialisation*, Nantes, Lestamp, Université de Nantes : [http://www.lestamp.com/publications\\_mondialisation/intervenants.publication.htm](http://www.lestamp.com/publications_mondialisation/intervenants.publication.htm).
- Barthélémy Martine, 2000, *Associations : un nouvel âge de la participation*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques.
- Becker Howard, 1985, *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*, trad. fr., Paris, A.-M. Métailié (1<sup>re</sup> éd. en langue anglaise : 1963).
- Besnard Philippe, 1978, « Merton à la recherche de l'anomie », *Revue française de sociologie*, vol. XIX, n° 1 (janvier-mars), pp. 2-38.
- Bonnet Marie-Jo, 1995, *Les Relations amoureuses entre les femmes du XVI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Odile Jacob.
- Bonnet Marie-Jo, 2006, *Les Femmes artistes dans les avant-gardes*, Paris, Odile Jacob.
- Boorstin Daniel, 1986, *Les Découvreurs*, trad. fr., Paris, Robert Laffont (1<sup>re</sup> éd. en langue anglaise : 1983).
- Boudon Raymond, 1990, *L'Art de se persuader des idées douteuses, fragiles ou fausses*, Paris, Fayard.
- Bourcier Marie-Hélène, 2001, *Queer zones. Politique des identités sexuelles, des représentations et des savoirs*, Paris, Balland.
- Caratini Roger, 1986, *La Force des faibles. Encyclopédie mondiale des minorités*, Paris, Larousse.
- Castra Denis, 2001, « Comment insérer les bas-niveaux-de-qualification dans l'entreprise ? », Claude Lévy-Leboyer et al. (éd.), *La Psychologie du travail*, Paris, Éditions d'Organisation.
- Castra Denis, 2003, *L'Insertion professionnelle des publics précaires*, Paris, PUF.

- Cavailhes Jean, Duty Pierre et Bach-Ignasse Gérard, 1984, *Rapport Gai : enquête sur les modes de vie homosexuels*, Paris, Persona.
- Chazel François, 1967, « Considération sur la nature de l'anomie », *Revue française de sociologie*, vol. VIII, n° 2 (avril-juin), pp. 151-168.
- Chevallier Jacques (éd) *L'identité politique*, Paris, PUF.
- Dogan Mattei et Pahre Robert, 1991, *L'innovation dans les sciences sociales. La marginalité créatrice*, Paris, PUF.
- Faucher Florence, 1999, *Les Habits verts de la politique*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques.
- Ferrand-Bechmann Dan, 1993, « La face cachée des solidarités », in Gilles Ferréol (éd), (éd.), *Intégration et exclusion dans la société française contemporaine, op. cit.*, pp. 281-305.
- Ferrand-Bechmann Dan (Éd.), 2004, *Les Bénévoles et leurs associations : Autres réalités, autre sociologie ?*, Paris, L'Harmattan.
- Ferré Jean-Luc, 1995, *L'Action humanitaire*, Toulouse, Milan éditions.
- Filleule Olivier (éd.), 1993, *Sociologie de la protestation. Les formes de l'action collective dans la France contemporaine*, Paris, L'Harmattan.
- Foucault Michel, 1972, *Histoire de la folie à l'âge classique*. Paris. Gallimard (1<sup>re</sup> éd. : 1961).
- Fouquereau Évelyne et Marty François, 1997, « Identité, développement et ruptures », *Bulletin de psychologie*, vol. L, n° 428 (janvier-avril), pp. 133-135.
- Fouquereau Évelyne et Mokoukolo René, 1997, « Stigmatisation sociale et dynamique identitaire », *Bulletin de psychologie*, vol. L, n° 428 (janvier/avril), pp. 152-163.
- Gadrey, Nicole, 1992, *Hommes et Femmes au Travail : Inégalités, Différences, Identités*, Paris, L'Harmattan.
- Gaulejac Vincent (de) et Leonetti Taboada, 2001, *La Lutte des places*, Desclée de Brouwer, Paris (1<sup>re</sup> éd. : 1994).
- Gaulejac Vincent (de), 1987, *La Névrose de classe. Trajectoire sociale et conflits d'identité*, Paris, Hommes et Groupes.
- Georges Pierre, 1984, *Géopolitique des minorités*, Paris, PUF.
- Giard Jean, 1994, *Cinquante ans aux frontières de l'Église. De la Mission de France aux équipes d'Ivry*, Paris, L'Harmattan.
- Glowczewski Barbara, Matteudi Jean-François, Carrère-Leconte Violaine et Viré Marc, 1983, *La Cité des cataphiles. Mission anthropologique dans les souterrains de Paris*, Paris, Klincksieck.
- Guérinet Pierre, 2004, « Des road-protests à la lutte anti OGM : action directe et logiques de résistance dans l'écologie radicale britannique », Colloque international des 2-4 décembre 2004, *Les sociétés de la mondialisation*, Nantes, Lestamp, Université de Nantes.
- Hobsbawm Éric, 1966, *Les Primitifs de la révolte dans l'Europe moderne*, trad. fr., Paris, Fayard (1<sup>re</sup> éd. en langue anglaise : 1959).
- Jodelet Denise, 1989b, *Folie et représentations sociales*. Paris, PUF.
- Kaufmann Jean-Claude, 2004, *L'Invention de soi. Une théorie de l'identité*, Paris, Armand Colin.
- Kearney Mary Celeste, 1997, « The Missing Links. Riot Grrrl – Feminism – Lesbian Culture », in Sheila Witheley (Éd.), *Sexing...*, op. cit., pp. 207-229.
- Kokosowski Alain, 1987, « L'orientation dans les formations des jeunes sans qualifications », *L'Orientation scolaire et professionnelle*, vol. 16, n° 1 (janvier-mars), pp. 35-52.
- Laville Jean-Louis et Sainsaulieu Renaud (Éd.), 1997, *Sociologie de l'association. Des organisations à l'épreuve du changement social*, Paris, Desclée de Brouwer.
- Leonard Marion, 1997, « "Rebel Girl, You are the Queen of my World", Feminism, "Subculture", and Grrrl Power », in Sheila Witheley (Éd.), *Sexing...*, op. cit., pp. 230-255.
- Lorenzi-Cioldi Fabrizio, 1988, *Individus dominants et groupes dominés. Images masculines et féminines*, Paris, Presses universitaires de Grenoble.
- Lorenzi-Cioldi Fabrizio, 1994, *Les Androgynes*, Paris, PUF.
- Lortie-Lussier Monique, 1992, « L'identité minoritaire émergente et ses représentations par la minorité et la majorité », *Les cahiers internationaux de psychologie sociale*, n° 14 (avril-juin), pp. 19-34.



- Mann Patrice, 1991, *L'Action collective. Mobilisation et organisation des minorités actives*, Paris, Armand Colin.
- Markova Iwana, 1999, « Sur la reconnaissance sociale », *Psychologie et société*, n° 1 (1<sup>er</sup> semestre), pp. 55-80.
- Martel Frédéric, 1996, *Le Rose et le noir : les homosexuels en France depuis 1968*, Paris, Le Seuil.
- Maruani Margaret et Nicole Chantal, 1987, *Au Labeur des dames. Métiers masculins, emplois féminins*, Paris, Syros.
- Mauger Gérard, 1975b, « Marginalité "intellectuelle" et marginalité populaire », *Revue Autrement*, 1, pp. 82-89.
- Mauger Gérard, 2006, *L'Émeute de novembre 2005, une révolte protopolitique*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant.
- Merton Robert, 1965, « Structure sociale et anomie », trad. fr., in André Lévy (Éd.), *Psychologie sociale. Textes fondamentaux anglais et américains*, Paris, Dunod, (1<sup>re</sup> éd. en langue anglaise : 1949), pp. 393-421
- Morel Pierre et Quétel Claude, 1985, *Médecines de la folie*, Paris, Hachette.
- Moscovici Serge et Mugny Gabriel (Éd.), 1987, *Psychologie de la conversion. Études sur l'influence inconsciente*, Fribourg, Delval.
- Moscovici Serge et Paicheler Geneviève, 1978, « Social Comparizon and Social Recognition : Two Complementary Processes of Indentification », in Henri Tajfel (Éd.), *Differentiation Between Social Groups*, New York, London, Academic Press, pp. 251-266.
- Moscovici Serge, 1979a, *Psychologie des minorités actives*, Paris, PUF (1<sup>re</sup> éd. en langue anglaise : 1976).
- Moscovici Serge, Élisabeth Lage et Martine Naffrechoux, 1969, « Influence of a Consistent Minority on the Responses of a Majority in a Color Perception Task », *Sociometry*, vol. 32, n° 4, pp. 365-380.
- Moscovici, Serge, 1997, *Chronique des années égarées. Récit autobiographique*, Paris, Stock.
- Mugny Gabriel et Perez Juan Antonio, 1986, *Le Déni et la raison. Psychologie de l'impact social des minorités*, Cousset, Del Val.
- Nemeth Charlan Jeanne, 1987, « Au-delà de la conversion : formes de pensée et prises de décision », in Serge Moscovici et Gabriel Mugny (Éd.), *Psychologie de la conversion. Études sur l'influence inconsciente*, Fribourg, Delval, pp. 239-250.
- Nicole-Drancourt Chantal et Rouleau-Berger Laurence, 1995, *L'Insertion des jeunes*, Paris, PUF.
- Nicole-Drancourt Chantal, 1990, *Le Labyrinthe de l'insertion*, Paris, La Documentation française.
- Ogien Albert, 1995, *Sociologie de la déviance*, Paris, Armand Colin.
- Olson Mancur, 1978, *Logique de l'action collective*, trad. fr., Paris, PUF (1<sup>re</sup> éd. en langue anglaise : 1966).
- Orfali Birgitta, 1991, *L'Adhésion au Front National : de la minorité active au mouvement social*, Paris, Kimé.
- Orfali Birgitta, 2003, « Des skinheads dans la ville », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. CXV (juillet-décembre), pp. 269-271.
- Ortega Y Gasset José, 1937, *La Révolte des masses*, trad. fr., Paris, Stock (1<sup>re</sup> éd. en langue castillane : 1930).
- Paicheler Geneviève, 1974, *Normes et changements d'attitudes de la modification des attitudes envers les Femmes*. Thèse de Doctorat de 3<sup>e</sup> Cycle en psychologie sociale (dir. : Serge Moscovici), Paris, EHESS, Laboratoire de psychologie sociale.
- Paicheler Geneviève, 1985, *Psychologie des influences sociales. Contraindre, convaincre, persuader*, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé.
- Palmade Jacqueline (éd.), 2003, *L'incertitude comme norme. Identités et parcours professionnels*, Paris, PUF.
- Palmonari Augusto, Carugati Francesco, Ricci-Bitti Pio Enrico et Sarchielli Guido, 1979, *Identità Imperfette*, Bologna, Il Mulino.
- Papastamou Stamos, 1987, « Psychologisation et résistance à la conversion », in Serge Moscovici et Gabriel Mugny (éd.), *Psychologie de la Conversion*, Fribourg, Delval, pp. 197-217.
- Péralva Angelina, 1994, « Être skinhead : une identité politique ?, in Jacques Chevallier (éd), *L'identité politique*, Paris, PUF, pp. 94-111.

- Pina Christine, 2005, *L'extrême gauche en Europe*, Paris, La Documentation française.
- Plasseraud Yves (éd.), 2007, *Atlas des minorités en Europe : de l'Atlantique à l'Oural. Diversité culturelle*, Paris, Autrement.
- Policar Alain, 1998, « Sociologie et morale : la philosophie de la solidarité de Celestin Bouglé » in Gilles Ferréol (éd), *Intégration, lien social et citoyenneté*, Villeneuve d'Ascq, pp. 287-320.
- Pollack Michaël, 1993, *Une Identité blessée*, Paris, A.-M. Métailié.
- Rosier Laurence, 2006, *Petit traité de l'insulte*, Loverval, Labor.
- Rubin Jerry, 1971, *Do It. Scénario de la révolution*, trad. fr., Paris, Le Seuil (1<sup>re</sup> éd. en langue anglaise: 1970).
- Sagne Jean-Claude, 1974, « L'utopie communautaire. Pour une psychosociologie des groupes contestataires de cohabitation », vol. XXVIII, *Bulletin de psychologie*, numéro spécial, pp. 304-313.
- Seca Jean-Marie, 1998b, « Pour une psychologie sociale de la vocation minoritaire » (trad. en roumain : « Pentru o psihologie socială a vocatiei minoritari »), in Adrian Neculau et Gilles Ferréol (Éd.), *Psihosociologia schimbării*, Iasi, Polirom, pp. 68-76.
- Welzer-Lang Daniel, Barbosa Odette et Mathieu Lilian, 1994, *Prostitution : les uns, les unes et les autres*, Paris, A.-M. Métailié.
- Welzer-Lang Daniel, Dutey Pierre et Dorais Michel (éd.), 1994, *La Peur de l'autre en soi. Du sexisme à l'homophobie*, Montréal, VLB Éditeur.
- White William, 1995, *Street corner society. La structure sociale d'un quartier italo-américain*, trad. fr., Paris, La Découverte (1<sup>re</sup> éd. en langue anglaise : 1943).

### 7.9. Pauvreté, exclusion, misère

- Abric Jean-Claude (Éd), 1996, *Exclusion sociale, insertion et prévention*, Saint-Agne, Éres.
- Alaphilippe Daniel, Bernard Cécile et Otton Stéphanie, 1997, « Estime de soi, locus de contrôle et exclusion », *Bulletin de psychologie*, vol. L, n° 429 (mai-juin), pp. 331-338.
- Anderson Nels, 1961, *Le Hobo. Sociologie du sans-abri*, trad. fr., Paris, Nathan (1<sup>re</sup> éd. en langue anglaise : 1923).
- Arene Marguerite et Quérouil Olivier, 1995, *Une Souffrance qu'on ne peut plus cacher. Rapport au groupe de travail « Ville, Santé Mentale et Précarité »*, Paris, Délégation Interministérielle à la Ville et au Développement Social Urbain et Délégation Interministérielle au Revenu Minimum d'Insertion (février 1995).
- Autès Michel, 1993, « Pauvreté et RMI », in Gilles Ferréol (éd), (éd.), *Intégration et exclusion dans la société française contemporaine, op. cit.*, pp. 189-217.
- Atkinson Tony, Glaude Michel, Freyssinet Jacques et Seibel Claude, 1998, *Pauvreté et exclusion* (Conseil économique et social / Premier Ministre), Paris, La Documentation française.
- Bautier Élisabeth et al. (éd.), 1996, *Exclusions et éducation, Actes du colloque de l'association des enseignants chercheurs en sciences de l'éducation, les universités Paris-8 et Paris-13*, Documents de l'INJEP n° 23, Marly-le-Roi, INJEP / Fonds d'action sociale.
- Beck François, Legleye Stéphane et Spilka Stanislas, 2006, « L'alcoolisation des sans-domicile : remise en cause d'un stéréotype », *Économie et statistique*, n° 391-392 (octobre), pp. 131-149.
- Bernard Nicolas, 2006, *La pauvreté aliénée dans son rapport à l'espace : entre assignation et nomadisme*, Loverval, Labor.
- Bertrand Olivier, Faist Roger, Pontbriand Évelyne (de) et Say Jean-Baptiste, 1994, *Contre l'exclusion : l'accompagnement. Essai de diagnostic et propositions à partir de l'expérience de Solidarité Nouvelles face au Chômage*, Paris, Association « Solidarités Nouvelles Face au Chômage » (mai 1994).
- Birnbaum Pierre, 1979, *Le Peuple et les gros. Histoire d'un mythe*. Paris.Grasset (Rééd. : Pluriel.1995).
- Bloy Léon, 1897, *La Femme pauvre. Épisode contemporain*, Paris, Mercure de France.
- Boltanski Luc, 1993, *La Souffrance à distance. Morale humanitaire, médias et politique*, Paris, A.-M. Métailié.
- Borkowski Jean-Louis et Dumoulin Dominique, 1993, « Illettrisme et précarisation », in Gilles Ferréol (éd), (éd.), *Intégration et exclusion dans la société française contemporaine, op. cit.*, pp. 219-249.

- Boulet Marc, 1994, *Dans la peau d'un Intouchable*, Paris, Le Seuil.
- Bourdieu Pierre (éd.), 1993, *La Misère du monde*, Paris, Le Seuil.
- Brousse Cécile et De la Rochère Bernadette, 2002a, « Hébergement et distribution de repas chauds. Le cas des sans-domicile », *Insee Première*, n° 823, janvier.
- Brousse Cécile, 2006a, « Le réseau d'aide aux sans-domicile : un univers segmenté », *Économie et statistique*, n° 391-392 (octobre), pp. 15-34.
- Brousse Cécile, 2006b, « Devenir sans-domicile, le rester : rupture des liens sociaux ou difficultés d'accès au logement ? », *Économie et statistique*, n° 391-392 (octobre), pp. 35-64.
- Burnier Michel-Antoine (éd.), 1993, *Abbé Pierre et Bernard Kouchner : Dieu et les hommes (dialogues et propos)*, Paris, Robert Laffont.
- Castel Robert, 1995, *Les Métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Fayard.
- Cère Paul, 1872, *Les Populations dangereuses et les misères sociales*, Paris, Dentu.
- Chanteau Fernand, 1899, *Vagabondage et mendicité*, Paris, Auguste Pedone.
- Chauvel Louis, 2006, *Les Classes moyennes à la dérive*, Paris, Le Seuil.
- Cohen-Solal Marc et Loisy Christian, 2001, *Pauvreté et transferts sociaux en Europe* (document de travail), Paris, Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques, Ministère de l'emploi et de la solidarité.
- ACDC (Autres Chiffres du Chômage) Collectif, 2007, « Précarité, pauvreté, inégalités : le baromètre explose », *Droit social*, n° 7 / 8 (juillet-août), pp. 1-5 (version électronique : <http://acdc2007.free.fr/acdc5ds.pdf>).
- Damon Julien, 2002, *La question SDF. Critique d'une action publique*, Paris, PUF.
- Declerck Patrick, 2001, *Les Naufragés. Avec les clochards de Paris*, Paris, Plon.
- Dedeyan Noëlle, 1983, *Histoire de la société philanthropique*, Paris, La Société Philanthropique.
- Delarbre Jean-Jacques et Peneau Jean-Paul, 1995, « Les sans-domicile-fixe ont la parole », *LIR (FNARS)*, n° 77-78 (février), pp. 17-28.
- Delorme Annick, 2002, « Le processus d'individualisation en situation de précarité : deux communautés de *new age travellers* en Grande Bretagne », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. CXIII (juillet-décembre), pp. 261-284.
- Dubreuil Bertrand, 2003, *Chemins de banlieue. Recherche de soi et engagement professionnel des jeunes issus de l'immigration*, Amiens / Paris, Licorne / L'Harmattan.
- Duplan Christian (éd.), 1995, « Ce que pensent les SDF (sondage) », Paris, *La rue : magazine contre l'exclusion*, n° 14 (janvier).
- Fasanelli Roberto et Galli Ida, 2003, « Immagini, prototipi e rappresentazioni della povertà a Napoli », in Ida Galli (Éd.), *Le Dimensioni psicosociali della povertà...*, op. cit., pp. 17-72.
- Fassin Didier, 1996, « Exclusion, *underclass*, *marginalidad*. Figures contemporaines de la pauvreté urbaine en France, aux États-Unis et en Amérique Latine », *Revue française de sociologie*, vol. XXXVII, n° 1 (janvier-mars), pp. 17-75.
- Ferréol Gilles, 1998 (éd.), *Intégration et exclusion dans la société française contemporaine*, Villeneuve-d'Ascq, PUL.
- Ferréol Gilles, 2002d, « Le revenu minimal garanti : fondements théoriques et débats contemporains », in Gilles Ferréol (éd.), *Rapport à autrui et personne citoyenne*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, pp. 73-96.
- Firdion Jean-Marie, 2006, « Influence des événements de jeunesse et héritage social au sein de la population des utilisateurs des services d'aide au sans-domicile », *Économie et statistique*, n° 391-392 (octobre), pp. 85-114.
- Flick Uwe (éd.), 1993, *La Perception quotidienne de la santé et de la maladie. Théories subjectives et représentations sociales*, Paris, L'Harmattan.
- Gaboriau Patrick, 1993, *Clochard : l'univers d'un groupe de sans-abri parisien*, Paris, Julliard.
- Galli Ida (Éd.), 2003, *Le Dimensioni psicosociali della povertà*, Napoli, Edizioni scientifiche italiane.
- Galli Ida et Fasanelli Roberto, 1994, « The Social Representations of Poverty : a Naples Pilot Study », *Papers on Social Representations*, 3, pp. 122-129.

- Gaulle Anthonioz Geneviève (de), 2001, *Le Secret de l'espérance*, Paris, Fayard / Quart-monde.
- Geremek Bronislaw, 1976, *Les Marginaux parisiens aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles*, Paris, Flammarion
- Geremek Bronislaw, 1987, *La Potence ou la pitié. L'Europe et les pauvres, du Moyen Âge à nos jours*, Paris, Gallimard.
- Giudicelli Anne, 1991, *La Caillera, quartiers sensibles*, Paris, Jacques Bertoin.
- Giudicelli Sébastien (éd.), 1984, *Créativité et folie*, Premier cahier (février), Paris, Actes Sud.
- Glaude Michel, 1998, « La pauvreté, sa mesure et son évolution », in Tony Atkinson Tony, Michel Glaude, Jacques Freyssinet, Claude Seibel, *Pauvreté et exclusion (rapport pour le Conseil économique et social)*, Paris, La Documentation française, pp. 37-67.
- Goffman Erving, 1968, *Asiles. Études sur la condition sociale des malades mentaux*, trad. fr., Paris, Minuit (1<sup>re</sup> éd. en langue anglaise : 1961).
- Gosling Patrick, 1999, « Explications et normes sociales », in Jean-Pierre Pétard (éd.), *Psychologie sociale*, Rosny, Bréal, pp. 425-473.
- Gouy Anne (de), 1994, *Habitat éducatif. Rapport destiné à l'observatoire européen des sans-abri. Sécurité et insécurité du maintien dans le logement en France*, Vitry-sur-Seine, Association « Habitat éducatif » (novembre 1994).
- Gouy Anne (de), 1995, *Habitat éducatif. Rapport destiné à l'observatoire européen des sans-abri. Sécurité et insécurité du maintien dans le logement en France*, Vitry-sur-Seine, Association « Habitat éducatif » (septembre 1995).
- Guerrand Roger-Henri, 1996, « Histoire des taudis », in Serge Paugam (éd.), *L'exclusion...*, op. cit., pp. 218-227.
- Guetta Maurice et Megdiche Cyrille, 1990, « Le peuplement des bidonvilles d'Alger : emplois et mobilité socioprofessionnelle », *Revue française de sociologie*, vol. XXXI, n° 2 (avril-juin), pp. 297-313.
- Guillemot Blanche et Laconde Christine (éd.), 2004, *Le Rapport de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale*, Paris, La Documentation française.
- Hannoun Michel et Lelong Christiane, 1998, « Les régions françaises dans l'Union européenne - Produit intérieur brut des régions en 1994 », *INSEE Première*, n° 602 (août).
- Herman Ginette (éd.), 2007, *Travail, chômage et stigmatisation : une analyse psychosociale*, Louvain-la-Neuve, De Boeck.
- Herpin Nicolas et Dell Fabien, 2005, « Pauvres et modes de vie pauvres dans des pays européens », Paris, INSEE, *Économie et statistique*, n° 383-384-385, pp. 47-74.
- Herzlich Claudine, 1969, *Santé et Maladie. Analyse d'une représentation sociale*, Paris, Mouton / EHESS.
- Hine Donald et Jayme Montiel Christina, 1999, « Poverty in Developing Nations : a Cross-Cultural Attributional Analysis », *European Journal of Social Psychology*, vol. 29, n° 7 (novembre), pp. 943 – 959.
- INSEE, 2002, *Atlas des Franciliens. Tome 3 : Populations et modes de vies*, Paris, INSEE.
- Jazouli Adil, 1992, *Les Années banlieue*, Paris, Le Seuil.
- Jodelet Denise, 1996, « Les processus psychosociaux de l'exclusion », in Serge Paugam (éd.), *L'exclusion...*, op. cit., pp. 66-77.
- Joint-Lambert Marie-Thérèse, 2006, « Une enquête d'exception : sans-abri, sans-domicile, des interrogations renouvelées », *Économie et statistique*, n° 391-392 (octobre), pp. 3-14.
- Kaul Chandrika et Tomaselli-Moschovitis Valerie (éd.), 1999, *Statistical Handbook on Poverty in Developing World*, Phoenix, Oryx Press.
- Labbens Jean, 1996, « Le quart-monde des cités d'urgence », in Serge Paugam (éd.), *L'exclusion...*, op. cit., pp.228-236.
- Lanzarini Corinne, 1998, *Un Autre monde. Situations extrêmes et tactiques de survie des sous-prolétaires de la rue*, Thèse pour le doctorat en sociologie, Paris, Université Paris-8 (dir. : Jean-François Laé).
- Legros Michel et Simon Marie-Odile, 1996, *L'accueil en urgence des personnes en difficulté avant l'hiver 1995-1996*, Paris, Fédération nationale des associations d'accueil et de réadaptation sociale / Fondation de France / Fondation Abbé Pierre (février 1996).

- Levené Pierre (éd.), 2007, *Statistiques d'accueil 2006. Géographie de la pauvreté*, Paris, Secours Catholique (Département Enquêtes et analyses statistiques) / Crédit Coopératif.
- Marchal Hervé, 2001, « L'association ou la forme urbaine du don. Enquête aux Restos du Cœur de Nancy », *Annales de la recherche urbaine*, n° 89 (juin), pp. 29-34.
- Marpsat Maryse, 2006, « Une forme discrète de pauvreté : les personnes utilisant la distribution de repas chauds », *Économie et statistique*, n° 391-392 (octobre), pp. 65-84.
- Merrien François-Xavier (éd.), 1994, *Face à la pauvreté : l'Occident et les pauvres, hier et aujourd'hui*, Paris, L'Atelier / Les éditions ouvrières.
- Messu Michel, 2005, *La pauvreté cachée. Une analyse bachelardienne*, La Tour d'Aigues, Éditions de L'Aube.
- Milano Serge, 1992, *La Pauvreté dans les pays riches. Du constat à l'analyse*, Paris, Nathan.
- Milano Serge, 1995, « La lutte contre la pauvreté », *Problèmes politiques et sociaux*, 751, 7 (juillet) 1995.
- Neculau Adrian et Curelaru Mihai, 2003, « La rapprensetazione della povertà. Uno studio realizzato in Romania », in Ida Galli (Éd.), *Le Dimensioni psicosociali della povertà...*, op. cit., pp. 73-106.
- Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale, 2002, *Le rapport 2001-2002*, La Documentation française, février 2002.
- Ogien Ruwen, 1983, *Théories ordinaires de la pauvreté*, Paris, PUF.
- OMS (Organisation mondiale de la santé), 2004, *Tabac et pauvreté : un cercle vicieux*, Genève, OMS ([http://www.ingcat.org/linked%20files/Poverty\\_fr.pdf](http://www.ingcat.org/linked%20files/Poverty_fr.pdf)).
- Ortega-Rubì Maria-Estella, 2003, « Studio della povertà in Messico », in Ida Galli (Éd.), *Le Dimensioni psicosociali della povertà...*, op. cit., pp. 107-149.
- Pansu Pascal et Louche Claude (Éd.), 2004, *La Psychologie sociale appliquée à l'analyse des problèmes sociaux*, Paris, PUF.
- Paugam Serge et Cléménçon Mireille, 2002, *Détresse et ruptures sociales*. Recueil et documents de la FNARS n°17 (avril).
- Paugam Serge, 1991, *La Disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté*, Paris, PUF.
- Paugam Serge, 1993, *La Société française et ses pauvres*, Paris, PUF.
- Paugam Serge, 1996a, *L'Exclusion : l'état des savoirs*, Paris, La découverte.
- Paugam Serge, 1996b, « La constitution d'un paradigme », in Serge Paugam (éd.), *L'exclusion...*, op. cit., pp. 7-18.
- Paugam Serge, 1996c, « Pauvreté et exclusion. La force des contrastes nationaux », in Serge Paugam (éd.), *L'exclusion...*, op. cit., pp. 389-404.
- Paugam Serge, 2005, *Les Formes élémentaires de la pauvreté*, Paris, PUF.
- Paulian Louis, 1893, *Paris qui mendie. Les vrais et les faux pauvres. Mal et remède*, Paris, Paul Ollendorf.
- Peretti Gaël (de), 2006a, « Les usagers ont-ils quelque chose à ajouter ? », *Économie et statistique*, n° 391-392 (octobre), pp. 151-175.
- Peretti-Watel Patrick, 2006b, « Lien social et santé en situation de précarité. État de santé, recours aux soins, abus d'alcool et réseau relationnel parmi les usagers des services d'aide », *Économie et statistique*, n° 391-392 (octobre), pp. 115-130.
- Procacci Giovanna, 1996, « La naissance d'une rationalité moderne de la pauvreté », in Serge Paugam Serge (éd.), *L'Exclusion...*, op. cit., pp. 405-416.
- Prolongeau Hubert, 1993, *Sans domicile fixe*, Paris, Hachette.
- Quaretta Bernard, 1995, *Face à l'errance et à l'urgence sociale*, Rapport pour le groupe de réflexion, Secrétariat d'État auprès du Premier Ministre, chargé de l'action humanitaire d'urgence (29 novembre 1995).
- Raymond Cécile-Eugénie, 1996, *L'Utilisation et la représentation des foyers d'urgence par un groupe de sans-abri franciliens*, Mémoire pour la maîtrise de sociologie, Saint-Quentin-en-Yvelines, Université de Versailles-Saint-Quentin, UFR SSH (dir. : Jean-Marie Seca).
- Richer Jean-Pierre (éd), 2006, *Statistiques d'accueil : pauvreté, accélérateur d'isolement (rapport 2005)*, Paris, Secours Catholique / Caritas France.

- Rigaux Nathalie, 1994, *Eurobaromètre. La perception de la pauvreté et de l'exclusion sociale en Europe. La prise de conscience, Rapport en liaison avec la Commission européenne Direction générale IV*, Bruxelles, Commission européenne.
- Rosenfeld Jona, 1985, *Émerger de la grande pauvreté. Le mouvement international ATD Quart-monde et son action avec les familles les plus pauvres*, Paris, Science et Service Quart-monde.
- Rosenvallon Pierre, 1995, *La Nouvelle question sociale*, Paris, Le Seuil.
- Salama Pierre et Destremau Blandine, 2002, *Mesures et démesure de la pauvreté*, Paris, PUF.
- Sansot Pierre, 1991, *Les Gens de peu*, Paris, PUF.
- Sassier Philippe, 1990, *Du Bon usage du pauvre. Histoire d'un thème politique. XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard.
- Seca Jean-Marie, 1998c, « La représentation sociale de la pauvreté en France », *Table Ronde sur les Représentations sociales de la Pauvreté, Quatrième Conférence internationale sur les Représentations sociales, Ville de Mexico (24-27 août 1998)*, Universidad autonoma metropolitana Iztapalapa / LEPS-MSH-Paris.
- Seca Jean-Marie, 2003d, « L'immagine dei SFD, dei sottoprivilegiati e dei "nuovi poveri" a Parigi : sapere pratici, stereotipi e prototipi », in Ida Galli (Éd.), *Le dimensioni psicosociali della povertà*, Naples, Edizioni scientifiche italiane, pp. 151-188.
- Sen Amartya, 2003, *L'économie est une science morale*, trad. fr., Paris, La Découverte (1<sup>re</sup> éd. en langue anglaise : 1990).
- Seys Baudouin, Hourriez Jean-Michel, Hays Jean-Pierre, Dumartin Sylvie, 2002, « Indicateurs avancés de pauvreté à partir des enquêtes permanentes sur les conditions de vie », Série des documents de travail de la direction des statistiques démographiques et sociales, Département des prix à la consommation, des ressources et des conditions de vie des ménages (n° F0203 : [http://www.insee.fr/fr/nom\\_def\\_met/methodes/doc\\_travail/docs\\_doc\\_travail/indicateurs\\_pauvrete.pdf](http://www.insee.fr/fr/nom_def_met/methodes/doc_travail/docs_doc_travail/indicateurs_pauvrete.pdf)).
- Sicot François, 2003, *Maladie mentale et pauvreté*, Paris, L'Harmattan.
- Siméant Johanna, 1998, *La Cause des sans-papier*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques.
- Simmel Georg, 1908, *Les Pauvres*, trad. fr., Paris, PUF (trad. française : 1998).
- Simon Marie-Odile, Olm Christine et Alberola Élodie, 2007, « Avoir un emploi rend la pauvreté plus difficile à vivre », *CRÉDOC, Consommation et modes de vie*, n° 202 (avril), pp. 1-4.
- Stangherlin Gregor, 2005, *Les Acteurs des ONG. L'engagement pour l'autre lointain*, Paris, L'Harmattan.
- Strohl Hélène et Xiberras Martine, 1992, *Exclus et exclusions. Connaître les populations, comprendre les processus, Rapport du groupe technique présidé par Nasse Philippe*, Paris, Commissariat Général au Plan (janvier 1992).
- Tocqueville Alexis (de), 1835, *Sur le paupérisme*, Paris, Allia (éd. : 1999).
- Topalov Christian, 1994, *Naissance du chômeur, 1880-1910*, Paris, Albin Michel.
- Vexliard Alexandre, 1957, *Le Clochard. Étude de psychologie sociale*, Paris, Desclée de Brouwer.
- Winter Gérard, 2002, *L'impatience des pauvres*, Paris, PUF.
- Wresinski Joseph (Père), 1983, *Les Pauvres sont l'église. Entretiens du Père Joseph Wresinski avec Gilles Anouil*, Paris, Le Centurion.
- Wresinski Joseph (Père), 1996, *Échec à la misère. Conférence faite à la Sorbonne le 1<sup>er</sup> juin 1983*, Paris, Quart-monde.
- Xiberras Martine, 1993, *Les Théories de l'exclusion. Pour une construction de l'imaginaire de la déviance*, Paris, Klincksieck.

#### 7.10. Représentations, mémoire et cognitions sociales : théories et méthodes

- Abric Jean-Claude (Éd.), 1994, *Pratiques sociales et représentations*, Paris, PUF.
- Abric Jean-Claude, 1989, « L'étude expérimentale des représentations sociales », in Denise Jodelet (Éd.), *Les Représentations..., op. cit.*, pp. 187-203.



- Beauvois Jean-Léon et Joulé Robert-Vincent, 1996, *A Radical Theory of Dissonance*, Londres, Taylor & Francis.
- Beauvois Jean-Léon et Deschamps Jean-Claude, 1990, « Vers la cognition sociale », in Rodolphe Ghiglione *et al.*, *Traité de psychologie cognitive (tome 3)*, Paris, Dunod, pp. 1-110.
- Beauvois Jean-Léon et Joulé Robert-Vincent, 1981, *Soumission et idéologies : psychosociologie de la rationalisation*, Paris, PUF.
- Berger Peter et Luckmann Thomas, 2003, *La Construction sociale de la réalité*, trad. fr., Paris, Armand Colin (1<sup>re</sup> éd. en langue anglaise : 1966).
- Bertaux Daniel, 1980, « L'approche biographique : sa validité méthodologique, ses potentialités », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. LXIX (juillet-décembre), pp. 197-225.
- Bourdieu Pierre, 1980a, « Le mort saisit le vif. Les relations entre l'histoire incorporée et l'histoire réifiée », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 32-33 (avril-juin), pp. 3-14.
- Bruner Jerome, 2000, *Culture et modes de pensée. L'esprit humain et ses œuvres*, trad. fr., Paris, Retz.
- Candau Joël, 2005, *Anthropologie de la mémoire*, Paris, Armand Colin.
- Champagne Patrick, 1990, *Faire l'opinion, le nouveau jeu politique*, Minuit.
- Deschamps Jean-Claude et Beauvois Jean-Léon, 1996, *Des attitudes aux représentations. Sur la construction sociale de la réalité*, Grenoble, PUG.
- Doise Willem, Clémence Alain et Lorenzi-Cioldi Fabrizio, 1992, *Représentations sociales et analyses des données*, Grenoble, PUG.
- Doise Willem et Herrera Monica, 1994, « Déclaration universelle et représentations sociales des droits de l'homme : une étude à Genève », *Revue internationale de psychologie sociale*, vol. 7, n° 2 (juillet-décembre), pp. 87-107.
- Doise Willem, 1990, « Les Représentations Sociales », in Rodolphe Ghiglione *et al.*, *Traité de psychologie cognitive (tome 3)*, Paris, Dunod, pp. 111-174.
- Doise Willem, 2001, *Droits de l'homme et force des idées*, Paris, PUF.
- Dubar Claude et Demazière Didier, 1997, *Analyser les entretiens biographiques. L'exemple des récits d'insertion*, Paris, Nathan.
- Dubois Nicole, 1987, *La Psychologie du contrôle : les croyances internes et externes*, Grenoble, PUG.
- Dubois Nicole, 1994, *La Norme d'intériorité et le libéralisme*, Grenoble, PUG.
- Flament Claude et Rouquette Michel-Louis, 2003, *Anatomie des idées ordinaires. Comment étudier les représentations sociales*, Paris, Armand Colin.
- Goubert-Seca Dominique et Seca Jean-Marie, 2005, « De la fonction idéologique des représentations chez les cadres », *Les cahiers de psychologie politique*, n° 6 (janvier), revue en ligne : <http://a.dorna.free.fr/CadresIntro.htm>.
- Grize Jean-Blaise *et al.*, *Les salariés face aux nouvelles technologies. Vers une approche socio-logique des représentations sociales*, Paris, CNRS.
- Halbwachs Maurice, 1925, *Les Cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Albin Michel.
- Jodelet Denise (Éd.), 1989a, *Les Représentations sociales*, Paris, PUF.
- Jodelet Denise et Haas Valérie, 1999, « Pensée et mémoire sociale », in Jean-Pierre Pétard (éd.), *Psychologie sociale*, Rosny, Bréal, pp. 11-160.
- Joulé Robert-Vincent et Beauvois Jean-Léon, 1998, *La Soumission librement consentie. Comment amener les gens à faire librement ce qu'ils doivent faire*, Paris, PUF.
- Kunda Ziva, 1999, *Social Cognition: Making Sense of People*, Boston, MIT Press.
- Lahlou Saadi, 1998, *Penser manger. Alimentation et représentation sociale*, Paris, PUF.
- Leclerc Gérard, 1979, *L'Observation de l'homme. Une histoire des enquêtes sociales*, Paris, Le Seuil.
- Licata Laurent, 2003, « Representing the future of the European Union : Consequences on national and European identifications », *Papers on Social Representations*, Volume 12, page 5.1-5.22 (online journal : <http://www.psr.jku.at/psrindex.htm>).
- Malinowski Bronislaw, 1985, *Journal d'ethnologue*, trad. fr., Paris, Recherches anthropologiques / Le Seuil (1<sup>re</sup> éd. en langue anglaise : 1967).

- Miller Dale, Turnbull William et McFarland Cathy, 1990, « Counterfactual Thinking and Social Perception : Thinking about What Might Have Been », in Mark Zanna (éd.), *Advances in Experimental Social Psychology*, vol. 23, Orlando, Florida Academic Press, pp. 305-331
- Moliner Pascal, 1996, *Images et représentations sociales. De la théorie des représentations sociales à l'étude des images sociales*, Grenoble, PUG.
- Moliner Pascal, Rateau Patrick et Cohen-Scali Valérie, 2002, *Les Représentations sociales. Pratique des études de terrain*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- Moliner, Pascal, 1993, « ISA : l'induction par scénario ambigu. Une méthode pour l'étude des représentations sociales », *Revue internationale de psychologie sociale*, vol. 6, n° 2, pp. 7-21.
- Moscovici Serge et Vignaux Georges, 1994, « Le concept de *thémata* », in Christian Guimelli (Éd.), *Structures et transformations des représentations sociales*, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, pp. 25-72.
- Moscovici Serge, 1976, *La Psychanalyse, son image, son public*, (nouv. éd. augmentée), Paris, PUF (1<sup>re</sup> éd. : 1961).
- Piaget Jean et Inhelder Bärbel, 1966, *La Psychologie de l'enfant*, Paris, PUF.
- Piaget Jean, 1945, *La Formation du symbole chez l'enfant*, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé.
- Reymond-Rivier Berthe, 1991, *Le Développement social de l'enfant et de l'adolescent*, Liège, Mardaga.
- Roese Neal et Olson James (eds.), 1995, *What Might Have Been: The Social Psychology of Counterfactual Thinking*, Mahwah, Erlbaum.
- Roese Neal, 1997, « Counterfactual Theory », *Psychological Bulletin*, vol. 121, n° 1 (janvier-février), pp. 133-148.
- Rokeach Milton, 1960, *The Open and Closed Mind : Investigations into the Nature of Belief Systems and Personality Systems*, New York, Basic Books.
- Rosch Eleanor, 1978, « Principles of Categorization », in Eleanor Rosch et Barbara Lloyd (Éd.), *Cognition and Categorization*, Hillsdale, NJ, Lawrence Erlbaum Associates, pp. 27-48.
- Rouquette Michel-Louis et Rateau Patrick, 1998, *Introduction à l'étude des représentations sociales*, Grenoble, PUG.
- Sauvy Alfred, 1971, *L'Opinion publique*, Paris, PUF.
- Seca Jean-Marie, 1999b, « La logique du simulacre » (trad. en roumain : « Logica simulacului ») in *Psihologia sociala*, Université A.I. Cuza de Iasi, n° 3 (janvier-février), pp. 37-47.
- Seca Jean-Marie, 2003b, « Attribution », « Discrimination », « Musiques et sociétés », « Préjugé », « Représentation sociale » et « Stéréotype », in Gilles Ferréol et Guy Jucquois (Éd.), *Dictionnaire de l'altérité et des relations interculturelles*, Paris, Armand Colin.
- Seca Jean-Marie, 2003c, « La "carte mentale" des musiques *underground* », in Marguerite Lavallée Marguerite, Suzanne Vincent, Chantal Ouellet et Catherine Garnier (éd.), *Les représentations sociales. Constructions nouvelles*, Montréal, UQAM / GEIRSO, ouvrage électronique diffusé, en 2005, sur le site web [du](http://www.unites.uqam.ca/geirso/livre_repres_sociales/pdf/Section1/Culture/seca.pdf) GEIRSO ([http://www.unites.uqam.ca/geirso/livre\\_repres\\_sociales/pdf/Section1/Culture/seca.pdf](http://www.unites.uqam.ca/geirso/livre_repres_sociales/pdf/Section1/Culture/seca.pdf)).
- Seca Jean-Marie, 2005c, *Les Représentations sociales*, Paris, Armand Colin.
- Seca Jean-Marie, 2008, « Représentations sociales et champ de l'éducation », in Stefan Boncu et Ciprian Ceobanu (éd), *Manuel de psychologie scolaire*, Iasi, Polirom (à paraître, en langue roumaine).
- Tourette Catherine et Guidetti Michèle, 1994, *Introduction à la psychologie du développement: du bébé à l'adolescent*, Paris, Armand Colin.
- Tversky Amos, 1977, « Features of Similarity », *Psychological Review*, 84, 4 (juillet), pp. 327-252.
- Vergès Pierre, 1992, « L'évocation de l'argent : une méthode pour la définition du noyau central d'une représentation », *Bulletin de psychologie*, vol. XLV, n° 406 (janvier-février), pp. 203-209.

### 7.11. Ritualisations de la violence, trances et variantes (émotion, plaisir, rage)

- Aigle Denise, Brac de la Perrière Bénédicte et Chaumeil Jean-Pierre (éd), 2000, *La Politique des esprits. Chamanismes et religions universalistes*, Nanterre, Société d'ethnologie.



- Anderson Craig, Carnagey Nicholas et Eubanks Janie, 2003, « Exposure to Violent Media : The effect of Songs With Violent Lyrics on Aggressive Thoughts and Feelings », *Journal of Personality and Social Psychology*, vol. 84, n° 5 (mai), pp. 960-971.
- Angenot Marc, 1996, *Les Idéologies du ressentiment : essai*, Montréal, XYZ.
- Aquatias Sylvain, 2003, « Les consommations de produits psycho-actifs dans les milieux festifs de la culture rock », Paris, *OFDT, Tendances*, n° 27 (décembre), pp. 1-4.
- Aulagnier-Spaurani Piera *et al.*, 1967, *Le désir et la perversion*, Paris, Le Seuil.
- Ballard Mary et Coates Steven, 1995, « The Immediate Effects of Homicidal, Suicidal and Non Violent Heavy Metal and Rap Songs on the Moods of College Students », *Youth and Society*, vol. 27, n° 2, 148-168.
- Bastide Roger, 1931, *Les Problèmes de la vie mystique*, Paris, PUF.
- Bastide Roger, 1972, *Le Rêve, la transe et la folie*, Paris, Flammarion.
- Bastide Roger, 1975, *Le Sacré sauvage et autres essais*, Paris, Payot.
- Bastide, Roger, 1965, *Sociologie des maladies mentales*. Paris, Flammarion.
- Bloch Henriette *et al.* (éd.), 1991, *Grand dictionnaire de psychologie*, Paris, Larousse.
- Boivin Michel, 1994, « Une analyse psychosociale de l'agression », in Robert Vallerand Robert (Éd.), *Les fondements de la psychologie sociale*, Boucherville, Gaëtan Morin, pp. 509-565.
- Bourdieu Pierre, 1982, « Les rites comme actes d'institution », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 43 (juin), pp. 58-63.
- Castaneda Carlos, 1972, *L'Herbe du diable et la petite fumée. Une voie yaqui de la connaissance*, trad. fr., Paris, Le Soleil noir (1<sup>re</sup> éd. en langue anglaise : 1968).
- Chertok Léon et Stengers Isabelle, 1989, *Le Cœur et la raison. L'hypnose en question, de Lavoisier à Lacan*, Paris, Payot.
- Chesnais Jean-Claude, 1981, *Histoire de la violence en Occident, de 1800 à nos jours*, Paris, Robert Laffont.
- Colletta Jean-Marc et Tcherkassof Anna (éd.), 2003, *Les Émotions : cognitions, langage et développement*, Sprimont, Mardaga.
- Coslin, Pierre, 2005, « La violence à l'adolescence », *Les Cahiers de psychologie politique* (revue en ligne), n° 6 (janvier), article n°4.
- Costes Jean-Michel. (Éd.), 1996, *Drogues et toxicomanies. Indicateurs et tendances*, Paris, OFDT.
- Devereux Georges, 1970, *Essais d'ethnopsychiatrie générale*, trad. fr., Paris, Gallimard (1<sup>re</sup> publication en langue anglaise : 1939-1966).
- Doise Willem, 1991, « La définition des états émotionnels et corporels », in Doise Willem, Jean-Claude Deschamps et Gabriel Mugny, *Psychologie sociale expérimentale*, Paris, Armand Colin, pp. 261-280.
- Douglas Mary, 1981, *De la Souillure. Essai sur les notions de pollution et de tabou*, trad. fr., Paris, François Maspero (1<sup>re</sup> éd. en langue anglaise : 1967).
- Dufoulon Serge, 1997, *Femmes de paroles. Une ethnologie de la voyance*, Paris, A.-M. Métailié.
- Dupuis Ludivine, 2005, « Les murmures du diable : Diffusion massive de la terreur et la banalisation de l'horreur au cinéma », *Colloque Les sociétés de la mondialisation, les 2, 3, 4 décembre 2004 à Nantes*, Laboratoire d'Études Sociologiques des Transformations et Acculturations des Milieux Populaires. Université de Nantes, UFR de Sociologie (Actes publiés en ligne sur le site web du LESTAMP), [http://www.lestamp.com/publications\\_mondialisation/intervenants\\_publication.htm](http://www.lestamp.com/publications_mondialisation/intervenants_publication.htm).
- Dusch Sabine, 2002, *Le Trafic d'êtres humains*, Paris, PUF.
- Ehrenberg Alain, 1998, *La Fatigue d'être soi : dépression et société*, Paris, Odile Jacob.
- Eliade Mircea, 1951, *Le Chamanisme et les techniques archaïques de l'extase*, Paris, Payot.
- Fanon Frantz, 1961, *Les Damnés de la terre*, Paris, Gallimard.
- Favret-Saada Jeanne, 1977, *Les Mots, la mort, les sorts : sorcellerie dans le bocage normand*, Paris, Gallimard.
- Ferréol Gilles (Éd.), 1999, *Adolescence et toxicomanie*, Paris, Armand Colin.
- Furet François, 1988, *La Révolution* (deux tomes), Paris, Hachette.

- Hamayon Roberte, 1990, *La Chasse à l'âme. Esquisse d'une théorie du chamanisme sibérien*, Nanterre, Société d'ethnologie.
- Hamayon Roberte, 2000, « Avant-propos », in Denise Aigle, Bénédicte Brac de la Perrière et Jean-Pierre Chaumeil (éd.), *La Politique des esprits...*, op. cit., pp. 7-13.
- Hell Bertrand, 1999, *Possession et chamanisme. Les maîtres du désordre*, Paris, Flammarion.
- Ingold Rodolphe (Éd.), 1997, *L'ecstasy : recherche pilote* (rapport d'étude), Paris, OFDT/IREP, novembre.
- Isambert François-André, 1979, *Rites et efficacité symbolique*, Paris, Cerf.
- Johnson James, Trawalter Sophie et Dovidio John, 2000, « Converging Interracial Consequences of Exposure to Violent Rap Music on Stereotypical Attributions of Blacks », *Journal of Experimental Social Psychology*, vol. 36, n° 3 (may), pp. 233-251.
- Jünger Ernst, 1973, *Approches, drogues et ivresses*, trad. fr., Paris, Gallimard (1<sup>re</sup> éd. en langue allemande : 1970).
- Lacourse Éric, Claes Martine et Villeneuve Martine, 2001, « Heavy Metal and Adolescent Suicidal Risk », *Journal of Youth and Adolescence*, vol. 30, n° 3, pp. 321-331.
- Lahaye Didier, 1998, *La Diversité des trajectoires dans la drogue et leurs dynamiques*, Thèse pour le doctorat de sociologie, Paris, EHESS.
- Lapassade Georges, 1982, « Les thérapies par la transe », *L'homme et la société*, n° 65-66 (juillet/décembre), pp. 77-106.
- Lapassade Georges, 1987, *Les États modifiés de conscience*, Paris, PUF.
- Lapassade Georges, 1990, *La Transe*, Paris, PUF.
- Leary Timothy, 1973, *Politique de l'extase*, trad. fr., Paris, Fayard (1<sup>re</sup> éd. en langue anglaise : 1968).
- Leary Timothy, 1996, *Chaos et cyberculture*, trad. fr., Paris, Le Lézard (1<sup>re</sup> éd. en langue anglaise : 1994).
- Legleye Stéphane et Beck François, 2003, « Sociabilités, styles musicaux et usages de substances psychoactives à 18 ans », *Psychotropes*, vol. 9, n° 3-4 (juillet-août), pp. 11-35.
- Leiris Michel, 1939, *L'Âge d'homme, précédé de La littérature considérée comme une tauromachie*, Paris, Gallimard.
- Leiris Michel, 1958, *La Possession et ses aspects théâtraux chez les Éthiopiens du Gondar*, Paris, Plon.
- Maisonneuve Jean et Bruchon-Schweitzer Marilou, 1981, *Modèles du corps et psychologie esthétique*, Paris, PUF.
- Maisonneuve Jean et Bruchon-Schweitzer Marilou, 1999, *Le Corps et la beauté*, Paris, PUF.
- Maisonneuve Jean, 1976, « Le corps et le corporéisme aujourd'hui », *Revue française de sociologie*, vol. XVII, n° 4 (novembre-décembre), pp. 551-571.
- Maisonneuve Jean, 1978, « Destin de l'iconique du corps dans un art en question », *Connexions*, n° 25, pp. 7-39.
- Maisonneuve Jean, 1999, *Les Conduites rituelles*, Paris, PUF (3<sup>e</sup> éd. corrigée).
- Matard-Bonucci Marie-Anne, 1994, *Histoire de la mafia*, Bruxelles, Éditions Complexes.
- Miquel Pierre, 1988, *La Grande révolution*, Paris, Plon.
- Muchembled Robert, 2000, *Une Histoire du diable, XII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Seuil.
- Nathan Tobie, 1986, « Hystérie ou possession (prolégomènes à une théorie ethnopsychanalytique de la conversion hystérique) », *Psychosomatique*, n° 5 (1<sup>er</sup> trimestre, 27<sup>e</sup> année), pp. 11-21.
- Perrin Michel, 1995, *Le Chamanisme*, Paris, PUF.
- Picard Dominique, 1983, *Du Code au désir. Le corps dans la relation sociale*, Paris, Dunod.
- Poulin Richard, 2005, *La Mondialisation des industries du sexe*, Paris, Imago.
- Pourtau Lionel, 2006, « Consommation de substances psychoactives et transe fonctionnelle dans les fêtes techno », *Psychotropes*, vol. 12, n° 3-4, pp. 162-182.
- Redheads Steve, 1992, « Ecstasy : entreprises de plaisir et panique morale en Angleterre », in Alain Ehrenberg et Patrick Mignon (Éd.), *Drogues, politique...*, op. cit., pp. 178-192.
- Régaldo Marc, 1987, « Le radicalisme révolutionnaire », in Pascal Ory (éd.), *Nouvelle histoire des idées politiques*, Paris, Hachette, pp. 152-165.

- Reich Wilhelm, 1970, *La Fonction de l'orgasme*, trad. fr., Paris, L'arche (1<sup>re</sup> éd. en langue allemande : 1927).
- Rémond René et Leboucher Marc, 2000, *Le Christianisme en accusation. Entretiens avec Marc Leboucher*, Paris, Albin Michel.
- Rimé Bernard et Scherer Klaus (éd.), 1989, *Les Émotions*, Neuchatel, Delachaux et Niestlé.
- Rimé Bernard, 2005, *Le partage social des émotions*, Paris, PUF.
- Rivière Claude, 1995, *Les Rites profanes*, Paris, PUF
- Roe Keith, 1995, « Adolescents' Use of Socially Disvalued Media: Towards a Theory of Media Delinquency », *Journal of Youth and Adolescence*, vol. 24, n° 5, 617-631.
- Rose Reginald, 1965, *The « Enragés » : Socialists of the French Revolution*, Victoria, Melbourne University Press.
- Rouget Gilbert, 1980, *La Musique et la transe. Esquisse d'une théorie générale de la musique et de la possession*, Paris, Gallimard.
- Roustant François, 1994, *Qu'est-ce que l'hypnose ?* Paris, Minuit.
- Sartre Jean-Paul, 1965, *Esquisse d'une théorie des émotions*, Paris, Hermann (1<sup>re</sup> édition : 1938).
- Scheler Max, 1970, *L'Homme du ressentiment*, trad. fr., Paris, Gallimard (1<sup>re</sup> éd. en langue allemande : 1912).
- Seca Jean-Marie, 2003f, « Le Sacré Graal de la transe. Psychosociologie des musiques *underground* », in *Le journal des psychologues*, numéro spécial consacré aux musiques, n° 209 (juillet – août), pp. 32-36.
- Seca Jean-Marie, 2004b, « Théâtralité et représentations de la violence dans les musiques amplifiées (Communication à l'atelier *Violence dans la cité*) », Actes de l'Université d'Été européenne (8-13 septembre 2003), *Violences dans la modernité*, Paris, Université Paris-7-René Diderot / Service Commun de Développement de la Formation Continue et Professionnelle, UFR Sciences Humaines et Cliniques, pp. 111-115.
- Seca Jean-Marie, 2005d, « Représentations et ritualisations de la violence : quelle position scientifique peut-on avoir face aux musiques "extrêmes" ? », Communication aux colloque *Violences privées, violences publiques, violences sociales*, organisé le vendredi 4 février 2005, par le laboratoire PRIS de l'Université de Rouen, à la Maison de l'université de Rouen (Campus de Mont-Saint-Aignan).
- Segalen Martine, 1998, *Rites et rituels contemporains*, Paris, Nathan.
- Sloterdijk Peter, 2007, *Colère et temps. Essai politico-psychologique*, Paris, Libella Maren Sell.
- Soulé Bastien et Corneloup Jean, 2007, *Sociologie de l'engagement corporel. Risques sportifs et pratiques « extrêmes » dans la société contemporaine*, Paris, Armand Colin.
- Tiger Lionel, 1992, *À la Recherche des plaisirs*, trad. fr., Paris, Payot (1<sup>re</sup> éd. an langue anglaise : 1992).
- Valeur Marc et Matasiak Jean-Claude, 2002, *Les Addictions. Dépendances, toxicomanies : repenser la souffrance*, Paris, Armand Colin.
- Van Eersel Patrice et Dumas Didier (éd.), 1997, *Chamanisme et psychothérapie*, Paris, Albin Michel.
- Widlöcher Daniel, 1983, *Logiques de la dépression*, Paris, Fayard.
- Winter Jean-Pierre, 2001, *Les Errants de la chair. Études sur l'hystérie masculine*, Paris, Payot.
- Zafiroopoulos Markos et Pinell Patrice, 1982, « Drogue, déclassé et stratégies de déqualification », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 42 (avril), pp. 61-75.
- Zbinden Véronique, 1997, *Piercing. Rites ethniques, pratique moderne*, Lausanne, Favre.

## 7.12. Systèmes de communications

- Biagini Cédric, Carnino Guillaume, Izoard Célia, 2007, *La tyrannie technologique. Critique de la société numérique*, Paris, L'Échappée.
- Breton Philippe et Proulx Serge, 1989, *L'Explosion de la communication : la naissance d'une nouvelle idéologie*, Paris / Montréal, La découverte / Le boréal.
- Breton Philippe, 1990, *La Tribu informatique*, Paris, A.-M. Métailié.
- Breton Philippe, 1992, *L'Utopie de la communication. L'émergence de l' « homme sans intérieur »*, Paris, La Découverte.

- Breton Philippe, 2000, *Le Culte de l'internet. Une menace pour le lien social ?* Paris, La Découverte.
- Flahault François, 1978, *La Parole intermédiaire*, Paris, Le Seuil.
- Gerbner George, 1995, « Pouvoir et danger de la violence télévisée », trad. fr., *Les Cahiers de la sécurité intérieure*, n° 20 (2<sup>e</sup> trimestre), pp. 38-49 (1<sup>re</sup> éd. en langue anglaise : 1995).
- Lévy Pierre, 1994, *L'Intelligence collective. Pour une anthropologie du cyber-espace*, Paris, La Découverte.
- Lévy Pierre, 1995, *Qu'est-ce que le virtuel*, Paris, La Découverte.
- Lohisse Jean, 1998, *Les Systèmes de communication. Approche socio-anthropologique*, Paris, Armand Colin.
- Marchand Pascal (éd.), 2004, *Psychologie sociale des médias*, Rennes, PUR.
- McLuhan Marshall, 1968, *Pour comprendre les médias. Les prolongements technologiques de l'homme*, trad. fr., Paris, Mame / Le Seuil (1<sup>re</sup> éd. en langue anglaise : 1964).
- McLuhan Marshall, 1977, *D'Oeil à oreille. La nouvelle galaxie*, trad. fr., Denoël Gonthier, Paris 1<sup>re</sup> éd. en langue anglaise : 1977).
- Meyer Thierry, 1995, « Vulnérabilité subjective à l'influence des médias : optimisme comparatif et assiduité télévisuelle », *Les Cahiers internationaux de psychologie sociale*, n° 26, pp. 9-28.
- Perriault Jacques, 1989, *Les Logiques de l'usage : essais sur les machines à communiquer*, Paris, Flammarion.
- Philips David, 1982, « The Impact of Fictional Television Stories on US Adult Fatalities: New Evidence on the Effect of the Mass Media on Violence », *American Journal of Sociology*, vol. 87, n° 6 (mai), pp. 1340-1359.
- Snipes Jeffrey et Maguire Edward, 1995, « Country Music, Suicide, and Spuriousness », *Social Forces*, n° 74, n°4 (juin), pp. 327-330.
- Stack Steven et Gundlach Jim, 1992, « The Effect of Country Music on Suicide », *Social Forces*, Vol. 71, n°1, (septembre), pp. 211-218.
- Stack Steven et Gundlach Jim, 1995, « Country Music and Suicide: Individual, Indirect, and Interaction Effects - A Reply to Snipes and Maguire », *Social Forces*, n° 74, n°4 (juin), pp. 331-335.
- Virilio Paul, 1996, *Cybermonde, la politique du pire*, Paris, Textuel.
- Wilson Barbara, 1995, « Les recherches sur les médias et violence : agressivité, désensibilisation, peur », *Les Cahiers de la sécurité intérieure*, n° 20 (2<sup>e</sup> trimestre), pp. 21-37.
- Winterhoff-Spurk Peter, 1995, Spectateur ou acteur ? Considérations psychologiques sur la violence médiatique, *Les Cahiers de la sécurité intérieure*, n° 20 (2<sup>e</sup> trimestre), pp. 50-69.
- Wolton Dominique, 1990, *Éloge du grand public. Une théorie critique de la télévision*, Paris, Flammarion.
- Wolton Dominique, 2003, *L'Autre mondialisation*, Paris, Flammarion.

### 7.13. Sociologie générale et essais critiques

- Aggers Ben, 1992, *Cultural Studies as a Critical Theory*, Londres, Penguin.
- Albert Michel, 1991, *Capitalisme contre capitalisme*, Paris, Le Seuil.
- Archambault, Édith et Greffe Xavier, 1984, *Les Économies Non Officielles*, Paris, La Découverte.
- Arendt Hannah, 1961, *Condition de l'homme moderne*, trad. fr., Paris, Calmann-Lévy, (1<sup>re</sup> éd. en langue anglaise : 1958).
- Arendt Hannah, 1967, *Essai sur la révolution*, trad. fr., Paris, Gallimard (1<sup>re</sup> éd. en langue anglaise : 1963).
- Arendt Hannah, 1972, *La Crise de la culture. Huit exercices de pensée politique*, trad. fr., Paris, Gallimard (1<sup>re</sup> éd. en langues anglaise et allemande : 1954 à 1968).
- Askenazy Philippe, 2004, *Les Nouveaux désordres du travail*, Paris, La république des idées / Seuil.
- Bajoit Guy, 2003, *Le Changement social. Approches sociologiques des sociétés occidentales contemporaines*, Paris, Armand Colin.
- Barnard Chester, 1938, *The Functions of Executive*, Cambridge, Harvard University Press (édition de 2001).

- Baudelot Christian et Gollac Michel, 2003, *Travailler pour être heureux ? Le bonheur et le travail en France*, Paris, Fayard.
- Baudrillard Jean, 1990, *La Transparence du mal : Essai sur les phénomènes extrêmes*, Paris, Galilée.
- Baudrillard, Jean, 1970, *La Société de consommation*. Paris, Denoël.
- Baudrillard, Jean, 1972, *Pour une critique de l'économie politique du signe*, Paris, Gallimard.
- Bell Daniel, 1979, *Les contradictions culturelles du capitalisme*, trad. fr., Paris, PUF (1<sup>re</sup> éd. en langue anglaise : 1976)
- Benkirane Réda (éd.), 2006, *La Complexité, vertiges et promesses. Dix-huit histoires des sciences*, Paris, Le Pommier.
- Boltanski Luc et Chiapello Ève, 1999, *Le Nouvel esprit du capitalisme*, Paris : Gallimard.
- Bourdieu Pierre, 1980b, *Questions de Sociologie*, Paris, Minuit.
- Bouveresse Jacques, 1999, *Prodiges et vertiges de l'analogie. De l'abus des belles lettres dans la pensée*, Paris, Éditions Raisons d'Agir.
- Bucaille Alain et Costa de Beauregard Berold, 1987, *PMI : enjeux régionaux et internationaux*, Paris, Économica.
- Castells Manuel, 1977, *La Question urbaine (édition revue)*, Paris, François Maspero (1<sup>re</sup> édition : 1972).
- Castoriadis Cornelius, 1990, *Le Monde morcelé. Les carrefours du labyrinthe III*, Paris, Odile Jacob.
- Clastres Pierre, 1974, *La Société contre l'État*, Paris, Minuit.
- Danet Didier, 2002, « L'entreprise citoyenne : de l'agora au prétoire », in Gilles Ferréol (éd.), *Rapport à autrui et personne citoyenne*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, pp. 15-39
- Darmon Muriel, 2003, *Devenir anorexique. Une approche sociologique*, Paris, La Découverte.
- Debord Guy, 1992, *La société du spectacle*, Paris, Gallimard (1<sup>re</sup> éd. : 1967).
- Derenbourg Michel, 2003, « Création d'entreprise. La dynamique marseillaise », *Enjeux*, avril, pp. 102-105.
- Dubar Claude et Tripier Pierre, 2003, *Sociologie des professions*, Paris, Armand Colin.
- Dumézil Georges, 1968, *Mythe et épopée. Idéologie des trois fonctions dans les épopées des peuples indo-européens*, Paris, Gallimard.
- Dumézil Georges, 1992, *Mythes et dieux des indo-européens*, Paris, Flammarion.
- Dumont Louis, 1966, *Homo Hierarchicus. Le système des castes et ses implications*, Paris, Gallimard.
- Dumont Louis, 1983, *Essais sur l'individualisme. Une perspective anthropologique sur l'idéologie moderne*, Paris, Esprit / Le Seuil.
- Dupont Yves (éd.), 2003, *Dictionnaire des risques*, Paris, Armand Colin.
- Ferréol Gilles et Jucquois Guy (Éd.), 2003, *Dictionnaire de l'altérité et des relations interculturelles*, Paris, Armand Colin.
- Ferréol Gilles, 2000, *Dictionnaire de l'Union européenne*, Paris, Armand Colin.
- Ferréol Gilles (Éd.), 2002a, *Rapport à autrui et personne citoyenne*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion.
- Ferréol Gilles (Éd.), 2002b, *Dictionnaire de sociologie*, Paris, Armand Colin.
- Ferréol Gilles, 2002c, « Structure de la temporalité et réalité sociale », *Sociétés*, vol. 76, n° 2 (avril-juin), pp. 5-16.
- Girardet Raoul, 1986, *Mythes et mythologies politiques*, Paris, Seuil.
- Gresle François, Pannoff Michel, Perrin Michel et Tripier Pierre, 1990, *Dictionnaire des sciences humaines*, Paris, Nathan.
- Hirschman Albert, 1983, *Bonheur privé, action publique*, trad. fr., Paris (1<sup>re</sup> éd. en langue anglaise : 1982)
- Keen Andrew, 2007, *The Cult of Amateur*, Londres / Boston, Nicholas Brealey Publishing.
- Klemperer Victor, 1996, *LTI, la langue du III<sup>e</sup> Reich. Carnets d'un philologue*, trad. fr., Paris, Albin Michel (1<sup>re</sup> éd. en langue allemande : 1975).
- Lahire Bernard, 2004, *La culture des individus. Dissonances culturelles et distinctions de soi*, Paris, La Découverte.
- Lapouge Gilles, 1990, *Utopies et Civilisations*, Paris, Albin Michel.

- Lasch Christopher, 1996, *La Révolte des élites et la trahison de la démocratie*, trad. fr., Castelnau-le-Lez, Climats (1<sup>re</sup> édition américaine : 1994).
- Lasch Christopher, 2000, *La Culture du narcissisme. La vie américaine à un âge de déclin des espérances*, trad. fr., Castelnau-le-Lez, Climats (1<sup>re</sup> édition américaine : 1979).
- Laville Jean-Louis et Sainsaulieu Renaud (Éd.), 1997, *Sociologie de l'association. Des organisations à l'épreuve du changement social*, Paris, Desclée de Brouwer.
- Le Breton David, 1998, *Anthropologie du corps et modernité*, 4<sup>e</sup> éd. corrigée, Paris, PUF (1<sup>re</sup> éd. : 1990).
- Le Breton David, 2004, *L'Interactionnisme symbolique*, Paris, PUF.
- Lefebvre, Henri, 1968, *La Vie Quotidienne dans le Monde Moderne*. Paris, Gallimard.
- Lévi-Strauss Claude, 1958, *Anthropologie structurale*, Paris, Plon.
- Lévi-Strauss Claude et Éribon Didier, 1988, *De près et de loin*, Paris, Odile Jacob.
- Lipovetsky Gilles, 1983, *L'Ère du vide. Essai sur l'individualisme contemporain*, Paris, Gallimard.
- Lipovetsky Gilles, 1987, *L'Empire de l'éphémère. La mode et son destin dans les sociétés modernes*, Paris, Gallimard.
- Lubell Harold, 1991, *The Informal Sector in the 1980's and 1990's*, Paris, Development Center / OECD.
- Luhmann Niklas, 1999, *Politique de la complexité*, trad. fr., Paris, Cerf (1<sup>re</sup> éd. en langue allemande : 1987).
- Luhmann Niklas, 2006, *La Confiance. Un mécanisme de réduction de la complexité sociale*, trad. fr., Paris, Economica (1<sup>re</sup> éd. en langue allemande : 1968).
- Lyotard Jean-François, 1979, *La Condition postmoderne. Rapport sur le savoir*, Paris, Minuit.
- Maffesoli Michel, 1981, « La dynamique de l'apparence », *L'Homme et la société*, n° 59-62 (janvier-décembre : Imaginaire social et créativité), pp. 3-10.
- Maffesoli Michel, 1988, *Le Temps des tribus. Le déclin de l'individualisme dans les sociétés de masse*, Paris, Klincksieck.
- Maffesoli Michel, 1997, *Du Nomadisme. Vagabondages initiatiques*, Paris, LGE, Le livre de poche.
- Maffesoli Michel, 2002, *La Part du diable. Précis de subversion postmoderne*, Paris, Flammarion.
- Maffesoli Michel, 2006, « Le bruit du monde : pour une théorie des humeurs postmodernes », in Serge Lacasse et Patrick Roy (éd.), *Groove. Enquête sur les phénomènes musicaux contemporains. Mélanges à la mémoire de Roger Chamberland*, Québec, Presses de l'Université Laval, pp. 111-122.
- Maffesoli Michel, 2006, « Le formisme et l'esthétisme », *Sociétés*, Vol. 93, n° 3 (juillet-septembre), pp. 29-34.
- Maffesoli Michel, 2007, *Le réenchantement du monde. Une éthique pour notre temps*, Paris, La Table Ronde.
- Marcuse Herbert, 1968, *L'Homme unidimensionnel : Essai sur l'idéologie de la société industrielle avancée*, trad. fr., Paris, Minuit (1<sup>re</sup> éd. en langue anglaise : 1964).
- Mattelart Armand et Neveu Érik, 2003, *Introduction aux cultural studies*, Paris, La Découverte.
- Mauss Marcel, 1924, « Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques », in Marcel Mauss, 1950, *Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF, pp. 143-279.
- Mauss Marcel, 1968, *Essais de sociologie*, Paris, Minuit.
- Méda Dominique, 1995, *Le Travail : une valeur en voie de disparition*, Paris, Aubier-Montaigne.
- Michels Robert, 1971, *Les Partis politiques, Essai sur les tendances oligarchiques des démocraties*, trad. fr., Paris, Flammarion (1<sup>re</sup> éd. en langue allemande : 1911).
- Miegge Mario, 1989, *Vocation et travail. Essai sur l'éthique puritaine*, Genève, Labor et Fides.
- Morin Edgar, 1970, *L'Homme et la mort*, Paris, Le Seuil.
- Morin Edgar, 1973, *Le Paradigme perdu : la nature humaine*, Paris, Le Seuil.
- Morin Edgar, 2005, *Introduction à la pensée complexe*, Paris, Le Seuil.
- Poirier Jean et Raveau François (éd.), 1976, *L'Autre et l'ailleurs. Hommage à Roger Bastide*, Paris, Berger-Levrault.
- Reichel Peter, 1993, *La Fascination du nazisme*, trad. fr., Paris, Odile Jacob (1<sup>re</sup> éd. en langue allemande : 1991).
- Rifkin Jeremy, 2005, *L'Âge de l'accès. La nouvelle culture du capitalisme*, trad. fr., Paris : La Découverte (1<sup>re</sup> éd. en langue anglaise: 2000).

- Rousseaux Nicolas et Merlant Philippe (éd.), 1988, *Le Culte de l'entreprise. Mutations, valeurs, culture*, Paris, *Revue Autrement*, n° 100 (septembre).
- Saint Pol Thibaut (de), 2007, « L'obésité en France : les écarts entre catégories sociales s'accroissent », *INSEE Première*, n° 1123 (février) : <http://www.insee.fr/fr/ffc/ipweb/ip1123/ip1123.html>.
- Sartre Jean-Paul, 1957, *Question de méthode*, Paris, Gallimard (édition de 1967).
- Schumpeter Joseph, 1999, *Théorie de l'évolution économique : recherches sur le profit, le crédit, l'intérêt et le cycle de la conjoncture*, trad. fr., Paris, Dalloz (1<sup>re</sup> éd. en langue allemande : 1912).
- Sennet Richard, 1979, *Les Tyrannies de l'intimité*, trad. fr., Paris, Seuil (1<sup>re</sup> éd. en langue anglaise : 1975).
- Sennett Richard, 2000, *Le Travail sans qualité. Les conséquences humaines de la flexibilité*, trad. fr., Paris, 10/18/Albin Michel.
- Sennett Richard, 2006, *La Culture du nouveau capitalisme*, trad. fr., Paris, Albin Michel (1<sup>re</sup> éd. en langue anglaise : 2006).
- Skàrmeta Antonio, 1999, *La Noce du poète*, Paris, Grasset.
- Steiner George et Cécile Ladjali, 2003, *Éloge de la transmission. Le maître et l'élève*, Paris, Albin Michel.
- Taylor Charles, 1997, *La Liberté des modernes. Essais choisis, traduits et présentés par Philippe de Lara*, trad. fr., Paris, PUF, (essais parus entre 1971 et 1977).
- Taylor Charles, 1998, *Les Sources du moi. La formation de l'identité moderne*, trad. fr., Paris, Le Seuil (1<sup>re</sup> éd. en langue anglaise : 1989).
- Tocqueville, Alexis (de), 1835-1840, *De la Démocratie en Amérique (2 tomes)*, Paris, Gallimard (Éd. de 1986).
- Toffler Alvin, 1990, *La Troisième vague*, trad. fr., Paris, Denoël (1<sup>re</sup> éd. en langue anglaise : 1980).
- Toffler Alvin, 1991, *Les Nouveaux pouvoirs*, trad. fr., Paris, Fayard (1<sup>re</sup> éd. en langue anglaise : 1990).
- Touraine Alain, 1969, *La Société post-industrielle*, Paris, Denoël-Médiations.
- Touraine Alain, 1973, *Production de la société*, Paris, Le Seuil.
- Touraine Alain, 1978, *La Voix et le regard*, Paris, Le Seuil.
- Viard Jean, 2007, *Éloge de la mobilité. Essai sur le capital temps libre et la valeur travail*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube.
- Weber Max, 1959, *Le Savant et le politique*, trad. fr., Paris, UGE / 10/18 (1<sup>re</sup> éd. en langue allemande : 1919).
- Weber Max, 1971, *Économie et société*, trad. fr., Paris, Plon (1<sup>re</sup> éd. en langue allemande : 1921a).

#### 7.14. Psychologie sociale et du travail

- Abrie Jean-Claude, 1984, « La créativité des groupes », in Serge Moscovici (Éd.), *Psychologie sociale*, Paris, PUF, pp. 193-212.
- Adorno Theodor, Frenkel-Brunswick Else, Levinson Daniel et Sanford Nevitt, 1950, *The Authoritarian Personality. Studies in Prejudice*, New York, Harpers and Brothers.
- Alberoni Francesco, 1981, *Movimento e istituzione*, Bologna, Il Mulino.
- Alberoni Francesco, 1987, *L'Érotisme*, trad. fr., Paris, Ramsay (1<sup>re</sup> édition italienne : 1986)
- Alberoni Francesco, 1995, *L'Amitié*, trad. fr., Paris, Ramsay (1<sup>re</sup> édition italienne : 1984).
- Anzieu Didier et Martin Jacques-Yves, 1968, *La Dynamique des groupes restreints*, Paris, PUF (7<sup>e</sup> éd. refondue : 1982).
- Anzieu Didier, 1975, *Le Groupe et l'inconscient. L'imaginaire groupal*, Paris, Dunod (3<sup>e</sup> éd. : 1984).
- Askevis-Leherpeux Françoise, 1988, *La Superstition*, Paris, PUF.
- Aubert Nicole et Gaulejac Vincent (de), 2000, *Le Coût de l'excellence*, Paris, Le Seuil (1<sup>re</sup> édition : 1991).
- Aubert Nicole, 2003, *Le Culte de l'urgence. La société malade du temps*, Paris, Flammarion.
- Barnard Chester, 1938, *The Functions of Executive*, Cambridge, Harvard University Press (édition de 2001).
- Barthélémy Martine, 2000, *Associations : un nouvel âge de la participation*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques.
- Bartoli Annie, 2005, *Le Management dans les organisations publiques*, Paris, Dunod.

- Bass Bernard et Avolio Bruce, 1993, *Improving Organizational Effectiveness through Transformational Leadership*, Thousand Oaks, CA, Sage
- Beauchamp Tom et Bowie Norman (éd.), 2003, *Ethical Theory and Business*, Englewood Cliffs-NJ, Prentice Hall.
- Beauvois Jean-Léon, 1994, *Traité de servitude libérale. Analyse de la soumission*, Paris, Dunod.
- Bernaud Jean-Luc et Lemoine Claude (éd.), 2000, *Traité de psychologie du travail et des organisations*, Paris, Dunod.
- Bidart Claire, 1997, *L'Amitié, un lien social*, Paris, La Découverte.
- Boltanski Luc et Chiapello Ève, 1999, *Le Nouvel esprit du capitalisme*, Paris : Gallimard.
- Boutinet Jean-Pierre, 1999, *Psychologie des conduites à projet*, Paris, PUF (éd. revue et corrigée).
- Burns James, 1978, *Leadership*, New York, Harper and Row.
- Canetti Elias, 1966, *Masse et puissance*, Paris, Gallimard (1<sup>re</sup> éd. en langue allemande : 1960).
- Channouf Ahmed, 2004, *Les Influences inconscientes. De l'effet des émotions et des croyances sur le jugement*, Paris, Armand Colin.
- Clot Yves, 1999, *La fonction psychologique du travail*, Paris, PUF.
- Codol Jean-Paul, 1979, *Semblables et différents. Recherche sur la quête de la similitude et de la différenciation sociale*, Thèse pour le Doctorat d'État, Université de Provence.
- Combe Colette, 2002, *Soigner l'anorexie*, Paris, Dunod.
- Danet Didier, 2002, « L'entreprise citoyenne : de l'agora au prétoire », in Gilles Ferréol Gilles (éd.), *Rapport à autrui et personne citoyenne*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, pp. 15-39.
- Deconchy Jean-Pierre et Dru Vincent, 2007, *L'autoritarisme*, Grenoble, PUG.
- Dejours Christophe, 2000, *Travail, usure mentale*, Paris, Bayard.
- Deleuze Gilles et Guattari Félix, 1972, *L'Anti-Œdipe. Capitalisme et schizophrénie*, Paris, Minit.
- Delgado Guy-Clarín, 1992, *Leadership et management : les relations d'influence et de changement dans les organisations*, Thèse pour le doctorat de 3<sup>e</sup> cycle en psychologie sociale (dir. Serge Moscovici), Paris, EHESS.
- Delgado Guy-Clarín, 1993, « L'entreprise citoyenne lutte contre l'exclusion », *Direction et gestion des entreprises*, n° 141-142 (mai-août), pp. 83-95.
- Derenbourg Michel, 2003, « Création d'entreprise. La dynamique marseillaise », *Enjeux*, avril, pp. 102-105.
- Dolan Shimon, Lamoureux Gérald et Gosselin Éric, 1996, *Psychologie sociale du travail et des organisations*, Montréal / Paris / Casablanca, Gaëtan Morin éditeur.
- Dorna Alexandre et Sabucedo José-Manuel (éd.), 2006a, *Crises et violence politique*, Paris, In Press.
- Dorna Alexandre et Sabucedo José-Manuel (éd.), 2006b, *Études et chantiers de la psychologie politique*, Paris, L'Harmattan.
- Dorna, Alexandre, 2004, *De l'Âme et de la cité. Crise, populisme, charisme et machiavélisme*, Paris, L'Harmattan.
- Dufour Dany-Robert, 1990, *Les Mystères de la trinité*, Paris, Gallimard.
- Dufour Dany-Robert, 1993, *Les Instants décomposés*, Paris, Julliard.
- Dufour Dany-Robert, 1996, *Folie et démocratie. Essai sur la forme unaire*, Paris, Gallimard.
- Dufour Dany-Robert, 2005, *On achève bien les hommes : De quelques conséquences actuelles et futures de la mort de Dieu*, Paris, Denoël.
- Dufour Dany-Robert, 2007, *Le Divin Marché. La révolution culturelle libérale*, Paris, Denoël.
- Durandin Guy, 1982, *Les Mensonges en propagandes et en publicité*, Paris, PUF.
- Duriez Anne, 2007, *Alerte à la souffrance : le mal-être au travail*, Paris, Balland.
- Enriquez Eugène, 1983, *De la Horde à l'État. Essai de psychanalyse du lien social*, Paris, Gallimard.
- Ewen Stuart, 1983, *Consciencess sous influences. Publicité et genèse de la société de consommation*, trad. fr., Paris, Aubier-Montaigne (1<sup>re</sup> édition en langue anglaise : 1976).
- Faurie Christophe, 2003, *Conduite et mise en œuvre du changement : l'effet levier*, Paris, Maxima.
- Fiedler Fred, 1967, *A Theory of Leadership Effectiveness*, New York, Mc Graw Hill.



- Freud Sigmund, 1970, « Malaise dans la civilisation », trad. fr., in *Nouvelle revue de psychanalyse*, pp. 9-80 (1<sup>re</sup> éd. en langue allemande, 1929).
- Freud Sigmund, 1981, *Essais de psychanalyse*, trad. fr., Paris, Payot (1<sup>re</sup> éd. en langue allemande : 1915-1933).
- Freud Sigmund, 1982, *Introduction à la psychanalyse*, trad. fr., Paris, Payot (1<sup>re</sup> éd. en langue allemande : 1916).
- Frijda Nico, 1989, « Les théories des émotions, un bilan », Bernard Rimé et Klaus Scherer (éd.), *Les Émotions*, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, pp. in 21-72.
- Gergen Kenneth et Gergen Mary, 1984, *Psychologie sociale*, Montréal, Vigot / Études Vivantes, (1<sup>re</sup> éd. en langue anglaise : 1981).
- Goubert-Seca Dominique, 2004, « Le bilan de compétences (ou BC) : définitions, pratiques et espaces de développement. », in Valérie Cohen-Scali (éd.), *Les métiers en psychologie sociale et du travail. Évaluer les individus et intervenir en entreprise*, Paris, In Press, pp. 79-99.
- Guéguen Nicolas, 2005, *100 petites expériences en psychologie du consommateur. Pour mieux comprendre comment on vous influence*, Paris, Dunod.
- Guéguen Nicolas, 2007, « L'influence de la musique sur le comportement humain : l'exemple de la psychologie des comportements de consommation », *Musicologies*, Observatoire musical français, n° 4, pp. 37-62.
- Guichard Jean, et Huteau Michel, 2001, *Psychologie de l'orientation*, Paris, Dunod.
- Henderson-King Eearon et Nisbett Richard, 1996, « Anti-Black Prejudice as a Function of Exposure to the Negative Behavior of a Single Black Person », *Journal of Personality and Social Psychology*, 71, 4 (octobre) 654-664.
- Hermel Philippe, 1993, *Management européen et international : approche comparée des ressources humaines* et de l'organisation, Paris, Economica.
- Hobfoll Stevan, 2001, « The Influence of Culture, Community, and the Nested-Self Process : Advancing Conservation Ressources Theory », *Applied Psychology : An International Review*, vol. 50, n° 3 (juillet), 337-421.
- Jamous Haroun et Lemaine Gérard, 1962, « Compétition entre groupes d'inégales ressources : expérience dans un cadre naturel, premiers travaux », *Psychologie française*, n° 7, pp. 216-222.
- Jonker Jan and Klaver Jan, 2000, « Changing Corporate Environmental Management ; Developing New Management Systems », *Eco Management and Auditing*, vol. 7, n° 2, pp. 91-97.
- Joras Michel, 2002, *Le Bilan de compétences*, Paris, PUF.
- Kaës René, 1976, *L'Appareil psychique groupal. Constructions du groupe*, Paris, Dunod.
- Le Bon Gustave, 1895, *Psychologie des foules*, Paris, PUF.
- Légeron Patrick, 2001, *Le Stress au travail*, Paris, Odile Jacob.
- Lemaine Gérard et Kastarsztein Joseph, 1972, « Recherches sur l'originalité sociale, la différenciation et l'incomparabilité », *Bulletin de Psychologie*, vol. 25, n° 300, pp. 673-693.
- Lemaine Gérard, 1966, « Inégalité, comparaison et incomparabilité : esquisse d'une théorie de l'originalité sociale », *Bulletin de psychologie*, vol. 20 (1-2), n° 252, pp. 24-32.
- Lemaine Gérard, 1974, « Social Differentiation and Social Originality », *European Journal of Social Psychology*, vol. 4, n° 1 (juillet-août), pp. 17-52.
- Lemaine Gérard, 1980, « Science normale et science hypernormale. Les stratégies de différenciation et les stratégies conservatrices dans la science », *Revue française de sociologie*, vol. XXI, n° 4 (novembre-décembre), pp. 499-527.
- Lemaine Gérard, 1983, « La différenciation sociale dans la communauté scientifique », *Bulletin de psychologie*, vol. 37, n° 365, pp. 477-488.
- Lemaine Gérard, Kastarsztein Joseph et Personnaz Bernard, 1978, « Social differentiation », in Henri Tajfel (Éd.), *Differentiation between social groups*, London, Academic Press, pp. 269-300.
- Lévy-Leboyer Claude et Spérandio Jean-Claude (éd), 1987, *Traité de psychologie du travail*, Paris, PUF.
- Lévy-Leboyer Claude et al. (éd.), 2001, *La Psychologie du travail*, Paris, Éditions d'Organisation.

- Lewin Kurt, 1959, *Psychologie dynamique. Les relations humaines*, Paris, PUF (1<sup>re</sup> éd. en langue anglaise : 1931-1947).
- Lipitt Ronald et White Ralph, 1939, « Une étude expérimentale du commandement et de la vie de groupe », in André Lévy (éd.), 1965, *Psychologie sociale. Textes fondamentaux anglais et américains*, Paris, Dunod, pp. 278-292.
- Maisonneuve Jean et Lamy Lubomir, 1993, *Psychosociologie de l'amitié*, Paris, PUF.
- Maisonneuve Jean, 1948, *Les Sentiments*, Paris, PUF.
- Maisonneuve Jean, 1968, *La Dynamique des groupes*, Paris, PUF (10<sup>e</sup> éd. 1995).
- Maisonneuve Jean, 1997, *Introduction à la psychosociologie*, Paris, PUF (8<sup>e</sup> éd. refondue).
- Marchand Pascal (éd.), 2004, *Psychologie sociale des médias*, Rennes, PUR.
- Martin John, 2005, *Organizational Behaviour and Management*, Londres, Thomson Learning.
- Meeus Wim et Raaijmakers Quinten, 1986, « Obedience in modern society: the Utrecht studies », *Journal of Social Issues*, vol. LI, n° 3 (juillet-septembre), pp. 155-175.
- Merton Robert, 1949, *Social theory and Social Structure*, The Free Press of Glencoe.
- Milgram Stanley, 1974, *Soumission à l'autorité*, trad. fr., Paris, Calmann-Lévy (1<sup>re</sup> éd. en langue anglaise : 1974).
- Moch Annie, 1989, *Le Stress de l'environnement : de la perception au stress*, Saint-Denis, PUV.
- Moscovici Serge, 1981, *L'Âge des foules. Traité historique de psychologie des masses*, Paris, Fayard.
- Moscovici Serge, 1988, *La Machine à faire des dieux. Sociologie et psychologie*, Paris, Fayard.
- Moser Gabriel, 1992, *Les Stress urbains*, Paris, Armand Colin.
- Monteil Jean-Marc, 1993, *Le Soi et le contexte. Constructions autobiographiques, insertions sociales, performances cognitives*, Paris, Armand Colin.
- Mouillet Marie-Claude et Colin Claude, 2000, *Chemin faisant. ADVP : fondements théoriques et exercices pratiques* (deux tomes), Paris, Éditions et Applications psychologiques.
- Mucchi-Faina Angelina, 1983, *L'Abbraccio della folla. Cento anni di psicologia collettiva*, Bologna, Il Mulino.
- Osborn Alex, 1965, *L'Imagination constructive. Principes et processus de la pensée créative et du brainstorming*, trad. fr., Paris, Dunod (1<sup>re</sup> éd. en langue anglaise : 1953).
- Pagès Max et Van den Hove Didier, 1996, *Le Travail d'exister. Roman épistémologique*, Paris, Desclée de Brouwer.
- Paulhan Isabelle et Bourgeois Marc, 1995, *Stress et coping. Les stratégies d'ajustement à l'adversité*, Paris, PUF.
- Perret-Clermont Anne-Nelly et al. (éd.), 2004, *Joining Society. Social interaction and learning in adolescence and youth*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Perret-Clermont Anne-Nelly, 2000, *La construction de l'intelligence dans l'interaction sociale*, Berne, Peter Lang.
- Perret-Clermont Anne-Nelly et Nicolet Michel (éd.), 1988, *Interagir et connaître : enjeux et régulations sociales dans le développement cognitif*, Cousset, Del Val.
- Rasclé Nicole et Bruchon-Schweitzer Marilou, 2004, « Le stress au travail », in Pascal Pansu et Claude Louche (Éd.), *La Psychologie sociale appliquée à l'analyse des problèmes sociaux*, Paris, PUF, pp. 65-82.
- Reich Wilhelm, 1972, *La Psychologie de masse du fascisme*, trad. fr., Paris, Payot (1<sup>re</sup> éd. en langue allemande : 1933).
- Riesman David, 1964, *La Foule solitaire...*, trad. fr., Paris, Arthaud (1<sup>re</sup> éd. en langue anglaise : 1953).
- Rivolier Jean, 1989, *L'Homme stressé*, Paris, PUF.
- Rouquette Michel-Louis, 1994, *Sur la connaissance des masses. Essai de psychologie politique*, Grenoble, PUG.
- Rouquette Michel-Louis, 1998, *La Communication sociale*, Paris, Dunod.
- Rouquette Michel-Louis, 2004, *Propagande et citoyenneté*, Paris, PUF.
- Rouquette Michel-Louis, 2007, *La Créativité*, Paris, PUF (1<sup>re</sup> éd. : 1973).

- Roux-Dufort Christophe, 2003, *Gérer et décider en situation de crise. Outil de diagnostic, de prévention et de décision*, Paris, Dunod.
- Sainsaulieu Renaud, 1977, *L'Identité au travail, Les effets culturels de l'organisation*, Paris, PFNSP.
- Schachter Stanley et Singer Jerome, 1962, « Cognitive, Social and Physiological Determinants of Emotional State », *Psychological Review*, Vol. 69, n° 5 (septembre), pp. 379-399.
- Schachter Stanley, 1964, « The interaction of cognitive and physiological determinants of emotional state », in Leonard Berkowitz (éd.), *Advances in Experimental Social Psychology*, vol. 1, New York, Academic Press, pp. 49-80.
- Seca Jean-Marie, 2003a, « Entretien avec Jean Maisonneuve », in *Bulletin de psychologie*, 56 (1), n° 463, (janvier – février), pp. 121-131.
- Stiegler Bernard, 2003, *Aimer, s'aimer, nous aimer : du 11 septembre au 21 avril*, Paris, Galilée.
- Tchakhotine Serge, 1939, *Le Viol des foules par la propagande politique*, Paris, Gallimard.
- Truchot Didier, 2004, *Épuisement professionnel et burnout. Concepts, modèles, interventions*, Paris, Dunod.
- Winnicott Donald, 1975, *Jeux et réalité. L'espace potentiel*, trad. fr., Paris, Gallimard (1<sup>re</sup> éd. en langue anglaise : 1971).
- Zimbardo Philip et White Greg, 1972, *Stanford prison experiment slide-tape show*, Stanford University (<http://www.prisonexp.org/>).
- Zimbardo Philip (éd.), 1969, *The Cognitive Control of Motivation. The Consequences of Choice and Dissonance*, Glenview, Illinois, Scott, Foresman and Co.
- Zinoviev Alexandre, 1978, *L'Avenir radieux*, Lausanne, l'Âge d'homme.
- Zittoun Tania et Perret-Clermont Anne-Nelly, 2001, « Contribution à une psychologie de la transition », *Congrès "Transitions"*, 4-6 octobre, Aarau, Société Suisse pour la Recherche en Éducation et de la Société Suisse pour la Formation des Enseignantes et Enseignants (<http://agora.unige.ch>).

## Index des noms propres

---

### A

Abd Al Malik (Fayette-Mikano Régis), 245  
Abric Jean-Claude, 52, 117, 128, 131, 289, 293, 302  
ACDC (association), 122, 290  
Adeic-Fen, 276  
Adler Paul, 176, 276  
Adorno Theodor, 39, 44, 70, 98, 99, 112, 270, 302  
Aebischer Verena, 42, 53, 83, 286  
Aggers Ben, 199, 299  
Aigle Denise, 215, 295, 296  
Alaphilippe Daniel, 116, 289  
Alberola Élodie, 113, 293  
Alberoni Francesco, 38, 89, 183, 208, 302  
Albert Michel, 123, 299  
Alléon Anne-Marie, 277  
Alter Norbert, 92, 286  
Altheide David, 45, 52, 276  
Amerio Piero, 283  
Anderson Craig, 242, 295  
Anderson Nels, 132, 193, 289  
Andrieu Michael, 91, 270  
Ange (groupe de *progressiv rock*, Belfort), 29  
Angelo Mario (d'), 41, 270  
Angebot Marc, 228, 295  
Antaeus (groupe de *black metal / satanik*-audio-violence, France, Yvelines), 234  
Anzieu Didier, 102, 180, 263, 302  
Aquatias Sylvain, 218, 295  
Archambault Édith, 184, 299  
Archiloque (Ἀρχίλοχος), 268  
Arendt Hannah, 171, 255, 299  
Arene Marguerite, 121, 289  
Arnett Jeffrey, 241, 276, 280, 281  
Askenazy Philippe, 16, 261, 299  
Askevis-Leherpeux Françoise, 223, 302  
Atkinson Tony, 121, 289, 291  
Attali Jacques, 44, 54, 67, 270  
Attinost Benoit, 270  
Aubert Nicole, 180, 183, 224, 258, 260, 302  
Aulagnier-Spairani Piera, 212, 295  
Autès Michel, 14, 289  
Avolio Bruce, 199, 302  
Avron Dominique, 44, 270  
Azenha Gustavo, 173, 270

### B

*Babes in Toyland* (groupe *punk-rock*, Minneapolis), 87  
Bach-Ignasse Gérard, 192, 286  
Bachmann Christian, 45, 276, 279  
Bajoit Guy, 233, 299  
Ballard Mary, 241, 296

Balzac Honoré (de), 72  
Banaji Mahzarin, 61, 161  
Bandrillard Jean, 176  
Bara Guillaume, 41, 285  
Baratier Jacques, 199, 286  
Barbosa Odette, 189, 289  
Barette Clément, 197, 286  
Barnard Chester, 181, 199, 299, 302  
Barthélémy Martine, 179, 286, 302  
Barthes Roland, 44, 171, 270  
Bartoli Annie, 260, 302  
Basier Luc, 45, 279  
Bass Bernard, 199, 302  
Bastide Roger, 11, 32, 39, 172, 198, 214, 215, 216, 217, 218, 269, 296, 301  
Bataille Georges, 197, 203, 275  
Baudelot Christian, 56, 73, 257, 276, 299  
Baudrillard Jean, 38, 170, 171, 177, 197, 299  
Bautier Élisabeth, 121, 289  
Bayton Mavis, 57, 270  
Bazin Hugues, 41, 279  
*Beatles* (groupe de *rock* britannique), 52, 97  
Beauchamp Tom, 260, 302  
Beaud Paul, 44, 270  
Beauvois Jean-Léon, 26, 53, 188, 202, 230, 251, 293, 294, 302  
Beck François, 138, 224, 289, 297  
Becker Howard, 45, 48, 54, 104, 184, 190, 243, 270, 286  
Bell Daniel, 10, 52, 171, 270, 299  
Belleret Robert, 236  
Bellet Harry, 205, 218  
Benatar Pat (Andrzejewski Patricia Mae), 57  
Benetollo Anne, 41, 281  
Benhamou Françoise, 52, 270  
Benkirane Réda, 177, 300  
Benoît XVI (Joseph Ratzinger), 205  
Benveniste Émile, 226  
Berelson Bernard, 270  
Berger Bennett, 63  
Berger David, 45, 273  
Berger Peter, 52, 181, 294  
Berger Philippe, 200, 281  
Berkowitz Leonard, 305  
Bernard Cécile, 116, 289  
Bernard Daniel, 125  
Bernard Nicolas, 135, 289  
Bernaud Jean-Luc, 17, 302  
Bertaux Daniel, 179, 294  
Berthelot Philippe, 42, 270  
Berthod Michel, 100, 270  
Bertrand Olivier, 193, 289  
Besancenot Olivier, 127  
Besnard Philippe, 176, 181, 286  
Betz Albrecht, 271  
Biagini Cédric, 174, 298

- Bidart Claire, 183, 302  
 Bidart Pierre, 176  
*Bikini Kill* (groupe *punk-rock*, Olympia, États-Unis), 87  
 Billard François, 86, 279  
 Birk Monika, 267  
 Birnbaum Pierre, 125, 289  
 Bischoff Jean-Louis, 281  
 Bissuel Bertrand, 126, 127, 128  
 Björntorp Bern, 118  
 Blanc Maurice, 26  
 Blanchard Sandrine, 222  
 Blau Judith, 45, 270  
 Blécher Ludovic, 127  
 Bloch Ernst, 54  
 Bloch Henriette, 213, 296  
 Bloch Herbert, 178, 276  
 Bloom Allan, 45, 243, 270  
 Bloy Léon, 127, 289  
 Bocquet José-Louis, 41, 279, 280  
 Boily Claire, 56, 277  
 Boivin Michel, 235, 241, 296  
 Boltanski Luc, 9, 21, 118, 126, 191, 233, 249, 255, 256, 258, 270, 272, 289, 300, 303  
 Boncu Stefan, 7, 35, 295  
 Bonnet Marie-Jo, 192, 286  
 Boorstin Daniel, 178, 286  
 Borkowski Jean-Louis, 114, 115, 289  
 Borloo Jean-Louis, 118  
 Boucher Manuel, 280  
 Boudinet Gilles, 41, 53, 61, 91, 182, 281  
 Boudon Raymond, 176, 180, 286  
 Bouglé Célestin, 249  
 Bouissou Julien, 107  
 Boulet Marc, 47, 289  
 Bounoure Annick, 80, 81, 87, 277  
 Bourcier Marie-Hélène, 192, 286  
 Bourdieu Pierre, 27, 28, 49, 51, 53, 132, 176, 200, 203, 270, 275, 276, 289, 294, 296, 300  
 Bourgeois Marc, 305  
 Bouslimi Jaoued, 75, 276  
 Boutinet Jean-Pierre, 191, 303  
 Bouveresse Jacques, 14, 300  
 Bowie Norman, 260, 302  
 Boyer Régine, 45, 73, 74, 80, 81, 83, 86, 87, 276, 277, 278, 281, 282, 283  
 Bozonnet Jean-Jacques, 240  
 Brac de la Perrière Bénédicte, 215, 295, 296  
 Brafman Nathalie, 260  
 Brandl Emmanuel, 41, 281  
 Brecht Bertold, 99  
 Breton Philippe, 171, 173, 174, 175, 298, 300, 301  
 Brogan Denis, 171, 270  
 Bromberger Christian, 49, 270  
 Brousse Cécile, 128, 290  
 Brown Roger, 45, 277  
 Bruchon-Schweitzer Marilou, 36, 188, 199, 225, 247, 297, 305  
 Bruner Jerome, 52, 294  
 Brusset Bernard, 52, 277  
 Bruzzi Stella, 57, 281  
 Bucaille Alain, 92, 300  
 Burgelin Olivier, 171, 270  
 Burnier Michel-Antoine, 126, 290  
 Burns James, 199, 303  
*Burzum* (groupe de *black metal*, Norvège), 236  
 Buscatto Marie, 41, 57, 279  
 Buxton David, 38, 44, 52, 281
- C
- Cachin Olivier, 241, 279  
 Caillois Roger, 217, 275  
 Calas Marie-France, 66, 271  
 Calvet Louis-Jean, 109, 271  
 Cambier Jean, 42, 272  
 Candau Joël, 173, 197, 294  
 Canetti Elias, 97, 238, 303  
 Caratini Roger, 170, 286  
 Carles Philippe, 38, 279  
 Carlet Yasmine, 41, 93, 172, 199, 271, 281  
 Carnagey Nicolas, 242, 295  
 Carrère-Leconte Violaine, 287  
 Carugati Francesco, 288  
 Castaneda Carlos, 215, 296  
 Castanet Pierre-Albert, 41, 97, 271  
 Castel Robert, 15, 21, 121, 193, 270, 290  
 Castells Manuel, 10, 135, 300  
 Castoriadis Cornelius, 171, 300  
 Castra Denis, 15, 117, 155, 193, 194, 260, 261, 262, 286  
 Cattelan Maurizio, 205  
 Cavailhes Jean, 192, 286  
 Ceobanu Ciprian, 295  
 Cère Paul, 120, 290  
 Certeau Michel (de), 271  
 Chabrol Claude, 31, 38  
 Chailley Jacques, 274  
 Chambers Iain, 45, 271  
 Chamboredon Jean-Claude, 73, 74, 270, 277  
 Champagne Antoine, 119  
 Champagne Patrick, 181, 183, 294  
 Chancel Jules, 271  
 Channouf Ahmed, 79, 198, 303  
 Chanteau Fernand, 120, 290  
 Chaplin Charlie (Spencer Chaplin Charles), 29  
 Chapman Anthony, 45, 52, 277  
 Chapman David, 238  
 Charles Daniel, 44, 271  
 Chastagner Claude, 41, 93, 237, 238, 281  
 Chaumeil Jean-Pierre, 215, 295, 296  
 Chauvel Louis, 28, 109, 125, 277, 290  
 Chazel François, 176, 181, 286  
 Chenais Jean-Claude, 120, 190  
 Cherki Mathieu, 94, 273  
 Chertok Léon, 213, 296  
 Chesnais Jean-Claude, 120, 296  
 Chevallereau Emmanuelle, 194  
 Chevallier Jacques, 181, 284, 287, 288

- Chiapello Ève, 9, 21, 53, 191, 258, 271, 300, 303  
 Chiffert-Landowski Anne, 26  
 Chion Michel, 52, 271  
 Chirac Jacques, 126  
 Chombart de Lauwe Paul-Henry, 211, 271  
 Chopin Frédéric, 225  
 Christakis Nicolas, 42, 190, 281  
 Claes Martine, 241, 297  
 Clastres Pierre, 210, 300  
 Clawson Mary Ann, 57, 281  
 Clémence Alain, 168, 294  
 Cléménçon Mireille, 128, 292  
 Clot Yves, 16, 17, 303  
 Coates Norma, 57, 281  
 Coates Steven, 241, 296  
 Codol Jean-Paul, 38, 82, 303  
 Cogneau Denis, 42, 79, 271  
 Cohen-Scali Valérie, 304  
 Cohen-Solal Marc, 115, 290  
 Cole Richard, 45, 271  
 Colin Claude, 191, 261, 305  
 Colletta Jean-Marc, 228, 296  
 Coluche (Colucci Michel), 124  
 Combe Colette, 119, 303  
 Comolli Jean-Louis, 38, 279  
 Comparini Anne-Marie, 206  
 Conan Éric, 44, 52, 277  
 Connell John, 41, 279  
 Cooper-Richet Diana, 7  
 Corbijn Anton, 32  
 Coridian Charles, 73, 276  
 Corneloup Jean, 75, 221, 298  
 Coslin Pierre, 183, 296  
 Costa de Beauregard Berold, 92, 300  
 Costes Jean-Michel, 222, 296  
 Coulangeon Philippe, 41, 53, 74, 88, 271, 279  
 Cozma Teodor, 35  
 Cronenberg Cronenberg, 235  
 Cueille Caroline, 26, 271  
 Curelaru Mihai, 160, 162, 292  
 Curtis Ian, 32, 50
- D
- Daft Punk* (groupe techno, Paris), 51, 239  
 Damon Julien, 250, 290  
 Danet Didier, 260, 300, 303  
 Daphy Éliane, 44, 73, 74, 80, 81, 83, 86, 278, 281  
 Dapporto Elena, 178, 271  
 Darge Fabienne, 242  
*Darkthrone* (groupe de *black metal*, Norvège), 236  
 Darmon Muriel, 119, 300  
 Dauffouy Philippe, 38  
 Dauncey Hugh, 10, 282  
 Davet Stéphane, 200  
 De la Rochère Bernadette, 128, 290  
 Debord Guy, 171, 300  
 Declerck Patrick, 116, 120, 128, 138, 230, 290
- Deconchy Jean-Pierre, 112, 185, 259, 260, 275, 303  
 Dedeyan Noëlle, 125, 290  
 Defrance Jacques, 73, 271  
 Dejours Christophe, 16, 17, 303  
 Delarbre Jean-Jacques, 128, 290  
 Delcaux Monique, 80, 81, 87, 277  
 Deleuze Gilles, 172, 223, 236, 303  
 Delgado Guy, 181, 231, 303  
 Deliège Irène, 42, 272  
 Dell Fabien, 121, 291  
 Delmas Yves, 29, 44, 93, 281  
 Delorme Annick, 41, 290  
 Demazière Didier, 179, 185, 193, 294  
 Demeuldre Michel, 18, 40, 41, 231, 279, 284  
 Deniot Joëlle, 282  
 Denisoff Serge, 38, 281  
 Deodato Ruggero, 235  
 Depret Noëlle, 81  
 Derenbourg Michel, 92, 300, 303  
 Descamps Marc-Alain, 171, 271  
 Deschamps Jean-Claude, 53, 112, 177, 188, 230, 293, 294, 296  
 Desroches Henri, 38, 200, 209, 275  
 Destremau Blandine, 107, 112-114, 116, 118, 121, 131, 293  
 Desverité Jean-Raphaël, 41, 279  
 Devedjian Patrick, 206  
 Devereux Georges, 19, 223, 296  
 Deyhle Donna, 176, 281  
 Dhombres Dominique, 205  
 Dick K. Philippe, 50  
 DiFranco Ani (DiFranco Angelina Maria), 58  
 Diogène (Διογένης, Diogène de Sinope), 213  
*Dissection* (groupe de *death/black metal*, Suède), 236  
 Dogan Mattei, 12, 103, 104, 106, 263, 287  
 Doise Willem, 53, 119, 135, 168, 177, 181, 192, 294, 296  
 Doise Willem, 294  
 Dolan Shimon, 17, 303  
 Domergue Benoît, 200, 236, 245, 281  
 Donnat Olivier, 42, 74, 75, 77, 78, 79, 80, 271  
 Dorais Michel, 289  
 Dorin Stéphane, 41, 97, 176, 201, 279, 281  
 Dorna Alexandre, 7, 35, 181, 183, 303  
 Dostoïevski Fédor, 32  
 Douglas Mary, 200, 296  
 Doutriaux François, 17  
 Dovidio John, 234, 297  
 Dru Vincent, 260, 303  
 Dubar Claude, 179, 185, 294, 300  
 Dubas Marie, 57  
 Dubet François, 31, 38, 51, 177, 180, 183, 193, 229, 277  
 Dubois Nicole, 112, 188, 202, 294  
 Dubost Jean, 183  
 Dubreuil Bertrand, 199, 290  
 Duchemin Noémi, 42, 275  
 Dufoulon Serge, 227, 296

Dufour Dany-Robert, 9, 11, 39, 52, 74, 93, 95, 170, 178, 180, 189, 202, 204, 223, 225, 226, 246, 303  
 Dumartin Sylvie, 113, 293  
 Dumas Didier, 224, 298  
 Dumézil Georges, 253, 300  
 Dumont Louis, 253, 300  
 Dumoulin Dominique, 114, 115, 289  
 Duplan Christian, 128, 290  
 Dupoirier Élisabeth, 123  
 Dupont Yves, 49, 300  
 Dupuis Ludivine, 183, 245, 296  
 Durafour Antoine, 83, 281  
 Duran Patrice, 280  
 Durandin Guy, 79, 303  
 Duriez Anne, 16, 303  
 Durkheim Émile, 38, 203, 208, 275  
 Dusch Sabine, 224, 296  
 Dutey Pierre, 289  
 Dutilh Alex, 43, 63, 271  
 Duty Pierre, 192, 286  
 Duval Luce, 56, 277  
 Dylan Bob (Zimmermann Robert), 200

## E

Ehrenberg Alain, 224, 296, 297  
 Eisler Hanns, 94, 271  
 Eliade Mircea, 208, 214, 217, 275, 296  
*Emperor* (groupe de *black metal*, Norvège), 236  
 Engel Ernst, 114  
 Enriquez Eugène, 170, 303  
 Érasme (Desiderius Erasmus Roterdamus), 206  
 Éribon Didier, 266, 267, 301  
 Erikson Erik, 38, 52, 277  
 Escal Française, 41, 57, 237, 271  
 Étienne Samuel, 43, 281, 282  
 Etzkorn Peter, 45, 282  
 Eubanks Janie, 242, 295  
 Euronymous (Øystein Aarseth), 236  
 Ewen Stuart, 10, 74, 170, 177, 303

## F

Fabiani Jean-Louis, 279, 280  
 Faisant Sonia, 41, 282  
 Faist Roger, 289  
 Fanon Frantz, 218, 296  
 Fasanelli Roberto, 61, 110, 111, 135, 160, 161, 162, 290  
 Fassin Didier, 135, 290  
 Fatela Joao, 44, 282  
 Faucher Florence, 179, 287  
 Faure Sylvia, 10, 279  
 Faurie Christophe, 233, 303  
 Faust (Eithun Bård), 236  
 Favret-Saada Jeanne, 224, 296  
 Fenriz (Nagell Leif), 236  
 Ferrand-Bechmann Dan, 126, 179, 287  
 Ferrarotti Franco, 48, 173, 190, 275

Ferré Jean-Luc, 172, 287  
 Ferréol Gilles, 1, 7, 18, 34, 35, 40, 73, 115, 181, 192, 264, 276, , 277, 278, 286, 287, 289, 290, 295, 296, 300, 303  
 Festinger Léon, 68  
 Few April, 58  
 Fiedler Fred, 199, 303  
 Filleule Olivier, 249, 287  
 Fillon François, 176  
 Filloux Jean-Claude, 31  
 Finkielkraut Alain, 243, 271  
 Firdion Jean-Marie, 128  
 Fischer Peter, 58, 282  
 Fitzgerald Ella, 57  
 Flahault François, 249, 298  
 Flament Claude, 52, 53, 117, 128, 152, 168, 218, 220, 249, 294  
 Flick Uwe, 172, 290  
 Fontaine Astrid, 41, 65, 285  
 Fontana Caroline, 41, 65, 285  
 Foucault Michel, 38, 172, 287  
 Fouquereau Évelyne, 184, 287  
 Fourmentaux Jean-Paul, 67, 271  
 Fournier Valérie, 41, 98, 191, 241, 271  
 Francès Robert, 42, 271  
 Franfort Didier, 237  
 Franklin Aretha Louise, 57  
 Frenkel-Brunswick Else, 302  
 Freud Sigmund, 38, 221, 239, 303  
 Freyssinet Jacques, 121, 289, 291  
 Frijda Nico, 198, 303  
 Frith Simon, 38, 45, 57, 199, 282  
 Furet François, 229, 296

## G

Gaboriau Patrick, 128, 193, 290  
 Gadrey Nicole, 192, 287  
 Gaillot Michel, 41, 239, 285  
 Gainsbourg Serge (Ginsburg Lucien), 237  
 Galilée (Galileo Galilei), 215  
 Gall France Isabelle Geneviève, 58  
 Gallan Jean-Philippe, 41, 271  
 Galland Olivier, 52, 56, 57, 73, 277  
 Galli Ida, 61, 110, 111, 135, 148, 160, 161, 162, 163, 290, 292, 293  
 Gancel Charles, 29, 44, 93, 281  
 Garcia Marie-Carmen, 10, 279  
 Garfinkel Harold, 8  
 Garnier Catherine, 295  
 Garric Audrey, 197  
 Gauchet Marcel, 202, 275  
 Gaulejac Vincent (de), 9, 177, 185, 224, 260, 287, 302  
 Gaulle Anthonioz Geneviève (de), 185, 290  
 Gaune Myriam, 109, 272  
 Gauthier Madeleine, 56, 277  
 Géhin Étienne, 26  
*Genesis* (groupe de *rock*, Londres), 100  
 Genton Louis, 45, 279

- Georges Pierre, 170, 287  
 Gerbner George, 235, 298  
 Gerbod Paul, 41, 272  
 Geremek Bronislaw, 120, 290, 291  
 Gergen Kenneth, 235, 304  
 Gergen Mary, 235, 304  
 Ghiglione Rodolphe, 38, 293, 294  
 Ghodbane Ismaël, 91, 285  
 Ghosn Joseph, 41, 285  
 Giard Jean, 126, 287  
 Gibson Chris, 41, 279  
 Gillet Charlie, 38  
 Gillett Charlie, 45, 282  
 Gini Corrado, 115  
 Giorgi Liana, 179, 275  
 Girard René, 237, 238, 242, 275  
 Girardet Raoul, 124, 300  
 Giudicelli Anne, 109, 172, 291  
 Giudicelli Sébastien, 223, 291  
 Glaude Michel, 121, 130, 289, 291  
 Glowczewski Barbara, 95, 287  
 Gluckstein Daniel, 127  
 Goffman Erving, 172, 251, 291  
 Goldthorpe John, 74, 274  
 Gollac Michel, 257, 299  
 Gomart Émilie, 42, 272  
 Goodmann Paul, 63  
 Gordon Lewis Herschell, 235  
 Gorin Martin, 273  
 Gosling Patrick, 112, 291  
 Gosselin Éric, 17, 303  
 Goubert-Seca Dominique, 191, 260, 294, 304  
 Gouy Anne (de), 128, 193, 291  
 Gréco Juliette, 57  
 Green Anne-Marie, 41, 44, 80, 274, 277, 279, 281, 285  
 Greffe Xavier, 184, 299  
 Greitemeyer Tobias, 58  
 Gresle François, 181, 300  
 Grize Jean-Blaise, 128, 147, 294  
 Groddeck Georg, 44, 272  
 Grossin William, 26, 30  
 Grynszpan Emmanuel, 41, 285  
 Guattari Felix, 223  
 Guattari Félix, 172, 236, 303  
 Guéguen Nicolas, 45, 304  
 Guélaud Claire, 124  
 Guérinet Pierre, 197, 287  
 Guerrand Roger-Henri, 132, 291  
 Guetta Maurice, 132, 291  
 Guibert Gérard, 10, 12, 26, 36, 41, 52, 56, 64, 65, 92, 93, 98, 100, 184, 190, 191, 236, 241, 272, 280, 282  
 Guichard Jean, 191, 304  
 Guidetti Michèle, 203, 295  
 Guillemot Blanche, 121, 291  
 Guillon Roland, 44, 279  
 Guimelli Christian, 295  
 Gundlach Jim, 299  
 Gusdorf Georges, 24, 30  
 Guy Jean-Michel, 42, 277
- H
- Haas Valérie, 232, 294  
 Hagen Nina, 57  
 Halbwachs Maurice, 44, 52, 92, 198, 232, 272, 294  
 Hallyday Johnny, 50  
 Hamayon Roberte, 11, 69, 214, 221, 227, 228, 296  
 Hamon Hervé, 96, 277  
 Hampartzoumian Stéphane, 41, 285  
 Hannoun Michel, 139, 291  
 Hardy Françoise, 58  
 Hargreaves David, 45, 272  
 Harrouel Jean-Louis, 237, 272  
 Harry Debie (alias Blondie), 58  
 Harvey Polly Jean, 58  
 Hatzfeld Henri, 26, 30  
 Hays Jean-Pierre, 113, 293  
 Hebdige Dick, 38, 44, 57, 190, 282  
 Heidegger Martin, 212  
 Hein Fabien, 41, 63, 201, 241, 282  
 Heinich Nathalie, 51, 62, 179, 190, 237, 258, 272  
 Hell Bertrand, 215, 216, 219, 223, 227, 234, 242, 296  
 Henderson Monika, 83, 286  
 Henderson-King Earon, 235, 304  
 Hennion Antoine, 39, 41, 42, 45, 52, 103, 197, 272, 283  
 Herman Ginette, 117, 291  
 Hermel Philippe, 1, 7, 32, 260, 304  
 Herpin Nicolas, 121, 291  
 Herrera Monica, 192, 294  
 Herridel Jean-Luc, 192  
 Hersent Jean-François, 44, 282  
 Hervieu-Léger Danielle, 200, 275  
 Herzlich Claudine, 172, 291  
 Hewstone Miles, 83, 286  
 Hine Donald, 253, 291  
 Hirsch Jean-François, 44, 282  
 Hirsch Martin, 121, 126  
 Hirsch Paul, 45, 282  
 Hirschman Albert, 10, 300  
 Hobfoll Stevan, 155, 304  
 Hobsbawm Éric, 209, 287  
 Hoffmann Raoul, 44, 282  
 Hoggart Richard, 272  
*Hole* (groupe *rock-grunge*, Los Angeles), 87  
 Hooper Tobe, 235  
 Horner Olivier, 67  
 Hortaçsu Nuran, 42, 274  
 Hourriez Jean-Michel, 113, 293  
 Hurstel Jean, 45, 277  
 Huteau Michel, 191, 304
- I-J
- Iggy Pop (James Osterberg), 234, 241



Imberty Michel, 42, 272  
 Inciyan Éric, 44, 282  
 Ingold Rodolphe, 222, 296  
 Inhelder Bärbel, 203, 295  
*INSEE*, 139, 291  
 Isambert François-André, 200, 296  
 Isou Isidore (Goldstein Jean-Isidore), 52, 277  
 Jacobacci Vincent, 43  
 Jakubyszyn Christophe, 125  
 Jamous Haroun, 68, 304  
 Janowitz Morris, 177, 270, 272  
 Jauss Hans Robert, 38, 272  
 Jayme Montiel Christina, 253, 291  
 Jazouli Adil, 62, 183, 291  
 Jean Paul II (Wojtyła Carol), 205  
 Jodelet Denise, 38, 52, 53, 110, 118, 172, 181, 232, 279, 287, 291, 293, 294  
 Johnson James, 234, 297  
 Johnstone John, 45, 53, 277  
 Joint-Lambert Marie-Thérèse, 128, 291  
 Jonker Jan, 260, 304  
 Joplin Janis, 57  
 Joras Michel, 260, 304  
 Jospin Lionel, 127  
 Jost John, 61, 161  
 Jou Susyan, 242, 284  
 Joulé Robert-Vincent, 202, 251, 293, 294  
 Jouvenet Morgan, 41, 52, 54, 66, 70, 71, 92, 97, 220, 273, 280  
*Joy Division* (groupe de *punk-rock*, Manchester), 32  
 Jucquois Guy, 192, 295, 300  
 Jünger Ernst, 222, 297  
*Justice* (groupe *dance* électro, Paris), 51

## K

Kaës René, 102, 304  
 Kagel Mauricio, 237  
 Kahn-Harris Keith, 101, 282  
 Kant Emmanuel, 170  
 Kastersztein Joseph, 68, 304  
 Katz Elihu, 45, 53, 277  
 Kaufmann Jean-Claude, 87, 171, 203, 287  
 Kaul Chandrika, 112, 291  
 Kearney Mary, 57, 287  
 Keen Andrew, 12, 300  
 Keith Kahn Harris, 244, 277  
 Keyes Cheryl, 72, 280  
 Klaver Jacques, 260, 304  
 Klein Jean-Claude, 103  
 Klein Jean-Pierre, 218  
 Klemperer Victor, 109, 300  
 Kokosowski Alain, 193, 260, 287  
 Kolpa-Kopoul Rémy, 25  
 Kubrin Charis, 241, 280  
 Kunda Ziva, 232, 294  
 Kundera Milan, 196

## L

*L7* (groupe *punk-rock*, Los Angeles), 87  
 Labbens Jean, 132, 291  
 Labesse Patrick, 200  
 Lacan Jacques, 226  
 Lacasse Serge, 301  
 Laconde Christine, 121, 291  
 Lacourse Éric, 241, 297  
 Lacroix Bernard, 209, 275  
 Ladjali Cécile, 239, 302  
 Laé Jean-François, 291  
 Lafargue de Grangeneuve Loïc, 41, 176, 280  
 Lage Élisabeth, 79, 288  
 Lagrée Jean-Charles, 45, 193, 277  
 Laguiller Arlette, 127  
 Lahaye Didier, 223, 297  
 Lahire Bernard, 40, 53, 58, 171, 183, 190, 259, 272, 300  
 Lahlou Saadi, 158, 294  
 Lamoureux Gérard, 17, 303  
 Lamy Lubomir, 61, 183, 304  
 Landais Camille, 124  
 Landowski Marcel, 26  
 Lang Jack, 25, 90  
 Langlois Henri, 222, 272  
 Lanzarini Corinne, 127, 291  
 Lapassade Georges, 38, 44, 207, 214, 280, 297  
 Lapouge Gilles, 209, 300  
 Laronche Martine, 76  
 Lasch Christopher, 9, 90, 171, 300  
 Lasen Amparo, 41, 277  
 Lavallée Marguerite, 295  
 Laville Jean-Louis, 12, 179, 287, 300  
 Le Bart Christian, 41, 282  
 Le Bon Gustave, 171, 304  
 Le Corbusier Édouard, 10  
 Le Diberder Alain, 45, 272  
 Le Guern Philippe, 10, 36, 199, 282  
 Le Guide de l'Étudiant, 278  
 Leary Timothy, 44, 45, 215, 297  
 Leblon Bernard, 41, 279  
 Leboucher Marc, 205, 276, 297  
 Lebovici Serge, 277  
 Lechevalier Bernard, 42, 272  
 Leclerc Gérard, 111, 294  
 Lecompère Norbert, 41, 94, 283  
 Leduc Jean-Marie, 44, 282  
 Lefebvre Henri, 10, 171, 301  
 Légeron Patrick, 16, 304  
 Legleye Stéphane, 138, 224, 289, 297  
 Legrand Augustin, 127  
 Legros Michel, 128, 291  
 Lehoussé Christophe, 128  
 Leiris Michel, 38, 215, 297  
 Lelong Christiane, 139, 291  
 Lemaine Gérard, 38, 68, 304  
 Lemoine Claude, 17, 302  
 Lena Jennifer, 93, 280  
 Lénine (Oulianov Ilya), 245

- Lennon John, 238  
 Lenormand Gérard, 27  
 Leonard Marion, 57, 88, 287  
 Leonetti Taboada, 177, 185, 287  
 Lerner Melvin, 141, 275  
 Leroux Pierre, 249  
*Les Plasticines* (groupe de *rock* français), 87  
 Lescop Gildas, 41, 46, 91, 94, 176, 199, 239, 241, 283  
 Lesprit Bruno, 43, 100  
 Levené Pierre, 121, 291  
 Levine Murray, 242, 284  
 Levinson Daniel, 302  
 Lévi-Strauss Claude, 218, 226, 266, 267, 301  
 Lévy André, 288, 304  
 Lévy Pierre, 183, 298  
 Lévy-Leboyer Claude, 17, 304  
 Lew-Fai Paula, 193, 277  
 Lewin Kurt, 183, 304  
 Licata Laurent, 204, 294  
 Lipitt Ronald, 17, 304  
 Lipovetsky Gilles, 171, 301  
 Lippmann Walter, 180  
 Lipsic Franc, 44, 283  
 Little Richard (Penniman Richard), 200  
 Lloyd Barbara, 295  
 Lohisse Jean, 39, 298  
 Loisy Christian, 115, 290  
 Lorenzi-Cioldi Fabrizio, 87, 168, 192, 199, 287, 294  
 Lortie-Lussier Monique, 189, 287  
 Lory Marie-Claire, 43, 285  
 Lou Reed (Reed Lewis Alan), 29  
 Louche Claude, 260, 292, 305  
 Love Courtney (Harrison Courtney Michelle), 58, 87  
 Lowenthal Leo, 45, 272  
 Lozès Patrick, 192  
 Lubell Harold, 184, 301  
 Lucas Jean-Michel, 90, 198, 272  
 Luckmann Thomas, 52, 181, 294  
 Lucrèce André, 40  
 Ludwig Emil, 268  
 Luhmann Niklas, 211, 301  
 Lyotard Jean-François, 171, 217, 276, 301
- M
- Mabillon-Bonfils Béatrice, 41, 241, 285, 286  
 Madiot Béatrice, 42, 279  
 Madonna (Ciccone Fortin Madonna Louise), 58  
 Maffesoli Michel, 7, 33, 36, 38, 54, 63, 89, 92, 170, 171, 172, 176, 187, 197, 239, 268, 285, 286, 301  
 Maguire Edward, 299  
 Mahomet (Muhammad, le Prophète), 205  
 Maisonneuve Jean, 7, 28, 31, 33, 36, 38, 39, 61, 102, 183, 199, 200, 225, 231, 247, 272, 281, 297, 304, 306  
 Maisonneuve Sophie, 42, 272
- Malingre Virginie, 100  
 Malinowski Bronislaw, 47, 294  
 Malraux André, 26  
 Mamou Yves, 205  
 Mann Patrice, 179, 183, 232, 287  
 Mannheim Karl, 54, 57, 278  
 Manson Marylin (Warner Brian Hugues), 234, 236, 283  
 Manžigeev Ivan, 228  
 Marc Leboucher, 200  
 Marchal Hervé, 124, 291  
 Marchand Pascal, 40, 83, 183, 235, 240, 246, 299, 305  
 Marcus Greil, 25, 44, 237, 283  
 Marcuse Herbert, 171, 301  
 Markova Iwana, 103, 287  
 Marpsat Maryse, 124, 292  
 Marsh Catherine, 179, 275  
 Martel Frédéric, 185, 288  
 Martin Bernice, 44, 283  
 Martin Jacques-Yves, 102, 302  
 Martin John, 17, 305  
 Martin Marie, 42, 285, 286  
 Martinez Galiana Jota, 41, 245, 283  
 Marty François, 184, 287  
 Maruani Margaret, 192, 288  
 Marx Karl, 258  
 Mastronardi Maria, 52, 278  
 Matard-Bonucci Marie-Anne, 190, 297  
 Matasiak Jean-Claude, 222, 298  
 Mathieu Lilian, 189, 289  
 Mathieu Mireille, 27  
 Mattelart Armand, 171, 199, 301  
 Matteudi Jean-François, 287  
 Matza David, 63  
 Mauger Gérard, 172, 239, 278, 288  
 Maupeou-Abboud Nicole, 63, 278  
 Maurice François, 44, 51, 283  
 Mauss Marcel, 48, 66, 301  
*Mayhem* (groupe de *black metal*, Norvège), 236  
 Mayol Pierre, 44, 283  
 Mc Cron Robin, 45, 278  
 McAdams Stephen, 42, 272  
 McCarthy Kate, 58, 283  
 McFarland Cathy, 231, 294  
 McLuhan Marshall, 52, 171, 299  
 Mead George Herbert, 177  
 Mead Margaret, 54, 278  
 Méda Dominique, 257, 301  
 Meeus Wim, 127, 260, 305  
 Megdiche Cyrille, 132, 291  
 Mendel Gérard, 54, 278  
 Menger Pierre-Michel, 9, 14, 21, 40, 45, 68, 74, 77, 104, 191, 257, 258, 273, 280  
 Merlant Philippe, 30, 301  
 Merrien François-Xavier, 185, 292  
*Merry Pranksters*, (groupe *acid rock*, Los Angeles), 97  
 Merton Robert, 93, 176, 286, 288, 305  
 Mesmer Frédéric-Anton, 214

Messier Jean-Marie, 125  
 Messu Michel, 251, 292  
 Meyer Thierry, 83, 299  
 Meyran Régis, 93  
 Michaud Yves, 45, 71, 171, 273  
 Michel-Ange (Michel Agnolo di Lodovico Buonarroti), 8  
 Michelet Jules, 57, 276  
 Michels Robert, 181, 301  
 Middleton Richard, 45, 273  
 Miegge Mario, 179, 301  
 Miglietta Anna, 41, 283  
 Mignon Patrick, 39, 41, 44, 45, 53, 73, 74, 80, 81, 83, 86, 103, 278, 282, 283, 297  
 Milano Serge, 113, 121, 292  
 Milgram Stanley, 127, 305  
 Miller Dale, 231, 294  
 Ministère de la culture, 42, 273  
*Minor Threat* (groupe *punk* américain, Washington DC), 91  
 Miquel Pierre, 229, 297  
 Missoniner Sylvain, 76  
 Mitchell Tony, 44, 241, 280  
 Mitterrand François, 126  
 Moch Annie, 102, 224, 305  
 Mokoukolo René, 184, 287  
 Molière Éric, 41, 285  
 Moliner Pascal, 52, 117, 131, 168, 262, 294, 295  
 Mollier Jean-Yves, 7, 35, 103, 285  
 Mombelet Alexis, 41, 50, 63, 98, 200, 236, 241, 283  
 Monod Jean, 178, 278  
 Monteil Jean-Marc, 198, 202, 305  
 Morel Pierre, 172, 288  
 Morin Edgar, 38, 45, 52, 264, 273, 278, 301  
 Mortaigne Véronique, 200  
 Morvan Odile, 277  
 Moscovici Serge, 7, 8, 23, 24, 28, 30, 31, 34, 38, 52, 53, 79, 83, 89, 95, 102, 103, 106, 118, 120, 128, 131, 170, 171, 175, 176, 178, 179, 181, 182, 185, 187, 202, 208, 220, 221, 238, 253, 268, 269, 273, 284, 288, 295, 302, 303, 305  
 Moser Gabriel, 102, 224, 305  
 Mothron Georges, 128  
 Mouchtouris Antigone, 239, 278  
 Mouillet Marie-Claude, 191, 261, 305  
 Moulin Raymonde, 40, 184, 190, 199, 272, 273  
 Moynihan Michael, 236, 241, 283  
 Mozart Wolfgang Amadeus, 225  
 Mucchielli Laurent, 41, 280  
 Mucchi-Faina Angelina, 171, 305  
 Muchembled Robert, 224, 297  
 Mugny Gabriel, 38, 53, 79, 83, 170, 177, 178, 179, 185, 187, 288, 296  
 Mulder Juul, 73, 278  
 Mullaney Jamie, 88, 283  
 Murdock Graham, 45, 51, 278  
 Muxel Anne, 193, 278

## N

Naffrechoux Martine, 79, 288  
 Narboni Jean, 272  
 Nathan Tobie, 223, 297  
 Neculau Adrian, 35, 160, 162, 289, 292  
 Nemeth Charlan Jeanne, 187, 288  
 Neveu Érik, 199, 301  
 Nicola Clément, 194  
 Nicole-Drancourt Chantal, 62, 192, 288  
 Nicolet Michel, 187  
 Niederhoffer Arthur, 178, 276  
 Niedrig Andreas, 267  
 Nietzsche Friedrich, 7, 23, 170, 273  
 Nisbett Richard, 235, 304  
 No Pasaran (éd.), 41, 283  
 Noblet Jocelyn (de), 44, 283  
 Nödtevidt Jon, 236  
 North Adrian, 45, 272  
 Nunès Éric, 123

## O

O'Hara Craig, 45, 241, 283  
 Obalk Hector, 82, 273  
 Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale, 128, 292  
 Octobre Sylvie, 73, 278  
 Ogien Albert, 179, 189, 288, 292  
 Ohlin Per Yngve, 236  
 Olm Christine, 113, 293  
 Olson James, 231, 232, 295  
 Olson Mancur, 183, 288  
 Omélianenko Irène, 224  
 OMS (Organisation Mondiale de la Santé), 112, 292  
 Onfray Michel, 213, 239, 276  
 OPALE (Organisation pour Projets ALternatifs d'Entreprises), 191, 283  
 Orfali Birgitta, 46, 288  
 Ortega Y Gasset José, 229, 288  
 Ortega-Rubì Maria-Estella, 160, 163  
 Ory Pascal, 103, 285, 297  
 Osborn Alex, 248, 305  
 Otto Rudolf, 208, 217, 276  
 Otton Stéphanie, 116, 289  
 Ouellet Chantal, 295

## P

Pagès Max, 38, 179, 305  
 Pahre Robert, 12, 103, 104, 106, 263, 287  
 Paicheler Geneviève, 103, 181, 192, 288  
 Palier Bruno, 123  
 Palmade Jacqueline, 102, 288  
 Palmonari Augusto, 74, 288  
 Pannoff Michel, 300  
 Pansu Pascal, 260, 292, 305  
 Papastamou Stamos, 117, 182, 288  
 Parent Emmanuel, 41, 241, 280

- Parmentier Patrick, 80, 273  
 Parsons Talcott, 51, 278  
 Pasche Alexandre, 82, 273  
 Pasolini Pier Paolo, 235  
 Pasquier Dominique, 73, 273, 278  
 Passeron Jean-Claude, 28, 176, 273, 276  
 Paugam Serge, 14, 110, 111, 118, 120, 128, 131, 133, 139, 140, 160, 162, 163, 178, 179, 185, 193, 250, 253, 277, 291, 292  
 Paulhan Isabelle, 188, 305  
 Paulian Louis, 120, 292  
 Pecqueux Anthony, 41, 241, 280  
 Peneau Jean-Paul, 128, 290  
 Peralva Angelina, 183, 288  
 Percept Adeline, 197  
 Peretti Gaël (de), 128, 292  
 Peretti-Watel Patrick, 138, 292  
 Perez Juan Antonio, 38, 170, 179, 185, 288  
 Perrenoud Marc, 41, 56, 101, 199, 273  
 Perret-Clermont Anne-Nelly, 91, 187, 262, 305, 306  
 Perriault Jacques, 45, 283, 299  
 Perrin Michel, 214, 297, 300  
 Perroux François, 250  
 Personnaz Bernard, 68, 304  
 Pessin Alain, 282  
 Pétaud Jean-Pierre, 291, 294  
 Peter Christophe, 75, 86, 278  
 Peterson Richard, 38, 45, 74, 273, 279  
 Petiau Anne, 41, 92, 214, 285  
 Pflieger Sylvie, 45, 272  
 Phelps Guy, 45, 278  
 Philippon Thomas, 17  
 Philips David, 235, 299  
 Piaf Édith (Gassion Édith Giovanna), 57  
 Piaget Jean, 203, 295  
 Picard Dominique, 38, 218, 297  
 Pichevin Aymeric, 41, 94, 273  
 Pierre-Adolphe Philippe, 41, 279, 280  
 Piesen Ingrid, 92, 285  
 Pina Christine, 127, 288  
 Pineau Jean-Pierre, 75, 276  
 Pinell Patrice, 88, 298  
*Pink Floyd* (groupe de *rock*, Londres), 239  
 Pion Julien, 94, 274  
 Pirenne Christophe, 45  
 Pistone Danièle, 44, 71, 274, 284  
 Plasseraud Yves, 170, 288  
*Plastic People of the Universe* (groupe de *rock*, Pragues), 20  
 Plougastel Yann, 104, 283  
 Poirier Jean, 214, 301  
 Policar Alain, 249, 289  
 Pollack Michaël, 192, 289  
 Pontbriand Évelyne (de), 289  
 Porto-Vazquez Fernando, 273  
 Poschardt Ulf, 52, 53, 104, 280  
 Pottier Jean-Marie, 100  
 Poulin Richard, 224, 297  
 Pourtau Lionel, 41, 56, 65, 91, 214, 241, 286, 297  
 Presley Elvis (The King), 43, 52, 97  
 Prieur Cécile, 118, 193, 218  
 Prolongeau Hubert, 193, 292  
 Proulx Serge, 171, 174, 298  
 Proust Marcel, 50  
 Proust Serge, 50, 274  
  
 Q-R  
  
 Quaretta Bernard, 128, 292  
*Queen Adreena* (Katie Jane Garside), 57  
 Quérouil Olivier, 121, 289  
 Quételet Claude, 172, 288  
 Quignard Pascal, 238  
 Raaijmakers Quinten, 73, 127, 260, 278, 305  
 Racine Étienne, 41, 239, 286  
 Raffarin Jean-Pierre, 28  
 Raibaud Yves, 41, 42, 274  
 Rambach Anne, 10  
 Rambach Martine, 10  
 Rascle Nicole, 188, 305  
 Rateau Patrick, 52, 152, 168, 218, 294, 295  
 Raveau François, 214, 301  
 Ravet Hyacinthe, 57, 274  
 Raymond Cécile-Eugénie, 138, 292  
 Redheads Steve, 222, 297  
 Reeves Marta Rose, 58  
 Régaldo Marc, 229, 297  
 Regev Motti, 201, 279  
 Reich Wilhelm, 38, 57, 297, 305  
 Reichel Peter, 109, 301  
 Rémond René, 200, 205, 276, 297  
 Rentner Lutz, 20  
 Rérat Patrick, 176, 280  
*Residents* (groupe de *rock* expérimental, Los Angeles), 96, 239  
 Reverchon Antoine, 121  
 Reymond-Rivier Berthe, 203, 295  
 Ribac François, 44, 283  
 Ricard Bertrand, 41, 53, 197, 239, 284  
 Ricci-Bitti Pio Enrico, 288  
 Rice Boyd, 235  
 Richer Jean-Pierre, 128, 292  
 Riesman David, 171, 305  
 Rifkin Jeremy, 172, 301  
 Rigaux Nathalie, 121, 292  
 Rimé Bernard, 228, 297  
 Rioux Marcel, 90, 274  
 Rivière Claude, 38, 200, 297  
 Rivière Emmanuel, 194  
 Rivolier Jean, 102, 224, 305  
 Roberts John, 44, 59, 279  
 Rodes Jean-Michel, 66, 274  
 Roe Keith, 235, 298  
 Roese Neal, 231, 232, 295  
 Rokeach Milton, 112, 295  
 Roméra Anne-Marie, 81  
 Rosch Eleanor, 202, 295  
 Rose Reginald, 229, 298  
 Rosenberg Harold, 13, 274

- Rosenfeld Jona, 125, 292  
 Rosenvallon Pierre, 121, 293  
 Rosier Laurence, 205, 206, 289  
 Ross Diana, 58  
 Roszak Theodor, 52, 274  
 Roth Guenther, 90, 274  
 Rotman Patrick, 96, 277  
 Rouget Gilbert, 38, 52, 69, 94, 214, 215, 221, 298  
 Rouleau-Berger Laurence, 62, 288  
 Rouquette Michel-Louis, 1, 36, 52, 53, 90, 117, 118, 128, 152, 168, 170, 218, 220, 248, 249, 276, 294, 295, 305  
 Rousseau Jean-Jacques, 41, 182, 271  
 Rousseau Vanessa, 57, 276  
 Rousseau-Dujardin Jacqueline, 41, 57, 271  
 Rousseaux Nicolas, 30, 301  
 Rousselot Philippe, 44, 207, 280  
 Roustang François, 198, 266, 298  
 Roux-Dufort Christophe, 233, 305  
 Roy Patrick, 301  
 Rubin Jerry, 44, 289  
 Rudent Catherine, 43, 45, 284
- S
- Sabas Christian, 218  
 Sabatier Marc, 43, 285  
 Sabin Roger, 44, 284  
 Sabucedo José-Manuel, 183, 303  
 Sagne Jean-Claude, 178, 289  
 Sagot-Duvauroux Dominique, 178, 271  
 Sainsaulieu Renaud, 12, 179, 185, 257, 287, 300, 305  
 Saint Pol Thibaut (de), 301  
 Saint-Paul Thibault (de), 119  
 Salama Pierre, 107, 112, 113, 114, 116, 118, 121, 131, 293  
 Samoth (Thormodsæter Haugen Tomas), 236  
 Sanford Nevitt, 302  
 Sansot Pierre, 47, 125, 293  
 Sarchielli Guido, 288  
 Sardou Michel, 27  
 Sarton Jean-Pierre, 38, 44, 281  
 Sartre Jean-Paul, 38, 228, 298, 301  
 Sassier Philippe, 120, 252, 293  
 Sauvy Alfred, 181, 295  
 Savage Jon, 52, 73, 278  
 Savary Alain, 28  
 Say Jean-Baptiste, 289  
 Schachter Stanley, 198, 305  
 Schaeffer Pierre, 274  
 Scheler Max, 228, 298  
 Scherer Klaus, 228, 297  
 Schipper Mimi, 87, 284  
 Schmitt Éric-Emmanuel, 86, 274  
 Schumpeter Joseph, 92, 301  
 Seashore Carl Emil, 42, 274  
 Seca Jean-Marie, 1, 7, 10, 12, 18, 25, 26, 27, 34, 35, 38, 39, 40, 41, 43, 44, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 60, 61, 63, 64, 65, 69, 72, 73, 78, 80, 81, 83, 84, 85, 86, 88, 89, 91, 93, 95, 96, 99, 100, 101, 102, 105, 128, 130, 135, 153, 168, 172, 176, 177, 179, 181, 183, 184, 190, 197, 199, 201, 216, 220, 225, 235, 236, 237, 241, 251, 263, 270, 274, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 286, 289, 292, 293, 294, 295, 298, 306  
 Segalen Martine, 200, 298  
 Seibel Claude, 121, 289, 291  
 Selz Marion, 110  
 Sen Amartya, 112, 293  
 Sennett Richard, 9, 21, 38, 68, 110, 171, 180, 258, 302  
 Servier Jean, 209, 276  
*Sex Pistols* (groupe *punk*, Londres), 234  
 Seyes Baudouin, 254  
 Seys Baudouin, 113, 115, 121, 293  
 Shakespeare William, 45  
 Sheila (Chancel Anny), 58  
 Shuker Roy, 25, 274  
 Shulze Robert, 177, 272  
 Shusterman Richard, 45, 171, 274  
 Sicot François, 112, 293  
 Sid Vicious (John Simon Ritchie), 234  
 Siméant Johanna, 193, 293  
 Simmel Georg, 106, 111, 118, 131, 133, 194, 253, 268, 293  
 Simon Marie-Odile, 113, 128, 282, 291, 293  
 Simon Odile, 194  
 Simondon Gilbert, 66  
 Simone Nina (Waymon Eunice Kathleen), 57  
 Singer Jerome, 198, 305  
 Singer Simon, 242, 284  
 Sironneau Jean-Pierre, 200, 276  
 Sirota Régine, 73, 278  
 Skàrmeta Antonio, 249, 302  
 Skoff Torgue Henry, 41, 44, 284  
 Sloboda John, 42, 274  
 Sloterdijk Peter, 212, 228, 230, 298  
 Smith Patti, 57  
 Snipes Jeffrey, 299  
 Soderlind Didrik, 236, 241, 283  
 Soljenitsyne Alexandre, 24, 209  
 Sommer Carlo Michael, 82, 274  
 Soral Alain, 82, 273  
 Soulé Bastien, 75, 221, 298  
 Spector Ronnie (Bennett Veronica Yvette), 58  
 Spérandio Jean-Claude, 17, 304  
 Sperlich Frank Otto, 20  
 Spilka Stanislas, 138, 289  
 Stack Steven, 299  
 Staerlin Gregor, 293  
 Stan Aurel, 35  
 Stangherlin Gregor, 179  
 Steiner George, 239, 302  
 Stengers Isabelle, 213, 296  
 Stephens Dionne, 58  
 Stiegler Bernard, 170, 306  
 Stokes Carla, 58  
 Stolz Joël, 118  
 Stone Irving, 8

*Stooges* (groupe *garage-rock* de Detroit), 234  
 Stora Michael, 76  
 Strachan Robert, 92, 274  
 Strauss Neil, 234, 283  
 Street John, 45, 285  
 Strohl H el ene, 121, 293  
 Stroobants Jean-Pierre, 205  
*Sugar Baby Doll* (groupe *punk*, Minneapolis), 87  
 Szendy Peter, 205

## T

Taguieff Pierre-Andr e, 40  
 Tajfel Henri, 53, 288, 304  
 Tak Wing Chan, 74, 274  
 Tanner Julian, 45, 51, 278  
 Tapia Claude, 211, 278  
 Tassin Damien, 41, 53, 56, 285  
 Taylor Charles, 20, 302  
 Taylor Timothy, 44, 274  
 Tchakhotine Serge, 79, 306  
 Tcherkassof Anna, 228, 296  
 Teissier Laurent, 41, 286  
 Tekman Hasan G urkan, 42, 274  
 Tenaille Franck, 271  
 Ter Bogt Tom, 73, 278  
 Terradillos Jean-Luc, 42, 285, 286  
 Testart Alain, 66, 276  
 Teste Fran ois, 224  
*The Musical Box* (groupe de *rock*, Canada), 100  
 Theil Henri, 115  
 Thomas Louis-Vincent, 276  
 Tiger Lionel, 52, 298  
 Tillard Janine, 100, 278  
 Tincq Henri, 205  
 Tisseron Serge, 76  
 Tocqueville Alexis (de), 135, 170, 182, 293, 302  
 Toffler Alvin, 171, 302  
 Tomaselli-Moschovitis Val erie, 112, 291  
 Topalov Christian, 193, 293  
 Tosche Nick, 44, 275  
 Touati Armand, 42, 275  
 Touch e Marc, 34, 36, 43, 52, 64, 285  
 Touraine Alain, 38, 89, 171, 180, 183, 302  
 Tourette Catherine, 203, 295  
 Trawalter Sophie, 234, 297  
 Tr edez Florence, 44, 275  
 Tricornot Adrien (de), 17  
 Tripier Odile, 57, 275  
 Tripier Pierre, 185, 300  
 Troeltsch Ernst, 244, 276  
 Trognon Alain, 30, 38  
 Truchot Didier, 17, 24, 102, 112, 155, 188, 260, 306  
 Turnbull William, 231, 294  
 Tvardosky Andr e, 24  
 Tversky Amos, 202, 295  
 Tyson Edgar, 91, 280

## U-V

Urfalino Philippe, 26, 275  
 Valeur Marc, 222  
 Vali ere Michel, 39, 101, 275  
 Vallerand Robert, 296  
 Van den Hove Didier, 179, 305  
 Van Eersel Patrice, 224, 298  
 Van Gogh Th eo, 205  
 Vanbremeersch Marie-Caroline, 282  
 Varrod Didier, 43, 63, 271  
 Vartan Sylvie (Vartanian Sylvie), 58  
 Vauchey Jean-Pascal, 52, 275  
 Veitl Anne, 42, 275  
*Velvet Underground* (groupe de *rock*, New York), 97  
 Verg es Pierre, 128, 147, 257, 295  
 Vergote Antoine, 197, 276  
 Vernant Jean-Pierre, 242  
 Vernette  Eric, 271  
 Vexliard Alexandre, 193, 293  
 Viard Jean, 257, 302  
 Vicherat Mathias, 42, 280  
 Vico Giambattista, 264  
 Vieille Marchiset Gilles, 72, 277  
 Vignaux Georges, 253, 295  
 Vignolle Jean-Pierre, 45, 52, 272, 275  
 Vikernes Varg Christian, 236  
 Villeneuve Martine, 241, 297  
 Vincent Suzanne, 295  
 Vir e Marc, 287  
 Virilio Paul, 175, 183, 299  
 Voisin Bertrand, 42, 96, 197, 225, 237, 241, 284, 285  
 Voisin Fran ois, 109, 272  
 Vollebergh Wilma, 73, 278  
 Voltaire (Arouet Fran ois-Marie), 12  
 Vulbeau Alain, 42, 278, 280

## W

Walzer Nicolas, 42, 50, 51, 63, 94, 98, 176, 200, 201, 234, 236, 283, 285  
 Warhol Andy (Warhola Andrew), 97, 281  
 Warnier Jean-Pierre, 40, 171, 275  
 Weber Anita, 100, 270  
 Weber Max, 38, 89, 179, 180, 209, 245, 275, 276, 302  
 Welzer-Lang Daniel, 189, 192, 289  
 White David, 44, 278  
 White Greg, 127, 306  
 White Ralph, 17, 304  
 White William, 189, 289  
 Wicke Peter, 45  
 Widl ocher Daniel, 224, 298  
 Willaime Jean-Paul, 285  
 Willener Alfred, 44, 270  
 Williams Alan, 45, 52, 277  
 Williams Patrick, 91, 285  
 Willis Paul, 44, 278

Wilson Barbara, 235, 299  
Wind Thomas, 82, 274  
Winnicott Donald, 92, 102, 306  
Winter Gérard, 108, 293  
Winter Jean-Pierre, 208, 298  
Winterhoff-Spurk Peter, 235, 299  
Witheley Sheila, 45, 57, 270, 275, 281, 287  
Wolfe Tom, 97, 275  
Wolton Dominique, 40, 94, 171, 173, 299  
Wresinski Joseph, 185, 293

## X-Z

Xiberras Martine, 121, 293  
Yonnet Paul, 52, 171, 275  
Zafirooulos Markos, 88, 298  
Zanna Mark, 294  
Zaytseva Anna, 79, 285  
Zbinden Véronique, 72, 298  
Zemeckis Robert, 50  
Zenatti Arlette, 42, 275  
Zimbardo Philip, 68, 127, 198, 306  
Zinoviev Alexandre, 230, 306  
Zittoun Tania, 91, 262, 306  
Zola Émile, 72

# Index notionnel

---

## A-B

Abstraction et catégorisations étatiques, 111, 115  
Accès à la transe/noyau central *RS* (hypothèse de l'-), 217  
Addiction (conduites d'-), 29, 39, 177, 214, 222, 224, 243  
Adolescence, 74  
Âge (des musiciens), 55, 57  
Amateurs (pratiques), 74, 75  
Ambivalence (processus et état), 51, 55, 59, 63, 88, 90, 91, 93, 176, 178, 198, 208, 235, 240, 244  
Androgynie, 87  
Anomie (conduites et cultures de l'-), 63, 67, 100, 101, 109, 172-173, 174, 176, 178, 183, 187, 220, 223, 239  
Antistéréotypie des discours d'artiste, 244  
Appartenance sociodémographique (des musiciens), 58-63  
Atomisation culturelle, 172  
Authenticité (discours et idéologie sur l'-), 25, 90, 96, 197  
Autodidaxie, 76  
Auto-insertion (conduite d'-), 62, 199  
Autoritarisme, 260  
Autoritarisme et rage, 230  
Avant-garde (philosophie d'), 48  
Banlieue, 10  
Besoins attribués aux pauvres, 137, 138  
Bidonville, 132  
Bilan de compétences, 260  
*Black metal*, 101, 236  
Blasphème et insulte (formes), 205, 206  
*Blues*, 199, 219  
Bruitisme *underground*, 94

## C-D

*Candomblé*, 221  
Catholiques uniates, 210  
Classes moyennes (représentations des), 109  
Classique (musique), 74  
Comparaison "roqueurs / musiciens antillais", 58  
Compassion (éthique de la-), 136, 173, 255  
Compassion communautaire, 255  
Compétences et apprentissages par l'expérience, 91  
Consommation (sociologie de la), 171  
Consummatisme et idéologie publicitaire, 74, 171

Construction sociale de la réalité, 181  
Conventionnalisme *underground*, 92  
Conversion (processus de-), 93, 180, 185  
Corporéisme, 94  
*Country and western*, 219  
Créativité des masses, 99  
*Crew, following, posse, tribe*, 97  
Cristaux de masse, 97  
Cultural Studies, 199  
*Cultural studies* à la française, 42  
Culturalisme, 215  
Cultures contre-distinctives, 51, 53  
Cultures organisationnelles, 63  
Cultures techniques, 52, 64, 65  
Cybermonde, 175, 224  
*Cyberpunk*, 97  
Cynisme (philosophie), 210, 212, 213  
Déictique, 226  
Déterminisme psychosocial de la pauvreté, 116  
Déviance (sociologie de la-), 179  
Devise, 69, 70  
*Dikhr*, 221  
*Dirty dozens*, 206  
Dislocation et paradoxes émotionnels, 244  
Distanciation théorique, 242  
Dogmatisme et organisation, 259  
*Dor*, 199  
*Drum and bass*, 97, 240

## E-F

Éclectisme (nature de l'-), 74, 244  
Économisme, 116  
Écrivains (descriptif sociodémographique), 58  
Éducation musicale, 26, 76  
Effet *PIP* ou conformité supérieure de soi, 82, 95  
Effets paradoxaux des médias, 172, 175  
Église orthodoxe, 209  
Églises protestantes, 210  
Émotion (psychosociologie de-), 228  
Engouement, 50  
Entrepreneurs de morale, 243  
Environnement urbain, 96  
Épuisement professionnel, 24  
Érotisme masculin, 208  
Essayisme, 45  
Esthétisation de la révolte, 199  
État acide, 38, 39, 41, 48, 70, 88-90, 95, 96, 98, 101, 108, 196, 198, 284  
État naissant, 51, 89



- Éthique entrepreneuriale, 92  
 Ethnométhodologie, 8  
 Être pauvre (définition), 132, 134  
 Extrême droite, 201, 236  
*Fado*, 199, 279, 284  
 Fait social total, 48  
 Fête de la musique, 26  
*Flamenco*, 199, 219, 279, 284  
 Folie (représentation sociale de la), 172  
*Folk*, 29, 81, 97, 176, 197  
 Fonction de porte-parole, 93  
 Foule (effet de), 197  
*Free party*, 97, 241
- G-K
- Gabber*, 240  
 Galère, 177  
*Ganja rap*, 237  
*Garage* (style), 29, 97, 98, 237  
 Gauchisme, 27, 49, 88, 126  
 Généralisation de *l'underground*, 237  
 Génération (cultures de), 51, 52, 53, 54, 70, 73, 75, 96, 242  
 Genre (des musiciens), 55, 57  
 Genre et pratiques amateurs, 76, 86  
*Gore* (culture et représentations), 151, 158, 235, 244  
*Gothic*, 44, 83, 98, 281  
*Hardcore*, 97, 240  
*Hard-rock*, 29, 53, 245  
 Hétérodoxie (processus et état d'-), 176, 196, 198, 199, 201, 209, 212  
 Hiérarchie, 51  
*Home-studio*, 63  
 Homophilie sociale et affinités musicales, 60  
*House music*, 96, 97  
 Humanitaire (discours), 249  
 Identitaire (processus), 178  
 Idéologie, 54  
 Idéologie et communication, 175  
 Idéologie et pauvreté, 256  
 Imitation et identification, 90, 100, 237, 238  
 Impact des styles extrêmes de musique, 79  
 Incomparabilité sociale (conduite d'-), 68, 78, 178  
 Incroyance, 204, 207, 208, 210, 223  
 Indicateurs et mesures de la pauvreté, 107, 115  
 Industrialisation du charisme, 224, 238  
 Influence minoritaire, 79  
 Influence vestimentaire de la musique, 82, 83, 85  
 Influences sociales, 181  
 Institutionnalisation des cultures rebelles, 10  
 Instruments musicaux (pratiques des Français), 77  
 Instruments musicaux *rock*, 64, 76  
 Intensification sensitive des musiques, 172, 246  
 Java, 199  
*Jazz*, 8, 25, 28, 42, 43, 44, 57, 59, 63, 74, 86, 96, 98, 197, 199, 219, 279  
 Justice (politique de la-), 255, 256  
*Karaoké*, 93, 100
- L-M
- Laïcisation, 249  
*Leadership*, 179, 181, 197, 210  
 Lieux de la pauvreté, 135  
 Lilith (mythe de), 57  
 Logique de la distinction, 51  
 Ludisme, 233, 259  
 Malversations et profit, 125, 236, 283  
 Marranisme, 208  
 Mass-médias et violence visualisée, 235  
 Médias (sociologie des), 51, 54, 94  
 Médias et représentation de l'assistance, 124  
*Metal*, 8, 44, 49, 51, 63, 83, 94, 98, 200, 201, 225, 229, 235, 240, 241, 244, 246, 280, 282, 283, 285  
 Méthodologie, 32  
 Méthodologie de l'enquête *RSP*, 128-129, 130  
 Micro-entreprise, 92, 94, 98  
 Miniaturisation, 96  
 Minorité active, 24, 25, 170, 179, 181-183, 188, 194  
 Minorité anomique, 95, 101, 118, 181  
 Minorité artistique, 90  
 Minorités identitaires, 185, 191, 193  
 Minorités musicales, 12, 28, 30, 38, 39  
 Minorités professionnelles, 185, 190  
 Mondes des organisations, 29, 30  
 Mondialisation de l'industrie du sexe, 224  
 Motivations pour la pratique du *rock*, 62  
 Mouvements anticonsumation, 197  
 Mouvements caritatifs et humanitaires, 125  
 Mouvements sociaux (théorie des-), 27, 183, 249  
 Multiplicateur d'Engel, 114  
 Multiplication des mondes virtuels, 173  
 Musette, 199  
 Musicologie, 44  
 Musiqué / musiquant, 94  
 Musique et extrême droite, 176  
 Musique et genre, 58  
 Musique et violence rituelle, 238  
 Musiques actuelles, 25  
 Musiques amplifiées, 25, 41, 43, 96, 190, 234, 274, 282, 298  
 Musiques antillaises, 59, 62  
 Musiques du monde, 42, 43, 44, 201, 279, 284  
 Musiques émergentes, 25  
 Musiques extrêmes et effets consécutifs, 234, 240, 242  
 Musiques populaires, 8, 12, 25, 29, 40, 41, 42, 43, 44, 52, 63, 97, 98, 103, 105, 108, 234, 243
- N-O
- Néoproduktivisme, 261  
 Néotaylorisme, 260  
*New wave*, 28, 53, 81, 97, 245  
 Nihilisme, 244, 245  
 Nomadisme, 34  
 Normes majoritaires, 25

Numérisation du son et autocomposition, 64, 66  
 Observation participante, 46  
 Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale, 128, 292  
 Ontologie, 24  
 Opéra, 221  
 Orthodoxie, 11, 51

P-Q

Panne symbolique (hypothèse de la-), 217, 226  
 Paradigme digital, 174  
 Pauvreté (causes supposées et attributions), 139, 141  
 Pauvreté (cercle vicieux), 133  
 Pauvreté (conversations et circonstances), 137  
 Pauvreté (dispositifs d'observation et d'aide), 120-121  
 Pauvreté (imputations de responsabilité), 141  
 Pauvreté (lien avec l'assistance), 131  
 Pauvreté (logique plurifactorielle), 117  
 Pauvreté absolue, 114  
 Pauvreté et "état agentique", 127  
 Pauvreté et stéréotypie, 132  
 Pauvreté et troubles du comportement alimentaire, 119  
 Pauvreté relative, 113  
 Pauvreté, exclusion, 39, 107, 109  
 Philosophie esthétique, 23  
 Pitié (politique de la-), 249, 255  
*PMVI* (projets de masse viables d'identification), 70  
 Politique publique de la culture, 42  
 Politique publique de la musique, 42  
 Poly-activités culturelles, 77  
*Pop music*, 42, 50, 96  
 Porte-parole et cultures de masse, 197, 210  
 Possession (rites de-), 227  
 Postadolescence, 59, 73, 74  
 Pratiques amateurs, 74  
 Pratiques *rock* en milieu lycéen, 80, 81, 82, 86-88  
 Précarité, 122  
 Principe de sympathie, 46  
 Principe de tolérance, 47  
 Principe de veille critique, 47  
 Professionnalisation des musiques actuelles, 102  
*Progressiv rock*, 29, 97  
 Projet (dynamique du-), 262  
 Proletariat, 24, 27  
 Propagande (mode de la-), 244  
 Propositions méthodologiques, 254  
 Provocation (esthétique de la-), 234, 237, 241  
 Psychologie politique, 35  
 Psychologisation, 116, 172, 182  
 Psychologisme, 215  
 Publics (représentations des), 25, 94, 174  
*Punk*, 28, 44, 48, 63, 81, 87, 91, 96, 97, 197, 199, 237, 241, 244, 245, 280, 283-285  
*PVI* (projet viable d'identification), 67-69, 202  
*Queer*, 87, 192

## R

Rage (processus et état de la-), 59, 98, 99, 199, 227-229, 231, 234, 238  
*Rap*, 8, 25, 42, 43, 44, 45, 48, 51, 54, 55, 59, 62, 63, 83, 91, 95-98, 101, 102, 197, 199, 206, 219, 229, 234, 237, 241, 244, 245, 277, 279, 280, 284  
 Réactance (phénomène de la-), 100, 178  
 Réactions immédiates face à cette pauvreté, 136  
*Rebetiko*, 199, 201, 279, 284  
 Recherche-action, 183  
 Récit de vie et gestion des carrières, 261  
 Reconnaissance sociale (recherche de-), 41, 91, 98, 103, 104, 184, 287  
 Récupération (sentiment de trahison), 91  
*Reggae*, 97  
 Religion et pauvreté, 257  
*Remix*, 96  
 Représentation sociale, 12, 24, 38, 39, 43, 51, 52, 73, 87, 107, 109, 131, 145, 171, 181, 184-187, 192, 202-204, 208, 210, 231, 287, 290, 293, 294, 295,  
 Représentation sociale de l'aide, 142, 144  
 Représentation sociale de l'avenir, 81  
 Représentation sociale de la folie, 118  
 Représentation sociale de la liberté, 99  
 Représentation sociale de la lutte globale et future contre la pauvreté, 144-145  
 Représentation sociale de la maladie, 118  
 Représentation sociale de l'amitié, 173  
 Représentation sociale de la pauvreté, 109, 111, 112, 115, 117, 118, 120, 128, 248-253, 256  
 Représentation sociale de l'échec et de la réussite, 188  
 Représentation sociale de l'entreprise, 125  
 Représentation sociale de l'état de transe, 214-222  
 Représentation sociale du politique, 40  
 Représentation sociale et violence, 234  
 Représentation sociale fluidique de la musique, 71, 239-241  
 Représentation sociale (systèmes central/périphérique), 147, 218  
 Résistances culturelles, 172  
 Ressentiment, 209, 210  
 Ressources complétives, 123  
 Retrait (culture du), 63  
 Révolte (culture de la), 68  
*Riot grrrl* (style musical et mouvement féminin), 87  
 Rituels et néorituels, 54, 90, 92, 102, 197, 200, 213, 234, 239  
*RMI* (revenu minimum d'insertion), 123  
*Rock*, 8, 25, 26, 28, 29, 30, 38-42, 44, 46, 47-53, 55-59, 60-63, 73, 80-86, 88, 89, 95-98, 101, 104, 108, 173, 176, 190, 194, 196, 197, 199, 201, 204, 219, 221, 225, 227, 229, 234, 237, 239, 241, 244, 247, 279-282, 283-285  
*Rock alternatif*, 97  
*Rock hardcore*, 241

Rock industriel, 97

## S

*Salsa*, 199

Sans-abri (phénomène des-), 127, 130, 132, 229

Sataniques et satanismes, 51, 234-236, 244, 285

*Saudade*, 199

Savoir et détresse, 119

Schème cognitif, 53

Schizophrénie et postmodernité, 236

Secte (modèle de la-), 90, 244

Segmentation sociale, 50

Sens et communication, 175

Sentiments (psychosociologie des-), 231

Seuil de pauvreté (représentations), 116

Seuils et niveaux de la pauvreté (définitions), 112

*Show-business*, 98

Situationnisme, 51

*Skin-rock* et *Oï !*, 91, 94, 241

*Skinhead*, 46

*Slam*, 93, 101

Socialisation scientifique, 36

Sociologie communautariste, 245

Sociologie des associations, 12

Soi (processus du), 177, 202, 203

Solidarité (philosophie de la-), 111, 249

Sport (pratiques du-), 75, 221

*Straight-edge*, 91, 241

Stratégies d'influence sociale et styles d'action, 186

Structuralisme, 27

Style d'une conduite, 180

Styles *techno* et électroniques, 25

Synchrétisme *metal*, 245

Système d'emprise musicale, 98

Système des castes, 51

Systèmes techno-industriels de la culture, 171

## T-Z

Tableau synoptique du parcours professionnel, 38

*Tango*, 199, 221, 279, 284

*Tarab*, 221

Taux de chômage, 121

Taux de pauvreté de conditions de vie, 115

Technique du test associatif, 128

*Techno*, 42, 44, 48, 49, 51, 59, 83, 91, 95, 96, 98,

197, 214, 219, 221, 237, 239, 241, 285

Technocratie et temporalités, 258

Théâtralisation de la violence, 234, 235, 242

*Thémata*, 216, 221, 226, 253

Théorie de la *PCF* ou pensée contrefactuelle, 231, 232

Transe, 52, 69, 89, 90, 94, 105, 196, 197, 198,

202, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221,

222, 223, 224, 226, 227, 241, 242, 246, 247, 284,

296, 297, 298

Transe comme effet du système central d'une représentation sociale, 226

Transe de passage à la mort, 214

Transe exomatique, 214

Transe néoténique, 214

Transe onirique, 214

Transe orgasmique, 214

Transition professionnelle, 91

Travail (conduites aberrantes), 259

Travail (modèle artiste du), 257

Travail (représentation sociale du-), 257-259

Types de groupes amateurs *rock*, 95

*Underground*, 9, 10, 25, 34, 39-41, 43, 48-50, 52,

62, 89, 90, 94, 97, 98, 102, 103, 105, 109, 178,

182, 184, 194, 197, 198-201, 218, 219, 225, 226,

237, 274, 281-286, 295, 298

*Underground* de masse, 49

Universalisme moral, 211

Urgence (représentation de l'-), 258

Utopie, 144, 239

Utopie technologique, 175

Variété (musique de), 49

Vedettariat et mimétisme, 25, 100

Vocation, 57, 179